

RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES DES DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

N° 42

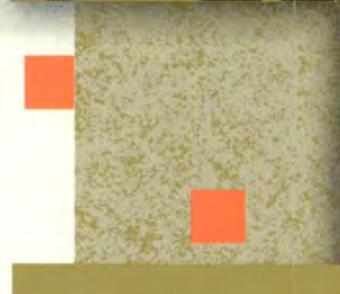
1991-1992

ÉCOLE DES GRADUÉS



UNIVERSITÉ
LAVAL

Québec, Canada



NOTE

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.



Les étudiants sont invités à lire la publication *Règlement des deuxième et troisième cycles*.



L'École des gradués se réserve le droit de modifier, sans préavis, les renseignements et les règlements contenus dans le *Répertoire des programmes des deuxième et troisième cycles*.



Le secrétariat de l'École des gradués est situé au deuxième étage du Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2540, téléphone (418) 656-2464.

Pour obtenir des formulaires de demande d'admission et pour toute information sur les programmes, on peut s'adresser au Bureau du registraire.

Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Université Laval
Québec, Canada G1K 7P4
Téléphone: 656-3080

Cette publication était à jour en février 1991.

**RÉPERTOIRE
DES PROGRAMMES
DES DEUXIÈME
ET TROISIÈME CYCLES**

1991-1992

N° 42

Publié par
le Bureau du secrétaire général

en collaboration avec
l'École des gradués

Réalisation:
Service des annuaires

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Direction de l'Université Laval	1	Présentation des résultats du projet de recherche	7
Direction de l'École des gradués	1	Modes de présentation des résultats	7
Membres du Conseil de l'École des gradués	1	Règlements concernant les mémoires et les thèses	7
Directeurs et responsables des Comités de l'École des gradués	1		
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
L'École des gradués de l'Université Laval	3	Règlements généraux concernant l'évaluation	7
Nature de l'École	3	Défaut de se soumettre à un contrôle d'évaluation des études	7
Historique de l'École	3	Révision d'une note ou d'une évaluation	7
Organisation de l'École	3	Cours de premier cycle	7
— Conseil de l'École	3	Fraude	7
— Directeur d'ensemble des études des deuxième et troisième cycles	3		
— Comités de l'École	3	Remise des diplômes	7
L'admission, l'inscription et les droits de scolarité	4	RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES	
Autres renseignements	4	Programmes offerts par l'Université	8
Aide financière	5	Choix d'un programme	8
Bourses	5	Obligation de l'inscription	8
Prestations de recherche	5	Conditions de poursuite d'un programme	8
Postes d'assistant	5	Abandon d'un programme	8
Prêts aux étudiants	5	Réadmission à un programme	8
		Changement de programme	8
Connaissances linguistiques	5	Passage à un programme de doctorat	8
Centre de traitement de l'information	5	Conditions d'obtention d'un diplôme	8
Assurance contre les accidents	5	Programme d'études de l'étudiant	9
Union des gradués inscrites à Laval (UGIL)	5	Programme d'études	9
Sources diverses de renseignements	5	Programme trimestriel d'études d'un étudiant	9
		Conseiller	9
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX D'ORDRE SCOLAIRE		Directeur de recherche	9
Cours, essais, projet de recherche	6	Durée normale d'un programme	9
Cours	6	Temps alloué à l'étudiant pour terminer son programme	9
Définition	6	Modification d'un programme d'études	9
Formules pédagogiques d'un cours	6	Introduction	9
Relation entre cours	6	Changement de cours	9
Durée d'un cours	6	Abandon de cours	9
Temps consacré à un cours	6	Changement au projet de recherche	9
Crédits d'un cours	6	Changement de projet de recherche	10
Équivalence de cours	6		
Dispense	6	DESCRIPTION DU CADRE D'UN PROGRAMME	
Essais	6	Modalités de présentation et de description des programmes de formation	10
Définition	6	Liste des programmes des deuxième et troisième cycles	12
Crédits appliqués à un essai	6		
Projet de recherche	6	DESCRIPTION DES PROGRAMMES	
Définition	6	Administration (voir Sciences de l'administration)	259
Crédits appliqués à la recherche	6	Administration et politique scolaires	21
		Aménagement du territoire et développement régional	26
Évaluation des cours et des essais	7	Analyse des politiques	29
Évaluation des cours (note de cours)	7	Anglais (voir Linguistique ou Littératures d'expression anglaise)	131,145
Évaluation des essais	7	Anthropologie	30
		Archéologie classique	34
		Architecture	37
		Archivistique (voir Histoire)	121
		Arts et traditions populaires	39

Biochimie (sciences)	43	Mines et Métallurgie	178
Biologie	46	Muséologie	183
Biologie cellulaire et moléculaire (médecine)	51	Musique	184
Biologie végétale	56	Neurobiologie	189
Chimie	61	Nutrition	193
Chirurgie expérimentale (voir Médecine expérimentale)	156	Orientation (voir Sciences de l'orientation)	268
Communication publique	65	Pastorale (voir Théologie)	311
Développement rural intégré	66	Pédagogie universitaire des sciences de la santé	197
Didactique	68	Pharmacie	200
Didactique d'une langue seconde (voir Linguistique)	131	Pharmacie d'hôpital	204
Didactique instrumentale (voir Musique)	184	Philosophie	205
Didactique au primaire	73	Physiologie-Endocrinologie	209
Droit	75	Physique	212
Droit notarial	78	Politique (voir Analyse des politiques)	29
Économie rurale	79	Politique (voir Science politique)	250
Économique	81	Psychologie	218
Endocrinologie (voir Physiologie-Endocrinologie)	209	Psychopédagogie	231
Enseignement (voir Didactique, Mesure et évaluation (éducation), Psychopédagogie, Technologie de l'enseignement)	68,162,231,306	Relations industrielles	241
Espagnol (voir Linguistique ou Littératures d'expression espagnole)	131,148	Relations internationales	245
Ethnographie traditionnelle (voir Arts et traditions populaires)	39	Santé au travail	247
Études anciennes	86	Santé communautaire	248
Études de l'art (voir Histoire de l'art)	127	Science politique	250
Études françaises (non-francophones)	89	Sciences de l'activité physique	254
Études québécoises (voir Arts et traditions populaires, Études françaises (non-francophones), Linguistique ou Littérature québécoise)	39,89,130,141	Sciences de l'administration	259
Foresterie (voir Sciences forestières)	279	Sciences de l'éducation (voir Sciences de l'activité physique, Administration et politique scolaires, Sciences de l'orientation)	254,21,268
Français (voir Études françaises (non-francophones), Linguistique ou Littérature française)	89,130,137	Sciences de l'orientation	268
Génie chimique	91	Sciences du bois	273
Génie civil	95	Sciences et technologie des aliments	276
Génie électrique	101	Sciences forestières	279
Génie industriel	105	Sciences géodésiques	284
Génie mécanique	106	Sciences humaines de la religion	289
Génie minier (voir Mines et Métallurgie)	178	Sciences infirmières	291
Génie rural	111	Service social	292
Géodésie (voir Sciences géodésiques)	284	Sociologie	298
Géographie	113	Sols	302
Géologie	117	Technologie de l'enseignement	306
Grec (voir Études anciennes)	86	Terminologie et traduction	310
Histoire	121	Théologie	311
Histoire de l'art	127	Vivres (voir Sciences et technologie des aliments)	276
Immunologie (voir Microbiologie-Immunologie (médecine))	172	Zootecnie	316
Informatique	129		
Latin (voir Études anciennes)	86		
Linguistique	131		
Littérature française	137		
Littérature québécoise	141		
Littératures anciennes (voir Études anciennes)	86		
Littératures d'expression anglaise	145		
Littératures d'expression espagnole	148		
Mathématiques	151		
Médecine expérimentale	156		
Mesure et évaluation (éducation)	162		
Métallurgie (voir Mines et Métallurgie)	178		
Microbiologie	166		
Microbiologie-Immunologie (médecine)	172		

DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Recteur	Michel GERVAIS
Vice-recteur exécutif	Jacques RACINE
Vice-recteur aux services	Benoît DUMAIS
Vice-recteur aux ressources humaines	Élise PARÉ-TOUSIGNANT
Vice-recteur à la recherche	Denis GAGNON
Vice-recteur aux études	Jean-Claude MÉTHOT
Vice-recteur exécutif adjoint	Jean LEMIEUX
Secrétaire général	Jacques GENEST

DIRECTION DE L'ÉCOLE DES GRADUÉS

Directeur	Marcel BOUDREAU
Directeurs adjoints	Guy LACROIX Maurice NORMAND
Secrétaire	Jean-Yves DROLET
Adjointe administrative	Anne DELPECH

Conseil de l'École des gradués

MEMBRES D'OFFICE

Le directeur de l'École des gradués	Marcel BOUDREAU
Le vice-recteur aux études	Jean-Claude MÉTHOT
Directeurs adjoints de l'École des gradués	Guy LACROIX Maurice NORMAND
Le secrétaire de l'École des gradués	Jean-Yves DROLET
Le directeur de la Bibliothèque de l'Université	Claude BONNELLY

Représentants des facultés

MEMBRES ÉLUS

Arts	Jean-Paul DESPINS
Droit	Mireille DAMÉ-CASTELLI
Forêt et géomatique	Yves FORTIN
Lettres	Barrie M. RATCLIFFE
Médecine	André BRASSARD
Philosophie	Raymond BROUILLET
Sciences et génie	Jean-Claude MASSÉ
Sciences de l'administration	Fayez BOCTOR
Sciences de l'agriculture et de l'alimentation	Michel CAILLIER
Sciences de l'éducation	Bruno RICHARD
Sciences sociales	René AUCLAIR
Théologie	Jean-Paul ROULEAU

Représentants étudiants

ATDR	Mohamed HAYDARA
Droit	Dominique RONDI
Lettres	François LAROCQUE
Sciences et génie	N.

COMITÉS

DISCIPLINES	Comités de programme	Comités d'admission et de supervision
	Directeur	Responsable
ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES	Claude Trottier	Claude Trottier
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	Louis Guay	Louis Guay
ANALYSE DES POLITIQUES	Gérard Bélanger	Gérard Bélanger
ANTHROPOLOGIE • maîtrise • doctorat	Louis-Jacques Dorais Bernard Arcand	Louis-Jacques Dorais Yvan Breton
ARCHITECTURE	Denise Piché	Denise Piché
BIOCHIMIE (SCIENCES)	Noëlla Deslauriers	Denis Mayrand
BIOLOGIE	Helga Guderley	Helga Guderley
BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE (MÉDECINE)	Marcel Lalanne	Marcel Lalanne
BIOLOGIE VÉGÉTALE	Henri-Paul Therrien	Henri-Paul Therrien
CHIMIE	Robert Drouin	Robert Drouin
CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE • diplôme	Jean-Marc Brodeur	Jean-Marc Brodeur
COMMUNICATION PUBLIQUE	Gilles Gauthier	Gilles Gauthier
DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ	Michel Madaque	Michel Madaque
DIDACTIQUE	Jean-Guy Bernard	Jean-Guy Bernard
DIDACTIQUE AU PRIMAIRE	Jean-Guy Bernard	Jean-Guy Bernard
DROIT	Mireille Damé-Castelli	Mireille Damé-Castelli
DROIT NOTARIAL	Serge Binette	Serge Binette
ÉCONOMIE RURALE	Guy Debailleul	Guy Debailleul
ÉCONOMIQUE	Benoît Carmichael	Benoît Carmichael
GÉNIE CHIMIQUE	Philippe A. Tanguy	Christian Roy
GÉNIE CIVIL	Yvon Ouellet	Marcel Frenette
GÉNIE ÉLECTRIQUE	Denis Angers	Denis Angers
GÉNIE INDUSTRIEL	Pierre Desrochers	Pierre Desrochers
GÉNIE MÉCANIQUE	Claude Bourque	Claude Bourque
GÉNIE RURAL	Sylvio Tessier	Sylvio Tessier
GÉOGRAPHIE	Germain Tremblay	Germain Tremblay

COMITÉS

DISCIPLINES	Comités de programme	Comités d'admission et de supervision	DISCIPLINES	Comités de programme	Comités d'admission et de supervision
	Directeur	Responsable		Directeur	Responsable
GÉOLOGIE	Pierre-André Bourque	Pierre-André Bourque	PHILOSOPHIE	Raymond Brouillet	Raymond Brouillet
HISTOIRE			PHYSIOLOGIE-ENDOCRINOLOGIE	Nicholas Barden	Nicholas Barden
• ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES	Marie Carani	Jean Du Berger	PHYSIQUE	Gabriel Bédard	Gabriel Bédard
• ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE	Marie Carani	Hubert Giroux	PSYCHOLOGIE	Jean-Yves Lortie	Jean-Yves Lortie
• HISTOIRE	Marie Carani	Laurier Turgeon Marc Vallières (Archivistique)	• maîtrise	Robert Rousseau	Robert Rousseau
• HISTOIRE DE L'ART	Marie Carani	Roland Sanfaçon	• doctorat		
INFORMATIQUE	Gérard Simian	Gérard Simian	PSYCHOPÉDAGOGIE	Henri Saint-Pierre	Henri Saint-Pierre
LINGUISTIQUE	Lionel Boisvert	Lionel Boisvert	RELATIONS INDUSTRIELLES	Rodrigue Blouin	Rodrigue Blouin
LITTÉRATURES			RELATIONS INTERNATIONALES	Guy Gosselin	Guy Gosselin
• ÉTUDES FRANÇAISES (NON-FRANCOPHONES)	Fernando Lambert	André Berthiaume	SANTÉ AU TRAVAIL	Michel Vézina	Michel Vézina
• ÉTUDES ANCIENNES	Fernando Lambert	Jean Thérèse	• diplôme		
• LITTÉRATURE FRANÇAISE	Fernando Lambert	André Berthiaume	SANTÉ COMMUNAUTAIRE	Thérèse Morais	Thérèse Morais
• LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE	Fernando Lambert	Maurice Émond	SCIENCE POLITIQUE	Gordon Mace	Gordon Mace
• LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE	Fernando Lambert	Thomas A. Reisner	• maîtrise	Louise Quesnel	Louise Quesnel
• LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE	Fernando Lambert	Georges Parent	• doctorat		
MATHÉMATIQUES	Roger Pierre	Roger Pierre	SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	Magdeleine Yerlès	Magdeleine Yerlès
MÉDECINE EXPÉRIMENTALE	Bao-Linh Dinh	Bao-Linh Dinh	SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	Gérard Verna	Gérard Verna
MESURE ET ÉVALUATION (ÉDUCATION)	Marc-André Nadeau	Marc-André Nadeau	• diplôme, maîtrise	Fayez F. Boctor	Fayez F. Boctor
MICROBIOLOGIE			• doctorat		
• MICROBIOLOGIE (Sciences et génie)	Noëlla Deslauniers	Denis Mayrand	SCIENCES DE L'ORIENTATION	Yvon Pépin	Yvon Pépin
• MICROBIOLOGIE AGRICOLE (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)	Hani Antoun	Hani Antoun	SCIENCES DU BOIS	Pierre Laforest	Pierre Laforest
MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE (MÉDECINE)	Denis Beauchamp	Denis Beauchamp	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS	Joël de la Noüe	Joël de la Noüe
MINES ET MÉTALLURGIE	Krishnadev Madhavareo	Michel Fiset	SCIENCES FORESTIÈRES	Pierre Bellefleur	Pierre Bellefleur
MUSÉOLOGIE	Marie Carani	Jean-Claude Dupont	SCIENCES GÉODÉSQUES	Alfonso R. Condal	Alfonso R. Condal
MUSIQUE	Raymond Ringuette	Raymond Ringuette	SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION	Raymond Lamieux	Raymond Lamieux
NEUROBIOLOGIE	Michel Filion	Michel Filion	SCIENCES INFIRMIÈRES	Marthe Lavergne	Marthe Lavergne
NUTRITION	Laurent Savoie	Laurent Savoie	• diplôme		
PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE LA SANTÉ	Georges Bordage	Georges Bordage	SERVICE SOCIAL	Martin Poulin	Martin Poulin
PHARMACIE	Pierre-M. Bélanger	Pierre-M. Bélanger	• maîtrise	André Beaudoin	André Beaudoin
PHARMACIE D'HÔPITAL	Gilles Barbeau	Gilles Barbeau	• doctorat		
			SOCIOLOGIE	Pierre Saint-Arnaud	Pierre Saint-Arnaud
			SOLS	Michel Pierre Cescas	Michel Pierre Cescas
			TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT	Gilles Larin	Gilles Larin
			TERMINOLOGIE ET TRADUCTION	Denis Juhel	Lionel Boisvert
			THÉOLOGIE	Jean-Paul Rouleau	Jean-Paul Rouleau
			• diplôme	Jean Richard	Jean-Paul Rouleau
			• doctorat	Marc Pelchat	Jean-Paul Rouleau
			• maîtrise type A	Gilles Langevin	Jean-Paul Rouleau
			• maîtrise type B		
			ZOOTECNIE	René Belzile	Jean-François Bernier

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'ÉCOLE DES GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Nature de l'École des gradués

Dans plusieurs pays d'Europe occidentale, l'administration des études supérieures (doctorat d'État) relève généralement du ministère de l'Éducation ou d'un organisme gouvernemental analogue. En Amérique du Nord, ce sont les universités elles-mêmes qui admettent, inscrivent et régissent les étudiants qui poursuivent des recherches en vue d'un grade supérieur (maîtrise et doctorat). À cette fin, la plupart des universités nord-américaines ont institué, selon leur ampleur, une ou plusieurs Écoles des gradués ou Facultés des études supérieures. Les étudiants admis effectuent leurs recherches dans le département où l'on enseigne leur spécialité sous la surveillance de leur conseiller ou directeur de recherche et du Comité de l'École des gradués responsable du programme auquel ils sont inscrits.

Historique

L'École des gradués de l'Université Laval a été fondée le 17 mars 1939. D'abord réservée au secteur des sciences, l'École des gradués, dès 1940, s'ouvrait à tous les secteurs de l'Université et encadrait administrativement les candidats désireux de poursuivre des études théoriques et des recherches en vue de l'obtention d'un grade supérieur (maîtrise et doctorat).

Le 15 juin 1971, en adoptant le nouveau règlement des deuxième et troisième cycles proposé par la Commission de réforme, le Conseil de l'Université donnait un nouveau mandat à son École des gradués. Établie jusque-là comme unité administrative, elle devenait une direction générale des programmes des deuxième et troisième cycles dotée d'un Conseil et chargée d'assurer la qualité et la coordination des programmes.

Depuis la fondation de l'École des gradués, l'Université n'a cessé de développer ses moyens en vue de stimuler la recherche, d'enrichir sa bibliothèque et de mettre à la disposition des candidats une organisation matérielle adéquate et un personnel enseignant de plus en plus qualifié.

Près de 6 000 étudiants étaient inscrits à l'École des gradués en 1989-1990.

Organisation

L'École des gradués assume, pour l'ensemble de l'Université, la responsabilité générale des études des deuxième et troisième cycles. En ce qui touche les programmes de ces cycles, elle remplit un double rôle: celui d'une commission d'études qui veille à la qualité et à la coordination des programmes et celui d'une direction générale qui voit à la bonne marche et à la coordination de l'administration de l'ensemble des programmes.

C'est grâce à la collaboration des facultés, écoles et centres, où elle puise ses ressources, que l'École des gradués peut offrir des programmes d'études aux cycles supérieurs.

Liste des Facultés et Écoles

Faculté des arts
 Faculté de droit
 Faculté de foresterie et de géomatique
 Faculté des lettres
 Faculté de médecine
 Faculté de philosophie
 Faculté des sciences de l'administration
 Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
 Faculté des sciences de l'éducation
 Faculté des sciences et de génie
 Faculté des sciences sociales
 Faculté de théologie
 École d'actariat
 École d'architecture
 École des arts visuels
 École des langues vivantes
 École de médecine dentaire
 École de musique
 École de pharmacie
 École de psychologie
 École des sciences infirmières
 École de service social

Liste des centres et des laboratoires de recherche

Centre d'études nordiques (CEN)
 Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CELAT)
 Centre d'optique, photonique et laser (COPL)
 Centre de recherches en aménagement et en développement (CRAD)
 Centre de recherche en biologie forestière (C.R.B.F.)
 Centre de recherche en cancérologie (C.R.C.)
 Centre de recherche en horticulture (C.R.H.)
 Centre de recherche en inflammation, immunologie et rhumatologie (CRIIR)
 Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ)
 Centre de recherche en neurobiologie (C.R.N.)
 Centre de recherche en sciences et ingénierie des macromolécules (CERSIM)
 Centre de recherche en sciences et technologie du lait (STELA)
 Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL)
 Centre québécois de relations internationales (C.Q.R.I.)
 Groupe de recherche en écologie buccale (GREB)
 Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles (GREEN)
 Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ)
 Laboratoire de recherche en endocrinologie moléculaire (L.R.E.M.)
 Laboratoire des sciences de l'activité physique (LABSAP)

Conseil de l'École des gradués

Le Conseil de l'École des gradués est formé du directeur de l'École, qui agit comme président; du vice-recteur aux études; des directeurs adjoints de l'École; du secrétaire de l'École; du directeur de la bibliothèque; d'un professeur habilité auprès de l'École des gradués et désigné pour deux ans par le Conseil de chaque faculté; de quatre étudiants réguliers inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat désignés pour un an, avec mandat renouvelable, par le collège électoral des gradués et choisis respectivement dans l'un des quatre secteurs: Humanités, Sciences humaines, Sciences de la santé et Sciences pures et appliquées.

Le Conseil de l'École des gradués a, sous l'autorité du Conseil de l'Université, le mandat suivant:

- assurer de façon générale la qualité et la coordination des programmes des deuxième et troisième cycles offerts par l'Université;
- établir la liste officielle des programmes des deuxième et troisième cycles en vue de son approbation par le Conseil de l'Université;
- donner son avis au Conseil de l'Université sur tout projet de création d'un nouveau programme de deuxième ou de troisième cycle;
- donner son avis au Conseil de l'Université sur les demandes de modifications à un programme existant qui impliquent un changement dans son orientation et ses objectifs;
- approuver en dernier ressort toutes les demandes de modifications à un programme existant sous réserve de ce qui est prévu au paragraphe précédent;
- établir les règlements se rapportant à l'évaluation finale des travaux de recherche: présentation matérielle et dépôt, composition des jurys et nomination de leurs membres, soutenance de thèse, etc.;
- établir, sur proposition des conseils de faculté, la liste des professeurs habilités auprès de l'École des gradués;
- étudier toute autre question qui lui est soumise par le Conseil de l'Université ou par le recteur et qui se rapporte aux études des deuxième et troisième cycles;
- examiner toute question qui lui est soumise par le directeur de l'École des gradués;
- recevoir du directeur de l'École, pour recommandation au recteur en vue de la collation d'un grade ou d'un diplôme, les noms des étudiants proposés par les comités d'admission et de supervision et pour lesquels il a reçu l'avis des doyens et directeurs d'école intéressés;
- se réunir au moins quatre fois par année.

Directeur d'ensemble des études des deuxième et troisième cycles

Dans chaque faculté responsable de plusieurs programmes, un directeur d'ensemble assure la coordination de l'administration des divers programmes dont la faculté a la responsabilité et agit comme intermédiaire entre la faculté et l'École des gradués. Il appartient au doyen de désigner à cette fonction la personne de son choix; il en informe le directeur de l'École des gradués.

Un directeur adjoint de l'École des gradués fait office de directeur d'ensemble des programmes interdisciplinaires relevant de l'École. Il est désigné à cette fonction par le directeur de l'École des gradués.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comités

Pour chaque discipline, champ d'études ou champ de recherche où il existe un ou plusieurs programmes de deuxième et de troisième cycle, il existe normalement un comité de programme et un comité d'admission et de supervision rattachés à la faculté ou à l'école responsable du programme.

Le comité de programme

SON RÔLE

Sous l'autorité du conseil de la faculté et, le cas échéant, du bureau de direction de l'école, le comité de programme s'assure de la qualité du programme de formation dont il a la charge. À cette fin, selon les règles établies par l'Université, il évalue régulièrement les objectifs du programme de formation ainsi que la qualité et la pertinence des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs; au besoin, et en accord avec les départements intéressés, il propose aux instances concernées les modifications qu'il juge nécessaires.

SA COMPOSITION

Dans le respect des dispositions établies ci-après, le conseil de la faculté ou le bureau de direction de l'école fixe le nombre de membres d'un comité de programme qui relève de son autorité et établit les modalités de désignation des professeurs.

Le comité de programme est présidé par le directeur de programme et comprend:

- le directeur de programme, d'office;
- au moins trois professeurs désignés pour trois ans parmi les professeurs habilités auprès de l'École des gradués et participant à l'enseignement et à la recherche faisant partie du programme;
- un nombre d'étudiants égal au nombre des professeurs et désignés pour un an parmi les étudiants inscrits au programme;
- une personne n'appartenant pas à l'Université, nommée par le conseil de faculté ou le bureau de direction de l'école. La nomination de cette personne comme membre du comité est cependant facultative et laissée à la discrétion du conseil de la faculté ou du bureau de direction de l'école.

Les membres des comités de programme siègent à titre personnel.

Le comité d'admission et de supervision

SON RÔLE

La responsabilité assumée par le comité d'admission et de supervision s'exerce à l'endroit des étudiants. Il se prononce sur l'admission des candidats, approuve le programme complet d'études de chaque étudiant inscrit et veille à ce que chacun poursuive ses études dans les meilleures conditions possible. Son rôle détaillé est décrit à l'article III-1.3.1 du *Règlement des deuxième et troisième cycles*.

SA COMPOSITION

Dans le respect des dispositions établies ci-après, le conseil de faculté ou, le cas échéant, le bureau de direction de l'École fixe le nombre de membres des comités d'admission et de supervision qui relèvent de son autorité. Il fixe, le cas échéant, la durée de leur mandat et décide des modalités de désignation.

Le comité d'admission et de supervision comprend:

- d'office, le directeur de programmes de formation sous la responsabilité du comité d'admission et de supervision;
- au moins trois professeurs habilités auprès de l'École des gradués et participant à l'enseignement et à la recherche faisant partie du programme;
- au moins un étudiant inscrit au programme.

Les étudiants membres des comités ont voix consultative. Toutefois, à la discrétion du conseil de la faculté ou, le cas échéant, du bureau de direction de l'école, les étudiants membres d'un comité d'admission peuvent avoir voix délibérative si leur nombre est inférieur à celui des professeurs membres du comité.

Les membres des comités d'admission et de supervision siègent à titre personnel.

L'ADMISSION, L'INSCRIPTION ET LES DROITS DE SCOLARITÉ

La publication *Renseignements généraux* contient tous les règlements et les renseignements officiels pertinents à l'admission, à l'inscription et aux droits de scolarité des deuxième et troisième cycles. Consulter cette publication pour tout renseignement concernant ces sujets. On peut se procurer la publication *Renseignements généraux* au

Bureau du registraire, bureau 2440, Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, Université Laval, Québec, G1K 7P4.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Inscription à des travaux de recherche, d'essais et de travail sur essai.

L'étudiant qui s'inscrit ou se réinscrit à l'École des gradués doit remplir un formulaire de choix de cours qui lui est remis par sa direction de programme, au moment de l'inscription, en se conformant aux dispositions suivantes:

- L'étudiant qui a déposé son essai, son mémoire ou sa thèse à sa faculté ou école ou à l'École des gradués et qui, pour une raison ou pour une autre, est tenu de se réinscrire, doit utiliser le code suivant:

Numéro d'activité, TRE-61000; crédit, 0; titre, thèse, mémoire, essai déposé.

- L'étudiant qui a entièrement terminé les cours de son programme sans avoir achevé sa recherche évalue le plus fidèlement possible en heures-semaine le temps qu'il consacra à la recherche ou à la rédaction de son travail durant le trimestre et inscrit sur le formulaire de choix de cours celui, parmi les numéros de cours énumérés ci-après, qui correspond le mieux au nombre d'heures qu'il prévoit y consacrer durant le trimestre.

Nombre d'heures par semaine consacrées à la recherche	Numéro	Crédit(s)	Titre
3 heures	TRE-61001	1	Recherche (thèse, mémoire, essai)
6 heures	TRE-61002	2	Recherche (thèse, mémoire, essai)
9 heures	TRE-61003	3	Recherche (thèse, mémoire, essai)
12 heures	TRE-61004	4	Recherche (thèse, mémoire, essai)
15 heures	TRE-61005	5	Recherche (thèse, mémoire, essai)
18 heures	TRE-61006	6	Recherche (thèse, mémoire, essai)
21 heures	TRE-61007	7	Recherche (thèse, mémoire, essai)
24 heures	TRE-61008	8	Recherche (thèse, mémoire, essai)
27 heures	TRE-61009	9	Recherche (thèse, mémoire, essai)
30 heures	TRE-61010	10	Recherche (thèse, mémoire, essai)
33 heures	TRE-61011	11	Recherche (thèse, mémoire, essai)
36 heures	TRE-61012	12	Recherche (thèse, mémoire, essai)
39 heures	TRE-61013	13	Recherche (thèse, mémoire, essai)
42 heures	TRE-61014	14	Recherche (thèse, mémoire, essai)
45 heures	TRE-61015	15	Recherche (thèse, mémoire, essai)

- L'étudiant qui, n'ayant pas terminé sa recherche, doit poursuivre les cours de son programme, procède comme suit:

Cours: Pour chaque cours de deuxième ou de troisième cycle, indiquer le numéro (60000 et plus), le nombre de crédits qu'il comporte et son titre; faire de même pour les cours de premier cycle dont les numéros apparaissent dans le *Répertoire des cours de premier cycle*.

Recherche: L'étudiant qui, en plus des cours, prévoit faire progresser sa recherche au cours du trimestre, doit évaluer en heures-semaine le temps qu'il y consacra et ajouter sur le formulaire de choix de cours le numéro de recherche (un seul) qui se rapproche le plus de son évaluation, conformément à ce qui est prévu à l'article précédemment énoncé.

- Pour l'étudiant à la maîtrise de type A (avec accent sur les cours), l'essai remplace le projet de recherche dans son programme.

L'étudiant qui compte terminer son essai durant le trimestre, doit utiliser, parmi les numéros ci-après énumérés, celui qui correspond au nombre de crédits de l'essai.

Numéro d'activité	Crédits	Titre
TRE-62006	6	Essai
TRE-62007	7	Essai
TRE-62008	8	Essai
TRE-62009	9	Essai
TRE-62010	10	Essai
TRE-62011	11	Essai
TRE-62012	12	Essai

AIDE FINANCIÈRE

Bourses

Les gouvernements fédéral et provincial, la ville de Québec, de nombreuses compagnies, fondations et sociétés, certains organismes internationaux offrent des bourses aux étudiants de l'Université Laval. Les étudiants inscrits en vue de l'obtention d'un grade supérieur peuvent bénéficier de ces bourses et prêts. Il suffit de remplir les conditions exigées et d'adresser directement sa demande aux organismes concernés.

L'énumération et la description de ces bourses et prêts font l'objet d'une publication spéciale à la disposition des étudiants. Pour obtenir la publication *Aide financière*, l'on voudra bien s'adresser au Service des bourses et de l'aide financière, Pavillon Maurice-Pollack, Université Laval, Québec, G1K 7P4 ou au Bureau du registraire, Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, Université Laval, Québec, G1K 7P4. Pour obtenir la publication *Répertoire des bourses d'études de recherche et de perfectionnement*, l'on voudra bien s'adresser au bureau de la recherche des facultés ou écoles ou au Bureau de la recherche subventionnée, Vice-rectorat à la recherche, Pavillon des Sciences de l'éducation, Université Laval, G1K 7P4.

Dans le cadre de son Programme de bourses de doctorat, la Fondation de l'Université Laval offre, par voie de concours, une trentaine de bourses y compris les renouvellements pour l'année 1991-1992. Les candidats intéressés doivent s'adresser à la Fondation de l'Université Laval, Pavillon Agathe-Lacerte, Université Laval, Québec, G1K 7P4, téléphone (418) 656-3242.

Prestations de recherche

Certaines facultés offrent aux étudiants de l'École des gradués la possibilité d'obtenir de l'aide financière à même les subventions versées à des fins de recherche par le Conseil national de recherche, le Conseil de la défense nationale, le Conseil de recherches médicales et par certaines sociétés privées.

Postes d'auxiliaires

Dans la plupart des départements, certains étudiants peuvent éventuellement occuper la fonction d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche, pendant l'année scolaire, à raison de six à dix heures par semaine. Le taux horaire de la rémunération est déterminé par l'Université. Dans le cas d'étudiants étrangers, la connaissance suffisante du français est une condition essentielle à l'obtention d'un emploi rémunéré. Les candidats à ces postes doivent s'adresser au directeur du département concerné pour obtenir des renseignements sur les possibilités et les conditions de travail. D'autre part, les étudiants inscrits peuvent parfois devenir surveillants dans les bibliothèques et faire de l'enseignement à temps partiel à certaines catégories d'étudiants. Les renseignements pertinents peuvent être obtenus du secrétariat des facultés ou des départements concernés.

Prêts aux étudiants

Les étudiants qui ont besoin d'une aide financière peuvent s'adresser à une caisse populaire ou à une banque de leur choix. Ils peuvent s'adresser aussi à la Caisse populaire de l'Université Laval spécialisée dans l'étude des problèmes financiers étudiants. Ceux-ci peuvent également consulter les responsables du Service des bourses et de l'aide financière. Ces derniers, en liaison étroite avec la Caisse populaire de l'Université Laval, pourront les aider dans la recherche d'une solution à leurs problèmes.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

L'enseignement offert à l'Université Laval se fait en français. Tous les étudiants doivent donc avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. Les thèses doivent être rédigées en français, mais dans certaines disciplines, on accepte exceptionnellement des thèses rédigées dans une autre langue, avec la permission expresse du comité d'admission et de supervision.

Les étudiants aux cycles supérieurs qui veulent acquérir des connaissances en langues étrangères peuvent s'inscrire à des cours de langue de premier cycle.

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Le Centre de traitement de l'information de l'Université Laval dispose d'un équipement très moderne d'ordinateurs ainsi que d'appareils auxiliaires conventionnels.

Le Centre de traitement de l'information fournit aux professeurs-chercheurs, aux étudiants des premier, deuxième et troisième cycles, les services professionnels en informatique requis par l'enseignement et la recherche à l'Université dans toutes les disciplines. Ces services visent à aider l'utilisateur dans la réalisation de ses travaux et comprennent, outre la réalisation technique de systèmes, l'analyse et la programmation, les services-conseils en micro-informatique, le soutien technique, la formation et l'information sur les produits ainsi que les services de prêt de micro-ordinateurs, de réservation d'équipements spécialisés et d'utilisation sur place de logiciels.

Celui qui est membre de la communauté universitaire peut avoir accès aux services du Centre de traitement de l'information si ses besoins le justifient. Il suffit d'en faire la demande à la direction de l'unité (service ou département) dont il relève.

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS

Les étudiants aux cycles supérieurs ne sont protégés contre les accidents qui pourraient leur arriver dans les limites de la Cité universitaire que si la responsabilité de l'Université est établie. Ils sont donc fortement invités à se protéger par une assurance personnelle plus générale en consultant leur courtier.

UNION DES GRADUÉS INSCRITS À LAVAL (UGIL)

L'Union des gradués inscrits à Laval (UGIL) qui a remplacé en février 1967 l'Association des étudiants gradués en sciences (A.E.G.S.) fondée en mai 1964 s'est constituée en société en octobre 1967 selon la troisième partie de la loi des compagnies. Elle est reconnue officiellement par l'Université Laval.

Les buts de cette association, tels qu'ils sont indiqués dans l'article 4 de ses statuts sont les suivants:

- faciliter les relations entre ses membres, entre ses membres et les autorités de l'Université et de l'École des gradués, entre ses membres et les étudiants de premier cycle;
- promouvoir tout ce qui peut ajouter au bien-être général du diplômé;
- protéger les droits de ses membres, en tant qu'étudiant, chercheur et professionnel, dans le cadre de leurs activités à l'Université Laval.

Les affaires de l'association sont régies par les organismes directeurs suivants: l'Assemblée générale (des membres), le Conseil d'administration (représentants des facultés), le Comité exécutif (président, vice-président, secrétaire, trésorier). La cotisation annuelle à l'UGIL est perçue au moment de l'inscription.

L'UGIL voit à ce que le point de vue des gradués soit exprimé et défendu aux divers échelons des organismes consultatifs, décisionnels et exécutifs de l'Université Laval. Elle s'occupe aussi de promouvoir l'élaboration d'une politique salariale avantageuse pour les gradués.

SOURCES DIVERSES DE RENSEIGNEMENTS

La brochure *Renseignements généraux* fournit l'information complète sur l'admission, l'inscription, les droits de scolarité et les services de l'Université Laval.

Le *Guide de l'admission* contient les directives auxquelles l'étudiant qui désire faire une demande d'admission à l'Université Laval doit se conformer.

Le *Règlement des deuxième et troisième cycles* comprend la description et la réglementation des études aux cycles supérieurs.

Le *Mémoire de maîtrise* est un document qu'il faut consulter au moment de commencer la rédaction du manuscrit du mémoire.

Le document *Thèse de doctorat* doit être consulté au moment de commencer la rédaction du manuscrit de thèse.

Le *Répertoire des cours des deuxième et troisième cycles* présente la description détaillée des cours offerts au niveau de ces cycles.

COURS, ESSAIS, PROJET DE RECHERCHE**COURS****Définition**

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études portant sur une seule matière; il constitue l'unité élémentaire de formation entrant dans la composition d'un ou de plusieurs programmes de formation. Il est identifiable par un titre, un sigle et un numéro.

Formules pédagogiques d'un cours

Suivant l'objectif poursuivi, une ou plusieurs formules pédagogiques, une ou plusieurs techniques d'enseignement ou d'études peuvent être prévues pour un cours.

En raison du niveau des études et des objectifs généraux poursuivis, on a recours, pour les cours des deuxième et troisième cycles, aux formules pédagogiques qui font le plus appel à la participation de l'étudiant.

Relation entre les cours

Pour certains cours, l'étudiant devra, au préalable, avoir suivi un ou des cours ou encore les poursuivre de façon concomitante.

Le cours préalable est celui dont le contenu doit assurer l'acquisition de connaissances ou de méthodes de travail indispensables à la poursuite des objectifs d'un cours. L'étudiant doit donc nécessairement l'avoir suivi avec succès auparavant.

Le cours concomitant est celui qui présente certains éléments de contenu si étroitement liés à celui d'un autre cours que l'atteinte des objectifs de celui-ci est subordonnée à la poursuite des objectifs du cours concomitant; il doit donc être nécessairement suivi en même temps que le cours ainsi désigné sauf s'il figure déjà au relevé de notes de l'étudiant.

Le nombre de cours préalables ou concomitants indiqué pour un même cours est limité à deux.

Durée d'un cours

Le cours s'étend normalement sur un trimestre, période qui comprend les cours et l'évaluation des connaissances acquises par l'étudiant, lorsque l'évaluation s'accommode de l'horaire régulier des cours.

Avec l'autorisation du département, la durée normale d'un cours, soit un trimestre, peut être réduite ou prolongée lorsque des contraintes particulières, inhérentes à une formule pédagogique, l'exigent. Dans ce cas, la durée du cours est indiquée dans l'*Horaire des cours* et, si possible, dans le *Répertoire des cours des deuxième et troisième cycles*.

Temps consacré à un cours

À l'exception des stages, des activités complémentaires, des excursions et des travaux sur le terrain, sont exigées chaque semaine, de l'étudiant qui poursuit ses cours:

- des heures de présence (Pr) à l'Université dans une salle de cours, une salle de séminaire, une bibliothèque, un laboratoire, un atelier, une salle à dessin, ou hors de l'Université, dans un établissement de santé, etc. Ces heures figurent en général à l'horaire;
- des heures de travail personnel (Pe) à son domicile, à la bibliothèque, dans une salle d'étude, etc., dont le nombre est variable d'un étudiant à l'autre, selon les aptitudes et la préparation antérieure de chacun. L'Université peut cependant fournir une estimation du travail personnel requis normalement de l'étudiant pour un cours et attribuer à ce cours le nombre estimé d'heures de travail personnel qu'il nécessite.

Pour les stages, les activités complémentaires, les excursions et les travaux sur le terrain, il faut, dans chaque cas, établir les équivalences sous forme de Pr et de Pe.

Les heures de présence (Pr) et les heures de travail personnel (Pe) sont exprimées en nombres entiers.

Crédit d'un cours (Cr)

Le crédit (Cr) est l'unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la somme de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'un cours. Appliqué à un cours, le crédit représente quarante-cinq heures consacrées par l'étudiant à la présence à un cours et au travail personnel que ce cours exige selon l'estimation de l'Université.

La durée d'un trimestre étant de quinze semaines, un crédit représente trois heures consacrées chaque semaine d'un trimestre à suivre un cours et à en étudier la matière. Il

s'ensuit que le nombre de crédits d'un cours d'un trimestre égale le tiers de la somme des heures de présence par semaine (Pr) et des heures estimées de travail personnel par semaine (Pe) correspondant à ce cours:

Cr d'un cours: $(Pr + Pe) / 3$.

Équivalence de cours

L'étudiant qui peut démontrer une connaissance de la matière d'un ou de plusieurs cours d'un programme de deuxième ou de troisième cycle pour les avoir suivis avec succès dans un autre établissement d'enseignement universitaire, peut en obtenir l'équivalence.

Une demande d'équivalence de cours doit être adressée, par écrit, au directeur du programme (ou à son représentant) qui consulte le comité d'admission et de supervision et, le cas échéant, transmet la requête au directeur du département responsable du cours.

Dispense de cours

L'étudiant qui peut démontrer une connaissance de la matière d'un cours peut en obtenir une dispense.

Dispense de scolarité

Un comité d'admission et de supervision peut accorder une dispense partielle ou totale de scolarité pour des publications ou des réalisations pertinentes.

ESSAI**Définition**

L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu d'un programme de maîtrise de type A. Il s'agit habituellement d'un travail écrit.

L'essai permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études.

Crédits appliqués à un essai

Appliqué à un essai, le crédit est l'unité qui permet à l'Université de quantifier le travail normalement exigé de l'étudiant pour mener à terme l'essai qui comporte son programme.

Un crédit équivalant à quarante-cinq heures de travail, le nombre de crédits attribués à l'essai dans un programme de formation égale donc, selon l'estimation de l'Université, le nombre total, divisé par quarante-cinq, des heures requises par l'étudiant pour effectuer, dans des conditions normales, l'ensemble des travaux dont le point d'aboutissement sera la présentation de l'essai.

Suivant l'importance de l'essai, on lui attribue un nombre de crédits allant de six à douze.

PROJET DE RECHERCHE**Définition**

Le projet de recherche est une entreprise scientifique, littéraire ou artistique portant sur un sujet à l'intérieur d'un domaine de recherche. Il fait partie d'un programme de maîtrise de type B ou de doctorat et appartient à un domaine de recherche reconnu et approuvé par l'Université et pour lequel elle dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires.

Sa présentation, pour approbation par le comité d'admission et de supervision, se fait par écrit, et comporte notamment le titre, la problématique, les objectifs, la méthodologie ainsi que les principales étapes de sa réalisation.

Crédits appliqués à la recherche

Appliqué à la recherche, le crédit est l'unité qui permet à l'Université de quantifier la somme de travail normalement exigée de l'étudiant pour mener à terme le projet de recherche qui comporte son programme de formation.

Un crédit équivalant à quarante-cinq heures de travail, le nombre de crédits attribués à la recherche dans un programme de maîtrise de type B ou de doctorat égale donc, selon l'estimation de l'Université, le nombre total, divisé par quarante-cinq, des heures requises par l'étudiant pour effectuer, dans des conditions normales, l'ensemble des travaux de recherche d'un programme de formation et dont l'aboutissement sera la présentation d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat.

ÉVALUATION DES COURS ET DES ESSAIS

Évaluation des cours (note de cours)

Quels que soient, pour un cours, les modes d'évaluation des études et leur fréquence, le professeur responsable de ce cours attribue à la fin du trimestre, une note d'appréciation du travail et des progrès accomplis par l'étudiant.

Cette note de cours est exprimée par l'une des lettres suivantes ayant la signification et la valeur numérique indiquées:

A	: excellent	= 5
B	: très bon	= 4
C	: bon	= 3
D	: passable	= 2
E	: insuffisant	= 1
F	: nul	= 0
W	: abandon avec échec	= 0
X	: abandon sans échec	
Y	: équivalence accordée	
Z	: note retardée	
M	: évaluation différée	

Les crédits correspondant à un cours sont accordés à l'étudiant lorsque la note de ce cours est A, B, C ou D. La lettre Y indique un cours dont l'étudiant est dispensé par équivalence.

Évaluation des essais

L'évaluation finale d'un essai est faite par un jury composé d'au moins deux personnes et donne lieu à une note unique lorsque le travail est terminé. Les crédits correspondants sont accordés à l'étudiant s'il obtient pour son essai une note A, B, C ou D.

Chaque comité responsable d'un programme de maîtrise de type A réglemente le mode de présentation des essais.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PROJET DE RECHERCHE

Modes de présentation des résultats

Selon le cycle d'études et la nature des disciplines, la présentation des résultats de la recherche peut prendre différentes formes dont les principales sont:

- au deuxième cycle (maîtrise de type B): le mémoire et autres formes de présentation.

Le mémoire

Le mémoire de maîtrise est l'exposé écrit des résultats d'une recherche poursuivie dans le cadre d'un programme de maîtrise de type B.

Autres formes de présentation

Dans certains domaines, avec l'accord de l'École des gradués, la présentation des résultats de la recherche poursuivie dans le cadre d'un programme de deuxième cycle peut prendre d'autres formes: présentation d'un récit, exposition d'œuvres originales, présentation d'un film, etc.

- au troisième cycle: la thèse.

La thèse

La thèse de doctorat est un exposé écrit des résultats d'une recherche originale poursuivie dans le cadre d'un programme de troisième cycle.

Règlements concernant les mémoires et les thèses

Dans la plupart des cas, la présentation des résultats d'une recherche scientifique prend la forme d'un mémoire ou d'une thèse. Elle doit être photocopiée et présentée en conformité avec des règlements très précis. Les candidats doivent se procurer à la faculté ou à l'école, la brochure *Mémoire de maîtrise* ou la brochure *Thèse de doctorat*, avant de commencer la rédaction. Ils y trouveront la réglementation en vigueur.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ÉVALUATION

Défaut de se soumettre à un contrôle d'évaluation des études

L'étudiant qui peut démontrer qu'il a été dans l'impossibilité de remettre un travail ou de se présenter à un examen oral ou écrit, a droit à un examen ou à un délai pour présenter son travail. À défaut de la preuve de son impossibilité, il se verra attribuer la note F pour ce travail ou cet examen.

Révision d'une note ou d'une évaluation

Une requête en révision d'une note ou d'une évaluation doit être adressée au directeur de département dans le cas d'une note de cours, au comité d'admission et de supervision dans le cas d'une note d'essai et au directeur de l'École des gradués dans le cas de l'évaluation d'un mémoire et d'une thèse. À cette fin, ces autorités établissent des procédures de révision qu'ils portent à la connaissance des étudiants.

Toute requête en révision d'une note de cours, d'une note d'essai ou d'une évaluation d'un travail de recherche doit être faite dans les trente jours qui suivent la date où cette note ou évaluation a été communiquée à l'étudiant. Celui-ci formule sa requête par écrit, en la motivant. Il sera donné suite à la requête le plus tôt possible et au plus tard dans les trente jours qui suivent la date de dépôt de la requête en révision.

Cours de premier cycle

L'étudiant dont le programme d'études comporte des cours de premier cycle doit, pour ces cours, se conformer au *Règlement du premier cycle*. Le comité d'admission et de supervision peut cependant imposer des exigences supplémentaires.

Fraude

Les cas de fraude ou de tentative de fraude sont traités dans le règlement de discipline de l'Université.

REMISE DES DIPLÔMES

L'Université Laval délivre les diplômes à la collation des grades qui a lieu ordinairement au mois de juin. Les titulaires qui, pour des raisons sérieuses, ne peuvent être présents, doivent en aviser le secrétaire général de l'Université au moment de la convocation.

À la demande de l'intéressé, l'École des gradués peut seule certifier ou faire certifier par le secrétaire général une attestation du grade avant que le diplôme n'ait été de fait délivré officiellement, à condition que le comité d'admission et de supervision ait fait connaître sa décision. En aucun cas, cette attestation ne pourra être rétroactive à la date où cette décision finale a été prise.

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES

PROGRAMMES OFFERTS PAR L'UNIVERSITÉ

Choix d'un programme

L'étudiant qui désire entreprendre des études de maîtrise peut s'inscrire à l'un des programmes que l'Université Laval offre dans quelque soixante-dix domaines d'études. Il pourra encore choisir entre le cheminement de type A centré sur les cours et un essai et le cheminement de type B centré sur les travaux de recherche. Au niveau du doctorat, l'Université Laval offre le choix de soixante-dix programmes et plus, dont plusieurs multidisciplinaires.

L'étudiant peut présenter sa candidature à plus d'un programme en déterminant son ordre de choix. Il recevra dans l'ordre de ses choix une réponse à sa demande d'admission de la part de chacun des comités qui jugera de son aptitude à s'inscrire à l'un des programmes de sa compétence. Il ne pourra cependant s'inscrire qu'à un seul programme.

Obligation de l'inscription

L'étudiant admis à un programme de deuxième cycle ou de troisième cycle doit, sans faute, s'inscrire au début de chacun des trimestres d'automne et d'hiver ou procéder à une interruption temporaire officielle de ses études.

Conditions de poursuite d'un programme de deuxième ou de troisième cycle

Les conditions de poursuite d'un programme sont basées sur la promotion par cours ainsi que sur la poursuite satisfaisante de l'essai ou du travail de recherche proprement dit.

À la fin de chaque trimestre, et à tout le moins une fois par année, le comité d'admission et de supervision révisé le dossier de chaque candidat.

Après avoir examiné le dossier et consulté le directeur de recherche ou le conseiller, le comité avise l'étudiant qu'il peut continuer son programme, qu'il est admis conditionnellement à le poursuivre ou qu'il en est exclu. Selon le cas, le comité précise les conditions de la poursuite du programme ou donne les raisons de l'exclusion. Un étudiant exclu d'un programme donné de deuxième ou de troisième cycle ne peut y être par la suite admis de nouveau. Il peut cependant, aux conditions habituelles, être admis à tout autre programme.

Abandon d'un programme

L'étudiant qui désire abandonner définitivement un programme peut le faire en tout temps en remplissant un formulaire *Avis de départ* qu'il remet au directeur du programme (ou à son représentant) qui avise les personnes intéressées. Le dossier de l'étudiant indique qu'il y a eu abandon du programme.

L'abandon d'un programme est cependant soumis aux conditions suivantes lorsque l'étudiant est inscrit à des cours au moment où il quitte le programme:

- si l'abandon du programme est fait après la période de modification du choix de cours, mais avant la fin de la période d'abandon des cours, le dossier indique, pour chacun des cours, la lettre (X), abandon sans échec;
- si l'abandon du programme est fait après la période accordée pour l'abandon des cours, le dossier indique, pour chacun des cours, qu'il y a eu abandon avec échec (W) à moins que l'étudiant ne fasse la preuve auprès du Comité d'admission et de supervision qu'il abandonne son programme pour des motifs impérieux, auquel cas le dossier indique la lettre (X), abandon sans échec.

L'étudiant qui, sans y être autorisé formellement par le Comité d'admission et de supervision, suspend ses études durant trois trimestres consécutifs est considéré de droit comme ayant abandonné son programme sans avis. Le dossier de l'étudiant est fermé avec mention abandon du programme.

Réadmission à un programme de deuxième ou de troisième cycle

L'étudiant qui a abandonné, avec avis, un programme de deuxième ou de troisième cycle, peut subséquemment reprendre la poursuite du même programme aux conditions suivantes:

- il doit faire une nouvelle demande d'admission, s'il s'est absenté de l'Université durant douze mois consécutifs ou plus;
- il doit s'inscrire au début d'un trimestre en tenant compte des cours abandonnés et du projet de recherche interrompu, le cas échéant;
- il conserve les crédits et les notes de cours obtenus précédemment s'il est réadmis dans les cinq années qui suivent l'abandon;
- les crédits déjà obtenus pour le projet de recherche et les essais lui sont acquis, sauf si, dans le cas du projet de recherche, il y a eu changement.

Changement de programme

Un étudiant peut, à la suite de l'abandon d'un programme ou après avoir terminé un premier programme de deuxième ou de troisième cycle, s'inscrire à un nouveau programme de même cycle aux conditions suivantes:

- il doit faire une demande d'admission au nouveau programme;
- il doit satisfaire aux exigences du nouveau programme;
- tous les cours qu'il a déjà suivis avec succès et qui apparaissent au nouveau programme lui sont crédités. Il appartient au comité d'admission et de supervision concerné de décider quelles équivalences peuvent être accordées.

Passage à un programme de doctorat sans franchir toutes les étapes d'un programme de maîtrise

Un étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec accent sur la recherche (type B) peut être admis à un programme de doctorat dans le même champ d'études ou dans un champ d'études connexe sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, aux conditions suivantes:

- faire une demande d'admission au doctorat;
- avoir obtenu ses crédits pour tous les cours de son programme de maîtrise;
- poursuivre la même recherche (ou une recherche analogue) avec le même directeur de recherche;
- avoir été recommandé par le directeur de recherche et avoir fait la preuve, à la satisfaction du comité d'admission et de supervision, que le projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat;
- avoir fait la preuve de ses aptitudes à la satisfaction du comité qui lui impose de présenter l'état de ses travaux dans un rapport de recherche et/ou au cours d'un séminaire.

Le diplôme de maîtrise n'est pas délivré à l'étudiant qui est admis au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Toutefois, l'étudiant peut obtenir une attestation officielle des activités dont fait état son dossier de deuxième cycle.

Un étudiant qui abandonne un programme de doctorat auquel il a été admis, sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, peut se réinscrire à la maîtrise. Il doit alors se conformer aux exigences du programme de maîtrise.

Conditions d'obtention d'un diplôme

Pour recevoir de l'Université, le diplôme ou le grade sanctionnant un programme de deuxième ou de troisième cycle, un étudiant doit remplir les conditions suivantes:

- être inscrit à l'Université au moment où il dépose son mémoire ou sa thèse en vue de l'évaluation;
- avoir obtenu les crédits de cours du programme;
- avoir obtenu les crédits de l'essai dans le cas d'un programme de maîtrise de type A, ceux du mémoire dans le cas d'un programme de maîtrise de type B ou ceux de la thèse dans le cas d'un programme de doctorat;
- avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 (programme de diplôme et programme de maîtrise de type A seulement);
- avoir répondu, au jugement du comité d'admission et de supervision, aux exigences de résidence du programme;
- avoir satisfait aux exigences de présentation des résultats de son projet de recherche, y compris la soutenance de thèse dans le cas du doctorat;
- avoir, dans le cas de l'étudiant admis à un programme après des études faites en partie dans une autre université, obtenu à l'Université (sans équivalence ou dispense) au moins le dernier tiers des crédits établis pour le programme;
- avoir, dans le cas de l'étudiant admis dans un programme et autorisé à poursuivre une partie de ses études dans une autre université en vertu de l'article III-3.6 du *Règlement des deuxième et troisième cycles*, obtenu à l'Université (sans équivalence ou dispense) le tiers des crédits établis pour le programme;
- avoir satisfait aux autres exigences du programme.

Le comité d'admission et de supervision vérifie si les conditions d'obtention du grade ou du diplôme ont été remplies.

PROGRAMME D'ÉTUDES DE L'ÉTUDIANT

Programme d'études

Tel qu'il est défini à l'article II-1.4 du *Règlement des deuxième et troisième cycles*, le programme d'études de l'étudiant désigne, parmi l'ensemble des activités d'un programme de formation offert par l'Université, celles qui ont été approuvées par le comité d'admission et de supervision en vue de la formation prévue pour l'étudiant. Le programme d'études de l'étudiant comprend en particulier, les cours du programme de formation, et, le cas échéant, des activités complémentaires et, s'il y a lieu, le sujet de recherche choisi dans un des domaines de recherche couverts par son programme de formation.

Pour les études de diplôme et de maîtrise de type A, le programme d'études de l'étudiant comporte:

- l'indication de la concentration choisie par l'étudiant si le programme offert par l'Université en comporte plusieurs;
- les cours du programme de formation (CP) qui ont été choisis ainsi que le nombre de crédits qui leur est affecté s'il y a lieu;
- le nombre de crédits attribués à l'essai dont le sujet sera précisé au cours des études, s'il y a lieu;
- la liste des cours complémentaires (CC) exigés de l'étudiant et le nombre de crédits qui leur est affecté, s'il y a lieu;
- d'autres exigences, le cas échéant.

Pour les études de maîtrise de type B et de doctorat, le programme d'études de l'étudiant comporte:

- le domaine de recherche choisi par l'étudiant;
- le titre du projet de recherche;
- la description du projet de recherche;
- les cours du programme de formation (CP) qui ont été choisis ainsi que le nombre de crédits qui leur est affecté;
- la liste des cours complémentaires (CC) exigés de l'étudiant et le nombre de crédits qui leur est affecté, s'il y a lieu;
- d'autres exigences, le cas échéant.

Si le programme d'études de l'étudiant ne peut être précisé dans tous ses éléments au moment de l'admission, il doit cependant être approuvé par le comité d'admission et de supervision le plus tôt possible et, dans le cas de la maîtrise de type B, au plus tard durant le deuxième trimestre d'inscription.

Programme trimestriel d'études d'un étudiant

Établi au début de chaque trimestre, le programme trimestriel d'études d'un étudiant de deuxième ou de troisième cycle est cette partie des activités de son programme complet d'études que l'étudiant a décidé de poursuivre pendant ce trimestre. Il peut comporter des cours ainsi que des activités liées à un essai ou à un projet de recherche, le tout évalué en crédits.

L'étudiant établit ce programme d'études après avoir consulté son directeur de recherche, ou son conseiller selon le cas, et le fait approuver par le directeur du programme (ou par son représentant). Doit être approuvée de la même manière toute autre activité trimestrielle qui, bien que ne faisant pas partie du programme complet d'études de l'étudiant, oblige à une inscription.

Conseiller

À tout étudiant inscrit à un programme de diplôme ou de maîtrise de type A, le comité d'admission et de supervision, avec l'approbation du directeur du département intéressé, peut assigner un conseiller dont le rôle est d'aider l'étudiant à établir et à réaliser son programme d'études.

Les conseillers sont des membres du personnel enseignant de l'Université habilités auprès de l'École des gradués. Ils sont responsables d'un ou de plusieurs étudiants inscrits à un programme auquel ils participent par leur enseignement et leurs recherches.

Directeur de recherche

Tout étudiant, inscrit à un programme de maîtrise de type B ou à un programme de doctorat doit être suivi par un directeur de recherche. Lorsque l'étudiant n'a pas de directeur de recherche, le comité d'admission et de supervision désigne un directeur provisoire.

Le directeur de recherche aide l'étudiant à établir son projet de recherche, son programme complet d'études et ses programmes trimestriels d'études. Il supervise les travaux de recherche de l'étudiant et l'aide à résoudre les difficultés inhérentes à ses études et à sa recherche. Il lui incombe d'apprécier le travail de recherche accompli par l'étudiant et de faire rapport au comité d'admission et de supervision sur demande. Il participe à l'évaluation des mémoires et des thèses qu'il dirige.

En raison de l'importance de la relation étudiant-directeur de recherche, l'étudiant propose lui-même son directeur de recherche parmi les professeurs du domaine de recherche dans lequel il veut poursuivre ses travaux. Après avoir obtenu l'assentiment écrit du professeur, il soumet son choix à l'approbation du comité d'admission et de supervision qui consulte le directeur du département dont relève le directeur de recherche. À défaut d'un tel choix, le comité d'admission et de supervision désigne, après consultation auprès des intéressés - professeurs, étudiant, directeur du département - le directeur de recherche de l'étudiant.

Les directeurs de recherche sont des membres du personnel enseignant de l'Université habilités auprès de l'École des gradués pour diriger des travaux de recherche des étudiants. Ils ont la responsabilité d'un ou de plusieurs étudiants poursuivant des travaux de recherche dans un domaine.

Durée normale d'un programme

L'Université établit la durée normale d'un programme de formation de maîtrise et de doctorat en divisant par douze le total des crédits du programme et en arrondissant le chiffre ainsi obtenu à la valeur supérieure. Ainsi:

- la durée normale d'un programme de maîtrise de quarante-cinq ou de quarante-huit crédits est de quatre trimestres;
- la durée normale d'un programme de doctorat de quatre-vingt-dix crédits ou de quatre-vingt-seize crédits est de huit trimestres.

Temps maximal accordé à l'étudiant pour terminer son programme

Le temps maximal accordé pour terminer un programme de diplôme est de douze trimestres consécutifs (quatre ans) à partir de la première inscription.

Pour achever un programme de maîtrise, l'étudiant ne peut prendre plus de douze trimestres consécutifs (quatre ans) à partir de la première inscription, ni s'inscrire à plus de soixante crédits.

Pour achever un programme de doctorat, l'étudiant ne peut prendre plus de vingt et un trimestres consécutifs (sept ans) à partir de la première inscription, ni s'inscrire à plus de cent vingt crédits.

Toute prolongation exige l'autorisation du comité d'admission et de supervision.

Modification d'un programme d'études

Introduction

L'Université peut autoriser un étudiant à apporter des modifications à son programme d'études ou à ses programmes trimestriels d'études.

Changement de cours

L'étudiant peut modifier le choix de cours qu'il a fait dans son programme complet d'études, aux conditions suivantes:

- obtenir l'avis de son conseiller ou de son directeur de recherche;
- adresser une demande par écrit au directeur du programme (ou à son représentant);
- obtenir l'approbation de ce changement du comité d'admission et de supervision.

Abandon de cours

Toute demande d'abandon d'un cours faite au-delà de la date limite fixée par le calendrier universitaire pour les changements de cours doit être adressée au directeur de programme qui avise en conséquence.

Changement au projet de recherche

L'étudiant qui, après avoir fait approuver son projet de recherche, désire y apporter des changements importants, peut le faire aux conditions suivantes:

- obtenir l'autorisation écrite de son directeur de recherche;
- adresser une demande par écrit au directeur du programme (ou à son représentant);
- obtenir l'approbation de ce changement du comité d'admission et de supervision.

DESCRIPTION DU CADRE D'UN PROGRAMME

Changement de projet de recherche

L'étudiant qui désire abandonner un projet de recherche et en entreprendre un autre peut le faire aux conditions suivantes:

- aviser, par écrit, le directeur de recherche et le directeur du programme (ou son représentant);
- proposer, s'il y a lieu, le nom d'un autre directeur de recherche qui accepte le nouveau projet;
- obtenir l'approbation du nouveau projet de recherche du comité d'admission et de supervision.

L'étudiant qui ne se conforme pas à ces exigences doit s'en tenir à son projet initial ou se retirer.

DESCRIPTION DU CADRE D'UN PROGRAMME

MODALITÉS DE PRÉSENTATION ET DE DESCRIPTION DES PROGRAMMES DE FORMATION

Ce répertoire des programmes comporte la description des programmes de formation de deuxième et de troisième cycle offerts par l'Université. La description de chaque programme comporte, en plus, des renseignements sur le régime particulier des études auquel est astreint le candidat admis dans le programme.

Les programmes sont présentés dans l'ordre alphabétique des disciplines (ou des champs d'études).

Chaque programme est suivi d'un code descriptif de huit chiffres pour usage interne:

aa b.ccc.dd

Les deux premiers chiffres (aa) indiquent le type:

- 10 doctorat
- 11 maîtrise type A
- 12 maîtrise type B
- 70 diplôme

Le troisième (b) indique le cycle:

- 2 deuxième cycle
- 3 troisième cycle

Les trois suivants (ccc), la discipline ou le champ d'études.

Les deux derniers (dd), la sous-discipline.

Ce code descriptif est suivi, entre parenthèses, de la version du programme.

Numéro de version: le dossier de l'étudiant indique le numéro de version du programme en vigueur au moment de l'admission de l'étudiant dans le programme. Le numéro de version change lorsque certains éléments importants y sont modifiés.

La description d'un programme comporte normalement les éléments suivants, numérotés de 1 à 20. Lorsque, dans la description d'un programme donné, un numéro manque, c'est que l'élément auquel il se rapporte ne s'applique pas au programme en question.

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Pour chaque programme, sont établis des objectifs précis qui sont décrits dans le texte.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Sous cette rubrique sont regroupés les champs et domaines d'études et de recherche propres au programme. Les noms des membres du personnel enseignant habilités auprès de l'École des gradués pour diriger des travaux de recherche apparaissent dans cette liste, normalement à la suite de l'énoncé des champs et domaines de recherche.

3. GRADE

On indique sous cette rubrique le grade conféré à celui qui termine le programme.

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Le comité de programme est identifié par la discipline ou le champ d'études qui donne son nom au programme. On indique, de plus, le nom du directeur du programme.

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

On identifie ici le comité de l'École des gradués chargé de l'admission et de la supervision des étudiants ainsi que le responsable du comité qui peut être autre que le directeur du programme.

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les exigences générales d'admission à un programme sont les suivantes:

Programmes de deuxième cycle

Le grade de premier cycle dans la discipline, son équivalent ou, pour certains candidats, des études et une expérience jugées équivalentes par le comité d'admission et de supervision.

Programmes de troisième cycle

Le grade de deuxième cycle dans la discipline ou son équivalent. Lorsqu'un étudiant inscrit à la maîtrise a fait la preuve de ses aptitudes, il peut être admis à un programme de troisième cycle sans franchir toutes les étapes requises pour l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle moyennant certaines conditions. La décision relève du comité d'admission et de supervision.

Chaque programme précise ses exigences et ses conditions particulières d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. La description de chaque programme s'efforce d'être le plus explicite possible quant aux exigences et aux conditions particulières d'admission au programme.

Trimestres

Certains programmes n'acceptent de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne, tandis que d'autres acceptent aussi de nouveaux étudiants à d'autres trimestres. La description de chaque programme donne des précisions à ce sujet.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Conseiller

À tout étudiant inscrit à un programme de diplôme ou de maîtrise de type A, le comité d'admission et de supervision assigne, après consultation auprès des intéressés, un conseiller dont le rôle est d'aider l'étudiant à établir et à réaliser son programme d'études. S'il y a lieu, la description du programme précise le moment et les modalités qui régissent le choix de ce conseiller et son approbation par le comité d'admission et de supervision.

Directeur de recherche

Le candidat qui fait une demande d'admission à un programme de maîtrise de type B ou à un programme de doctorat n'est pas toujours tenu, au moment de faire sa demande, d'être fixé sur le choix de son directeur de recherche. La description du programme indique sous cette rubrique le moment et les modalités d'approbation du choix du directeur de recherche par le comité d'admission et de supervision.

Projet de recherche

Au moment de faire sa demande d'admission, le candidat a généralement une idée de son sujet de recherche, mais c'est en cours d'études que sera précisé et soumis pour approbation son projet de recherche précis, avec plan de travail et échéancier de réalisation. La description du programme donne ici des précisions sur le moment et les modalités de la présentation du projet de recherche en vue de son approbation par le comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Selon les programmes, l'un ou l'autre ou les deux cheminements suivants s'ouvrent à l'étudiant pour atteindre les objectifs de la maîtrise.

Le premier (type A) avec accent sur les cours

Ce cheminement, qu'il vise ou non des objectifs professionnels, peut être terminal ou donner accès aux études de troisième cycle.

Le deuxième (type B) avec accent sur la recherche

En principe, ce cheminement prépare plus immédiatement aux études de troisième cycle. Il peut, cependant, être terminal.

Chaque programme précise le ou les cheminements offerts à l'étudiant.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Sauf exception autorisée par le Conseil de l'Université sur la recommandation du Conseil de l'École des gradués:

- le nombre total de crédits d'un programme de diplôme de deuxième cycle est trente, attribués à des cours;
- le nombre total de crédits d'un programme de maîtrise dont le cheminement est de type A est quarante-cinq ou quarante-huit, dont au moins six et au plus douze sont attribués à un essai;
- le nombre total de crédits d'un programme de maîtrise dont le cheminement est de type B est quarante-cinq ou quarante-huit, dont au moins la moitié est attribuée au projet de recherche et au moins huit sont attribués à des cours;
- le nombre total de crédits d'un programme de doctorat est quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-seize, dont au moins les trois quarts sont attribués au projet de recherche et au moins six à des cours.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Pour estimer la durée normale d'un programme de formation, l'Université suppose que le programme est poursuivi à temps complet à raison de douze crédits par trimestre (cours et recherche) durant des trimestres consécutifs.

En conséquence, la durée normale d'un programme de maîtrise ou de doctorat s'exprime en divisant par douze le nombre total des crédits du programme et en arrondissant la fraction au chiffre supérieur.

11. COURS DU PROGRAMME

On donne, sous cette rubrique, le sigle, l'intitulé et le nombre de crédits de chaque cours que comporte le programme.

S'il y a lieu, on précise les cours qui doivent être suivis sans faute par tous les étudiants qui s'inscrivent au programme.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Tout programme de maîtrise et de doctorat comprend des exigences minimales de résidence ou de temps complet, à savoir un trimestre pour la maîtrise et trois trimestres pour le doctorat.

Certains programmes de diplôme peuvent comporter des exigences de résidence suivant les objectifs de ces programmes.

On précise ici les exigences de temps complet du programme et, le cas échéant, on donne des indications sur les espaces de travail auxquels ont accès les étudiants qui sont à temps complet ou en résidence.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Tout programme comporte des exigences d'ordre linguistique, à savoir les connaissances requises pour écrire et parler le français et celles qui sont nécessaires à la lecture d'une autre langue.

S'il y a lieu, la description du programme précise ses exigences d'ordre linguistique particulières: modalités de contrôle du degré de connaissance de la langue seconde, exigence d'une troisième langue, etc.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

S'il y a lieu, la description du programme précise dans quel délai les cours du programme doivent être terminés selon que l'étudiant est à temps complet ou à temps partiel.

De même, si le programme comporte un examen de synthèse au terme de la scolarité, on en précise ici les modalités.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

On insiste, sous cette rubrique, sur les modalités particulières d'encadrement des étudiants en recherche. Par exemple, si un étudiant au doctorat a accès à un comité de thèse, on en précise ici les modalités, etc. On donne ici également des précisions sur les modalités d'évaluation périodique trimestrielle, et au moins annuelle, faite par le comité d'admission et de supervision, etc.

Le cas échéant, on précisera ici les modalités de présentation et d'évaluation des résultats des travaux de recherche propres au programme. Pour les modalités générales de

l'évaluation terminale, il est conseillé de consulter les brochures *Mémoire de maîtrise* ou *Thèse de doctorat*.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

S'il s'agit d'un programme comportant des exigences particulières, telle l'obligation d'un stage dans une industrie ou un service, etc., elles y sont précisées.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la faculté.

S'il y a lieu, on peut, dans la description du programme, insister sur les programmes spéciaux de bourses auxquels ont accès les étudiants du programme.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le programme donne une indication des possibilités de travail rémunéré en cours d'études et fournit des possibilités qu'a l'étudiant de trouver un emploi en relation avec ses études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

S'il y a lieu, le programme fournit quelques précisions sur les unités de recherche (centre, groupe, laboratoire) auxquelles l'étudiant peut s'intégrer pour poursuivre ses travaux de recherche. Les champs d'intérêt de l'unité de recherche concernée, le nombre de professeurs et d'étudiants qu'elle regroupe ainsi que le nom du responsable à qui l'on peut s'adresser pour information sont normalement indiqués.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Chaque fois que la chose est possible, on donne à titre indicatif, les principales perspectives d'emploi qui s'ouvrent à l'étudiant qui a terminé le programme avec succès.

LISTE DES PROGRAMMES DES DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

Type	Code descriptif	Programmes	Crédits				Total
			Cours	Essai	Mémoire	Thèse	
FACULTÉ DES ARTS							
COMMUNICATION PUBLIQUE							
11	2.571.01	Maîtrise (type A)	40	8	-	-	48
MUSIQUE							
11	2.112.60	Maîtrise (type A) Interprétation	42	6	-	-	48
11	2.112.91	Maîtrise (type A) Didactique instrumentale	42	6	-	-	48
12	2.112.14	Maîtrise (type B) Composition	24	-	24	-	48
12	2.112.21	Maîtrise (type B) Musicologie	24	-	24	-	48
12	2.112.31	Maîtrise (type B) Éducation musicale	24	-	24	-	48
10	3.112.01	Doctorat	6	-	-	84	90
FACULTÉ DE DROIT							
DROIT							
11	2.541.01	Maîtrise (type A)	36	9	-	-	45
12	2.541.01	Maîtrise (type B)	18	-	27	-	45
10	3.541.01	Doctorat	-	-	-	90	90
DROIT NOTARIAL							
70	2.541.05	Diplôme de deuxième cycle	43	-	-	-	43
FACULTÉ DE FORESTERIE ET DE GÉOMATIQUE							
SCIENCES DU BOIS							
12	2.367.01	Maîtrise (type B)	12	-	33	-	45
10	3.367.01	Doctorat	6	-	-	84	90
SCIENCES FORESTIÈRES							
11	2.365.13	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45
12	2.365.13	Maîtrise (type B)	12	-	33	-	45
10	3.365.13	Doctorat	6	-	-	84	90
SCIENCES GÉODÉSIQUES							
11	2.361.01	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45
12	2.361.01	Maîtrise (type B)	16	-	29	-	45
10	3.361.01	Doctorat	10	-	-	80	90
FACULTÉ DES LETTRES							
ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE							
12	2.119.01	Maîtrise (type B)	18	-	30	-	48
10	3.119.01	Doctorat	12	-	-	108	120
ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES							
12	2.515.01	Maîtrise (type B)	18	-	30	-	48
10	3.515.01	Doctorat	12	-	-	108	120
ÉTUDES ANCIENNES							
12	2.120.01	Maîtrise (type B)	12	-	33	-	45
10	3.120.01	Doctorat	6	-	-	114	120
ÉTUDES FRANÇAISES (NON-FRANCOPHONES)							
11	2.135.01	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45

Type	Code descriptif	Programmes	Crédits				
			Cours	Essai	Mémoire	Thèse	Total
GÉOGRAPHIE							
12	2.501.01	Maîtrise (type B)	20	-	30	-	50
10	3.501.01	Doctorat	12	-	-	78	90
HISTOIRE							
11	2.511.01	Maîtrise (type A)	36	12	-	-	48
12	2.511.01	Maîtrise (type B)	18	-	30	-	48
10	3.511.01	Doctorat	15	-	-	105	120
HISTOIRE DE L'ART							
12	2.105.01	Maîtrise (type B)	18	-	30	-	48
LINGUISTIQUE							
11	2.121.01	Maîtrise (type A)	30	18	-	-	48
12	2.121.01	Maîtrise (type B)	15	-	33	-	48
10	3.121.01	Doctorat	6	-	-	114	120
LITTÉRATURE FRANÇAISE							
12	2.133.21	Maîtrise (type B)	18	-	27	-	45
10	3.133.21	Doctorat	12	-	-	108	120
LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE							
12	2.134.34	Maîtrise (type B)	18	-	27	-	45
10	3.134.34	Doctorat	12	-	-	108	120
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE							
12	2.127.01	Maîtrise (type B)	18	-	27	-	45
10	3.127.01	Doctorat	12	-	-	108	120
LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE							
12	2.132.01	Maîtrise (type B)	15	-	30	-	45
10	3.132.01	Doctorat	12	-	-	108	120
MUSÉOLOGIE							
70	2.106.05	Diplôme de deuxième cycle	30	-	-	-	30
TERMINOLOGIE ET TRADUCTION							
11	2.171.01	Maîtrise (type A)	30	18	-	-	48
FACULTÉ DE MÉDECINE							
BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE (Médecine)							
12	2.412.04	Maîtrise (type B)	12	-	36	-	48
10	3.412.04	Doctorat	6	-	-	90	96
MÉDECINE EXPÉRIMENTALE							
12	2.404.01	Maîtrise (type B)	8	-	40	-	48
10	3.404.01	Doctorat	6	-	-	90	96
MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE (Médecine)							
12	2.413.04	Maîtrise (type B)	12	-	36	-	48
10	3.413.04	Doctorat	6	-	-	90	96

Type	Code descriptif	Programmes	Crédits				Total
			Cours	Essai	Mémoire	Thèse	
NEUROBIOLOGIE							
12	2.424.01	Maîtrise (type B)	8	-	40	-	48
10	3.424.01	Doctorat	10	-	-	86	96
PHYSIOLOGIE-ENDOCRINOLOGIE							
12	2.431.04	Maîtrise (type B)	8	-	40	-	48
10	3.431.04	Doctorat	6	-	-	90	96
SANTÉ AU TRAVAIL							
70	2.440.05	Diplôme de deuxième cycle	30	-	-	-	30
SANTÉ COMMUNAUTAIRE							
11	2.406.01	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE							
PHILOSOPHIE							
12	2.521.01	Maîtrise (type B)	12	-	33	-	45
10	3.521.01	Doctorat	12	-	-	78	90
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION							
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION							
70	2.551.05	Diplôme de deuxième cycle	36	-	-	-	36
11	2.551.01	Maîtrise (type A) - Plan A	60	-	-	-	60
11	2.551.02	Maîtrise (type A) - Plan B	45	15	-	-	60
10	3.551.01	Doctorat	21	-	-	87	108
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION							
BIOLOGIE VÉGÉTALE							
11	2.350.11	Maîtrise (type A)	42	6	-	-	48
12	2.350.11	Maîtrise (type B)	13	-	35	-	48
10	3.350.11	Doctorat	10	-	-	86	96
ÉCONOMIE RURALE							
11	2.349.31	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45
12	2.349.31	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
GÉNIE RURAL							
12	2.344.01	Maîtrise (type B)	12	-	36	-	48
MICROBIOLOGIE							
12	2.351.01	Maîtrise en microbiologie agricole (type B) (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)	12	-	36	-	48
10	3.351.01	Doctorat en microbiologie (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)	6	-	-	90	96
NUTRITION							
12	2.439.01	Maîtrise (type B)	15	-	33	-	48
SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS							
11	2.346.01	Maîtrise (type A)	42	6	-	-	48
12	2.346.01	Maîtrise (type B)	12	-	36	-	48
10	3.346.01	Doctorat	10	-	-	80	90

Type	Code descriptif	Programmes	Crédits				
			Cours	Essai	Mémoire	Thèse	Total
SOLS							
11	2.343.01	Maîtrise (type A)	42	6	-	-	48
12	2.343.01	Maîtrise (type B)	12	-	36	-	48
10	3.343.01	Doctorat	9	-	-	81	90
ZOOTECHE							
11	2.345.01	Maîtrise (type A)	42	6	-	-	48
12	2.345.01	Maîtrise (type B)	12	-	36	-	48
10	3.345.01	Doctorat	20	-	-	76	96
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION							
ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES							
11	2.565.01	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
12	2.565.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.565.01	Doctorat	21	-	-	69	90
DIDACTIQUE							
70	2.564.05	Diplôme de deuxième cycle (didactique au primaire)	30	-	-	-	30
11	2.564.01	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45
12	2.564.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.564.01	Doctorat	21	-	-	69	90
MESURE ET ÉVALUATION (Éducation)							
11	2.569.01	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45
12	2.569.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.569.01	Doctorat	21	-	-	69	90
PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE LA SANTÉ							
11	2.660.41	Maîtrise (type A)	37	8	-	-	45
PSYCHOPÉDAGOGIE							
70	2.563.05	Diplôme de deuxième cycle	30	-	-	-	30
11	2.563.01	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45
12	2.563.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.563.01	Doctorat	21	-	-	69	90
SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE							
11	2.395.01	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
12	2.395.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.395.01	Doctorat	18	-	-	102	120
SCIENCES DE L'ORIENTATION							
11	2.568.01	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
12	2.568.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.568.01	Doctorat	21	-	-	69	90
TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT							
11	2.567.01	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
12	2.567.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.567.01	Doctorat	21	-	-	69	90

Type	Code descriptif	Programmes	Crédits				Total
			Cours	Essai	Mémoire	Thèse	
FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE							
BIOCHIMIE (Sciences)							
12	2.212.01	Maîtrise (type B)	8	-	40	-	48
10	3.212.01	Doctorat	6	-	-	90	96
BIOLOGIE							
12	2.211.01	Maîtrise (type B)	12	-	48	-	60
10	3.211.01	Doctorat	6	-	-	114	120
CHIMIE							
12	2.214.01	Maîtrise (type B)	6	-	54	-	60
10	3.214.01	Doctorat	8	-	-	92	100
GÉNIE CHIMIQUE							
12	2.314.01	Maîtrise (type B)	14	-	31	-	45
10	3.314.01	Doctorat	6	-	-	94	100
GÉNIE CIVIL							
11	2.339.01	Maîtrise (type A)	30	15	-	-	45
12	2.339.01	Maîtrise (type B)	15	-	30	-	45
10	3.339.01	Doctorat	6	-	-	99	105
GÉNIE ÉLECTRIQUE							
12	2.334.01	Maîtrise (type B)	13	-	32	-	45
10	3.334.01	Doctorat	9	-	-	81	90
GÉNIE INDUSTRIEL							
70	2.337.05	Diplôme de deuxième cycle	30	-	-	-	30
GÉNIE MÉCANIQUE							
12	2.336.01	Maîtrise (type B)	12	-	33	-	45
10	3.336.01	Doctorat	9	-	-	99	108
GÉOLOGIE							
11	2.215.01	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45
12	2.215.01	Maîtrise (type B)	12	-	33	-	45
10	3.215.01	Doctorat	6	-	-	84	90
INFORMATIQUE							
12	2.326.01	Maîtrise (type B)	18	-	30	-	48
MATHÉMATIQUES							
11	2.221.01	Maîtrise (type A)	36	12	-	-	48
12	2.221.01	Maîtrise (type B)	24	-	24	-	48
10	3.221.01	Doctorat	12	-	-	78	90
MÉTALLURGIE							
12	2.317.01	Maîtrise (type B)	15	-	30	-	45
10	3.317.01	Doctorat	6	-	-	94	100

Type	Code descriptif	Programmes	Crédits				Total
			Cours	Essai	Mémoire	Thèse	
MICROBIOLOGIE							
12	2.213.01	Maîtrise en microbiologie (type B) (Sciences et génie)	8	-	40	-	48
10	3.213.01	Doctorat en microbiologie (Sciences et génie)	6	-	-	90	96
MINES							
12	2.318.01	Maîtrise (type B)	15	-	30	-	45
10	3.318.01	Doctorat	6	-	-	94	100
PHYSIQUE							
12	2.232.01	Maîtrise (type B)	9	-	39	-	48
10	3.232.01	Doctorat	15	-	-	105	120
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES							
ANALYSE DES POLITIQUES							
11	2.533.02	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
ANTHROPOLOGIE							
11	2.531.01	Maîtrise (type A)	42	6	-	-	48
12	2.531.01	Maîtrise (type B)	24	-	24	-	48
10	3.531.01	Doctorat	18	-	-	78	96
ÉCONOMIQUE							
11	2.532.01	Maîtrise (type A)	27	18	-	-	45
12	2.532.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.532.01	Doctorat	24	-	-	72	96
PSYCHOLOGIE							
11	2.525.01	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
12	2.525.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
12	2.525.11	Maîtrise (type B)	15	-	30	-	45
10	3.525.01	Doctorat	30	-	-	90	120
RELATIONS INDUSTRIELLES							
11	2.534.01	Maîtrise (type A)	36	9	-	-	45
12	2.534.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.534.01	Doctorat	15	-	-	75	90
RELATIONS INTERNATIONALES							
11	2.540.01	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
SCIENCE POLITIQUE							
11	2.533.01	Maîtrise (type A)	36	12	-	-	48
12	2.533.01	Maîtrise (type B)	24	-	24	-	48
10	3.533.01	Doctorat	24	-	-	72	96
SERVICE SOCIAL							
11	2.539.01	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
12	2.539.01	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.539.01	Doctorat	18	-	-	72	90

Type	Code descriptif	Programmes	Crédits				
			Cours	Essai	Mémoire	Thèse	Total
SOCIOLOGIE							
12	2.535.01	Maîtrise (type B)	24	-	24	-	48
10	3.535.01	Doctorat	16	-	-	80	96
FACULTÉ DE THÉOLOGIE							
THÉOLOGIE							
70	2.582.05	Diplôme de deuxième cycle	30	-	-	-	30
11	2.582.03	Maîtrise (type A)	39	6	-	-	45
12	2.582.03	Maîtrise (type B)	21	-	24	-	45
10	3.582.01	Doctorat	6	-	-	84	90
ÉCOLE D'ARCHITECTURE							
ARCHITECTURE							
11	2.307.01	Maîtrise (type A)	33	12	-	-	45
12	2.307.01	Maîtrise (type B)	15	-	30	-	45
ÉCOLE DE PHARMACIE							
PHARMACIE							
12	2.428.01	Maîtrise (type B)	12	-	48	-	60
10	3.428.01	Doctorat	6	-	-	84	90
PHARMACIE D'HÔPITAL							
70	2.428.05	Diplôme de deuxième cycle	45	-	-	-	45
ÉCOLE DES GRADUÉS							
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL							
11	2.509.01	Maîtrise (type A)	54	6	-	-	60
12	2.509.01	Maîtrise (type B)	30	-	30	-	60
DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ							
70	2.508.05	Diplôme de deuxième cycle	30	-	-	-	30
NUTRITION							
10	3.439.01	Doctorat	6	-	-	114	120
SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION							
12	2.523.01	Maîtrise (type B)	15	-	30	-	45
ÉCOLE DES SCIENCES INFIRMIÈRES							
SCIENCES INFIRMIÈRES							
70	2.407.05	Diplôme de deuxième cycle	30	-	-	-	30

DESCRIPTION DES PROGRAMMES



ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES

MAÎTRISE — Type A: 11 2.565.01 (version 002)
Type B: 12 2.565.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif général l'acquisition de connaissances et d'attitudes propres au développement d'une compétence professionnelle et d'habiletés de recherche en administration et politique scolaires.

Selon le cheminement suivi (type A ou type B), l'insistance sera mise sur l'un ou l'autre des ensembles d'objectifs qui suivent:

Pour le type A, le programme devrait rendre les étudiants aptes à:

- analyser les fondements sociaux de l'éducation, les relations qui existent entre le système d'éducation et le contexte économique, politique et culturel de la collectivité dans laquelle il s'inscrit;
- analyser et résoudre des problèmes de planification et de gestion en éducation;
- exercer des fonctions de supervision et de direction aux divers paliers de l'administration du système d'éducation;
- approfondir de façon plus particulière les problèmes de gestion propres à un niveau ou à un secteur du système d'éducation ou encore à un domaine particulier de l'administration de l'éducation;
- utiliser la démarche de la recherche en administration scolaire et à évaluer d'une façon critique les politiques scolaires et les pratiques de gestion en éducation.

Pour le type B, le programme devrait rendre les étudiants aptes à:

- appliquer au champ d'études choisi les méthodologies et les modèles d'analyse des sciences sociales;
- analyser les caractéristiques propres au système scolaire des points de vue social, politique, économique et culturel;
- développer leurs capacités de conceptualisation, d'évaluation et de critique des produits du système scolaire;
- faire de la recherche dans le champ d'études choisi par l'étudiant.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Organisation scolaire, gestion, supervision, planification
 Claudine Baudoux, Claude Deblois, Miala Diambomba, Jean-Yves Drolet, Jean Moisset, Jean Plante, Marcel Robert

Analyse et évaluation des politiques éducatives
 Antoine Baby, Pierrette Bouchard, Renée Cloutier, Roland Ouellet, Claude Trottier

Économie de l'éducation
 Miala Diambomba, Jean Moisset

Éducation et développement
 Miala Diambomba, Roland Ouellet

Changement en éducation, réforme scolaire au Québec, éducation comparée
 Pierre-W. Bélanger, Renée Cloutier, Alain Massot, Lucien Morin, Marcel Robert, Arthur Tremblay (professeur associé)

Insertion socioprofessionnelle et enseignement professionnel
 Antoine Baby, Renée Cloutier, Miala Diambomba, Claude Trottier

Enseignement supérieur
 Pierre-W. Bélanger, Claudine Baudoux, Renée Cloutier, Lucien Morin, Marcel Robert

Féminisme, éducation sexuelle
 Claudine Baudoux, Pierrette Bouchard, Renée Cloutier

Méthodologie de la recherche
 Pierre-W. Bélanger, Alain Massot, Roland Ouellet, Claude Trottier

Aspects sociaux et organisationnels des nouvelles technologies en éducation: micro-informatique; télématique
 Antoine Baby, Alain Massot, Marcel Robert

Histoire de l'éducation
 Lucien Morin

Philosophie de l'éducation
 Lucien Morin

Sociologie de l'éducation
 Antoine Baby, Pierre-W. Bélanger, Renée Cloutier, Alain Massot, Roland Ouellet, Claude Trottier

Sociologie de la jeunesse, sociologie de la famille
 Antoine Baby, Pierre-W. Bélanger, Renée Cloutier

Politique et éducation
 Pierrette Bouchard, Raymond G. Laliberté

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Administration et politique scolaires
 Directeur: Claude Trottier

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Administration et politique scolaires
 Responsable: Claude Trottier

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Sont admissibles au programme, les titulaires d'un baccalauréat en éducation, en sciences de l'administration ou en sciences sociales, ou équivalent. De plus, les candidats doivent avoir conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5 à titre de scolarité reconnue comme base d'admission.

Dans le cas de la maîtrise de type A, le diplôme sur lequel s'appuie la demande d'admission doit comprendre au moins trois crédits dont le contenu est équivalent à celui du cours "Analyse sociale de l'éducation" (ADS-14865). À défaut de satisfaire à cette exigence, l'étudiant pourrait se voir imposer ce cours à titre de scolarité complémentaire.

Dans le cas de la maîtrise de type B, le diplôme sur lequel s'appuie la demande d'admission doit comprendre au moins six crédits dont le contenu est équivalent à celui des cours d'introduction. À défaut de satisfaire à cette exigence, l'étudiant pourrait se voir imposer six crédits complémentaires choisis parmi les cours d'introduction au programme.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, lettres de recommandation de personnes compétentes à le juger), le candidat doit présenter un curriculum vitae détaillé de même qu'un texte dans lequel il énonce les objectifs visés en poursuivant des études de maîtrise en administration et politique scolaires, il doit indiquer la concentration choisie (planification et gestion de l'éducation ou sciences sociales appliquées à l'éducation), et préciser le thème qu'il se propose de traiter dans son essai ou son mémoire.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier que le candidat a présenté ainsi que des ressources du Département d'administration et politique scolaires.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**Conseiller**

L'étudiant inscrit au cheminement de type A devra, au moment de son admission ou au plus tard au moment de son inscription, choisir, à partir de la liste des professeurs du Département, celui qui jouera le rôle de conseiller qui est d'aider l'étudiant à établir et à réaliser son programme d'études. À défaut de satisfaire à cette disposition, le comité lui assignera un conseiller après avoir pris entente avec les intéressés.

Directeur de recherche

Le candidat inscrit au cheminement de type B devra normalement être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de son admission. Cependant, pour le candidat qui serait dans l'impossibilité de faire cette démarche, le comité lui assignera, après consultation des intéressés, un directeur de recherche.

Projet de recherche

Avant de présenter une demande d'admission, le candidat inscrit au cheminement de type B doit prendre contact avec un professeur du Département d'administration et politique scolaires; lui exposer les grandes lignes de son projet et obtenir son acceptation comme directeur de recherche. De plus, le plus tôt possible après son admission ou au plus tard à la fin de son second trimestre, le projet de l'étudiant ainsi que le plan de travail et son échéancier de réalisation doivent être déposés au Comité d'admission et de supervision après approbation du directeur de recherche.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	39 crédits
Essai	6 crédits
Type B	
Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Pour l'étudiant à temps complet, ce programme a une durée normale de quatre trimestres. Pour l'étudiant à temps partiel, ce programme doit se réaliser dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS D'INTRODUCTION AU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ADS -61960	3	INTRODUCTION A L'ECONOMIQUE DE L'EDUCATION* M. Diambomba, J. Moisset
ADS -64227	3	INTRODUCTION A L'ANALYSE POLITIQUE DE L'EDUCATION P. Bouchard, G.-R. Laliberté
ADS -64231	3	INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION R. Cloutier, C. Trottier
ADS -64283	3	INTRODUCTION A L'ADMINISTRATION SCOLAIRE J.J. Moisset, C. Deblois, M. Robert

COURS DE LA CONCENTRATION SCIENCES SOCIALES DE L'ÉDUCATION

ADS -61610	3	ASPECTS ECONOMIQUES DE L'EDUCATION* M. Diambomba, J.J. Moisset
ADS -62962	3	THEORIES SOCIOLOGIQUES ET EDUCATION* Groupe de professeurs
ADS -63269	3	RECHERCHES EN ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES* P.W. Bélanger, A. Massot
ADS -64233	3	EDUCATION, SOCIETE CIVILE ET SOCIETE POLITIQUE G.R. Laliberté

COURS DE LA CONCENTRATION PLANIFICATION ET GESTION DE L'ÉDUCATION

ADS -61612	3	LA PLANIFICATION EN EDUCATION J. Moisset, M. Diambomba
ADS -62800	3	PERS. THÉO. ET RECH. EN ADS. M. Robert, C. Deblois
ADS -63279	3	EVALUATION DES POLITIQUES EDUCATIVES* R. Cloutier, C. Trottier
ADS -64232	3	DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE C. Deblois, M. Robert, C. Baudoux

COURS À OPTION

ADS -60232	3	CRITIQUE DES SYSTEMES SCOLAIRES* A. Massot
ADS -61073	3	ANALYSE DES REFORMES: CHANGEMENT ET INNOVATION* P.-W. Bélanger, M. Robert
ADS -61477	3	SOCIO. DE LA JEUNESSE: OUEST. SPEC.* A. Baby
ADS -61607	3	STRATEGIES DE CHANGEMENT M. Robert
ADS -62805	3	LE SYNDICALISME EN EDUCATION G.-R. Laliberté, A. Baby
ADS -62810	3	GESTION DES RESS. HUM. EN EDUC. J. Moisset, M. Diambomba
ADS -63257	3	FINANCEMENT DE L'EDUCATION M. Diambomba, J. Moisset
ADS -63260	3	FEMMES, ECOLE ET SOCIETE R. Cloutier
ADS -63268	3	TELEMATIQUE ET EDUCATION A. Massot
ADS -63280	3	SEMINAIRE SUR LE PROJET EDUCATIF G.-R. Laliberté, R. Ouellet

ADS -63848	3	POUVOIR ET SEXUALITE P. Bouchard
ADS -63908	3	EFFETS DE L'ECOLE SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE R. Ouellet
ADS -64127	3	SEMINAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR R. Cloutier
ADS -64137	3	SEMINAIRE D'AUTEUR
ADS -64228	3	FEMMES ET GESTION EN EDUCATION C. Baudoux
ADS -64229	3	EDUCATION ET DEVELOPPEMENT M. Diambomba
ADS -64287	3	EVALUATION ET SUPERVISION PEDAGOGIQUE C. Baudoux

COURS DE MÉTHODES DE RECHERCHE

ADS -64230	3	METHODES DE RECHERCHE R. Ouellet
------------	---	-------------------------------------

COURS DE LECTURE ET SUJETS SPÉCIAUX

ADS -61920	1	COURS DE LECTURE
ADS -61921	2	COURS DE LECTURE
ADS -61922	3	COURS DE LECTURE
ADS -62290	1	SUJETS SPECIAUX*
ADS -62291	3	SUJETS SPECIAUX*
ADS -62292	3	SUJETS SPECIAUX (ADMINISTRATION SCOLAIRE)*
ADS -62293	3	SUJETS SPECIAUX
ADS -62294	3	SUJETS SPECIAUX

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Les candidats admis au cheminement de type B (recherche) devront effectuer une résidence d'au moins un trimestre (hiver ou automne).

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant choisit l'une des deux concentrations suivantes:

**SCIENCES SOCIALES DE L'ÉDUCATION
PLANIFICATION ET GESTION DE L'ÉDUCATION**

Dans chacune de ces concentrations l'étudiant peut choisir soit le cheminement A (avec accent sur les cours), soit le cheminement B (avec accent sur la recherche).

Les composantes du programme de type A sont les suivantes:

- 9 crédits dans les cours D'INTRODUCTION AU PROGRAMME incluant OBLIGATOIREMENT le cours D'INTRODUCTION À L'ADMINISTRATION SCOLAIRE;
- 3 crédits dans les cours MÉTHODES DE RECHERCHE en administration et politique scolaires;
- 9 crédits dans les cours de la concentration choisie;
- 18 crédits que l'étudiant choisit de la façon suivante: 3 crédits dans les cours de l'autre concentration et 15 crédits de cours pertinents au cheminement de l'étudiant.*

Les composantes du programme de type B sont les suivantes:**

- 9 crédits dans les cours de la concentration choisie;
- 3 crédits dans les cours MÉTHODES DE RECHERCHE en administration et politique scolaires;
- 9 crédits de cours pertinents au domaine de spécialisation ou de recherche.*

* Il s'agit principalement ici de tout autre cours du programme, mais aussi de tout cours d'un autre département ou d'une autre faculté jugé pertinent par l'étudiant et par le directeur de recherche ou le conseiller de l'étudiant pour la poursuite de sa formation ou de son travail de mémoire ou d'essai.

** L'étudiant admis dans le programme est présumé connaître et comprendre les éléments de base de la planification et des systèmes de gestion propres au système éducatif québécois, tant aux différents niveaux qu'en regard de différentes politiques générales. Un étudiant qui n'aurait pas cette connaissance et cette compréhension pourrait combler cette lacune en s'inscrivant au cours INTRODUCTION À L'ADMINISTRATION SCOLAIRE.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le nombre de crédits attribués à la recherche est de 6 pour le cheminement de type A et de 24 pour le cheminement de type B.

Le Comité privilégie l'inscription des étudiants aux séminaires de recherche où, avec une équipe de chercheurs, l'étudiant élabore son projet d'essai ou de mémoire, en discute et le fait progresser.

Le mode de présentation des résultats de l'essai (cheminement de type A) est multiple: rapport de recherche, projet de consultations, contribution à la solution de problèmes du milieu, synthèse de recherches, etc. L'essai est évalué par deux examinateurs et la note finale est établie à partir des notes attribuées par les membres du jury.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche (cheminement de type B) est le mémoire. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau du vice-doyen à la recherche de la faculté.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'administration et politique scolaires offre chaque année aux étudiants à temps complet plusieurs postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche (10 heures par semaine). De plus, les projets de recherche des professeurs (individuels ou en équipe) du département offrent la possibilité de postes d'auxiliaires de recherche.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon son domaine de recherche, l'étudiant peut envisager la possibilité de s'intégrer à des projets de recherche en cours. Ces projets ont un rapport dans certains cas avec les séminaires de recherche.

L'étudiant peut obtenir des précisions sur les équipes de recherche et les projets en cours en se procurant le document *Domaines de spécialisation des professeurs du Département d'administration et politique scolaires* au secrétariat des programmes.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'administration scolaire et la recherche pour le compte des organismes gouvernementaux et privés constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.565.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Au terme de son programme de doctorat, l'étudiant devrait:

- faire preuve de connaissances articulées en éducation comme champ d'études;
- connaître et appliquer au domaine de spécialisation choisi les méthodologies et modèles d'analyse appropriés;
- avoir développé une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique des processus et des produits du système scolaire;
- pouvoir contribuer à la production de connaissances;
- pouvoir poursuivre de façon autonome des recherches originales.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Organisation scolaire, gestion, supervision, planification
Claudine Baudoux, Claude Deblois, Miala Diambomba, Jean-Yves Drolet, Jean Moisset, Jean Plante, Marcel Robert

Analyse et évaluation des politiques éducatives

Antoine Baby, Pierrette Bouchard, Renée Cloutier, Roland Ouellet, Claude Trotter

Économie de l'éducation

Miala Diambomba, Jean Moisset

Éducation et développement

Miala Diambomba, Roland Ouellet

Changement en éducation, réforme scolaire au Québec, éducation comparée

Pierre-W. Bélanger, Renée Cloutier, Alain Massot, Lucien Morin, Marcel Robert, Arthur Tremblay (professeur associé)

Insertion socioprofessionnelle et enseignement professionnel

Antoine Baby, Renée Cloutier, Miala Diambomba, Claude Trotter

Enseignement supérieur

Claudine Baudoux, Pierre-W. Bélanger, Renée Cloutier, Lucien Morin, Marcel Robert

Féminisme, éducation sexuelle

Claudine Baudoux, Pierrette Bouchard, Renée Cloutier

Méthodologie de la recherche

Pierre-W. Bélanger, Alain Massot, Roland Ouellet, Claude Trotter

Aspects sociaux et organisationnels des nouvelles technologies en éducation: micro-informatique; télématique

Antoine Baby, Alain Massot, Marcel Robert

Histoire de l'éducation

Lucien Morin

Philosophie de l'éducation

Lucien Morin

Sociologie de l'éducation

Antoine Baby, Pierre-W. Bélanger, Renée Cloutier, Alain Massot, Roland Ouellet, Claude Trotter

Sociologie de la jeunesse, sociologie de la famille

Antoine Baby, Pierre-W. Bélanger, Renée Cloutier

Politique et éducation

Pierrette Bouchard, Raymond G. Laliberté

3. GRADE

Philosophias doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Administration et politique scolaires

Directeur: Claude Trotter

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Administration et politique scolaires

Responsable: Claude Trotter

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Admissibilité

Être titulaire d'une maîtrise en éducation, en sciences sociales ou en sciences de l'administration, ou d'un diplôme jugé équivalent. De plus, est aussi admissible le candidat qui aurait une expérience jugée équivalente et qui fait la preuve dans un texte déjà écrit de sa capacité de concevoir et de réaliser un projet équivalent à une maîtrise. Certains candidats peuvent se voir imposer une scolarité probatoire ou être admis à un trimestre d'essai (12 crédits de cours). À la fin du trimestre d'essai, le Comité d'admission et de supervision se prononcera sur la poursuite du programme.

Exigences particulières d'admission

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire, lettres de recommandation de personnes compétentes à le juger), le candidat doit présenter avec sa demande d'admission un curriculum vitae détaillé de même qu'un texte dans lequel il énonce les objectifs visés en poursuivant des études de doctorat en administration et politique scolaires; il doit indiquer la concentration choisie (sciences sociales de l'éducation, planification et gestion de l'éducation), et préciser son avant-projet de recherche (problème qu'il se propose d'analyser et orientations générales de sa démarche).

Un candidat ne peut être admis au doctorat que si un professeur du Département d'administration et politique scolaires a accepté de diriger sa thèse de doctorat. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission. Le candidat de l'extérieur, qui ne connaît aucun professeur du Département spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de doctorat, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser au comité en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser. Ce dernier fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

Trimestres d'admission

Le programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (dossier scolaire, lettres de recommandation de personnes aptes à le juger, curriculum vitae, texte sur les objectifs visés et avant-projet de recherche).

De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs et domaines d'études et de recherche des professeurs du Département d'administration et politique scolaires.

Enfin, l'admission dépend de la disponibilité des professeurs pour ce qui est de recevoir de nouveaux étudiants. Aucun étudiant n'est admis sans directeur de recherche. Advenant le cas où un étudiant ne puisse entrer en contact avec un professeur avant son admission, c'est donc à partir des indications fournies avec la demande d'admission que le Comité d'admission et de supervision dirige le candidat vers un éventuel directeur de recherche. Le candidat peut lui-même faire des suggestions.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de sa demande d'admission, le candidat doit préciser dans son avant-projet de recherche le thème qu'il se propose de traiter dans son projet de recherche (problème et orientation générale).

Après avoir réussi son examen de qualification, le candidat s'engage dans l'élaboration plus explicite de son projet de recherche. Sa scolarité de doctorat et son examen de qualification l'auront cependant amené à circonscrire le domaine de recherche dans lequel il élabore son projet spécifique de recherche. Il doit alors former son comité de thèse, composé de trois professeurs dont son directeur, faire approuver son plan de recherche par ce comité et le déposer au Comité d'admission et de supervision pour approbation. Le plan de recherche comprend la position du problème, le cadre d'analyse et la méthodologie du projet.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Thèse	69 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Sauf l'exigence de temps complet de trois trimestres consécutifs qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les sept années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Pour l'étudiant à temps complet, la durée du programme est de huit trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS DE LA CONCENTRATION SCIENCES SOCIALES DE L'ÉDUCATION

NMC	Cr	Titre
ADS -61610	3	ASPECTS ECONOMIQUES DE L'ÉDUCATION* M. Diambomba, J.J. Moisset
ADS -62962	3	THEORIES SOCIOLOGIQUES ET ÉDUCATION* Groupe de professeurs
ADS -63269	3	RECHERCHES EN ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES* P.W. Bélanger, A. Massot
ADS -64233	3	ÉDUCATION, SOCIÉTÉ CIVILE ET SOCIÉTÉ POLITIQUE G.R. Laliberté

COURS DE LA CONCENTRATION PLANIFICATION ET GESTION DE L'ÉDUCATION

ADS -61612	3	LA PLANIFICATION EN ÉDUCATION J. Moisset, M. Diambomba
ADS -62800	3	PERS. THEO. ET RECH. EN ADS. M. Robert, C. Deblois
ADS -63279	3	EVALUATION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES* R. Cloutier, C. Trottier
ADS -64232	3	DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE C. Deblois, M. Robert, C. Baudoux

COURS À OPTION

ADS -60232	3	CRITIQUE DES SYSTEMES SCOLAIRES* A. Massot
ADS -61073	3	ANALYSE DES REFORMES: CHANGEMENT ET INNOVATION* P.-W. Bélanger, M. Robert
ADS -61477	3	SOCIO. DE LA JEUNESSE: QUEST. SPEC.* A. Baby
ADS -61607	3	STRATEGIES DE CHANGEMENT M. Robert
ADS -62805	3	LE SYNDICALISME EN ÉDUCATION G.-R. Laliberté, A. Baby
ADS -62810	3	GESTION DES RESS. HUM. EN EDUC. J. Moisset, M. Diambomba
ADS -63257	3	FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION M. Diambomba, J. Moisset
ADS -63260	3	FEMMES, ECOLE ET SOCIÉTÉ R. Cloutier
ADS -63268	3	TELEMATIQUE ET ÉDUCATION A. Massot
ADS -63280	3	SEMINAIRE SUR LE PROJET ÉDUCATIF G.-R. Laliberté, R. Ouellet
ADS -63848	3	POUVOIR ET SEXUALITÉ P. Bouchard
ADS -63908	3	EFFETS DE L'ÉCOLE SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE R. Ouellet
ADS -64127	3	SEMINAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR R. Cloutier
ADS -64137	3	SEMINAIRE D'AUTEUR
ADS -64228	3	FEMMES ET GESTION EN ÉDUCATION C. Baudoux
ADS -64229	3	ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT M. Diambomba
ADS -64287	3	EVALUATION ET SUPERVISION PÉDAGOGIQUE C. Baudoux

COURS DE MÉTHODES DE RECHERCHE

ADS -64230	3	MÉTHODES DE RECHERCHE R. Ouellet
------------	---	-------------------------------------

Pour les étudiants admis à compter de l'automne 1988, ce type d'encadrement continuera à être offert comme "séminaire continu de doctorat", mais à titre de crédits de recherche puisque les étudiants y auront accès après leur examen de qualification.

COURS DE LECTURE ET SUJETS SPÉCIAUX

ADS -61920	1	COURS DE LECTURE
ADS -61921	2	COURS DE LECTURE
ADS -61922	3	COURS DE LECTURE
ADS -62290	1	SUJETS SPÉCIAUX*
ADS -62291	3	SUJETS SPÉCIAUX*
ADS -62292	3	SUJETS SPÉCIAUX (ADMINISTRATION SCOLAIRE)*
ADS -62293	3	SUJETS SPÉCIAUX
ADS -62294	3	SUJETS SPÉCIAUX

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois trimestres consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Dès le premier trimestre d'inscription, l'étudiant doit préciser la concentration choisie (sciences sociales de l'éducation ou planification et gestion de l'éducation) et déposer, pour approbation, son projet de programme au Comité d'admission et de supervision. Ce programme de formation est élaboré, sous la supervision de son directeur, en fonction des objectifs que l'étudiant poursuit dans le cadre du programme, de la concentration choisie, du domaine de recherche sur lequel portera l'examen de qualification, et des cours offerts.

Le programme comprend un examen de qualification dont le succès est requis pour que l'étudiant soit autorisé à s'engager dans la réalisation du projet de recherche.

L'objectif de l'examen de qualification est de s'assurer que l'étudiant possède une maîtrise suffisante de son domaine de recherche et de la démarche scientifique qui lui est propre. L'examen est supervisé par un comité de trois professeurs dont le directeur de recherche. Le plan de l'examen est déposé pour approbation au Comité d'admission et de supervision. L'examen de qualification porte sur un ensemble de questions relatives au domaine de recherche de l'étudiant, notamment sur les fondements théoriques, la méthodologie de la recherche et sur des thèmes dont la liste est établie conjointement pour l'étudiant et les membres de son comité. L'étudiant ne peut fixer la date de son examen avant d'avoir accumulé au moins quinze crédits de cours mais doit le faire avant d'avoir complété vingt-sept crédits de recherche.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Les étudiants qui ont réussi leur examen de qualification et qui travaillent à l'élaboration et à la réalisation de leur projet de recherche sont invités à s'inscrire à chaque trimestre au séminaire de doctorat du Département d'administration et politique scolaires.

Ce séminaire prend la forme d'un atelier de recherche dans le cadre duquel les étudiants soumettent à la discussion des participants (professeurs et autres étudiants en rédaction de thèse) des documents de travail sur la formulation de leur problème de recherche, leur cadre d'analyse, la méthodologie de leur projet, l'analyse de leurs résultats, etc.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau du vice-doyen à la recherche de la faculté.

Les étudiants inscrits au doctorat sont, moyennant certaines conditions, admissibles à un programme de soutien de revenu, dont l'objectif est de les inviter à se consacrer entièrement à leurs études.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'administration et politique scolaires offre chaque année aux étudiants à temps complet plusieurs postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche (10 heures par semaine). De plus, les projets de recherche des professeurs (individuels ou en équipe) du département procurent la possibilité de postes d'auxiliaires de recherche.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon son domaine de recherche, l'étudiant peut envisager des possibilités de s'intégrer à des projets de recherche en cours. Ces projets ont un rapport dans certains cas avec les séminaires de recherche.

L'étudiant peut obtenir des précisions sur les équipes de recherche et les projets en cours en se procurant le document *Domaines de spécialisation des professeurs du Département d'administration et politique scolaires*, au secrétariat des programmes.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche et l'enseignement en administration et politique scolaires ainsi que l'administration dans les institutions d'enseignement constituent les principales perspectives d'emploi du programme.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

MAÎTRISE — Type A: 11 2.509.01 (version 005)
Type B: 12 2.509.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional a pour but de permettre à des diplômés de disciplines variées d'assimiler les concepts, les objectifs, les moyens d'action, les méthodes de travail et de recherche des disciplines voisines intervenant en aménagement du territoire et en développement régional. Il vise à donner à des étudiants de disciplines différentes une vision globale et intégrée de l'ensemble des composantes de la planification spatiale.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Aménagement du territoire
Urbanisme
Développement régional et local
Gestion de l'aménagement et du développement

Les professeurs rattachés au programme ATDR.

Peter B. Clibbon (géographie)
Claude Dubé (architecture)
Pierre Fréchette (économique)
Martin Lee-Gosselin (gestion urbaine et immobilière)
Louis Guay (sociologie)

Les professeurs suivants ont la responsabilité des cours spécifiques du programme ATDR. Ce sont Lorne Giroux (droit), Louis Guay (sociologie), Pierre-André Letarte (gestion urbaine et immobilière), Louise Quesnel (science politique).

Les professeurs qui encadrent des projets de recherche

Dominique Archour (gestion urbaine et immobilière), Michel Allard (géographie), Louis-M. Azzaria (géologie), Gilles Beausoleil (relations industrielles), Gérard Bélanger (économique), Jacques Bernier (géographie), Daniel Boivin (CRAD), Luc Bureau (géographie), Jean-Yves Chagnon (géologie), Marcel Daneau (économique), Guy Debailleul (économie rurale), Rodolphe De Koninck (géographie), Paul-Yves Denis (géographie), François Des Rosiers (gestion urbaine et immobilière), Jean Huot (biologie), Michel Maldague (foresterie), Jean-Gabriel Migneron (CRAD, architecture), Denise Piché (architecture), Jacques Plante (sciences de l'éducation), André Robitaille (architecture), Joël Rouffignat (géographie), Alf Schwarz (sociologie), Jean-B. Sérodes (génie civil), Paul-Y. Villeneuve (géographie).

3. GRADE

Le programme ATDR conduit au grade de maître en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR); de plus, le programme ATDR est reconnu par la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec (CPUQ) et par l'Institut canadien des urbanistes (Canadian Institute of Planners), et son diplôme donne accès à ces corporations et au titre d'urbaniste.

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Aménagement du territoire et développement régional
Directeur: Louis Guay

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Aménagement du territoire et développement régional
Responsable: Louis Guay

6. EXIGENCES D'ADMISSION

C'est le Comité d'admission et de supervision du programme ATDR qui admet les candidats au programme.

Sont admissibles au programme ATDR, les diplômés de premier cycle en administration, en agriculture, en droit, en foresterie, en géodésie, en géographie, en récréologie, en sciences pures et appliquées, en sciences sociales et en urbanisme. Le Comité d'admission et de supervision peut également admettre les candidats provenant d'un autre secteur d'études.

Les candidats retenus sont ceux dont le dossier scolaire de premier cycle est supérieur à la moyenne et dont la candidature est appuyée par de bonnes lettres de recommandation. De plus, les étudiants doivent faire preuve d'une aptitude pour le travail en équipe, d'une facilité à communiquer et de capacités propres à affronter des situations complexes qu'ils sauront traiter de façon créative.

Normalement, le Comité d'admission et de supervision accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne; cependant, il peut accepter certains candidats au trimestre d'hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Les étudiants admis au programme ATDR doivent être fixés sur le choix de leur directeur de recherche et de leur projet de recherche avant la fin du deuxième trimestre de leur inscription comme étudiant régulier.

Un projet de recherche déborde normalement le cadre d'une seule discipline et est de nature interdisciplinaire. Plusieurs disciplines différentes sont alors mises à contribution simultanément et la démarche du chercheur donne lieu à une confrontation continue de l'apport de chaque discipline. Si l'étudiant le désire, son projet de recherche peut être de nature monodisciplinaire, en autant qu'il porte sur un sujet propre à l'aménagement et au développement.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

ATDR et MBA

Après entente avec la Faculté des sciences de l'administration, il est maintenant possible aux étudiants qui ont débuté dans le programme ATDR, d'entreprendre simultanément une maîtrise en administration des affaires (MBA). L'inscription simultanée à ces deux programmes permet d'obtenir les deux diplômes après trois ans d'études. Le candidat doit cependant répondre aux critères d'admission du MBA pour pouvoir profiter de ces avantages.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	54 crédits
Essai	6 crédits
Type B	
Cours propres au programme	30 crédits
Mémoire	30 crédits

Les crédits de cours se répartissent en deux catégories:

- les cours obligatoires du tronc commun (33 crédits pour le type A et 27 crédits pour le type B);
- les cours optionnels accrédités par le programme ATDR (21 crédits pour le type A et 3 crédits pour le type B).

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme s'étend normalement sur une période de cinq trimestres complets. Sauf les cas d'exception autorisés par le Comité d'admission et de supervision, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel. Il n'est pas possible de suivre ce programme à l'occasion de trimestres d'été ou de cours du soir, sauf pour la recherche terminale et certains cours optionnels.

L'étudiant titulaire d'une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional (géographie, économique, MBA, etc.) peut se voir créditer un certain nombre de cours, ce qui est susceptible de réduire la durée de son programme d'études à un an ou à un an et demi. De même, l'étudiant titulaire d'un baccalauréat en urbanisme d'une université reconnue par la CPUQ ou l'ICU peut obtenir une équivalence globale pouvant aller jusqu'à 15 crédits de cours.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours spécifiques du programme

NMC	Cr	Titre
AME -61123	3	SEMINAIRE EN AMENAGEMENT* P.B. Clibbon
AME -61124	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT I* P.B. Clibbon, P. Fréchette, M. Lee-Gosselin

AME -61125	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT II*	P.B. Clibbon, P. Fréchette, M. Lee-Gosselin
AME -62738	3	AMENAGEMENT ET SOCIETE*	L. Guay
AME -62820	3	LES TRANSPORTS: PROBLEMES ET PERSPECTIVES	C. Dubé
AME -62819	3	LA VILLE ET L'URBANISATION	L. Guay
AME -60983	3	DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL*	P. Fréchette
AME -62828	3	SEMINAIRE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL*	B. Vermot-Desroches
AME -62243	1	SUJETS SPECIAUX (AMENAGEMENT)*	Groupe de professeurs
AME -62244	2	SUJETS SPECIAUX (AMENAGEMENT)*	Groupe de professeurs
AME -62245	3	SUJETS SPECIAUX (AMENAGEMENT)*	Groupe de professeurs
AME -62246	3	SUJETS SPECIAUX (AMENAGEMENT)*	Groupe de professeurs
AME -62840	3	URBANISATION ET URBANISME	C. Dubé
AME -63909	3	ECOLOGIE ET AMENAGEMENT	
AME -63131	3	METHODOLOGIE ET AMENAGEMENT*	L. Quesnel
AME -63141	3	LES BASES BIOPHYSIQUES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE*	P.B. Clibbon
AME -63493	3	ASPECTS JURIDIQUES DE L'AMENAGEMENT	L. Giroux
AME -63506	3	INITIATION A LA RECHERCHE I	Groupe de professeurs
AME -63650	3	GESTION ET AMENAGEMENT	P.-A. Letarte
AME -63651	3	GRAPHISME ET DESIGN EN URBANISME*	C. Dubé
AME -63653	3	METHODES QUANTITATIVES EN AMEN. ET DEV.	M. Lee-Gosselin

Les programmes de type A et de type B comportent 33 et 27 crédits de cours obligatoires respectivement. Cependant, l'étudiant ayant déjà acquis une formation en sociologie, en urbanisme, en économie ou en sciences environnementales peut, après entente avec le Comité d'admission et de supervision, faire remplacer certains de ces cours obligatoires par d'autres cours.

Les cours hors programme

L'étudiant inscrit au programme de type A peut suivre jusqu'à 21 crédits (3 crédits pour le programme de type B) de scolarité à l'extérieur du programme, dans des départements ou écoles offrant des cours de deuxième cycle portant sur des aspects de l'aménagement du territoire et du développement régional. De tels cours s'offrent notamment en administration, en agriculture, en architecture, en droit, en économie, en foresterie, en géographie, en science politique, en sociologie, etc. Le programme de cours du candidat doit cependant être approuvé par le directeur au début de chaque trimestre.

DÉROULEMENT DU PROGRAMME DE TYPE A

L'étudiant régulier inscrit à plein temps au programme et qui débute ses études au trimestre d'automne suivra le programme décrit ci-dessous:

PREMIÈRE ANNÉE

Type A (Automne)

AME -62738	3	AMENAGEMENT ET SOCIÉTÉ*	L. Guay
AME -62840	3	URBANISATION ET URBANISME*	C. Dubé
AME -60983	3	DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL*	P. Fréchette
AME -63141	3	LES BASES BIOPHYSIQUES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE*	P.B. Clibbon

Un cours optionnel (3 crédits)

Type A (Hiver)

AME -61123	3	SEMINAIRE EN AMENAGEMENT*	P.B. Clibbon
AME -63131	3	METHODOLOGIE ET AMENAGEMENT*	L. Quesnel

plus 3 cours choisis parmi les 8 suivants:

AME -62820	3	LES TRANSPORTS: PROBLEMES ET PERSPECTIVES	C. Dubé
------------	---	---	---------

AME -62819	3	LA VILLE ET L'URBANISATION	L. Guay
AME -62828	3	SEMINAIRE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL*	B. Vermot-Desroches
AME -63909	3	ECOLOGIE ET AMENAGEMENT	
AME -63651	3	GRAPHISME ET DESIGN EN URBANISME*	C. Dubé
AME -63493	3	ASPECTS JURIDIQUES DE L'AMENAGEMENT	L. Giroux
AME -63650	3	GESTION ET AMENAGEMENT	P.-A. Letarte
AME -63653	3	METHODES QUANTITATIVES EN AMEN. ET DEV.	M. Lee-Gosselin

DEUXIÈME ANNÉE

Type A (Automne)

AME -61124	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT I*	P.B. Clibbon, P. Fréchette, M. Lee-Gosselin
------------	---	--	---

trois cours optionnels (9 crédits) et essai (3 crédits)

Type A (Hiver)

AME -61125	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT II*	P.B. Clibbon, P. Fréchette, M. Lee-Gosselin
------------	---	---	---

Trois cours optionnels (9 crédits) et essai (3 crédits)

Si un étudiant ne se trouve pas en mesure de respecter le cheminement normal du programme, il doit soumettre une demande au Comité d'admission et de supervision.

DÉROULEMENT DU PROGRAMME DE TYPE B

L'étudiant régulier inscrit à plein temps au programme et qui débute ses études au trimestre d'automne suivra le programme décrit ci-dessous:

PREMIÈRE ANNÉE

Type B (Automne)

AME -62738	3	AMENAGEMENT ET SOCIÉTÉ*	L. Guay
AME -62840	3	URBANISATION ET URBANISME	C. Dubé
AME -60983	3	DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL*	P. Fréchette
AME -63141	3	LES BASES BIOPHYSIQUES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE*	P.B. Clibbon

Un cours optionnel (3 crédits)

Type B (Hiver)

AME -61123	3	SEMINAIRE EN AMENAGEMENT*	P.B. Clibbon
AME -63131	3	METHODOLOGIE ET AMENAGEMENT*	L. Quesnel

plus 1 cours (3 crédits) choisi parmi les 8 suivants:

AME -62820	3	LES TRANSPORTS: PROBLEMES ET PERSPECTIVES	C. Dubé
AME -62819	3	LA VILLE ET L'URBANISATION	L. Guay
AME -62828	3	SEMINAIRE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL*	B. Vermot-Desroches
AME -63909	3	ECOLOGIE ET AMENAGEMENT	
AME -63651	3	GRAPHISME ET DESIGN EN URBANISME*	C. Dubé
AME -63493	3	ASPECTS JURIDIQUES DE L'AMENAGEMENT	L. Giroux
AME -63650	3	GESTION ET AMENAGEMENT	P.-A. Letarte
AME -63653	3	METHODES QUANTITATIVES EN AMEN. ET DEV.	M. Lee-Gosselin

Projet de recherche (6 crédits)

DEUXIÈME ANNÉE

Type B (Automne)

AME -61124	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT I*	P.B. Clibbon, P. Fréchette, M. Lee-Gosselin
------------	---	--	---

Projet de recherche (12 crédits)

Type B (Hiver)

AME -61125 3 LABORATOIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT II*
P.B. Clibbon, P. Fréchette, M. Lee-Gosselin

Projet de recherche (12 crédits)

Si un étudiant ne se trouve pas en mesure de respecter le cheminement normal du programme, il doit soumettre une demande au Comité d'admission et de supervision.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant ne peut s'inscrire au programme ATDR qu'à temps complet. En conséquence, les exigences de résidence couvrent les cinq trimestres consécutifs de la durée normale du programme.

Cependant, dans certains cas spéciaux limités habituellement à des personnes revenant aux études tout en exerçant déjà une profession ou en étant titulaire d'un diplôme de maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement et du développement, le Comité d'admission et de supervision peut limiter les exigences de temps complet du programme à deux ou trois trimestres consécutifs.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus d'une connaissance fonctionnelle du français, on attend du candidat qu'il puisse lire et comprendre un texte anglais.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'essai de maîtrise (6 crédits) constitue une exigence obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme de type A. L'essai est un travail de recherche portant sur un sujet qui se rattache habituellement au contenu de la scolarité du programme. L'essai peut prendre diverses formes: évaluation critique d'un projet ou d'une recherche appliquée à l'aménagement du territoire ou au développement régional, dissertation ou synthèse de littérature sur un sujet précis, etc. L'essai peut prendre la forme de rédaction ou rapport du laboratoire d'aménagement et de développement valant 6 crédits. L'essai s'adresse aux étudiants intéressés à réaliser un travail de nature professionnelle.

Le mémoire de maîtrise (30 crédits), exigence obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme de type B, consiste en une recherche de nature analytique qui porte sur une question associée de près à l'une des grandes orientations du programme ATDR. Le mémoire s'adresse aux étudiants intéressés à réaliser une recherche scientifique qui implique la vérification d'une hypothèse de recherche à l'aide de données empiriques.

Le directeur du mémoire ou de l'essai est l'un des professeurs du programme ou un professeur rattaché à un autre département ou école de l'Université Laval. Le Comité d'admission et de supervision du programme ATDR accepte le choix du directeur et approuve le sujet du mémoire ou de l'essai.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Il est recommandé à tous les nouveaux étudiants de présenter des demandes de bourses. Les bourses les plus pertinentes sont celles du Fonds pour la Formation de chercheurs et l'Aide à la recherche (F.C.A.R.) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (maîtrise, concours B-1) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Il existe aussi plusieurs autres programmes de bourses d'envergure moindre, qui pourraient intéresser les étudiants en ATDR.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Au cours de l'année universitaire, les étudiants de deuxième année peuvent postuler des emplois à temps partiel comme auxiliaires d'enseignement dans le cadre des cours du programme ou comme auxiliaires de recherche dans le cadre de projets subventionnés.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Il existe une collaboration avec le Centre de recherches en aménagement et en développement (CRAD). Le CRAD compte une dizaine de membres réguliers et une quinzaine de membres associés dont les recherches portent sur les problèmes d'aménagement et de développement du Québec et même de certains pays du tiers-monde. Le CRAD et l'ATDR partagent les mêmes locaux et services et de nombreux étudiants du programme travaillent comme assistants de recherche aux projets du Centre.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les nombreux ministères fédéraux et provinciaux, les administrations municipales et l'entreprise privée constituent les principales perspectives d'emploi pour les spécialistes de l'aménagement du territoire et du développement régional. Le diplômé en aménagement (type A ou B) peut également envisager de poursuivre des études au niveau du doctoral.

ANALYSE DES POLITIQUES

MAÎTRISE — Type A: 11 2.533.02 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif l'étude scientifique des politiques relevant des gouvernements ainsi que des autres organisations à caractère public ou parapublic. La science politique, la science économique et les méthodes quantitatives concourent à l'analyse des différentes étapes de la formulation de ces politiques et de leur évaluation.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Il s'agit d'un programme mettant l'accent sur les cours. Les champs et domaines d'études et de recherche sont ceux dans lesquels l'étudiant, normalement, rédigera son essai. Comme le programme fait surtout appel aux ressources des départements d'économie et de science politique, on aura intérêt à consulter les descriptions des programmes spécifiques de ces deux disciplines pour connaître les domaines principaux sur lesquels l'analyse des politiques peut porter.

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Analyse des politiques
Directeur: Gérard Bélanger

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Analyse des politiques
Responsable: Gérard Bélanger

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) peuvent demander leur admission au programme de maîtrise en analyse des politiques. Cependant, les candidats dont les connaissances en mathématiques et en méthodes quantitatives sont jugées insuffisantes par les membres du Comité d'admission peuvent se voir imposer un stage probatoire en ces domaines. Ces connaissances correspondent à celles que procurant les cours de niveau collégial 103, 105 et 203.

Aux formulaires habituels, qui peuvent être obtenus à l'École des gradués de l'Université Laval, les candidats devront ajouter une lettre personnelle, expliquant pourquoi ils désirent s'inscrire au programme. Dans certains cas, les candidats pourront être invités à rencontrer, en entrevue, les membres du Comité d'admission.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Une des exigences du programme est la rédaction d'un essai. Le cheminement normal prévoit que l'étudiant s'acquitte de celui-ci seulement après avoir terminé avec succès les cours obligatoires du programme, à l'exception des séminaires. Le but de l'essai est de permettre à l'étudiant d'appliquer à un domaine particulier les connaissances qu'il a acquises en matière d'analyse des politiques. L'étudiant doit s'entendre avec un professeur qui accepte de diriger son travail et obtenir l'accord du directeur du programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	39 crédits
Essai	6 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours spécifiques du programme: ce sont des cours offerts par les Départements de science politique et d'économie, mais qui appartiennent en propre au programme d'analyse des politiques.

NMC	Cr	Titre
ECN -61961	3	ECONOMIQUE DU SECTEUR PUBLIC I C. Masson
ECN -61962	3	ECONOMIQUE DU SECTEUR PUBLIC II G. Bélanger
POL -61963	3	POLITIQUE DU SECTEUR PUBLIC V. Lemieux
POL -61964	3	ADMINISTRATION DU SECTEUR PUBLIC J. Mercier
ECN -61965	3	METHODES D'ANALYSE DES POLITIQUES I C. Autin
ECN -61966	3	METHODES D'ANALYSE DES POLITIQUES II F.A. Dupuis
POL -61967	3	FONDEMENTS NORMATIFS DES POLITIQUES G. Laforest
POL -62624	3	SEMINAIRE EN ANALYSE DES POLITIQUES I Professeurs du Département
ECN -62635	3	SEMINAIRE EN ANALYSE DES POLITIQUES II Professeurs du Département
POL -64257	3	ANALYSE EMPIRIQUE L.-M. Imbeau

Autres cours du programme

Les trois autres cours que doivent suivre les étudiants seront choisis par eux parmi les cours offerts dans d'autres programmes. Sauf exception, un seul de ces cours pourra prendre la forme d'un cours de lecture.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'étude, mais non par le trimestre d'été.

13. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Au cours de ses études, il peut arriver que l'étudiant puisse travailler à temps partiel comme assistant de recherche à des projets portant sur les politiques dans différents secteurs ou comme assistant d'enseignement.

14. UNITÉS DE RECHERCHE

Des laboratoires ou groupes de recherche existent dans les départements d'économie et de science politique, principaux points d'appui du programme. Plusieurs des professeurs responsables des cours et séminaires spécifiques du programme font partie de l'un ou l'autre de ceux-ci et y poursuivent des travaux directement reliés à leur participation au programme.

15. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les diplômés de la maîtrise en analyse des politiques ne sont pas limités aux seuls emplois des fonctions publiques fédérales, provinciales, municipales ou des organismes du secteur parapublic. Les grandes organisations privées trouvent un certain intérêt dans la formation multidisciplinaire des finissants de ce programme. Un certain nombre de diplômés y ont trouvé de l'emploi.

ANTHROPOLOGIE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.531.01 (version 001)
Type B: 12 2.531.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Type A

Le cheminement de type A vise à former des praticiens de l'application des connaissances anthropologiques dans le domaine socioculturel. L'anthropologie, de par son approche globalisante, comparative et directe, est dans une situation privilégiée pour apporter des réponses nouvelles et des solutions originales aux divers problèmes d'ordre social ou culturel qui se posent à notre société, ainsi qu'aux autres sociétés (minorités ethniques ou sociales, autochtones, peuples du tiers-monde, etc.). Le cheminement vise à donner une formation en grande partie pratique, acquise sur les lieux mêmes d'application et permettant une réflexion sur cette application.

Type B

Le cheminement de type B met l'accent sur la formation de chercheurs en anthropologie sociale et culturelle qui peuvent oeuvrer dans les universités et les cégeps, les musées et les organismes à vocation sociale et culturelle. L'enseignement et la recherche couvrent les différents secteurs de cette discipline tout en privilégiant certains champs et un découpage géographique. Les théories et les pratiques de développement, les différences sociales et culturelles, les rapports entre les sexes et les représentations symboliques constituent les champs d'études privilégiés. Les principales aires de recherche comprennent surtout le Québec français, les Inuit, les Amérindiens ainsi que certaines régions de l'Amérique latine, de l'Afrique noire francophone, de l'Asie du Sud-Est, de l'Océanie, du Moyen-Orient et de l'Europe.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Développement: pratiques et théories

Secteurs: Écologie culturelle, technologie, anthropologie économique, anthropologie politique, anthropologie appliquée, anthropologie du développement.

Y. Breton, C. Bariteau, P. Charest, J.-J. Chalifoux, M.-A. Couillard, M. Elbaz, M.-F. Labrecque, L. Pilon, M.-A. Tremblay et F. Trudel

Différences sociales et ethniques

Secteurs: Organisation sociale et parenté, anthropologie linguistique, santé et vieillissement, anthropologie de l'éducation.

B. Arcand, C. Bariteau, J.-J. Chalifoux, M.-A. Couillard, L.-J. Dorais, M. Elbaz, S. Genest, G. McNulty, L. Pilon, B. Saladin d'Anglure, R. Santerre, Y. Simonis, E. Schwimmer et M.-A. Tremblay

Rapports entre les sexes

Secteurs: Anthropologie des sexes, questions féminines.

B. Arcand, M.-A. Couillard, H. Dagenais, M.-F. Labrecque, B. Saladin d'Anglure et N. Schmitz

Représentations symboliques

Secteurs: Anthropologie des religions et idéologies, anthropologie esthétique.

J.-J. Chalifoux, L.-J. Dorais, S. Genest, P. Maranda, B. Saladin d'Anglure, N. Schmitz, E. Schwimmer et Y. Simonis

AIRES GÉOGRAPHIQUES

Canada français, Québec

M.-A. Tremblay, P. Charest, Y. Breton, C. Bariteau, H. Dagenais, M. Elbaz, L. Pilon, L.-J. Dorais et N. Schmitz

Inuit

B. Saladin d'Anglure, L.-J. Dorais et F. Trudel

Amérindiens

Y. Simonis; F. Trudel, M.-F. Labrecque et P. Charest

Amérique latine, Caraïbes et Golfe du Mexique

Y. Breton, M.-F. Labrecque, J.-J. Chalifoux, B. Arcand et H. Dagenais

Afrique noire

R. Santerre, P. Charest, M.-A. Couillard, S. Genest et J.-J. Chalifoux

Asie du Sud-Est

M.-A. Couillard, L.-J. Dorais, S. Genest et E. Schwimmer

Océanie, (Mélanesie)

E. Schwimmer et P. Maranda

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Anthropologie
Directeur: Louis-Jacques Dorais

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Anthropologie
Responsable: Louis-Jacques Dorais

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat spécialisé, le baccalauréat avec majeure en anthropologie, ou un diplôme jugé équivalent constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat peut être appelé à démontrer ses aptitudes à la recherche ou à l'intervention socioculturelle au cours d'une entrevue avec les membres du Comité. La discussion porte sur les travaux de recherche ou sur les stages effectués par le candidat durant ses études de premier cycle. L'étudiant doit posséder un dossier scolaire établissant une moyenne de 3,8 sur 5.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe à l'anthropologie sont également admissibles au cheminement de type A ou B après entrevue. Selon sa préparation antérieure, le candidat se voit imposer une scolarité complémentaire de premier cycle. Si la scolarité complémentaire se situe entre 12 et 30 crédits, le candidat est admis en stage probatoire (catégorie II). Si cette scolarité complémentaire dépasse 30 crédits, le candidat doit s'inscrire au premier cycle. Tous ces crédits doivent être reliés au programme d'anthropologie.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Type A

Au moment de faire son admission, l'étudiant énonce en une page le domaine et le sujet du stage envisagés. Il doit former son comité de stage composé d'un directeur et d'un conseiller au plus tard un mois après le début du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

Au cours de son premier trimestre d'inscription, l'étudiant définit son projet de stage dans le cadre du cours obligatoire (ANT-63771).

Au cours de son deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant doit choisir un lieu de stage parmi les organismes avec lesquels le Département peut conclure une entente à cette fin et finaliser la préparation de son stage dans le cadre du cours obligatoire (ANT-63412) qui comprend une discussion du projet de stage par des professeurs du Département. Les stages s'effectuent au cours du troisième et du quatrième trimestre d'inscription, sous la supervision du directeur de l'étudiant et d'un superviseur de stage. Les crédits pour les stages sont obtenus à la suite du dépôt et de l'évaluation du rapport de stages.

Type B

Au moment de faire son admission, l'étudiant énonce en une page le domaine et le sujet de son travail de recherche. Il doit former son comité de mémoire composé du directeur de recherche et d'un conseiller au plus tard un mois après le début du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

Au cours du premier trimestre d'inscription, il définit avec son comité de mémoire son projet de recherche dans le cadre du cours obligatoire (ANT-62838). Au cours du deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant met au point son projet de recherche avec son comité de mémoire dans le cadre du cours obligatoire (ANT-62839) qui comprend une discussion du projet de mémoire par des professeurs du Département.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	42 crédits
Essai	6 crédits
Type B	
Cours propres au programme	24 crédits
Mémoire	24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Le programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME**COURS OBLIGATOIRES****Type A**

NMC	Cr	Titre
ANT -61589	3	METHODES
ANT -63837	3	PROBLEMATIQUE* En collaboration
ANT -63398	3	ANTHROPOLOGIE APPLIQUEE
ANT -63412	3	SUJET DE STAGE II*
ANT -63771	3	SUJET DE STAGE I Groupe de professeurs
ANT -63423	3	STAGE I Groupe de professeurs
ANT -63424	9	STAGE II Groupe de professeurs
ANT -63425	6	STAGE III Groupe de professeurs

Type B

ANT -61589	3	METHODES
ANT -63837	3	PROBLEMATIQUE* En collaboration
ANT -63398	3	ANTHROPOLOGIE APPLIQUEE
ANT -62838	3	SUJET DE RECHERCHE I* Groupe de professeurs
ANT -62839	3	SUJET DE RECHERCHE II* Groupe de professeurs

COURS OPTIONNELS**CHAMP: PRATIQUES ET THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT**

ANT -63758	3	ALIENATION ET TRAVAIL C. Bariteau, Y. Breton, J.-J. Chalifoux
------------	---	--

CHAMP: DIFFÉRENCES SOCIALES ET ETHNIQUES

ANT -63755	3	QUESTIONS AUTOCHTONES F. Trudel, M.-F. Labrecque, P. Charest
ANT -63754	3	CLASSES, STRATES ET POUVOIR LOCAL C. Bariteau
ANT -63753	3	SEMINAIRE SUR L'IDENTITE M. Elbaz, M.-A. Tremblay

CHAMP: RAPPORTS ENTRE LES SEXES

ANT -63752	3	FEMMES ET DEVELOPPEMENT M.-F. Labrecque, M.A. Couillard
------------	---	--

CHAMP: REPRÉSENTATIONS SYMBOLIQUES

ANT -63741	3	ANTHROPOLOGIE ESTHETIQUE N. Schmitz, E. Schwimmer
------------	---	--

AUTRES COURS OPTIONNELS

ANT -63738	3	GUERRE ET ORGANISATION SOCIALE Y. Simonis
ANT -63748	3	ANTHROPOLOGIE DU TOURISME B. Arcand
ANT -62833	3	SEMINAIRE GRADUE I*
ANT -62834	3	SEMINAIRE GRADUE II*
ANT -62835	3	SEMINAIRE GRADUE III*
ANT -62836	3	SEMINAIRE GRADUE IV*
ANT -62837	3	SEMINAIRE GRADUE V*
ANT -62219	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)
ANT -62220	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)
ANT -62221	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)
ANT -62222	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Selon l'orientation et l'endroit où il poursuit son stage ou ses recherches, l'étudiant peut être tenu d'apprendre une autre langue nécessaire à la réalisation du stage ou des recherches. Dans le cadre de sa formation, l'étudiant doit manifester une capacité de lire l'anglais et de s'exprimer en français.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS**Type A**

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription. Les cours ANT-61589, ANT-63837, ANT-63398, ANT-63412, ANT-63771, ainsi que les stages ANT-63423, ANT-63424, ANT-63425 sont obligatoires.

Type B

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les cours ANT-61589, ANT-63837, ANT-63398, ANT-62838 et ANT-62839 sont obligatoires.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**Type A**

Le mode de présentation de la réflexion critique sur l'application anthropologique, en général et telle que vécue en cours de stage, est l'essai qui est évalué par au moins trois examinateurs, dont le directeur de l'étudiant. De plus, le rapport de stage constitue un document évalué par trois examinateurs.

Type B

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire qui doit être déposé en quatre exemplaires selon les exigences de l'École des gradués. Le travail de recherche est évalué par au moins trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant inscrit à ce programme peut travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement. Il y a aussi pour lui possibilité d'un travail d'été dans le domaine de ses études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles ou collectives. Les recherches collectives sont menées à bonne fin au sein du laboratoire d'anthropologie du Département et par les projets de recherche subventionnés. Il y a également possibilité de collaboration avec divers centres de recherche de l'Université Laval. En ce qui concerne les stages, des contacts existent auprès de divers organismes, ce qui offre plusieurs possibilités aux candidats.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement, la recherche et diverses fonctions exercées dans des organismes gouvernementaux et internationaux constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme, exception faite de la poursuite des études pour l'obtention du doctorat.

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat en anthropologie constitue une formation poussée en recherche visant à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents domaines de recherche de l'anthropologie sociale et culturelle au moyen d'une évaluation suivie des progrès du candidat.

Cet objectif général est complété par les objectifs spécifiques suivants: assurer une formation méthodologique, poursuivre une formation théorique en anthropologie sociale et culturelle, assister le candidat à toutes les étapes de sa recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Développement: pratiques et théories

Secteurs: Écologie culturelle, technologie, anthropologie économique, anthropologie politique, anthropologie appliquée, anthropologie maritime, participation des femmes.

B. Arcand, Y. Breton, C. Bariteau, P. Charest, J.-J. Chalifoux, M.-A. Couillard, H. Dagenais, M. Elbaz, M.-F. Labrecque, L. Pilon, B. Saladin d'Anglure, Y. Simonis, M.-A. Tremblay et F. Trudel

Différences sociales et ethniques

Secteurs: Organisation sociale, parenté, anthropologie linguistique, santé, vieillissement, éducation.

B. Arcand, C. Bariteau, J.-J. Chalifoux, H. Dagenais, L.-J. Dorais, M. Elbaz, S. Genest, G. McNulty, L. Pilon, B. Saladin d'Anglure, R. Santerre, Y. Simonis, E. Schwimmer et M.-A. Tremblay

Rapport entre les sexes

Secteurs: Anthropologie des sexes, approches féministes.

B. Arcand, J.-J. Chalifoux, M.-A. Couillard, H. Dagenais, M.-F. Labrecque, B. Saladin d'Anglure et N. Schmitz

Représentations symboliques

Secteurs: Anthropologie des religions, idéologie, anthropologie esthétique, sémiologie, sémiotique.

B. Arcand, M.-A. Couillard, L.-J. Dorais, M. Elbaz, S. Genest, P. Maranda, B. Saladin d'Anglure, N. Schmitz, E. Schwimmer et Y. Simonis

AIRES GÉOGRAPHIQUES

Québec et Canada français

M.-A. Tremblay, P. Charest, Y. Breton, C. Bariteau, H. Dagenais, L. Pilon, L.-J. Dorais et N. Schmitz

Inuit

B. Saladin d'Anglure, L.-J. Dorais et F. Trudel

Amérindiens

P. Charest, M.-F. Labrecque, G. McNulty, Y. Simonis et F. Trudel

Mexique, Amérique du Sud, Caraïbes

B. Arcand, Y. Breton, J.-J. Chalifoux, H. Dagenais et M.-F. Labrecque

Afrique

J.-J. Chalifoux, P. Charest, S. Genest, R. Santerre et M.-A. Couillard

Asie du Sud-Est, Océanie

M.-A. Couillard, L.-J. Dorais, P. Maranda et E. Schwimmer

Europe, Moyen-Orient

G. McNulty et M. Elbaz

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Anthropologie

Directeur: Bernard Arcand

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Anthropologie

Responsable: Yvan Breton

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise en anthropologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir choisi son directeur et son projet de recherche avant la fin de son premier trimestre d'inscription à temps plein (catégorie I). Au moment de faire sa demande, le candidat doit fournir une esquisse de projet présentant l'orientation générale de la recherche projetée. Le sujet de thèse doit se situer à l'intérieur des champs d'intérêt, d'étude et de recherche développés par les professeurs du Département d'anthropologie, et la thèse doit être dirigée par un professeur de ce même département.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Thèse	78 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale de ce programme est de huit trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ANT -60065	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT I Groupe de professeurs
ANT -61221	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT II En collaboration
ANT -61620	3	SYNTHESE EN ANTHROPOLOGIE I*
ANT -61621	3	SYNTHESE EN ANTHROPOLOGIE II*
ANT -61622	6	PROJET DE THESE*
ANT -62220	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)
ANT -62221	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)

Note: Les étudiants peuvent prendre aussi des cours dans le programme de maîtrise.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder une bonne connaissance du français, pouvoir lire l'anglais et connaître la langue parlée dans la région où se déroule sa recherche.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

La scolarité de doctorat comprend le séminaire de doctorat (six crédits), deux synthèses (trois crédits chacune) en anthropologie et le projet de thèse (six crédits). Pour les personnes à temps complet, cette scolarité ne doit pas excéder deux ans après le premier trimestre d'inscription.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'examen général de doctorat se déroule en deux étapes. La première étape comprend les cours ANT-61620 et ANT-61621; il s'agit d'épreuves écrites où le candidat réalise une synthèse personnelle sur deux sujets reliés à son domaine de recherche (problème théorique, question méthodologique, aire géographique). L'évaluation est faite par le comité de thèse du candidat.

La seconde étape de l'examen général consiste en une épreuve d'abord écrite, puis orale où le candidat présente son projet de thèse (ANT-61622) devant un comité élargi de professeurs. La présentation du projet de thèse et son acceptation sont des préalables essentiels à la réalisation de la recherche de doctorat.

Au cours de la réalisation de sa recherche et de la rédaction de sa thèse, le candidat doit soumettre un rapport trimestriel de l'avancement de ses travaux à son comité de thèse à des fins d'évaluation continue.

Les résultats de la recherche sont présentés dans la thèse. Cette thèse est évaluée par cinq personnes et fait l'objet d'une soutenance publique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant au doctorat en anthropologie peut travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement. Il lui est possible de trouver un travail d'été dans son domaine d'études même.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche en anthropologie peuvent être réalisées individuellement ou en équipe. Plusieurs projets de recherche subventionnés sont en cours chaque année; le Laboratoire d'anthropologie assure la gestion de ces projets et l'animation de la recherche. Le Département collabore avec d'autres centres et laboratoires de recherche de l'Université Laval.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le doctorat en anthropologie débouche sur des activités de recherche, d'enseignement, d'intervention, de consultation, etc., qui peuvent être exercées au sein de la fonction publique, des organismes de développement international, des organismes sociaux, etc., dans les domaines de la coopération, de l'éducation, de la santé, etc.

ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.119.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif des études de maîtrise en archéologie classique est l'approfondissement des méthodes de recherche et l'élargissement des connaissances. Par son travail de recherche, l'étudiant doit apprendre à étudier des monuments non seulement d'après les publications, mais dans les musées et sur les champs de fouille. Il doit se familiariser avec les problèmes posés par ces monuments, leur provenance, leur contexte, leur lieu de fabrication, les collections auxquelles ils ont appartenu, les différentes hypothèses proposées à leur sujet.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Les recherches en archéologie classique méditerranéenne couvrent plusieurs domaines: méthodes et techniques, architecture, sculpture, peinture et mosaïques, céramique, arts mineurs, iconographie et histoire des collections d'antiquités:

- Époque néolithique et âge du bronze spécialement dans le monde égéen et au Proche-Orient: Michel Fortin
- Époques archaïque et classique: Hubert Giroux
- Époques hellénistique, romaine et paléochrétienne: Marie-Odile Jentel, Tran Tam Tinh

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Archéologie classique
Directrice: Marie Carani

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: archéologie classique
Responsable: Hubert Giroux

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat spécialisé en archéologie ou d'un baccalauréat spécialisé en études anciennes comportant au moins 30 crédits d'archéologie sont admissibles à la maîtrise. Pour être admis, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5. Le Comité d'admission et de supervision se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités doivent pouvoir justifier d'une formation comparable.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

L'étudiant à qui il ne reste que neuf crédits ou moins à obtenir pour terminer son premier cycle peut être admis conditionnellement à la maîtrise et s'inscrire au cours ARL-62906.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

On n'acceptera des projets de recherche que dans les domaines mentionnés ci-dessus (voir rubrique n° 2).

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise que si un professeur d'archéologie classique du Département d'histoire a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comprendra les éléments suivants:

- titre au moins provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche de plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser au Directeur du programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; ce dernier fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Mémoire	30 crédits

Les cours propres au programme sont: projet de mémoire (6 crédits), séminaire d'études avancées (6 crédits), travaux pratiques sur le terrain (obligatoire — 6 crédits).

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ARL -60470	6	ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE I M.-O. Jentel
ARL -60479	6	ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE II H. Giroux
ARL -61720	6	ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE III Tran Tam Tinh
ARL -63045	6	ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE IV M. Fortin
ARL -62817	6	ICONOGRAPHIE ET ORDINATEUR
ARL -62095	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62096	2	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62097	3	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62098	4	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62317	5	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62318	6	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -61721	6	TRAVAUX PRATIQUES SUR LE TERRAIN*
ARL -62906	6	PROJET DE MEMOIRE*

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Pour le Règlement des deuxième et troisième cycles, il est exigé que l'étudiant s'inscrive à temps complet durant au moins un trimestre. Il est à noter que les bénéficiaires d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet durant toute la période de la validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de leur connaissance du français, les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais) lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; les étudiants qui ne répondent pas à cette exigence pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat, selon le champ d'études choisi.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le candidat inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription. Les cours doivent être étalés sur deux trimestres au moins.

Le candidat qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, conserver une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte en moyenne 100 pages dactylographiées à l'exclusion des documents. Il y a lecture préalable.

Modalités de la lecture préalable

Au moment où le candidat a terminé la rédaction de son mémoire, il en remet le manuscrit à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, le fait lire par une personne dûment autorisée par le Comité d'admission et de supervision. Cette personne, généralement spécialiste de la même discipline, fait rapport au directeur de recherche. Ce n'est qu'après cette étape que le candidat peut obtenir de son directeur, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects du mémoire, l'autorisation de faire dactylographier son mémoire, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de lecture préalable dure environ un mois. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs. Au sujet de la lecture préalable et des procédures d'évaluation, on consultera la brochure *Mémoire de maîtrise* publiée par l'École des gradués.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

En plus des postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche (voir rubrique n° 18), le Département d'histoire accorde chaque année un certain nombre de bourses pour permettre aux étudiants à temps complet de hâter le dépôt de leur mémoire. Il rembourse aussi les frais de dactylographie du mémoire ou les frais de traitement de texte, moyennant certaines conditions. L'étudiant qui désire plus de renseignements sur ces programmes d'aide financière consultera le fascicule pédagogique publié par le Département d'histoire.

Enfin, l'École des gradués assume les frais de reproduction des documents audio-visuels jusqu'à concurrence de cent dollars.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre chaque année aux étudiants à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel; de plus, certains projets de recherche des professeurs du Département procurent quelques postes d'auxiliaires de recherche aux étudiants. Cependant, les possibilités d'un emploi d'été dans le domaine de leurs études sont faibles.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Les étudiants ont toutefois la possibilité de s'intégrer à des unités de recherche comme: RIPO (Recherche iconographique par ordinateur); LUCERNAE (Études sur les lampes antiques); Mission archéologique en Syrie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les maisons d'enseignement et certains services gouvernementaux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants spécialisés dans ce domaine.

DOCTORAT — Type: 10 3.119.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Les recherches en archéologie classique méditerranéenne couvrent plusieurs domaines: méthodes et techniques, architecture, sculpture, peinture et mosaïques, céramique, arts mineurs, iconographie et histoire des collections d'antiquités:

- Époque néolithique et âge du bronze spécialement dans le monde égéen et au Proche-Orient: Michel Fortin
- Époques archaïque et classique: Hubert Giroux
- Époques hellénistique, romaine et paléochrétienne: Marie-Odile Jentel, Tran Tam Tinh

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Archéologie classique
Directrice: Marie Carani

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Archéologie classique
Responsable: Hubert Giroux

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès arts (archéologie classique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Pour être admissibles, les titulaires d'une maîtrise dans un autre champ d'études que l'archéologie classique doivent justifier d'une formation équivalente à une maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Un candidat ne peut être admis au doctorat que si un professeur d'archéologie classique du Département d'histoire a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de doctorat, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser au directeur du programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; ce dernier fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un éventuel directeur de recherche.

Le candidat qui demande son admission au doctorat doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comprendra les éléments suivants:

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche de plan.

Ce document devra au préalable être contrasigné par le directeur de recherche pressenti.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme 12 crédits
Thèse 108 crédits

Les cours propres au programme comprennent:

Travaux pratiques sur le terrain (obligatoires): 6 crédits.
Séminaire d'études avancées ou séminaire de doctorat ou sujet spécial: 6 crédits.
L'établissement de ces cours se fait en accord avec le directeur de recherche et le directeur du programme.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme à une durée normale de dix trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ARL -60470	6	ARCHEOLOGIE CLASSIQUE I M.-O. Jentel
ARL -60479	6	ARCHEOLOGIE CLASSIQUE II H. Giroux
ARL -61720	6	ARCHEOLOGIE CLASSIQUE III Tran Tam Tinh
ARL -63045	6	ARCHEOLOGIE CLASSIQUE IV M. Fortin
ARL -62817	6	ICONOGRAPHIE ET ORDINATEUR
ARL -62095	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62096	2	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62097	3	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62098	4	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62317	5	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -62318	6	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)
ARL -61721	6	TRAVAUX PRATIQUES SUR LE TERRAIN*
ARL -62905	6	SEMINAIRE DE DOCTORAT

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Pour le Règlement des deuxième et troisième cycles, il est exigé que l'étudiant s'inscrive à temps complet durant au moins trois trimestres. Il est à noter que les bénéficiaires d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet durant toute la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de leur connaissance du français, les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais) lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; les étudiants qui ne répondent pas à cette exigence pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire.

Les candidats qui ont passé cet examen avec succès à la maîtrise ne sont pas soumis à cette exigence.

En outre, on exige des candidats au doctorat qu'ils sachent lire l'allemand ou qu'ils acquièrent cette connaissance en cours d'études.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le candidat inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription; il doit les étaler sur deux trimestres au moins.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse; cette contribution originale à la science doit comporter en moyenne 300 à 500 pages dactylographiées, ceci à l'exclusion des documents. L'évaluation finale est faite par au moins quatre examinateurs dont l'un est de l'extérieur de l'Université. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Modalités de la lecture préalable

Au moment où le candidat a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le manuscrit à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, le fait lire par une personne dûment autorisée par le Comité d'admission et de supervision. Cette personne, généralement spécialiste de la même discipline, fait rapport au directeur de recherche. Ce n'est qu'après cette étape que le candidat peut obtenir de son directeur, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation de faire dactylographier sa thèse, après avoir

apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de lecture préalable dure environ un mois. Au sujet de la lecture préalable et des procédures d'évaluation, on consultera le chapitre II de la brochure *Thèse de doctorat* publiée par l'École des gradués.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Les étudiants inscrits au doctorat sont, moyennant certaines conditions, admissibles à un programme de soutien du revenu, dont l'objectif est de les inciter à se consacrer entièrement à leurs études. Ceux qui terminent leur thèse à l'intérieur d'une période de temps déterminée peuvent aussi se faire rembourser leurs frais de dactylographie ou de traitement de texte. On trouvera plus de renseignements sur ces programmes d'aide financière en consultant le fascicule pédagogique publié par le Département d'histoire.

Enfin, l'École des gradués assume les frais de reproduction des documents audio-visuels jusqu'à concurrence de cent dollars.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre chaque année aux étudiants à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel; de plus, certains projets de recherche des professeurs du Département procurent quelques postes d'auxiliaires de recherche aux étudiants. Cependant, les possibilités d'un emploi d'été dans le domaine de leurs études sont faibles.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Les étudiants ont toutefois la possibilité de s'intégrer à des unités de recherche comme: RIPO (Recherche iconographique par ordinateur); LUCERNAE (Études sur les lampes antiques); Mission archéologique en Syrie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les maisons d'enseignement et certains services gouvernementaux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants spécialisés dans ce domaine.

ARCHITECTURE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.307.01 (version 001)
Type B: 12 2.307.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La maîtrise a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir sa formation ou d'acquérir une formation nouvelle dans le champ de l'architecture et les domaines connexes, d'avoir une perception claire des réalités complexes auxquelles il aura à faire face dans sa pratique professionnelle en architecture et d'acquérir un esprit de recherche.

Le cheminement de type A (maîtrise avec essai) a pour objectifs de permettre à l'étudiant titulaire d'un grade de premier cycle en architecture d'acquérir une connaissance approfondie d'un domaine de l'activité professionnelle en architecture et une formation poussée à l'analyse, à la synthèse et à l'évaluation critique des milieux physiques construits.

Le cheminement de type B (maîtrise de type recherche) a pour objectifs de permettre à l'étudiant titulaire d'un grade de premier cycle en architecture ou dans une discipline pertinente à la recherche en architecture d'acquérir une connaissance approfondie d'un domaine de la recherche en architecture et une méthode de recherche appropriée à la découverte de connaissances nouvelles dans un domaine connexe.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Histoire et conservation: histoire de l'architecture et de la pratique architecturale au Québec, théorie et pratique de la conservation (restauration, insertion, recyclage et reconversion).

Morphologie urbaine et typologie architecturale: lecture analytique de la structure physique et spatiale du milieu construit; rôles des types architecturaux dans la genèse des milieux construits et dans le processus d'élaboration du projet urbain.

Design urbain: développement des outils et processus d'analyse et de conception des formes urbaines, études de cas.

Applications de l'informatique au design et à la conception assistée par ordinateur: création de programmes informatiques et de macro-commandes; système d'intelligence artificielle: vérifications de plans, étude de la syntaxe et de la topologie des bâtiments.

Rapports personne-milieu: perception et usage de l'environnement; méthodes de design axées sur les services aux usagers et la participation; habitation.

Climat, énergie et design: études des phénomènes climatiques et de leur influence sur le design et le groupement des bâtiments, étude du contexte arctique; énergie solaire passive, économie d'énergie, éclairage naturel.

Acoustique: étude du comportement acoustique des matériaux, acoustique et habitation, acoustique des auditoriums et salles de concert, acoustique urbaine.

Concentration en design urbain (type A)

Le programme de maîtrise offre une concentration en design urbain qui permet à l'étudiant inscrit à la maîtrise de type A d'acquérir une connaissance approfondie de ce domaine d'activité professionnelle. Le tronc commun de cette concentration comprend les cours ARC-64066, ARC-64124, ARC-64125 et ARC-60087. À ce tronc commun s'ajoutent les cours optionnels des programmes de maîtrise en architecture et en aménagement du territoire et développement régional.

Concentration en design architectural (type A)

Le programme de maîtrise offre aussi une concentration en design architectural qui permet à l'étudiant de poursuivre, au niveau des études aux cycles supérieurs, la formation qu'il a acquise au baccalauréat en architecture. Cette concentration favorise l'approfondissement des connaissances sur la méthode de design et l'architecture.

3. GRADE

Maître en architecture (M.Arch.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Architecture
 Directrice: Denise Piché

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Architecture
 Responsable: Denise Piché

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le candidat à l'admission à la maîtrise en architecture de type A (avec essai) doit être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle en architecture. Il doit joindre à sa demande une brève description de son projet d'études (deux à trois pages). Le candidat à l'admission à la maîtrise en architecture de type B (recherche) doit posséder un grade universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente au domaine dans lequel il désire poursuivre sa recherche. Il doit joindre à sa demande d'admission une brève description (deux à trois pages) de son sujet de recherche.

L'on s'attend à ce que le candidat ait conservé une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Les candidats étrangers seront admis si leur dossier montre des résultats supérieurs à la moyenne généralement obtenue à l'établissement dont ils sont diplômés.

En plus du dossier scolaire, le candidat qui a à son crédit des travaux personnels de composition architecturale a avantage à présenter un dossier relatif à ces travaux avec sa formule de demande d'admission. La compréhension du français est exigée pour l'admission au programme. Attendu que les cours sont inscrits à l'horaire en fonction de l'admission normale au trimestre d'automne, l'admission au trimestre d'hiver, susceptible d'entraîner un prolongement de la durée des études, est déconseillée.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne et exceptionnellement au trimestre d'hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

À son admission et après discussion avec le directeur du programme, l'étudiant choisit un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de la recherche (cheminement B) ou de conseiller (cheminement A). Ce choix doit être antérieur par le Comité d'admission et de supervision au cours du trimestre qui suit la première inscription.

L'étudiant définit son projet avec l'aide de son directeur ou de son conseiller. Il doit soumettre son projet pour approbation au Comité d'admission et de supervision au terme de son premier trimestre. Il lui est fortement conseillé de choisir un sujet de recherche associé à une recherche en cours ou projetée par un professeur ou un groupe de recherche.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

Par ses objectifs, le cheminement de type A s'adresse davantage aux étudiants intéressés à la pratique professionnelle et désireux de se spécialiser dans un aspect de la profession. La formation est assurée essentiellement par des cours et l'étudiant doit produire un essai qui prend habituellement la forme, soit d'une dissertation, soit d'une revue de littérature, d'une étude de cas, ou d'une recherche en design.

Type B

Par ses objectifs, le cheminement de type B s'adresse plus particulièrement aux étudiants intéressés par la recherche et à ceux qui désirent se préparer à la poursuite d'études au niveau du doctorat. La formation est axée principalement sur la poursuite d'activités de recherche. Ce cheminement, en plus d'être accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme de premier cycle en architecture, est prévu également pour des étudiants de d'autres disciplines.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits
Type B	
Cours propres au programme	15 crédits
Mémoire	30 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Pour un étudiant à temps complet, la durée normale est de quatre trimestres. Quant à l'étudiant à temps partiel, il doit à tout le moins avoir suivi et terminé tous les cours de son programme durant les deux années qui suivent sa première inscription. En principe, l'étudiant à plein temps doit déposer son mémoire ou son essai pour évaluation au plus tard au terme de la deuxième année qui suit sa première inscription.

ARCHITECTURE

11. COURS DU PROGRAMME

Cours obligatoires

Type A

NMC	Cr	Titre
ARC -60074	3	INTRODUCTION A LA RECHERCHE* P. Guertin
ARC -60087	6	LABORATOIRE DE DESIGN I* J.B. Zwiejeki

Type B

ARC -60074	3	INTRODUCTION A LA RECHERCHE* P. Guertin
ARC -64278	1	SEMINAIRE DE THESE I Groupe de professeurs
ARC -64298	1	SEMINAIRE DE THESE II Groupe de professeurs
ARC -64299	1	SEMINAIRE DE THESE III Groupe de professeurs

Cours optionnels aux deux types de programmes

ARC -62860	3	TRAITEMENT DES DONNEES ARCH. ET URBAINES* T. Nakajima
ARC -63236	3	ETUDES SPECIALISEES
ARC -61689	3	METHODES DE RESTAURATION* A. Robitaille
ARC -61724	3	THEORIES DE RESTAURATION* A. Robitaille
ARC -61690	3	URBANISME ET CONFLITS URBAINS*
ARC -62791	3	ECOSYSTEMES URBAINS: APPROCHE COMMUNAUTAIRE ET AMENAGEMENT* P. Guertin
ARC -63264	3	INTEGRATION DE L'ARCHITECTURE AU MILIEU P.-S. Guertin
ARC -62652	3	RAPPORTS PERSONNE-SOCIETE-ENVIRONNEMENT* D. Piché
ARC -62653	3	CONCEPTS D'ESPACE
ARC -63265	3	LE DESIGN DEPUIS 1960
ARC -64066	3	TYPOLOGIE ARCHITECTURALE ET URBAINE P. Larochelle
ARC -63605	3	PROGRAMMATION ET EVALUATION* D. Piché
ARC -64124	3	DESIGN URBAIN: CONCEPTS ET METHODES I C. Dubé, D. Piché
ARC -64125	3	DESIGN URBAIN: CONCEPTS ET METHODES II C. Dubé, D. Piché
ARC -60086	3	RECHERCHE INDIVIDUELLE I*
ARC -61842	3	RECHERCHE INDIVIDUELLE II
ARC -62856	3	STAGE I
ARC -62857	6	STAGE II
ARC -60083	3	TRAVAUX PRATIQUES I*
ARC -61756	3	TRAVAUX PRATIQUES II*
ARC -62375	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)
ARC -62031	2	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)
ARC -62032	2	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)
ARC -62033	3	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)
ARC -62034	3	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)
ARC -62380	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)
ARC -62381	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)
ARC -62382	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

La période de résidence, c'est-à-dire celle de temps complet, est d'un trimestre au minimum, période durant laquelle l'étudiant s'inscrit, de préférence, aux cours qui constituent son programme. Le reste de la scolarité peut s'effectuer à temps partiel. Pour des raisons professionnelles valables, certains étudiants pourront être autorisés, par le Comité d'admission et de supervision, à poursuivre leur scolarité à temps partiel.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

La scolarité comporte, pour tous les étudiants, deux cours obligatoires qui sont: ARC-60074 et Séminaire de recherche I, II, III; de plus, le cours ARC-60087 est obligatoire pour les étudiants inscrits au programme de type A et le cours ARC-62860 est obligatoire pour les étudiants inscrits au programme de type B.

En plus des cours obligatoires, suivant son orientation, l'étudiant doit établir, conjointement avec son directeur de mémoire ou son conseiller d'essai, la liste des autres cours de son programme d'études.

Le Comité d'admission et de supervision peut apporter des modifications au programme d'études de chaque étudiant en accord avec son directeur de mémoire ou son conseiller d'essai.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mémoire de recherche est un travail qui ne devrait pas excéder 125 pages. Ce travail est évalué par un jury de trois personnes, ainsi constitué: la première est le directeur de l'étudiant, la deuxième est choisie parmi les membres de l'École d'architecture et la troisième est choisie en dehors de l'École d'architecture.

L'essai est un travail qui ne devrait pas comporter plus de 75 pages. L'essai est évalué par deux professeurs, dont le conseiller de l'étudiant.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats au programme de maîtrise en architecture peuvent obtenir des bourses d'études auprès de différents organismes et en particulier le Conseil de recherches en sciences humaines, la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement, Design Canada, ainsi que le Service des bourses de perfectionnement du ministère de l'Éducation du Québec. Les bourses de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement sont offertes aux citoyens canadiens ou aux immigrants reçus.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'École d'architecture offre un certain nombre de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche. Conformément aux règlements de l'Université, les étudiants qui occupent ces postes ne peuvent travailler plus de dix heures par semaine, pendant l'année scolaire. Certains responsables de travaux de recherche engagent à l'occasion des étudiants pendant l'été.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont soit individuelles ou en équipes. Selon son domaine d'intérêt, l'étudiant pourra compter sur des ressources telles que:

- le laboratoire d'informatique: Takashi Nakajima
- le laboratoire d'acoustique: Jean-Gabriel Migneron
- le laboratoire de climatologie et d'énergie: Léo R. Zrudlo, Jean-Claude Leclerc

De plus, l'École entretient des liens avec d'autres centres ou laboratoires:

- le Centre de recherche en aménagement et développement du territoire
- le laboratoire solaire Eden du Département de génie mécanique
- le laboratoire de climatologie du Département de géographie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le programme débouche sur des postes en architecture de niveau supérieur ou d'architecte spécialisé au sein d'un bureau d'études privé ou gouvernemental, ainsi que sur l'enseignement de l'architecture et des disciplines connexes au niveau collégial et universitaire.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

MAÎTRISE — Type B: 12 2.515.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise en arts et traditions populaires visent les objectifs suivants:

- acquisition d'une méthode de recherche;
- développement d'un esprit critique à l'égard de la discipline;
- approfondissement de la connaissance dans un des champs de la discipline;
- communication claire et cohérente des résultats de la recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Arts et technologie populaires

- technologie traditionnelle: Jean-Claude Dupont, Laurier Turgeon
- art populaire: Jean Simard
- culture matérielle et archéologie historique: Marcel Moussette
- culture matérielle et champs coutumiers: Jocelyne Mathieu

Chanson, musique et danse

- formes poétiques de la chanson: Anne-Marie Desdovits

Coutumes, pratiques et croyances

- religion populaire et iconographie: Jean Simard
- croyances et légendes: Jean Du Berger
- ethnologie historique de l'Amérique du Nord: Laurier Turgeon

Langue et littérature populaires

- langue et littérature orale des francophones en Amérique du Nord et études s'y rapportant: Jean Du Berger
- pratiques langagières: Lucille Guilbert

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Arts et traditions populaires
Directrice: Marie Carani

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: arts et traditions populaires
Responsable: Jean Du Berger

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en arts et traditions populaires, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Pour être admissibles, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5 (ou l'équivalent dans un autre système de notation). Le sous-comité compétent se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un champ d'études autre que les arts et traditions populaires sont également admissibles à la maîtrise à condition d'effectuer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits au niveau du premier cycle; pour les étudiants titulaires d'une mineure dans la discipline, les mêmes règles s'appliquent mais on exige un minimum de 15 crédits.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise au trimestre d'automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

On n'acceptera que les projets de recherche dans les champs et domaines mentionnés ci-dessus (voir rubrique n° 2).

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise que si un professeur en arts et traditions populaires du Département d'histoire a accepté de diriger son mémoire. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission. Le candidat doit accompagner sa demande d'un exposé de son projet de recherche; autant que possible le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants:

- titre au moins provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche présent.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université que l'Université Laval devra, avec sa demande d'admission, fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre au moins provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de son premier trimestre d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur du Département d'histoire qui acceptera de le diriger et le faire approuver par le Comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Mémoire	30 crédits

Les cours propres au programme sont ATP-62907 (6 crédits, obligatoire) et deux séminaires de recherche (6 crédits chacun) choisis dans la liste qui apparaît ci-dessous. Moyennant une autorisation, l'étudiant peut suivre un cours dans un autre programme.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte (voir rubrique n° 12), il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ATP -61595	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES I* J.-C. Dupont
ATP -63782	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES II* L. Turgeon
ATP -60477	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES III* J. Simard
ATP -63513	6	STAGE AVANCE DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES* M. Moussette
ATP -63246	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES V* J. Mathieu
ATP -63247	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES VI*
ATP -61275	6	CHANSON, MUSIQUE ET DANSE I*
ATP -63249	6	CHANSON, MUSIQUE ET DANSE II*
ATP -60471	6	COUTUMES, PRATIQUES ET CROYANCES I* J. Simard
ATP -62601	6	COUTUMES, PRATIQUES ET CROYANCES II* L. Turgeon
ATP -63243	6	COUTUMES, PRATIQUES ET CROYANCES III*
ATP -61989	6	LANGUE ET LITTÉRATURE POPULAIRES I* L. Guilbert

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

ATP -60472	6	LANGUE ET LITTÉRATURE POPULAIRES II* L. Guilbert
ATP -63694	6	LANGUE ET LITTÉRATURE POPULAIRES III* J. Du Berger
ATP -64048	6	LANGUE ET LITTÉRATURE POPULAIRES V
ATP -62273	1	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62274	2	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62275	3	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62276	4	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62319	5	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62320	6	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -63631	6	SEMINAIRE DU CELAT* Directeur du CELAT
ATP -62907	6	PROJET DE MÉMOIRE*
HST -64185	6	LES DYNAMISMES DE LA RECHERCHE J. Mathieu
HST -64259	3	LE CHERCHEUR ET LA CULTURE* J. Mathieu

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Tout étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins un trimestre. Toutefois, il est à noter que les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent généralement s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus du français, les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais), lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; ils pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours propres au programme dans les quatre trimestres (étés exclus) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte en moyenne 100 pages dactylographiées. Il y a lecture préalable.

Modalités de la lecture préalable

Au moment où le candidat a terminé la rédaction de son mémoire, il en remet le manuscrit à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, le remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par le Comité d'admission et de supervision. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la lecture préalable et fait rapport au directeur de recherche. Ce n'est qu'après cette étape que le candidat peut obtenir de son directeur, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects du mémoire, l'autorisation de faire dactylographier son mémoire, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de lecture préalable dure environ un mois. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs. Au sujet de la lecture préalable et des procédures d'évaluation, on consultera le chapitre II de la brochure *Mémoire de maîtrise* publiée par l'École des gradués.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté des lettres.

En plus des postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche (voir rubrique n° 18), le Département d'histoire accorde, chaque année, un certain nombre de bourses pour permettre aux étudiants à temps complet de hâter le dépôt de leur mémoire. Il rembourse aussi les frais de dactylographie du mémoire ou les frais de traitement de texte, moyennant certaines conditions. L'étudiant qui désire plus de renseignements sur ces programmes d'aide financière consultera le fascicule pédagogique publié par le Département d'histoire.

Enfin, l'École des gradués assume les frais de reproduction des documents audio-visuels jusqu'à concurrence de cent dollars.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre chaque année aux étudiants à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche à temps partiel. Pour être admissible à ces postes, le candidat doit avoir présenté une demande de bourse d'un organisme subventionnaire. De plus, certains projets de recherche des professeurs du Département procurent quelques postes d'auxiliaires de recherche aux étudiants. Enfin, les perspectives d'un emploi d'été dans leur domaine d'études sont favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Cependant, quel que soit le domaine de recherche choisi, les étudiants ont tous, s'ils en font la demande, accès au Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT).

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Conservation, mise en valeur et recherche pour le compte de ministères, de municipalités, de musées ou de firmes spécialisées dans les domaines de l'archéologie et de l'ethnologie constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.515.01 (version 004)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les études de doctorat se caractérisent par l'autonomie requise du chercheur, ce qui se traduit par une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir, et, enfin, par une ouverture plus grande quant au travail interdisciplinaire.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Arts et technologies populaires

- technologie traditionnelle: Jean-Claude Dupont, Laurier Turgeon
- art populaire: Jean Simard
- culture matérielle et environnement naturel: Marcel Moussette
- culture matérielle et champs coutumiers: Jocelyne Mathieu

Chanson, musique et danse

- formes poétiques de la chanson: Anne-Marie Desdoutis

Coutumes, pratiques et croyances

- religion populaire et iconographie: Jean Simard
- croyances et légendes: Jean Du Berger
- ethnologie historique de l'Amérique du Nord: Laurier Turgeon

Langue et littérature populaires

- langue et littérature orale des francophones en Amérique du Nord et études comparées s'y rapportant: Jean Du Berger, Lucille Guilbert
- pratiques langagières: Lucille Guilbert

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Arts et traditions populaires

Directrice: Marie Caranl

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: arts et traditions populaires

Responsable: Jean Du Berger

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise es arts (arts et traditions populaires), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, les candidats doivent avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de leurs études de maîtrise (ou l'équivalent dans un autre système de notation).

Les titulaires d'une maîtrise dans un autre champ d'études que les arts et les traditions populaires ne peuvent être admissibles au doctorat que s'ils peuvent justifier d'une connaissance équivalente à 30 crédits de cours en arts et traditions populaires.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le doctorat au trimestre d'automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

On n'acceptera que les projets dans les domaines de recherche mentionnés ci-dessus (voir rubrique n° 2).

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat ne peut être admis au doctorat que si un professeur en arts et traditions populaires du Département d'histoire a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de procéder à sa demande d'admission.

Le candidat doit accompagner sa demande d'un exposé de son projet de recherche; autant que possible le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants:

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;

- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche de plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche présent.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat d'une université autre que l'Université Laval devra, avec sa demande d'admission, fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de son premier trimestre d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail, si elle est connue;
- la preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur du Département d'histoire qui acceptera de le diriger et le faire approuver par le Comité d'admission et de supervision.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Thèse	108 crédits

Les cours propres au programme comprennent le cours ATP-62908 (séminaire de méthodologie, obligatoire) et un séminaire de recherche.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme à une durée normale de dix trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ATP -62908	6	SEMINAIRE DE DOCTORAT
ATP -61595	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES I* J.-C. Dupont
ATP -63782	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES II* L. Turgeon
ATP -60477	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES III* J. Simard
ATP -63513	6	STAGE AVANCE DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES* M. Moussette
ATP -63246	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES V* J. Mathieu
ATP -63247	6	ARTS ET TECHNOLOGIES POPULAIRES VI*
ATP -61275	6	CHANSON, MUSIQUE ET DANSE I*
ATP -63249	6	CHANSON, MUSIQUE ET DANSE II*
ATP -60471	6	COUTUMES, PRATIQUES ET CROYANCES I* J. Simard
ATP -62601	6	COUTUMES, PRATIQUES ET CROYANCES II* L. Turgeon
ATP -63243	6	COUTUMES, PRATIQUES ET CROYANCES III*
ATP -61989	6	LANGUE ET LITTÉRATURE POPULAIRES I* L. Guilbert
ATP -60472	6	LANGUE ET LITTÉRATURE POPULAIRES II* L. Guilbert
ATP -63694	6	LANGUE ET LITTÉRATURE POPULAIRES III* J. Du Berger
ATP -62273	1	SUJETS SPECIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62274	2	SUJETS SPECIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62275	3	SUJETS SPECIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62276	4	SUJETS SPECIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62319	5	SUJETS SPECIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -62320	6	SUJETS SPECIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)*
ATP -63631	6	SEMINAIRE DU CELAT* Directeur du CELAT

HST -64185 6 LES DYNAMISMES DE LA RECHERCHE
J. Mathieu
HST -64259 3 LE CHERCHEUR ET LA CULTURE*
J. Mathieu

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois trimestres. Toutefois, il est à noter que les étudiants qui bénéficient d'une bourse sont généralement tenus de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de leur connaissance du français, les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais); lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité, ils pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire. Les candidats qui ont passé cet examen avec succès à la maîtrise ne sont pas soumis à cette exigence.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours propres au programme dans les six trimestres (étés exclus) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle comme scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse; cette contribution originale à la discipline comporte en moyenne 300 à 350 pages dactylographiées. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur de l'Université Laval; la soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Il y a lecture préalable.

Modalités de la lecture préalable

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le manuscrit à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, le remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par le Comité d'admission et de supervision. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la lecture préalable et fait rapport au directeur de recherche. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation de faire dactylographier sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de lecture préalable dure environ un mois. Au sujet de la lecture préalable et des procédures d'évaluation, on consultera le chapitre II de la brochure *Thèse de doctorat* publiée par l'École des gradués.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté des lettres.

Les étudiants inscrits au doctorat sont, moyennant certaines conditions, admissibles à un programme de soutien du revenu, dont l'objectif est de les inciter à se consacrer entièrement à leurs études. Ceux qui terminent leur thèse à l'intérieur d'une période de temps déterminée peuvent aussi se faire rembourser leurs frais de dactylographie ou de traitement de texte. On trouvera plus d'information sur ces programmes d'aide financière en consultant le fascicule pédagogique publié par le Département d'histoire.

Enfin, l'École des gradués assume les frais de reproduction des documents audio-visuels jusqu'à concurrence de cent dollars.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre chaque année aux étudiants à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel. Pour être admissible à ces postes, le candidat doit avoir présenté une demande de bourse auprès d'un organisme subventionnaire. De plus, certains projets de recherche des professeurs du Département procurent quelques postes d'auxiliaires de recherche aux étudiants. Enfin, les perspectives d'un emploi d'été dans leur domaine d'études sont favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Cependant, quel que soit le domaine de recherche choisi, les étudiants ont tous, s'ils en font la demande, accès au Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT).

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Conservation, mise en valeur et recherche pour le compte de ministères, de municipalités, de musées ou de firmes spécialisées dans les domaines de l'archéologie et de l'ethnologie constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme. À cela s'ajoutent les postes de professionnels dans les organismes gouvernementaux et dans l'enseignement supérieur.

BIOCHIMIE (SCIENCES)

MAÎTRISE — Type B: 12 2.212.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'étudiant de deuxième cycle, tout en poursuivant un programme de cours lui permettant d'acquérir des connaissances plus spécialisées dans le domaine, est à l'étape où il doit maîtriser la méthodologie de la recherche ainsi que celle des techniques avancées. Il acquiert ainsi une plus grande maturité scientifique lui permettant ou de postuler un poste de plus grande responsabilité sur le marché du travail ou de s'inscrire à un programme de doctorat. Finalement, en rédigeant un mémoire de recherche, l'étudiant apprend à présenter ses résultats de recherche de façon formelle.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Génétique et biologie moléculaire

Cette discipline a comme but la compréhension au niveau moléculaire du fonctionnement des cellules. Une panoplie de techniques sont couramment utilisées à cette fin: le clonage des gènes, la détermination des séquences de nucléotides de l'ADN, l'analyse de la transcription des gènes à l'aide de sondes moléculaires ou de fusion de gènes. Ces techniques sont utilisées pour étudier la structure et la fonction des gènes, les mécanismes de régulation de l'expression génétique chez les procaryotes et les eucaryotes, ainsi que certains aspects de l'évolution moléculaire.

Génétique moléculaire du génome nucléaire

Sondes génétiques pour la détection de bactéries et de virus de plantes

Génétique moléculaire du chloroplaste

Structure, expression et évolution des gènes chloroplastiques

Biosynthèse des protéines et sa régulation chez les procaryotes

Génétique de la différenciation cellulaire

Analyse au niveau moléculaire de la diversité des anticorps

Modification des anticorps monoclonaux par génie génétique

Contrôle de la prolifération des lymphocytes B transformés

Structure et fonction des gènes plasmidiques bactériens

Régulation de l'expression génétique chez les eucaryotes

Régulation par la lumière de la croissance cellulaire chez l'algue verte *Chlamydomonas*

Virologie végétale moléculaire

G. Bellemare, A. Berna, M. Guertin, J. Lapointe, C. Lemieux, G. Lemieux, R. Lemieux, P. Moreau, P.-H. Roy, M. Turmel

Écologie buccale

Les activités de recherche du Groupe de recherche en écologie buccale (GREB) englobent plusieurs aspects fondamentaux de l'écologie, de la microbiologie, de la biochimie et de l'immunologie liés à la pathogénèse de la carie dentaire et des maladies parodontales. Collectivement, les travaux du GREB visent à mieux définir les équilibres biologiques hôte-bactéries et leurs perturbations associées aux mécanismes d'apparition de la maladie.

Origine et fonctions de l'IgA salivaire

Aspects immunitaires d'une infection fongique

Bactériocines provenant de bactéries buccales

Infections mixtes anaérobies

Clonage de facteurs de virulence et *Bacteroides gingivalis*

Régulation du transport des sucres chez certains streptocoques oraux

Effet du xylitol sur le métabolisme de *Streptococcus mutans*

Antigènes de surface chez *Bacteroides gingivalis*

Réponse immunitaire induite chez l'hôte par *Bacteroides gingivalis*

Clonage et régulation des gènes du système de transport phosphoenolpyruvate: sucre phosphotransférase chez *Streptococcus salivarius*

N. Deslauriers, M. Frenette, M. Lavoie, D. Mayrand, C. Mouton, L. Trahan, C. Vadeboncoeur

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biochimie (Sciences)

Directrice: Noëlla Deslauriers

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biochimie (Sciences)

Responsable: Denis Mayrand

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences spécialisé (biochimie ou microbiologie) est une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe à la biochimie ou à la microbiologie sont également admissibles à ce programme. Ils peuvent toutefois être soumis à un examen de qualification et se voir imposer une scolarité complémentaire en fonction de leur préparation antérieure. L'on s'attend à ce que le candidat ait conservé une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur et sur son projet de recherche au plus tard au moment de l'inscription en vue du deuxième trimestre comme étudiant régulier (catégorie I).

Un comité consultatif, qui a pour but d'assurer à l'étudiant le suivi requis à la bonne marche de ses études, est formé dès le premier trimestre d'inscription. Il est constitué d'au moins trois professeurs, dont le directeur de recherche. Les membres sont nommés par le comité départemental d'admission et de supervision, sur recommandation du directeur de recherche et de l'étudiant. Normalement, les membres sont nommés pour la durée des études. S'il y a un codirecteur, il fait partie aussi du comité consultatif.

Au cours du premier trimestre, l'étudiant soumet au comité consultatif un projet de recherche et un échéancier de réalisation de ce projet. L'approbation ou l'opinion motivée de tous les membres est consignée au procès-verbal de cette réunion signé par l'étudiant et les membres du comité consultatif. Un étudiant ne sera pas admis à s'inscrire à un deuxième trimestre sans l'approbation par le comité consultatif de son projet de recherche et de son échéancier.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme

8 crédits

Mémoire

40 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets incluant le trimestre d'été.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
BCM-60988	2	SEMINAIRE DE BCM-MCB (MAITRISE) M. Turmel
BCM-61861	3	BIOCHIMIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES J. Lapointe et professeurs invités
BCM-61838	2	BIOSYNTHESE DES PROTEINES I J. Lapointe
BCM-62119	1	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE)
BCM-62120	2	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE)
BCM-63174	2	TECHNIQUES EN GENIE GENETIQUE G. Bellemare
BCM-63586	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE DES ORGANITES C. Lemieux
BCM-63598	1	SEMINAIRE DE GENIE GENETIQUE G. Bellemare
BCM-63600	1	SEMINAIRE DE BIOCHIMIE ET GENETIQUE J. Lapointe, P.H. Roy
MCB-63276	1	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE D. Mayrand

MCB-63401	1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN ECOLOGIE BUCCALE C. Vadeboncoeur
MCB-63637	2	ATELIER DE SYNTHÈSE EN IMMUNOLOGIE N. Deslauriers
MCB-63823	3	ECOLOGIE MICROBIENNE AVANCÉE M. Lavoie
BCM-64023	1	PRATIQUE AVANCÉE DU GENIE GENETIQUE G. Bellemare
MCB-64177	2	REGULATION CHEZ LES BACTERIES C. Vadeboncoeur

Les étudiants peuvent, avec l'approbation du Comité, choisir des cours dans d'autres programmes.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le cours BCM-60968 est obligatoire à la maîtrise.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme auxiliaire d'enseignement, ou de recherche en cours d'études sont favorables.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les laboratoires d'expertise, les laboratoires de recherche universitaires et gouvernementaux et les établissements d'enseignement constituent les principaux employeurs des diplômés de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.212.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'étudiant inscrit au doctorat doit avant tout réaliser un programme de recherche. En plus, il doit suivre un programme de cours avancés. L'étudiant sera jugé d'après sa capacité à faire de la recherche de façon imaginative et d'après ses aptitudes à présenter ses résultats sous forme de discussions, séminaires ou communications à des congrès scientifiques. Le but du programme de doctorat est de donner à l'étudiant des connaissances théoriques en biochimie, une maîtrise de la méthodologie et de le préparer à devenir un chercheur indépendant.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Génétique et biologie moléculaire

Cette discipline a comme but la compréhension au niveau moléculaire du fonctionnement des cellules. Une panoplie de techniques sont couramment utilisées à cette fin: le clonage des gènes, la détermination des séquences de nucléotides de l'ADN, l'analyse de la transcription des gènes à l'aide de sondes moléculaires ou de fusion de gènes. Ces techniques sont utilisées pour étudier la structure et fonction des gènes, les mécanismes de régulation de l'expression génétique chez les procaryotes et les eucaryotes, ainsi que certains aspects de l'évolution moléculaire.

Génétique moléculaire du génome nucléaire

Sondes génétiques pour la détection de bactéries et de virus de plantes

Génétique moléculaire du chloroplaste

Structure, expression et évolution des gènes chloroplastiques

Biosynthèse des protéines et sa régulation chez les procaryotes

Génétique de la différenciation cellulaire

Analyse du niveau moléculaire de la diversité des anticorps

Modification des anticorps monoclonaux par génie génétique

Contrôle de la prolifération des lymphocytes B transformés

Structure et fonction des gènes plasmidiques bactériens

Régulation de l'expression génétique chez les eucaryotes

Régulation par la lumière de la croissance cellulaire chez l'algue verte *Chlamydomonas*

Virologie végétale moléculaire

G. Bellemare, A. Berna, M. Guertin, J. Lapointe, C. Lemieux, G. Lemieux, R. Lemieux, P. Moreau, P.-H. Roy, M. Turmel

Écologie buccale

Les activités de recherche du Groupe de recherche en écologie buccale (GREB) englobent plusieurs aspects fondamentaux de l'écologie, de la microbiologie, de la biochimie et de l'immunologie liés à la pathogénèse de la carie dentaire et des maladies parodontales. Collectivement, les travaux du GREB visent à mieux définir les équilibres biologiques hôte-bactéries et leurs perturbations associées aux mécanismes d'apparition de la maladie.

Origine et fonctions de l'IgA salivaire

Aspects immunitaires d'une infection fongique

Bactériocines provenant de bactéries buccales

Infections mixtes anaérobies

Clonage de facteurs de virulence et *Bacteroides gingivalis*

Régulation du transport des sucres chez certains streptocoques oraux

Effet du xylitol sur le métabolisme de *Streptococcus mutans*

Antigènes de surface chez *Bacteroides gingivalis*

Réponse immunitaire induite chez l'hôte par *Bacteroides gingivalis*

Clonage et régulation des gènes du système de transport phosphoenolpyruvate: sucre phosphotransférase chez *Streptococcus salivarius*

N. Deslauriers, M. Frenette, M. Lavoie, D. Mayrand, C. Mouton, L. Trahan, C. Vadeboncoeur

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biochimie (Sciences)

Directrice: Noëlla Deslauriers

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biochimie (Sciences)

Responsable: Denis Mayrand

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission à ce programme. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences (biochimie ou microbiologie) constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans un domaine connexe à la biochimie ou à la microbiologie sont également admissibles à ce programme. Ils peuvent toutefois être soumis à un examen de qualification et se voir imposer une scolarité complémentaire en fonction de leur préparation antérieure.

Un étudiant désireux de faire une demande d'admission au programme de troisième cycle en biochimie ou en microbiologie, sans avoir au préalable obtenu le diplôme de deuxième cycle, mais après avoir satisfait aux autres exigences du programme, peut se prévaloir des dispositions du règlement des deuxième et troisième cycles concernant le passage au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. L'étudiant devra préparer, à l'intention du comité, un rapport de ses travaux de recherche. Le rapport devra présenter essentiellement le même contenu et la même forme qu'un mémoire sans en revêtir le caractère définitif. Le rapport doit obligatoirement contenir une section où l'étudiant fournira des précisions sur les objectifs qu'il se fixe dans la poursuite du travail au troisième cycle et sur la stratégie envisagée pour y parvenir. Enfin, le Comité d'admission et de supervision devra recevoir un avis favorable du comité consultatif de l'étudiant sur la poursuite des études au troisième cycle sur le même projet ou sur un sujet connexe.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur et sur son projet de recherche au plus tard au moment de l'inscription en vue du deuxième trimestre comme étudiant régulier.

Un comité consultatif, qui a pour but d'assurer à l'étudiant le suivi nécessaire à la bonne marche de ses études, est formé dès le premier trimestre d'inscription. Il est constitué d'au moins trois professeurs, dont le directeur de thèse. Les membres sont nommés par le Comité départemental d'admission et de supervision, sur recommandation du directeur de thèse et de l'étudiant. Normalement, les membres sont nommés pour la durée des études. S'il y a un codirecteur, il fait partie aussi du comité consultatif.

Au cours du premier trimestre, l'étudiant soumet au comité consultatif un projet de recherche et un échéancier de réalisation de ce projet. L'approbation ou l'opinion motivée de tous les membres est consignée au procès-verbal de cette réunion signé par l'étudiant et les membres du comité consultatif. Un étudiant ne sera pas admis à s'inscrire à un deuxième trimestre si l'approbation par le comité consultatif du projet de recherche et de l'échéancier n'a pas été obtenue.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	90 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Le programme a une durée normale de huit trimestres incluant les trimestres d'été.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
BCM-60988	2	SEMINAIRE DE BCM-MCB (MAITRISE)* M. Turmel
BCM-61838	2	BIOSYNTHESE DES PROTEINES I J. Lapointe
BCM-61861	3	BIOCHIMIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES J. Lapointe et professeurs invités
BCM-62119	1	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE)
BCM-62120	2	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE)
BCM-63174	2	TECHNIQUES EN GENIE GENETIQUE G. Bellemare
BCM-63586	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE DES ORGANITES C. Lemieux
BCM-63598	1	SEMINAIRE DE GENIE GENETIQUE G. Bellemare
BCM-63600	1	SEMINAIRE DE BIOCHIMIE ET GENETIQUE J. Lapointe, P.H. Roy
MCB-63276	1	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE D. Mayrand

MCB-63401	1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN ECOLOGIE BUCCALE C. Vadeboncoeur
MCB-63637	2	ATELIER DE SYNTHÈSE EN IMMUNOLOGIE N. Deslauriers
MCB-63823	3	ECOLOGIE MICROBIENNE AVANCEE M. Lavoie
BCM-64023	1	PRATIQUE AVANCEE DU GENIE GENETIQUE G. Bellemare
MCB-64177	2	REGULATION-CHEZ LES BACTERIES C. Vadeboncoeur
BCM-64289	1	SEMINAIRE DE DOCTORAT I M. Turmel
BCM-64290	1	SEMINAIRE DE DOCTORAT II M. Turmel

Les étudiants peuvent, avec l'approbation du Comité, choisir des cours dans d'autres programmes.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Les cours BCM-64289 et BCM-64290 sont obligatoires au doctorat.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur. Il y a soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche en cours d'études sont favorables.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre les établissements d'enseignement, les industries et les organismes provinciaux et fédéraux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

BIOLOGIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.211.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Dans le cadre des objectifs généraux du deuxième cycle à l'Université Laval, ce programme a pour objectif plus précis, celui de permettre à l'étudiant d'acquiescer une formation en recherche dans des domaines de la biologie spécialement développés au Département de biologie. Ces études peuvent déboucher soit sur l'accès au troisième cycle, soit sur le marché du travail.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Taxonomie et écologie végétale

Reproduction sexuée et multiplication végétative chez les gymnospermes et les angiospermes. Mécanismes de successions primaire et secondaire. Restauration des sites perturbés en milieu nordique.

G. Houle

Étude biosystématique de certains groupes de plantes vasculaires. Flore du Québec nordique. Stratégies d'allocation des ressources et démographie chez les espèces pionnières. Communautés végétales de milieux perturbés.

P. Morisset

Analyse écologique et paléoécologie des écosystèmes subarctiques. Dynamique des populations arborescentes en fonction des régimes de perturbation. Dendroécologie. Paléoécologie.

S. Payette

Biologie cellulaire et moléculaire

Diversité et régulation des gènes des cytochromes P450 chez le rat et chez l'humain. Analyse fonctionnelle des P450 dans les cellules en culture à l'aide de vecteurs d'expression.

A. Anderson

Biologie moléculaire végétale. Séquences d'ADN et facteurs protéiques responsables de la régulation de l'expression génétique au cours du développement chez les plantes supérieures.

F. Bernier

Étude de la mitose chez le myxomycète, *Physarum polycephalum*, les algues unicellulaires et les cellules végétales, par microscopie électronique et immunocytochimie.

J.-G. Lafontaine

Biologie moléculaire du gène. Étude moléculaire du cytosquelette: actine, profiline, fragmine.

D. Pallotta

Écologie continentale (milieux terrestres et aquatiques) et comportement animal

Écologie comportementale des grands mammifères (cervidés, cétacés, pinnipèdes) et ostéologie des grands mammifères, particulièrement les carnivores.

C. Barrette

Ornithologie. Écologie des oiseaux aquatiques. Bioénergétique et migration chez les oies et les canards. Organisation sociale et habitat chez les oiseaux en général.

J. Bédard

Comportement des rongeurs: éthologie générale, orientation dans l'espace, rythmes d'activité.

J. Bovet

Bioénergétique des migrations, mécanismes d'orientation migratoire, transport et distribution des larves de poissons, génétique moléculaire des populations: milieux estuariens et d'eau douce.

J. Dodson

Éthologie et écologie comportementales des poissons: prédation, compétition, stratégie de reproduction.

G.J. FitzGerald

Écologie comportementale des oiseaux, particulièrement des oies et des canards. Stratégies reproductrices, territorialité, bioénergétique, relations plantes-herbivores.

G. Gauthier

Aménagement de la faune terrestre. Énergétique et nutrition des ongulés sauvages, prédation, écologie de la faune forestière.

J. Huot

Processus limnologique dans les lacs et les rivières de haute altitude. Photosynthèse microbienne et photo-adaptation dans les écosystèmes aquatiques.

W.F. Vincent

Océanographie biologique et écologie marine

Communautés littorales benthiques: structure, organisation, productivité; rôle des facteurs physiques et biotiques dans l'établissement de ces communautés.

E. Bourget

Algues marines benthiques macroscopiques et microscopiques (diatomées): systématique, écologie, écophysiology. Communautés littorales benthiques.

A. Cardinal

Bioénergétique des migrations, mécanismes d'orientation migratoire, transport et distribution des larves de poissons, génétique moléculaire des populations, milieux estuariens et marins.

J. Dodson

Écologie de l'ichtyoplancton marin. Survie, croissance et dispersion des stades larvaires de poissons. Contrôle hydrodynamique des relations prédateurs-proies en milieu pélagique. Océanographie des mers glacées.

L. Fortier

Organisation des communautés infralittorales benthiques: rôle des facteurs physiques, broutage et prédation; dynamique des populations d'échinodermes et de mollusques; contrôle de la reproduction chez les invertébrés marins; mariculture.

J. Himmelman

Écologie du zooplancton marin: transport actif et transport passif, relations avec le phytoplancton et le benthos, biologie des populations.

G. Lacroix

Phytoplancton des milieux côtiers et estuariens: océanographie biologique, physico-écologie (photosynthèse), océanographie nordique (glaces). Écologie numérique: traitement de données écologiques.

L. Legendre

Entomologie

Biologie des insectes parasitoïdes. Lutte biologique contre les insectes nuisibles. Biologie et écologie des aphides vecteurs de virus phytopathogènes. Écologie des insectes en milieu nordique.

C. Cloutier

Bioécologie des insectes nuisibles; diapause; phéromones sexuelles chez les lépidoptères; interactions hôtes-parasites; interactions plantes-insectes.

J. McNeil

Physiologie de la reproduction de la reine d'abeilles. Méthodes de production de miel. Plantes mellifères.

J.M. Perron

Physiologie générale et comparée, et neurophysiologie

Physiologie des gastéropodes pulmonés. Le problème des limaces dans la protection des végétaux. Reproduction et croissance des escargots terrestres. Parasitisme chez les escargots aquatiques.

A. Duval

Impact de la température sur le métabolisme musculaire chez les poissons, écophysiology de la moule bleue.

H. Guderley

Potentiels évoqués auditifs et somesthésiques au cours de la maturation cérébrale dans les cas d'hypothyroïdie. Propriétés électrophysiologiques des électrodes d'enregistrement et de stimulation.

J.M. Langlois

Thermorégulation et locomotion chez les oiseaux et les mammifères.

J. Larochelle

Épuration biologique des eaux usées, recyclage biologique (biotraitement du lisier de porc), cultures de phytoplancton et d'invertébrés (daphnies), physiologie de la nutrition, digestibilité.

J. de la Noüe (Département de sciences et technologie des aliments)

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biologie

Directrice: Helga Guderley

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biologie

Responsable: Helga Guderley

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences, le baccalauréat ès sciences appliquées, le baccalauréat ès sciences de la santé (médecine), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 est normalement considérée comme limite minimale pour présenter une demande d'admission. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'études que la biologie ne sont cependant admissibles qu'à la condition de suivre un certain nombre de cours complémentaires directement reliés à leur nouveau programme.

Pour qu'il puisse être admis au deuxième cycle, le candidat doit avoir été accepté par un professeur pour le diriger dans ses études et dans sa recherche. Cette acceptation doit être obtenue avant la demande d'admission.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision. L'étudiant admis à la maîtrise doit présenter son projet de recherche devant un comité d'évaluation désigné à cette fin par le Comité d'admission et de supervision, dans le cadre du cours BIO-63178. La présentation du projet doit se faire avant le début de l'exécution du travail ou au plus tard avant la fin du premier trimestre d'inscription. Le comité d'évaluation pourra exercer une surveillance continue plus ou moins formelle sur le projet d'étude à la demande de l'étudiant, de son directeur ou du Comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	48 crédits

Le Comité se réserve le droit d'ajouter un certain nombre de crédits de cours au programme des étudiants dont la préparation n'est pas jugée tout à fait satisfaisante.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de cinq trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
BIO -60110	3	GENETIQUE MOLECULAIRE A. Anderson
BIO -60111	2	ECOPHYSIOLOGIE* J. Laroche
BIO -60114	2	PROBLEMES DE PHYCOLOGIE MARINE A. Cardinal
BIO -60119	2	STRUCTURE DE L'ESPECE ET SPECIATION P. Morisset
BIO -60125	2	PROGRES RECENTS EN BIOLOGIE MOLECULAIRE* Groupe de professeurs
BIO -60126	1	SEMINAIRE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE* Groupe de professeurs
BIO -60127	1	REPRODUCTION CHEZ LES OISEAUX J. Bédard
BIO -61353	1	SEMINAIRE DE MAITRISE*
BIO -61354	1	SEMINAIRE DE DOCTORAT*
BIO -62538	1	SEMINAIRE DE PHYSIOLOGIE H. Guderley, J. Laroche
BIO -62592	2	ECOLOGIE DU BENTHOS MARIN E. Bourget

BIO -62692	2	SOCIOBIOLOGIE* C. Barrette
BIO -62727	4	ECOLOGIE NUMERIQUE L. Legendre
BIO -63016	2	BIOLOGIE DES POPULATIONS VEGETALES G. Houle
BIO -63117	1	SEMINAIRE D'ENTOMOLOGIE I C. Cloutier, J. McNeil
BIO -63125	3	ECOLOGIE DES POISSONS J. Dodson
BIO -63178	1	PRESENTATION DE PROJET DE MAITRISE*
BIO -63179	1	PRESENTATION DE PROJET DE DOCTORAT*
BIO -63296	2	AQUICULTURE J. de la Noüe
BIO -63297	2	REDACTION SCIENTIFIQUE G. Lacroix
BIO -63298	2	ECHANTILLONNAGE EN ECOLOGIE L. Legendre
BIO -63342	2	METABOLISME ET STRATEGIES ADAPTATIVES H. Guderley
BIO -62123	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-PHYSIOLOGIE)
BIO -62124	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-PHYSIOLOGIE)
BIO -62125	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE)
BIO -62126	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE)
BIO -62300	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE MARINE)
BIO -62301	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE MARINE)
BIO -62302	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ENTOMOLOGIE)
BIO -62303	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ENTOMOLOGIE)
BIO -62304	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-BIOLOGIE CELLULAIRE)
BIO -62305	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-BIOLOGIE CELLULAIRE)
BIO -63374	2	ECOLOGIE MARINE: ASPECTS THEORIQUES E. Bourget
BIO -63473	1	ORIENTATION ET NAVIGATION ANIMALES J. Bovet
BIO -63470	1	RYTHMES COMPORTEMENTAUX J. Bovet
BIO -63670	2	ECOLOGIE COMPORTEMENTALE* G. FitzGerard
BIO -62397	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-TAXONOMIE)
BIO -62398	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-TAXONOMIE)
BIO -63671	3	LA DIVISION CELL.: ASP. BIOCHIMIQUES ET ULTRASTRUCTURAUX J.-G. Lafontaine
BIO -63672	3	ORGANISATION MACROMOLECULAIRE DE STRUCTURES CELLULAIRES J.-G. Lafontaine
BIO -63668	1	BIOLOGIE, INDIVIDUS ET SOCIETE Groupe de professeurs
BIO -63669	1	PROBLEMES D'AMENAGEMENT DE LA FAUNE J. Huot
BIO -64061	1	RECRUTEMENT CHEZ LES ESPECES MARINES L. Fortier
BIO -64063	2	PARASITISME, PREDATION ET LUTTE BIOLOGIQUE C. Cloutier
BIO -64064	2	MODELISATION EN ECOLOGIE DES INSECTES J. Regnière
BIO -64065	2	ECOLOGIE CHIMIQUE J.N. McNeil
BIO -64147	1	MODELES D'ANALYSE DE POPULATIONS G. Gauthier
BVG -60679	3	ECOLOGIE HISTORIQUE* S. Payette
BIO -64291	2	REPRODUCTION CHEZ LES INVERTEBRES MARINS J.H. Himmelman
BIO -64436	2	LIMNOLOGIE AVANCEE W. Vincent

Le Comité pourra également considérer des cours non inscrits dans cette liste comme faisant partie du programme d'études de l'étudiant.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ce programme pour la durée de ses études. Il doit obligatoirement s'y inscrire pendant au moins trois trimestres consécutifs. Toute dérogation à ces dispositions doit être autorisée explicitement par le Comité d'admission et de supervision.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Connaissance suffisante du français et de l'anglais. Dans l'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, on tiendra compte de la qualité de la langue. En cas de déficiences marquées, des correctifs pourront être imposés.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui voit figurer à son programme d'études plusieurs cours de premier cycle doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ces cours.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Au cours ou au terme de ses études de deuxième cycle, l'étudiant doit présenter un exposé sur ses recherches devant les professeurs et étudiants du programme dans le cadre du cours BIO-61353.

La forme principale de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. L'étudiant peut y présenter des manuscrits de publications selon les modalités déterminées par le Comité de programme et par le Comité d'admission et de supervision. Le mémoire est évalué par deux examinateurs, en plus du ou des directeurs, et le Comité recommande l'acceptation ou le refus du mémoire à partir de l'appréciation des membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

CIL, Bell Canada, Pêches et Océans Canada, Fonds écologique Anne-Vallée, Société entomologique du Canada, Canadian National Sportsmen's Fund, Société zoologique de Québec et Service canadien de la faune offrent un certain nombre de bourses aux étudiants de biologie. Le nombre de bourses est variable d'un organisme à l'autre. Pour plus d'information, on s'adressera au Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval qui publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement*.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les perspectives de travail à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études sont excellentes. Par contre, celles de trouver un emploi d'été rémunéré dans la ligne de ses études sont moins favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités sont souvent menées en collaboration avec divers organismes extérieurs au Département de biologie: autres départements ou centres de l'Université Laval; centres de recherche aux ministères du Québec ou du Canada, dont certains membres sont professeurs associés à l'Université Laval.

Les professeurs des domaines de l'océanographie biologique et de l'écologie marine sont membres du Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ), qui regroupe des chercheurs de l'Université Laval et de l'Université McGill. Leur appartenance à ce groupe permet à leurs étudiants de bénéficier de divers avantages, dont l'utilisation d'un appareillage océanographique moderne, de navires océanographiques, etc.

En entomologie, on dispose de plus de 35 biotrons de toutes tailles, ce qui en fait un des centres les mieux équipés en Amérique du Nord pour les recherches en conditions contrôlées.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les établissements d'enseignement, les laboratoires gouvernementaux, les groupes de recherche et les industries privées constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.211.01 (version 003)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Dans le cadre des objectifs généraux du troisième cycle à l'Université Laval, le programme de doctorat a pour objectif plus précis de préparer les candidats à une carrière de chercheur dans l'un des domaines de la recherche biologique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Taxonomie et écologie végétale

Reproduction sexuée et multiplication végétative chez les gymnospermes et les angiospermes. Mécanismes de successions primaire et secondaire. Restauration des sites perturbés en milieu nordique.

G. Houle

Étude biosystématique de certains groupes de plantes vasculaires. Flore du Québec nordique. Stratégies d'allocation des ressources et démographie chez les espèces pionnières. Communautés végétales de milieux perturbés.

P. Morisset

Analyse écologique et paléocéologique des écosystèmes subarctiques. Dynamique des populations arborescentes en fonction des régimes de perturbation. Dendroécologie. Paléocéologie.

S. Payette

Biologie cellulaire et moléculaire

Diversité et régulation des gènes des cytochromes P450 chez le rat et chez l'humain. Analyse fonctionnelle des P450 dans les cellules en culture à l'aide de vecteurs d'expression.

A. Anderson

Biologie moléculaire végétale. Séquences d'ADN et facteurs protéiques responsables de la régulation de l'expression génétique au cours du développement chez les plantes supérieures.

F. Bernier

Étude de la mitose chez le myxomycète, *Physarum polycephalum*, les algues unicellulaires et les cellules végétales, par microscopie électronique et immunocytochimie.

J.-G. Lafontaine

Biologie moléculaire du gène. Étude moléculaire du cytosquelette: actine, profiline, fragmine.

D. Pallotta

Écologie continentale (milieux terrestres et aquatiques) et comportement animal

Écologie comportementale des grands mammifères (cervidés, cétacés, pinnipèdes) et ostéologie des grands mammifères, particulièrement les carnivores.

C. Barrette

Ornithologie. Écologie des oiseaux aquatiques. Bioénergétique et migration chez les oies et les canards. Organisation sociale et habitat chez les oiseaux en général.

J. Bédard

Comportement des rongeurs: éthologie générale, orientation dans l'espace, rythmes d'activité.

J. Bovet

Bioénergétique des migrations, mécanismes d'orientation migratoire, transport et distribution des larves de poissons, génétique moléculaire des populations: milieux estuariens et d'eau douce.

J. Dodson

Éthologie et écologie comportementales des poissons: prédation, compétition, stratégie de reproduction.

G.J. FitzGerald

Écologie comportementale des oiseaux, particulièrement des oies et des canards. Stratégies reproductrices, territorialité, bioénergétique, relations plantes-herbivores.

G. Gauthier

Aménagement de la faune terrestre. Énergétique et nutrition des ongulés sauvages, prédation, écologie de la faune forestière.

J. Huot

Processus limnologique dans les lacs et les rivières de haute altitude. Photosynthèse microbienne et photo-adaptation dans les écosystèmes aquatiques.

W.F. Vincent

Océanographie biologique et écologie marine

Communautés littorales benthiques: structure, organisation, productivité; rôle des facteurs physiques et biotiques dans l'établissement de ces communautés.
E. Bourget

Algues marines benthiques macroscopiques et microscopiques (diatomées): systématique, écologie, écophysiologie. Communautés littorales benthiques.
A. Cardinal

Bioénergétique des migrations, mécanismes d'orientation migratoire, transport et distribution des larves de poissons, génétique moléculaire des populations, milieux estuariens et marins.
J. Dodson

Écologie de l'ichtyoplancton marin. Survie, croissance et dispersion des stades larvaires de poissons. Contrôle hydrodynamique des relations prédateurs-proies en milieu pélagique. Océanographie des mers glacées.
L. Fortier

Organisation des communautés infralittorales benthiques: rôle des facteurs physiques, broutage et prédation; dynamique des populations d'échinodermes et de mollusques; contrôle de la reproduction chez les invertébrés marins; mariculture.
J. Himmelman

Écologie du zooplancton marin: transport actif et transport passif, relations avec le phytoplancton et le benthos, biologie des populations.
G. Lacroix

Phytoplancton des milieux côtiers et estuariens: océanographie biologique, physico-écologie (photosynthèse), océanographie nordique (glaces). Écologie numérique: traitement de données écologiques.
L. Legendre

Entomologie

Biologie des insectes parasitoïdes. Lutte biologique contre les insectes nuisibles. Biologie et écologie des aphides vecteurs de virus phytopathogènes. Écologie des insectes en milieu nordique.
C. Cloutier

Bioécologie des insectes nuisibles; diapause; phéromones sexuelles chez les lépidoptères; interactions hôtes-parasites; interactions plantes-insectes.
J. McNeil

Physiologie de la reproduction de la reine d'abeilles. Méthodes de production de miel. Plantes mellifères.
J.M. Perron

Physiologie générale et comparée, et neurophysiologie

Physiologie des gastéropodes pulmonés. Le problème des limaces dans la protection des végétaux. Reproduction et croissance des escargots terrestres. Parasitisme chez les escargots aquatiques.
A. Duval

Impact de la température sur le métabolisme musculaire chez les poissons, écophysiologie de la moule bleue.
H. Guderley

Potentiels évoqués auditifs et somesthésiques au cours de la maturation cérébrale dans les cas d'hypothyroïdie. Propriétés électrophysiologiques des électrodes d'enregistrement et de stimulation.
J.M. Langlois

Thermorégulation et locomotion chez les oiseaux et les mammifères.
J. Larochelle

Épuration biologique des eaux usées, recyclage biologique (biotraitement du lisier de porc), cultures de phytoplancton et d'invertébrés (daphnies), physiologie de la nutrition, digestibilité.
J. de la Noüe

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biologie
Directrice: Helga Guderley

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biologie
Responsable: Helga Guderley

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences, ou un diplôme jugé équivalent, constitue normalement une condition minimale d'admission à ce programme. Un étudiant inscrit au deuxième cycle en biologie peut toutefois être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise; dans tous les cas, le candidat doit avoir terminé les cours propres au programme de maîtrise. Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans un champ d'études autre que la biologie ne sont cependant admissibles que s'ils acceptent de suivre un certain nombre de cours complémentaires directement reliés à leur nouveau programme.

De plus, pour être admis au troisième cycle, le candidat doit être en mesure d'indiquer le domaine dans lequel il veut faire sa recherche et un professeur doit avoir accepté de le diriger dans ses études et dans sa recherche.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision. Dans les douze mois qui suivent sa première inscription, l'étudiant admis au doctorat doit présenter oralement et par écrit son projet de recherche devant un comité spécial désigné à cette fin par le Comité d'admission et de supervision (cours BIO-63179). Un comité d'encadrement composé de deux professeurs et du directeur de recherche se réunit au moins une fois l'an avec l'étudiant pour le conseiller et s'assurer de la bonne marche de sa recherche.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	114 crédits

Le Comité se réserve le droit d'ajouter un certain nombre de crédits de cours au programme des étudiants dont la préparation n'est pas jugée tout à fait satisfaisante.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
BIO -60110	3	GENETIQUE MOLECULAIRE A. Anderson
BIO -60111	2	ECOPHYSIOLOGIE* J. Larochelle
BIO -60114	2	PROBLEMES DE PHYCOLOGIE MARINE A. Cardinal
BIO -60119	2	STRUCTURE DE L'ESPECE ET SPECIATION P. Morisset
BIO -60125	2	PROGRES RECENTS EN BIOLOGIE MOLECULAIRE* Groupe de professeurs
BIO -60126	1	SEMINAIRE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE* Groupe de professeurs
BIO -60127	1	REPRODUCTION CHEZ LES OISEAUX J. Bédard
BIO -61353	1	SEMINAIRE DE MAITRISE*
BIO -61354	1	SEMINAIRE DE DOCTORAT*
BIO -62538	1	SEMINAIRE DE PHYSIOLOGIE H. Guderley, J. Larochelle
BIO -62592	2	ECOLOGIE DU BENTHOS MARIN E. Bourget
BIO -62692	2	SOCIOBIOLOGIE* C. Barrette
BIO -62727	4	ECOLOGIE NUMERIQUE L. Legendre
BIO -63016	2	BIOLOGIE DES POPULATIONS VEGETALES G. Houle

BIOLOGIE

BIO -63117	1	SEMINAIRE D'ENTOMOLOGIE I C. Cloutier, J. McNeil
BIO -63125	3	ECOLOGIE DES POISSONS J. Dodson
BIO -63178	1	PRESENTATION DE PROJET DE MAITRISE*
BIO -63179	1	PRESENTATION DE PROJET DE DOCTORAT*
BIO -63296	2	AQUICULTURE J. de la Noüe
BIO -63297	2	REDACTION SCIENTIFIQUE G. Lacroix
BIO -63298	2	ECHANTILLONNAGE EN ECOLOGIE L. Legendre
BIO -63342	2	METABOLISME ET STRATEGIES ADAPTATIVES H. Guderley
BIO -62123	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-PHYSIOLOGIE)
BIO -62124	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-PHYSIOLOGIE)
BIO -62125	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE)
BIO -62126	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE)
BIO -62300	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE MARINE)
BIO -62301	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE MARINE)
BIO -62302	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ENTOMOLOGIE)
BIO -62303	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ENTOMOLOGIE)
BIO -62304	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-BIOLOGIE CELLULAIRE)
BIO -62305	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-BIOLOGIE CELLULAIRE)
BIO -63374	2	ECOLOGIE MARINE: ASPECTS THEORIQUES E. Bourget
BIO -63473	1	ORIENTATION ET NAVIGATION ANIMALES J. Bovet
BIO -63470	1	RYTHMES COMPORTEMENTAUX J. Bovet
BIO -63670	2	ECOLOGIE COMPORTEMENTALE* G. FitzGerald
BIO -62397	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-TAXONOMIE)
BIO -62398	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-TAXONOMIE)
BIO -63671	3	LA DIVISION CELL.: ASP. BIOCHIMIQUES ET ULTRASTRUCTURAUX J.-G. Lafontaine
BIO -63672	3	ORGANISATION MACROMOLECULAIRE DE STRUCTURES CELLULAIRES J.-G. Lafontaine
BIO -63668	1	BIOLOGIE, INDIVIDUS ET SOCIETE Groupe de professeurs.
BIO -63669	1	PROBLEMES D'AMENAGEMENT DE LA FAUNE J. Huot
BIO -64061	1	RECRUTEMENT CHEZ LES ESPECES MARINES L. Fortier
BIO -64063	2	PARASITISME, PREDATION ET LUTTE BIOLOGIQUE C. Cloutier
BIO -64064	2	MODELISATION EN ECOLOGIE DES INSECTES J. Regnière
BIO -64065	2	ECOLOGIE CHIMIQUE J.N. McNeil
BIO -64147	1	MODELES D'ANALYSE DE POPULATIONS G. Gauthier
BVG -60679	3	ECOLOGIE HISTORIQUE* S. Payette
BIO -64291	2	REPRODUCTION CHEZ LES INVERTEBRES MARINS J.H. Himmelman
BIO -64436	2	LIMNOLOGIE AVANCEE W. Vincent

Le Comité pourra également considérer des cours non inscrits dans cette liste comme faisant partie du programme d'études de l'étudiant.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ce programme pour la durée de ses études. Il doit obligatoirement s'y inscrire pendant au moins cinq trimestres consécutifs. Toute dérogation à ces dispositions doit être autorisée explicitement par le Comité d'admission et de supervision.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Connaissance suffisante du français et de l'anglais. Dans l'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, on tiendra compte de la qualité de la langue. En cas de déficiences marquées, des correctifs pourront être imposés.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui voit figurer à son programme d'études plusieurs cours de premier cycle doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ces cours.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Au cours ou au terme de ses études de troisième cycle et avant l'autorisation de rédiger sa thèse, l'étudiant doit présenter un exposé sur ses recherches devant les professeurs et étudiants des programmes de biologie (BIO-61354).

Le mode principal de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. L'étudiant peut y présenter des manuscrits de publication, selon les modalités déterminées par le Comité de programme et par le Comité d'admission et de supervision. La thèse est évaluée par au moins trois examinateurs en plus du ou des directeurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents. Le Comité recommande l'acceptation ou le refus de la thèse à partir des rapports des examinateurs.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

CIL, Bell Canada, Pêches et Océans Canada, Fonds écologique Anne-Vallée, Société entomologique du Canada, Canadian National Sportsmen's Fund, Société zoologique de Québec et Service canadien de la faune offrent un certain nombre de bourses aux étudiants de biologie. Le nombre de bourses est variable d'un organisme à l'autre. Pour plus d'information, on s'adressera au Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval qui publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement*.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les perspectives de travail à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études sont excellentes. Par contre, celles de trouver un emploi d'été rémunéré dans la ligne de ses études sont moins favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités sont souvent menées en collaboration avec divers organismes extérieurs au Département de biologie: autres départements ou centres de l'Université Laval; centres de recherche ou ministères du Québec ou du Canada, dont certains membres sont professeurs associés à l'Université Laval.

Les professeurs des domaines de l'océanographie biologique et de l'écologie marine sont membres du Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ), qui regroupe des chercheurs de l'Université Laval et de l'Université McGill. Leur appartenance à ce groupe permet à leurs étudiants de bénéficier de divers avantages, dont l'utilisation d'un appareillage océanographique moderne, de navires océanographiques, etc.

En entomologie on dispose de plus de 35 biotrons de toutes tailles, ce qui en fait un des centres les mieux équipés en Amérique du Nord pour les recherches en conditions contrôlées.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les établissements d'enseignement, les laboratoires gouvernementaux, les groupes de recherche et les industries privées constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE (MÉDECINE)

MAÎTRISE — Type B: 12 2.412.04 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme se propose de procurer à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques propres à une bonne compréhension de la structure de la cellule et des mécanismes régissant son fonctionnement au niveau moléculaire.

L'étudiant devra comprendre les principes de base qui régissent le fonctionnement de la cellule, obtenir une connaissance approfondie d'un sujet d'étude particulier en biologie cellulaire et moléculaire et pouvoir présenter un travail scientifique de façon claire et cohérente.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Action hormonale

Contrôle de l'expression du gène de l'arginine estérase, la protéine majeure sécrétée par la prostate du chien. Structure et fonction des gènes de la kallikréine chez le chien et chez l'homme. Marqueurs du cancer rénal.

J.-Y. Dubé et R.-R. Tremblay

Mécanisme d'action des hormones thyroïdiennes sur le système nerveux central.

J.-H. Dussault et J. Puymirat

Régulation génétique de la spécificité d'expression des gènes de l'hormone de croissance, de la protéine P12 et de certaines enzymes du métabolisme des stéroïdes.

S. Guérin

Clonage et étude de la fonction de l'ADN à copie unique localisé près de l'ADN satellite centromérique dans le génome des mammifères.

A. Maresca

Contrôle hormonal de l'expression du gène de la caséine, protéine majeure du lait. Mécanismes d'action de la progestérone et du facteur de croissance épidermique (EGF). Régulation transcriptionnelle et post-transcriptionnelle. Identification de facteurs trans-actifs agissant sur la portion 3' non codante de l'ARN de la 8-caséine.

P. Poyet

Cancérologie

Caractérisation des gènes d'antigènes oncofoetaux et étude de leur expression durant l'embryogenèse, la différenciation cellulaire et la transformation néoplasique.

M.-Audette

Régulation transcriptionnelle de l'expression génique chez l'eucaryote. Biologie cellulaire et moléculaire de l'ontogénèse et de la carcinogénèse hépatique.

L. Bélanger

Étude de l'expression d'antigènes tumoraux dans les cancers du rein et de la vessie chez l'humain.

Y. Fradet

Mécanisme moléculaire des remaniements chromosomiques. Mécanismes d'action d'agents antitumoraux. Protéines responsables de l'organisation des chromosomes, en particulier l'étude du kinétochore.

R. Hancock

Rôle des protéines de stress dans le développement de la résistance aux agents anticancéreux.

J. Huot et J. Landry

Biologie moléculaire de la transformation cellulaire induite par le virus oncogène SV40. Régulation de l'expression de l'antigène tumoral (antigène T) du SV40 et de la protéine rétinoblastome, un antioncogène.

E. Khandjian

Mécanismes d'induction de la mort cellulaire et de la thermotolérance par l'hyperthermie.

J. Landry

Les précurseurs des hépatocytes et leurs rôles dans l'hépatocarcinogénèse. Effet d'hormones sur la croissance et la différenciation des hépatocytes. Cytokératines et oncogènes lors de l'ontogénèse et de l'ontogénèse hépatique.

N. Marceau

Développement de modèles transgéniques pour étudier le rôle des défenses antioxydantes dans la promotion de tumeurs et la susceptibilité aux oxyradicaux. Déficit moléculaire dans *Ataxia telangiectasia*, un trait génétique récessif à haute incidence de cancers.

M.-É. Mirault

Régulation et enzymologie de la transcription de l'ARN ribosomique chez *Xenopus Laevis*.

T. Moss

Développement de nouveaux composés utilisables en immunochimiothérapie du cancer. Synthèse de peptides biologiquement actifs et de produits d'oncogènes.

M. Pagé

Modulation de la structure chromatinienne par la poly(ADP-ribose) polymérase et glycohydrolase. Effet des promoteurs tumoraux sur la synthèse du poly(ADP-ribose). Clonage du gène de la poly(ADP-ribose) polymérase et analyse du contrôle de son expression génétique.

G. Poirier

Caractérisation des séquences d'ADN régulatrices mises en jeu lors de l'initiation et de la terminaison de la transcription des gènes des histones.

A. Ruiz-Carillo

Métabolisme des carcérènes chimiques et induction des cytochromes P-450 dans les lymphocytes humains. Rôle des P-450 dans la transformation et la mutagenèse des cellules en culture.

W.-I. Waïthe

Cerveau

Génétique moléculaire des maladies affectives et de la schizophrénie. Régulation de l'expression des gènes pertinents aux maladies psychiatriques. Développement d'animaux transgéniques comme modèles de la dépression.

N. Barden

Synthèse des protéines, du RNA et du DNA dans le cerveau au cours du développement et du vieillissement.

M.-R.-V. Murthy

Liaison et internalisation d'hormones peptidiques et d'amines biogènes par les cellules hypophysaires et par les glandes endocrines.

G. Pelletier

Localisation chromosomique par cartographie génomique et linkage des loci associés aux gènes de susceptibilité à la schizophrénie; à la psychose maniaco-dépressive et à l'autisme infantile. Mécanismes post-transcriptionnels de contrôle de l'expression génique.

V. Raymond

Génétique et ontogénèse

Génétique moléculaire du développement chez la drosophile: analyse de gènes fournissant l'information de position aux cellules épidermiques et nerveuses durant l'embryogenèse.

S. Côté

Étude des potentialités génétiques des tissus régénérateurs de la salamandre. Caractérisation des ARNm spécifiant la "mémoire positionnelle" des cellules du blastème.

P. Savard

Régulation du gène de la métallothionéine 1 de souris. Identification des gènes exprimés spécifiquement au cours de la neurulation.

C. Séguin

Biologie cellulaire et moléculaire de la réponse au choc thermique. Génétique moléculaire de la tyrosinémie héréditaire. Approches moléculaires dans la lutte contre les insectes nuisibles.

R.-M. Tanguay

Génétique moléculaire de la dystrophie myotonique et de la fibrose kystique: études familiales, génétique de population et tests prédictifs du statut de porteur du gène.

M.-C. Thibault et C. Laberge

Identification et caractérisation des marqueurs moléculaires du développement embryonnaire à l'aide d'anticorps monoclonaux. Filaments intermédiaires et protéines associées durant la différenciation.

M. Vincent

Lipides

Lipoprotéine lipase et métabolisme des lipoprotéines: biochimie et génétique.

P. Julien, M.-R.-V. Murthy et P.-J. Lupien

Biochimie de l'artériosclérose: mécanismes enzymatiques du contrôle de la cholestérogénèse et du catabolisme du cholestérol.

P.-J. Lupien et S. Moorjani

BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE (MÉDECINE)

Muscle et exercice physique

Biologie cellulaire du muscle: rôle physiologique des isoformes de l'anhydrase carbonique musculaire en relation avec le métabolisme énergétique et la fatigue musculaire.

C. Côté

Influences hormonales sur la morphologie, la physiologie et la biochimie du cœur et des muscles squelettiques.

P. Rogers et R.-F. Tremblay

Ophthalmologie

Étude du rôle des adhésines et des facteurs de croissance sur la réparation des plaies cornéennes.

H. Boisjoly

Reproduction

Régulation hormonale de la contractilité utérine et des mécanismes de transport du calcium dans le myomètre. Régulation de la synthèse des prostaglandines (reconnaissance de la gestation) dans les cellules de l'endomètre en culture.

M.-A. Fortier

Interactions entre l'embryon et le tractus génital; oncogènes et développement embryonnaire; régulation de la prolifération cellulaire par l'embryon.

R.-D. Lambert

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biologie cellulaire et moléculaire (médecine)

Directeur: Marcel Lalanne

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biologie cellulaire et moléculaire (médecine)

Responsable: Marcel Lalanne

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour l'admission à ce programme, il est exigé que le candidat soit titulaire d'un diplôme de baccalauréat ès sciences spécialisé en biochimie, microbiologie, biologie, chimie, pharmacie, physique, médecine ou l'équivalent. Une scolarité complémentaire est exigée pour un candidat qui n'a pas déjà suivi des cours de base en biochimie, biologie cellulaire, chimie et mathématiques. Une moyenne cumulative globale de 3,5 sur 5 (ou l'équivalent) aux études de baccalauréat constitue une condition normale d'admission au programme de la maîtrise.

En plus, le Comité d'admission et de supervision tient compte de la préparation antérieure du candidat, de l'ensemble de son dossier scolaire, des rapports d'appréciation, ainsi que des ressources du laboratoire d'accueil.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine dans lequel il entend se spécialiser. Il doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Le directeur de recherche et le projet de recherche doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	36 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée de ce programme est de quatre trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

NMC	Cr	Titre
BCX -60088	1	SEMINAIRE DE BIO. CELL. ET MOLEC.* A. Maresca, T. Moss, R. Tanguay
BCX -63728	3	GENOME: STRUCTURE ET EXPRESSION R. Tanguay, R. Hancock
BCX -63730	3	ELEMENTS DU CYTOPLASME* W.I. Waithe, N. Marceau

COURS OPTIONNELS

Pour obtenir les crédits de cours optionnels (cinq crédits), l'étudiant choisit les cours qu'il juge les plus pertinents à sa formation. Il fait ce choix parmi les cours optionnels offerts par ce programme et les cours offerts par les autres programmes connexes de l'Université Laval. Ce choix doit être approuvé par le directeur de recherche et par le Comité d'admission et de supervision.

BCX -60100	2	METABOLISME DU CHOLESTEROL* S. Moorjani
BCX -61189	2	TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES M. Lalanne
BCX -61213	2	COMPLEMENT DE BIOLOGIE MOLECULAIRE M.R.V. Murthy
BCX -61788	2	ACIDES GRAS ET LIPOPROTEINES* M. Lepage
BCX -62103	1	SUJETS SPECIAUX (BIO. CELL. MOLEC.)*
BCX -62104	2	SUJETS SPECIAUX (BIO. CELL. MOLEC.)*
BCX -62105	3	SUJETS SPECIAUX (BIO. CELL. MOLEC.)*
BCX -62106	4	SUJETS SPECIAUX (BIO. CELL. MOLEC.)*
BCX -62587	2	METABOLISME DES PURINES ET PYRIMIDINES* M. Lalanne
BCX -62602	2	METHODES EN BIO. MOL. 1: ELECTROPHORESE* R. Tanguay, N. Marceau
BCX -62603	2	METHODES EN BIO. MOL. 2: DYNAMIQUE CELLULAIRE* N. Marceau, R. Tanguay
BCX -62604	2	METHODES EN BIO. MOL. 3: MICROMETHODES* R. Tanguay, N. Marceau
BCX -62717	3	ACTIVATION DES CELLULES DE MAMMIFERES ET LE CYCLE CELLULAIRE W.I. Waithe
BCX -62929	2	TECHNIQUES DE CHROMATOGRAPHIE M. Pagé
BCX -63729	3	MEMBRANES: STRUCTURES ET INTERACTIONS N. Marceau, G. Pelletier
BCX -63968	1	ANALYSE CRITIQUE DE PUBLICATIONS W.I. Waithe, M. Vincent
BCX -64235	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE DU DEVELOPPEMENT M. Vincent, C. Séguin, S. Côté
BCX -64236	2	MODIFICATIONS POST-TRADUCTIONNELLES DES PROTEINES J.Y. Dubé

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel et l'inscription au trimestre d'été est obligatoire.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, il est souhaitable que le candidat ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir la note A ou B.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mémoire représente pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter la problématique ainsi que les résultats de ses travaux de recherche de façon claire et cohérente. Le mémoire doit être relativement court (au plus une centaine de pages). Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle ou être basé sur une ou plusieurs publications.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Conseil de recherches médicales du Canada, l'Institut national du cancer, la Société de recherche sur le cancer, le Fonds de la recherche en santé du Québec et le ministère de

L'Éducation du Québec offrent un certain nombre de bourses aux candidats qui comptent entreprendre des études de deuxième ou troisième cycle en biologie cellulaire et moléculaire.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les candidats inscrits à ce programme peuvent, au cours de leurs études, travailler à temps partiel comme assistants de recherche ou d'enseignement.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Selon le champ de recherche dans lequel il se spécialise, le candidat peut s'intégrer à différentes unités de recherche de la Faculté de médecine (seuls les noms des personnes habilitées à diriger des étudiants dans le programme sont mentionnés; souvent, d'autres chercheurs font partie de ces unités de recherche):

Centre de recherche en cancérologie de l'Université Laval
(Hôtel-Dieu de Québec) (418) 691-5281

Luc Bélanger, Yves Fradet, Ronald Hancock, Jacques Huot, Jacques Landry, Normand Marceau, Antonella Maresca, Tom Moss, Adolfo Ruiz-Carrillo, Carl Séguin, William Waithe

Centre de recherche en endocrinologie moléculaire de l'Université Laval
(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2296
Marie Audette, Sylvain Guérin, Georges Pelletier, Guy Poirier

Centre de recherche sur les maladies lipidiques
(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2106
Pierre Julien, Paul J. Lupien, Sital Moorjani

Unité de recherche en génétique humaine et moléculaire
(Centre de recherche de l'Hôpital Saint-François-d'Assise) (418) 525-4402
Edward Khandjian, Patrick Poyet

Unité de recherche en ontogénèse et génétique moléculaire
(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2103
Nicholas Barden, Serge Côté, Jean H. Dussault, Claude Laberge, Marc-Édouard Mirault, Jack Puymirat, Pierre Savard, Robert M. Tanguay, Marie-Christine Thibault, Michel Vincent

Unité de recherche en ontogénèse et reproduction
(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2296
Michel Fortier, Raymond Lambert

Unité de recherche en ophtalmologie
(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2105
Hélène Boisjoly

Laboratoire de biorégulation hormonale
(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2733
Claude Côté, Jean Y. Dubé, Peter Rogers, Roland R. Tremblay

Laboratoire de cancérologie
(Pavillon Ferdinand-Vandry) (418) 656-2664
Michel Pagé

Laboratoire de neurobiologie
(Pavillon Ferdinand-Vandry) (418) 656-3156
M.-R. Ven Murthy

Laboratoire de neurogénétique moléculaire
(Centre de recherche l'Université Laval Robert-Giffard) (418) 663-5741
Vincent Raymond

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche sous supervision dans les universités, les hôpitaux, les industries et les organismes gouvernementaux ainsi que l'enseignement au niveau collégial constituent les principales perspectives d'emploi offertes au titulaire d'une maîtrise.

DOCTORAT — Type: 10 3.412.04 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme se propose de rendre l'étudiant apte à appliquer ses connaissances théoriques et pratiques de la biochimie et de la biologie cellulaire et moléculaire aux problèmes de santé et à devenir un chercheur autonome.

L'étudiant devra posséder une connaissance approfondie et apporter une contribution originale à son sujet d'étude, être capable de concevoir un projet d'étude valable et original et de le mettre à exécution et pouvoir présenter ses résultats de façon critique dans un contexte global.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Action hormonale

Contrôle de l'expression du gène de l'arginine estérase, la protéine majeure sécrétée par la prostate du chien. Structure et fonction des gènes de la kallikréine chez le chien et chez l'homme. Marqueurs du cancer rénal.

J.-Y. Dubé et R.-R. Tremblay

Mécanisme d'action des hormones thyroïdiennes sur le système nerveux central.

J.-H. Dussault et J. Puymirat

Régulation génétique de la spécificité d'expression des gènes de l'hormone de croissance, de la protéine P12 et de certaines enzymes du métabolisme des stéroïdes.

S. Guérin

Clonage et étude de la fonction de l'ADN à copie unique localisé près de l'ADN satellite centromérique dans le génome des mammifères.

A. Maresca

Contrôle hormonal de l'expression du gène de la caséine, protéine majeure du lait. Mécanismes d'action de la progestérone et du facteur de croissance épidermique (EGF). Régulation transcriptionnelle et post-transcriptionnelle. Identification de facteurs trans-actifs agissant sur la portion 3' non codante de l'ARN de la β -caséine.

P. Poyet

Cancérologie

Caractérisation des gènes d'antigènes oncofoetaux et étude de leur expression durant l'embryogenèse, la différenciation cellulaire et la transformation néoplasique.

M. Audette

Régulation transcriptionnelle de l'expression génique chez l'eucaryote. Biologie cellulaire et moléculaire de l'ontogénèse et de la carcinogénèse hépatique.

L. Bélanger

Étude de l'expression d'antigènes tumoraux dans les cancers du rein et de la vessie chez l'humain.

Y. Fradet

Mécanisme moléculaire des remaniements chromosomiques. Mécanismes d'action d'agents antitumoraux. Protéines responsables de l'organisation des chromosomes, en particulier l'étude du kinétochore.

R. Hancock

Rôle des protéines de stress dans le développement de la résistance aux agents anticancéreux.

J. Huot et J. Landry

Biologie moléculaire de la transformation cellulaire induite par le virus oncogène SV40. Régulation de l'expression de l'antigène tumoral (antigène T) du SV40 et de la protéine rétinoblastome, un antioncogène.

E. Khandjian

Mécanismes d'induction de la mort cellulaire et de la thermotolérance par l'hyperthermie.

J. Landry

Les précurseurs des hépatocytes et leurs rôles dans l'hépatocarcinogénèse. Effet d'hormones sur la croissance et la différenciation des hépatocytes. Cytokératines et oncogènes lors de l'ontogénèse et de l'oncogénèse hépatique.

N. Marceau

Développement de modèles transgéniques pour étudier le rôle des défenses antioxydantes dans la promotion de tumeurs et la susceptibilité aux oxyradicaux. Défaut moléculaire dans *Ataxia telangiectasia*, un trait génétique récessif à haute incidence de cancers.

M.-É. Mirault

Régulation et enzymologie de la transcription de l'ARN ribosomique chez *Xenopus laevis*.

T. Moss

Développement de nouveaux composés utilisables en immunochimiothérapie du cancer. Synthèse de peptides biologiquement actifs et de produits d'oncogènes.
M. Pagé

Modulation de la structure chromatinienne par la poly(ADP-ribose) polymérase et glycohydrolase. Effet des promoteurs tumoraux sur la synthèse du poly(ADP-ribose). Clonage du gène de la poly(ADP-ribose) polymérase et analyse du contrôle de son expression génétique.
G. Poirier

Caractérisation des séquences d'ADN régulatrices mises en jeu lors de l'initiation et de la terminaison de la transcription des gènes des histones.
A. Ruiz-Carrillo

Métabolisme des carcérogènes chimiques et induction des cytochromes P-450 dans les lymphocytes humains. Rôle des P-450 dans la transformation et la mutagenèse des cellules en culture.
W.-I. Walthe

Cerveau

Génétique moléculaire des maladies affectives et de la schizophrénie. Régulation de l'expression des gènes pertinents aux maladies psychiatriques. Développement d'animaux transgéniques comme modèles de la dépression.
N. Barden

Synthèse des protéines, du RNA et du DNA dans le cerveau au cours du développement et du vieillissement.
M.-R.-V. Murthy

Liaison et internalisation d'hormones peptidiques et d'amines biogènes par les cellules hypophysaires et par les glandes endocrines.
G. Pelletier

Localisation chromosomique par cartographie génomique et linkage des loci associés aux gènes de susceptibilité à la schizophrénie, à la psychose maniaco-dépressive et à l'autisme infantile. Mécanismes post-transcriptionnels de contrôle de l'expression génique.
V. Raymond

Génétique et ontogénèse

Génétique moléculaire du développement chez la drosophile: analyse de gènes fournissant l'information de position aux cellules épidermiques et nerveuses durant l'embryogénèse.
S. Côté

Étude des potentialités génétiques des tissus régénérateurs de la salamandre. Caractérisation des ARNm spécifiant la "mémoire positionnelle" des cellules du blastème.
P. Savard

Régulation du gène de la métallothionéine 1 de souris. Identification des gènes exprimés spécifiquement au cours de la neurulation.
C. Séguin

Biologie cellulaire et moléculaire de la réponse au choc thermique. Génétique moléculaire de la tyrosinémie héréditaire. Approches moléculaires dans la lutte contre les insectes nuisibles.
R.-M. Tanguay

Génétique moléculaire de la dystrophie myotonique et de la fibrose kystique: études familiales, génétique de population et tests prédictifs du statut de porteur du gène.
M.-C. Thibault et C. Laberge

Identification et caractérisation des marqueurs moléculaires du développement embryonnaire à l'aide d'anticorps monoclonaux. Filaments intermédiaires et protéines associées durant la différenciation.
M. Vincent

Lipides

Lipoprotéine lipase et métabolisme des lipoprotéines: biochimie et génétique.
P. Julien, M.-R.-V. Murthy et P.-J. Lupien

Biochimie de l'artériosclérose: mécanismes enzymatiques du contrôle de la cholestérogénèse et du catabolisme du cholestérol.
P.-J. Lupien et S. Moorjani

Muscle et exercice physique

Biologie cellulaire du muscle: rôle physiologique des isoformes de l'anhydrase carbonique musculaire en relation avec le métabolisme énergétique et la fatigue musculaire.
C. Côté

Influences hormonales sur la morphologie, la physiologie et la biochimie du coeur et des muscles squelettiques.
P. Rogers et R.-R. Tremblay

Ophthalmologie

Étude du rôle des adhésines et des facteurs de croissance sur la réparation des plaies cornéennes.
H. Boisjoly

Reproduction

Régulation hormonale de la contractilité utérine et des mécanismes de transport du calcium dans le myomètre. Régulation de la synthèse des prostaglandines (reconnaissance de la gestation) dans les cellules de l'endomètre en culture.
M.-A. Fortier

Interactions entre l'embryon et le tractus génital; oncogènes et développement embryonnaire; régulation de la prolifération cellulaire par l'embryon.
R.-D. Lambert

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biologie cellulaire et moléculaire (médecine)
Directeur: Marcel Lalanne

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biologie cellulaire et moléculaire (médecine)
Responsable: Marcel Lalanne

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour l'admission à ce programme, il est exigé que le candidat soit titulaire d'un diplôme de maîtrise ès sciences (biochimie, biologie cellulaire et moléculaire) ou d'une formation jugée équivalente. Le titulaire d'un diplôme de maîtrise dans une discipline connexe à la biochimie ou à la biologie cellulaire et moléculaire peut être admissible. Toutefois le Comité d'admission et de supervision peut exiger une scolarité complémentaire en fonction de sa préparation antérieure. Un candidat peut être admis au programme de doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise avec l'autorisation du Comité d'admission et de supervision.

En plus, le Comité d'admission et de supervision tient compte de la préparation antérieure du candidat, de l'ensemble de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation, ainsi que des ressources du laboratoire d'accueil.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine dans lequel il entend se spécialiser. Il doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche. Celui-ci et le projet de recherche doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	90 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale de ce programme est de huit trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRE

NMC	Cr	Titre
BCX -60088	1	SEMINAIRE DE BIO. CELL. ET MOLEC. A. Maresca, T. Moss, R. Tanguay

COURS OPTIONNELS

Pour obtenir les autres crédits de cours nécessaires (cinq crédits), l'étudiant choisit les cours qu'il juge les plus pertinents à sa formation. Il fait ce choix parmi les cours optionnels offerts par ce programme (voir maîtrise, rubrique n° 11) et les cours offerts par les

autres programmes connexes de l'Université Laval. Ce choix doit être approuvé par le directeur de thèse et par le Comité d'admission et de supervision.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Sauf exception, on n'admet pas d'étudiants à temps partiel et l'inscription au trimestre d'été est obligatoire.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, il est souhaitable que le candidat ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir la note A ou B.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La rédaction de la thèse constitue un élément essentiel et culminant dans l'atteinte des objectifs du programme de doctorat. Elle peut être rédigée dans la forme traditionnelle ou être basée sur des publications. Elle est évaluée par quatre examinateurs ou plus dont au moins un professeur de l'extérieur. Il y a une soutenance publique.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Conseil de recherches médicales du Canada, l'Institut national du cancer, la Société de recherche sur le cancer, le Fonds de la recherche en santé du Québec et le ministère de l'Éducation du Québec offrent un certain nombre de bourses aux candidats qui comptent entreprendre des études de deuxième ou troisième cycle en biologie cellulaire et moléculaire.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les candidats inscrits à ce programme peuvent, au cours de leurs études, travailler à temps partiel comme assistants de recherche ou d'enseignement.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Selon le champ de recherche dans lequel il se spécialise, le candidat peut s'intégrer à différentes unités de recherche de la Faculté de médecine (seuls les noms des personnes habilitées à diriger des étudiants dans le programme sont mentionnés; souvent, d'autres chercheurs font partie de ces unités de recherche):

Centre de recherche en cancérologie de l'Université Laval

(Hôtel-Dieu de Québec) (418) 691-5281
Luc Bélanger, Yves Fradet, Ronald Hancock, Jacques Huot, Jacques Landry, Normand Marceau, Antonella Maresca, Tom Moss, Adolfo Ruiz-Carrillo, Carl Séguin, William Waithe

Centre de recherche en endocrinologie moléculaire de l'Université Laval

(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2296
Marie Audette, Sylvain Guérin, Georges Pelletier, Guy Poirier

Centre de recherche sur les maladies lipidiques

(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2106
Pierre Julien, Paul J. Lupien, Sital Moorjani

Unité de recherche en génétique humaine et moléculaire

(Centre de recherche de l'Hôpital Saint-François-d'Assise) (418) 525-4402
Edward Khandjian, Patrick Poyet

Unité de recherche en ontogénèse et génétique moléculaire

(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2103
Nicholas Barden, Serge Côté, Jean H. Dussault, Claude Laberge, Marc-Édouard Mirault, Jack Puymirat, Pierre Savard, Robert M. Tanguay, Marie-Christine Thibault, Michel Vincent

Unité de recherche en ontogénèse et reproduction

(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2296
Michel Fortier, Raymond Lambert

Unité de recherche en ophtalmologie

(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2105
Hélène Boisjoly

Laboratoire de biorégulation hormonale

(Centre hospitalier de l'Université Laval) (418) 654-2733
Claude Côté, Jean Y. Dubé, Peter Rogers, Roland R. Tremblay

Laboratoire de cancérologie

(Pavillon Ferdinand-Vandry) (418) 656-2664
Michel Pagé

Laboratoire de neurobiologie

(Pavillon Ferdinand-Vandry) (418) 656-3156
M.-R.-Ven Murthy

Laboratoire de neurogénétique moléculaire

(Centre de recherche l'Université Laval Robert-Giffard) (418) 663-5741
Vincent Raymond

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Stage postdoctoral, recherche autonome dans les universités, les hôpitaux, les industries et les organismes gouvernementaux, et l'enseignement aux niveaux collégial et universitaire constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

BIOLOGIE VÉGÉTALE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.350.11 (version 002)

Type B: 12 2.350.11 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de permettre aux candidats d'acquérir des connaissances approfondies et des méthodes de recherche dans les champs et domaines d'études et de recherche en biologie végétale suivants: amélioration génétique, botanique fondamentale incluant systématique, anatomie, morphologie, physiologie et écologie végétale, phytoprotection, régie des plantes cultivées. Le programme vise aussi la préparation des candidats aux études de troisième cycle.

Le cheminement de type A permet aux candidats d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques et de développer leur compétence professionnelle dans les champs et domaines d'études de la biologie végétale. Pour le profil "agriculture des pays chauds", il vise, en particulier, à permettre une étude approfondie des problèmes de cette agriculture et à chercher les moyens de les résoudre par la recherche appliquée et la vulgarisation.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des diplômés à diriger l'étudiant.

Amélioration génétique

- Céréales: C.A. St-Pierre, J. Collin, A. Comeau (1) et J.P. Dubuc (1)
- Herbages: J.M. Girard, R. Michaud (1) et J. Surprenant (1)

Biologie cellulaire et génétique moléculaire

- Protéines du cytosquelette: P.M. Charest
- Protéines de stress: A. Asselin
- Interactions moléculaires entre plantes et micro-organismes: P. Dion, N. Benhamou et F. Chalifour
- Génétique moléculaire: J. Collin et S. Yelle

Botanique fondamentale

- Anatomie et morphologie des plantes vasculaires: organogénèse, développement structural, embryologie et morphologie comparée: P.M. Charest et F.J. Pauzé
- Anatomie, systématique et biologie florale: R. Beeraj
- Étude biosystématique de certains groupes de plantes, flore du Québec nordique, flore des tourbières: P. Morisset et R. Gauthier
- Systématique et physiologie des champignons: G.M. Olat'h
- Physiologie végétale: physiologie de l'adaptation des plantes aux stress du milieu: H.P. Thérien, P. Nadeau (1), Y. Cloutier (1), Y. Castonguay (1) et F. Bigras (3)
- Métabolisme du carbone et de l'azote: G. Allard, F. Chalifour, Y. Desjardins, A. Gosselin, N. Tremblay, L. Vézina et S. Yelle
- Écologie végétale: V. Lavole
- Écologie des tourbières: R. Gauthier

Phytoprotection

- Pathologie des plantes cultivées: A. Asselin, R. Bélanger, (2), D. Dostaler, L. Couture (1), C. Richard (1) et P.O. Thibodeau (2)
- Lutte biologique contre les maladies des plantes: N. Benhamou, R. Bélanger et D. Dostaler
- Relation hôte-parasite au niveau ultrastructural: G.M. Olat'h, P.M. Charest, F.J. Pauzé et N. Benhamou
- Biologie et répression des plantes nuisibles: G. Leroux, D. Cloutier (4), A. Légère (1) et C. Lemieux (1)

Régie des plantes cultivées

- Agriculture écologique: É. Rochat
- Herbages: régie en rapport avec la productivité et la valeur alimentaire des graminées et des légumineuses fourragères: J.M. Girard et G. Allard
- Céréales et plantes industrielles: régie en rapport avec la productivité: G. Gendron, C.A. St-Pierre et F. Chalifour
- Bioclimatologie: relations entre le climat, la croissance des plantes et la conservation des terres; zonage bioclimatique: P.A. Dubé et R. Desjardins (5)
- Horticulture légumière et fruitière, cultures en serre: R. Bédard, A. Gosselin, P.A. Dubé, M.J. Trudel, N. Tremblay (6) et S. Yelle
- Horticulture ornementale: adaptation et régie: B. Dansereau, J.A. Rioux et F. Bigras (3)
- Culture *in vitro* d'espèces horticoles: Y. Desjardins

(1) Station de recherches fédérales, 2560 boul. Hochelaga, Sainte-Foy, G1V 2J3

(2) Complexe scientifique du Québec, Parc Colbert Nord, Québec

(3) Centre de foresterie des Laurentides, 1080 route du Vallon, Case postale 3800, Québec

(4) Agriculture-Canada, Case postale 1070, L'Assomption, J0K 1G0

(5) Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ontario, K1A 0C6

(6) Station de recherches, 430 Boulevard Gouin, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6Z8

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biologie végétale

Directeur: Henri-Paul Thérien

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biologie végétale (Département de phytologie)

Responsable: Henri-Paul Thérien

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences en bio-agronomie, biologie, biochimie, microbiologie, génie forestier, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent, de plus, avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou plus pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. Le Comité d'admission et de supervision prend aussi en considération le curriculum vitae et le dossier scolaire ainsi que la disponibilité des ressources nécessaires à l'encadrement scientifique.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe aux sciences de la biologie végétale sont admissibles au programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire directement reliée à leur nouveau programme.

Les candidats qui choisissent le cheminement de type A sont acceptés aux trimestres suivants: automne et hiver alors que ceux qui choisissent le cheminement de type B le sont aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription ou au plus tard à la fin du premier trimestre suivant sa première inscription.

En faisant sa demande d'admission, le candidat donne quelques indications sur l'orientation de sa recherche; le projet de recherche précis doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision au plus tard avant la fin du premier trimestre d'inscription et il fait l'objet d'une présentation orale (cours: BVG-63659).

Type A

L'essai est un travail de synthèse réalisé sous la direction d'un professeur. Il porte, de préférence, sur une problématique soulevée lors du stage de l'étudiant et ce dernier peut y faire l'analyse d'une expérience de pratique professionnelle. Le projet d'essai est soumis pour approbation au Comité d'admission et de supervision, au plus tard à la fin du deuxième trimestre d'inscription dans le programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A pour les profils de régie des plantes cultivées, de phytoprotection et d'agriculture des pays chauds.

Type B pour tous les profils.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A

Cours propres au programme

42 crédits

Essai

6 crédits

Type B

Cours propres au programme

13 crédits

Mémoire

35 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

Cheminement de type B – Voir la liste des cours mentionnée à la rubrique n° 11 du doctorat.

Cheminement de type A – La liste des cours mentionnée à la rubrique n° 11 du doctorat en plus des cours offerts par divers départements, et particulièrement, ceux du profil "agriculture des pays chauds" de la banque commune interdépartementale de la Faculté. Cette banque comprend notamment les cours suivants:

NMC	Cr	Titre
BVG -63906	2	ATELIER EN PHYSIOLOGIE POSTRECOLTE I C. Willemot
BVG -64415	3	PHYTOPATHOLOGIE SPECIALE (PAYS CHAUDS) Groupe de professeurs
BVG -64419	3	PHYTOTECHNIE DES PAYS CHAUDS Groupe de professeurs
BVG -64420	6	STAGE EN PHYTOTECHNIE I Groupe de professeurs
BVG -64421	6	STAGE EN PHYTOTECHNIE II Groupe de professeurs
DRI -64073	3	GESTION DE L'ENVIRONNEMENT TROPICAL ET D.R.I.* M. Maldague
ERU -60195	3	VULGARISATION AGRICOLE A. Bouchard
ERU -60196	3	PROGRAMMATION DE LA VULGARISATION A. Bouchard
ERU -61891	3	GESTION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE M. Carel
ERU -62997	3	ECONOMIE DE L'AGRICULTURE TROPICALE Groupe de professeurs
ERU -63277	3	AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES G. Debailleul
ERU -63399	3	RURALITE ET SOUS-DEVELOPPEMENT M. Carel, G. Debailleul, G. Ghersi
GFR -64418	3	GESTION DE L'EAU EN MILIEU TROPICAL
GFR -64440	3	TECHNOLOGIES DE L'AUTO-DEVELOPPEMENT D. Désilets
NTR -64441	3	NUTRITION ET SECURITE ALIMENTAIRE M. Beaudry
SLS -63059	2	FERTILISATION DES CULTURES DES REGIONS CHAUDES Professeur invité
SLS -64439	2	CHIMIE DES SOLS TROPICAUX M.P. Cescas
ZTC -64417	3	ZOOTECNIE DES PAYS CHAUDS R. Belzile et collaborateurs

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence doit être satisfaite, en tout ou en partie, à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Un seul trimestre d'été peut compter comme exigence de temps complet.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français oral et écrit. Il est de plus souhaitable qu'il puisse faire la preuve d'une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit achever les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C.

L'étudiant inscrit au cheminement de type A, profil "agriculture des pays chauds", devra normalement répondre aux exigences suivantes:

- 18 crédits parmi la liste des cours de la banque du profil d'agriculture des pays chauds de la section II;
- 24 crédits parmi les autres cours de biologie végétale de la section II dont 12 crédits de stage.

Les stages débutent après que l'étudiant ait terminé les autres cours obligatoires et les cours jugés importants par le conseiller dans le champ d'application retenu. Les stages s'effectuent normalement dans un milieu autre que celui dans lequel l'étudiant a vécu.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats de recherche est le mémoire auquel peuvent être incorporés des articles scientifiques. Le mémoire est évalué par trois examinateurs. Le

comité accepte ou refuse le mémoire à partir de l'appréciation du jury. Il n'y a pas de soutenance.

Les exigences particulières des stages et de l'essai (approbation, évaluation, etc.) ainsi que les rôles du conseiller de l'étudiant sont précisées dans le coutumier des programmes de phytologie.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats peuvent obtenir des bourses des organismes suivants: le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (C.R.S.N.G.), le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (F.C.A.R.), le Conseil de recherches en pêche et agro-alimentaire du Québec (CORPAQ), le Centre de recherche et de développement international (C.R.D.I.), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ou de certaines industries privées. Ils peuvent aussi consulter à cette fin la brochure *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* publiée par le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les perspectives de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études sont favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

L'étudiant peut profiter de l'encadrement fourni par les professeurs et assistants de recherche du Département de phytologie. Les chercheurs des stations de recherches des ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada (voir rubrique n° 2) contribuent aussi à l'encadrement scientifique des étudiants.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les organismes gouvernementaux, les industries agricoles, les institutions d'enseignement au niveau secondaire et collégial ainsi que les études de troisième cycle offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.350.11 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat a pour objectif de permettre à l'étudiant de se former en tant que chercheur par la poursuite de recherches originales et autonomes dans les champs et domaines de recherches de la biologie végétale fondamentale et appliquée.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Amélioration génétique

- Céréales: C.A. St-Pierre, J. Collin, A. Comeau (1) et J.P. Dubuc (1)
- Herbages: J.M. Girard, R. Michaud (1) et J. Surprenant (1)

Biologie cellulaire et génétique moléculaire

- Protéines du cytosquelette: P.M. Charest
- Protéines de stress: A. Asselin
- Interactions moléculaires entre plantes et micro-organismes: P. Dion, N. Benhamou et F. Chalifour
- Génétique moléculaire: J. Collin et S. Yelle

Botanique fondamentale

- Anatomie et morphologie des plantes vasculaires: organogénèse, développement structural, embryologie et morphologie comparée: P.M. Charest et F.J. Pauzé
- Anatomie, systématique et biologie florale: R. Beeraj
- Étude biosystématique de certains groupes de plantes, flore du Québec nordique, flore des tourbières: P. Morisset et R. Gauthier
- Systématique et physiologie des champignons: G.M. Oia'h
- Physiologie végétale: physiologie de l'adaptation des plantes aux stress du milieu: H.P. Therrien, P. Nadeau (1), Y. Cloutier (1), Y. Castonguay (1) et F. Bigras (3)
- Métabolisme du carbone et de l'azote: G. Allard, F. Chalifour, Y. Desjardins, A. Gosselin, N. Tremblay, L. Vézina et S. Yelle
- Écologie végétale: V. Lavoie
- Écologie des tourbières: R. Gauthier

Phytoprotection

- Pathologie des plantes cultivées: A. Asselin, R. Bélanger, (2), D. Dostaler, L. Couture (1), C. Richard (1) et P.O. Thibodeau (2)
- Lutte biologique contre les maladies des plantes: N. Benhamou, R. Bélanger et D. Dostaler
- Relation hôte-parasite au niveau ultrastructural: G.M. Oia'h, P.M. Charest, F.J. Pauzé et N. Benhamou
- Biologie et répression des plantes nuisibles: G. Leroux, D. Cloutier (4), A. Légère (1) et C. Lemieux (1)

Régie des plantes cultivées

- Agriculture écologique: É. Rochat
- Herbages: régie en rapport avec la productivité et la valeur alimentaire des graminées et des légumineuses fourragères: J.M. Girard et G. Allard
- Céréales et plantes industrielles: régie en rapport avec la productivité: G. Gendron, C.A. St-Pierre et F. Chalifour
- Bioclimatologie: relations entre le climat, la croissance des plantes et la conservation des terres; zonage bioclimatique: P.A. Dubé et R. Desjardins (5)
- Horticulture légumière et fruitière, cultures en serre: R. Bédard, A. Gosselin, P.A. Dubé, M.J. Trudel, N. Tremblay (6) et S. Yelle
- Horticulture ornementale: adaptation et régie: B. Dansereau, J.A. Rioux et F. Bigras (3)
- Culture *in vitro* d'espèces horticoles: Y. Desjardins

- (1) Station de recherches fédérales, 2560 boul. Hochelaga, Sainte-Foy, G1V 2J3
- (2) Complexe scientifique du Québec, Parc Colbert Nord, Québec
- (3) Centre de foresterie des Laurentides, 1080 route du Vallon, Case postale 3800, Québec
- (4) Agriculture-Canada, Case postale 1070, L'Assomption, J0K 1G0
- (5) Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ontario, K1A 0C6
- (6) Station de recherches, 430 Boulevard Gouin, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6Z8

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biologie végétale
 Directeur: Henri-Paul Therrien

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biologie végétale (Département de phytologie)
 Responsable: Henri-Paul Therrien

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences (biologie végétale), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. À titre exceptionnel, l'étudiant qui a suivi avec succès les cours de son programme de maîtrise et qui a démontré des aptitudes marquées pour la recherche peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise.

Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans une discipline connexe à la biologie végétale peuvent également être admis au programme, mais ils se verront généralement imposer une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard au moment de faire de sa première inscription.

En faisant sa demande d'admission, le candidat fournit quelques indications sur l'orientation de sa recherche. Le programme d'étude et de recherche doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision à la suite de l'exposé oral et écrit du candidat, au premier trimestre ou au plus tard à la fin du deuxième trimestre suivant la première inscription.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	10 crédits
Thèse	86 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme à une durée normale de huit trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours est présentée pour éclairer le contenu du programme mais peut être modifiée.

COURS OBLIGATOIRES

NMC	Cr	Titre
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX* J. Collin

(ou un cours jugé équivalent)

BVG -60680	1	SEMINAIRE I* É. Rochat
BVG -63073	1	SEMINAIRE DE THESE II É. Rochat
BVG -63659	1	PROJET DE RECHERCHE P.M. Charest

COURS DES PROFILS

Les listes des cours suivants sont présentées en vue d'éclairer les divers profils possibles et ne sont pas fermées.

AMELIORATION GÉNÉTIQUE

BIO -13320	4	ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALES - F.J. Pauzé, P.M. Charest
BVG -60667	3	AMELIORATION GENETIQUE DES PLANTES C.-A. St-Pierre, R. Michaud
BVG -60668	3	ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE P.-A. Dubé
BVG -60669	3	PHYSIOLOGIE VEGETALE H.-P. Therrien

- BVG -60671 3 PHYTOPATHOLOGIE*
D. Dostaler et collaborateurs
- BVG -63075 3 PRINCIPES DE PRODUCTION DES CEREALES ET DU MAÏS
C.-A. St-Pierre, G. Gendron
- BVG -63590 2 BIOLOGIE FLORALE
R. Beeraj
- BVG -63664 3 BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE VEGETALE*
P.-M. Charest
- BOTANIQUE FONDAMENTALE**
- Anatomie morphologie**
- BVG -60043 3 ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALE
F.J. Pauzé, P.M. Charest
- BVG -60668 3 ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE
P.-A. Dubé
- BVG -60669 3 PHYSIOLOGIE VEGETALE
H.-P. Therrien
- BVG -60671 3 PHYTOPATHOLOGIE*
D. Dostaler et collaborateurs
- BVG -60675 3 MYCOLOGIE
G.M. Ota'h
- BVG -63590 2 BIOLOGIE FLORALE
R. Beeraj
- BVG -63658 3 MICROSCOPIE ELECTRONIQUE: APPLICATION EN BIOLOGIE VEGETALE
G.M. Ota'h
- BVG -63664 3 BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE VEGETALE*
P.-M. Charest
- Taxonomie**
- BIO -60119 2 STRUCTURE DE L'ESPECE ET SPECIATION
P. Morisset
- BIO -63016 2 BIOLOGIE DES POPULATIONS VEGETALES
G. Houle
- BVG -60679 3 ECOLOGIE HISTORIQUE*
S. Payette
- BVG -63273 3 SPHAINES DES REGIONS BOREALES
R. Gauthier
- BVG -63590 2 BIOLOGIE FLORALE
R. Beeraj
- Physiologie végétale**
- BCM -10008 2 METABOLISME II
- BCM -10009 2 METABOLISME III
G. Talbot
- BIO -13320 4 ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALES
F.J. Pauzé, P.M. Charest
- BVG -60668 3 ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE
P.-A. Dubé
- BVG -60669 3 PHYSIOLOGIE VEGETALE
H.-P. Therrien
- BVG -60674 3 PHYSIOLOGIE DU PARASITISME*
D. Dostaler
- BVG -63590 2 BIOLOGIE FLORALE
R. Beeraj
- BVG -63664 3 BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE VEGETALE*
P.-M. Charest
- BVG -63906 2 ATELIER EN PHYSIOLOGIE POSTRECOLTE I*
C. Willemot
- Écologie végétale**
- BIO -63016 2 BIOLOGIE DES POPULATIONS VEGETALES
G. Houle
- BVG -60668 3 ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE
P.-A. Dubé
- BVG -60675 3 MYCOLOGIE
G.M. Ota'h
- BVG -60679 3 ECOLOGIE HISTORIQUE*
S. Payette
- BVG -60682 3 TECHNIQUES D'INVENTAIRE ET D'ANALYSE ECOLOGIQUE
S. Payette et coll.
- BVG -63273 3 SPHAINES DES REGIONS BOREALES
R. Gauthier
- BVG -63590 2 BIOLOGIE FLORALE
R. Beeraj
- PHYTOPROTECTION**
- Pathologie**
- BIO -13320 4 ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALES
F.J. Pauzé, P.M. Charest
- BVG -60668 3 ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE
P.-A. Dubé
- BVG -60669 3 PHYSIOLOGIE VEGETALE
H.-P. Therrien
- BVG -60671 3 PHYTOPATHOLOGIE*
D. Dostaler et collaborateurs
- BVG -60674 3 PHYSIOLOGIE DU PARASITISME*
D. Dostaler
- BVG -60675 3 MYCOLOGIE
G.M. Ota'h
- BVG -60681 3 PHYSIOLOGIE DES CHAMPIGNONS
G.M. Ota'h
- BVG -61766 2 VIROLOGIE VEGETALE*
A. Asselin
- BVG -61767 2 METHODES HISTOLOGIQUES
F.J. Pauzé
- BVG -63658 3 MICROSCOPIE ELECTRONIQUE: APPLICATION EN BIOLOGIE VEGETALE
G.M. Ota'h
- BVG -63664 3 BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE VEGETALE*
P.-M. Charest
- BVG -64314 3 REACTIONS DE DEFENSE DES PLANTES
N. Benhamou
- MCB -63589 2 INTERACTIONS MOLECULAIRES ENTRE PLANTES ET MICRO-ORGANISMES
P. Dion
- Malherbotogie**
- BIO -13320 4 ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALES
F.J. Pauzé, P.M. Charest
- BIO -63016 2 BIOLOGIE DES POPULATIONS VEGETALES
G. Houle
- BVG -60668 3 ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE
P.-A. Dubé
- BVG -60669 3 PHYSIOLOGIE VEGETALE
H.-P. Therrien
- BVG -60671 3 PHYTOPATHOLOGIE*
D. Dostaler et collaborateurs
- BVG -61969 2 MALHERBOLOGIE
G. Leroux
- BVG -63381 3 SIMULATION DES CULTURES
G. Gendron
- RÉGIE DES PLANTES CULTIVÉES**
- Grande culture**
- BVG -60668 3 ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE
P.-A. Dubé
- BVG -60669 3 PHYSIOLOGIE VEGETALE
H.-P. Therrien
- BVG -63075 3 PRINCIPES DE PRODUCTION DES CEREALES ET DU MAÏS
C.-A. St-Pierre, G. Gendron
- Horticulture**
- BVG -60668 3 ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE
P.-A. Dubé
- BVG -60669 3 PHYSIOLOGIE VEGETALE
H.-P. Therrien
- BVG -60671 3 PHYTOPATHOLOGIE*
D. Dostaler et collaborateurs
- BVG -60674 3 PHYSIOLOGIE DU PARASITISME*
D. Dostaler
- BVG -63380 2 ATELIER EN HORTICULTURE
A. Gosselin, M.-J. Trudel
- BVG -63381 3 SIMULATION DES CULTURES
G. Gendron
- BVG -63588 2 ATELIER EN HORTICULTURE ORNEMENTALE
J.-A. Rioux, B. Dansereau
- BVG -63905 2 ATELIER EN CULTURES ABRITEES
A. Gosselin
- BVG -63906 2 ATELIER EN PHYSIOLOGIE POSTRECOLTE I*
C. Willemot
- SUJETS SPÉCIAUX**
- BVG -62167 1 SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
- BVG -62168 2 SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
- BVG -62169 3 SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
- BVG -62170 4 SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
- BVG -62183 1 SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE VEGETALE)
- BVG -62184 2 SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE VEGETALE)
- BVG -62185 3 SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE VEGETALE)
- BVG -62186 4 SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE VEGETALE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme et résider à l'Université durant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription. Les trimestres d'été comptent dans le calcul du temps de résidence.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français oral et écrit. Il est de plus souhaitable qu'il ait démontré une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription. Une fois les cours suivis avec succès et au plus tard avant la fin du cinquième trimestre le candidat doit se soumettre à un examen de qualification devant son directeur de recherche et un groupe de professeurs du programme choisis par le Comité compétent.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. On accepte habituellement l'intégration à la thèse des articles et publications scientifiques du candidat. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs dont celui de l'extérieur.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats peuvent obtenir des bourses des organismes suivants: la Fondation de l'Université Laval, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (C.R.S.N.G.), le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (F.C.A.R.), le Conseil de recherches en pêche et agro-alimentaire du Québec (CORPAQ), le Centre de recherche et de développement international (C.R.D.I.), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ou de certaines industries privées.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'assistanat en cours d'études est possible dans le cadre des subventions aux chercheurs et dans le cadre du programme de soutien du revenu au doctorat de l'Université Laval.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont tant collectives qu'individuelles.

À la rubrique n° 2 ci-dessus, sont mentionnés les noms des professeurs et chercheurs engagés dans chacun des champs ou domaines d'études et de recherches de ce programme. L'étudiant peut donc bénéficier de l'encadrement de l'un ou l'autre de ces groupes et des chercheurs d'autres stations de recherches des ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les organismes gouvernementaux, universitaires, industriels ou privés offrent de nombreuses perspectives d'emploi dont l'enseignement, la recherche et des postes de conseillers scientifiques.

CHIMIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.214.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le but premier de la maîtrise est d'apporter à l'étudiant un complément de formation professionnelle par la recherche en vue de le préparer à la pratique de la chimie sur le marché du travail ou à une carrière dans la recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Chimie analytique, minérale et nucléaire

Dosage du chrysotile dans l'atmosphère, les boissons et les minéraux d'amiante. Caractérisation chimique des suspensions en milieu aqueux naturel.
C. Barbeau

Chimie de coordination et réactivité des métaux de transitions aux interfaces oxydes-gaz et oxydes-liquides dans les catalyseurs hétérogènes.
L. Bonneviot

Chimie minérale et analytique appliquée: analyse par fluorescence aux rayons-X; étude de la radioactivité dans les eaux douces et les sédiments.
J.-C. Roy

Applications de la chimie minérale et de la chimie analytique aux échantillons géologiques. Techniques d'échantillonnage dans l'environnement.
J. Turcotte

Chimie organique

Structure et synthèse de quinones naturelles. Préparation et réactions d'acétals de cétènes, de vinylogues d'acétals de cétènes et d'acétals de vinylicétènes. Synthèse d'hétérocycles oxygénés. Étude de réactions d'oxydation.
P. Brassard

Utilisation de produits naturels commercialement disponibles comme point de départ pour la synthèse de molécules plus complexes d'un intérêt structural et/ou en raison de leur activité biologique: coléones, quassinols, édulon et autres terpénoïdes.
R.-H. Bumell

Synthèse de produits naturels d'intérêt biologique.
P. Canonne

Développement de nouvelles méthodes de synthèse asymétrique. Synthèse de nouveaux réactifs et catalyseurs organométalliques chiraux. L'utilisation de ces réactifs dans plusieurs réactions chimiques et dans la synthèse de produits naturels importants.
A. Charette

Synthèse chimio-enzymatique de produits naturels et de composés bioactifs. Reconnaissance moléculaire (biomimétisme): synthèse de composés organiques capables de mimer des processus biochimiques. Écologie moléculaire: identification des produits naturels impliqués dans les interactions entre les systèmes vivants.
R. Chênevert

Chimie physique

Chimie des ions gazeux par spectrométrie de masse à résonance ionique cyclotronique (RIC): étude des aspects cinétiques et énergétiques.
J. Herman

Développement de schémas quantiques de séparation optimale des mouvements fortement couplés. Applications à la description de la structure moléculaire et à l'étude des transferts d'énergie et de charge.
T.-T. Nguyen Dang

Étude des interactions gaz-solide et de la réactivité des surfaces par des techniques spectroscopiques de surface en ultra-vide.
P. McBrean

Photochimie et photophysique: étude des états excités et des processus de relaxation électronique de molécules aromatiques avec application à l'effet laser; photocatalyse et photoélectrolyse sur oxydes supportés.
P.-C. Roberge

Spectres de vibration de molécules d'intérêt biologique. Application à la structure des acides nucléiques. Interaction de ces molécules avec les ions métalliques.
R. Savoie

Chimie macromoléculaire

Étude et utilisation des interactions fortes dans les polymères: nouveaux polymères cristallins liquides thermotropes, compatibilisation des polymères et orientation moléculaire à l'aide des ionomères.
C.G. Bazuin

Thermodynamique des polymères en solution: formation de gels et de cristaux liquides.
G. Charlet

Cinétique et thermodynamique de polymérisation et de copolymérisation. Propriétés thermodynamiques des solutions de polymères et des mélanges liquide-liquide.
J. Léonard

Application de la spectroscopie infrarouge et Raman à l'étude de macromolécules d'intérêt biologique. Structure des biomembranes et des fibres moléculaires.
M. Pézolet

Étude de l'état solide des polymères: cristallisation, morphologie et propriétés mécaniques.
R.E. Prud'homme

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Chimie
Directeur: Robert Drouin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Chimie
Responsable: Robert Drouin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences (chimie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat choisit habituellement son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription. Quant au projet de recherche, il doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Mémoire	54 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de cinq trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours du programme est établie par sous-discipline, bien que les étudiants soient encouragés à suivre des cours en dehors de leur sous-discipline en recherche:

NMC	Cr	Titre
CHIMIE ANALYTIQUE, MINÉRALE ET NUCLÉAIRE		
CHM-60134	2	RADIOCRISTALLOGRAPHIE* C. Barbeau
CHM-62850	2	CHIMIE MINÉRALE AVANCÉE II J. Turcotte

CHIMIE

- CHM-63219 2 SEDIMENTS ET METAUX LOURDS*
C. Barbeau, J. Turcotte
CHM-64320 2 CHIMIE DE COORDINATION
L. Bonneviot

CHIMIE MACROMOLÉCULAIRE

- CHM-60138 3 CHIMIE MACROMOLECULAIRE I*
Groupe de professeurs
CHM-60139 2 CHIMIE MACROMOLECULAIRE II*
R.-E. Prud'homme
CHM-60146 2 THERMODYNAMIQUE DES LIQUIDES*
J. Léonard
CHM-63341 3 INGENIERIE DES POLYMERES
C.G. Bazuin

CHIMIE ORGANIQUE

- CHM-60128 2 SPECTROSCOPIE EN CHIMIE ORGANIQUE I*
CHM-60131 2 MECANISME DE REACTIONS I*
P. Brassard
CHM-60132 2 MECANISME DE REACTIONS II*
P. Canonne
CHM-62849 2 SYNTHESE ORGANIQUE I: METHODOLOGIE
R.H. Burnell, A. Charette
CHM-63353 2 SPECTROSCOPIE EN CHIMIE ORGANIQUE II*
CHM-64328 2 SYNTHESE ASYMETRIQUE
A. Charette
CHM-64435 2 CHIMIE BIO-ORGANIQUE
R. Chênevert

CHIMIE PHYSIQUE ET THÉORIQUE

- CHM-60140 2 CHIMIE QUANTIQUE
T.T. Nguyen-Dang
CHM-60142 2 MÉCANIQUE STATISTIQUE*
J.A. Herman, T.T. Nguyen-Dang
CHM-60143 2 THÉORIE DES GROUPES DE SYMÉTRIE
R. Savole, M. Pézolet
CHM-60144 2 SPECTROSCOPIE MOLECULAIRE
R. Savole, M. Pézolet
CHM-60145 2 CINÉTIQUE CHIMIQUE AVANCÉE*
J.A. Herman, T.T. Nguyen-Dang, P.-C. Roberge
CHM-60148 2 PHOTOPHYSIQUE ET PHOTOCHEMIE I*
P.-C. Roberge, J.A. Herman
CHM-63903 2 LA CHIMIE DES SURFACES
P. McBreen

GÉNÉRAL

- CHM-60136 2 SEMINAIRES "A"
P. Canonne
CHM-60137 2 SEMINAIRES "B"
P. Canonne
CHM-62127 1 SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)
CHM-62128 2 SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)
CHM-62129 3 SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)
CHM-62130 4 SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres à partir de la première inscription comme étudiant régulier.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder des connaissances adéquates en français et en anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Tout étudiant inscrit à un programme de deuxième cycle doit présenter avec succès un séminaire "A" ou un séminaire "B".

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Bourse Georges-Élie-Amyot

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant peut travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Il existe quatre concentrations au Département de chimie: chimie analytique, minérale et nucléaire; chimie macromoléculaire; chimie organique; dynamique moléculaire.

De plus, plusieurs professeurs font partie d'un des centres de recherche reconnus de l'Université Laval dont le Centre de recherche en sciences et ingénierie des macromolécules (directeur: R.-E. Prud'homme).

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La pratique de la chimie dans les organismes gouvernementaux, dans les industries et dans les universités et l'enseignement collégial constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.214.01 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau élevé de formation par l'approfondissement de connaissances scientifiques et techniques dans un des champs de la chimie.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Chimie analytique, minérale et nucléaire

Dosage du chrysotile dans l'atmosphère, les boissons et les minéraux d'amiante. Caractérisation chimique des suspensions en milieu aqueux naturel.
C. Barbeau

Chimie de coordination et réactivité des métaux de transitions aux interfaces oxydes-gaz et oxydes-liquides dans les catalyseurs hétérogènes.
L. Bonneviot

Chimie minérale et analytique appliquée: analyse par fluorescence aux rayons-X; étude de la radioactivité dans les eaux douces et les sédiments.
J.-C. Roy

Applications de la chimie minérale et de la chimie analytique aux échantillons géologiques. Techniques d'échantillonnage dans l'environnement.
J. Turcotte

Chimie organique

Structure et synthèse de quinones naturelles. Préparation et réactions d'acétals de cétones, de vinylogues d'acétals de cétones et d'acétals de vinylicétones. Synthèse d'hétérocycles oxygénés. Étude de réactions d'oxydation.
P. Brassard

Utilisation de produits naturels commercialement disponibles comme point de départ pour la synthèse de molécules plus complexes d'un intérêt structural et/ou en raison de leur activité biologique: coléones, quassinoids, édulon et autres terpénoïdes.
R.-H. Bumeil

Synthèse de produits naturels d'intérêt biologique.
P. Canonne

Développement de nouvelles méthodes de synthèse asymétrique. Synthèse de nouveaux réactifs et catalyseurs organométalliques chiraux. L'utilisation de ces réactifs dans plusieurs réactions chimiques et dans la synthèse de produits naturels importants.
A. Charette

Synthèse chimio-enzymatique de produits naturels et de composés bioactifs. Reconnaissance moléculaire (biomimétisme): synthèse de composés organiques capables de mimer des processus biochimiques. Écologie moléculaire: identification des produits naturels impliqués dans les interactions entre les systèmes vivants.
R. Chênevert

Chimie physique

Chimie des ions gazeux par spectrométrie de masse à résonance ionique cyclotronique (RIC): étude des aspects cinétiques et énergétiques.
J. Herman

Développement de schémas quantiques de séparation optimale des mouvements fortement couplés. Applications à la description de la structure moléculaire et à l'étude des transferts d'énergie et de charge.
T.-T. Nguyen Dang

Étude des interactions gaz-solide et de la réactivité des surfaces par des techniques spectroscopiques de surface en ultra-vide.
P. McBreen

Photochimie et photophysique: étude des états excités et des processus de relaxation électronique de molécules aromatiques avec application à l'effet laser; photocatalyse et photoélectrolyse sur oxydes supportés.
P.-C. Roberge

Spectres de vibration de molécules d'intérêt biologique. Application à la structure des acides nucléiques. Interaction de ces molécules avec les ions métalliques.
R. Savoie

Chimie macromoléculaire

Étude et utilisation des interactions fortes dans les polymères: nouveaux polymères cristallins liquides thermotropes, compatibilisation des polymères et orientation moléculaire à l'aide des ionomères.
C.G. Bazuin

Thermodynamique des polymères en solution: formation de gels et de cristaux liquides.
G. Charlet

Cinétique et thermodynamique de polymérisation et de copolymérisation. Propriétés thermodynamiques des solutions de polymères et des mélanges liquide-liquide.
J. Léonard

Application de la spectroscopie infrarouge et Raman à l'étude de macromolécules d'intérêt biologique. Structure des biomembranes et des fibres moléculaires.
M. Pézolet

Étude de l'état solide des polymères: cristallisation, morphologie et propriétés mécaniques.
R.E. Prud'homme

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Chimie
Directeur: Robert Drouin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Chimie
Responsable: Robert Drouin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise en sciences (chimie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat choisit habituellement son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription à ce programme. Quant au projet de recherche, il doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

8. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 100 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	8 crédits
Thèse	92 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de neuf trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours du programme est établie par sous-discipline, bien que les étudiants soient encouragés à suivre des cours en dehors de leur sous-discipline en recherche:

CHIMIE ANALYTIQUE, MINÉRALE ET NUCLÉAIRE

NMC	Cr	Titre
CHM-60134	2	RADIOCRISTALLOGRAPHIE* C. Barbeau
CHM-62850	2	CHIMIE MINÉRALE AVANCÉE II J. Turcotte
CHM-63219	2	SEDIMENTS ET MÉTAUX LOURDS* C. Barbeau, J. Turcotte
CHM-64320	2	CHIMIE DE COORDINATION L. Bonneviot

CHIMIE MACROMOLÉCULAIRE

CHM-60138	3	CHIMIE MACROMOLÉCULAIRE I* Groupe de professeurs
-----------	---	---

CHIMIE

- CHM-60139 2 CHIMIE MACROMOLECULAIRE II*
R.-E. Prud'homme
CHM-60146 2 THERMODYNAMIQUE DES LIQUIDES*
J. Léonard
CHM-63341 3 INGENIERIE DES POLYMERES
C.G. Bazuin

CHIMIE ORGANIQUE

- CHM-60128 2 SPECTROSCOPIE EN CHIMIE ORGANIQUE I*
CHM-60131 2 MECANISME DE REACTIONS I*
P. Brassard
CHM-60132 2 MECANISME DE REACTIONS II*
P. Canonne
CHM-62849 2 SYNTHÈSE ORGANIQUE I: METHODOLOGIE
F.H. Burnell, A. Charette
CHM-63353 2 SPECTROSCOPIE EN CHIMIE ORGANIQUE II
CHM-64328 2 SYNTHÈSE ASYMETRIQUE
A. Charette
CHM-64435 2 CHIMIE BIO-ORGANIQUE
R. Chênevert

CHIMIE PHYSIQUE ET THÉORIQUE

- CHM-60140 2 CHIMIE QUANTIQUE
T.T. Nguyen-Dang
CHM-60142 2 MECANIQUE STATISTIQUE*
J.A. Herman, T.T. Nguyen-Dang
CHM-60143 2 THÉORIE DES GROUPES DE SYMETRIE
R. Savole, M. Pézolet
CHM-60144 2 SPECTROSCOPIE MOLECULAIRE
R. Savole, M. Pézolet
CHM-60145 2 CINÉTIQUE CHIMIQUE AVANCÉE*
J.A. Herman, T.T. Nguyen-Dang, P.-C. Roberge
CHM-60148 2 PHOTOPHYSIQUE ET PHOTOCHEMIE I*
P.-C. Roberge, J.A. Herman
CHM-63903 2 LA CHIMIE DES SURFACES
P. McBreen

GÉNÉRAL

- CHM-60136 2 SEMINAIRES "A"
P. Canonne
CHM-60137 2 SEMINAIRES "B"
P. Canonne
CHM-62127 1 SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)
CHM-62128 2 SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)
CHM-62129 3 SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)
CHM-62130 4 SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme au moins six trimestres à partir de la première inscription comme étudiant régulier.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder des connaissances adéquates en français et en anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Tout étudiant inscrit à un programme de troisième cycle doit présenter avec succès, normalement durant la première année de son inscription au programme, un séminaire "B". S'il a déjà présenté un séminaire "B" lors de ses études de deuxième cycle au Département de chimie, il devra alors présenter un séminaire "A".

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. Lors de sa soutenance, le candidat est invité à présenter un exposé des résultats de ses travaux, suivi d'une période de questions et de discussion avec les membres du jury de thèse.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Bourses de doctorat de la Fondation de l'Université Laval, bourse Georges-Élie-Amyot et Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant peut travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Il existe quatre concentrations au Département de chimie: chimie analytique, minérale et nucléaire; chimie macromoléculaire; chimie organique; dynamique moléculaire.

De plus, plusieurs professeurs font partie d'un des centres de recherche reconnus de l'Université Laval dont le Centre de recherche en sciences et ingénierie des macromolécules (directeur: R.-E. Prud'homme).

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La pratique de la chimie dans les organismes gouvernementaux, dans les industries et dans les universités et l'enseignement collégial constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

COMMUNICATION PUBLIQUE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.571.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme vise à la formation de praticiens en communication publique dans l'élaboration de politiques et de stratégies de communication des organisations, dans les activités de journalisme en rapport avec son environnement sociopolitique et dans les relations fonctionnelles existant entre ces pratiques professionnelles.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

L'ensemble des phénomènes de production, de traitement, de diffusion et de rétroaction de l'information qui relie, crée et oriente les débats et les enjeux publics; la communication publique étant non seulement le fait des médias mais aussi des établissements, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Communication publique
Directeur: Gilles Gauthier

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Communication publique
Responsable: Gilles Gauthier

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier ainsi que des ressources disponibles.

Exigence générale d'admission

Un baccalauréat, un diplôme ou, pour d'autres candidats, des études et une expérience jugées équivalentes, constitue une exigence générale d'admission.

Exigences particulières d'admission

Pour être admis à ce programme, on exige du candidat:

- une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée;
- une connaissance des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique;
- une connaissance des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique;
- de manière générale, une moyenne cumulative de 4 sur 5;
- l'équivalent d'une année d'expérience professionnelle en communication publique.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant doit rédiger un essai. Il doit alors se choisir un directeur d'essai parmi les professeurs du programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Le cheminement de ce programme est de type A avec accent sur les cours. Ce sont des études terminales qui donnent accès aux pratiques professionnelles de la communication publique.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Programme de maîtrise de 48 crédits comprenant un essai obligatoire de 8 crédits.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Quatre trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

NMC	Cr	Titre
COM-63928	4	THEORIES ET PRATIQUES DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE M. Beauchamp
COM-63929	4	COMMUNICATION PUBLIQUE, SOCIÉTÉ ET DÉMOCRATIE M. Raboy
COM-63922	4	LES COMMUNICATEURS G. Gauthier
COM-63927	4	METHODOLOGIE ET COMMUNICATION PUBLIQUE P. Stryckman

Une concentration obligatoire de cours parmi les concentrations A ou B:

Concentration A

COM-63924	4	STRATEGIES DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE B. Dagenais
COM-63926	4	L'INSTITUTION DANS SON MILIEU G. Willett

Concentration B

COM-63923	4	CONSTRUCTION DE L'ACTUALITÉ F. Sauvageau
COM-63925	4	LANGAGES DU JOURNALISME M. de Repentigny

Les cours de A ou B, non choisis comme concentration, peuvent l'être comme cours à option.

COURS À OPTION

COM-63931	4	ÉTUDES DE CAS EN COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE M. Beauchamp
COM-63932	4	ÉTUDES DE CAS EN JOURNALISME J. Rivet
COM-63930	4	COMMUNICATION ET MUTATIONS SOCIALES
COM-63933	4	SEMINAIRE DE RECHERCHE
COM-63934	4	SEMINAIRE DE LECTURE
COM-64302	4	COMMUNICATION PUBLIQUE ET SANTÉ

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

À partir de sa première inscription au programme, l'étudiant est tenu de poursuivre des études à temps complet (12 crédits de cours) pendant deux trimestres consécutifs. L'étudiant ne peut donc poursuivre des études à temps partiel pendant les deux trimestres qui suivent sa première inscription.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder une connaissance approfondie de la langue française et faire preuve d'une grande maîtrise de l'expression orale et écrite. Toute faiblesse grave exposerait l'étudiant à un échec dans un cours et même à un renvoi du programme si elle n'était pas rapidement corrigée.

Une connaissance d'usage de l'anglais (lire et comprendre) est nécessaire.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le Comité d'admission et de supervision peut définir des exigences d'études particulières. Il peut, par exemple, demander à un étudiant n'ayant pas suivi suffisamment de cours de premier cycle en communication publique de suivre un certain nombre de cours.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'essai obligatoire doit être rédigé selon les règles de la méthodologie habituelle en sciences humaines.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

L'étudiant n'ayant pas acquis d'expérience professionnelle suffisante mais dont le dossier scolaire est jugé excellent (en particulier, une moyenne de 4 sur 5) peut être admis mais doit effectuer préalablement un stage dans un organisme ou une entreprise correspondant au minimum à quatre jours ouvrables par semaine pendant un trimestre.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le diplômé d'une maîtrise est mieux préparé à travailler au sein des entreprises privées et publiques comme conseiller ou agent en communication publique. Il peut aussi faire partie de bureaux-conseils en communication publique. La polyvalence du programme lui permet également d'exercer sa compétence professionnelle dans le journalisme.

DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

DIPLÔME DE DEUXIÈME CYCLE — Type: 70 2.508.05 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme vise à initier des cadres du tiers-monde aux méthodes du développement rural intégré (élaboration de plans directeurs d'aménagement et de projets); à la gestion rationnelle de l'environnement physique et social (mesures préventives et correctives pour le maintien d'interactions équilibrées entre l'homme et la biosphère); à l'approche interdisciplinaire des problèmes et à l'exploitation des moyens permettant la recherche de solutions appropriées; à renforcer l'aptitude des participants à coordonner les actions d'aménagement et de développement, et à communiquer avec l'ensemble des intervenants engagés dans un projet.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Développement rural intégré

Gestion rationnelle des ressources et du territoire

Systèmes de production

Élaboration et évaluation de projets de développement

Principaux professeurs habilités auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant qui collabore au programme:

Jacques Bernier (géographie), Guy Debailleul (économie rurale), Paul-Yves Denis (géographie), Michel Maldague (foresterie), Ali Schwarz (sociologie).

3. GRADE

Le programme conduit à l'obtention du «Diplôme en développement rural intégré». Ce diplôme est reconnu par l'Unesco, le programme faisant partie intégrante des «cours postuniversitaires» de cette organisation.

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Développement rural intégré

Directeur: Michel Maldague

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Développement rural intégré

Responsable: Michel Maldague

6. EXIGENCES D'ADMISSION

L'admission s'effectue en fonction de trois critères. Le candidat doit: 1) posséder un diplôme de premier cycle universitaire dans une discipline exerçant une action dans le champ du développement rural (sciences humaines, sciences de la nature, sciences de la terre, sciences de l'ingénieur, sciences de la santé, etc.); 2) avoir acquis plusieurs années d'expérience dans le domaine du développement économique et social, de l'aménagement du territoire rural ou dans une de leurs composantes (agriculture, foresterie, élevage, sociologie, économie rurale, conservation de la nature, éducation, santé, etc.); en pratique, les participants sont des cadres de niveau intermédiaire ou supérieur qui ont un minimum de cinq années d'expérience dans un ministère ou sur le terrain; 3) venir de préférence d'un pays en développement. Ces conditions sont strictement exigées des candidats qui sollicitent une bourse du programme. Pour les autres, seule la première des conditions est requise.

Sauf cas exceptionnels, le programme n'accepte de nouveaux candidats qu'au trimestre suivant: automne. Le nombre de candidats ne devrait pas dépasser douze à quinze par année. Le programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le stage sur le terrain vise à initier les participants à la recherche en les plaçant dans le contexte de projets, d'opérations de développement ou de situations authentiques (développement régional, systèmes de production, aménagement du territoire, gestion rationnelle des ressources naturelles, projets de conservation, etc.), appelant des solutions nouvelles. Une place importante est faite aux enquêtes de terrain et à des observations dans le champ du développement rural intégré. En présentant sa demande d'admission, le candidat indique le domaine de recherche dans lequel il entend approfondir sa formation.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le programme comporte 30 crédits répartis de la manière suivante:

- la partie théorique, à l'Université Laval, s'étend sur deux trimestres (automne et hiver); 21 crédits de cours (7 cours) et 3 crédits de laboratoire sont attachés à cette partie; parmi ces cours, 4 sont obligatoires;
- la partie consacrée à l'initiation à la recherche s'étend sur 8 semaines (mi-mai à mi-juillet) et prend la forme d'un stage sur le terrain auquel 6 crédits sont attachés.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Le programme s'étend sur une durée de onze mois.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours obligatoires (12 crédits)

NMC Cr Titre

ERU -63399 3 RURALITE ET SOUS-DEVELOPPEMENT

M. Carel, G. Debailleul, G. Gherai

GGR -63915 3 PROB. REGIONAUX DES PAYS EN VOIE DE DEV. II

SOC -64072 3 ASPECTS SOCIAUX DU DEVELOPPEMENT RURAL

INTEGRE

A. Schwarz

DRI -64073 3 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT TROPICAL ET D.R.I.*

M. Maldague

Laboratoire (3 crédits)

DRI -64281 3 LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE

M. Maldague

Cours optionnels (9 crédits)

Les participants mettent à profit des cours optionnels pour parfaire leur formation dans des domaines spécifiques. Ils font leur choix parmi les cours de second cycle sélectionnés par le programme; ils peuvent, s'il y a lieu, prendre des cours pertinents de premier cycle jusqu'à un maximum de 6 crédits. Le choix de cours du participant doit être approuvé par le directeur du programme.

Stage d'initiation à la recherche (6 crédits)

DRI -64076 3 STAGE EN DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE I

Groupe de professeurs

DRI -64077 3 STAGE EN DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE II

Groupe de professeurs

Le stage de terrain se déroule dans un pays en développement.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Le participant ne peut s'inscrire à ce programme qu'à temps complet.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le participant doit avoir une bonne connaissance fonctionnelle du français; il serait très opportun qu'il puisse lire et comprendre un texte anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

La répartition des cours obligatoires est la suivante:

Trimestre d'automne

ERU-63399 (G. Debailleul) et GGR-63915 (P.-Y. Denis).

Le participant suivra en outre des cours optionnels soit un total de 6 crédits.

Trimestre d'hiver

SOC-64072 (A. Schwarz), DRI-64073 (M. Maldague), DRI-64281 (M. Maldague),

DRI-64076 (groupe de professeurs) et DRI-64077 (groupe de professeurs).

Le participant suivra en outre des cours optionnels soit un total de 3 crédits.

Le participant doit terminer ses cours dans les deux trimestres qui suivent son inscription au programme.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le point culminant de la formation offerte par le programme en développement rural intégré réside dans le stage sur le terrain. Le stage est réalisé, de manière concertée, par l'ensemble des participants tout en tenant compte de la formation et des intérêts particuliers de chacun. La présentation des travaux prend la forme d'un «rapport de stage», ouvrage collectif auquel chaque participant apporte une contribution précise, et qui

fait l'objet d'un exposé sur les lieux du stage. Le rapport de stage est évalué par les professeurs chargés de la direction du stage.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats peuvent obtenir des bourses dans le contexte du Programme de bourses des universités (ACDI) et, en particulier, dans le cadre de l'entente signée entre l'Université Laval et l'ACDI. Toute demande doit être adressée au directeur du programme de développement rural intégré.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Le programme collabore avec le Centre de recherches en aménagement et en développement (CRAD), le Centre Sahel et le Groupe d'études et de recherche sur les politiques environnementales (GERPE) de l'Université Laval.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Étant donné la nature des participants - cadres intermédiaires et supérieurs de pays en développement - la réinsertion dans la fonction publique de leur pays est le cas le plus fréquent.

DIDACTIQUE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.564.01 (version 001)

Type B: 12 2.564.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Selon le cheminement choisi, le programme privilégie les objectifs suivants:

Type A

permettre à l'étudiant d'acquérir une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines et le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes;

Type B

permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche dans un domaine de la didactique et d'assumer, éventuellement, des responsabilités de consultation et de recherche appliquée en milieu scolaire.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Didactique de l'éducation morale
B. Cook et L. Roy-Bureau

Didactique du français, langue et littératures
(En principe et sauf exception, cette concentration porte sur le français langue maternelle).

J.-P. Béland, J.-D. Bélanger, J.-C. Gagnon, C. Guérette, G. Lamire, D. Poulin, C. Simard et Y. Siros

Didactique de la géographie
D. Beaudoin et B.-A. Robert

Didactique de l'histoire
C. Laville

Didactique des mathématiques
J. Dionne, C. Gaulin, F. Lemay, R. Mura et D. Therrien

Didactique des sciences
J. Desautels, R. Gagnon, L. Guilbert et M.-L. Pelletier

Didactique de l'éducation à l'environnement
D. Beaudoin, J.-G. Bernard, D. Pelletier, M.-L. Pelletier, L. Samson-Turcotte et P. Turcotte

Didactique de l'enseignement professionnel
J. Besançon, R. Gagnon

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Didactique
Directeur: Jean-Guy Bernard

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Didactique
Responsable: Jean-Guy Bernard

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Est admissible au programme de maîtrise, le candidat qui possède un baccalauréat d'enseignement comportant une préparation pertinente au domaine d'études choisi ou un diplôme équivalent. Les étudiants qui ne détiennent pas un baccalauréat de premier cycle, mais qui ont accumulé au moins soixante crédits reconnus de niveau universitaire et qui désirent s'inscrire à la maîtrise, peuvent être admis en scolarité probatoire, d'un minimum de quinze crédits dans le domaine d'études choisi, à condition de pouvoir faire état d'une expérience et d'un ensemble de productions jugés pertinents par le Comité d'admission et de supervision.

Le titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un champ autre que celui de l'éducation pourra se voir imposer une scolarité complémentaire.

Pour qu'un candidat soit admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur du Département accepte d'agir comme son conseiller (maîtrise de type A) ou son directeur de recherche

(maîtrise de type B). Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à rencontrer des professeurs du Département afin de discuter des possibilités d'encadrement. Pour les candidats qui ne peuvent accomplir une telle démarche, le Comité d'admission et de supervision se charge de soumettre les dossiers aux professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement. Une offre d'admission ne sera faite qu'à la condition que l'encadrement puisse être assuré.

Dans sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine d'études choisi. Il doit aussi annexer un texte où, brièvement, il précise ses intérêts pour le programme et certains sujets de recherche.

Le fait d'être admissible n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans sa décision, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Après avoir satisfait aux exigences d'un séminaire de recherche et avant d'avoir acquis 21 crédits du programme, l'étudiant doit déposer auprès du Comité d'admission et de supervision un projet de recherche, approuvé par son conseiller ou directeur de recherche. L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence sera en situation d'être exclu du programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A		
Cours propres au programme		33 crédits
Essai		12 crédits
Type B		
Cours propres au programme		21 crédits
Mémoire		24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

Type A

NMC	Cr	Titre
DID -63899	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN DID. Groupe de professeurs

Type B

DID -61923	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE DE MAITRISE
DID -63899	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN DID. Groupe de professeurs

Répartition des crédits de cours selon les concentrations

Type A

18 crédits de cours propres à la concentration, incluant le cours DID-61923 "Séminaire de recherche de maîtrise"

6 crédits de cours en sciences de l'éducation ou dans un autre champ connexe au sujet de recherche de l'étudiant

6 crédits de cours complémentaires

3 crédits: méthodologie de la recherche en didactique

Les étudiants désirent s'inscrire ultérieurement au doctorat devront avoir suivi le cours DID-61923 "Séminaire de recherche de maîtrise".

Type B

12 crédits de cours propres à la concentration

3 crédits de cours en sciences de l'éducation ou dans un autre champ connexe au sujet de recherche de l'étudiant

3 crédits: séminaire de recherche

3 crédits: méthodologie de la recherche en didactique

COURS OPTIONNELS

Didactique de l'éducation morale

- DID -61529 3 DIDACTIQUE DE L'EDUCATION MORALE I
B. Cook, L. Roy-Bureau
- DID -61530 3 DIDACTIQUE DE L'EDUCATION MORALE II
B. Cook, L. Roy-Bureau
- DID -61524 3 SEM. DE LECT. EN DID. DE L'EDUCATION MORALE*
B. Cook, L. Roy-Bureau

Didactique du français, langue et littératures

- DID -60257 3 LA COMPREHENSION EN LECTURE*
J.-P. Béland
- DID -60263 3 SEM. DE LECT. EN DID. DU FRANCAIS (LANGUE
MATERNELLE)
Équipe
- DID -61342 3 LE QUESTIONNEMENT EN COMPREHENSION*
J.-P. Béland
- DID -61522 3 DIDACTIQUE DU RECIT I*
J.-C. Gagnon
- DID -61523 3 SEM. DE LECT. EN DID. DE LA LITTERATURE*
J.-C. Gagnon
- DID -62732 3 DIDACTIQUE DU DISCOURS POETIQUE I*
J.-C. Gagnon
- DID -62740 3 ANALYSE DE DISCOURS - DID. DU FRANCAIS*
G. Lemire
- DID -62741 3 RECHERCHE EN DIDACTIQUE DU FRANCAIS
G. Lemire
- DID -63254 3 DIDACTIQUE DU RECIT II
J.-C. Gagnon
- DID -63436 3 DIDACTIQUE DU DISCOURS POETIQUE II*
J.-C. Gagnon
- DID -63442 3 IDEOLOGIE ET DIDACTIQUE DU TEXTE I
J.-P. Béland
- DID -63443 3 IDEOLOGIE ET DIDACTIQUE DU TEXTE II
J.-P. Béland
- DID -63540 3 RECH. EN DID. DU FRANCAIS ECRIT
C. Simard
- DID -64079 3 ENFANCE ET LITTERATURE ENFANTINE
C. Guérette
- DID -64167 3 DID. DU DISCOURS INFORMATIF I
J.-P. Béland
- DID -64168 3 PRACTICUM EN LITTERATURE ENFANTINE
C. Guérette
- DID -64169 3 SITUATION DIDACTIQUE ET COMMUNICATION
J.-C. Gagnon
- DID -64170 3 GRAMMAIRE SYSTEMIQUE ET APPLIC. PED.
G. Lemire
- DID -64221 3 DID. DU DISCOURS INFORMATIF II
J.-P. Béland
- DID -64222 3 L'ORTHOGRAPHE ET SON ENSEIGNEMENT
C. Simard

Didactique de la géographie

- DID -60256 3 LA GEOGRAPHIE DANS L'EDUCATION I*
B. Robert
- DID -60245 3 LA GEOGRAPHIE DANS L'EDUCATION II
B. Robert
- DID -60262 3 SEM. DE LECTURE EN DID. DE LA GEOGRAPHIE
B. Robert

Didactique de l'histoire

- DID -60242 3 HISTORIOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT*
- DID -60250 3 SEM. DE LECTURE EN DID. DE L'HISTOIRE
C. Laville

Didactique des mathématiques

- DID -60268 3 GENESE DE LA GEOMETRIE
F. Lemay
- DID -61078 3 PROBLEMES DE GENESE DE LA GEOMETRIE*
F. Lemay
- DID -61520 3 GENESE DES MATHEMATIQUES*
F. Lemay

- DID -61521 3 SEM. DE LECTURE EN DID. DES MATHEMATIQUES
C. Gauvin, J. Dionne, R. Mura
- DID -63170 3 RESOLUTION DE PROBLEMES EN MATH.*
C. Gauvin, R. Mura
- DID -63175 3 TEND. INTERN. DANS L'ENS. DES MATH.*
C. Gauvin
- DID -63176 3 PROB. ET STAT. AU PRIM. ET AU SEC.*
C. Gauvin, R. Mura
- DID -63171 3 UTILIS. PEDAG. D'APPLICATIONS MATH.
C. Gauvin, R. Mura
- DID -63177 3 UTILIS. PEDAG. DE CALCULATRICES
J. Dionne, C. Gauvin, R. Mura
- DID -63244 3 MICRO-ORDIN. ET ENSEIGN. DES MATH. I*
D. Therrien
- DID -63538 3 DEVELOPP. DE CONCEPTS GEOM. AU PRIMAIRE
C. Gauvin
- DID -63539 3 DEVELOPP. DE CONCEPTS NUM. AU PRIMAIRE
J. Dionne
- DID -63541 3 DIFFICULTES D'APPR. EN MAT. AU PRIMAIRE
- DID -63556 3 MICRO-ORD. ET ENSEIGN. DES MATH. II
D. Therrien
- DID -63627 3 MATH: AFFECTIVITE, CULTURE, SOCIETE
J. Dionne, R. Mura
- DID -64173 3 TRANSFORMATIONS GEOM. AU MICRO-ORD.
F. Lemay
- DID -64383 3 CONSTELLATIONS ARITHM.: APPLICATIONS
F. Lemay
- DID -64384 3 CONSTELLATIONS ARITHMETIQUES
F. Lemay

Didactique des sciences

- DID -61525 3 CONSERVATION: EDUCATION ET ACTION
J.-G. Bernard
- DID -61526 3 ENVIRONNEMENT: PERSPECTIVES DIDACTIQUES*
L. Samson, P. Turcotte
- DID -61527 3 SEM. DE LECTURE EN DID. DES SCIENCES ET
ENVIRONNEMENT*
Groupe de professeurs
- DID -61768 3 MODELES SPONTANES EN SCIENCES I*
J. Désautels
- DID -63370 3 MODELES SPONTANES EN SCIENCES II*
J. Désautels
- DID -63437 3 HISTOIRE DES SCIENCES ET ENSEIGNEMENT
J. Désautels
- DID -63444 3 METHODES D'ENSEIGNEMENT EN SCIENCES
J. Désautels
- DID -63537 3 PROB. DE DID. DES SC. AU PRIMAIRE
M.-L. Pelletier
- DID -63897 3 EPISTEMOLOGIE ET RECHERCHE EN DID.*
J. Désautels
- DID -64284 3 PENSEE CRITIQUE ET ENS. DES SCIENCES
L. Guilbert

Didactique de l'éducation à l'environnement

- DID -61525 3 CONSERVATION: EDUCATION ET ACTION
J.-G. Bernard
- DID -61526 3 ENVIRONNEMENT: PERSPECTIVES DIDACTIQUES*
L. Samson, P. Turcotte
- DID -63772 3 ENVIRONNEMENT HUMAIN ET DIDACTIQUE
C. Touzin-St-Pierre
- DID -63537 3 PROB. DE DID. DES SC. AU PRIMAIRE
M.-L. Pelletier
- DID -63830 1 PRACTICUM EDUC. ENVIRONNEMENT I
Groupe de professeurs
- DID -63831 2 PRACTICUM EDUC. ENVIRONNEMENT II
Groupe de professeurs
- DID -63832 3 PRACTICUM EDUC. ENVIRONNEMENT III
Groupe de professeurs
- DID -63833 3 PRACTICUM EDUC. ENVIRONNEMENT IV
Groupe de professeurs
- DID -64080 3 RESSOURCES PERSONNELLES ET ENVIRONNEMENT
D. Pelletier

Didactique de l'enseignement professionnel

- DID -63773 3 ENSEIGN. PROF. ET DIDACTIQUE I
R. Gagnon
- DID -63774 3 ENSEIGN. PROF. ET DIDACTIQUE II
R. Gagnon
- DID -63775 3 SEM. DE LECT. EN DID. DE L'ENS. PROF.
J. Besançon, R. Gagnon
- DID -63896 2 CONFÉRENCES EN DIDACTIQUE*
J. Besançon

Cours communs à toutes les concentrations

DID -62342	1	SUJETS SPECIAUX
DID -62343	3	SUJETS SPECIAUX
DID -62344	3	SUJETS SPECIAUX
DID -64171	3	LECTURES, THEME PARTICULIER EN DIDACTIQUE
DID -64172	3	LECTURES, THEMES DE BASE EN DIDACTIQUE

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les étudiants devraient avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme dans les deux années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le séminaire de recherche qui fait partie du programme de l'étudiant n'a lieu que lorsque le candidat a terminé au moins 15 crédits de son programme. La poursuite du programme dépend du succès de ce séminaire.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles et se poursuivent dans le cadre du Département de didactique, avec la collaboration éventuelle d'autres unités.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre le domaine de l'enseignement, l'animation ou la supervision pédagogique sous toutes ses formes constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.564.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs de ce programme sont: former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale au développement du savoir dans les différents domaines de la didactique; former des professeurs pour l'enseignement supérieur et des cadres supérieurs dans le domaine de la pédagogie.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Didactique de l'éducation morale
B. Cook et L. Roy-Bureau

Didactique du français, langue et littératures
J.-P. Béland, J.-D. Bélanger, J.-C. Gagnon, C. Guérette, G. Lemire et C. Simard

Didactique de la géographie
B.-A. Robert

Didactique de l'histoire
C. Laville

Didactique des mathématiques
J. Dionne, C. Gaulin, F. Lemay, R. Mura et D. Therrien

Didactique des sciences
J. Désautels, R. Gagnon, L. Guilbert et M.-L. Pelletier

Didactique de l'éducation à l'environnement
M.-L. Pelletier et P. Turcotte

Didactique de l'enseignement professionnel
J. Besançon et R. Gagnon

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Didactique
Directeur: Jean-Guy Bernard

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Didactique
Responsable: Jean-Guy Bernard

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Est admissible au programme de doctorat, le candidat qui possède une maîtrise de type B ou un diplôme équivalent. Les titulaires de la maîtrise de type A sont admissibles s'ils ont suivi avec succès le cours DID-61923 "Séminaire de recherche de maîtrise". S'ils ne l'ont pas suivi avec succès, une scolarité supplémentaire de six crédits pourra leur être imposée.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline est également admissible au programme de doctorat; cependant, une scolarité complémentaire pourra lui être imposée s'il ne peut justifier de connaissances ou d'expériences suffisantes en didactique.

Pour qu'un candidat soit admis au doctorat, il faut qu'un professeur du Département ait accepté d'agir à titre de directeur de thèse. Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à rencontrer des professeurs du Département afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent leur être offertes. Pour les candidats qui ne peuvent accomplir une telle démarche, le Comité d'admission et de supervision se charge de soumettre les dossiers aux professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement. Une offre d'admission ne sera faite qu'à la condition que l'encadrement puisse être assuré.

Dans sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine d'études choisi. Il doit aussi annexer un texte de quelques pages (maximum dix) où il développe les grandes lignes de ce qui pourrait devenir son projet de recherche. Ce texte pourrait contenir les éléments suivants: l'origine de l'intérêt du candidat pour le projet, les questions qu'il désire étudier, des hypothèses d'objectifs spécifiques possibles avec les pistes méthodologiques correspondantes, un aperçu bibliographique.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans sa décision, de la préparation

antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Après avoir satisfait aux exigences d'un premier séminaire de recherche et avant d'avoir acquis 21 crédits du programme, l'étudiant doit déposer auprès du Comité d'admission et de supervision un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche. L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence sera en situation d'être exclu du programme.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Thèse	69 crédits

Les cours du programme se répartissent de la façon suivante:

6 crédits: séminaires de recherche de doctorat (obligatoires).
 15 crédits de cours propres à la concentration. (Ces cours sont choisis parmi les cours optionnels: cours des concentrations, cours de lecture, sujets spéciaux. L'étudiant peut également choisir des cours offerts par d'autres unités, s'ils sont jugés pertinents à son projet de recherche).

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres pour l'étudiant à temps complet. Sauf l'exigence de temps complet de trois trimestres consécutifs qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les sept années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

NMC Cr Titre

DID -61924	3	SEMIN. DE RECHERCHE DE DOCTORAT I
DID -61925	3	SEMIN. DE RECHERCHE DE DOCTORAT II

COURS OPTIONNELS

Didactique de l'éducation morale

DID -61529	3	DIDACTIQUE DE L'EDUCATION MORALE I B. Cook, L. Roy-Bureau
DID -61530	3	DIDACTIQUE DE L'EDUCATION MORALE II B. Cook, L. Roy-Bureau
DID -61524	3	SEM. DE LECT. EN DID. DE L'EDUCATION MORALE* B. Cook, L. Roy-Bureau

Didactique du français, langue et littératures

DID -60263	3	SEM. DE LECT. EN DID. DU FRANCAIS (LANGUE MATERNELLE) Équipe
DID -60257	3	LA COMPREHENSION EN LECTURE* J.-P. Béland
DID -61342	3	LE QUESTIONNEMENT EN COMPREHENSION* J.-P. Béland
DID -61522	3	DIDACTIQUE DU RECIT I* J.-C. Gagnon
DID -61523	3	SEM. DE LECT. EN DID. DE LA LITTERATURE* J.-C. Gagnon
DID -62732	3	DIDACTIQUE DU DISCOURS POETIQUE I* J.-C. Gagnon
DID -62740	3	ANALYSE DE DISCOURS - DID. DU FRANCAIS* G. Lemire
DID -62741	3	RECHERCHE EN DIDACTIQUE DU FRANCAIS G. Lemire
DID -63254	3	DIDACTIQUE DU RECIT II J.-C. Gagnon
DID -63436	3	DIDACTIQUE DU DISCOURS POETIQUE II* J.-C. Gagnon
DID -63442	3	IDEOLOGIE ET DIDACTIQUE DU TEXTE I J.-P. Béland
DID -63443	3	IDEOLOGIE ET DIDACTIQUE DU TEXTE II J.-P. Béland
DID -63540	3	RECH. EN DID. DU FRANCAIS ECRIT C. Simard
DID -64079	3	ENFANCE ET LITTERATURE ENFANTINE C. Guérette

DID -64167	3	DID. DU DISCOURS INFORMATIF I J.-P. Béland
DID -64168	3	PRACTICUM EN LITTERATURE ENFANTINE C. Guérette
DID -64169	3	SITUATION DIDACTIQUE ET COMMUNICATION J.-C. Gagnon
DID -64170	3	GRAMMAIRE SYSTEMIQUE ET APPLIC. PED. G. Lemire
DID -64221	3	DID. DU DISCOURS INFORMATIF II J.-P. Béland
DID -64222	3	L'ORTHOGRAPHE ET SON ENSEIGNEMENT C. Simard

Didactique de la géographie

DID -60256	3	LA GEOGRAPHIE DANS L'EDUCATION I* B. Robert
DID -60245	3	LA GEOGRAPHIE DANS L'EDUCATION II B. Robert
DID -60262	3	SEM. DE LECTURE EN DID. DE LA GEOGRAPHIE B. Robert

Didactique de l'histoire

DID -60242	3	HISTORIOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT*
------------	---	----------------------------------

Didactique des mathématiques

DID -60268	3	GENESE DE LA GEOMETRIE F. Lemay
DID -61078	3	PROBLEMES DE GENESE DE LA GEOMETRIE* F. Lemay
DID -61520	3	GENESE DES MATHÉMATIQUES* F. Lemay
DID -61521	3	SEM. DE LECTURE EN DID. DES MATHÉMATIQUES C. Gauvin, J. Dionne, R. Mura
DID -63170	3	RESOLUTION DE PROBLEMES EN MATH.* C. Gauvin, R. Mura
DID -63175	3	TEND. INTERN. DANS L'ENS. DES MATH.* C. Gauvin
DID -63176	3	PROB. ET STAT. AU PRIM. ET AU SEC.* C. Gauvin, R. Mura
DID -63171	3	UTILIS. PEDAG. D'APPLICATIONS MATH. C. Gauvin, R. Mura
DID -63177	3	UTILIS. PEDAG. DE CALCULATRICES J. Dionne, C. Gauvin, R. Mura
DID -63244	3	MICRO-ORDIN. ET ENSEIGN. DES MATH. I* D. Thérien
DID -63538	3	DEVELOPP. DE CONCEPTS GEOM. AU PRIMAIRE C. Gauvin
DID -63539	3	DEVELOPP. DE CONCEPTS NUM. AU PRIMAIRE J. Dionne
DID -63541	3	DIFFICULTES D'APPR. EN MAT. AU PRIMAIRE
DID -63556	3	MICRO-ORD. ET ENSEIGN. DES MATH. II D. Thérien
DID -63627	3	MATH: AFFECTIVITE, CULTURE, SOCIETE J. Dionne, R. Mura
DID -64173	3	TRANSFORMATIONS GEOM. AU MICRO-ORD. F. Lemay
DID -64383	3	CONSTELLATIONS ARITHM.: APPLICATIONS F. Lemay
DID -64384	3	CONSTELLATIONS ARITHMETIQUES F. Lemay

Didactique des sciences

DID -61525	3	CONSERVATION: EDUCATION ET ACTION J.-G. Bernard
DID -61526	3	ENVIRONNEMENT: PERSPECTIVES DIDACTIQUES* L. Samson, P. Turcotte
DID -61527	3	SEM. DE LECTURE EN DID. DES SCIENCES ET ENVIRONNEMENT* Groupe de professeurs
DID -61768	3	MODELES SPONTANES EN SCIENCES I* J. Désautels
DID -63370	3	MODELES SPONTANES EN SCIENCES II* J. Désautels
DID -63437	3	HISTOIRE DES SCIENCES ET ENSEIGNEMENT J. Désautels
DID -63444	3	METHODES D'ENSEIGNEMENT EN SCIENCES J. Désautels
DID -63537	3	PROB. DE DID. DES SC. AU PRIMAIRE M.-L. Pelletier
DID -63897	3	EPISTEMOLOGIE ET RECHERCHE EN DID.* J. Désautels
DID -64284	3	PENSEE CRITIQUE ET ENS. DES SCIENCES L. Guibert

DIDACTIQUE

Didactique de l'éducation à l'environnement

DID -61525	3	CONSERVATION: EDUCATION ET ACTION J.-G. Bernard
DID -61526	3	ENVIRONNEMENT: PERSPECTIVES DIDACTIQUES* L. Samson, P. Turcotte
DID -63772	3	ENVIRONNEMENT HUMAIN ET DIDACTIQUE C. Touzin-St-Pierre
DID -63537	3	PROB. DE DID. DES SC. AU PRIMAIRE M.-L. Pelletier
DID -64080	3	RESSOURCES PERSONNELLES ET ENVIRONNEMENT D. Pelletier

Didactique de l'enseignement professionnel

DID -63773	3	ENSEIGN. PROF. ET DIDACTIQUE I R. Gagnon
DID -63774	3	ENSEIGN. PROF. ET DIDACTIQUE II R. Gagnon
DID -63775	3	SEM. DE LECT. EN DID. DE L'ENS. PROF. J. Besançon, R. Gagnon
DID -63896	2	CONFÉRENCES EN DIDACTIQUE* J. Besançon

Cours communs à toutes les concentrations

DID -62342	1	SUJETS SPECIAUX
DID -62343	3	SUJETS SPECIAUX
DID -62344	3	SUJETS SPECIAUX
DID -64171	3	LECTURES, THEME PARTICULIER EN DIDACTIQUE
DID -64172	3	LECTURES, THEMES DE BASE EN DIDACTIQUE

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres consécutifs.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les étudiants devraient posséder une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours propres au programme dans les deux années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

En cours de programme, le candidat doit présenter deux séminaires de recherche (obligatoires), l'un portant sur la problématique de sa recherche et l'autre sur la méthodologie.

La poursuite du programme dépend du succès des séminaires de recherche. Ces séminaires de recherche sont organisés par le directeur du programme avec la collaboration du directeur de recherche.

Le mode de présentation des résultats du projet est la thèse.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les perspectives de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement offertes au candidat en cours d'études sont favorables. Par contre, celles de trouver un emploi d'été dans le champ de ses études le sont moins.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles et se poursuivent dans le cadre du Département de didactique, avec la collaboration éventuelle d'autres unités.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les principales perspectives d'emploi ouvertes aux étudiants de ce programme sont la recherche, l'enseignement et l'administration pédagogique.

DIDACTIQUE AU PRIMAIRE

DIPLOME DE DEUXIEME CYCLE — Type: 70 2.564.05 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise la formation de professionnels de l'enseignement capables d'assumer la fonction de personnes-ressources en didactique d'une discipline enseignée au primaire. Dans le cadre de ce diplôme, l'étudiant cherchera à atteindre les deux objectifs généraux suivants: améliorer sa compétence en acquérant des connaissances poussées dans la didactique choisie; développer des qualités de dynamisme et d'initiative permettant d'assumer un certain leadership dans le milieu scolaire du point de vue de l'enseignement de cette discipline.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Didactique du français, langue maternelle

Jean-Pierre Béland, Jean D. Bélanger, Jean-Claudé Gagnon, Gilles Lemire, Daniel Poulin, Claude Simard et Yvon Sirote.

Didactique des mathématiques

Jean Dionne, Claude Gaulin, Fernand Lemay, Roberta Mura et Denis Therrien.

3. GRADE

Diplôme en didactique

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Didactique

Directeur: Jean-Guy Bernard

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Didactique

Responsable: Jean-Guy Bernard

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Est admissible au programme du deuxième cycle en didactique, le candidat qui, enseignant en exercice au primaire, possède un baccalauréat en enseignement, ou l'équivalent. Préférentiellement, il aura obtenu le certificat du PPMF, s'il choisit la concentration en didactique du français, ou terminé le PPMM, s'il choisit la concentration en didactique des mathématiques.

Le programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Le diplôme de deuxième cycle en didactique peut être obtenu soit en didactique du français, soit en didactique des mathématiques.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme de la concentration en didactique du français:

Didactique du français	21 crédits
Didactique en mathématiques	6 crédits
Didactique d'une autre discipline	3 crédits

Cours propres au programme de la concentration en didactique des mathématiques:

Didactique des mathématiques	21 crédits
Didactique du français	6 crédits
Didactique d'une autre discipline	3 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme qui ne peut être suivi qu'à temps partiel a une durée normale de deux trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être ajoutés.

CONCENTRATION EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

7 cours (21 crédits) parmi les cours suivants:

NMC	Cr	Titre
DID -61522	3	DIDACTIQUE DU RECIT I* J.-C. Gagnon
PPG -63368	3	DEBUTS DE L'APPRENT. DE LA LECTURE J. Giasson
DID -63540	3	RECH. EN DID. DU FRANCAIS ECRIT C. Simard
DID -63557	3	PRACTICUM EN FRANCAIS ECRIT C. Simard
DID -62732	3	DIDACTIQUE DU DISCOURS POETIQUE I* J.-C. Gagnon
DID -62740	3	ANALYSE DE DISCOURS - DID. DU FRANCAIS* G. Lemire
PPG -63239	3	LECTURE ET ECRITURE (PR.)* J. Giasson
PPG -63366	3	PROCESSUS D'ACQUIS. ET PED. DU LANG. H. Poissant
PPG -61942	3	LANGAGE PRESCOLAIRE, PREMIER CYCLE (PR.)* H. Poissant
DID -64079	3	ENFANCE ET LITTERATURE ENFANTINE C. Guérette
DID -64080	3	RESSOURCES PERSONNELLES ET ENVIRONNEMENT D. Pelletier
DID -64168	3	PRACTICUM EN LITTERATURE ENFANTINE C. Guérette
DID -64170	3	GRAMMAIRE SYSTEMIQUE ET APPLIC. PED. G. Lemire
DID -64222	3	L'ORTHOGRAPHE ET SON ENSEIGNEMENT C. Simard

2 cours (6 crédits) parmi les cours suivants:

DID -63244	3	MICRO-ORDIN. ET ENSEIGN. DES MATH. I* D. Therrien
DID -63170	3	RESOLUTION DE PROBLEMES EN MATH.* C. Gaulin, R. Mura
DID -63177	3	UTILIS. PEDAG. DE CALCULATRICES J. Dionne, C. Gaulin, R. Mura
DID -63541	3	DIFFICULTES D'APPR. EN MAT. AU PRIMAIRE

1 ou 2 cours du PPMM (programme de perfectionnement des maîtres en mathématiques)

1 cours (3 crédits) en didactique d'une troisième discipline

CONCENTRATION EN DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES

7 cours (21 crédits) parmi les cours suivants:

DID -63244	3	MICRO-ORDIN. ET ENSEIGN. DES MATH. I* D. Therrien
DID -63170	3	RESOLUTION DE PROBLEMES EN MATH.* C. Gaulin, R. Mura
DID -63177	3	UTILIS. PEDAG. DE CALCULATRICES J. Dionne, C. Gaulin, R. Mura
DID -63541	3	DIFFICULTES D'APPR. EN MAT. AU PRIMAIRE
DID -63176	3	PROB. ET STAT. AU PRIM. ET AU SEC.* C. Gaulin, R. Mura
DID -61521	3	SEM. DE LECTURE EN DID. DES MATHÉMATIQUES C. Gaulin, J. Dionne, R. Mura
DID -61520	3	GENESE DES MATHÉMATIQUES* F. Lemay
DID -63539	3	DEVELOPP. DE CONCEPTS NUM. AU PRIMAIRE J. Dionne
DID -63558	3	PRACTICUM CONCEPTS NUMER. AU PRIMAIRE J. Dionne
DID -63538	3	DEVELOPP. DE CONCEPTS GEOM. AU PRIMAIRE C. Gaulin
DID -63542	3	PRACTICUM CONCEPTS GEOM. AU PRIMAIRE C. Gaulin
DID -63556	3	MICRO-ORD. ET ENSEIGN. DES MATH. II D. Therrien
DID -63627	3	MATH: AFFECTIVITE, CULTURE, SOCIETE J. Dionne, R. Mura

2 cours (6 crédits) parmi les cours suivants:

DID -61522	3	DIDACTIQUE DU RECIT I* J.-C. Gagnon
PPG -63368	3	DEBUTS DE L'APPRENT. DE LA LECTURE J. Giasson

DIDACTIQUE AU PRIMAIRE

DID -63540	3	RECH. EN DID. DU FRANCAIS ECRIT C. Simard
DID -64079	3	ENFANCE ET LITTERATURE ENFANTINE C. Guérette
DID -64080	3	RESSOURCES PERSONNELLES ET ENVIRONNEMENT D. Pelletier
DID -64168	3	PRACTICUM EN LITTÉRATURE ENFANTINE C. Guérette
DID -64170	3	GRAMMAIRE SYSTEMIQUE ET APPLIC. PED. G. Lemire
DID -64222	3	L'ORTHOGRAPHE ET SON ENSEIGNEMENT C. Simard

1 ou 2 cours du PPMF (programme de perfectionnement des maîtres en français)

1 cours (3 crédits) en didactique d'une troisième discipline

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Ce programme n'a aucune exigence de temps complet ou de résidence.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les étudiants devraient avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent la première inscription au programme comme étudiant régulier.

DROIT

MAÎTRISE — Type A: 11 2.541.01 (version 001)
Type B: 12 2.541.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à parfaire la formation du titulaire d'un diplôme de premier cycle en droit et à développer son aptitude à la recherche juridique. L'étudiant peut concentrer son choix, parmi les cours offerts, dans l'un des quatre secteurs de concentration suivants: droit public, droit privé, droit économique et financier, droit social. La réalisation d'un projet de recherche, sous la forme d'un mémoire (type B) ou d'essai (type A), permet d'accentuer cette spécialisation.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Droit international public

J. Bernier, M. Arbour

Droit administratif

P. Garant, D. Lemieux, L. Giroux, J. L'Heureux, P. Lemieux, P. Issalys, G. Rousseau

Droit économique et financier

M. Giguère, N. Antaki, C. Belleau, N. L'Heureux, V. Nabhan, C. Samson, L. Likoff, R. Crête, A. Prujiner, P. Laquerre, A. Lareau, J. Turgeon

Droit civil

M. Tancelin, E. Deleury, F.D. Barakett, J.-C. Royer, L. Label, P. Laquerre, M.D. Castell, S. Binette, J. Desfautiers, J. Goulet, A. Robinson, J.G. Bellefleur, C. Ferron, F. Frenette, A. Prujiner, V. Nabhan, S. Normand, J. Turgeon, D. Gardner

Droit judiciaire

H. Reid, K. Beausoleil, D. Ferland, J.-C. Royer, A. Prujiner

Droit constitutionnel

H. Brun, G. Rémillard, G. Tremblay, N. Duplé, G. Otis

Droit pénal

G. Côté-Harper, J. Gagné, A. Manganas, P. Garon, G. Létoumeau

Droit du travail et droit social

P. Verge, R. Breton, A. Côté, P. Issalys, N. L'Heureux, J.G. Bellefleur

Note: Voir également Aménagement du territoire et développement régional.

3. GRADE

Maître en droit (LL.M.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Droit

Directrice: Mireille D. Castell

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Droit

Responsable: Mireille D. Castell

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la faculté.

Est admissible au programme de maîtrise, le titulaire d'un baccalauréat en droit d'une université canadienne, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Est admissible en outre au cheminement de type A, le titulaire d'un certificat en droit d'une université québécoise et d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une autre discipline, dont le dossier scolaire ou professionnel démontre l'aptitude à entreprendre des études de maîtrise en droit.

Le candidat à l'admission doit avoir obtenu une moyenne de 3,5 sur 5 ou son équivalent pendant ses études de premier cycle.

Exceptionnellement, un candidat ayant obtenu une moyenne inférieure à 3,5 sur 5 peut être admis si son dossier démontre qu'il est apte à entreprendre des études de maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et faire approuver son projet de recherche par le Comité des programmes des deuxième et troisième cycles au plus tard lorsqu'il a terminé les cours de son programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	36 crédits
Essai	9 crédits
Type B	
Cours propres au programme	18 crédits
Mémoire	27 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Il peut être poursuivi à temps partiel, sous réserve des exigences de temps complet indiquées au point n° 12.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
DRT -61139	6	LECTURES DIRIGÉES I
DRT -61412	6	LECTURES DIRIGÉES II
DRT -63329	6	DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
DRT -63883	6	DROIT CONSTITUTIONNEL GÉNÉRAL
DRT -63770	6	DROITS DE LA PERSONNE ET LIBERTÉS PUBLIQUES*
DRT -63884	6	DROIT ADMINISTRATIF GÉNÉRAL
DRT -63885	6	DROIT DES COLLECTIVITÉS LOCALES
DRT -63886	6	DROIT JUDICIAIRE PUBLIC
DRT -62041	6	SUJETS SPÉCIAUX I (DROIT PUBLIC)*
DRT -63324	6	DROIT DES PERSONNES*
DRT -63887	6	DROIT DES OBLIGATIONS
DRT -63888	6	DROIT DU PATRIMOINE
DRT -63767	6	DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ*
DRT -63889	6	DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ
DRT -62042	6	SUJETS SPÉCIAUX I (DROIT PRIVÉ)*
DRT -63890	6	DROIT COMMERCIAL ET CONTRATS COMMERCIAUX
DRT -63891	6	DROIT DES CORPORATIONS
DRT -63195	6	DROIT FISCAL*
DRT -63892	6	DROIT BANCAIRE
DRT -63764	6	DROIT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES*
DRT -63652	6	DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL
DRT -62404	6	SUJETS SPÉCIAUX I (DROIT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER)
DRT -62947	6	DROIT DES RELATIONS DE TRAVAIL*
DRT -63768	6	DROIT DES CONDITIONS DE TRAVAIL*
DRT -60173	6	DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE*
DRT -63769	6	DROIT DE LA CONSOMMATION
DRT -63893	6	DROIT PÉNAL
DRT -62403	6	SUJETS SPÉCIAUX I (DROIT SOCIAL)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant le trimestre d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Dans le cheminement de type A, l'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les neuf trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Dans le cheminement de type B, l'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Dans le cheminement de type A, le projet de recherche prend la forme d'un essai, qui est évalué par deux examinateurs et éventuellement par un troisième sur divergence lors des deux premières évaluations.

Dans le cheminement de type B, le projet de recherche prend la forme d'un mémoire, qui est évalué par trois examinateurs.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Pendant chacun des trois trimestres de l'année universitaire, la Faculté de droit recrute un nombre variable d'auxiliaires d'enseignement et de recherche, choisis en priorité parmi les étudiants du programme de maîtrise.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche que comporte le programme peuvent être réalisées dans le cadre d'un projet ou d'un groupe de recherche reconnu à la Faculté.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Exercice des professions juridiques en cabinet privé, dans la fonction publique québécoise, canadienne, ou internationale, dans les sociétés commerciales; carrières administratives; diplomatie, administration locale; enseignement du droit, autant de perspectives d'emploi qui s'offrent aux diplômés de ce secteur.

DOCTORAT — Type: 10 3.541.01 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs la formation spécialisée dans un domaine particulier du droit et l'approfondissement des techniques de recherche scientifique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Droit international public

I. Bernier, M. Arbour

Droit administratif

P. Garant, D. Lemieux, P. Lemieux, L. Giroux, P. Issalys, J. L'Heureux, G. Rousseau

Droit économique et financier

M. Giguère, N. Antaki, C. Belleau, V. Nabhan, R. Crête, L. Likoff, N. L'Heureux, A. Prujiner, R. Crête, J. Turgeon

Droit civil

M. Tancelin, M. Castelli, F.D. Barakett, J.G. Belley, E. Deleury, C. Ferron, F. Frenette; A. Prujiner, J.C. Royer, V. Nabhan, S. Binette, J. Goulet, L.P. Label, S. Normand

Droit constitutionnel

H. Brun, G. Rémillard, G. Tremblay, N. Duplé, G. Otis

Droit du travail et droit social

P. Verge, R. Breton, A. Côté, P. Issalys, N. L'Heureux, J.G. Belley

Droit judiciaire

D. Ferland, H. Reid, A. Prujiner, J.C. Royer

Histoire du droit

H. Brun, J. L'Heureux, S. Normand

Droit pénal

G. Côté-Harper, A. Manganas

3. GRADE

Docteur en droit (LL.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Droit

Directrice: Mireille D. Castelli

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Droit

Responsable: Mireille D. Castelli

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la faculté.

Un diplôme de deuxième cycle en droit délivré par une université québécoise ou canadienne ou, un diplôme jugé équivalent, constitue l'exigence d'admission. Une scolarité complémentaire peut être imposée à certains candidats.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription comme étudiant régulier. Le projet de recherche du candidat doit être approuvé par le Comité des programmes des deuxième et troisième cycles avant la fin du deuxième trimestre d'inscription. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit donner quelques indications concernant le domaine du droit dans lequel il entend se spécialiser.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits entièrement affectés au projet de recherche.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres à temps complet. Il peut être poursuivi à temps partiel, sous réserve des exigences indiquées à la rubrique n° 12.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant le trimestre d'été.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le projet de recherche prend la forme d'une thèse, qui est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont au moins un professeur d'une université autre que l'Université Laval. L'évaluation donne lieu à une soutenance publique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Pendant chacun des trois trimestres de l'année universitaire, la Faculté de droit recrute un nombre variable d'auxiliaires d'enseignement et de recherche. Les étudiants du programme de maîtrise ont cependant priorité sur ceux du programme de doctorat pour l'attribution de ces postes.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont exclusivement individuelles.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La pratique spécialisée du droit, la fonction publique et l'enseignement universitaire constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DROIT NOTARIAL**DIPLÔME DE DEUXIÈME CYCLE — Type: 70 2.541.05 (version 001)****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Conçu pour les étudiants qui se destinent à la profession de notaire, le programme vise à parfaire et compléter leur formation antérieure par une étude approfondie et appliquée du droit, étude axée sur le développement des habiletés et des aptitudes à la recherche pour que les candidats soient en mesure de répondre adéquatement aux besoins et exigences de la profession de notaire dès leur admission à la pratique.

Pour atteindre cet objectif, le programme tend à permettre d'abord un approfondissement des connaissances rattachées aux différents secteurs de droit et il vise ensuite à faire acquérir à l'étudiant une maîtrise de son champ d'activité professionnelle.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**Droit civil**

C. Auger, C. Côté, S. Binette, G. Delisle, B. Larochelle, R. Lepage, F. Crête, C. Beaulieu, J. Morin, G. Nadeau, B. Landry et B. Roy

Droit commercial

G. Vézina, B. Larochelle, G. Paradis

Droit judiciaire privé

B. Roy

Droit fiscal

Y. Thivierge

Comptabilité

F. Crête

Droit administratif

L. Landry

Droit notarial

S. Binette, G. Lemay, B. Larochelle

3. GRADE

Diplôme en droit notarial

4. COMITÉ DE PROGRAMME**Droit notarial**

Directeur: Serge Binette

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**Droit notarial**

Responsable: Serge Binette

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Est admissible, le titulaire d'un diplôme de bachelier ou le licencié d'une Faculté de droit d'une université du Québec ou de l'Université d'Ottawa (Section de droit civil).

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 43 crédits d'enseignement.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de deux trimestres consécutifs à compter du mois de septembre; il ne peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
DRT -63567	3	PRATIQUE NOTARIALE S. Binette, B. Roy
DRT -63568	3	DROIT IMMOBILIER I F. Crête, S. Binette, C. Auger
DRT -63569	3	DROIT IMMOBILIER II B. Roy

DRT -63570	5	DROIT IMMOBILIER III D. Beaulieu, S. Binette, B. Landry
DRT -63571	5	DROIT IMMOBILIER IV G. Bélanger, L. Landry, J. Morin
DRT -63572	3	DROIT FAMILIAL G. Nadeau, S. Binette
DRT -63573	3	LIBERALITÉS ET SUCCESSIONS C. Côté
DRT -63574	4	DROIT COMMERCIAL I G. Vézina, F. Crête
DRT -63575	3	DROIT COMMERCIAL II B. Larochelle, G. Paradis
DRT -63565	3	DROIT FISCAL I Y. Thivierge
DRT -63566	2	DROIT FISCAL II Y. Thivierge
DRT -63576	2	DROIT PROFESSIONNEL NOTARIAL G. Lemay, B. Larochelle
DRT -63577	2	RECHERCHES ET TRAVAUX PRATIQUES I S. Binette
DRT -63578	2	RECHERCHES ET TRAVAUX PRATIQUES II D. Delisle

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pour toute la durée de ce programme à partir de septembre.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit normalement terminer les cours de son programme dans les deux trimestres qui suivent son inscription comme étudiant régulier.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

La condition de poursuite du programme et de l'obtention du diplôme est basée sur l'examen des connaissances de l'étudiant et sur l'évaluation des travaux de recherche et des travaux pratiques. L'étudiant doit conserver une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 5.

Le titulaire d'un diplôme en droit notarial qui se destine à l'exercice de la profession doit se présenter aux examens de la Chambre des Notaires du Québec.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les perspectives de travail à temps partiel comme assistant de recherche et d'enseignement sont relativement bonnes.

Certains organismes gouvernementaux et bureaux privés peuvent offrir pendant l'été précédant l'inscription des emplois d'été dans les domaines d'études couverts par ce programme.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les principales perspectives d'emploi de ce programme sont multiples. Signalons l'exercice de la profession de notaire au Québec, la fonction publique, l'entreprise privée (contentieux de compagnies, et autres), l'administration municipale et l'enseignement.

ÉCONOMIE RURALE

MAÎTRISE — Type A: 11 2349.31 (version 003)
Type B: 12 2349.31 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en économie rurale vise à former des professionnels capables d'apporter une contribution originale à la solution de problèmes qui se posent dans les domaines des activités de l'agro-alimentaire et du développement rural en milieu économiquement développé ou non. Les étudiants acquièrent par ce programme une connaissance plus approfondie des réalités agro-alimentaires et rurales, ainsi que des méthodes de recherche appropriées aux domaines d'études et de recherche cités plus bas.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

L'étudiant pourra, dans son travail de recherche, approfondir l'un des domaines suivants:

Économie et gestion des unités de production agricole

P.H. Calkins, M. Carel, B. Dumais, R. Levallois et R. Romain

Unités de production agricole en pays industrialisés ou en pays économiquement moins développés; structures comparées; modalités d'adaptation. Méthodes de planification des exploitations agricoles. Gestion par objectifs. Analyse financière avec étude de projet d'investissements et de financement. Étude de cas. Particularités de l'entreprise laitière. Inflation et gestion avec nouvelle approche de l'amortissement. Conseil de gestion. Systèmes de facilitation de la gestion des unités de production.

Agriculture et développement économique

P.H. Calkins, M. Carel, G. Debailleul, D.-M. Gouin, R. Lent, M. Morriset, R. Romain, R. Saint-Louis et J.-P. Wampach.

Relations entre développement économique et agriculture dans les pays industrialisés. Rôle de l'agriculture dans les pays économiquement peu développés. Tendances de la productivité. Analyse de la croissance agricole. Bas revenus et pauvreté. Participation du secteur agricole aux fruits de la croissance. Relations agriculture et industrie. Développement régional. PPBS et méthodes d'évaluation de projets en milieu rural. Rôle des ressources renouvelables et de l'environnement. Organismes d'intervention ou institutions pour le développement agricole et rural. Politique agricole.

Agro-Industrie et commercialisation des produits agricoles et alimentaires

G. Debailleul, J.-C. Dufour, G. Ghersi, R. Lent

Structures de marchés: localisation, concentration, intégration. Organisation: organismes d'intervention publique, professionnelle et interprofessionnelle.

Méthodes de distribution; structures et fonctionnement des institutions oeuvrant dans la distribution, le transport, l'emballage, l'entreposage, la promotion et la publicité.

Vulgarisation

A. Bouchard

Analyse des sources d'information scientifiques et techniques. Fonctionnement des services de vulgarisation. Formation professionnelle des conseillers. Comportement de la population agricole et rurale dans le cadre du développement de programme socio-économique.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Économie rurale.

Directeur: Guy Debailleul

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Économie rurale

Responsable: Guy Debailleul

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat spécialisé en agro-économie ou l'équivalent, ou un baccalauréat en économie ou un diplôme jugé équivalent, constituent les exigences d'admission. Une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 est minimale, mais ne constitue pas le seul critère d'admission. Le programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été; il est toutefois fortement recommandé de s'inscrire à l'automne.

Aux formulaires habituels qui peuvent être obtenus au Bureau du registraire, les candidats devront ajouter une lettre personnelle indiquant pourquoi ils désirent s'inscrire au programme et préciser leurs besoins et intentions de formation et de recherche.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir l'accord écrit d'un professeur pour diriger sa recherche s'il veut être admis à la maîtrise type B. Dans le cas d'un étudiant venant de l'extérieur, le Comité d'admission et de supervision lui attribuera un directeur provisoire ou un conseiller. Son programme complet d'études doit être déterminé après un trimestre et approuvé par le Comité d'admission et de supervision du programme.

Le candidat dont le cheminement du programme est de type A doit avoir fait le choix de son conseiller avant la fin du premier trimestre d'inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A

Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits

Type B

Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

Une partie des crédits peut être accordée par équivalence pour une formation acquise à l'extérieur.

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée minimale à temps complet est de quatre trimestres. Compte tenu de l'exigence de deux trimestres à temps complet, ce programme peut être poursuivi à temps partiel. Dans tous les cas, l'étudiant ne peut prendre plus de quatre années ou douze trimestres pour terminer ce programme.

11. COURS DU PROGRAMME

L'étudiant devra faire figurer à son programme des cours du département pour un minimum de 13 crédits, parmi lesquels les cours ERU-63220, ERU-60202 ou ERU-60201 (selon le cas). Le cours ERU-64029 est également obligatoire.

NMC	Cr	Titre
ERU-60192	3	FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE R. Romain
ERU-60193	3	GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE II* P. Calkins, R. Levallois, R. Romain
ERU-60194	3	FILIERES ET MARCHES AGRO-ALIMENTAIRES* J.-C. Dufour, G. Ghersi, R. Lent
ERU-60195	3	VULGARISATION AGRICOLE A. Bouchard
ERU-60196	3	PROGRAMMATION DE LA VULGARISATION A. Bouchard
ERU-60197	3	POLITIQUE AGRICOLE* R. Saint-Louis, D.-M. Gouin, G. Debailleul
ERU-60198	3	ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE I* P.H. Calkins
ERU-60199	3	EVALUATION DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE R. Saint-Louis
ERU-60202	1	CONFERENCE DE MEMOIRE*
ERU-61891	3	GESTION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE* M. Carel
ERU-60201	1	CONFERENCE SPECIALE
ERU-60203	2	SEMINAIRE D'ECONOMIE RURALE*
ERU-62641	3	ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE II* J.-P. Wampach
ERU-62175	1	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIE RURALE)
ERU-62176	2	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIE RURALE)
ERU-62177	3	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIE RURALE)
ERU-62178	4	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIE RURALE)
ERU-62996	3	AGRO-INDUSTRIE ET COMMERCE INTERNATIONAL* R. Saint-Louis
ERU-62997	3	ECONOMIE DE L'AGRICULTURE TROPICALE Groupe de professeurs
ERU-63157	3	DEVELOPPEMENT AGRO-ALIMENTAIRE* G. Ghersi

ERU -63220	3	METHODOLOGIE DE RECHERCHE J.-C. Dufour
ERU -63277	3	AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES G. Debailleul
ERU -63399	3	RURALITE ET SOUS-DEVELOPPEMENT M. Carel, G. Debailleul, G. Gherst
ERU -63451	3	MODE DE PRODUCTION ET QUESTION AGRAIRE G. Debailleul
ERU -63904	3	PROGRAMMATION MATHÉMATIQUE EN AGRO-ALIMENTAIRE P. Calkins
ERU -64029	3	MICRO-ECONOMIQUE APPLIQUEE R. Romain, R. Lent, U. Vasavada
ERU -64030	3	ECONOMIE DE LA PRODUCTION I R. Romain, P. Calkins
ERU -64031	3	ECONOMIE DE LA PRODUCTION II R. Romain
ERU -64032	3	ECONOMIE DES MARCHES AGRO-ALIMENTAIRES R. Lent
ERU -64195	3	COMMERCE INTERNATIONAL U. Vasavada

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins deux trimestres. Cette exigence de temps complet doit être satisfaite dans un délai de deux ans à partir de la date d'inscription au programme. L'exigence de résidence est d'un trimestre à temps complet.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours propres du programme dans les six trimestres qui suivent son admission comme étudiant régulier (catégorie I).

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Les étudiants devront présenter leur projet de mémoire ou d'essai dans le cadre d'un séminaire de recherche avant la fin du cinquième mois suivant le cours ERU-63220 sous peine d'exclusion du programme.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est soit le mémoire (maîtrise de type B), soit l'essai (maîtrise de type A).

Pour le dépôt initial, on exige quatre exemplaires du mémoire et deux exemplaires de l'essai. L'évaluation du mémoire est faite par trois professeurs, celle de l'essai par deux professeurs. Dans les deux cas, il n'y a pas de soutenance. Cependant, dans le cas du mémoire, le candidat doit déposer cinq exemplaires du mémoire corrigé.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

En plus des sources de financement gouvernementales (ministère de l'Éducation, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Conseil des recherches et services agricoles du Québec, Conseil des Arts, Agence canadienne de développement international, etc.), il existe certaines possibilités d'aide financière à partir de projets de recherche du Département, mais on suggère fortement à l'étudiant de solliciter une aide financière auprès d'organismes attribuant des bourses ou consentant des prêts.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Il existe trois groupes de recherche au Département d'économie rurale: Agri-gestion-Laval (AGL); Groupe de recherche en agro-alimentaire de Laval (GRAAL); Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA).

Ces groupes assurent un encadrement et un enseignement de pointe aux étudiants qui peuvent être associés à leurs travaux dans les domaines aussi divers que la gestion, les firmes, les marchés, les politiques et le développement agro-alimentaire.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les organismes gouvernementaux, québécois et canadiens, les industries agricoles et alimentaires, les organisations professionnelles, les organismes de financement agricole; les établissements d'enseignement, les organismes internationaux, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les ministères de l'Agriculture ou du Développement rural à l'étranger ont offert jusqu'ici les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

ÉCONOMIQUE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.532.01 (version 002)
Type B: 12 2.532.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études supérieures en économie doivent permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau élevé de formation dans un des champs couverts par cette discipline. Elles doivent en outre lui fournir l'occasion d'une formation poussée en recherche. Enfin, compte tenu du fait que l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle en économie constitue le prélude à une carrière, la formation reçue par l'étudiant doit, malgré les exigences de la spécialisation, conserver un certain caractère polyvalent.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Économétrie

C. Autin, J.T. Bernard, D. Bolduc, G. Lacroix, P. Riilstone

Économie des ressources naturelles et de l'énergie

A. Ayoub, J.T. Bernard, M. Luckart, M.H. Nguyen

Économie du travail

R. Finnie, B. Fortin, G. Lacroix

Économie internationale

B. Decaluwe, R. Dehem, C. Masson

Économie monétaire

B. Carmichael, L. Paquin, H. Raff

Économie publique

C. Autin, G. Bélanger, B. Fortin, P. Fréchette, M. Truchon

Fluctuations et croissance

B. Carmichael, R. Riilstone, L. Samson

Organisation industrielle et réglementation

J.T. Bernard, N.M. Hung, B. Laplante, G. Leblanc, H. Raff

Programmation économique

C. Autin, G. Leblanc, M. Truchon

Théorie et modélisation du développement

A. Ayoub, M. Daneau, B. Decaluwe

Dans chacun des champs de spécialisation, une séquence d'au moins un cours et un séminaire, ou de deux cours, est offerte.

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME**Économie**

Directeur: Benoît Carmichael

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**Économie**

Responsable: Benoît Carmichael

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources départementales.

Le baccalauréat spécialisé en économie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. On accorde la préférence aux candidats qui ont maintenu une note moyenne égale ou supérieure à B pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. La composition du dossier est aussi très importante. L'étudiant doit, d'autre part, avoir suivi le cours ECN-11517 (Économétrie) ou son équivalent sinon il sera tenu de satisfaire cette exigence en cours d'études.

Le candidat titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'études que celui des sciences économiques peut poser sa candidature à ce programme. Il sera déclaré admissible dans la catégorie IV (en scolarité probatoire) si sa scolarité complémentaire au niveau du premier cycle ne dépasse pas 30 crédits. Toutefois, si la scolarité complémentaire imposée au candidat est supérieure à 30 crédits, il est alors invité à effectuer deux, voire trois trimestres d'études, au niveau du premier cycle avant de pouvoir être admissible à la maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver. Le trimestre d'automne est cependant le trimestre recommandé.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Il appartient à l'étudiant de trouver un professeur du Département d'économie qui dirigera son mémoire ou son essai, selon que l'étudiant a choisi le cheminement de type B ou de type A. Dans le cas du cheminement de type B, l'étudiant pourra présenter un deuxième professeur qui suivra de près ses travaux.

L'atelier de recherche ECN-62612 est conçu pour encadrer l'étudiant dans l'élaboration de son sujet de mémoire ou d'essai. La participation à cet atelier est obligatoire et elle comporte comme exigence la présentation d'un sujet de mémoire ou d'essai sous forme de séminaire. À cette occasion, le responsable de l'atelier invite le directeur pressenti du mémoire ou de l'essai et, éventuellement, l'autre professeur appelé à suivre de près les travaux de l'étudiant à participer à la présentation de son séminaire. Avec l'accord du directeur de recherche, le projet est ensuite soumis au Comité d'admission et de supervision pour approbation.

L'étudiant doit avoir terminé un projet précis de mémoire ou d'essai avant la fin des cours de son programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type	Cours propres au programme	Essai	Crédits
Type A			
			27 crédits
			18 crédits
Type B			
			21 crédits
			24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être suivi à temps partiel. Dans tous les cas, l'étudiant ne peut prendre plus de quatre années ou douze trimestres pour achever le programme.

11. COURS DU PROGRAMME

Groupe I: Cours obligatoires

NMC	Cr	Titre
ECN-63196	3	THEORIE MICRO-ECONOMIQUE I
ECN-60219	3	THEORIE MACROECONOMIQUE I*
		B. Carmichael
ECN-62612	3	ATELIER DE RECHERCHE DU 2E CYCLE*
		Directeur du programme

Groupe II: Champs de spécialisation

ECN-64293	3	FONDEMENTS STATISTIQUES DE L'ECONOMETRIE
ECN-61694	3	ECONOMETRIE*
		P. Riilstone, D. Bolduc
ECN-60205	3	PROGRAMMATION ECONOMIQUE I
		G. Leblanc, M. Truchon
ECN-60216	3	ECONOMIE PUBLIQUE*
		G. Bélanger
ECN-60214	3	THEORIES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE*
		A. Ayoub
ECN-60213	3	THEORIE DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE
ECN-62519	3	ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES
		J.-T. Bernard, N.M. Hung
ECN-62645	3	FLUCTUATIONS ET CROISSANCE
		L. Samson
ECN-61773	3	ECONOMIE MONETAIRE*
		L. Paquin, B. Carmichael

ÉCONOMIQUE

ECN -62864	3	ORGANISATION INDUSTRIELLE* B. Laplante
ECN -63046	3	ECONOMIE DU TRAVAIL B. Fortin
Groupe III		
ECN -63724	3	PLANIFICATION ET MODELISATION DU DEVELOPPEMENT B. Decaluwe
ECN -61991	3	FINANCES INTERNATIONALES
ECN -60206	3	SEMINAIRE D'ECONOMETRIE D. Bolduc
ECN -62649	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES ET ENERGIE A. Ayoub
ECN -62650	3	SEMINAIRE DE FLUCTUATIONS ET CROISSANCE
ECN -62611	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE MONETAIRE B. Carmichael
ECN -63594	3	SEM. D'ORGANISATION INDUSTRIELLE ET REGLEMENTATION B. Laplante, H. Raff
ECN -63723	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE DU TRAVAIL G. Lacroix, R. Finnie
ECN -62647	3	SEMINAIRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ECN -62648	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE INTERNATIONALE
ECN -61031	3	PROGRAMMATION ECONOMIQUE II M. Truchon
Groupe IV		
ECN -62651	3	HISTOIRE ECONOMIQUE
ECN -62613	3	HISTOIRE DE LA THEORIE ECONOMIQUE R. Dehem
ECN -63722	3	THEORIE MACROECONOMIQUE II L. Samson
ECN -61600	3	THEORIE MICRO-ECONOMIQUE II* L. Paquin
ECN -61777	3	METHODES D'ANALYSE DYNAMIQUE EN ECONOMIQUE* N.M. Hung
ECN -62646	3	THEORIE ECONOMIQUE AVANCEE

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Les cours du groupe I sont des cours obligatoires pour les étudiants des deux types de maîtrise.

Les cours du groupe II sont les premiers cours de champs de spécialisation. L'étudiant inscrit à la maîtrise de type B doit choisir au moins un cours parmi ceux du groupe II et l'étudiant inscrit à la maîtrise de type A doit en choisir au moins deux.

Avant de s'inscrire à un cours du groupe III, l'étudiant devrait normalement avoir déjà suivi, ou devrait suivre concurremment, le cours du champ correspondant dans le groupe II.

De façon générale, sauf avis contraire du directeur des programmes, l'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire est tenu de terminer ces cours avant de pouvoir entreprendre les cours de deuxième cycle propres au programme.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Dans le cas d'un cheminement de type B, le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par un jury de trois professeurs, incluant le directeur de recherche. Il n'y a pas de soutenance.

Dans le cas d'un cheminement de type A, le mode de présentation est l'essai. L'essai est évalué par un jury composé du directeur de l'essai et d'un deuxième professeur.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités d'obtention d'un poste rémunéré d'assistant de recherche ou d'enseignement au Département d'économie sont favorables.

Les gouvernements du Canada et du Québec offrent également des emplois d'été rémunérés dans le domaine de l'économie. Le Département d'économie offre parfois ce type d'emploi.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Deux groupes de recherche existent présentement au sein du Département d'économie, soit le Groupe de recherche en politique économique (GREPE) et le Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles (GREEN). Ces groupes offrent une infrastructure qui permet aux étudiants de mieux s'intégrer aux activités de recherche du Département en y occupant des postes d'assistants de recherche.

Les professeurs du Département poursuivent également des recherches sur des sujets autres que ceux couverts par ces groupes, recherches auxquelles les étudiants peuvent participer à l'occasion.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche et l'administration dans les établissements gouvernementaux, paragouvernementaux et privés ainsi que l'enseignement collégial constituent les principales perspectives d'emploi offertes aux étudiants qui terminent ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.532.01 (version 005)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat en économie est offert conjointement par les Départements d'économique et d'économie rurale. Ce programme permet à l'étudiant d'acquies un niveau élevé de connaissance des fondements théoriques de la discipline et une formation poussée dans les champs de spécialisation qu'il choisit d'approfondir. Il vise à développer chez l'étudiant la capacité de fournir un apport original à la recherche et à l'avancement des connaissances dans un des champs de la discipline couvert par le programme.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Économétrie

C. Autin, J.T. Bernard, D. Bolduc, P. Rilstone, G. Lacroix

Économie des ressources naturelles et de l'énergie

A. Ayoub, J.T. Bernard, M.H. Nguyen, G. Debailleul, M. Luckart

Économie du travail

B. Fortin, R. Finnie, G. Lacroix

Économie internationale

B. Decaluwe, R. Dehem, C. Masson, R. St-Louis, H. Raff

Économie monétaire

L. Paquin, B. Carmichael

Économie publique

C. Autin, G. Bélanger, B. Fortin, P. Fréchette, N.M. Hung, M. Truchon

Fluctuations et croissance

P. Rilstone, L. Samson, B. Carmichael

Organisation industrielle et réglementation

J.T. Bernard, G. Leblanc, B. Laplante, H. Raff, N.M. Hung

Programmation économique

C. Autin, G. Leblanc, M. Truchon, P. Calkins

Théorie et modélisation du développement

A. Ayoub, B. Decaluwe, M. Carel, J.-P. Wampach, P. Calkins, G. Ghersi, R. Lent

Politique et planification agro-alimentaire

M. Morisset, R. St-Louis, G. Debailleul, R. Romain, M. Daneau

Marketing et firmes agro-alimentaires

J.-C. Dufour, G. Ghersi, R. Lent

Économie de la production finance et gestion agricole

M. Carel, R. Romain, R. Levallois, P. Calkins

Dans chacun des champs de spécialisation, une séquence d'au moins un cours et un séminaire, ou de deux cours, est offerte.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME**Économique**

Directeur: Benoît Carmichael

Coresponsables:

Économique: Benoît Carmichael

Économie rurale: Guy Debailleul

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**Économique****Coresponsables:**

Économique: Benoît Carmichael

Économie rurale: Guy Debailleul

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par

le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources des départements d'accueil.

La maîtrise ès arts (économique), ou la maîtrise ès sciences (économie rurale), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition normale d'admission à ce programme. Cependant, un étudiant peut, sur recommandation de son directeur de recherche et en respectant les exigences du *Règlement des deuxième et troisième cycles*, être admis au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. Le trimestre d'automne est cependant le trimestre recommandé.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Il appartient à l'étudiant de trouver un professeur du Département d'économique ou du Département d'économie rurale qui dirigera sa thèse, de même qu'un deuxième professeur qui suivra d'assez près ses travaux de recherche.

La participation au Séminaire de thèse (ECN-62931) est obligatoire pour l'étudiant au doctorat, et elle comporte comme exigence la présentation d'un sujet de thèse sous forme de séminaire. À cette occasion, le responsable du séminaire invite le directeur pressenti de la thèse et l'autre professeur appelé à suivre de près les travaux de l'étudiant à participer à la présentation de son séminaire. Avec l'accord du directeur de recherche, le projet est ensuite soumis au Comité d'admission et de supervision pour approbation.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	24 crédits
Thèse	72 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME**Tronc commun**

NMC	Cr	Titre
ECN -61600	3	THEORIE MICRO-ECONOMIQUE II* L. Paquin
ECN -63722	3	THEORIE MACROECONOMIQUE II L. Samson
ECN -62931	3	SEMINAIRE DE THESE* Directeur du programme

ÉCONOMIE INTERNATIONALE**Requis:**

ECN -60213	3	THEORIE DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE
ECN -61991	3	FINANCES INTERNATIONALES

Complémentaires:

ERU -62996	3	AGRO-INDUSTRIE ET COMMERCE INTERNATIONAL* R. Saint-Louis
ECN -62648	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE INTERNATIONALE

ÉCONOMIE PUBLIQUE**Requis:**

ECN -60216	3	ECONOMIE PUBLIQUE* G. Bélanger
ECN -61601	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE PUBLIQUE*

Complémentaire:

ERU -60199	3	EVALUATION DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE R. Saint-Louis
------------	---	--

ÉCONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGIE**Requis:**

ECN -62519	3	ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES J.-T. Bernard, N.M. Hung
ECN -62649	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES ET ENERGIE A. Ayoub

ÉCONOMIQUE

Complémentaires:

- ERU -60199 3 EVALUATION DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
R. Saint-Louis
- ECN -61777 3 METHODES D'ANALYSE DYNAMIQUE EN ECONOMIQUE*
N.M. Hung

ÉCONOMÉTRIE

Requis:

- ECN -64293 3 FONDEMENTS STATISTIQUES DE L'ÉCONOMÉTRIE
- ECN -61694 3 ÉCONOMÉTRIE*
P. Rilstone, D. Bolduc
- ECN -60206 3 SEMINAIRE D'ÉCONOMÉTRIE
D. Bolduc

FLUCTUATIONS ET CROISSANCE

Requis:

- ECN -62845 3 FLUCTUATIONS ET CROISSANCE
L. Samson
- ECN -62650 3 SEMINAIRE DE FLUCTUATIONS ET CROISSANCE

ÉCONOMIE MONÉTAIRE

Requis:

- ECN -61773 3 ÉCONOMIE MONÉTAIRE*
L. Paquin, B. Carmichael
- ECN -62611 3 SEMINAIRE D'ÉCONOMIE MONÉTAIRE
B. Carmichael

PROGRAMMATION ÉCONOMIQUE

Requis:

- ECN -60205 3 PROGRAMMATION ÉCONOMIQUE I
G. Leblanc, M. Truchon
- ECN -61031 3 PROGRAMMATION ÉCONOMIQUE II
M. Truchon

Complémentaires:

- ERU -63904 3 PROGRAMMATION MATHÉMATIQUE EN AGRO-ALIMENTAIRE
P. Calkins
- ECN -61777 3 METHODES D'ANALYSE DYNAMIQUE EN ECONOMIQUE*
N.M. Hung

ORGANISATION INDUSTRIELLE ET RÉGLEMENTATION

Requis:

- ECN -62864 3 ORGANISATION INDUSTRIELLE*
B. Laplante
- ECN -63594 3 SEM. D'ORGANISATION INDUSTRIELLE ET RÉGLEMENTATION
B. Laplante, H. Raff

Complémentaire:

- ERU -64032 3 ÉCONOMIE DES MARCHES AGRO-ALIMENTAIRES
R. Lent

ÉCONOMIE DU TRAVAIL

Requis:

- ECN -63046 3 ÉCONOMIE DU TRAVAIL
B. Fortin
- ECN -63723 3 SEMINAIRE D'ÉCONOMIE DU TRAVAIL
G. Lacroix, R. Finnie

Complémentaire:

- ECN -61694 3 ÉCONOMÉTRIE*
P. Rilstone, D. Bolduc

THÉORIE ET MODÉLISATION DU DÉVELOPPEMENT

Requis:

- ECN -60214 3 THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE*
A. Ayoub

ou

- ERU -60198 3 ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE I*
P.H. Calkins

et

- ECN -63724 3 PLANIFICATION ET MODÉLISATION DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
B. Decaluwe
- ERU -63157 3 DÉVELOPPEMENT AGRO-ALIMENTAIRE*
G. Ghersi

Complémentaires:

- ERU -60199 3 EVALUATION DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
R. Saint-Louis
- ERU -63904 3 PROGRAMMATION MATHÉMATIQUE EN AGRO-ALIMENTAIRE
P. Calkins

POLITIQUE ET PLANIFICATION AGRO-ALIMENTAIRES

Requis:

- ERU -62641 3 ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE II*
J.-P. Wampach
- ERU -60197 3 POLITIQUE AGRICOLE*
R. Saint-Louis, D.-M. Gouin, G. Debailleul
- ERU -62996 3 AGRO-INDUSTRIE ET COMMERCE INTERNATIONAL*
R. Saint-Louis

Complémentaires:

- ERU -63904 3 PROGRAMMATION MATHÉMATIQUE EN AGRO-ALIMENTAIRE
P. Calkins
- ERU -63157 3 DÉVELOPPEMENT AGRO-ALIMENTAIRE*
G. Ghersi
- ERU -60199 3 ÉVALUATION DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
R. Saint-Louis

MARKETING ET FIRMES AGRO-ALIMENTAIRES

Requis:

- ERU -64032 3 ÉCONOMIE DES MARCHES AGRO-ALIMENTAIRES
R. Lent
- ERU -60194 3 FILIÈRES ET MARCHES AGRO-ALIMENTAIRES*
J.-C. Dufour, G. Ghersi, R. Lent

Complémentaires:

- ERU -64033 3 COMMERCIALISATION ALIMENTAIRE II
J.-C. Dufour
- ERU -60194 3 FILIÈRES ET MARCHES AGRO-ALIMENTAIRES*
J.-C. Dufour, G. Ghersi, R. Lent

ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION, FINANCE ET GESTION AGRICOLE

Requis:

- ERU -64031 3 ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION II
R. Romain
- ERU -60192 3 FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
R. Romain

Complémentaires:

- ERU -63904 3 PROGRAMMATION MATHÉMATIQUE EN AGRO-ALIMENTAIRE
P. Calkins
- ECN -61694 3 ÉCONOMÉTRIE*
P. Rilstone, D. Bolduc

AUTRES COURS:

- ECN -62646 3 THÉORIE ÉCONOMIQUE AVANCÉE
- ECN -62651 3 HISTOIRE ÉCONOMIQUE
- ECN -62613 3 HISTOIRE DE LA THÉORIE ÉCONOMIQUE
R. Dehem
- ECN -60223 3 LECTURES
- ECN -62215 1 SUJETS SPÉCIAUX (ÉCONOMIE)
- ECN -62216 2 SUJETS SPÉCIAUX (ÉCONOMIE)*
- ECN -62217 3 SUJETS SPÉCIAUX (ÉCONOMIE)
- ERU -64030 3 ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION I
R. Romain, P. Calkins
- ERU -60193 3 GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE II*
P. Calkins, R. Levallois, R. Romain
- ERU -62175 1 SUJETS SPÉCIAUX (ÉCONOMIE RURALE)
- ERU -62176 2 SUJETS SPÉCIAUX (ÉCONOMIE RURALE)
- ERU -62177 3 SUJETS SPÉCIAUX (ÉCONOMIE RURALE)
- ERU -62178 4 SUJETS SPÉCIAUX (ÉCONOMIE RURALE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les trimestres d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre (ou avoir suivi à la maîtrise) les cours suivants (ou l'équivalent); ECN-63196, ECN-60219, ECN-11517, ECN-61600, ECN-63722 et ECN-62931. Les trois premiers ne peuvent pas faire partie des 24 crédits de scolarité prévus au programme.

L'étudiant au doctorat doit également choisir au moins deux champs de spécialisation parmi les champs offerts au programme. L'étudiant pourra bénéficier de l'option "Économie agro-alimentaire", si ses deux champs de spécialisation sont choisis parmi les suivants:

- Économie de la production, finance et gestion agricole
- Marketing et firmes agro-alimentaires
- Politique et planification agro-alimentaire
- Théorie et modélisation du développement

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Outre les cinq exemplaires exigés de l'École des gradués, le candidat doit déposer deux exemplaires de sa thèse au Département d'économie et au Département d'économie rurale. La thèse est évaluée par un jury de quatre examinateurs dont le directeur de thèse et un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

L'étudiant doit passer quatre examens de synthèse, soit deux de trois heures en théorie économique (micro et macro) et deux de trois heures dans les deux champs de spécialisation qu'il a choisis. Il doit passer les deux examens de théorie économique à la même session et le plus tôt possible au cours de ses études. Les deux examens de spécialisation doivent être passés au plus tard au cours de la troisième session suivant la réussite aux examens de synthèse en théorie économique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les départements d'économie et d'économie rurale ainsi que leurs groupes de recherche disposent, chaque année, d'un certain nombre de postes d'assistants à l'enseignement ou à la recherche offerts aux étudiants inscrits au programme de doctorat.

Les étudiants au doctorat consacrent habituellement leurs mois d'été à leur projet de recherche. Ils peuvent profiter des infrastructures de recherche offertes par le Département d'économie et ses deux groupes de recherche ainsi que par le Département d'économie rurale et ses trois groupes de recherche.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Plusieurs des projets de recherche des Départements d'économie et d'économie rurale sont regroupés dans le cadre de groupes de recherche. Au Département d'économie, ces groupes sont: le Groupe de recherche en politique économique (GREPE) et le Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles (GREEN).

Au Département d'économie rurale, on retrouve l'équipe Agri-Gestion Laval (A.G.L.), le Groupe de recherche agro-alimentaire de Laval (GRAAL) et le Groupe de recherche en politique agricole (GREPA). Ces groupes de recherche offrent une infrastructure qui permet aux étudiants au doctorat de s'intégrer aux activités de recherche et d'y développer leur projet de thèse. Certains y occupent des postes d'assistants de recherche souvent reliés à leur projet de thèse.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les principales perspectives d'emploi pour les titulaires du doctorat en économie sont l'enseignement et la recherche universitaire, la recherche dans divers établissements des secteurs privé, public et parapublic, ainsi que des postes de direction et d'élaboration de politiques dans ces mêmes établissements.

ÉTUDES ANCIENNES

MAÎTRISE — Type B: 12 2.120.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'initier le candidat à la recherche personnelle, aux méthodes de recherche et d'interprétation, à la composition d'une étude méthodique, objective et précise.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Littérature latine

Le théâtre comique et tragique

A. Daviault, L. Finette

Philologie et critique de textes latins (édition critique)

A. Daviault, L. Finette

Langue et littérature grecques classiques

Jacques Desautels

Le théâtre grec. Le corpus d'Hippocrate. Les historiens grecs

Analyse stylistométrique de la prose grecque

G. Maloney

Auteurs latins

J. Thérasse

Institutions romaines

Civilisation et religion étrusques; religion romaine; magistratures, armée, aqueducs, magie à Rome, etc.

J. Thérasse

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Études anciennes

Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: Études anciennes

Responsable: Jean Thérasse

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats qui ont fait leurs études à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat spécialisé en études anciennes ou d'un baccalauréat avec majeure en études grecques ou latines sont admissibles à la maîtrise dans le domaine de cette majeure, pourvu qu'ils aient notamment suivi au moins deux cours d'auteurs grecs s'ils s'inscrivent à la maîtrise en études grecques, ou deux cours d'auteurs latins s'ils s'inscrivent à la maîtrise en études latines. Les candidats doivent de plus avoir obtenu une note égale, supérieure ou équivalente à 3.5 sur 5 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Les candidats qui ont fait leurs études dans d'autres universités sont admissibles à la maîtrise s'ils peuvent démontrer une formation équivalente à celle des diplômés de Laval. Cette formation équivalente est définie dans le document *Exigences d'admission à la maîtrise dans le secteur des littératures anciennes* (5 avril 1989) disponible au secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté des Lettres.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de son admission à la maîtrise, le candidat doit présenter une lettre délivrée par un professeur d'Études anciennes dans laquelle ce dernier déclare accepter de diriger son mémoire.

Au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche.

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant en vue de son approbation, le projet de recherche, sans excéder quatre pages dactylographiées à double interligne (excluant la page de titre et la bibliographie), comprend les points suivants:

- indique le titre au moins provisoire du mémoire;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un calendrier pour la réalisation de son travail.

Une fois paraphé par le directeur de mémoire, le projet est transmis en un exemplaire par l'étudiant au secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté. Après approbation du responsable, ou modifications par lui demandées, l'étudiant remet au secrétariat huit exemplaires de son projet; ce document est ensuite proposé au Comité d'admission et de supervision pour approbation.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	33 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GRC -60516	3	LECTURES ET EXPOSES I
GRC -61426	3	LECTURES ET EXPOSES II
GRC -61427	6	LITTÉRATURE ET MYTHOLOGIE GRECQUES J. Desautels
LAT -61428	3	LECTURES ET EXPOSES I
LAT -61429	3	LECTURES ET EXPOSES II
LAT -61430	6	LITT. ET INSTITUTIONS ROMAINES J. Thérasse
LAT -62383	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)
LAT -62384	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)
LAT -62385	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)
LAT -62386	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)
LAT -64013	6	EDITION CRITIQUE DE TEXTES LATINS L. Finette
GRC -61741	6	SEMINAIRE DE STYLOMETRIE G. Maloney
GRC -62747	6	LITTÉRATURE ET ORDINATEUR G. Maloney
GRC -62281	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)
GRC -62282	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)
GRC -62283	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)
GRC -62284	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)

Les séminaires dans le domaine des études anciennes sont assurés, selon une formule de roulement assoupli, par les professeurs des trois secteurs intéressés (archéologie classique, histoire ancienne, littératures anciennes) et regroupent tous les étudiants autour de sujets choisis de manière à les intéresser tous, quelle que soit leur orientation spécifique. Par ailleurs, on peut choisir, parmi les programmes d'archéologie, d'histoire ancienne et de linguistique, tout cours dont la matière se rattache au champ des études anciennes; ce choix doit cependant être approuvé par le directeur des programmes.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus des exigences générales, les candidats à ce programme doivent avoir une connaissance suffisante du latin ou du grec, ou des deux.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre tous les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**Prélecture**

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au secrétariat des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'assistants d'enseignement ou de recherche à temps partiel offerts aux intéressés.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant a la possibilité de s'intégrer aux groupes de recherche suivants:

le Groupe de recherche en langues par traitement automatique (GRELTA);
le Groupe de recherche en théorie de la littérature (GRETHEL) (Poésie, conscience littéraire, idéologie et littérature, mythes et littérature, critique psychanalytique); le Laboratoire de recherches hippocratiques.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement constitue la principale perspective d'emploi de ce programme. Il existe d'autres possibilités d'emploi dans les bibliothèques et les musées.

DOCTORAT — Type: 10 3.120.01 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Par une thèse qui constitue une contribution importante au progrès de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Littérature latine

Le théâtre comique et tragique
A. Daviault, L. Finette

Philologie et critique de textes latins (édition critique)

A. Daviault, L. Finette

Langue et littérature grecques classiques

Jacques Desautels

Le théâtre grec. Le corpus d'Hippocrate. Les historiens grecs**Analyse stylistométrique de la prose grecque**

G. Maloney

Auteurs latins

J. Thérasse

Institutions romaines

Civilisation et religion étrusques; religion romaine; magistratures, armées, aqueducs, magie à Rome, etc.
J. Thérasse

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME**Études anciennes**

Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**Littératures: Études anciennes**

Responsable: Jean Thérasse

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats titulaires d'une maîtrise ès arts (Études anciennes) de l'Université Laval ou d'un diplôme équivalent sont admissibles au doctorat s'ils ont obtenu une note convenable pour l'ensemble de leurs études de deuxième cycle.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de son admission au doctorat, le candidat doit présenter une lettre délivrée par un professeur d'Études anciennes dans laquelle ce dernier déclare accepter de diriger son mémoire.

Au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche.

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant en vue de son approbation, le projet de recherche, sans excéder huit pages dactylographiées à double interligne (excluant la page de titre et la bibliographie), comprend les points suivants:

- indique le titre au moins provisoire du mémoire;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un calendrier pour la réalisation de son travail.

ÉTUDES ANCIENNES

Une fois paraphé par le directeur de thèse, le projet est transmis en un exemplaire par l'étudiant au secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté. Après approbation du responsable, ou modifications par lui demandées, l'étudiant remet au secrétariat huit exemplaires de son projet; ce document est ensuite proposé au Comité d'admission et de supervision pour approbation.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	114 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres à temps complet. Il peut être poursuivi à temps partiel, compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GRC -60516	3	LECTURES ET EXPOSES I
GRC -61426	3	LECTURES ET EXPOSES II
GRC -61427	6	LITTÉRATURE ET MYTHOLOGIE GRECQUES J. Desautels
LAT -61428	3	LECTURES ET EXPOSES I
LAT -61429	3	LECTURES ET EXPOSES II
LAT -61430	6	LITT. ET INSTITUTIONS ROMAINES J. Thérasse
LAT -62383	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)
LAT -62384	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)
LAT -62385	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)
LAT -62386	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)
LAT -64013	6	EDITION CRITIQUE DE TEXTES LATINS L. Finette
GRC -61741	6	SEMINAIRE DE STYLOMETRIE G. Maloney
GRC -62747	6	LITTÉRATURE ET ORDINATEUR G. Maloney
GRC -62281	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)
GRC -62282	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)
GRC -62283	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)
GRC -62284	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)

Les séminaires dans le domaine des études anciennes sont assurés, selon une formule de roulement assoupli, par les professeurs des trois secteurs intéressés (archéologie classique, histoire ancienne, littératures anciennes) et regroupent tous les étudiants autour de sujets choisis de manière à les intéresser tous, quelle que soit leur orientation spécifique. Par ailleurs, on peut choisir, parmi les programmes d'archéologie, d'histoire ancienne et de linguistique, tout cours dont la matière se rattache au champ des études anciennes; ce choix doit cependant être approuvé par le directeur des programmes.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus des exigences générales, les candidats à ce programme doivent avoir une connaissance suffisante du latin ou du grec, ou de ces deux langues. Ils devraient également pouvoir lire l'allemand ou acquérir cette possibilité en cours d'études.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre tous les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au secrétariat des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de la thèse

La soutenance de la thèse est publique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'assistants d'enseignement ou de recherche à temps partiel offerts aux intéressés.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant a la possibilité de s'intégrer aux divers groupes de recherche de la section.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement constitue la principale perspective d'emploi de ce programme. Il existe d'autres possibilités d'emploi dans les bibliothèques et les musées.

ÉTUDES FRANÇAISES (NON-FRANCOPHONES)

MAÎTRISE — Type A: 11 2.135.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme, conçu à l'intention des étudiants non francophones, a pour objectif de procurer à l'étudiant une connaissance adéquate de la langue et de la littérature françaises.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

La Renaissance (en particulier Érasme, Rabelais, Ronsard).
Théorie du conte et de la nouvelle; Voltaire, Maupassant.
Histoire littéraire. Structuralisme.
B. Beauvieu

La poésie française moderne et contemporaine (fin du XIX^e et du XX^e siècle).
Problèmes de rhétorique.
Idéologie et langage poétique.
Critique thématique; création littéraire.
M. Bélanger

Poésie du XX^e siècle, littérature fantastique (XIX^e et XX^e siècle).
Critique thématique: éléments de théorie et de méthode. Écrits de femmes: romans et essais.
M. Benoit

Essais et récits du XVI^e siècle.
Récits du XX^e siècle.
Création littéraire.
Thématique et narratologie.
A. Berthiaume

La poésie française moderne (fin XIX^e et début XX^e siècle).
Histoire littéraire.
Critique thématique: éléments de théorie et de méthode.
J. Blais

Littérature française du XX^e siècle (roman, genres narratifs courts).
Théorie des genres narratifs courts.
Thématique et formalisme.
R. Bourneuf

Relations littéraires entre la France et le Canada (Paul Bourget).
G. Dorion

Théâtre du XVIII^e siècle: Beaumarchais, Diderot, Mercier. Histoire du théâtre du XX^e siècle: Sartre, Camus, Arrabal.

Théorie formaliste et sémiotique du théâtre.
G. Girard

Littérature du XVIII^e siècle (en particulier Diderot, Rétif, Marivaux).
Poésie lyrique en ancien français.
Psychocritique.
R. Joly

Narratologie, sociocritique.
Littératures africaine et antillaise (orale et de langue française).
F. Lambert

Théâtre du XVII^e siècle. Littérature francophone des Antilles. Problèmes de littérature comparée.
Sociocritique.
Théorie du théâtre.
M. Laroche

Montherlant.
A. LeBlanc

Roman et poésie du XIX^e siècle, poétique structurale. Didactique de la littérature.
Théorie du roman.
Théorie du langage littéraire.
J. Melançon

Narratologie.
L. Milot

Historiographie littéraire en France (XIX^e et XX^e siècle).
C. Moisan

Littérature du XVI^e siècle. Poésie et rhétorique au XVI^e siècle (rapports entre la théorie et la pratique des genres). Mythe et allégorie au XVI^e siècle.
J.-C. Moisan

Roman du XVIII^e siècle (roman épistolaire, essai).
Problèmes de narratologie.
Récits de voyage en Nouvelle-France (XVII^e - XVIII^e siècle).
R. Ouellet

Roman au XIX^e et au XX^e siècle.
Critique structuraliste et historique.
Marthe Pagé

Théâtre.
Irène Perelli-Cortos

Épopée, chanson de geste du Moyen Âge.
Théorie de l'analyse des idéologies.
J.-M. Paquette

Littérature et idéologie. Théories du théâtre.
Analyse des paralittératures.
D. Saint-Jacques

Roman et essai de la première moitié du XX^e siècle. Littérature d'expression française d'Afrique et des Antilles.
Problèmes de littérature comparée.
Histoire littéraire et sociologie de la littérature.
M. Tétu

Auteurs-femmes et littérature. Histoire des idées et méthodes critiques dans une perspective féministe.
Chantal Théry

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

Note: Les titulaires d'une maîtrise ès arts (études françaises) sont admissibles au doctorat ès lettres en littérature française.

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Études françaises (non-francophones)
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littérature française
Responsable: André Berthiaume

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès arts spécialisé pour non-francophones de l'Université Laval ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent de plus avoir obtenu une note égale, supérieure ou équivalente à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Les candidats non francophones qui ont fait leurs études dans d'autres universités sont admissibles à la maîtrise en études françaises s'ils sont titulaires d'un B.A. spécialisé ou général et s'ils ont acquis au moins 30 crédits de littérature française.

De plus, les candidats peuvent être admis à la maîtrise moyennant une scolarité additionnelle. Cette scolarité peut constituer moins de onze crédits ou plus. Dans le premier cas, le candidat est admis à la maîtrise avec scolarité complémentaire; dans le deuxième cas, il est tenu d'effectuer un trimestre d'études, voire une année de scolarité probatoire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

ÉTUDES FRANÇAISES (NON-FRANCOPHONES)

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
FRN -60527	6	INITIATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE (LITT. FRANÇAISE)*
FRN -60532	6	L'HISTOIRE LITTÉRAIRE
FRN -61421	6	THÉÂTROLOGIE*
FRN -60530	6	PSYCHANALYSE ET LITTÉRATURE
FRN -61425	6	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ*
FRN -62686	6	INITIATION AUX MÉTHODES D'ANALYSE LITTÉRAIRE
FRN -60535	3	QUESTIONS DE LITTÉRATURE I (MOYEN ÂGE ET XVII ^E SIÈCLE)*
FRN -61422	3	QUESTIONS DE LITTÉRATURE II (XVII ^E ET XVIII ^E SIÈCLES)*
FRN -61423	3	QUESTIONS DE LITTÉRATURE III (XIX ^E ET XX ^E SIÈCLES)*
FRN -62075	1	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62076	2	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62077	3	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62078	6	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)

Les cours FRN-62075 à 62078 sont destinés le plus souvent à des étudiants à qui, pour diverses raisons, il manque certains crédits d'appoint pour parachever leur scolarité. Le programme de chacun des cours sera défini par un professeur en accord avec le directeur du programme en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant inscrit à l'un de ces cours, se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un travail, selon les modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre à partir de la première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Ce programme ne comporte qu'un seul essai de douze crédits. L'essai a pour but de former l'étudiant à la recherche personnelle et à la rédaction de travaux longs en critique littéraire: il le prépare en particulier à une éventuelle thèse de doctorat.

Au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier, le candidat doit faire approuver son sujet par un professeur, qui deviendra le conseiller de l'étudiant, et ensuite par le directeur du programme. L'essai est un travail écrit de 35 à 50 pages dactylographiées à double interligne (ou l'équivalent manuscrit); il est évalué par deux examinateurs, dont le conseiller du candidat. L'étudiant qui n'est pas satisfait de la correction peut, sur demande adressée au directeur du programme, obtenir une révision. En cas d'échec, le candidat peut remanier et présenter à nouveau son essai une seule fois.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'assistants d'enseignement ou de recherche à temps partiel offerts aux intéressés.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement du français et de la littérature aux non-francophones constitue la principale perspective d'emploi de ce programme.

GÉNIE CHIMIQUE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.314.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le but premier du programme est la formation de chercheurs. À cette fin, l'étudiant doit acquérir un niveau élevé de formation par l'approfondissement de connaissances scientifiques et techniques dans un des champs du génie chimique. L'initiation à la recherche est basée sur l'apprentissage des méthodes de recherche afin de développer un esprit de synthèse et de créativité.

La maîtrise est, en principe, un préalable au doctorat; cependant, elle peut être terminale et déboucher sur le marché du travail.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

CATALYSE

- Simulation et étude par ESCA des cycles de sulfuration et de régénération par calcination des catalyseurs industriels d'hydrodésulfuration.
- Photocatalyseurs de type $\text{MoO}_3/\text{SiO}_2$ et oxydes de terres rares supportés.
- Études cinétiques des réactions d'hydrolyse acides des oligo- et polysaccharides.
- Étude cinétique de l'hydrogénation/hydrogénolyse catalytique des polysaccharides.
- Étude du comportement transitoire du catalyseur Ru/ZSM-5 dans l'hydrogénation du monoxyde de carbone.
- Synthèse et caractérisation des zéolithes et de leurs modifications chimiques. Applications à la synthèse de produits chimiques fins.
- Caractérisation de l'acidité et de la basicité des catalyseurs par ESCA.
- Développement de l'utilisation quantitative de la spectroscopie des photo-électrons appliquée aux catalyseurs supportés.
- Couplage oxydant du méthane sur des catalyseurs à base de terres rares.
- Production d'hydrocarbures en C₅-C₁₀ à partir de l'éthane sur des catalyseurs de type Pt/ZSM-5.
- Réacteurs à membranes à base de Palladium.
- Développement de catalyseurs hybrides pour la production d'alcane ramifiés à partir de COH_2 .

B. Grandjean, S. Kallaguine et A. Sayari

GÉNIE BIOCHIMIQUE

- Senseurs et biosenseurs.
- Bioréacteurs non conventionnels.
- Fermentations sous condition hyperbarique.
- Production de polysaccharides microbiens et recherche de nouvelles applications.
- Production des enzymes cellulolytiques et pectinolytiques et application dans la défibration du jute.
- Mesures expérimentales des coefficients de transfert de matière des bioréacteurs.
- Décontamination des sols par procédés biotechnologiques.
- Extraction de l'éthanol de milieux de fermentation.
- Traitement des eaux résiduaires industrielles et de déchets agricoles.

A. LeDuy et J. Thibault

GÉNIE DES SYSTÈMES RHÉOLOGIQUEMENT COMPLEXES

POLYMÈRES

- Propriétés rhéologiques des solutions de polymères.
- Propriétés rhéologiques des polymères à l'état fondu.
- Caractérisation de polymères (GPC, PrepLC, HPLC, HDC, DSC...).
- Rhéologie des biopolymères.
- Étude des composites à base de noir de carbone, de Kevlar, de fibre de bois...
- Étude de mélanges avec compatibilisants.
- Étude rhéologique de la transition de phase de mélanges polymère-polymère.
- Étude rhéologique des résines époxydes chargées.
- Moulage par injection de mélanges de polymères et de composites, effets des paramètres de réglage, étude des phénomènes d'orientation, simulation numérique.
- Modélisation rhéologique.
- Conception assistée par ordinateur en extrusion: calcul de boudineuse monovis, de filières et de conformateurs; application à la production de profilés de PVC.

A. Ait Kadi, L. Choplin et P.A. Tanguy

AUTRES SYSTÈMES

- Hydrodynamique et transfert de matière dans des réservoirs agités; application à la production de polysaccharides exocellulaires par fermentation.
- Agitation et mélange de systèmes rhéologiquement évolutifs.
- Rhéologie des émulsions et des suspensions chargées.

- Conception assistée par ordinateur des opérations d'agitation et de mélange (réservoirs agités, mélangeurs statiques).
- Conception assistée par ordinateur en mise en forme des métaux (moulage, extrusion).

A. Ait Kadi, L. Choplin et P.A. Tanguy

MANAGEMENT DE LA TECHNOLOGIE

- Analyse technico-économique appliquée à la conception et au développement des procédés biochimiques, chimiques et électrochimiques.
- Planification technologique et couplage aux plans d'entreprises.

P.H. Roy

MODÉLISATION, IDENTIFICATION ET CONTRÔLE DES PROCÉDÉS

- Modélisation de procédés chimiques et biochimiques.
- Identification des systèmes.
- Contrôle et simulation des procédés à l'aide des réseaux neuronaux.
- Fluidisation triphasique.
- Transfert thermique.
- Réacteurs à membranes.

B. Grandjean et J. Thibault

VALORISATION THERMOCHIMIQUE DE LA BIOMASSE ET ENVIRONNEMENT

- Développement d'un four à soles multiples pour la pyrolyse sous vide de la biomasse. Étude des flux thermiques dans un réacteur pilote de pyrolyse sous vide.
- Conversion de résidus forestiers en huiles et en produits chimiques par pyrolyse sous vide.
- Développement de l'extraction/chromatographie supercritique pour la séparation de produits chimiques fins.
- Mise au point d'un système d'épuration des gaz pyrolytiques.
- Production d'huiles pyrolytiques par extraction supercritique du bois par différents solvants, en particulier le méthanol.
- Caractérisation des pyrolyseurs par chromatographie (GC, GC/MS, HPLC, GPC) et par spectrométries de masse (FAB, MS/MS).
- Valorisation des boues organiques d'origine pétrolière.
- Extraction par chromatographie liquide de composés chimiques rares dans les pyrolyseurs.
- Développement d'un réacteur en continu pour la pyrolyse sous vide des vieux pneumatiques.
- Caractérisation chimique et valorisation des huiles et du noir de carbone obtenus par pyrolyse sous vide des vieux pneumatiques.
- Pyrolyse sous vide des sables et des schistes bitumineux.

S. Kallaguine et C. Roy

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie chimique
Directeur: Philippe A. Tanguy

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie chimique
Responsable: Christian Roy

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences constitue une condition normale d'admission à ce programme. Les candidats n'ayant pas de baccalauréat en génie chimique pourront se voir imposer certaines exigences au niveau de leur scolarité.

Si l'on peut voir sa demande d'admission étudiée par le Comité d'admission et de supervision, le candidat doit avoir normalement conservé une moyenne cumulative supérieure à 3,75 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. La qualité du dossier de l'étudiant (relevés de notes, lettres de recommandation, curriculum vitae) reste cependant un critère déterminant pour l'admission.

L'inscription ne pourra être effective que si un professeur accepte de diriger les travaux du candidat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche précis du candidat doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision lors de l'exposé oral probatoire (voir rubrique n° 15). Pour le bénéfice des

futurs étudiants, le Département de génie chimique édite une brochure qui contient de nombreuses suggestions de travaux de recherche. On peut obtenir cette brochure en s'adressant au Département de génie chimique.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	14 crédits
Mémoire	31 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GCH-60309	3	CATALYSE HETEROGENE S. Kallaguine
GCH-60311	3	MISE EN OEUVRE DES POLYMERES* A. Ait Kadi
GCH-60312	3	BIOTECHNOLOGIE DES VITAMINES* J.-R. Moreau
GCH-61135	2	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ORALE* A. Leduy
GCH-62133	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE CHIMIQUE)
GCH-62989	3	INGENIERIE DES POLYMERES* A. Ait Kadi, L. Choplin et collaborateurs
GCH-62990	3	RHEOLOGIE DES POLYMERES* A. Ait Kadi, L. Choplin
GCH-62992	3	BIOTECHNOLOGIE ET BIOGENIE A. LeDuy
MNG-63403	3	MANAGEMENT DE LA TECHNOLOGIE P.-H. Roy
GCH-63601	3	REGULATION AUTOMATIQUE AVANCEE J. Thibault
GCH-63606	3	METHODES D'ELEMENTS FINIS EN FLUIDE P.-A. Tanguy
GCH-63871	3	PHENOMENES D'ECHANGE A. Ait Kadi, L. Choplin
GCH-63998	3	CHROMATOGRAPHIE ET SPECTROMETRIE
GCH-64295	3	TRAITEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS SOLIDES C. Roy

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

La résidence est d'une durée minimale de deux trimestres et a normalement lieu à l'Université Laval.

Toute dérogation à ces exigences (temps partiel, lieu de résidence) est soumise à l'approbation du Comité d'admission et de supervision.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le programme de cours pour la maîtrise (14 crédits) comporte un cours obligatoire GCH-61135 (2 crédits).

Par ailleurs, trois autres cours doivent être choisis dans la liste des cours du programme.

Si un étudiant désire suivre le cours GCH-62133 (Sujets spéciaux), le choix du sujet et du professeur responsable doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire ou, exceptionnellement, le mémoire sur articles. Dans ce dernier cas, l'accord écrit du Comité d'admission et de supervision est obligatoire. Le mémoire est évalué par trois examinateurs et il n'y a pas de soutenance.

Au cours de son programme, l'étudiant sera tenu de présenter un exposé oral probatoire avant la fin du premier trimestre d'inscription.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Toutefois, compte tenu de son domaine de recherche, l'étudiant peut s'intégrer aux équipes suivantes:

CERPIC: Centre de recherche sur les propriétés des interfaces et la catalyse;

CERSIM: Centre de recherche en sciences et ingénierie des macromolécules;

G.R.G.B.: Groupe de recherche en génie biochimique.

DOCTORAT — Type: 10 3.314.01 (version 003)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat a pour objectif de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome. Ce dernier devra donc parfaire sa formation dans un domaine du génie chimique et contribuer par le résultat de ses recherches au progrès de la science.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

CATALYSE

- Simulation et étude par ESCA des cycles de sulfuration et de régénération par calcination des catalyseurs industriels d'hydrodésulfuration.
- Photocatalyseurs de type $\text{MoO}_3/\text{SiO}_2$ et oxydes de terres rares supportés.
- Études cinétiques des réactions d'hydrolyse acides des oligo- et polysaccharides.
- Étude cinétique de l'hydrogénation/hydrogénolyse catalytique des polysaccharides.
- Étude du comportement transitoire du catalyseur Ru/ZSM-5 dans l'hydrogénation du monoxyde de carbone.
- Synthèse et caractérisation des zéolithes et de leurs modifications chimiques. Applications à la synthèse de produits chimiques fins.
- Caractérisation de l'acidité et de la basicité des catalyseurs par ESCA.
- Développement de l'utilisation quantitative de la spectroscopie des photo-électrons appliquée aux catalyseurs supportés.
- Couplage oxydant du méthane sur des catalyseurs à base de terres rares.
- Production d'hydrocarbures en C₅-C₁₀ à partir de l'éthane sur des catalyseurs de type Pt/ZSM-5.
- Réacteurs à membranes à base de Palladium.
- Développement de catalyseurs hybrides pour la production d'alcane ramifiés à partir de CO/H_2 .

B. Grandjean, S. Kaliaguine et A. Sayari

GÉNIE BIOCHIMIQUE

- Senseurs et biosenseurs.
- Bioréacteurs non conventionnels.
- Fermentations sous condition hyperbarique.
- Production de polysaccharides microbiens et recherche de nouvelles applications.
- Production des enzymes cellulolytiques et pectinolytiques et application dans la débration du jute.
- Mesures expérimentales des coefficients de transfert de matière des bioréacteurs.
- Décortication des sols par procédés biotechnologiques.
- Extraction de l'éthanol de milieux de fermentation.
- Traitement des eaux résiduaires industrielles et de déchets agricoles.

A. LeDuy et J. Thibault

GÉNIE DES SYSTÈMES RHÉOLOGIQUEMENT COMPLEXES**POLYMÈRES**

- Propriétés rhéologiques des solutions de polymères.
- Propriétés rhéologiques des polymères à l'état fondu.
- Caractérisation de polymères (GPC, PrepLC, HPLC, HDC, DSC...).
- Rhéologie des biopolymères.
- Étude des composites à base de noir de carbone, de Kevlar, de fibre de bois...
- Étude de mélanges avec compatibilisants.
- Étude rhéologique de la transition de phase de mélanges polymère-polymère.
- Étude rhéologique des résines époxydes chargées.
- Moulage par injection de mélanges de polymères et de composites, effets des paramètres de réglage, étude des phénomènes d'orientation, simulation numérique.
- Modélisation rhéologique.
- Conception assistée par ordinateur en extrusion: calcul de boudineuse monovis, de filières et de conformateurs; application à la production de profilés de PVC.

A. Ait Kadi, L. Choplin et P.A. Tanguy

AUTRES SYSTÈMES

- Hydrodynamique et transfert de matière dans des réservoirs agités; application à la production de polysaccharides exocellulaires par fermentation.
- Agitation et mélange de systèmes rhéologiquement évolutifs.
- Rhéologie des émulsions et des suspensions chargées.
- Conception assistée par ordinateur des opérations d'agitation et de mélange (réservoirs agités, mélangeurs statiques).
- Conception assistée par ordinateur en mise en forme des métaux (moulage, extrusion).

A. Ait Kadi, L. Choplin et P.A. Tanguy

MANAGEMENT DE LA TECHNOLOGIE

- Analyse technico-économique appliquée à la conception et au développement des procédés biochimiques, chimiques et électrochimiques.
- Planification technologique et couplage aux plans d'entreprises.

P.H. Roy

MODÉLISATION, IDENTIFICATION ET CONTRÔLE DES PROCÉDÉS

- Modélisation de procédés chimiques et biochimiques.
- Identification des systèmes.
- Contrôle et simulation des procédés à l'aide des réseaux neuronaux.
- Fluidisation triphasique.
- Transfert thermique.
- Réacteurs à membranes.

B. Grandjean et J. Thibault

VALORISATION THERMOCHIMIQUE DE LA BIOMASSE ET ENVIRONNEMENT

- Développement d'un four à soles multiples pour la pyrolyse sous vide de la biomasse.
- Étude des flux thermiques dans un réacteur pilote de pyrolyse sous vide.
- Conversion de résidus forestiers en huiles et en produits chimiques par pyrolyse sous vide.
- Développement de l'extraction/chromatographie supercritique pour la séparation de produits chimiques fins.
- Mise au point d'un système d'épuration des gaz pyrolytiques.
- Production d'huiles pyrolytiques par extraction supercritique du bois par différents solvants, en particulier le méthanol.
- Caractérisation des pyrolytiques par chromatographie (GC, GC/MS, HPLC, GPC) et par spectrométries de masse (FAB, MS/MS).
- Valorisation des boues organiques d'origine pétrolière.
- Extraction par chromatographie liquide de composés chimiques rares dans les pyrolytiques.
- Développement d'un réacteur en continu pour la pyrolyse sous vide des vieux pneumatiques.
- Caractérisation chimique et valorisation des huiles et du noir de carbone obtenus par pyrolyse sous vide des vieux pneumatiques.
- Pyrolyse sous vide des sables et des schistes bitumineux.

S. Kaliaguine et C. Roy

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie chimique
Directeur: Philippe A. Tanguy

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie chimique
Responsable: Christian Roy

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès sciences (génie chimique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Toutefois, le passage direct au doctorat sans la maîtrise pourra être autorisé par le Comité d'admission et de supervision dans certains cas exceptionnels. L'excellence du dossier (relevés de notes des premier et deuxième cycles, lettres de recommandation, curriculum vitae) constitue le seul critère d'admission.

L'inscription ne pourra être effective que si un professeur accepte de diriger les travaux du candidat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche précis du candidat doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision lors de l'exposé oral probatoire (voir rubrique n° 15). Pour le bénéfice des futurs étudiants, le Département de génie chimique édite une brochure qui contient de nombreuses suggestions de travaux de recherche. On peut obtenir cette brochure en s'adressant au Département de génie chimique.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 100 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	94 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme à une durée normale de neuf trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GCH-60309	3	CATALYSE HETEROGENE S. Kalliguine
GCH-60311	3	MISE EN OEUVRE DES POLYMERES* A. Ait Kadi
GCH-60312	3	BIOTECHNOLOGIE DES VITAMINES* J.-R. Moreau
GCH-62133	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE CHIMIQUE)
GCH-62989	3	INGENIERIE DES POLYMERES* A. Ait Kadi, L. Choplin et collaborateurs
GCH-62990	3	RHEOLOGIE DES POLYMERES* A. Ait Kadi, L. Choplin
GCH-62992	3	BIOTECHNOLOGIE ET BIOGENIE A. LeDuy
MNG-63403	3	MANAGEMENT DE LA TECHNOLOGIE P.-H. Roy
GCH-63601	3	REGULATION AUTOMATIQUE AVANCEE J. Thibault
GCH-63606	3	METHODES D'ELEMENTS FINIS EN FLUIDE P.-A. Tanguy
GCH-63871	3	PHENOMENES D'ECHANGE A. Ait Kadi, L. Choplin
GCH-63998	3	CHROMATOGRAPHIE ET SPECTROMETRIE
GCH-64295	3	TRAITEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS SOLIDES C. Roy
GCH-64296	2	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE AVANCEE A. LeDuy
GCH-64297	4	PROJET COMPLEMENTAIRE DE DOCTORAT Groupe de professeurs

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins six trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

La résidence est d'une durée minimale de six trimestres et a normalement lieu à l'Université Laval.

Toute dérogation à ces exigences (temps partiel, lieu de résidence) est soumise à l'approbation du Comité d'admission et de supervision.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Il y a deux cours obligatoires:

- GCH-64297 Projet complémentaire de doctorat (4 crédits)
- GCH-64296 Communication scientifique avancée (2 crédits)

Le premier cours correspond à l'examen général de doctorat. Il a pour but de s'assurer que l'étudiant possède une capacité d'analyse et de synthèse suffisante pour mener à bien un projet de recherche. Ce cours doit être suivi dans les trois premiers trimestres de la scolarité de l'étudiant.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse ou, exceptionnellement, la thèse sur articles. Dans ce dernier cas, on doit obtenir un accord écrit du Comité d'admission et de supervision. La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs dont un est un spécialiste de l'extérieur de l'Université. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Au cours de son programme de recherche, l'étudiant est tenu de présenter un exposé oral probatoire avant la fin du deuxième trimestre d'inscription.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. Toutefois, compte tenu de son domaine de recherche, l'étudiant peut s'intégrer aux équipes suivantes:

- CERPIC: Centre de recherche sur les propriétés des interfaces et la catalyse;
- CERSIM: Centre de recherche en sciences et ingénierie des macromolécules;
- G.R.G.B.: Groupe de recherche en génie biochimique.

GÉNIE CIVIL

MAÎTRISE — Type A: 11 2.339.01 (version 004)

Type B: 12 2.339.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif l'approfondissement des connaissances scientifiques et techniques reliées au génie civil. Il offre un cadre spécifique de formation professionnelle et d'initiation à la recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

STRUCTURE

D. Beaulieu, A.-G. Côté, L. Lachance, A. Picard, M. Pigeon et A.W.-Krieger

Assemblage et stabilité

Comportement de divers assemblages dans les charpentes d'acier.
Amélioration des modèles numériques pour la simulation des boulons et des soudures dans les assemblages.

Analyse en stabilité des composantes minces.

Stabilité des profilés formés à froid.

Résistance et stabilité des poteaux-poutres.

Stabilité des bâtiments.

D. Beaulieu, M. Fafard et A. Picard

Réhabilitation des ponts

Estimation de la résistance limite des ponts existants à l'aide d'éléments finis.

Influence des contreventements sur la distribution des charges dans le calcul des tabliers de pont.

État des connaissances sur les méthodes d'évaluation des ponts.

Études expérimentales sur le renforcement des pièces de charpentes.

D. Beaulieu, M. Fafard et A. Picard

Technologie du béton

Résistance du béton aux cycles de gel-dégel et à l'écaillage dû aux sels de déglacage: comportement des bétons à haute performance, comportement des bétons secs (pavés de béton et béton compacté au rouleau), étude fondamentale du phénomène de l'écaillage, techniques d'analyse du réseau de bulles d'air dans le béton, analyse d'image par ordinateur, comportement des bétons armés de fibres, des bétons au latex et du béton projeté, durabilité des réparations en béton.

Mécanique de la rupture: étude des propriétés mécaniques et du mode de rupture des bétons armés de fibres, influence des basses températures sur le comportement mécanique des bétons armés de fibres, études des propriétés mécaniques du béton atteint de réactivité alcaline. Réparation des structures atteintes de réactivité alcaline.

N. Banthia et M. Pigeon

Structures de béton à haute résistance

Poteaux: résistance à la rupture - diagramme d'interaction - flambement - développement de logiciels interactifs sur micro-ordinateur.

Planchers d'édifice: dalles supportées par des poteaux en béton à haute résistance - développement de logiciels interactifs sur micro-ordinateur.

Poteaux de section mixte: résistance à la rupture - diagramme d'interaction - flambement - développement de logiciels interactifs sur micro-ordinateur.

L. Lachance et M. Pigeon

GÉOTECHNIQUE

J.-M. Konrad, P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Comportement fondamental des sols

Études des effets de la rotation des contraintes.

Comportement tridimensionnel des argiles.

Perméabilité horizontale des argiles.

Comportement sous charge cyclique.

Étude de K_0 .

J.-M. Konrad, P. La Rochelle et S. Leroueil

Mesures in situ

Perméabilité des argiles en place (perméamètre autoforeur).

Développement et optimisation de l'utilisation du piézocône.

Étude de l'essai scissométrique.

Pressiomètre autoforeur.

J.-M. Konrad, P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Fondations

Comportement des pieux flottants.

Dimensionnement des drains verticaux.

Renforcement des sols par géogrilles.

P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Géotechnique environnementale

Comportement des membranes d'argile, incluant les effets des intempéries.

Développement d'un perméamètre autoforeur pour sols pulvérulents.

J.-M. Konrad, P. La Rochelle et S. Leroueil

Problèmes routiers

Établissement de critères pour l'utilisation des sols argileux comme infrastructure routière au Québec.

Étude de l'effet du gel sur la structure et la capacité portante des sols argileux.

Modélisation numérique du comportement des chaussées et vérification expérimentale.

Comportement du pergélisol en milieu salin.

J.-M. Konrad, P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Géotechnique des régions froides

Mécanique de formation de glace en milieu poreux.

Comportement mécanique du pergélisol.

Consolidation au dégel des sols gelés.

J.-M. Konrad, P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Systèmes experts

XPENT: Système expert en stabilité des pentes.

P. La Rochelle et S. Leroueil

MÉCANIQUE DES GLACES

B. Michel

Mécanismes de formation de la glace

Mécanismes de cristallisation de la glace de mer. Formation et débâcle de la glace de rivière.

Propriétés mécaniques de la glace

Impact des glaces sur les ouvrages. Fluage de la glace.

HYDRAULIQUE

M. Frenette, J. Llamas, B. Michel, Y. Ouellet, J.-L. Robert et J.-Ls Verrette

Hydraulique fluviale

Régime des cours d'eau nordiques: hydraulique, sédimentologie et morphologie.

Développement de modèle mathématique de prédiction d'érosion de bassin et d'apport solide dans les cours d'eau.

Développement de modèle mathématique de transport et de déposition de sédiments dans les lacs et réservoirs.

Étude des conditions d'équilibre des cours d'eau nordiques.

Effet de la température de la neige et des effets des cycles de gels et de dégels sur la génération de sédiments.

Développement d'un système expert sur la gestion des rivières à saumon.

M. Frenette

Hydraulique souterraine

Colmatage des milieux poreux.

Percolation dans les barrages.

Pollution des milieux partiellement et totalement saturés - Modélisation mathématique et recherche en laboratoire.

Diffusion des polluants dans les sols - Modélisation mathématique et recherche en laboratoire.

M. Frenette et J.-Ls Verrette

Hydrologie

Analyse des paramètres hydrologiques d'un bassin versant.

Analyse régionale des crues et des étiages.

Adaptation des modèles mathématiques aux conditions nordiques.

Modélisation stochastique en hydrologie.

Modèles mathématiques d'équilibre "besoins-disponibilités".

Modèle stochastique d'évolution de sédiments dans un milieu dynamique (estuaire).

Modèles de fonte des neiges. Écoulement dans un couvert nival.

Analyse hydrologique de recharge des nappes phréatiques.

J. Llamas

Hydraulique maritime

Interaction entre les ouvrages maritimes et la houle irrégulière.

Développement d'un modèle de prévision de vagues.

Étude des phénomènes de transformation des vagues: phénomènes de réfraction, réflexion, diffraction et frottement.

Étude des phénomènes d'érosion et de sédimentation littorales.

Développement d'un système expert pour la conception des ouvrages maritimes.

Modélisation numérique de la propagation de la marée et du transport des substances dans les estuaires et les lagunes.

Y. Ouellet

Hydraulique urbaine

Modélisation d'éléments d'usine de traitement. Simulation de ruissellement urbain. Conception assistée par ordinateur appliquée à l'hydraulique urbaine.

J.-L. Robert

Diffusion et mélange des eaux

Diffusion de deux écoulements à surface libre (laboratoire et terrain).
Comportement hydraulique des rejets d'eaux usées dans les cours d'eau.
Modélisation de la diffusion de masses polluantes dans les cours d'eau.
Recherche de lois définissant les coefficients de mélange.
J.-Ls Verrette

Régime thermique des cours d'eau

Études physiques et analytiques de l'évolution de la température des rivières en fonction des conditions météorologiques.
J. Lamas et J.-Ls Verrette

ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

J.-B. Sérodes et P. Lessard

Traitement tertiaire des eaux usées (production de biomasse d'algues; déphosphatation).
Développement de systèmes experts appliqués au génie de l'environnement (gestion des déchets, études d'impacts, déversements accidentels, optimisation de l'opération des usines d'épuration, gestion multi-objectifs des ressources en eau).
Modélisation dynamique et contrôle des procédés de traitement des eaux usées.
Gestion opérationnelle de la qualité des eaux.
Gestion des réseaux d'assainissement.
Dynamique sédimentaire des estuaires et des plaines inondables.

MÉTHODES NUMÉRIQUES EN GÉNIE CIVIL

G. Dhatt, M. Fafard et J.-L. Robert (en collaboration avec les professeurs des domaines concernés).

Structure

Analyse non linéaire géométrique en petites déformations élasto-plastiques des poutres, arcs, plaques, coques et solides.
Développement d'éléments 2D et 3D en analyse non linéaire des grandes déformations pour la simulation de la mise en forme des métaux.
Développement de systèmes experts appliqués à l'analyse non linéaire des structures.
Développement d'éléments de contact avec frottement en 2D et 3D. Développement de nouveaux éléments pour la flexion (formulation intégrale "hybride" ou mixte).
Analyse dynamique (méthode numérique d'intégration et de calcul des fréquences propres).
Méthodes d'équations intégrales appliquées aux problèmes d'élasticité.

Géotechnique

Développement de programmes d'analyse de la stabilité.
Développement d'un modèle numérique pour les écoulements bidimensionnels.
Modélisation en chargement axial des pieux.
Modélisation des phénomènes de diffusion couplés dans les sols (thermique, contaminants, hydraulique).

Hydraulique

Modélisation tridimensionnelle des écoulements à surface libre en régime permanent et non permanent: application à la simulation hydrodynamique.
Développement d'éléments de transition 1D-2D et 2D-3D en hydrodynamique: application aux masses d'eau naturelles.
Validation et amélioration du modèle 2D vertical, pour l'étude de la structure verticale des écoulements; application à la sédimentologie, aux courants de densité et au dimensionnement des éléments d'usine de traitement des eaux.
Simulation des phénomènes fortement convectifs en milieu hydrique: application au transport des polluants en milieu poreux ou en eau libre à 1D, 2D ou 3D.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie civil
Directeur: Yvon Ouellet

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie civil
Responsable: Marcel Frenette

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences (génie civil), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

En général, pour les diplômés de l'Université Laval, seules seraient examinées pour l'admission à la maîtrise, les candidatures des étudiants ayant conservé une moyenne cumulative supérieure à 3,5 sur 5 au niveau du premier cycle. Quant aux diplômés d'une autre université, seuls seront admissibles, les candidats dont le dossier aura été jugé satisfaisant par le comité compétent.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Une connaissance minimale de l'anglais facilite le déroulement du programme.

Dans tous les cas, le comité se réserve le droit d'admettre le candidat en probation.

Il est aussi à noter que l'admission à un programme de recherche ne peut être signifiée que si un professeur accepte de diriger les travaux de l'étudiant.

Ce programme accepte normalement de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Les choix du directeur du programme de cours et du projet de recherche doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier. À cette fin, une description du projet doit être rédigée conjointement par l'étudiant et le directeur de recherche.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

L'étudiant qui désire changer de type de maîtrise doit avoir obtenu 15 crédits de cours et avoir présenté une demande écrite au Comité d'admission et de supervision. Ce dernier reçoit l'avis du ou des directeurs de recherche concernés.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A		
Cours propres au programme		30 crédits
Essai		15 crédits
Type B		
Cours propres au programme		15 crédits
Mémoire		30 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée minimale du programme de deuxième cycle est de trois trimestres à compter de la première inscription; cependant, la durée habituelle est de quatre à six trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours généraux

NMC	Cr	Titre
GCI -63533	3	INTRODUCTION AUX ELEMENTS FINIS G. Dhatt, J.-L. Robert
GCI -60315	1	SEMINAIRE M. Frenette
GCI -62135	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE CIVIL)
GCI -62136	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE CIVIL)
GCI -62137	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE CIVIL)
GCI -62138	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE CIVIL)

Cours de la section structure

GCI -60317	3	DYNAMIQUE DES STRUCTURES A.-G. Côté
GCI -60318	3	STABILITE DES STRUCTURES* D. Beaulieu
GCI -60323	3	COMPLEMENTS DE BETON ARME* L. Lachance
GCI -60324	3	BETON PRECONTRAINTE II* A. Picard
GCI -60325	3	PROPRIETES DU BETON* M. Pigeon
GCI -64322	3	BETON PRECONTRAINTE I A. Picard
GCI -64214	3	ELEMENTS FINIS EN MECANIQUE DES SOLIDES M. Fafard
GCI -64311	3	EVALUATION ET RENFORCEMENT DES PONTS Chargé de cours
GCI -64385	3	THEORIE DES POUTRES, PLAQUES ET COQUES G. Dhatt
GCI -64443	3	PROPRIETES MECANQUES DU BETON N. Banthia

Cours de la section géotechnique

GCI -60326	2	LECTURES OBLIGATOIRES Groupe de professeurs
------------	---	--

GCI -60327	3	CISAILEMENT ET CONSOLIDATION* S. Leroueil
GCI -60328	2	BARRAGES ET DIGUES EN TERRE P. LaRochelle
GCI -60330	1	ANALYSE: PROBLEMES DE GEOTECHNIQUE* Groupe de professeurs
GCI -62995	3	MESURES IN-SITU EN GEOTECHNIQUE M. Roy
GCI -63015	3	COMPORTEMENT DES MASSIFS ARGILEUX P. LaRochelle
GLG -60451	3	MINERALOGIE DES ARGILES R. Ledoux
GLG -62609	3	PROPRIETES DES DEPOTS QUATERNAIRES P. Gélinas, J. Locat
GMN -10469	3	MECANIQUE DES ROCHES* P. Choquet

Cours de la section hydraulique

GCI -60331	3	HYDRODYNAMIQUE APPLIQUEE J.-L. Verrette
GCI -60332	3	HYDRAULIQUE FLUVIALE* M. Frenette
GCI -60333	3	ANALYSE SPECTRALE DE LA HOULE* Y. Ouellet
GCI -60334	3	HYDRODYNAMIQUE DES ESTUAIRES* Y. Ouellet
GCI -60335	3	DYNAMIQUE DES GLACES* B. Michel
GCI -60336	3	MECANIQUE DES GLACES* B. Michel
GCI -60337	3	HYDROLOGIE STATISTIQUE J. Llamas
GCI -60338	3	HYDROLOGIE PARAMETRIQUE* J. Llamas

Cours de la section assainissement

GCI -63615	3	CHIMIE DE L'ASSAINISSEMENT* Chargé de cours
GCI -63616	3	TRAITEMENT DES EAUX USEES I* P. Lessard
GCI -63617	3	GESTION DES DECHETS Chargé de cours
GCI -63619	3	TRAITEMENT DES EAUX USEES II* P. Lessard
GCI -63620	3	TRAITEMENT DES EAUX USEES III* P. Lessard
GCI -63621	3	MILIEU RECEPTEUR ET ASSAINISSEMENT J. Sérodes
GCI -63622	3	MODELISATION ENVIRONNEMENTALE J.-L. Robert
GCI -63623	3	CONTROLE DES PROCÉDES DE TRAITEMENT* P. Lessard, J. Sérodes
GCI -63843	2	MICROBIOLOGIE DE L'ASSAINISSEMENT Chargé de cours

Avec l'accord du Comité d'admission et de supervision, certains cours offerts dans d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme de cours de l'étudiant. L'inscription à des activités "SUJETS SPÉCIAUX" est possible mais seulement avec l'approbation du Comité d'admission et de supervision.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant devra satisfaire à l'exigence de temps complet durant au moins un trimestre. L'étudiant qui choisit le cheminement de type B de ce programme devra poursuivre ses travaux de recherche avec une résidence d'au moins un trimestre. Afin de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été peut compter.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant dont le cheminement du programme est de type B doit terminer les cours propres au programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

L'étudiant qui, à titre de scolarité complémentaire, voit figurer des cours de premier cycle à son programme, doit obtenir pour chacun d'eux une note supérieure à la moyenne.

L'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, tiendra compte de la qualité de la langue. En cas de déficiences marquées, des correctifs pourront être imposés.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Aussitôt après que le candidat a terminé ses travaux de recherche, et avant d'avoir terminé la rédaction de son mémoire ou de son essai, il doit obligatoirement, par le biais du

cours GCI-60315, présenter un séminaire dans lequel il expose ses résultats et répond aux questions de l'auditoire.

Pour la maîtrise de type A, le mode de présentation des résultats du travail de recherche est l'essai. L'essai est évalué par deux examinateurs dont le directeur de recherche.

Pour la maîtrise de type B, le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Le mémoire est évalué par trois examinateurs dont le directeur de recherche (et le codirecteur, le cas échéant); il n'y a pas de soutenance.

18. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherches à l'appui du programme sont tant collectives qu'individuelles. Selon le domaine de recherche, les groupes suivants sont susceptibles d'encadrer l'étudiant:

Laboratoire de recherche en géotechnique;
Laboratoire de recherche en hydraulique;
Laboratoire de recherche en mécanique des glaces;
Laboratoire de recherche en structures;
Laboratoire de recherche en environnement;
Laboratoire de recherche en béton;
Laboratoire de système de calcul.

DOCTORAT — Type: 10 3.339.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de former des spécialistes autonomes en recherche et de contribuer à l'avancement des connaissances dans les divers domaines du génie civil. De par leur formation en recherche, les diplômés de ce programme devraient être en mesure d'assumer des fonctions d'enseignement et de recherche de niveau universitaire, de direction professionnelle, ou de spécialiste de centre de recherche ou d'organisme de consultation.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

STRUCTURE

D. Beaulieu, A.-G. Côté, L. Lachance, A. Picard, M. Pigeon et A.W.-Krieger

Assemblage et stabilité

Comportement de divers assemblages dans les charpentes d'acier.
Amélioration des modèles numériques pour la simulation des boulons et des soudures dans les assemblages.

Analyse en stabilité des composantes minces.

Stabilité des profilés formés à froid.

Résistance et stabilité des poteaux-poutres.

Stabilité des bâtiments.

D. Beaulieu, M. Fafard et A. Picard

Réhabilitation des ponts

Estimation de la résistance limite des ponts existants à l'aide des éléments finis.

Influence des contreventements sur la distribution des charges dans le calcul des tabliers de pont.

État des connaissances sur les méthodes d'évaluation des ponts.

Études expérimentales sur le renforcement des pièces de charpentes.

D. Beaulieu, M. Fafard et A. Picard

Technologie du béton

Résistance du béton aux cycles de gel-dégel et à l'écaillage dû aux sels de déglacage: comportement des bétons à haute performance, comportement des bétons secs (pavés de béton et béton compacté au rouleau), étude fondamentale du phénomène de l'écaillage, techniques d'analyse du réseau de bulles d'air dans le béton, analyse d'image par ordinateur, comportement des bétons armés de fibres, des bétons au latex et du béton projeté, durabilité des réparations en béton.

Mécanique de la rupture: étude des propriétés mécaniques et du mode de rupture des bétons armés de fibres, influence des basses températures sur le comportement mécanique des bétons armés de fibres, études des propriétés mécaniques du béton atteint de réactivité alcaline. Réparation des structures atteintes de réactivité alcaline.

N. Banthia et M. Pigeon

Structures de béton à haute résistance

Poteaux: résistance à la rupture - diagramme d'interaction - flambement - développement de logiciels interactifs sur micro-ordinateur.

Planchers d'édifice: dalles supportées par des poteaux en béton à haute résistance - développement de logiciels interactifs sur micro-ordinateur.

Poteaux de section mixte: résistance à la rupture - diagramme d'interaction - flambement - développement de logiciels interactifs sur micro-ordinateur.

L. Lachance et M. Pigeon

GÉOTECHNIQUE

J.-M. Konrad, P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Comportement fondamental des sols

Études des effets de la rotation des contraintes.

Comportement tridimensionnel des argiles.

Perméabilité horizontale des argiles.

Comportement sous charge cyclique.

Étude de K_0 .

J.-M. Konrad, P. La Rochelle et S. Leroueil

Mesures in situ

Perméabilité des argiles en place (perméamètre autoforeur).

Développement et optimisation de l'utilisation du piézocône.

Étude de l'essai scissométrique.

Pressiomètre autoforeur.

J.-M. Konrad, P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Fondations

Comportement des pieux flottants.

Dimensionnement des drains verticaux.

Renforcement des sols par géogrilles.

P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Géotechnique environnementale

Comportement des membranes d'argile, incluant les effets des intempéries.

Développement d'un perméamètre autoforeur pour sols pulvérulents.

J.-M. Konrad, P. La Rochelle et S. Leroueil

Problèmes routiers

Établissement de critères pour l'utilisation des sols argileux comme infrastructure routière au Québec.

Étude de l'effet du gel sur la structure et la capacité portante des sols argileux.

Modélisation numérique du comportement des chaussées et vérification expérimentale.

Comportement du pergélisol en milieu salin.

J.-M. Konrad, P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Géotechnique des régions froides

Mécanique de formation de glace en milieu poreux.

Comportement mécanique du pergélisol.

Consolidation au dégel des sols gelés.

J.-M. Konrad, P. La Rochelle, S. Leroueil et M. Roy

Systèmes experts

XPENT: Système expert en stabilité des pentes.

P. La Rochelle et S. Leroueil

MÉCANIQUE DES GLACES

B. Michel

Mécanismes de formation de la glace

Mécanismes de cristallisation de la glace de mer. Formation et débâcle de la glace de rivière.

Propriétés mécaniques de la glace

Impact des glaces sur les ouvrages. Fluage de la glace.

HYDRAULIQUE

M. Frenette, J. Lamas, B. Michel, Y. Ouellet, J.-L. Robert et J.-Ls Verrette

Hydraulique fluviale

Régime des cours d'eau nordiques: hydraulique, sédimentologie et morphologie.

Développement de modèle mathématique de prédiction d'érosion de bassin et d'apport solide dans les cours d'eau.

Développement de modèle mathématique de transport et de déposition de sédiments dans les lacs et réservoirs.

Étude des conditions d'équilibre des cours d'eau nordiques.

Effet de la température de la neige et des effets des cycles de gels et de dégels sur la génération de sédiments.

Développement d'un système expert sur la gestion des rivières à saumon.

M. Frenette

Hydraulique souterraine

Colmatage des milieux poreux.

Percolation dans les barrages.

Pollution des milieux partiellement et totalement saturés - Modélisation mathématique et recherche en laboratoire.

Diffusion des polluants dans les sols - Modélisation mathématique et recherche en laboratoire.

M. Frenette et J.-Ls Verrette

Hydrologie

Analyse des paramètres hydrologiques d'un bassin versant.

Analyse régionale des crues et des étiages.

Adaptation des modèles mathématiques aux conditions nordiques.

Modélisation stochastique en hydrologie.

Modèles mathématiques d'équilibre "besoins-disponibilités".

Modèle stochastique d'évolution de sédiments dans un milieu dynamique (estuaire).

Modèles de fonte des neiges. Écoulement dans un couvert nival.

Analyse hydrologique de recharge des nappes phréatiques.

J. Lamas

Hydraulique maritime

Interaction entre les ouvrages maritimes et la houle irrégulière.

Développement d'un modèle de prévision de vagues.

Étude des phénomènes de transformation des vagues: phénomènes de réfraction, réflexion, diffraction et frottement.

Étude des phénomènes d'érosion et de sédimentation littorales.

Développement d'un système expert pour la conception des ouvrages maritimes.

Modélisation numérique de la propagation de la marée et du transport des substances dans les estuaires et les lagunes.

Y. Ouellet

Hydraulique urbaine

Modélisation d'éléments d'usine de traitement. Simulation de ruissellement urbain. Conception assistée par ordinateur appliquée à l'hydraulique urbaine.

J.-L. Robert

Diffusion et mélange des eaux

Diffusion de deux écoulements à surface libre (laboratoire et terrain).
Comportement hydraulique des rejets d'eaux usées dans les cours d'eau.
Modélisation de la diffusion de masses polluantes dans les cours d'eau.
Recherche de lois définissant les coefficients de mélange.
J.-Ls Verrette

Régime thermique des cours d'eau

Études physiques et analytiques de l'évolution de la température des rivières en fonction des conditions météorologiques.
J. Llamas et J.-Ls Verrette

ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

J.-B. Sérodes et P. Lessard

Traitement tertiaire des eaux usées (production de biomasse d'algues; déphosphatation).
Développement de systèmes experts appliqués au génie de l'environnement (gestion des déchets, études d'impacts, déversements accidentels, optimisation de l'opération des usines d'épuration, gestion multi-objectifs des ressources en eau).
Modélisation dynamique et contrôle des procédés de traitement des eaux usées.
Gestion opérationnelle de la qualité des eaux.
Gestion des réseaux d'assainissement.
Dynamique sédimentaire des estuaires et des plaines inondables.

MÉTHODES NUMÉRIQUES EN GÉNIE CIVIL

G. Dhatt, M. Fafard et J.-L. Robert (en collaboration avec les professeurs des domaines concernés).

Structure

Analyse non linéaire géométrique en petites déformations élasto-plastiques des poutres, arcs, plaques, coques et solides.
Développement d'éléments 2D et 3D en analyse non linéaire des grandes déformations pour la simulation de la mise en forme des métaux.
Développement de systèmes experts appliqués à l'analyse non linéaire des structures.
Développement d'éléments de contact avec frottement en 2D et 3D. Développement de nouveaux éléments pour la flexion (formulation intégrale "hybride" ou mixte).
Analyse dynamique (méthode numérique d'intégration et de calcul des fréquences propres).
Méthodes d'équations intégrales appliquées aux problèmes d'élasticité.

Géotechnique

Développement de programmes d'analyse de la stabilité.
Développement d'un modèle numérique pour les écoulements bidimensionnels.
Modélisation en chargement axial des pieux.
Modélisation des phénomènes de diffusion couplés dans les sols (thermique, contaminants, hydraulique).

Hydraulique

Modélisation tridimensionnelle des écoulements à surface libre en régime permanent et non permanent: application à la simulation hydrodynamique.
Développement d'éléments de transition 1D-2D et 2D-3D en hydrodynamique: application aux masses d'eau naturelles.
Validation et amélioration du modèle 2D vertical, pour l'étude de la structure verticale des écoulements; application à la sédimentologie, aux courants de densité et au dimensionnement des éléments d'usine de traitement des eaux.
Simulation des phénomènes fortement convectifs en milieu hydrique: application au transport des polluants en milieu poreux ou en eau libre à 1D, 2D ou 3D.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie civil
Directeur: Yvon Ouellet

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie civil
Responsable: Marcel Frenette

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise en sciences (génie civil), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche et à la rédaction de rapports de recherche, et avoir obtenu pour l'ensemble de ses études de maîtrise une note égale ou supérieure à B (4).

Les étudiants inscrits à la maîtrise de type B, ayant réussi tous les cours rattachés à leur programme et ayant fait la preuve suffisante de leur aptitude à la recherche, peuvent faire une demande de passage direct au niveau du doctorat dans le même champ d'études ou un champ d'études connexe.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le choix du directeur de recherche doit normalement être fait au moment de l'acceptation de la candidature par le Comité d'admission et de supervision.

En faisant sa demande, le candidat doit préciser son domaine de recherche et, si possible, son sujet de recherche. Cependant, le plan et le calendrier de recherche précis devront être approuvés par le Comité compétent au plus tard avant la troisième inscription.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 105 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	99 crédits

Dans les six crédits propres au programme, trois crédits sont alloués pour trois séminaires équivalant à un crédit chacun. Ces séminaires seront présentés successivement avant la fin du troisième trimestre, du sixième trimestre et au moins un trimestre avant le dépôt de la thèse. Il est suggéré que le contenu des séminaires se répartisse comme suit:

1^{er} séminaire: Définition du problème; synthèse des travaux antérieurs et justification de la méthodologie proposée.

2^e séminaire: Description et évolution du travail accompli et présentation des premiers résultats, le cas échéant.

3^e séminaire: Présentation des résultats avec leur interprétation et les conclusions qui en découlent.

10. DURÉE DU PROGRAMME

D'après le Règlement des deuxième et troisième cycles de l'Université, la durée minimale du programme de troisième cycle est de sept trimestres à partir de la première inscription. La durée habituelle en génie civil est de neuf à douze trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME**Cours généraux**

NMC	Cr	Titre
GCI -63533	3	INTRODUCTION AUX ELEMENTS FINIS G. Dhatt, J.-L. Robert
GCI -60315	1	SEMINAIRE M. Frenette
GCI -62135	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE CIVIL)
GCI -62136	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE CIVIL)
GCI -62137	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE CIVIL)
GCI -62138	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE CIVIL)

Cours de la section structure

GCI -60317	3	DYNAMIQUE DES STRUCTURES A.-G. Côté
GCI -60318	3	STABILITE DES STRUCTURES* D. Beaulieu
GCI -60323	3	COMPLEMENTES DE BETON ARME* L. Lachance
GCI -60324	3	BETON PRECONTRAINTE II* A. Picard
GCI -60325	3	PROPRIETES DU BETON* M. Pigeon
GCI -64322	3	BETON PRECONTRAINTE I A. Picard
GCI -64214	3	ELEMENTS FINIS EN MECANIQUE DES SOLIDES M. Fafard
GCI -64311	3	EVALUATION ET RENFORCEMENT DES PONTS Chargé de cours
GCI -64385	3	THEORIE DES POUTRES, PLAQUES ET COQUES* G. Dhatt
GCI -64443	3	PROPRIETES MECANQUES DU BETON N. Banthia

Cours de la section géotechnique

GCI -60326	2	LECTURES OBLIGATOIRES Groupe de professeurs
GCI -60327	3	CISAILLEMENT ET CONSOLIDATION* S. Lerouel
GCI -60328	2	BARRAGES ET DIGUES EN TERRE P. LaRoche
GCI -60330	1	ANALYSE: PROBLEMES DE GEOTECHNIQUE* Groupe de professeurs
GCI -62995	3	MESURES IN-SITU EN GEOTECHNIQUE M. Roy
GCI -63015	3	COMPORTEMENT DES MASSIFS ARGILEUX P. LaRoche
GLG -60451	3	MINÉRALOGIE DES ARGILES R. Ledoux
GLG -62609	3	PROPRIÉTÉS DES DÉPÔTS QUATÉRNAIRES P. Gélinas, J. Locat
GMN-10469	3	MÉCANIQUE DES ROCHES* P. Choquet

Laboratoire de recherche en environnement;
Laboratoire de recherche en béton;
Laboratoire de système de calcul.

Cours de la section hydraulique

GCI -60331	3	HYDRODYNAMIQUE APPLIQUÉE J.-Ls Verrette
GCI -60332	3	HYDRAULIQUE FLUVIALE* M. Frenette
GCI -60333	3	ANALYSE SPECTRALE DE LA HOULE* Y. Ouellet
GCI -60334	3	HYDRODYNAMIQUE DES ESTUAIRES* Y. Ouellet
GCI -60335	3	DYNAMIQUE DES GLACES* B. Michel
GCI -60336	3	MÉCANIQUE DES GLACES* B. Michel
GCI -60337	3	HYDROLOGIE STATISTIQUE J. Llamas
GCI -60338	3	HYDROLOGIE PARAMÉTRIQUE* J. Llamas

Cours de la section assainissement

GCI -63615	3	CHIMIE DE L'ASSAINISSEMENT* Chargé de cours
GCI -63616	3	TRAITEMENT DES EAUX USEES I* P. Lessard
GCI -63617	3	GESTION DES DÉCHETS Chargé de cours
GCI -63619	3	TRAITEMENT DES EAUX USEES II* P. Lessard
GCI -63620	3	TRAITEMENT DES EAUX USEES III* P. Lessard
GCI -63621	3	MILIEU RÉCEPTEUR ET ASSAINISSEMENT J. Sérodes
GCI -63622	3	MODELISATION ENVIRONNEMENTALE J.-L. Robert
GCI -63623	3	CONTRÔLE DES PROCÉDES DE TRAITEMENT* P. Lessard, J. Sérodes
GCI -63843	2	MICROBIOLOGIE DE L'ASSAINISSEMENT Chargé de cours

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Les travaux de recherche devront être poursuivis à temps complet et, en résidence, durant un minimum de trois trimestres.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs dont un est de l'extérieur. La soutenance est publique et doit présenter une synthèse des résultats avec les conclusions qui en découlent ainsi que la contribution de son travail à l'avancement des connaissances.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherches à l'appui du programme sont tant collectives qu'individuelles. Selon le domaine de recherche, les groupes suivants sont susceptibles d'encadrer l'étudiant:

Laboratoire de recherche en géotechnique;
Laboratoire de recherche en hydraulique;
Laboratoire de recherche en mécanique des glaces;
Laboratoire de recherche en structures;

GÉNIE ÉLECTRIQUE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.334.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en génie électrique permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances générales avancées, d'approfondir un domaine particulier du génie électrique, de s'initier à la recherche scientifique et d'acquérir une préparation adéquate à la pratique professionnelle ou à la recherche en génie électrique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Électrotechnique - Grands réseaux d'énergie

Analyse, modélisation, simulation des grands réseaux électriques et des appareillages associés. Problèmes d'écoulement de puissance et de stabilité des réseaux. Analyse et simulation sur ordinateurs des phénomènes transitoires dans les câbles et les lignes de transport d'énergie. Modélisation des convertisseurs de puissance et des réseaux à courant continu haute tension (CCHT). Étude et simulation des réseaux mixtes CCHT-CAHT et des grandes machines électriques.

R. Saint-Arnaud, D.K. Tran

Vision et systèmes numériques

L'ingénierie des systèmes numériques intelligents constitue le thème central des travaux de recherche du Laboratoire. Ceux-ci s'articulent en particulier autour de la vision numérique artificielle, laquelle vise à analyser et à extraire des informations pertinentes à partir de scènes à 2 ou à 3 dimensions en vue d'une utilisation automatique dans des applications telles que la robotique, l'inspection et le contrôle industriels, ou l'assistance au diagnostic médical. Les principaux projets portent sur le développement de capteurs optiques et de systèmes intelligents, l'interprétation d'images industrielles et médicales, les architectures numériques et analogiques spécialisées, les systèmes parallèles d'inspiration biologique et les réseaux neuronniques de même que leur réalisation par technologie VLSI. Le laboratoire dispose d'un environnement matériel et logiciel très évolué. Il participe activement au programme de la Société Canadienne de Microélectronique et constitue un noyau de l'Institut de Robotique et d'Intelligence des Systèmes (IRIS) récemment créé dans le cadre du programme canadien des réseaux d'excellence.

S. Gagné, U.S. Ganguly, D. Poussart, D. Laurendeau, X. Maldague

Laboratoire d'électrotechnique, d'électronique de puissance et de commande industrielle (LEEPCI)

Les activités du LEEPCI sont consacrées à l'étude, à la conception et à la réalisation de systèmes rattachés aux domaines suivants: électrotechnique, électronique de puissance et commande industrielle. En électrotechnique, les projets concernent plus précisément la production et la conversion de l'énergie électrique (électromécanique, électrothermie, entraînements réglés). En électronique de puissance, les applications concernent essentiellement le traitement de l'énergie électrique par convertisseurs statiques. Dans le domaine de la commande industrielle, les sujets traités sont la commande optimale de processus, la commande adaptative et l'informatique industrielle.

H. Le-Huy, I. Kamwa (professeur associé), A. Pomerleau, P. Viarouge

Communications optiques, photonique et métrologie

Les nombreux travaux de recherche entrepris au cours des dernières années dans le domaine des communications optiques ont permis d'accroître l'essor déjà considérable des applications de l'optique au transport et au traitement de l'information. Le développement de sources lasers à semi-conducteur, de guides d'ondes optiques, de milieux optiques non linéaires, de composants opto-électroniques, laisse entrevoir la possibilité de transmettre d'énormes quantités d'information à des taux ultra-rapides, sans interférences avec le milieu environnant et de traiter cette information directement au niveau de l'optique, sans conversion sous d'autres formes. L'avènement de lasers à semi-conducteur a suscité plusieurs applications importantes en métrologie de précision. Plusieurs travaux de recherches sont actuellement en cours dans ce domaine. Dans le but de réaliser des étalons de fréquence optique, la fréquence de lasers à semi-conducteur est asservie sur des résonances atomiques, et les caractéristiques des résonances observées sont étudiées. Le pompage optique d'étalons de fréquence hyperfréquence à l'aide de lasers à semi-conducteur est aussi étudié.

R. Brousseau, M.-A. Duguay, M. Têtu, P. Tremblay, F. Ouellette

Radiocommunications et traitement du signal

Les activités du Laboratoire de radiocommunications et de traitement du signal (L.R.T.S.) ont comme objectifs la conception, l'ingénierie et la réalisation de systèmes de communication et de leurs composants, de même que le traitement des signaux qui leur sont associés. Plusieurs projets de recherche portent sur l'analyse de la performance de systèmes numériques en présence de bruit, de défauts de systèmes et de canal, sur la transmission de données dans le canal radiomobile et à l'intérieur des édifices, en particulier par des systèmes à étalement spectral à séquence directe et à saut de fréquence, la réalisation d'instrumentation hyperfréquence et d'antennes. La prédiction

analytique et la mesure de sections efficaces radar aux fréquences élevées (1, 10 et 35 GHz) pour différents types de cible, l'influence des diélectriques sur la section efficace, les effets de phase et de fréquence constituent un autre pôle majeur de recherche.

D. Angers, G.Y. Delisle, R. Gagné, D. Grenier, H.T. Huynh, M. Lacours, P. Fortier, R.H. Turner (professeur associé), G.A. Lampropoulos (professeur associé)

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie électrique

Directeur: Denis Angers

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie électrique

Responsable: Denis Angers

Responsable de l'admission: Philippe Viarouge

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences appliquées, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit normalement avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou l'équivalent pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme dans une autre discipline peuvent également être admissibles à ce programme mais ils pourront, compte tenu de leur formation antérieure, se voir imposer une scolarité complémentaire de cours du premier cycle.

Lors de sa demande d'admission, le candidat doit mentionner sur son formulaire d'admission, à la case intitulée "détails relatifs à votre projet de recherche", tout au plus deux des cinq domaines de recherche du Département de génie électrique décrits à la rubrique n° 2. L'admission définitive ne sera signifiée que si un professeur d'un des domaines choisis accepte de diriger les travaux du candidat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant doit remettre au Comité d'admission et de supervision une proposition de mémoire de maîtrise approuvée par son directeur de recherche au plus tard à la fin de son premier trimestre d'inscription. Ce document doit définir le problème choisi, esquisser les études envisagées et faire ressortir la capacité du candidat de travailler de façon indépendante et responsable. Il sera ensuite entériné par le Comité d'admission et de supervision. Tout étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence dans le délai accordé devra se retirer du programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	13 crédits
Mémoire	32 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de trois trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet, il pourra être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Les cours de cycles supérieurs offerts au Département sont les suivants:

NMC	Cr	Titre
GEL -60345	3	SYSTEMES MULTIDIMENSIONNELS
GEL -60353	3	ETUDES PRATIQUES SUR LES ANTENNES
GEL -60359	3	MECANIQUE QUANTIQUE DE L'INGENIEUR I P. Tremblay
GEL -60360	3	MECANIQUE QUANTIQUE DE L'INGENIEUR II P. Tremblay
GEL -60361	3	TEMPS ET FREQUENCE
GEL -60362	3	THEORIE DE L'INFORMATION
GEL -60364	3	SIGNAUX ET BRUITS
GEL -62139	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62140	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62141	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62142	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62968	3	COMMANDE ELECTRONIQUE DES MOTEURS* P. Viarouge
GEL -63517	3	VISION NUMERIQUE
GEL -63639	3	SYSTEMES VLSI
GEL -63856	3	ELECTROMAGNETISME ET ANTENNES
GEL -63875	3	SEMINAIRES EN GENIE ELECTRIQUE
GEL -63867	3	COMMANDE DES PROCESSUS MULTIVARIABLES
GEL -63938	3	COMPLEMENTS DE VISION NUMERIQUE
GEL -63976	3	SYSTEMES RADIO-MOBILE NUMERIQUES
GEL -63977	3	ELECTR. MICRO-ONDES A L'ETAT SOLIDE
GEL -63978	3	TRAITEMENT ADAPTATIF DU SIGNAL
GEL -64002	3	COMMUNICATION NUMERIQUE
GEL -64003	3	RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS
GEL -64009	3	THEORIE DU CODAGE
GEL -64045	3	LASERS A SEMI-CONDUCTEUR
GEL -64051	3	CONVERTISSEURS STATIQUES
GEL -64052	3	CONCEPTION D'ACTIONNEURS ELECTROMECHANIQUES
GEL -64323	3	INTERACTION ENTRE PHOTONS ET ATOMES P. Tremblay
GEL -64324	1	REDACTION ET PRESENTATION SCIENTIFIQUE Groupe de professeurs
GEL -64326	3	RESEAUX NEURONIQUES S. Gagné
GEL -64433	2	LABORATOIRE D'OPTO-ELECTRONIQUE F. Ouellette

Ces cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. En plus de ces cours, l'étudiant peut, avec l'approbation du Comité d'admission et de supervision, inscrire à son programme un seul cours de premier cycle du programme de génie électrique ainsi que des cours de cycles supérieurs offerts dans d'autres départements.

Les cours "SUJETS SPÉCIAUX" doivent, au préalable, recevoir l'approbation du Comité d'admission et de supervision.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. L'exigence de résidence implique la présence physique au Département pendant au moins un trimestre.

Toute dérogation à cette règle doit être approuvée par le Comité d'admission et de supervision.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Une connaissance suffisante du français et de l'anglais est exigée de l'étudiant. Dans l'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, on tiendra compte de la qualité de la langue. En cas de déficience marquée, des correctifs pourront être imposés.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent l'inscription comme étudiant régulier.

Au moins six crédits des cours du programme doivent appartenir à la liste énumérée à la rubrique n° 11.

De plus, l'étudiant ne pourra se voir attribuer plus de six crédits de cours par équivalence.

Le cours GEL-64324 est obligatoire.

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note supérieure ou égale à B, correspondant à un résultat nettement supérieur à la moyenne.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs à la suite d'une prélecture et il n'y a pas de soutenance.

L'étudiant est cependant tenu de remettre un rapport trimestriel sur l'état de ses travaux au responsable du Comité d'admission et de supervision et il sera invité à présenter ses résultats au cours de séminaires.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui donne des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Outre les programmes de bourses du fonds FCAR et celles du Conseil National en Sciences naturelles et en génie (CRSNG), certains organismes offrent un nombre limité de bourses aux candidats qui désirent entreprendre des études aux cycles supérieurs en génie électrique. Les candidats sont priés de noter les dates d'échéance pour chacun des concours.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités qu'ont les étudiants de travailler à temps partiel comme assistants à l'enseignement, au cours des trimestres de l'année universitaire, sont excellentes et quelques postes d'assistants à la recherche sont offerts également. Dans certains cas particuliers, les étudiants pourront se voir offrir la possibilité de travailler à des projets ou contrats de recherche, autres que ceux qui constituent l'objet de leur mémoire.

D'une façon générale, l'étudiant inscrit à plein temps au programme de maîtrise et qui est boursier ne peut accepter un travail d'assistantat excédant dix heures par semaine.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont principalement effectuées au sein des laboratoires ou groupes de recherche suivants:

Laboratoire de vision et systèmes numériques;
Centre optique, photonique et laser;
Laboratoire de radiocommunications et traitement de signal;
Laboratoire d'électrotechnique, d'électronique de puissance et de commande industrielle;
Laboratoire - Électrotechnique - Grands réseaux d'énergie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les perspectives d'emploi les plus importantes se situent au niveau des activités de recherche et de développement de plusieurs grandes compagnies et de centres de recherche privés. Selon la spécialisation choisie, les centres de recherche des gouvernements fédéral et provincial de même que plusieurs ministères offrent également d'excellentes possibilités.

DOCTORAT — Type: 10 3.334.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet à l'étudiant de poursuivre des études aux cycles supérieurs et des recherches originales, de façon autonome, dans les diverses disciplines du génie électrique. À la fin de ses études doctorales, l'étudiant devra avoir contribué à l'avancement des connaissances dans son domaine.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Électrotechnique - Grands réseaux d'énergie

L'analyse, modélisation, simulation des grands réseaux électriques et des appareillages associés. Problèmes d'écoulement de puissance et de stabilité des réseaux. Analyse et simulation sur ordinateurs des phénomènes transitoires dans les câbles et les lignes de transport d'énergie. Modélisation des convertisseurs de puissance et des réseaux à courant continu haute tension (CCHT). Étude et simulation des réseaux mixtes CCHT-CAHT et des grandes machines électriques.

R. Saint-Arnaud, D.K. Tran

Vision et systèmes numériques

L'ingénierie des systèmes numériques intelligents constitue le thème central des travaux de recherche du Laboratoire. Ceux-ci s'articulent en particulier autour de la vision numérique artificielle, laquelle vise à analyser et à extraire des informations pertinentes à partir de scènes à 2 ou à 3 dimensions en vue d'une utilisation automatique dans des applications telles que la robotique, l'inspection et le contrôle industriels, ou l'assistance au diagnostic médical. Les principaux projets portent sur le développement de capteurs optiques et de systèmes intelligents, l'interprétation d'images industrielles et médicales, les architectures numériques et analogiques spécialisées, les systèmes parallèles d'inspiration biologique et les réseaux neuroniques de même que leur réalisation par technologie VLSI. Le laboratoire dispose d'un environnement matériel et logiciel très évolué. Il participe activement au programme de la Société Canadienne de Microélectronique et constitue un noyau de l'Institut de Robotique et d'Intelligence des Systèmes (IRIS) récemment créé dans le cadre du programme canadien des réseaux d'excellence.

S. Gagné, U.S. Ganguly, D. Poussart, D. Laurendeau, X. Maldague

Laboratoire d'électrotechnique, d'électronique de puissance et de commande industrielle (LEEPCI)

Les activités du LEEPCI sont consacrées à l'étude, à la conception et à la réalisation de systèmes rattachés aux domaines suivants: électrotechnique, électronique de puissance et commande industrielle. En électrotechnique, les projets concernent plus précisément la production et la conversion de l'énergie électrique (électromécanique, électrothermie, entraînements réglés). En électronique de puissance, les applications concernent essentiellement le traitement de l'énergie électrique par convertisseurs statiques. Dans le domaine de la commande industrielle, les sujets traités sont la commande optimale de processus, la commande adaptative et l'informatique industrielle.

H. Le-Huy, I. Kamwa (professeur associé), A. Pomerleau, P. Viarouge

Communications optiques, photonique et métrologie

Les nombreux travaux de recherche entrepris au cours des dernières années dans le domaine des communications optiques ont permis d'accroître l'essor déjà considérable des applications de l'optique au transport et au traitement de l'information. Le développement de sources lasers à semi-conducteur, de guides d'ondes optiques, de milieux optiques non linéaires, de composants opto-électroniques, laisse entrevoir la possibilité de transmettre d'énormes quantités d'information à des taux ultra-rapides, sans interférences avec le milieu environnant et de traiter cette information directement au niveau de l'optique, sans conversion sous d'autres formes. L'avènement de lasers à semi-conducteur a suscité plusieurs applications importantes en métrologie de précision. Plusieurs travaux de recherches sont actuellement en cours dans ce domaine. Dans le but de réaliser des étalons de fréquence optique, la fréquence de lasers à semi-conducteur est asservie sur des résonances atomiques, et les caractéristiques des résonances observées sont étudiées. Le pompage optique d'étalons de fréquence hyperfréquence à l'aide de lasers à semi-conducteur est aussi étudié.

R. Brousseau, M.-A. Duguay, M. Têtu, P. Tremblay, F. Ouellette

Radiocommunications et traitement du signal

Les activités du Laboratoire de radiocommunications et de traitement du signal (L.R.T.S.) ont comme objectifs la conception, l'ingénierie et la réalisation de systèmes de communication et de leurs composants, de même que le traitement des signaux qui leur sont associés. Plusieurs projets de recherche portent sur l'analyse de la performance de systèmes numériques en présence de bruit, de défauts de systèmes et de canal, sur la transmission de données dans le canal radiomobile et à l'intérieur des édifices, en particulier par des systèmes à étalement spectral à séquence directe et à saut de fréquence, la réalisation d'instrumentation hyperfréquence et d'antennes. La prédiction analytique et la mesure de sections efficaces radar aux fréquences élevées (1, 10 et

35 GHz) pour différents types de cible, l'influence des diélectriques sur la section efficace, les effets de phase et de fréquence constituent un autre pôle majeur de recherche.

D. Angers, G.Y. Delisle, R. Gagné, D. Grenier, H.T. Huynh, M. Lecours, P. Fortier, R.H. Turner (professeur associé), G.A. Lampropoulos (professeur associé)

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie électrique

Directeur: Denis Angers

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie électrique

Responsable: Denis Angers

Responsable de l'admission: Philippe Viarouge

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Lors de la première inscription, conjointement avec son directeur de thèse, l'étudiant doit soumettre sa fiche de programme d'études au Comité d'admission et de supervision pour approbation.

La maîtrise ès sciences (génie électrique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Certains peuvent être admis au doctorat sans avoir terminé la maîtrise. Ils devront cependant se conformer aux règlements de l'École des gradués sur ce point.

Les titulaires d'un diplôme dans une autre discipline peuvent également être admissibles à ce programme mais ils pourront, compte tenu de leur formation antérieure, se voir imposer une scolarité complémentaire de cours.

Lors de sa demande d'admission, le candidat doit mentionner sur son formulaire d'admission, à la case intitulée "détails relatifs à votre projet de recherche", tout au plus deux des cinq domaines de recherche du Département de génie électrique décrits à la rubrique n° 2. L'admission définitive ne sera signifiée que si un professeur d'un des domaines choisis accepte de diriger les travaux du candidat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant doit remettre au Comité d'admission et de supervision une proposition de thèse de doctorat approuvée par son directeur de thèse au plus tard à la fin de son deuxième trimestre d'inscription. C'est un document très important qui doit définir aussi complètement que possible le sujet choisi et décrire les travaux envisagés; il doit également démontrer le calibre de l'étudiant, le niveau et l'envergure des problèmes qu'il se propose d'étudier. La proposition de thèse est entérinée par le Comité d'admission et de supervision, après une présentation orale de l'étudiant. Tout étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence dans le délai accordé devra se retirer du programme.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	9 crédits
Thèse	81 crédits

Les crédits de cours du programme sont assujettis aux exigences de la rubrique n° 14.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme à une durée normale de huit trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GEL -60345	3	SYSTEMES MULTIDIMENSIONNELS
GEL -60353	3	ETUDES PRATIQUES SUR LES ANTENNES
GEL -60359	3	MECANIQUE QUANTIQUE DE L'INGENIEUR I P. Tremblay
GEL -60360	3	MECANIQUE QUANTIQUE DE L'INGENIEUR II P. Tremblay
GEL -60361	3	TEMPS ET FREQUENCE
GEL -60362	3	THEORIE DE L'INFORMATION
GEL -60364	3	SIGNAUX ET BRUITS
GEL -62139	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62140	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62141	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62142	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62968	3	COMMANDE ELECTRONIQUE DES MOTEURS* P. Viarouge
GEL -63517	3	VISION NUMERIQUE
GEL -63639	3	SYSTEMES VLSI
GEL -63856	3	ELECTROMAGNETISME ET ANTENNES
GEL -63875	3	SEMINAIRES EN GENIE ELECTRIQUE
GEL -63867	3	COMMANDE DES PROCESSUS MULTIVARIABLES
GEL -63838	3	COMPLEMENTS DE VISION NUMERIQUE
GEL -63976	3	SYSTEMES RADIO-MOBILE NUMERIQUES
GEL -63977	3	ELECTR. MICRO-ONDES A L'ETAT SOLIDE
GEL -63978	3	TRAITEMENT ADAPTATIF DU SIGNAL
GEL -64002	3	COMMUNICATION NUMERIQUE
GEL -64003	3	RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS
GEL -64009	3	THEORIE DU CODAGE
GEL -64045	3	LASERS A SEMI-CONDUCTEUR
GEL -64051	3	CONVERTISSEURS STATIQUES
GEL -64052	3	CONCEPTION D'ACTIONNEURS ELECTROMECHANIQUES
GEL -64323	3	INTERACTION ENTRE PHOTONS ET ATOMES P. Tremblay
GEL -64324	1	REDACTION ET PRESENTATION SCIENTIFIQUE Groupe de professeurs
GEL -64326	3	RESEAUX NEURONIQUES S. Gagné
GEL -64433	2	LABORATOIRE D'OPTO-ELECTRONIQUE F. Ouellette

Ces cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. En plus de ces cours, l'étudiant peut, avec l'approbation du Comité d'admission et de supervision, inscrire à son programme des cours de cycles supérieurs offerts dans d'autres départements.

Les cours "SUJETS SPÉCIAUX" doivent, au préalable, recevoir l'approbation du Comité d'admission et de supervision.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre trimestres consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

L'exigence de résidence implique la présence physique au Département pendant un minimum de trois trimestres dont au plus deux trimestres d'été.

Toute dérogation à cette règle doit être approuvée par le Comité d'admission et de supervision.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Une connaissance suffisante du français et de l'anglais est exigée de l'étudiant. Dans l'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, on tiendra compte de la qualité de la langue. En cas de déficience marquée, des correctifs pourront être imposés.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Les neuf crédits de cours doivent être des cours aux cycles supérieurs du programme, mais distincts de ceux obtenus pour la maîtrise, même dans le cas où l'étudiant a été admis au programme de doctorat sans l'avoir terminée. Ils peuvent appartenir à un autre programme avec l'approbation du comité départemental.

Aux neuf crédits de cours exigés s'ajoutent ceux du cours GEL-64324 s'il n'a pas été suivi au cours de la maîtrise.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Après une prélecture, celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont au moins un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et exige la présence d'au moins trois des examinateurs.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Outre les programmes de bourses du fonds FCAR et celles du Conseil National en Sciences naturelles et en génie (CRSNG), certains organismes offrent un nombre limité de bourses aux candidats qui désirent entreprendre des études aux cycles supérieurs en génie électrique. Les candidats sont priés de noter les dates d'échéance pour chacun des concours.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités qu'ont les étudiants de travailler à temps partiel comme assistants à l'enseignement, au cours des trimestres de l'année universitaire, sont excellentes et quelques postes d'assistants à la recherche existent également. Dans certains cas particuliers, les étudiants pourront se voir offrir la possibilité de travailler à des projets ou contrats de recherche, autres que ceux qui constituent l'objet de leur mémoire.

D'une façon générale, l'étudiant inscrit à plein temps au programme de doctorat et qui est boursier ne peut accepter un travail d'assistantat excédant dix heures par semaine.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont principalement effectuées au sein des laboratoires ou groupes de recherche suivants:

Laboratoire de vision et systèmes numériques;
Centre optique, photonique et laser;
Laboratoire de radiocommunications et traitement de signal;
Laboratoire d'électrotechnique, d'électronique de puissance et de commande industrielle;
Laboratoire - Electrotechnique - Grands réseaux d'énergie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le doctorat conduit principalement à des carrières de chercheurs dans les centres de recherche publics, parapublics et privés.

L'enseignement et la recherche au niveau universitaire fournissent également des perspectives d'emploi intéressantes aux diplômés des cycles supérieurs.

GÉNIE INDUSTRIEL

DIPLOME DE DEUXIEME CYCLE — Type: 70 2.337.05 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à permettre à ses diplômés d'acquérir les connaissances nécessaires à l'analyse, à la conception, à l'implantation et à la gestion des systèmes de production en tenant compte de l'interdépendance des aspects humains, physiques (espace, machines, matériaux) et économiques, et de se familiariser avec les approches méthodologiques propres au génie industriel et avec les différentes techniques de modélisation et d'optimisation des systèmes intégrant les ressources humaines et les ressources physiques.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les systèmes de production et les méthodologies, techniques et technologies d'optimisation.

3. GRADE

Diplôme en génie industriel

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie industriel
Directeur: Pierre Desrochers

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie industriel
Responsable: Pierre Desrochers

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Sont normalement admissibles les titulaires d'un baccalauréat en génie, les ingénieurs juniors ou seniors, et ceux qui possèdent une expérience jugée équivalente.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le nombre total de crédits est de 30, dont 12 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme aura une durée normale de trois trimestres lorsqu'il sera offert à temps complet. Pour l'instant, il n'est offert qu'à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

Le cours GIN-64238 doit normalement être suivi avant les cours GSO-64234, GSO-60798 et GSO-60795.

NMC	Cr	Titre
GIN -64238	3	OPTIMISATION DE SYSTEMES
GSO -64234	3	ANALYSE ET CONCEPTION D'USINES B. Montreuil
GSO -60798	3	SYSTEMES MANUFACTURIERS* B. Montreuil, P. Lang, F. Boctor
MNG -64266	3	FACTEUR HUMAIN ET ORGANISATION B. Garnier

COURS À OPTION (18 crédits)

Obtenir 18 crédits et satisfaire, le cas échéant, aux exigences indiquées ci-après.

Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours ECN-15452, ou son équivalent, doivent obligatoirement inscrire à leur programme le cours GIN-64249.

Les étudiants qui ont réussi le cours ECN-15452, ou son équivalent, ne doivent pas inscrire à leur programme le cours GIN-64249.

Les étudiants qui ont réussi le cours GCH-17087, ou son équivalent, ne doivent pas inscrire à leur programme le cours MNG-63403.

GIN -64249	3	ECONOMIE DE L'INGENIEUR A. Galibois
GSO -62911	3	METHODES DE CONCEPTION DE SYSTEMES* A. Martel
MNG -64250	3	PRINCIPE DE GESTION
ou		
GSO -63582	3	GESTION DE PROJETS G. d'Avignon
MNG -63403	3	MANAGEMENT DE LA TECHNOLOGIE P.-H. Roy
ou		
GSO -63395	3	COMPETITIVITE INDUSTRIELLE* M. Oral
MOT -61901	3	GESTION DE LA QUALITE ET PREVISION* P. Lefrançois, J.-M. Martel, R. Nadeau
ou		
GCH -62709	3	STRATEGIE DE L'EXPERIMENTATION P.-H. Roy
GMC -63726	3	AUTOMATIQUE ET AUTOMATISATION S. Tarasiewicz
ou		
MOT -61843	3	SIMULATION DE SYSTEMES* J. Rahn
RLT -63614	3	CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE ET ORGANISATION DU TRAVAIL J. Bélanger
ou		
SAT -63511	3	GESTION DE LA SECURITE P. Patvin
ou		
SAT -64239	3	ERGONOMIE
GSO -60795	3	SYSTEMES DE DISTRIBUTION* A. Gascon, A. Martel
GIN -64398	3	FIABILITE DES SYSTEMES D. Ait Kadi
GIN -64246	3	PROJETS I
ou		
GIN -64247	6	PROJETS II
GIN -64243	1	SWJETS SPECIAUX (GENIE INDUSTRIEL)
GIN -64244	2	SWJETS SPECIAUX (GENIE INDUSTRIEL)
GIN -64245	3	SWJETS SPECIAUX (GENIE INDUSTRIEL)
GIN -64248	2	SEMINAIRES DE GENIE INDUSTRIEL

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

D'une façon générale, ce diplôme permet à son titulaire de répondre à la demande de spécialistes en génie industriel exprimée à la fois par les PME locales et par les grandes entreprises nationales.

GÉNIE MÉCANIQUE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.336.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs de la maîtrise sont de contribuer à l'acquisition des connaissances et à la formation de l'étudiant. De façon plus précise, ce dernier devrait, au terme de sa maîtrise:

- avoir acquis des connaissances plus approfondies dans une partie des sciences et des techniques reliées au génie mécanique;
- avoir développé un esprit critique et être capable d'évaluer différentes solutions à un problème de génie mécanique;
- avoir été initié à la recherche dans un des domaines du génie mécanique;
- avoir montré qu'il peut présenter oralement, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique;
- avoir montré qu'il peut présenter par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

AÉRO-HYDRODYNAMIQUE

C. Bourque, C. Deschênes, J. Dickinson, J. Lemay et N.D. Nguyen

Ces professeurs s'intéressent aux domaines suivants:

Couches limites

Le décollement et le recollement de la couche limite en présence d'un obstacle. Les modérateurs de turbulence et autres mécanismes de réduction de la traînée pariétale de même que la mesure directe de cette traînée à l'aide de balances asservies. Contrôle de la diffusion de la chaleur par des manipulateurs de turbulence.

Turbulence

Mesures multipoints simultanées avec des sondes anémométriques dans les couches limites, les jets, les sillages, les couches de mélange, etc. Méthodes de visualisation d'écoulements et extraction d'informations sur le champ de vitesse par traitement d'images numérisées. Développement de modèles de turbulence.

Éoliennes

Étude de l'écoulement autour des pales d'éoliennes et comportement des éoliennes complètes.

Jets

Étude du développement des jets et leurs applications à des problèmes pratiques.

Écoulements internes

Étude de l'écoulement entre disques coaxiaux en rotation ou non et étude d'écoulements dans les turbomachines.

Méthodes numériques

Calculs d'écoulements par des méthodes numériques, principalement M.E.F.

SYSTÈMES MÉCANIQUES

A. Cardou, L. Cloutier, El Chebar, A. Gakwaya, Claude Gosselin, Clément Gosselin, S. Goudreau et M. Richard

Les activités de ce groupe portent sur la modélisation (analytique ou numérique), l'étude expérimentale et la conception des systèmes mécaniques. Les problèmes posés par ces systèmes sont liés soit à leur comportement cinématique et dynamique, soit à leur résistance. Les principaux domaines de recherche sont les suivants:

Transmission de puissance par engrenages

Géométrie et cinématique des engrenages. Influence de l'erreur de transmission sur la réponse vibratoire. Engrenages à jantes minces. Engrenages coniques. Calcul des efforts de contact et de flexion. Conception optimale des systèmes d'engrenages.

Mécanique des conducteurs électriques aériens

Étude des paramètres mécaniques et géométriques qui influencent la tenue en fatigue des conducteurs électriques aériens à haute tension. Influence des pinces de suspension et d'entretoise. Problèmes de contact et de fretage. Plus généralement, modélisation du comportement des solides toronnés ou fibrés.

Mécanique des systèmes articulés

Modélisation et simulation de la cinématique des systèmes articulés tels que les bras manipulateurs, les suspensions de véhicules etc. Simulation numérique de l'influence de la flexibilité, des jeux, des effets dynamiques.

Mécanique des structures flexibles

Simulation numérique de certains problèmes d'interaction entre fluides et structures; vibrations induites. Stabilité d'éléments à paroi mince soumis à un écoulement. Simulation des structures flexibles dans l'espace: dynamique et commande.

Application de la CAO aux systèmes mécaniques

Les méthodes de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) sont utilisées dans chacun des domaines ci-dessus. De plus, certaines études portent directement sur les méthodes et techniques de la CAO. En particulier: modélisation du processus de conception, choix et pilotage automatique des algorithmes, représentation de forme et optimisation, éléments finis et éléments finis de frontière (MEFF).

Systèmes bio-mécaniques

Conjointement avec d'autres laboratoires, étude des problèmes mécaniques reliés aux cathéters artériels, aux prothèses artérielles en polyester, aux sondes cérébrales etc.

PRODUCTIQUE

Le groupe de recherche en productique comprend les professeurs: D. Ait Kadi, A. Gakwaya, Claude Gosselin, Clément Gosselin, M. Guillot, R. Hoseln et S. Tarasiewicz

Les objectifs de ce groupe sont d'améliorer la qualité de la recherche dans le domaine de la mécanique appliquée à la productique dont les thèmes majeurs sont la conception d'objets et de systèmes tridimensionnels, l'automatisation de la production, la robotique industrielle, les procédés de fabrication et leur simulation, la Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO), la métrologie et le contrôle de qualité. On met l'accent sur l'approfondissement des problèmes fondamentaux et des outils graphiques et informatiques.

Les problèmes de recherches abordés sont:

Conception de pièces ou de produits

Modélisation et méthodes de calcul et d'optimisation de structures: modélisation géométrique des solides et de surfaces en CAO, modélisation et simulation thermo-mécanique, éléments finis standard et de frontière.

Élaboration de systèmes ou de produits

Développer des méthodes s'appliquant aux procédés technologiques: formage, étirage, enlèvement de matière, soudage, pâtes et papiers, grandes déformations, broyage, cuisson d'anode...

Automatisation de la production et de la robotique

Développement des techniques et méthodes de production automatisée, des machines automatiques, des techniques d'automatisation de processus industriels et de l'intégration homme-machine.

Optimisation des manipulateurs

Conception optimale de manipulateurs conventionnels, hybrides, parallèles, basée sur leurs propriétés cinématiques et dynamiques. Planification de trajectoires.

Commande optimale en temps réel de systèmes électro-mécaniques couplés

Développement de systèmes experts d'aide à la conception et au pilotage de la production industrielle.

Analyse et simulation de procédés de fabrication et des systèmes de production

Modélisation analytique, numérique et par réseaux neuraux. Simulation sur ordinateur.

Contrôle adaptatif du procédé d'usinage

Optimisation et fiabilité du procédé. Surveillance par ordinateur, application des réseaux neuraux et de l'intelligence artificielle.

Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO)

Modélisation 5-axes, interfaçage CAO-FAO, APT technologies de groupe, planification des procédés.

Robotique et préhenseurs

Mécanique de la préhension, simulation et validation d'applications robotisées. Conception de préhenseurs par simulation.

Évaluation et contrôle de la qualité

Application de la métrologie à la mesure et à l'étalonnage de produits mécaniques variés. Effet des vibrations de faible amplitude sur la mesure de précision.

Fiabilité des systèmes

Analyse probabiliste des systèmes, modélisation et développement d'algorithmes pour l'évaluation de la fiabilité des systèmes réparables et non réparables.

Maintenance de systèmes sujets à un bris aléatoire

Élaboration de nouvelles stratégies de maintenance; modélisation, traitement analytique et numérique et implantation.

Maintenance assistée par ordinateur

Organisation et stratégie d'implantation. Développement de nouvelles structures de données pour l'intégration des logiciels de gestion de production et de maintenance.

Systèmes experts en maintenance

Application des concepts de l'intelligence artificielle et des méthodes d'analyse en sûreté de fonctionnement pour le développement de systèmes experts d'aide au diagnostic de panne.

Gestion de production

Modélisation et traitement de problèmes de planification, d'ordonnement et de contrôle des activités de production. Gestion de production assistée par ordinateur (MRP-MRP II); application des concepts de JIT, OPT, TOC, SMED et TGAO à la réorganisation et à l'exploitation des systèmes de production.

ÉNERGÉTIQUE

A.B. DeVriendt, G. Faucher, D. Kretschmer, J. Odgers et M.A. Paradis

Des travaux de recherches sont effectués par ces professeurs dans les domaines suivants:

Combustion

La combustion et les carburants pour les turbines à gaz et les moteurs à pistons.

Chauffage

Les systèmes de chauffage à faible consommation d'énergie, en particulier les pompes thermiques assistées par l'énergie solaire. Le chauffage par rayonnement.

Transfert de chaleur

La conduction à travers des couches multiples et la conduction avec changement de phase. Les champs de température dans les ailettes en régime instationnaire.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie mécanique

Directeur: Claude Bourque

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie mécanique

Responsable: Claude Bourque

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Pour les candidats canadiens, le baccalauréat ès sciences appliquées (génie mécanique) ou un diplôme jugé équivalent avec une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou 2,5 sur 4 constitue la condition normale d'admission à ce programme.

Les dossiers de demande d'admission des étudiants étrangers sont étudiés individuellement. En général, les diplômes d'ingénieur sont reconnus. Les candidats titulaires d'une licence dans le domaine de la mécanique sont généralement admissibles. Pour certains pays, une maîtrise est demandée.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Il est préférable que les candidats soient fixés sur le choix d'un directeur de recherche avant de présenter leur demande d'admission. Ceux pour qui cette démarche est impossible et qui sont admis sans ce directeur doivent, avec l'aide du responsable du Comité d'admission, le choisir le plus tôt possible et au plus tard deux mois après leur première inscription.

Dans leur demande d'admission, les candidats qui ne se sont pas déjà entendus avec un directeur de recherche doivent indiquer par ordre de priorité les domaines de recherche dans lesquels ils aimeraient se spécialiser.

Le projet de recherche précis de même que le programme de cours complet et un échéancier pour ces travaux (préparés conjointement avec le directeur de recherche) doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	33 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres. À part les deux trimestres de temps complet obligatoires (voir rubrique n° 12), il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GMC-60366	3	DYNAMIQUE DES GAZ* C. Bourque
GMC-60367	3	TRANSFERT DE CHALEUR APPROFONDI* A. De Vriendt
GMC-60369	2	CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES A. De Vriendt
GMC-60371	3	ASSERVISSEMENTS MECANIQUES C. Gosselin
GMC-60373	1	SEMINAIRE DE GENIE MECANIQUE* C. Bourque
GMC-60374	3	DYNAMIQUE AVANCEE DES VIBRATIONS* A. ElChebair
GMC-60375	3	THEORIE DES ENGRENAGES* L. Cloutier, C. Gosselin
GMC-60376	3	LUBRIFICATION S. Goudreau
GMC-60378	3	AEROELASTICITE A. ElChebair
GMC-60381	4	COMBUSTION J. Odgers
GMC-60382	3	THEORIE DE LA PLASTICITE* A. Cardou
GMC-61111	3	COUCHES LIMITEES* J. Dickinson
GMC-61205	4	COMBUSTION AVANCEE J. Odgers
GMC-63014	3	TURBOMACHINES C. Deschênes
GMC-62143	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)
GMC-62144	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)
GMC-62145	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)
GMC-62146	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)
GMC-63447	2	SIMULATION DES POMPES THERMIQUES G. Faucher, M.-A. Paradis
GMC-63469	3	PLASTICITE, FATIGUE ET RUPTURE* A. Cardou
GMC-63727	3	DYNAMIQUE DES SYSTEMES M. Richard
GMC-63725	3	COMMANDE OPTIMALE S. Tarasiewicz
GMC-63726	3	AUTOMATIQUE ET AUTOMATISATION S. Tarasiewicz
GMC-63870	3	MECANIQUE DES MILIEUX CONTINUS A. Gakwaya
GMC-63855	3	ANALYSE APPLIQUEE EN CAO A. Gakwaya
GMC-64196	3	ANALYSE AVANCEE POUR L'INGENIEUR J. Dickinson
GMC-64197	3	MECANIQUE DES FLUIDES AVANCEE D. Nguyen
GEL-60345	3	SYSTEMES MULTIDIMENSIONNELS
GCI-63533	3	INTRODUCTION AUX ELEMENTS FINIS G. Dhatt, J.-L. Robert
GMC-64141	3	ELEMENTS FINIS DE FRONTIERE A. Gakwaya

Avec l'accord du Comité d'admission et de supervision, certains cours gradués offerts par d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme de cours d'un étudiant.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres à partir de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Cette exigence ne peut être satisfaite au cours des trimestres d'été. Elle implique, de plus, la présence régulière de l'étudiant au département de génie mécanique pendant l'un au moins de ces deux trimestres.

13. EXIGENCE D'ORDRE LINGUISTIQUE

Une connaissance suffisante du français et de l'anglais est requise. Dans l'évaluation des exposés des étudiants tant oraux qu'écrits, on tient compte de la qualité de la langue. En cas de déficiences marquées, des correctifs pourront être imposés.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le seul cours obligatoire du programme est le cours GMC-60373: "Séminaire de génie mécanique". L'étudiant s'inscrit à ce cours au trimestre pendant lequel il présentera sa conférence. Pour obtenir le crédit associé à ce cours, il devra avoir assisté à un minimum de huit conférences pendant la durée de ses études.

L'étudiant qui poursuit son programme à temps complet doit avoir terminé tous les cours de ce programme sauf le séminaire, dans les quatre trimestres qui suivent son inscription comme étudiant régulier. Celui qui le poursuit à temps partiel doit avoir terminé tous ses cours, sauf le séminaire, dans les 24 mois qui suivent sa première inscription.

Au moins six crédits des cours du programme de l'étudiant doivent appartenir à la liste figurant au point n° 11. De plus, l'étudiant ne peut se voir accorder plus de six crédits de cours par équivalences. Les exceptions à ces règles doivent être approuvées par le Comité d'admission et de supervision du programme.

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle comme scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité, pour l'étudiant, de travailler à temps partiel comme assistant d'enseignement en cours d'études est bonne. Par contre, celle de trouver un travail d'été dans le domaine de ses études est faible.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles, mais il existe au Département de génie mécanique pour chaque domaine de recherche un ou des laboratoires qui encadrent l'étudiant dans la poursuite de ses travaux. Ce sont:

- le laboratoire de mécanique des fluides;
- le laboratoire de systèmes mécaniques;
- le laboratoire de métrologie industrielle;
- le laboratoire de thermodynamique et combustion;
- le laboratoire d'énergies renouvelables;
- le laboratoire d'automatisation et de robotique;
- le laboratoire de commandes hydrauliques et pneumatiques;
- le laboratoire de conception et de fabrication assistées par ordinateur.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche et le développement dans l'industrie et les organismes gouvernementaux constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.336.01 (version 003)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les objectifs du doctorat sont d'amener le candidat à la fine pointe des connaissances dans un des domaines du génie mécanique et de parfaire sa formation en recherche. De façon plus précise, l'étudiant devrait au terme de son doctorat:

- avoir contribué par ses travaux à l'avancement des connaissances dans un des domaines du génie mécanique;
- être en mesure d'interpréter de façon critique les théories et résultats d'autres chercheurs;
- être capable de poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- avoir montré qu'il peut présenter oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique d'envergure.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

AÉRO-HYDRODYNAMIQUE

C. Bourque, C. Deschênes, J. Dickinson, J. Lemay et N.D. Nguyen

Ces professeurs s'intéressent aux domaines suivants:

Couches limites

La décollement et le recollement de la couche limite en présence d'un obstacle. Les modérateurs de turbulence et autres mécanismes de réduction de la traînée pariétale de même que la mesure directe de cette traînée à l'aide de balances asservies. Contrôle de la diffusion de la chaleur par des manipulateurs de turbulence.

Turbulence

Mesures multipoints simultanées avec des sondes anémométriques dans les couches limites, les jets, les sillages, les couches de mélange, etc. Méthodes de visualisation d'écoulements et extraction d'informations sur le champ de vitesse par traitement d'images numérisées. Développement de modèles de turbulence.

Éoliennes

Étude de l'écoulement autour des pales d'éoliennes et comportement des éoliennes complètes.

Jets

Étude du développement des jets et leurs applications à des problèmes pratiques.

Écoulements internes

Étude de l'écoulement entre disques coaxiaux en rotation ou non et étude d'écoulements dans les turbomachines.

Méthodes numériques

Calculs d'écoulements par des méthodes numériques.

SYSTÈMES MÉCANIQUES

A. Cardou, L. Cloutier, El Chebar, A. Gakwaya, Claude Gosselin, Clément Gosselin, S. Goudreau et M. Richard

Les activités de ce groupe portent sur la modélisation (analytique ou numérique), l'étude expérimentale et la conception des systèmes mécaniques. Les problèmes posés par ces systèmes sont liés soit à leur comportement cinématique et dynamique, soit à leur résistance. Les principaux domaines de recherche sont les suivants:

Transmission de puissance par engrenages

Géométrie et cinématique des engrenages. Influence de l'erreur de transmission sur la réponse vibratoire. Engrenages à jantes minces. Engrenages coniques. Calcul des efforts de contact et de flexion. Conception optimale des systèmes d'engrenages.

Mécanique des conducteurs électriques aériens

Étude des paramètres mécaniques et géométriques qui influencent la tenue en fatigue des conducteurs électriques aériens à haute tension. Influence des pinces de suspension et d'entretoise. Problèmes de contact et de frottement. Plus généralement, modélisation du comportement des solides toronnés ou fibrés.

Mécanique des systèmes articulés

Modélisation et simulation de la cinématique des systèmes articulés tels que les bras manipulateurs, les suspensions de véhicules etc. Simulation numérique de l'influence de la flexibilité, des jeux, des effets dynamiques.

Mécanique des structures flexibles

Simulation numérique de certains problèmes d'interaction entre fluides et structures; vibrations induites. Stabilité d'éléments à paroi mince soumis à un écoulement. Simulation des structures flexibles dans l'espace: dynamique et commande.

Application de la CAO aux systèmes mécaniques

Les méthodes de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) sont utilisées dans chacun des domaines ci-dessus. De plus, certaines études portent directement sur les méthodes et techniques de la CAO. En particulier: modélisation du processus de conception, choix et pilotage automatique des algorithmes, représentation de forme et optimisation, éléments finis et éléments finis de frontière (MEFF).

Systèmes bio-mécaniques

Conjointement avec d'autres laboratoires, étude des problèmes mécaniques reliés aux cathéters artériels, aux prothèses artérielles en polyester, aux sondes cérébrales etc.

PRODUCTIQUE

Le groupe de recherche en productique comprend les professeurs: D. Ait Kadi, A. Gakwaya, Claude Gosselin, Clément Gosselin, M. Guillot, R. Hosein et S. Tarasiewicz

Les objectifs de ce groupe sont d'améliorer la qualité de la recherche dans le domaine de la mécanique appliquée à la productique dont les thèmes majeurs sont la conception d'objets et de systèmes tridimensionnels, l'automatisation de la production, la robotique industrielle, les procédés de fabrication et leur simulation, la Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO), la métrologie et le contrôle de qualité. On met l'accent sur l'approfondissement des problèmes fondamentaux et des outils graphiques et informatiques.

Les problèmes de recherches abordés sont:

Conception de pièces ou de produits

Modélisation et méthodes de calcul et d'optimisation de structures: modélisation géométrique des solides et de surfaces en CAO, modélisation et simulation thermo-mécanique, éléments finis standard et de frontière.

Élaboration de systèmes ou de produits

Développer des méthodes s'appliquant aux procédés technologiques: formage, étirage, enlèvement de matière, soudage, pâtes et papiers, grandes déformations, broyage, cuisson d'anode...

Automatisation de la production et de la robotique

Développement des techniques et méthodes de production automatisée, des machines automatiques, des techniques d'automatisation de processus industriels et de l'intégration homme-machine.

Commande optimale en temps réel de systèmes électro-mécaniques couplés

Développement de systèmes experts d'aide à la conception et au pilotage de la production industrielle.

Optimisation des manipulateurs

Conception optimale de manipulateurs conventionnels, hybrides, parallèles, basée sur leurs propriétés cinématiques et dynamiques. Planification de trajectoires.

Analyse et simulation de procédés de fabrication et des systèmes de production

Modélisation analytique, numérique et par réseaux neuraux. Simulation sur ordinateur.

Contrôle adaptatif du procédé d'usinage

Optimisation et fiabilité du procédé. Surveillance par ordinateur, application des réseaux neuraux et de l'intelligence artificielle.

Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO)

Modélisation 5-axes, interfaçage CAO-FAO, APT technologies de groupe, planification des procédés.

Robotique et préhenseurs

Mécanique de la préhension, simulation et validation d'applications robotisées. Conception de préhenseurs par simulation.

Évaluation et contrôle de la qualité

Application de la métrologie à la mesure et à l'étalonnage de produits mécaniques variés. Effet des vibrations de faible amplitude sur la mesure de précision.

Fiabilité des systèmes

Analyse probabiliste des systèmes, modélisation et développement d'algorithmes pour l'évaluation de la fiabilité des systèmes réparables et non réparables.

Maintenance de systèmes sujets à un bris aléatoire

Élaboration de nouvelles stratégies de maintenance; modélisation, traitement analytique et numérique et implantation.

Maintenance assistée par ordinateur

Organisation et stratégie d'implantation. Développement de nouvelles structures de données pour l'intégration des logiciels de gestion de production et de maintenances.

Systèmes experts en maintenance

Application des concepts de l'intelligence artificielle et des méthodes d'analyse en sûreté de fonctionnement pour le développement de systèmes experts d'aide au diagnostic de panne.

Gestion de production

Modélisation et traitement de problèmes de planification, d'ordonnancement et de contrôle des activités de production. Gestion de production assistée par ordinateur (MRP-MRP II); application des concepts de JIT, OPT, TOC, SMED et TGAO à la réorganisation et à l'exploitation des systèmes de production.

ÉNERGÉTIQUE

A.B. DeVriendt, G. Faucher, D. Kretschmer, J. Odgers et M.A. Paradis

Des travaux de recherches sont effectués par ces professeurs dans les domaines suivants:

Combustion

La combustion et les carburants pour les turbines à gaz et les moteurs à pistons.

Chauffage

Les systèmes de chauffage à faible consommation d'énergie, en particulier les pompes thermiques assistées par l'énergie solaire. Le chauffage par rayonnement.

Transfert de chaleur

La conduction à travers des couches multiples et la conduction avec changement de phase. Les champs de température dans les ailettes en régime instationnaire.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie mécanique

Directeur: Claude Bourque

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie mécanique

Responsable: Claude Bourque

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences (génie mécanique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu une note égale ou supérieure à B pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

Les candidats les plus brillants peuvent être admis au doctorat sans avoir terminé la maîtrise. Ils doivent cependant avoir achevé les cours du programme de maîtrise et leur projet de recherche pour le doctorat doit se situer dans la continuité des travaux entrepris au cours des études de maîtrise.

Les candidats qui ont fait leurs études de maîtrise dans une université autre que l'Université Laval sont admissibles s'ils ont conservé une moyenne convenable pour l'ensemble de leurs études de maîtrise. Chaque cas est étudié individuellement et le Comité peut toujours imposer une scolarité complémentaire.

Les candidats doivent si possible être fixés sur le choix d'un directeur de recherche avant de présenter leur demande d'admission. Ceux pour qui cette démarche est impossible et qui sont jugés admissibles ne reçoivent une offre d'admission que si le Comité d'admission peut leur attribuer un directeur de recherche dans le domaine de leur choix.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En préparant leur demande d'admission, les candidats qui ne se sont pas déjà entendus avec un directeur de recherche doivent indiquer par ordre de priorité les domaines dans lesquels ils aimeraient se spécialiser.

Le projet de recherche précis de même que le programme de cours et un échéancier pour ces travaux (préparés conjointement avec le directeur de recherche) doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 108 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme

9 crédits

Thèse

99 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de neuf trimestres. À part les quatre trimestres d'inscription à temps complet obligatoires (voir rubrique n° 12), il peut être suivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GMC-60366	3	DYNAMIQUE DES GAZ* C. Bourque
GMC-60367	3	TRANSFERT DE CHALEUR APPROFONDI* A. De Vriendt
GMC-60369	2	CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES A. De Vriendt
GMC-60371	3	ASSERVISSEMENTS MECANIQUES C. Gosselin
GMC-60373	1	SEMINAIRE DE GENIE MECANIQUE* C. Bourque
GMC-60374	3	DYNAMIQUE AVANCEE DES VIBRATIONS* A. ElChebair
GMC-60375	3	THEORIE DES ENGRENAGES* L. Cloutier, C. Gosselin
GMC-60376	3	LUBRIFICATION S. Goudreau
GMC-60378	3	AEROELASTICITE A. ElChebair
GMC-60381	4	COMBUSTION J. Odgers
GMC-60382	3	THEORIE DE LA PLASTICITE* A. Cardou
GMC-61111	3	COUCHES LIMITEES* J. Dickinson
GMC-61205	4	COMBUSTION AVANCEE J. Odgers
GMC-63014	3	TURBOMACHINES C. Deschênes
GMC-62143	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)
GMC-62144	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)
GMC-62145	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)
GMC-62146	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)
GMC-63447	2	SIMULATION DES POMPES THERMIQUES G. Faucher, M.-A. Paradis
GMC-63469	3	PLASTICITE, FATIGUE ET RUPTURE* A. Cardou
GMC-63727	3	DYNAMIQUE DES SYSTEMES M. Richard
GMC-63725	3	COMMANDE OPTIMALE S. Tarasiewicz
GMC-63726	3	AUTOMATIQUE ET AUTOMATISATION S. Tarasiewicz
GMC-63870	3	MÉCANIQUE DES MILIEUX CONTINUS A. Gakwaya
GMC-63855	3	ANALYSE APPLIQUEE EN CAO A. Gakwaya
GMC-64196	3	ANALYSE AVANCEE POUR L'INGENIEUR J. Dickinson
GMC-64197	3	MÉCANIQUE DES FLUIDES AVANCEE D. Nguyen
GEL-60345	3	SYSTEMES MULTIDIMENSIONNELS
GCI-63533	3	INTRODUCTION AUX ELEMENTS FINIS G. Dhatt, J.-L. Robert
GMC-64141	3	ELEMENTS FINIS DE FRONTIERE A. Gakwaya

Avec l'accord du Comité d'admission et de supervision, certains cours gradués offerts par d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme de cours d'un étudiant.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre trimestres à partir de la première inscription comme étudiant régulier. Cette exigence peut être satisfaite en incluant des trimestres d'été. Elle implique, de plus, la présence régulière de l'étudiant au département de génie mécanique pendant trois au moins de ces quatre trimestres, sauf autorisation du Comité d'admission et de supervision du programme.

13. EXIGENCE D'ORDRE LINGUISTIQUE

Une connaissance suffisante du français et de l'anglais est requise. Dans l'évaluation des exposés des étudiants tant oraux qu'écrits, on tient compte de la qualité de la langue. En cas de déficiences marquées, des correctifs pourront être imposés.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le seul cours obligatoire du programme est le cours GMC-60373 "Séminaire de génie mécanique". L'étudiant s'inscrit à ce cours au trimestre pendant lequel il présentera sa conférence. Pour obtenir le crédit associé à ce cours, il devra avoir assisté à un minimum de huit conférences pendant la durée de ses études.

L'étudiant doit avoir terminé tous les cours de son programme, sauf le séminaire, dans les six trimestres qui suivent sa première inscription.

Au moins six crédits des cours du programme de l'étudiant doivent appartenir à la liste figurant au point n° 11. De plus, l'étudiant ne peut se voir accorder plus de trois crédits de cours par équivalence. Les exceptions à ces règles doivent être approuvées par le Comité d'admission et de supervision du programme.

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle comme scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

16. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité, pour l'étudiant, de travailler à temps partiel comme assistant d'enseignement en cours d'études est bonne. Par contre, celle de trouver un travail d'été dans le domaine de ses études est faible.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles, mais il existe au Département de génie mécanique pour chaque domaine de recherche un ou des laboratoires qui encadrent l'étudiant dans la poursuite de ses travaux. Ce sont:

- le laboratoire de mécanique des fluides;
- le laboratoire de systèmes mécaniques;
- le laboratoire de métrologie industrielle;
- le laboratoire de thermodynamique et combustion;
- le laboratoire d'énergies renouvelables;
- le laboratoire d'automatisation et de robotique;
- le laboratoire de commandes hydrauliques et pneumatiques;
- le laboratoire de conception et de fabrication assistées par ordinateur.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche et le développement dans l'industrie et les organismes gouvernementaux constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

GÉNIE RURAL

MAÎTRISE — Type B: 12 2.344.01. (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif de la maîtrise est de procurer à l'étudiant des connaissances plus approfondies et de l'initier à la recherche dans les champs et domaines d'études et de recherche du génie rural.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Constructions agricoles et contrôle de l'ambiance

Structures agricoles. Bâtiments pour les animaux, les plantes et les produits agricoles. Contrôle de l'ambiance. Conservation de l'énergie. Conception de systèmes pour la manutention et l'entreposage des fumiers et des lisiers.

A. Marquis

Assainissement des sols et gestion de l'eau

Gestion de l'eau. Drainage souterrain. Colmatage des drains. Érosion et conservation des sols. Irrigation. Études hydrologiques en rapport avec les besoins des plantes.

R. Lagacé et S. Tessier

Environnement

Mouvement des amendements et des pesticides. Gestion des fumiers au champ. Filtre végétal. Pollution diffuse.

R. Lagacé, C. Laguë et S. Tessier

Méthodes culturales

Préparation des sols. Pratiques culturales minimales. Mécanisation des opérations de culture. Compactage des sols.

C. Laguë, S. Tessier et R. Thériault

Récolte et traitement des produits agricoles

Systèmes de récolte des fourrages, des fruits et légumes. Séchage des grains et des fourrages. Systèmes d'ensilage. Technologie post-récolte.

D. Désilets, P. Savoie et R. Thériault

Application de la micro-informatique en agriculture

Automatisation des procédés en agro-alimentaire. Conception assistée par ordinateur. Développement des capteurs. Systèmes experts en génie rural. Modèles de production. Régulation automatique du climat dans les bâtiments et les serres.

R. Boily, D. Désilets, L. Gauthier et R. Lagacé

Énergie en agro-alimentaire

Utilisation rationnelle de l'énergie en agro-alimentaire. Pompes à chaleur. Récupération de l'énergie. Énergie dans les serres.

R. Boily, D. De Halleux et A. Marquis

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie rural

Directeur: Sylvio Tessier

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie rural

Responsable: Sylvio Tessier

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences (génie rural), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit, de plus, avoir maintenu une moyenne de 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe au génie rural (génie chimique, génie mécanique, génie civil, etc.) sont également admissibles à ce programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire, compte tenu de leur préparation antérieure.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et avoir précisé et fait approuver son sujet de recherche avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Le candidat doit, au moment de sa demande d'admission, indiquer le domaine dans lequel il entend entreprendre son travail de recherche.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	36 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres consécutifs. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme peut être poursuivi à temps partiel. La durée maximale est de quatre ans.

11. COURS DU PROGRAMME

Les cours aux cycles supérieurs offerts par le Département de génie rural sont les suivants:

NMC	Cr	Titre
GFR -60409	3	DESIGN DE SYSTEMES POUR BATIMENTS* A. Marquis
GFR -60410	3	TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES C. Laguë
GFR -60411	2	SYSTEMES HYDRAULIQUES* R. Boily
GFR -60412	3	INFILTRATION ET DRAINAGE* R. Lagacé
GFR -60415	3	MANUTENTION DES PRODUITS AGRICOLES D. Désilets
GFR -60417	1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN GENIE RURAL* R. Thériault
GFR -60419	3	SECHAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES D. Désilets
GFR -60420	3	ENERGIE ET INSTRUMENTATION EN AGRICULTURE* R. Boily
GFR -60421	2	CHOIX ET GESTION DE LA MACHINERIE AGRICOLE* C. Laguë
GFR -61340	3	MACHINES DE RECOLTE R. Thériault
GFR -62733	1	CONFERENCES DE GENIE RURAL Équipe de professeurs
GFR -62179	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE RURAL)
GFR -62180	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE RURAL)
GFR -62181	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE RURAL)
GFR -62182	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE RURAL)
GFR -63433	3	ANALYSE DES SYSTEMES AGRICOLES P. Savoie

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, à l'exclusion des trimestres d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme dans les six trimestres qui suivent son admission comme étudiant régulier (catégorie I).

L'étudiant dont le programme comporte des cours de premier cycle comme scolarité complémentaire, doit obtenir une note supérieure ou égale à C pour ces cours.

Le programme d'études d'un étudiant à la maîtrise comporte 15 crédits de cours dont au moins 12 crédits de cours de niveau deuxième ou troisième cycle. Sauf pour des exceptions spécifiques, les cours de premier cycle devront être des cours de deuxième niveau.

Le programme devra contenir au niveau des cycles supérieurs au moins: 3 crédits de mathématiques ou de statistiques; 1 crédit de séminaire de recherche en génie rural, GGR-60417 et au moins un cours de deuxième cycle offert par le Département de génie rural. Les cours "sujets spéciaux" ne satisfont pas à cette exigence.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire de maîtrise. Cinq ou six exemplaires sont exigés par l'École des gradués.

Le mémoire est évalué par trois examinateurs dont un est généralement de l'extérieur du Département et le jugement final est établi à partir des évaluations des membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Des bourses spéciales sont offertes par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec aux étudiants qui souhaitent s'inscrire à ce programme et y travailler comme assistants de recherche.

Les demandes doivent être présentées avant le mois de février.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités pour l'étudiant de travailler à temps partiel comme auxiliaire d'enseignement et de recherche en cours d'études sont favorables. Celles de trouver un travail d'été dans le domaine de ses études à l'Université le sont également.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives.

Les étudiants qui ont choisi de travailler dans le domaine de la récolte et de la conservation des fourrages peuvent réaliser leurs travaux dans le cadre d'un programme d'Agriculture Canada.

Ceux qui travaillent dans le domaine des fruits et légumes peuvent se joindre à l'équipe du Centre de recherche en horticulture.

En gestion de l'eau et des sols, leurs travaux seront effectués dans le cadre de projets dirigés par une équipe formée de professeurs en génie rural, en phytologie et en sols.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, l'industrie privée (fabrication et génie conseil) ainsi que l'enseignement constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

GÉOGRAPHIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.501.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise en géographie ont pour objectif de former des géographes-chercheurs et de les préparer à la pratique et à l'enseignement de cette discipline.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs d'enseignement et de recherche sont définis en fonction des centres d'intérêt retenus par le Département. Ils sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Profil de géographie physique

Biogéographie-écologie-dendrochronologie: L. Filion et Y. Bégin

Climatologie: A. Huffy et M. Thériault

Géomorphologie des formations du Quaternaire: M. Allard, J.-C. Dionne, G. Tremblay, L. Filion et A. Héquette

Géomorphologie structurale: G. Ritchot

Profil de géographie historique et culturelle

Géographie historique: S. Courville et C. Trépanier

Géographie culturelle: L. Bureau, S. Courville, D. Louder, E. Waddell et C. Trépanier

Profil de cartographie et systèmes d'information géographique

Cartographie thématique assistée par ordinateur: J. Letarte, J. Raveneau, M. Thériault et M. Miller

Méthodes quantitatives et systèmes d'information géographique: J. Raveneau, M. Thériault, P. Villeneuve et M. Miller

Profil d'étude de développement des sociétés du tiers-monde

Problèmes de développement: J. Bernier, R. De Koninck, P.-Y. Denis et J. Rouffignat

Géographie politique: J. Bernier et R. De Koninck

Profil de géographie urbaine et régionale

Aménagement: P. Cibbon, F. Hulbert et P. Villeneuve

Géographie économique: P. Bussiès, F. Hulbert, R. De Koninck et J. Rouffignat

Géographie sociale et urbaine: P.-Y. Denis, F. Hulbert, D. Louder, G. Ritchot, L. Trotier et P. Villeneuve

Environnements circumpolaires: B. Robitaille

Géographie agricole: R. De Koninck et J. Rouffignat

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Géographie

Directeur: Germain Tremblay

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Géographie

Responsable: Germain Tremblay

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats titulaires d'un baccalauréat ès arts spécialisé en géographie ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure en géographie (à la condition que la mineure soit pertinente au champ d'intérêt de l'étudiant) sont admissibles à la maîtrise s'ils ont conservé une note moyenne cumulative minimale de 3,8 sur 5. Le Comité tient compte également des lettres d'appréciation sollicitées par l'étudiant et de l'évolution de ses notes.

L'étudiant qui possède un baccalauréat avec majeure en géographie avec un mémoire, une mineure dans une discipline pertinente et une moyenne cumulative minimale de 3,8 sur 5 est admissible. Le Comité d'admission tient compte également des lettres d'appréciation sollicitées par l'étudiant et de l'évolution de ses notes.

Les étudiants titulaires d'un diplôme en géographie équivalent à celui de Laval, ou d'un B.A. Honours en géographie, sont admissibles à la maîtrise s'ils ont conservé une note moyenne cumulative équivalente à celle qui est exigée à l'Université Laval (3 sur 4).

Les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une autre discipline, qui ont la moyenne requise, peuvent aussi être admis, mais en catégorie IV: étudiant régulier en scolarité probatoire.

Les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire des deuxième ou troisième cycles dans une autre discipline sont également admissibles à titre d'étudiant régulier.

Des cours supplémentaires de premier cycle peuvent être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,8 sur 5. Le candidat devrait entrer en communication avec un ou des professeurs du Département avant d'achever sa demande d'admission et cela afin de discuter de son projet de recherche.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. L'étudiant peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel dès son premier trimestre d'inscription.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant l'admission, il est recommandé que les candidats prennent contact avec un directeur de recherche éventuel, mais le choix définitif d'un directeur de recherche par le candidat ne constitue pas une exigence préalable d'admission à la maîtrise en géographie. Le choix d'un directeur de recherche est toujours sujet à ratification par le Comité d'admission et de supervision et doit être arrêté au plus tard avant la fin du deuxième trimestre.

L'étudiant n'est pas dans l'obligation de soumettre un sujet de recherche précis au moment de son admission. Cependant, il doit préciser l'orientation générale de ses intérêts de recherches afin de permettre au Comité d'admission et de supervision de l'aviser en temps et lieu des possibilités d'encadrement.

Le projet de recherche du candidat doit être déposé au plus tard avant la fin du deuxième trimestre et ensuite approuvé par le Comité d'admission et de supervision. La procédure du dépôt du projet de recherche est décrite dans le fascicule départemental sur les études aux cycles supérieurs.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 50 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	20 crédits
Mémoire	30 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de quatre trimestres à temps complet. La durée maximale du programme est de douze trimestres consécutifs ou au maximum quatre ans, que l'étudiant s'inscrive à temps plein ou à temps partiel. Ce programme peut être poursuivi à temps partiel. Dans ce dernier cas, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet au programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les trimestres d'été.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS HORS PROFIL DE FORMATION

NMC	Cr	Titre
GGR-62065	3	SEMINAIRE A CONTENU VARIABLE*
GGR-62596	3	EPISTEMOLOGIE*
GGR-62597	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE*
GGR-63479	1	SEMINAIRE MEMOIRE DE MAITRISE I*
GGR-63480	1	SEMINAIRE MEMOIRE DE MAITRISE II*
GGR-63507	3	COMPLEMENTS DE RECHERCHE (GEOGRAPHIE)

COURS DES PROFILS DE FORMATION

Géographie physique

GGR-60435	3	CLIMATOLOGIE AVANCEE*
GGR-60436	3	DENDROCHRONOLOGIE*
GGR-60441	3	ECOLOGIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE*
GGR-62593	3	STRATIGRAPHIE DU QUATERNAIRE*
GGR-63150	3	GÉOMORPHOLOGIE AVANCEE*
GGR-63949	3	METHODES ET TECHNIQUES EN GEOGRAPHIE PHYSIQUE I
GGR-63950	3	METHODES ET TECHNIQUES EN GEOGRAPHIE PHYSIQUE II

Géographie historique et culturelle

GGR-61188	3	GEOGRAPHIE CULTURELLE*
GGR-62965	3	PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT
GGR-63912	3	GEOGRAPHIE HISTORIQUE I
GGR-63913	3	GEOGRAPHIE HISTORIQUE II

Cartographie et systèmes d'information géographique

GGR -60442	3	CARTOGRAPHIE STATISTIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR*
GGR -60443	3	COMMUNICATION CARTOGRAPHIQUE*
GGR -60449	3	METHODES QUANTITATIVES ET SYSTEMES D'INFORMATIONS GEOGRAP.*
GGR -62599	3	STAGE EN TECHNIQUES CARTOGRAPHIQUES ET SPATIALES*

Problématique du développement des sociétés du tiers-monde

GGR -63914	3	PROB. REGIONAUX DES PAYS EN VOIE DE DEV. I
GGR -63915	3	PROB. REGIONAUX DES PAYS EN VOIE DE DEV. II
GGR -61281	3	GEOGRAPHIE DE LA POPULATION*
GGR -62689	3	PROBLEMES GEOPOLITIQUES

Géographie urbaine et régionale

GGR -60441	3	ECOLOGIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE*
GGR -61281	3	GEOGRAPHIE DE LA POPULATION*
GGR -63910	3	LES REGIONS METROPOLITAINES I
GGR -63911	3	LES REGIONS METROPOLITAINES II
GGR -62689	3	PROBLEMES GEOPOLITIQUES
GGR -63483	3	TOURISME ET AMENAGEMENT REGIONAL
GGR -63920	3	RESSOURCES ET DEVELOPPEMENT REGIONAL I
GGR -63921	3	RESSOURCES ET DEVELOPPEMENT REGIONAL II

Notes:

En plus de ces cours, l'étudiant peut, avec l'approbation de son directeur de mémoire ou des études, inscrire à son programme des cours qui apparaissent dans d'autres programmes gradués connexes à la géographie à condition qu'ils soient pertinents à son projet de recherche.

Les cours du programme ne sont pas nécessairement offerts à chaque année. L'horaire trimestriel des cours donne la liste des cours offerts ainsi que les noms de leurs titulaires. Prière de contacter le responsable à cette fin.

L'étudiant élabore son programme de cours en relation avec son directeur de mémoire.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant s'inscrit à temps complet au programme durant ses deux premiers trimestres d'inscription. Le trimestre d'été ne compte pas en regard de cette exigence. Durant le trimestre d'été, il lui est toutefois possible de poursuivre sa recherche et d'y inscrire des crédits de recherche.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Dans tous les cas, l'étudiant doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise. L'étudiant qui ne peut faire la preuve d'une connaissance suffisante d'une langue seconde (généralement l'anglais ou l'espagnol) peut se voir imposer des cours de langue. En principe, tous les mémoires présentés à l'École des gradués de l'Université Laval doivent être rédigés en français. Toutefois, le Comité d'admission et de supervision peut autoriser la présentation d'un mémoire dans une langue autre que le français: un résumé substantiel en français est alors exigé.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit choisir au moins neuf crédits de cours (les compléments de recherche et les séminaires "mémoire de maîtrise" exclus) parmi la liste des cours du programme de géographie.

Le candidat doit terminer les cours du programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). L'étudiant admis et inscrit à temps partiel doit achever les cours du programme dans les deux premières années qui suivent sa première inscription à temps partiel.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Une fois le projet de recherche accepté, le candidat doit présenter deux séminaires devant les membres de son comité de direction de mémoire; la présentation est publique.

Le premier séminaire porte sur la présentation du projet de recherche et a lieu au même trimestre que le dépôt (deuxième trimestre d'inscription) et l'acceptation du sujet. Le trimestre d'été ne compte pas en regard de cette exigence.

Le deuxième séminaire porte sur les résultats des recherches et a lieu dès que l'étudiant a obtenu de son directeur de recherche l'autorisation écrite de procéder à la dactylographie de son mémoire.

Le mode de présentation des séminaires est décrit dans le fascicule départemental sur les études aux cycles supérieurs.

Les résultats du projet de recherche sont présentés sous la forme d'un mémoire. Si le candidat se spécialise en cartographie, le mémoire peut être constitué de deux travaux totalisant trente crédits.

Le mémoire est soumis à un jury pour évaluation. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Fonds FCAR du Québec, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de nombreux autres organismes offrent des programmes de bourses pour les études aux cycles supérieurs (se renseigner auprès du service des bourses de votre institution). Le Service d'aide à la recherche de la Faculté des lettres publie une brochure intitulée *Aide financière aux étudiants des deuxième et troisième cycles*.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Des postes d'auxiliaires d'enseignement sont offerts aux étudiants de première année de maîtrise (effectuer la demande au moment de l'inscription) et des postes d'auxiliaires de recherche sont aussi à la disposition de l'étudiant dans le cadre des projets subventionnés (se renseigner auprès des professeurs).

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont collectives ou individuelles. Certaines de ces activités sont poursuivies en association avec le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CELAT), le Centre d'études nordiques (CEN), le Centre de recherche en aménagement et développement régional (CRAD), le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) et le Groupe d'études inuit et circumpolaires (GETIC). Les groupes et laboratoires départementaux susceptibles d'offrir des services aux étudiants dans la poursuite de leurs travaux sont les suivants:

- le laboratoire de géographie culturelle;
- le laboratoire de géomorphologie;
- le laboratoire de biogéographie;
- le laboratoire de climatologie;
- le laboratoire de cartographie;
- la cellule de géographie sociale et d'analyse spatiale (LASCAR);
- le laboratoire de géographie historique;
- la cellule d'études et de recherches géographiques internationales (CERGI);
- le groupe de recherche sur l'espace, la dépendance et les inégalités (GREDIN);
- le laboratoire de traitement et de l'information géographique (LATIG).

Il existe également d'autres regroupements informels.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les maisons d'enseignement, les entreprises privées et les organismes publics et parapublics offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants titulaires d'un diplôme de maîtrise en géographie.

DOCTORAT — Type: 10 3.501.01 (version 003)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat en géographie a pour objectif de former des chercheurs autonomes, critiques et novateurs, de préparer le candidat à l'enseignement universitaire en géographie et au marché du travail dans les domaines où la formation en géographie est requise.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs d'enseignement et de recherche sont définis en fonction des centres d'intérêt retenus par le Département. Ils sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Profil de géographie physique

Biogéographie-écologie-dendrochronologie: L. Filion et Y. Bégin

Climatologie: A. Hufty et M. Thériault

Géomorphologie des formations du Quaternaire: M. Allard, J.-C. Dionne, G. Tremblay, L. Filion et A. Héquette

Géomorphologie structurale: G. Ritchot

Profil de géographie historique et culturelle

Géographie historique: S. Courville et C. Trépanier

Géographie culturelle: L. Bureau, S. Courville, D. Louder, E. Waddell et C. Trépanier

Profil de cartographie et systèmes d'information géographique

Cartographie thématique assistée par ordinateur: J. Letarte, J. Raveneau, M. Thériault et M. Miller

Méthodes quantitatives et systèmes d'information géographique: J. Raveneau, M. Thériault, P. Villeneuve et M. Miller

Profil d'étude de développement des sociétés du tiers-monde

Problèmes de développement: J. Bernier, R. De Koninck, P.-Y. Denis et R. De Koninck

Géographie politique: J. Bernier et R. De Koninck

Profil de géographie urbaine et régionale

Aménagement: P. Cibbon, F. Hulbert et P. Villeneuve

Géographie économique: P. Bussiès, F. Hulbert, R. De Koninck et J. Rouffignat

Géographie sociale et urbaine: P.-Y. Denis, F. Hulbert, D. Louder, G. Ritchot, L. Trotier et P. Villeneuve

Environnements circumpolaires: B. Robitaille

Géographie agricole: R. De Koninck et J. Rouffignat

3. GRADE

Philosophias doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Géographie

Directeur: Germain Tremblay

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Géographie

Responsable: Germain Tremblay

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats titulaires d'une maîtrise ès arts (géographie) sont admissibles au doctorat.

Toutefois la maîtrise ne garantit pas l'admission, car on tient compte également des lettres d'appréciation sollicitées par l'étudiant et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle. Les candidats titulaires d'un diplôme de maîtrise dans une discipline pertinente sont également admissibles. Dans tous les cas, l'acceptation du candidat relève du Comité d'admission et de supervision.

Le candidat devrait entrer en communication avec un ou des professeurs du Département avant d'achever sa demande d'admission.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. L'étudiant peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel dès son premier trimestre d'inscription.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant l'admission, il est recommandé que les candidats prennent contact avec un directeur de recherche éventuel, mais le choix définitif d'un directeur de recherche par le candidat n'est pas une exigence préalable d'admission au doctorat en géographie. Le choix

d'un directeur de recherche est toujours soumis à la ratification du Comité d'admission et de supervision et doit être arrêté au plus tard avant la fin du deuxième trimestre.

L'étudiant n'est pas dans l'obligation de soumettre un sujet de recherche précis au moment de son admission. Cependant, il doit préciser l'orientation générale de ses intérêts de recherche (environ 1 000 mots) afin de permettre au Comité d'admission et de supervision de l'aviser en temps et lieu des possibilités d'encadrement. Le projet de recherche du candidat doit être déposé au plus tard avant la fin du troisième trimestre et ensuite approuvé par le Comité d'admission et de supervision. La procédure de dépôt du projet de recherche est décrite dans le fascicule départemental sur les études aux cycles supérieurs.

Les exigences ci-dessus ne s'appliquent qu'aux candidats québécois. Tous les autres étudiants doivent soumettre, avec leur demande d'admission, une ébauche de projet de recherche (environ 1 000 mots) et obtenir la signature d'un professeur intéressé à les encadrer.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Thèse	78 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale du programme est de huit trimestres à temps complet. La durée maximale est de 21 trimestres consécutifs ou au maximum sept ans, à temps partiel. Dans ce dernier cas, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet au programme durant au moins six trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment, en cours d'études, y compris durant les trimestres d'été.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GGR -63160	3	LECTURES DIRIGÉES*
GGR -63164	3	SEMINAIRE-CONFÉRENCE
GGR -63477	2	SEMINAIRE-PARTICIPATION A EPISTEMOLOGIE
GGR -63478	2	SEMINAIRE-PARTICIPATION A METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE
GGR -63510	3	SEMINAIRE-COLLOQUE
GGR -63514	3	STAGE DE DOCTORAT*
GGR -63846	1	SEMINAIRE DE DOCTORAT I
GGR -63847	2	SEMINAIRE DE DOCTORAT II

Autres cours:

Ce programme peut inclure des cours de maîtrise sauf GGR-63507, GGR-63479, GGR-63480.

N.B.: L'étudiant élabore son programme de cours en relation avec son directeur de thèse.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant s'inscrit à temps complet à ce programme durant ses trois premiers trimestres d'inscription. Le trimestre d'été ne compte pas en regard de cette exigence. Durant le trimestre d'été, il est toutefois possible de poursuivre sa recherche et d'y inscrire des crédits de recherche.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus des compétences linguistiques requises pour la maîtrise, une troisième langue pourrait être exigée par le directeur de thèse ou le comité compétent dans certains domaines de recherche. Dans ce cas, le degré de connaissance de la troisième langue doit être tel que le candidat puisse lire et comprendre les textes géographiques courants et effectuer des travaux bibliographiques.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Les étudiants doivent acquérir six crédits (les lectures dirigées et le séminaire de doctorat exclus) parmi les cours du programme de géographie.

L'étudiant doit terminer les cours du programme au cours des deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). L'étudiant admis et inscrit à temps partiel doit achever les cours du programme dans les deux premières années qui suivent sa première inscription à temps partiel.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Au plus tard au cours du troisième trimestre suivant sa première inscription, le candidat au doctorat devra présenter son projet de recherche par écrit. Le projet ne doit pas dépasser vingt-cinq pages et doit être contresigné par le directeur de recherche et soumis pour approbation au Comité d'admission et de supervision. Lors du dépôt du projet, le directeur de recherche et l'étudiant doivent suggérer trois noms pour la constitution du comité de direction de recherche. Le Comité d'admission et de supervision peut modifier le choix des personnes désignées.

À la suite du dépôt du projet de recherche, un comité de direction comprenant trois professeurs sera constitué. Après lecture du projet, ce comité se chargera de proposer au candidat trois thèmes d'exploration qui seront débattus lors du séminaire de doctorat. Ces thèmes devront correspondre au champ d'intérêt du candidat. Le séminaire doit s'effectuer en deux parties: la première partie consiste en la présentation du projet de recherche (quatrième trimestre suivant la première inscription) et la deuxième partie porte sur la présentation des trois thèmes d'exploration (cinquième trimestre suivant la première inscription). Le trimestre d'été ne compte pas en regard de cette exigence.

Les résultats de la recherche sont présentés sous la forme d'une thèse. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Fonds FCAR du Québec, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Fondation de l'Université Laval, et de nombreux autres organismes offrent des programmes de bourses pour les études aux cycles supérieurs.

À ces programmes, s'ajoute l'aide financière (il s'agit d'un concours) procurée par le Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat de l'Université Laval.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Des postes d'auxiliaires de recherche sont offerts dans le cadre des projets subventionnés.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont collectives ou individuelles. Certaines de ces activités sont poursuivies en association avec le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CELAT), le Centre d'études nordiques (CEN), le Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD), le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) et le Groupe d'études inuit et circumpolaires (GETIC). Les groupes et laboratoires départementaux susceptibles d'offrir des services aux étudiants dans la poursuite de leurs travaux sont les suivants:

- le laboratoire de géographie culturelle;
- le laboratoire de géomorphologie;
- le laboratoire de biogéographie;
- le laboratoire de climatologie;
- le laboratoire de cartographie;
- la cellule de géographie sociale et d'analyse spatiale (LASCAR);
- le laboratoire de géographie historique;
- la cellule d'études et de recherches géographiques internationales (CERGI);
- le groupe de recherches sur l'espace, la dépendance et les inégalités (GREDIN);
- le laboratoire de traitement et de l'information géographique (LATIG).

Il existe également d'autres regroupements informels.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les titulaires d'un doctorat ont accès aux mêmes perspectives d'emploi que les titulaires de maîtrise (voir maîtrise, rubrique n° 20). De plus, le doctorat permet d'accéder à des postes dans l'enseignement et la recherche universitaire.

GÉOLOGIE

MAÎTRISE — Type A: 11 2215.01 (version 004)
Type B: 12 2215.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en géologie permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances générales avancées, d'approfondir un domaine particulier de la géologie ou du génie géologique, de s'initier à la recherche scientifique et d'acquérir une préparation adéquate à la pratique professionnelle de la géologie ou du génie géologique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Analyse de bassins géologiques

P.-A. Bourque (responsable), A. Achab, M. Bergeron, M.-A. Bérubé, R. Hébert, Y. Héroux, R. Laurent, M. Malo, M. Rocheleau, K. Schrijver, P. St-Julien, N. Tassé

Travaux multidisciplinaires qui se font dans le cadre d'un groupe de recherches, le GIRGAB (Groupe interuniversitaire de recherches géologiques en analyse de bassins), dans les domaines de la géologie structurale et de la tectonique, de la stratigraphie, paléontologie et sédimentologie, de la diagenèse des faciès sédimentaires, de la géodynamique des océans, de la pétrologie ignée, métamorphique et sédimentaire, de la géochimie et de la métallogénie.

Géologie de l'ingénieur

J. Locat (responsable), M.-A. Bérubé, J.-Y. Chagnon, P. Gélinas, D. Isabel, R. Ledoux

Travaux exécutés dans le cadre d'un groupe de recherches, le GREGI (Groupe de recherches en géologie de l'ingénieur), dans les domaines de l'hydrogéologie, de la minéralogie appliquée, de la géotechnique et de la géophysique appliquée aux problèmes de génie et d'environnement.

Géochimie et géophysique appliquées

L.-M. Azzaria, M.K. Séguin

Travaux exécutés dans le cadre d'un groupe de recherches dans les domaines de l'exploration minérale, de la géochimie de l'environnement, de la géophysique du pergélisol, des méthodes gravimétriques, magnétiques, électriques et EM, et de l'instrumentation.

Des travaux de recherches sont aussi menés dans les domaines suivants:

géologie économique: R. Assad
minéralogie-cristallographie: R. Ledoux
biostratigraphie-paléontologie: J. Riva

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Géologie

Directeur: Pierre-André Bourque

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Géologie

Responsable: Pierre-André Bourque

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences (géologie ou génie géologique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne cumulative (maximum 5 à l'Université Laval) de 3,5 ou son équivalent pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe à la géologie sont également admissibles à ce programme s'ils ont conservé une moyenne de 3,5 mais ils pourront, compte tenu de leur préparation antérieure, se voir imposer une scolarité complémentaire de cours du premier cycle. Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant dont le cheminement du programme est de type B doit normalement avoir été accepté par un directeur de recherche au moment de son inscription. Il doit, avant la fin de son premier trimestre d'inscription, soumettre au Comité d'admission et de supervision pour approbation, une proposition écrite décrivant brièvement la problématique et les objectifs de son projet de recherche, la méthodologie du travail et un échéancier. Exceptionnellement, un étudiant peut être admis sans avoir encore été accepté par un directeur de recherche. Cependant, il devra avoir obtenu cette acceptation et avoir défini un projet de recherche avant la fin de son premier trimestre d'inscription. Dans tous les cas, le candidat devra clairement indiquer, dans sa demande d'admission, le domaine de la géologie ou du génie géologique dans lequel il désire œuvrer.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

À la maîtrise de type A, deux cheminements axés sur la pratique professionnelle sont possibles: une maîtrise en analyse de bassins et une maîtrise en géologie de l'ingénieur. L'étudiant devra choisir ses crédits de cours dans l'une ou l'autre des listes apparaissant ci-après.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	Crédits
Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits
Type B	Crédits
Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	33 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GLG -60450	3	ANALYSE STRUCTURALE DES TECTONITES P. St-Julien
GLG -60451	3	MINÉRALOGIE DES ARGILES R. Ledoux
GLG -60453	2	THEORIE DU POTENTIEL M.-K. Séguin
GLG -60456	3	MÉTALLOGÉNIE R. Assad
GLG -60459	3	SEMINAIRE Groupe de professeurs
GLG -60463	3	GÉOLOGIE DES APPALACHES P. St-Julien
GLG -60465	3	PÉTROLOGIE DES ROCHES IGNEES* R. Laurent
GLG -60989	3	GÉOCHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT* L.-M. Azzaria
GLG -61729	3	FACIES ET MILIEUX SÉDIMENTAIRES II - LES CARBONATES* P.-A. Bourque
GLG -62148	2	SWJETS SPECIAUX (GÉOLOGIE)
GLG -62149	3	SWJETS SPECIAUX (GÉOLOGIE)
GLG -62609	3	PROPRIÉTÉS DES DÉPÔTS QUATÉRNAIRES P. Gélinas, J. Locat
GLG -62610	3	HYDROGÉOLOGIE AVANCÉE* D. Isabel
GLG -62723	3	MICROANALYSE ET MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE EN GÉOLOGIE* M.-A. Bérubé
GLG -62726	3	GÉOPHYSIQUE APPLIQUÉE M.-K. Séguin
GLG -62735	3	MINÉRALOGIE DÉTERMINATIVE R. Ledoux
GLG -62798	3	FACIES ET MILIEUX SÉDIMENTAIRES I - GÉNÉRAL* P.-A. Bourque, M. Rocheleau
GLG -62922	3	GÉOLOGIE DE L'INGÉNIEUR - PROBLÈMES J.-Y. Chagnon
GLG -63400	3	SÉDIMENTATION ET VOLCANISME ARCHEENS* M. Rocheleau, R. Hébert
GLG -63431	3	HYDROGÉOLOGIE DES CONTAMINANTS* P.-J. Gélinas

GÉOLOGIE

GLG -63455	3	SEDIMENTOLOGIE DES CARBONATES RECENTS* P.-A. Bourque
GLG -63454	3	FACIES ET MILIEUX SEDIMENTAIRES III - LES TERRIGENES M. Rocheleau
GLG -63457	3	GEOCHIMIE DES ROCHES IGNEES R. Laurent
GLG -63835	3	DIAGENÈSE DES FACIES SEDIMENTAIRES INRS - Géoressources
GLG -63836	3	GEODYNAMIQUE OCEANIQUE R. Hébert
GLG -64316	3	ANALYSE DE BASSINS: PRINCIPES ET METHODES P.-A. Bourque, M. Rocheleau
GLG -64327	3	TECHNIQUES EN HYDROGEOLOGIE D. Isabel, P. Gélinas
GLG -64318	3	MODELISATION EN HYDROGEOLOGIE D. Isabel
GLG -64325	3	GESTION ET RESTAURATION DES NAPPES P. Gélinas, D. Isabel
GLG -64315	3	GEOTECHNIQUE MARINE J. Locat

Maîtrise de type A en analyse de bassins

Cours généraux

GLG -64316	3	ANALYSE DE BASSINS: PRINCIPES ET METHODES P.-A. Bourque, M. Rocheleau
GLG -17524	3	TECTONIQUE P. St-Julien
GLG -18752	3	ENVIRONNEMENTS GEODYNAMIQUES R. Hébert, R. Laurent
GLG -63836	3	GEODYNAMIQUE OCEANIQUE R. Hébert
GLG -62798	3	FACIES ET MILIEUX SEDIMENTAIRES I - GENERAL* P.-A. Bourque, M. Rocheleau
GLG -60463	3	GEOLOGIE DES APPALACHES P. St-Julien
GLG -63400	3	SEDIMENTATION ET VOLCANISME ARCHEENS* M. Rocheleau, R. Hébert
GLG -60456	3	METALLOGENIE R. Assad
GLG -60459	3	SEMINAIRE Groupe de professeurs

Géologie structurale

GLG -60450	3	ANALYSE STRUCTURALE DES TECTONITES P. St-Julien
------------	---	--

Géologie sédimentaire

GLG -61729	3	FACIES ET MILIEUX SEDIMENTAIRES II - LES CARBONATES* P.-A. Bourque
GLG -63454	3	FACIES ET MILIEUX SEDIMENTAIRES III - LES TERRIGENES M. Rocheleau
GLG -63455	3	SEDIMENTOLOGIE DES CARBONATES RECENTS* P.-A. Bourque
GLG -63835	3	DIAGENÈSE DES FACIES SEDIMENTAIRES INRS - Géoressources
GLG -60451	3	MINERALOGIE DES ARGILES R. Ledoux

Géologie magmatique

GLG -60465	3	PETROLOGIE DES ROCHES IGNEES* R. Laurent
GLG -63457	3	GEOCHIMIE DES ROCHES IGNEES R. Laurent

Méthodes

GLG -62735	3	MINERALOGIE DETERMINATIVE R. Ledoux
GLG -62723	3	MICROANALYSE ET MICROSCOPIE ELECTRONIQUE EN GEOLOGIE* M.-A. Bérubé

Maîtrise de type A en géologie de l'ingénieur

Concentration Hydrogéologie

GGL -16126	3	HYDROGEOLOGIE APPLIQUEE* P. Gélinas
GLG -62610	3	HYDROGEOLOGIE AVANCEE* D. Isabel
GLG -64327	3	TECHNIQUES EN HYDROGEOLOGIE D. Isabel, P. Gélinas

GLG -64318	3	MODELISATION EN HYDROGEOLOGIE D. Isabel
GLG -63431	3	HYDROGEOLOGIE DES CONTAMINANTS* P.-J. Gélinas
GLG -64325	3	GESTION ET RESTAURATION DES NAPPES P. Gélinas, D. Isabel
GCI -10201	2	HYDRAULIQUE SOUTERRAINE* M. Frenette
GLG -62726	3	GEOPHYSIQUE APPLIQUEE M.-K. Séguin
GCI -63615	3	CHIMIE DE L'ASSAINISSEMENT* Chargé de cours
GCI -63617	3	GESTION DES DECHETS Chargé de cours
CHM -63219	2	SEDIMENTS ET METAUX LOURDS* C. Barbeau, J. Turcotte
GCI -60338	3	HYDROLOGIE PARAMETRIQUE* J. Llamas
GFR -60412	3	INFILTRATION ET DRAINAGE* R. Lagacé
GLG -60459	3	SEMINAIRE Groupe de professeurs

Concentration Géotechnique et granulats

GLG -64315	3	GEOTECHNIQUE MARINE J. Locat
GLG -62609	3	PROPRIETES DES DEPOTS QUATERNAIRES P. Gélinas, J. Locat
GLG -62922	3	GEOLOGIE DE L'INGENIEUR - PROBLEMES J.-Y. Chagnon
GLG -60451	3	MINERALOGIE DES ARGILES R. Ledoux
GLG -62723	3	MICROANALYSE ET MICROSCOPIE ELECTRONIQUE EN GEOLOGIE* M.-A. Bérubé
GCI -60327	3	CISAILLEMENT ET CONSOLIDATION* S. Leroueil
GCI -60328	2	BARRAGES ET DIGUES EN TERRE P. LaRoche
GCI -60330	1	ANALYSE: PROBLEMES DE GEOTECHNIQUE* Groupe de professeurs
GCI -62995	3	MESURES IN-SITU EN GEOTECHNIQUE M. Roy
GCI -63015	3	COMPORTEMENT DES MASSIFS ARGILEUX P. LaRoche
GCI -10201	2	HYDRAULIQUE SOUTERRAINE* M. Frenette
GLG -62735	3	MINERALOGIE DETERMINATIVE R. Ledoux
GCI -60325	3	PROPRIETES DU BETON* M. Pigeon
GGL -18832	3	TECHNOLOGIE DES GRANULATS M.-A. Bérubé
GMN -63468	3	MECANIQUE DES ROCHES* P. Choquet
GLG -62726	3	GEOPHYSIQUE APPLIQUEE M.-K. Séguin
GLG -60459	3	SEMINAIRE Groupe de professeurs

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire, à compter de la première inscription, à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres consécutifs s'il est en maîtrise de type B et à un trimestre s'il est en maîtrise de type A. Afin de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été ne peut compter. Le maximum de temps de résidence est de six trimestres, compte tenu des trimestres d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant admis au programme de type B, que ce soit comme étudiant régulier ou comme étudiant en scolarité probatoire (catégorie IV) doit terminer les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription.

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle comme scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant dont le cheminement du programme est de type A doit présenter des essais pour un total de douze crédits. Tout essai de sept crédits ou plus est évalué par deux examinateurs et la note est établie par le Comité à partir des notes attribuées par les membres du jury.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche (cheminement de type B) est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs. L'étudiant inscrit dans un programme de maîtrise de type A ou B doit présenter un exposé oral de son essai ou de son mémoire. Cette présentation qui a pour but de permettre à l'étudiant de faire une mise au point préliminaire de son travail, doit être faite avant la rédaction de l'essai ou du mémoire.

Quant aux définitions, formats et autres modalités des mémoires de maîtrise, le candidat suivra les recommandations décrites dans *Mémoire de maîtrise: du début de la rédaction à la diplomation* (École des gradués, Université Laval).

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats au programme de géologie peuvent obtenir des bourses d'études auprès des organismes suivants:

Ministère de l'Éducation du Québec (Programme FCAR). La demande de bourse doit être soumise en octobre.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. La demande de bourse doit être soumise en novembre.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Une bonne possibilité de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est offerte à l'étudiant. Seuls les étudiants en résidence (voir rubrique n° 12, ci-dessus) peuvent obtenir des postes d'auxiliaires à l'enseignement ou à la recherche.

La durée maximale de résidence avec accès aux postes d'auxiliaires à l'enseignement est fixée à deux ans pour les étudiants à la maîtrise. En de très rares occasions, sur recommandation du directeur de recherche, cette durée peut être prolongée dans le cas d'étudiants dont la progression est jugée satisfaisante par le Comité d'admission et de supervision.

Les compagnies minières et pétrolières ainsi que les gouvernements fédéral et provincial constituent de bonnes perspectives d'un emploi d'été dans le domaine des études du candidat.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

L'étudiant peut s'intégrer dans l'un ou l'autre des groupes de recherches oeuvrant au Département de géologie: le groupe interuniversitaire de recherches géologiques en analyse de bassins (GIRGAB), le groupe de recherches en géologie de l'ingénieur (GREGI) et le groupe de recherches en géochimie et géophysique appliquées. Dans le cadre du GIRGAB, il peut aussi participer à des projets conjoints avec l'Institut national de la recherche scientifique - Centre Géoresources.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre les établissements d'enseignement, les industries minières et pétrolières, les services gouvernementaux et les services d'ingénieurs-conseils constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.215.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat en géologie est largement axé sur des activités de recherche et permet une spécialisation avancée dans divers domaines de la géologie fondamentale ou appliquée. Il se propose de:

- rendre l'étudiant apte à élaborer et mettre sur pied des projets de recherche originale;
- rendre l'étudiant autonome dans la conduite de ses projets;
- permettre au diplômé d'exceller dans des activités professionnelles de recherche et/ou d'enseignement universitaire.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Analyse de bassins géologiques

P.-A. Bourque (responsable), A. Achab, M. Bergeron, M.-A. Bérubé, R. Hébert, Y. Héroux, R. Laurent, M. Malo, M. Rocheleau, K. Schrijver, P. St-Julien, N. Tassé

Travaux multidisciplinaires qui se font dans le cadre d'un groupe de recherches, le GIRGAB (Groupe interuniversitaire de recherches géologiques en analyse de bassins), dans les domaines de la géologie structurale et de la tectonique, de la stratigraphie, paléontologie et sédimentologie, de la diagenèse des faciès sédimentaires, de la géodynamique des océans, de la pétrologie ignée, métamorphique et sédimentaire, de la géochimie et de la métallogénie.

Géologie de l'ingénieur

J. Locat (responsable), M.-A. Bérubé, J.-Y. Chagnon, P. Gélinas, D. Isabel, R. Ledoux

Travaux exécutés dans le cadre d'un groupe de recherches, le GREGI (Groupe de recherches en géologie de l'ingénieur), dans les domaines de l'hydrogéologie, de la minéralogie appliquée, de la géotechnique et de la géophysique appliquée aux problèmes de génie et d'environnement.

Géochimie et géophysique appliquées

L.-M. Azzaria, M.K. Séguin

Travaux exécutés dans le cadre d'un groupe de recherches dans les domaines de l'exploration minière, de la géochimie de l'environnement, de la géophysique du pergélisol, des méthodes gravimétriques, magnétiques, électriques et EM, et de l'instrumentation.

Des travaux de recherches sont aussi menés dans les domaines suivants:

géologie économique: R. Assad
minéralogie-cristallographie: R. Ledoux
biostratigraphie-paléontologie: J. Riva

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Géologie

Directeur: Pierre-André Bourque

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Géologie

Responsable: Pierre-André Bourque

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit posséder un dossier scolaire montrant des résultats au-dessus de la moyenne et avoir fait preuve d'aptitudes à conduire une recherche originale. Il doit normalement posséder une formation en géologie ou en génie géologique, mais toute autre formation pertinente à son travail de recherche peut être prise en considération.

Exceptionnellement, un étudiant inscrit dans un programme de maîtrise peut, sans terminer la maîtrise, être admis dans un programme de doctorat, à condition d'avoir passé au moins trois trimestres complets dans un programme de maîtrise, d'avoir acquis

GÉOLOGIE

les crédits de cours de la maîtrise et de montrer qu'il possède les qualités nécessaires à l'admission au programme de doctorat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le nom du directeur qui a accepté de diriger sa recherche. C'est dire que le candidat doit, avant de faire sa demande, prendre contact avec un éventuel directeur de thèse et s'entendre sur un projet de recherche. S'il est admis, le candidat se verra attribuer un comité-conseil de trois ou quatre personnes, incluant le directeur de recherche, chargées d'encadrer ses travaux.

Avant la fin du troisième trimestre d'inscription, l'étudiant doit soumettre au Comité d'admission et de supervision une proposition écrite de recherche d'une vingtaine de pages définissant bien son projet. Il aura à défendre cette proposition lors d'un examen au niveau du doctorat (voir rubrique n° 14).

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	84 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Les crédits du programme sont normalement répartis sur huit trimestres, à raison de 12 crédits par trimestre. Ce programme ne peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
GLG -60450	3	ANALYSE STRUCTURALE DES TECTONITES P. St-Julien
GLG -60451	3	MINÉRALOGIE DES ARGILES R. Ledoux
GLG -60453	2	THÉORIE DU POTENTIEL M.-K. Séguin
GLG -60456	3	MÉTALLOGÉNIE R. Assad
GLG -60459	3	SEMINAIRE Groupe de professeurs
GLG -60463	3	GÉOLOGIE DES APPALACHES P. St-Julien
GLG -60465	3	PÉTROLOGIE DES ROCHES IGNEES* R. Laurent
GLG -60989	3	GÉOCHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT* L.-M. Azzaria
GLG -61729	3	FACIES ET MILIEUX SEDIMENTAIRES II - LES CARBONATES* P.-A. Bourque
GLG -62148	2	SUJETS SPECIAUX (GÉOLOGIE)
GLG -62149	3	SUJETS SPECIAUX (GÉOLOGIE)
GLG -62609	3	PROPRIÉTÉS DES DEPOTS QUATÉRNAIRES P. Gélinas, J. Locat
GLG -62610	3	HYDROGÉOLOGIE AVANCÉE* D. Isabel
GLG -62723	3	MICROANALYSE ET MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE EN GÉOLOGIE* M.-A. Bérubé
GLG -62726	3	GÉOPHYSIQUE APPLIQUÉE M.-K. Séguin
GLG -62735	3	MINÉRALOGIE DÉTERMINATIVE R. Ledoux
GLG -62798	3	FACIES ET MILIEUX SEDIMENTAIRES I - GÉNÉRAL* P.-A. Bourque, M. Rocheleau
GLG -62922	3	GÉOLOGIE DE L'INGÉNIEUR - PROBLÈMES J.-Y. Chagnon
GLG -63400	3	SEDIMENTATION ET VOLCANISME ARCHEENS* M. Rocheleau, R. Hébert
GLG -63431	3	HYDROGÉOLOGIE DES CONTAMINANTS* P.-J. Gélinas
GLG -63455	3	SEDIMENTOLOGIE DES CARBONATES RECENTS* P.-A. Bourque
GLG -63454	3	FACIES ET MILIEUX SEDIMENTAIRES III - LES TERRIGÈNES M. Rocheleau
GLG -63457	3	GÉOCHIMIE DES ROCHES IGNEES R. Laurent
GLG -63835	3	DIAGÈNESE DES FACIES SEDIMENTAIRES INRS - Géoressources

GLG -63836	3	GÉODYNAMIQUE Océanique R. Hébert
GLG -64316	3	ANALYSE DE BASSINS: PRINCIPES ET MÉTHODES P.-A. Bourque, M. Rocheleau
GLG -64327	3	TECHNIQUES EN HYDROGÉOLOGIE D. Isabel, P. Gélinas
GLG -64318	3	MODELISATION EN HYDROGÉOLOGIE D. Isabel
GLG -64325	3	GESTION ET RESTAURATION DES NAPPES P. Gélinas, D. Isabel
GLG -64315	3	GÉOTECHNIQUE MARINE J. Locat

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins six trimestres (sans être obligatoire l'inscription au trimestre d'été est admise) à partir de la première inscription. Cette période définit le temps minimal de résidence.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à un programme de doctorat doit se présenter à un examen de doctorat, avant la fin du troisième trimestre, à partir de la première inscription. Les règles régissant cet examen peuvent être obtenues auprès du directeur des programmes des deuxième et troisième cycles du Département de géologie.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode habituel de présentation du travail de recherche est la thèse. Se référer au document de l'École des gradués *Thèse de doctorat: du début de la rédaction à la diplomation*. Cependant, on admet qu'un étudiant puisse défendre sa thèse de doctorat par une série de publications.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats au programme de géologie peuvent obtenir des bourses d'études auprès des organismes suivants:

Ministère de l'Éducation du Québec (Programme FCAR). La demande de bourse doit être soumise en octobre.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. La demande de bourse doit être soumise en novembre.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Une possibilité de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est offerte à l'étudiant. Seuls les étudiants "en résidence" (voir rubrique n° 12, ci-dessus) peuvent obtenir des postes d'auxiliaires à l'enseignement ou à la recherche.

Un étudiant inscrit au doctorat, et ayant été reçu aux examens cités à la rubrique n° 14, peut à l'occasion être chargé de cours. Il peut remplacer temporairement un professeur ou être responsable d'un chapitre d'un cours sous la supervision d'un professeur.

La durée maximale de résidence est fixée à quatre ans pour les étudiants au doctorat.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

L'étudiant a la possibilité de s'intégrer dans l'un ou l'autre des groupes de recherches oeuvrant au Département de géologie: le groupe interuniversitaire de recherches géologiques en analyse de bassins (GIRGAB), le groupe de recherches en géologie de l'ingénieur (GREGI) et le groupe de recherches en géochimie et géophysique appliquées. Dans le cadre du GIRGAB, il peut aussi participer à des projets conjoints avec l'Institut national de la recherche scientifique - Centre Géoressources.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre les établissements d'enseignement, les industries minières et pétrolières, les services gouvernementaux et les services d'ingénieurs-conseils constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

HISTOIRE

MAÎTRISE — Type A: 11 2511.01 (version 001)
Type B: 12 2511.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise de type A en archivistique vise à assurer le développement de l'archivistique en tant que champ d'études et à former des professionnels capables de concevoir et de mener à terme des projets spécialisés et de gérer des services d'archives.

Les études de maîtrise de type B en histoire ont pour objectifs généraux à la fois l'apprentissage de méthodes de recherche, l'élargissement et l'approfondissement des champs de connaissances et enfin l'échange de méthodes et de connaissances.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Type A

Le programme comprend un champ d'étude, l'archivistique, divisé en deux sous-champs interreliés: la gestion des documents historiques et celle des documents administratifs, ce qui permet une spécialisation dans l'un ou l'autre domaine.

Type B

Histoire ancienne

Grecque: Léopold Migeotte
Romaine: Ella Hermon

Histoire de l'Europe

Haut moyen âge
Histoire religieuse et culturelle: Joseph-Claude Poulin

Bas moyen âge
Histoire sociale et économique: Rodrigue Lavoie

Période moderne

Histoire sociale de la France: André Sanfaçon
Histoire religieuse et culturelle de l'Europe: Claire Dolan
Histoire socio-économique de l'Europe (pays autres que la France): Bogumil Koss

Période contemporaine

France: histoire économique et sociale: Jacques Dagneau
Histoire sociale (XIX^e siècle): Christine Plette
Angleterre, impérialisme britannique et histoire économique de la France: Barrie Ratcliffe
Histoire de la presse: Elzéar Lavoie
Histoire de l'Europe de l'est: Bogumil Koss

Canada-Québec

Ethnologie historique de l'Amérique française et du monde atlantique: Laurier Turgeon

Nouvelle-France

Histoire sociale et économique: Jacques Mathieu

Le XIX^e siècle

De 1760 à 1867
- histoire socioculturelle et la ville et la région de Québec: Claude Galameau
- histoire sociale et économique notamment de la région de Québec: Jacques Bernier
- histoire de la santé et des techniques: Jacques Bernier

De 1867 à 1900

- histoire culturelle et religieuse: Brigitte Caulier
- histoire sociale et religieuse: Jean Hamelin
- histoire économique et administrative: Marc Vallières
- étude de la presse et des moyens de communication: Elzéar Lavoie
- histoire économique et sociale: Jocelyn Létourneau
- histoire des femmes; histoire sociale: Johanne Daigle

Le XX^e siècle

De 1890 à 1930, histoire politique et sociale: Réal Bélanger
De 1929 à nos jours, histoire politique et culturelle: Richard Jones
Histoire économique et sociale: Jocelyn Létourneau
Histoire sociale et religieuse: Jean Hamelin
Histoire économique et administrative: Marc Vallières
Étude de la presse et des moyens de communication: Elzéar Lavoie

Histoire des Amérindiens: Denys Delage

Histoire des Amériques

Les États-Unis
Les Franco-Américains: Yves Roby

L'Amérique latine: Marie Lapointe

Histoire de l'Afrique

L'Afrique subsaharienne du XIX^e siècle à la décolonisation et l'Afrique centrale au XIX^e et au XX^e siècle: Bogumil Koss

Communication de l'histoire

Analyse des mémoires collectives et des potentiels sociaux et culturels de l'histoire scientifique. Production et expérimentation d'instruments historiques destinés à des publics non scolaires: André Ségal

3. GRADE

Type A: Maîtrise ès arts (M.A.) option archivistique
Type B: Maîtrise ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Histoire, option Archivistique
Directrice: Marie Carani

Histoire
Directrice: Marie Carani

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Archivistique
Responsable: Marc Vallières

Histoire
Responsable: Laurier Turgeon

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Type A

Le candidat doit posséder un baccalauréat dans n'importe quelle discipline ainsi qu'un certificat ou une mineure en archivistique. Un minimum de 2 ans d'expérience de travail en archivistique à un niveau professionnel peut équivaloir au certificat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

Type B

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat ès arts spécialisé en histoire, ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure en histoire sont admissibles à la maîtrise. Les candidats dont la mineure est en langues ou en pédagogie devront effectuer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à trente crédits de premier cycle selon l'évaluation que le sous-comité fera de leur dossier.

Les étudiants qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités et qui sont titulaires d'un baccalauréat spécialisé ou avec majeure (60 crédits) en histoire équivalant à celui de Laval sont admissibles à la maîtrise. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat spécialisé en études anciennes avec concentration en histoire sont admis à la maîtrise en histoire si leur projet de recherche porte sur l'histoire de l'Antiquité.

Les candidats possédant un baccalauréat spécialisé dans une discipline autre que l'histoire sont également admissibles à la maîtrise à condition d'effectuer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à trente crédits au niveau du premier cycle. Les candidats titulaires d'un baccalauréat général ou avec majeure dans une autre discipline que l'histoire doivent justifier d'une formation équivalente à une majeure en histoire.

Conditions d'admission des candidats du Canada anglais:

B.A. with Honours (histoire): scolarité régulière de maîtrise;
B.A. with Honours (autre discipline): scolarité complémentaire;
B.A. with Major (histoire): un an de prémaîtrise;
B.A. with Major (autre discipline), B.A. General: ces candidats doivent justifier d'une formation équivalente à une majeure en histoire au premier cycle.

Pour être admissibles, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5, sur 5 (ou l'équivalent dans un autre système de notation). Le sous-comité compétent se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise au trimestre d'automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Type A

Pour le cheminement de type A (option archivistique), le mémoire est remplacé par un stage ou un essai de 12 crédits. L'essai est obligatoire pour un professionnel en exercice ayant au moins deux ans d'expérience. Par contre, le stage est obligatoire pour un candidat qui a peu d'expérience du métier, si ce n'est son stage de premier cycle.

Type B

On n'acceptera que les projets de recherche dans les champs et domaines mentionnés ci-dessus (voir rubrique n° 2).

Le projet de recherche prend l'une des deux formes suivantes: soit une recherche menée suivant les étapes classiques de la recherche historique; soit une recherche qui comporte la réalisation d'un stage auprès d'un organisme, d'une institution ou d'un groupe et qui s'appuie sur l'expérience de pratique sociale ou professionnelle.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise que si un professeur du Département d'histoire a accepté de diriger son mémoire. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une inscription de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comprendra les éléments suivants:

- type de projet de recherche retenu;
- titre au moins provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une université autre que l'Université Laval devra, avec sa demande d'admission, fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre au moins provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet, dans l'espace et dans le temps.

À la fin de son premier trimestre d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur du Département d'histoire qui acceptera de le diriger et faire approuver ce projet par le Comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A

Cours propres au programme 36 crédits
Mémoire 12 crédits

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type B

Cours propres au programme 18 crédits
Mémoire 30 crédits

Les dix-huit crédits de cours sont répartis de la façon suivante:

projet de mémoire (6 crédits), obligatoires; une majeure (6 crédits), dans le champ de recherche du candidat;

une mineure (6 crédits), qui se situe en dehors de ce champ.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Type A

NMC	Cr	Titre
DRT -64367	6	DROIT, ARCHIVISTIQUE ET VIE PRIVÉE J. Goulet
GAD -64130	6	CREATION DE L'INFORMATION
GAD -64131	6	TRAITEMENT DE L'INFORMATION
GAD -64148	6	APPROCHE MANAGEMENT EN ARCHIVISTIQUE
GAD -64182	6	HISTOIRE INSTITUTIONNELLE ET OPERATIONNELLE M. Vallières
GAD -64183	6	EXPLOITATION DE L'INFORMATION
GAD -64219	6	CONSERVATION DE L'INFORMATION
GAD -64348	12	STAGE EN ARCHIVISTIQUE
GAD -64363	6	THEORIES DE L'INFORMATION ET ARCHIVISTIQUE
MNG -60765	3	MANAGEMENT
SIO -61044	3	SYSTEMES D'INFORMATION* Équipe de professeurs

Type B

HST -62788	6	PROJET DE MEMOIRE*
HST -61381	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE II E. Laviole
HST -60473	6	HISTOIRE MEDIEVALE I* J.-C. Poulin
HST -61714	6	HISTOIRE MEDIEVALE II R. Laviole
HST -60481	6	HISTOIRE MODERNE DE L'EUROPE I C. Dolan
HST -61379	6	HISTOIRE MODERNE DE L'EUROPE II A. Sanfaçon
HST -62816	6	HISTOIRE DE L'EUROPE III*
HST -60474	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE I C. Piette
HST -61805	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE III J. Dagneau
HST -60475	6	HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE I* J. Mathieu
HST -61716	6	HISTOIRE DES AMERIQUES III*
HST -60469	6	HISTOIRE SOCIOCULTURELLE DU QUEBEC (1760-1867)* C. Galarnreau
HST -61378	6	HISTOIRE SOCIO-ECONOMIQUE DU CANADA (1760-1867)* J. Bernier
HST -60468	6	HISTOIRE SOCIORELIGIEUSE DU QUEBEC* B. Caulier
HST -61376	6	ETRE DEPUTE AU QUEBEC ENTRE 1867 ET 1930* R. Bélanger
HST -61377	6	HISTOIRE POLITIQUE DU QUEBEC (DEPUIS 1930)* R. Jones
HST -61712	6	HISTOIRE DES AMERIQUES I Y. Roby
HST -61713	6	HISTOIRE DES AMERIQUES II M. Lapointe
HST -61380	6	EPIGRAPHIE GRECQUE* L. Migeotte
HST -61990	6	HISTOIRE SOCIO-ECONOMIQUE DU CANADA, XIX-XXE SIECLES M. Vallières
HST -62788	6	PROJET DE MEMOIRE*
HST -62067	1	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62068	2	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62069	3	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62070	4	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62327	5	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62328	6	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -63419	6	HISTORIOGRAPHIE DE L'AFRIQUE B. Kees
HST -63420	6	ANALYSE DU DISCOURS EN HISTOIRE ANCIENNE E. Hermon

HST -63434	6	COMMUNICATION ECRITE AU MOYEN AGE J.-C. Poulin
ATP -63631	6	SEMINAIRE DU CELAT* Directeur du CELAT
HST -63645	6	LA DIFFUSION DE L'HISTOIRE A. Ségal
HST -63607	6	LA CONSOMMATION DE MASSE AU QUEBEC J. Létourneau
HST -63781	6	LES TRANSFERTS CULTURELS (XVII ^e -XVIII ^e SIECLE)* L. Turgeon
HST -64275	6	HISTOIRE DES FEMMES, CANADA/QUEBEC J. Daigle
HST -64185	6	LES DYNAMISMES DE LA RECHERCHE J. Mathieu
HST -64259	3	LE CHERCHEUR ET LA CULTURE* J. Mathieu

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Le programme n'a pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles du *Règlement des deuxième et troisième cycles* qui impose l'inscription à au moins un trimestre à temps complet. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent toutefois se rappeler qu'ils sont tenus de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais), lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; ils pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaires.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre trimestres (étés exclus) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire ou de prémaîtrise doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5. Le Comité d'admission et de supervision peut exiger une moyenne plus élevée.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle doit comprendre en moyenne cent pages dactylographiées.

Modalités de la lecture préalable

Au moment où le candidat a terminé la rédaction de son mémoire, il en remet le texte dactylographié à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, le remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par le comité compétent de l'École des gradués. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la "lecture préalable" et fait rapport au directeur de recherche. Ce n'est qu'après cette étape que le candidat peut obtenir de son directeur, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects du mémoire, l'autorisation de faire dactylographier son mémoire, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de lecture préalable dure environ un mois. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs. Au sujet de la lecture préalable et des procédures d'évaluation, on consultera le chapitre II de la brochure *Mémoire de maîtrise, du début de la rédaction à la diplomation* publiée par l'École des gradués.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui donne des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

En plus des postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche (voir rubrique n° 18), le Département d'histoire accorde chaque année un certain nombre de bourses pour permettre aux étudiants à temps complet d'accélérer le dépôt de leur mémoire. Il rembourse aussi les frais de dactylographie du mémoire ou les frais de traitement de textes, moyennant certaines conditions. L'étudiant qui désire plus d'information sur ces programmes d'aide financière consultera le fascicule pédagogique publié par le Département d'histoire.

Enfin, l'École des gradués assume les frais de reproduction des documents audio-visuels jusqu'à concurrence de cent dollars.

18. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Département d'histoire offre chaque année aux étudiants avancés à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel; de plus, les projets de recherche des professeurs du Département offrent des postes d'auxiliaires de recherche.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. L'étudiant a toutefois la possibilité de s'intégrer dans des unités de recherche, comme le Laboratoire d'histoire religieuse, le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT), etc.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La fonction publique, l'enseignement ainsi que la recherche au sein d'organismes gouvernementaux et d'entreprises privées constituent les principales perspectives d'emploi du programme de maîtrise de type B. Pour la maîtrise en histoire, option archivistique, les principales perspectives d'emploi se trouvent dans les organismes publics et parapublics ainsi que dans les entreprises privées.

DOCTORAT — Type: 10 3.511.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Histoire ancienne

Grecque: Léopold Migeotte
Romaine: Ela Hermon

Histoire de l'Europe

Moyen âge
Histoire religieuse et culturelle: Joseph-Claude Poulin
Histoire sociale et économique: Rodrigue Lavoie

Période moderne

Histoire sociale de la France: André Sanjaçon
Histoire religieuse et socioculturelle en France au XVI^e siècle: Claire Dolan
Histoire économique de l'Europe (pays autres que la France): Bogumil Koss

Période contemporaine

France: histoire économique et sociale: Jacques Dagneau; histoire sociale (XIX^e siècle): Christine Piette
Angleterre, empire britannique, histoire économique de la France, première partie du XIX^e siècle: Barrie Ratcliffe
Histoire de la presse: Elzéar Lavoie
Histoire de l'Europe de l'est: Bogumil Koss

Canada-Québec

Ethnologie historique de l'Amérique française et du monde atlantique: Laurier Turgeon

Nouvelle-France

Histoire sociale et économique: Jacques Mathieu

Le XIX^e siècle

De 1760 à 1867

- histoire socioculturelle et la ville et la région de Québec: Claude Galameau
- histoire sociale et économique notamment de la région de Québec: Jacques Bernier
- histoire de la santé et des techniques: Jacques Bernier

De 1840 à 1900

- histoire sociale et religieuse: Jean Hamelin
- histoire économique et administrative: Marc Vallières

De 1867 à 1900

- histoire culturelle et religieuse: Brigitte Caulier
- étude de la presse et des moyens de communication: Elzéar Lavoie
- histoire économique et sociale: Jocelyn Létourneau

Le XX^e siècle

De 1890 à 1929, histoire politique et sociale: Réal Bélanger

De 1930 à nos jours, histoire politique et culturelle: Richard Jones

Histoire économique et sociale: Jocelyn Létourneau

Histoire sociale et religieuse: Jean Hamelin

Histoire économique et administrative: Marc Vallières

Étude de la presse et des moyens de communication: Elzéar Lavoie

Architecture du Québec

- architecture au XIX^e et au XX^e siècle: Claude Bergeron
- architecture ancienne du Québec: Luc Noppen

Histoire des Amérindiens: Denys Delage

Histoire des Amériques

Les États-Unis

Les Franco-Américains: Yves Roby

L'Amérique latine: Marie Lapointe

Histoire de l'Afrique

Afrique centrale au XIX^e et au XX^e siècle: Bogumil Koss

Art du Québec

Architecture de l'époque moderne et contemporaine: Claude Bergeron et Luc Noppen
Art ancien, peinture, sculpture et arts mobiliers: John R. Porter (des origines au début du XX^e siècle)

Art de l'Europe

Art médiéval: Roland Sanjaçon et Jean-Guy Violette

Art moderne et contemporain

XIV^e-XVII^e siècle: M. N. Boisclair

XVIII^e siècle à 1945: David Karel

1945 à nos jours: Elliott Moore et Marie Carani

Art de l'Amérique du Nord (excepté le Québec)

Architecture de l'époque moderne et contemporaine: Claude Bergeron et Luc Noppen

Art de l'époque moderne et contemporaine: Marie Carani, David Karel et Elliott Moore

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Histoire

Directrice: Marie Carani

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: histoire

Responsable: Laurier Turgeon

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès arts (histoire) ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Dans le cas du doctorat dans le champ de l'histoire de l'art, la maîtrise en histoire de l'art, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission.

Le candidat doit de plus avoir obtenu, pour sa maîtrise, une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 (ou l'équivalent dans un autre système de notation).

Les titulaires d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire doivent pouvoir justifier d'une connaissance équivalente à une maîtrise en histoire pour être admissibles au doctorat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le doctorat au trimestre d'automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

On n'acceptera que les projets de recherche dans les champs et domaines mentionnés ci-dessus (voir rubrique n° 2).

Le projet de recherche prend l'une des deux formes suivantes: soit une recherche menée suivant les étapes classiques de la recherche historique; soit une recherche qui comporte la réalisation d'un stage auprès d'un organisme, d'une institution ou d'un groupe et qui s'appuie sur l'expérience de pratique sociale ou professionnelle.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat ne peut être admis au doctorat que si un professeur du Département d'histoire a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission au doctorat doit accompagner cette demande d'une inscription de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comprendra les éléments suivants:

- type de projet de recherche retenu;
- titre au moins provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche présent.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une université autre que l'Université Laval devra, avec sa demande d'admission, fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche:

- titre au moins provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet, dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue.

À la fin de son premier trimestre d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur du Département d'histoire qui acceptera de le diriger et faire approuver ce projet par le Comité d'admission et de supervision.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Thèse	105 crédits

Les cours propres au programme comprennent un séminaire de doctorat (6 crédits) et un projet global de scolarité de 9 crédits.

L'étudiant et le directeur de la thèse élaborent eux-mêmes le projet global de scolarité, selon les besoins propres de l'étudiant. Ce projet doit être contresigné par le directeur de la thèse et approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant que l'étudiant ne soit autorisé à l'inscrire à son programme d'études.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres complets. Ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
HST -61283	6	SEMINAIRE DE DOCTORAT J. Mathieu
HST -61381	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE II E. Lavoie
HST -60473	6	HISTOIRE MEDIEVALE I* J.-C. Poulin
HST -61714	6	HISTOIRE MEDIEVALE II R. Lavoie
HST -60481	6	HISTOIRE MODERNE DE L'EUROPE I C. Dolan
HST -61379	6	HISTOIRE MODERNE DE L'EUROPE II A. Sanfaçon
HST -62816	6	HISTOIRE DE L'EUROPE III*
HST -60474	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE I C. Piette
HST -61805	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE III J. Dagneau
HST -60475	6	HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE I* J. Mathieu
HST -61716	6	HISTOIRE DES AMERIQUES III*
HST -60469	6	HISTOIRE SOCIOCULTURELLE DU QUÉBEC (1760-1867)* C. Galameau
HST -61378	6	HISTOIRE SOCIO-ECONOMIQUE DU CANADA (1760-1867)* J. Bernier
HST -60468	6	HISTOIRE SOCIORELIGIEUSE DU QUÉBEC* B. Caulier
HST -61376	6	ETRE DEPUTE AU QUÉBEC ENTRE 1867 ET 1930* R. Bélanger
HST -61377	6	HISTOIRE POLITIQUE DU QUÉBEC (DEPUIS 1930)* R. Jones
HST -61712	6	HISTOIRE DES AMERIQUES I Y. Roby
HST -61713	6	HISTOIRE DES AMERIQUES II M. Lapointe
HST -61380	6	EPIGRAPHIE GRECQUE* L. Migeotte
HST -61990	6	HISTOIRE SOCIO-ECONOMIQUE DU CANADA, XIX-XXE SIECLES M. Vallières
HST -62067	1	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62068	2	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)

HST -62069	3	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62070	4	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62327	5	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -62328	6	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)
HST -63419	6	HISTORIOGRAPHIE DE L'AFRIQUE B. Koss
HST -63420	6	ANALYSE DU DISCOURS EN HISTOIRE ANCIENNE E. Hermon
HST -63434	6	COMMUNICATION ECRITE AU MOYEN AGE J.-C. Poulin
ATP -63631	6	SEMINAIRE DU CELAT* Directeur du CELAT
HST -63645	6	LA DIFFUSION DE L'HISTOIRE A. Ségal
HST -63607	6	LA CONSOMMATION DE MASSE AU QUÉBEC J. Lévesque
HST -63781	6	LES TRANSFERTS CULTURELS (XVII-XVIII SIECLE)* L. Turgeon
HAR -61596	6	ART DU PASSE I L. Noppen
HAR -60478	6	ART DU PASSE II R. Sanfaçon
HAR -61719	6	ART DU PASSE III D. Karel
HAR -61375	6	ART DU XXE SIECLE I C. Bergeron
HAR -61597	6	ART DU XXE SIECLE II E. Moore
HAR -62321	1	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62322	2	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62323	3	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62324	4	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62325	5	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62326	6	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62909	6	ART DU PASSE IV M.-N. Boisclair
HAR -61718	6	ART DU XXE SIECLE III
HAR -63779	6	SEMIOTIQUES VISUELLES* M. Carani
HAR -63860	6	ART DU PASSE V J.R. Porter
HAR -63900	6	ART DU PASSE VI
HAR -64071	6	SOCIOCRIQUE EN ARTS VISUELS E. Moore
HST -64139	3	SEMINAIRE DE LECTURES METHODOLOGIQUES B. Koss
HST -64185	6	LES DYNAMISMES DE LA RECHERCHE J. Mathieu
HST -64259	3	LE CHERCHEUR ET LA CULTURE* J. Mathieu
HST -64275	6	HISTOIRE DES FEMMES, CANADA/QUÉBEC J. Daigle

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Le programme ne comporte pas d'exigences précises autres que celles du Règlement des deuxième et troisième cycles qui impose l'inscription à au moins trois trimestres à temps complet. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent toutefois se rappeler qu'ils sont tenus de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais), lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; ils pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire. Les candidats qui ont été reçus à cet examen au niveau de la maîtrise ne sont pas soumis à cette exigence.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les six trimestres (étés exclus) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cette contribution originale au savoir comporte en moyenne trois cents pages dactylographiées. Il y a lecture préalable. L'évaluation finale de la thèse est faite par au moins quatre examinateurs dont l'un est de l'extérieur de l'Université.

Modalités de la lecture préalable

Au moment où le candidat a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le texte dactylographié à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, le remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par le Comité compétent de l'École des gradués. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la "lecture préalable" et fait rapport au directeur de recherche. Ce n'est qu'après cette étape que le candidat peut obtenir de son directeur, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation de faire dactylographier sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de lecture préalable dure environ un mois. Au sujet de la lecture préalable et des procédures d'évaluation en général, on consultera le chapitre II de la brochure *Thèse de doctorat, du début de la rédaction à la diplomation* publiée par l'École des gradués.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Les étudiants inscrits au doctorat sont, moyennant certaines conditions, admissibles à un programme de soutien du revenu, dont l'objectif est de les inciter à se consacrer entièrement à leurs études. Ceux qui terminent leur thèse à l'intérieur d'une période de temps déterminée peuvent aussi se faire rembourser leurs frais de dactylographie ou de traitement de textes. On trouvera plus d'information sur ces programmes d'aide financière en consultant le fascicule pédagogique publié par le Département d'histoire.

Enfin, l'École des gradués assume les frais de reproduction des documents audio-visuels jusqu'à concurrence de cent dollars.

18. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Département d'histoire offre chaque année aux étudiants à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel; de plus, les projets de recherche des professeurs du Département procurent des postes d'auxiliaires de recherche.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles. L'étudiant a toutefois la possibilité de s'intégrer dans des unités de recherche, comme le Laboratoire d'histoire religieuse, le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT), etc.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement collégial et universitaire ainsi que la recherche au sein d'organismes publics et privés constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

HISTOIRE DE L'ART

MAÎTRISE — Type B: 12 2.105.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Au niveau de la maîtrise, les études en histoire de l'art se veulent assez souples et étendues pour permettre de former divers spécialistes aptes à diffuser et à faire progresser la connaissance de l'art.

L'étudiant y approfondira ses connaissances de l'art, en même temps qu'il se familiarisera avec les méthodes de travail propres au domaine de recherche qu'il aura choisi. L'approche de l'oeuvre d'art et des phénomènes artistiques sera principalement historique, analytique et critique.

Dans ses études et ses travaux de recherche, l'étudiant s'appuiera autant que possible, et selon les sujets, sur l'étude directe des objets d'art et des sources premières. Il devra simultanément se familiariser avec les problèmes que ces oeuvres posent: leur commande, leur lieu d'exécution, leur histoire, leur contexte politico-socio-culturel et, le cas échéant, les différentes hypothèses déjà formulées à leur propos. L'étudiant sera enfin appelé à approfondir les théories artistiques relatives à la discipline et, plus particulièrement, celles qui sont en étroite relation avec son domaine de recherche.

Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode (recherche, interprétation et rédaction) et qu'il a acquis une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Art de l'Antiquité

Équipe d'archéologie classique

Art de l'Europe

Art et architecture du moyen âge

Roland Sanfaçon et Jean-Guy Violette

Architecture de l'époque moderne et contemporaine

Claude Bergeron

Art de l'époque moderne et contemporaineMarie-Nicole Boisclair (du XV^e au XVII^e siècle)David Karel (du XVIII^e siècle à 1945)Elliott Moore (art du XX^e siècle)Marie Carani (art du XX^e siècle)**Art de l'Amérique du Nord (excepté le Québec)**

Architecture de l'époque moderne et contemporaine

Claude Bergeron et Luc Noppen

Art de l'époque moderne et contemporaine (jusqu'en 1945)

David Karel

Art contemporain

Elliott Moore et Marie Carani

Art du Québec

Architecture de l'époque moderne et contemporaine

Claude Bergeron et Luc Noppen

Art de l'époque moderne et contemporaineJohn R. Porter (des origines au début du XX^e siècle)**Art contemporain**

Elliott Moore et Marie Carani

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Histoire de l'art

Directrice: Marie Carani

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: histoire de l'art

Responsable: Roland Sanfaçon

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat ès arts spécialisé en histoire de l'art, ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en histoire de l'art, sont admissibles à la maîtrise. De plus, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5. Le Comité d'admission et de supervision se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études.

Pour les étudiants qui ont un baccalauréat dans une ou des disciplines du secteur des sciences humaines autres que l'histoire de l'art, on exigera, comme scolarité probatoire à la maîtrise, trente crédits dans le programme d'histoire de l'art du premier cycle et en particulier les cours obligatoires de la majeure ou leurs équivalents. Ce nombre de crédits pourra être réduit en tenant compte de la pertinence des cours précédemment suivis, du projet de recherche et de la qualité du dossier.

Pour les étudiants qui ont fait un baccalauréat comprenant une mineure en histoire de l'art, on exigera quinze crédits supplémentaires choisis parmi les cours du premier cycle d'histoire de l'art. Dans ce cas, on appliquera les mêmes règles de réduction éventuelle de la scolarité probatoire, mais en ne considérant que les cours du baccalauréat n'entrant pas dans la mineure d'histoire de l'art.

Les candidats titulaires d'un baccalauréat de l'École d'architecture ou de l'École des arts visuels de l'Université sont admissibles à ce programme pourvu qu'ils aient obtenu, au premier cycle, au moins neuf crédits pour des cours d'histoire de l'art ou de l'architecture ainsi qu'une moyenne minimale de 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ces cours.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités doivent pouvoir justifier d'une formation comparable.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à l'automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise que si un professeur du Département d'histoire a accepté de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du département avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comprendra les éléments suivants:

- titre au moins provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une université autre que l'Université Laval devra, avec sa demande d'admission, fournir les éléments d'information suivants sur son sujet de recherche:

- titre au moins provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet, dans l'espace et dans le temps.

À la fin de son premier trimestre d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter:

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur du Département d'histoire qui acceptera de le diriger et le faire approuver par le Comité d'admission et de supervision. Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du département, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise, peut, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser au directeur du programme en lui précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser; le nécessaire sera fait pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

HISTOIRE DE L'ART

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Mémoire	30 crédits

La scolarité comprend trois types d'exercices:

Le cours HAR-63132 de 6 crédits (obligatoire)

Un séminaire, de 6 crédits, à choisir parmi les cours du programme

Un second séminaire, de 6 crédits, ou encore un projet étudiant.

En aucun cas, un étudiant ne pourra obtenir plus de 12 crédits sous la direction d'un même professeur (incluant le projet de mémoire).

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
HAR -61596	6	ART DU PASSE I L. Noppen
HAR -60478	6	ART DU PASSE II R. Sanjaçon
HAR -61719	6	ART DU PASSE III D. Karel
HAR -61375	6	ART DU XXE SIECLE I C. Bergeron
HAR -61597	6	ART DU XXE SIECLE II E. Moore
HAR -62321	1	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62322	2	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62323	3	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62324	4	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62325	5	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62326	6	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)
HAR -62909	6	ART DU PASSE IV M.-N. Boisclair
HAR -61718	6	ART DU XXE SIECLE III
HAR -63132	6	PROJET DE MEMOIRE*
HAR -63779	6	SEMIOTIQUES VISUELLES* M. Carani
HAR -64071	6	SOCIOCRITIQUE EN ARTS VISUELS E. Moore
HAR -63860	6	ART DU PASSE V J.R. Porter
HAR -63900	6	ART DU PASSE VI
ATP -63631	6	SEMINAIRE DU CELAT* Directeur du CELAT
HST -64185	6	LES DYNAMISMES DE LA RECHERCHE J. Mathieu
HST -64259	3	LE CHERCHEUR ET LA CULTURE* J. Mathieu
HAR -64138	6	THEORIES CONTEMPORAINES DE LA REPRESENTATION M. Carani
HAR -64359	6	STYLE, GENRE, TYPE, SITUATION R. Sanjaçon

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins un trimestre. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent toutefois se rappeler qu'ils sont généralement tenus de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais), lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; s'ils échouent à l'examen, ils se verront imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre trimestres (été exclus) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I) et les étaler sur deux trimestres au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte environ cent pages dactylographiées.

Modalités de la lecture préalable

Au moment où le candidat a terminé la rédaction de son mémoire, il en remet le manuscrit à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, le remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par le Comité d'admission et de supervision. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la "lecture préalable" et fait rapport au directeur de recherche. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects du mémoire, l'autorisation de faire dactylographier son mémoire, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de lecture préalable dure environ un mois. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs. Au sujet de la lecture préalable et des procédures d'évaluation, on consultera le chapitre II de la brochure *Mémoire de maîtrise* publiée par l'École des gradués.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

En plus des postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche (voir rubrique no 18), le Département d'histoire accorde chaque année un certain nombre de bourses pour permettre aux étudiants à temps complet d'accélérer le dépôt de leur mémoire. Il rembourse aussi les frais de dactylographie du mémoire ou les frais de traitement de textes, moyennant certaines conditions. L'étudiant qui désire plus d'information sur ces programmes d'aide financière consultera le fascicule pédagogique publié par le Département d'histoire.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre, chaque année, aux étudiants aux cycles supérieurs, à temps complet, quelques postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche à temps partiel; de plus, certains projets de recherche des professeurs du département procurent la possibilité de quelques postes d'auxiliaires de recherche.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Plusieurs professeurs ont mis sur pied des projets de recherche impliquant des équipes de professeurs et d'étudiants. Il est loisible à l'étudiant à la maîtrise de s'intégrer à ces équipes ou de mener sa recherche de façon strictement individuelle.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre les maisons d'enseignement, les organismes gouvernementaux et les musées constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

INFORMATIQUE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.326.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise en informatique ont pour but de permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche et d'approfondir un sujet en informatique. Il sera capable d'élaborer des projets en informatique, de prendre en charge des systèmes informatiques, de diriger des équipes d'analystes et de programmeurs, et de collaborer avec des responsables d'autres secteurs pour le développement de systèmes. De plus, le titulaire d'une maîtrise de type B pourra envisager d'entreprendre des études de troisième cycle en informatique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Informatique cognitive

Intelligence artificielle. Représentation des connaissances. Systèmes experts. Applications de l'intelligence artificielle à l'enseignement.

Langages orientés objets. Apprentissage par machine.

Interface machine-usager.

Formation informatisée.

Jean Bergeron, Marie-Michèle Boulet, Robert Caillibot, André Gamache, Ruddy Lelouche, Guy Mineau, Bernard Moulin et Gérard Simian

Informatisation du travail

Études des problèmes associés à un ensemble de technologies convergentes, telles que le traitement et le stockage de données par ordinateur, la bureautique et la télématique, lors de leur utilisation pour la réalisation des fonctions de travail d'une organisation.

Approche économique pour mesurer et optimiser les impacts organisationnels de l'informatisation.

Dialogues entre utilisateurs et logiciels.

Applications des systèmes experts dans la mise au point et l'utilisation des schémas directeurs pour la gestion des systèmes.

Informatique et société.

Sécurité de l'informatique.

Pierre Ardouin, Nadir Belkhit, Edward Bulman, André Gamache, Ali Jaoua, C. Raymond Lamontagne et Lam Loong

Simulation, représentation graphique et optimisation des systèmes stochastiques

Langages et logiciels généraux de simulation des systèmes stochastiques à événements discrets.

Génération de valeurs pseudo-aléatoires sur ordinateur.

Techniques de réduction de la variance dans les expériences de simulation.

Réseaux d'ordinateurs, traitement réparti, protocoles de communication, défaillances et recouvrement.

Représentation graphique des objets. Représentation des phénomènes naturels et l'animation.

Conception et implantation de progiciels d'infographie.

Traitement d'image.

Jean-Marie Beaulieu, Clermont Dupuis, C. Raymond Lamontagne, Pierre L'Écuyer et Thien Vo-Dai

Architecture des ordinateurs et génie logiciel

Parallélisme local. Communications et synchronisation des processus concurrents.

Systèmes répartis: traitement distribué et réseaux.

Architectures spécialement dédiées à la robotique intelligente.

Générateurs de programmes.

Compilateurs et interpréteur de langages spéciaux.

Ordinateur dans l'espace.

Jean-Marie Beaulieu, Minh Duc Bul, Brahim Chaib-Draa, Jules Deshamais, Marcel Dupras, Ali Jaoua, Lam Loong, Pierre Marchand et Louis P.A. Robichaud

3. GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Informatique

Directeur: Gérard Simian

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Informatique

Responsable: Gérard Simian

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences (informatique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Une scolarité complémentaire de premier cycle pourra être imposée suivant la préparation antérieure du candidat.

Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou plus pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Ceci constitue un critère minimal d'admission. Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le mémoire est un travail exécuté par l'étudiant sous la direction d'un professeur dans un domaine particulier de l'informatique. Le projet de mémoire doit être décrit conjointement par l'étudiant inscrit et son directeur de recherche. Un échéancier ainsi qu'une description des ressources nécessaires pour mener à bien la recherche accompagnent le projet qui doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision au plus tard à la fin du premier trimestre.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B (Le cheminement de type A est suspendu).

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Mémoire	30 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale est de quatre trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
IFT -61796	3	BASE DE DONNEES II*
IFT -61797	3	GESTION DE PROJETS EN INFORMATIQUE
IFT -61871	3	SEMINAIRE EN INFORMATIQUE*
IFT -61874	3	TRAITEMENT GRAPHIQUE
IFT -61881	3	SECURITE DES SYSTEMES
IFT -62338	3	SOJETS SPECIAUX I (INFORMATIQUE)*
IFT -62399	3	SOJETS SPECIAUX II (INFORMATIQUE)*
IFT -63271	3	LECTURES DIRIGÉES*
IFT -63673	3	COMPILATION ET LANGAGES FORMELS
IFT -63674	3	EVALUATION DE LA PERFORMANCE DES SYSTEMES INFORMATIQUES
IFT -63675	3	SYSTEMES DISTRIBUES*
IFT -63676	3	REPRESENTATION DES CONNAISSANCES ET MODELISATION CONCEPT.
IFT -63677	3	CONCEPTION ET ARCHITECTURE DES SYSTEMES EXPERTS
IFT -63678	3	SYSTEMES D'EXPLOITATION
IFT -63690	3	METHODES AVANCEES DE SIMULATION
IFT -63691	3	ANALYSE D'ALGORITHMES
IFT -63701	3	GENIE LOGICIEL II*
IFT -64279	3	TOLERANCE AUX FAUTES DANS LES PROGRAMMES
IFT -64321	3	RECONNAISSANCE DES FORMES
IFT -64379	3	CONCEPTION FORMELLE DE PROGRAMMES
IFT -64265	3	SOJETS SPECIAUX III (INFORMATIQUE)

Note: Au besoin, l'étudiant pourra compléter sa scolarité par des cours hors département, approuvés par le directeur du programme.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence ne peut être satisfaite uniquement au cours des trimestres d'été.

13. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Selon les politiques en vigueur à la Faculté des sciences et de génie, le Département offre des possibilités de travail à temps partiel comme chargé de cours, assistant d'enseignement, assistant de recherche ou moniteur de laboratoire.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont tant individuelles que collectives. Selon le sujet de son étude, l'étudiant pourra s'intégrer dans une équipe ou un groupe existant.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Il existe un grand nombre de fonctions auxquelles pourront aspirer les nouveaux diplômés, dans différents domaines de l'informatique: informatique de gestion, informatique technique, logiciel, gestion de l'informatique, recherche et développement, etc. Les administrations publiques, les firmes de consultation et les entreprises privées constituent une source importante de perspectives d'emploi pour les diplômés de deuxième cycle en informatique.

LINGUISTIQUE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.121.01 (version 002)
Type B: 12 2.121.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la linguistique et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche.

La maîtrise avec thèse est le préalable aux études de Ph.D. en linguistique. La maîtrise sans thèse permet de compléter la formation linguistique de l'étudiant dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement spécifique au niveau du baccalauréat. Les champs d'études où il est possible d'envisager une maîtrise sans thèse sont donc restreints, et concernent surtout la didactique des langues, qui peut être jumelée avec des études dans d'autres domaines.

La maîtrise sans thèse en linguistique est considérée normalement comme un diplôme terminal. Elle permet exceptionnellement d'accéder au doctorat pourvu que le candidat ait fait la preuve de son aptitude à faire de la recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme offre la possibilité d'accomplir des études en vue de l'obtention d'une maîtrise ès arts dans les principaux domaines de la linguistique.

Les principaux domaines d'études et de recherche du programme sont les suivants: grammaire, lexicologie, philologie, phonétique, stylistique, terminologie, dialectologie, didactique des langues secondes, contacts interlinguistiques et interculturels, linguistique et informatique, sociolinguistique, psycholinguistique.

Ces champs d'études et de recherche (théorie, description, comparaison, enseignement) s'inscrivent dans les grandes orientations du Département de langues et linguistique:

- le français, et plus particulièrement le français en Amérique du Nord;
- l'anglais, l'allemand, l'espagnol, les langues autochtones.

Liste des professeurs habilités auprès de l'École des gradués à diriger les étudiants et leurs champs de recherche

Gerardo Alvarez
Didactique générale

Pierre Auger
Terminologie et terminographie; lexicologie et lexicographie; aménagement linguistique.

Barbara Bacz
Linguistique anglaise; grammaire de l'anglais moderne; linguistique différentielle de l'anglais et du polonais; stylistique anglaise.

Jocelyne Bisailon
Apprentissage et enseignement du français écrit, langue maternelle et langue seconde; grammaire française et enseignement; stratégies cognitives et français écrit; didactique des langues et informatique.

Lionel Boisvert
Ancien français; philologie de l'ancien français (paléographie, critique textuelle, édition de textes).

Marcel Boudreau
Phonétique générale; phonétique du français; phonétique du français québécois.

Jean-Claude Boulanger
Terminologie théorique et pratique. Néologie générale et spécialisée. Lexicographie française théorique et pratique.

Jacqueline Boulouffe
Didactique générale. Processus cognitifs dans l'apprentissage-enseignement des langues. Procédés d'intervention (méthodologie) dans l'enseignement des langues secondes et étrangères (français et anglais). Didactique des langues et psychomécanique du langage.

Conrad Bureau
Grammaire théorique et descriptive; stylistique du français moderne.

Solange Chevrier-Vouvé
Linguistique différentielle du français et de l'anglais; traduction littéraire.

Lysanne Coupal
Phonétique générale, française, espagnole, différentielle du français et de l'espagnol; correction phonétique; dialectologie hispano-américaine.

Ginette Demers
Traduction scientifique; stylistique comparée du français et de l'anglais; théorie de la traduction.

Denise Deshaies
Sociolinguistique

Patrick Duffley
Grammaire anglaise (psychomécanique du langage).

Silvia Faitelson-Weiser
Grammaire de l'espagnol. Grammaire différentielle de l'espagnol et du français. Linguistique évolutive; grammaire diachronique de l'espagnol. Lexicologie.

Josiane F. Hamers
Psycholinguistique; fondements psychologiques du développement bilingue, des contacts interculturels et de l'apprentissage des langues; psychologie sociale du langage.

Walter Hirtle
Psychomécanique du langage; grammaire de l'anglais moderne (du point de vue psychomécanique).

Kirsten Hummel
Linguistique anglaise; psycholinguistique du bilinguisme; acquisition d'une langue seconde.

Diane Huot
Didactique des langues

France Huot-Lemonnier
Linguistique et didactique; linguistique et informatique.

Denis Juhel
Stylistique comparée du français et de l'anglais; théorie de la traduction.

Marcel Juneau
Histoire de la langue franco-québécoise; dialectologie française, gallo-romane, franco-québécoise; lexicologie et sémantique du français québécois; philologie québécoise (critique textuelle, édition de textes anciens).

Lorne Laforge
Didactique générale, analytique.

Jean-Guy Label
Phonétique différentielle du français et de l'anglais; correction phonétique.

Daniel Leflem
Morphologie et syntaxe (du point de vue psychomécanique).

René Lesage
Grammaire du français moderne.

Ronald Lowe
Psychomécanique du langage; linguistique inuit et linguistique amérindienne (du point de vue psychomécanique); morphologie et syntaxe du français contemporain (du point de vue psychomécanique).

William F. Mackey
Bilinguisme; géolinguistique; lexicométrie; politique linguistique; didactique des langues; sociologie du langage.

Albert Maniet
Grammaire comparée des langues indo-européennes, spécialement des langues classiques; histoire de la langue latine; phonétique latine, lexicologie et sémantique du latin.

Alan Manning
Étude contrastive du français et de l'anglais.

Pierre Martin
Phonétique générale, phonologie. Linguistique algonquienne.

Micheline Massicotte
Histoire de la langue franco-québécoise. Dialectologie franco-québécoise. Dialectologie française et gallo-romane. Lexicologie et sémantique du français québécois.

Grant McConnell
Aménagement linguistique.

Lionel Meney
Syntaxe et sémantique du français, langue maternelle et langue seconde; techniques de rédaction; langue russe; traduction technique; aspects rédactionnels de la traduction.

Michael Mepham
Automatisation linguistique

Dorothy Nakos
Terminologie, traduction, stylistique comparée du français et de l'anglais.

Jacques Ouellet
Psychosystématique du langage; grammaire du français moderne.

Conrad Ouelton
Phonétique générale; phonétique du français.

LINGUISTIQUE

Annette Paquot
Lexicologie et sémantique du français.

Carole Paradis
Phonologie et morphologie génératives.

Claude Paradis
Phonétique générale et expérimentale; sociolinguistique; automatisation linguistique.

Joseph Pattee
Grammaire de l'allemand (du point de vue psychomécanique).

Guy Plante
Grammaire du français moderne (du point de vue psychomécanique).

Claude Poirier
Français québécois: histoire de la langue, dialectologie, lexicologie et lexicographie; philologie (critique textuelle, édition de textes); dialectologie française et gallo-romane.

Claude Rochette
Phonétique générale, française, franco-québécoise.

Paul Saint-Pierre
Sémiotique; théorie de la traduction.

Jean-Guy Savard
Lexicométrie

Ignacio Soldevila-Durante
Lexicologie et lexicographie de l'espagnol; stylistique de l'espagnol contemporain.

Christine Tessier
Grammaire de l'allemand (du point de vue psychomécanique). Didactique de la langue allemande.

Claude Verreault
Lexicologie et lexicographie en franco-québécoise.

Diane Vincent
Sociolinguistique, analyse du discours, ethnographie de la communication.

Milicent Winston
Phonologie et grammaire de l'anglais.

3. GRADE

Maîtrise ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Langues et linguistique
Directeur: Lionel Boisvert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Langues et linguistique
Responsable: Lionel Boisvert

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les étudiants qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat ès arts avec majeure en langues et linguistique (française, anglaise, espagnole) sont admissibles à la maîtrise en linguistique s'ils ont conservé, pour les cours de linguistique, une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5. Les candidats à la maîtrise qui choisissent l'option didactique des langues doivent, en outre, avoir une expérience équivalant à deux années d'enseignement.

Les étudiants qui ont fait leurs études dans d'autres universités et qui sont titulaires d'un baccalauréat ès arts sont admissibles à la maîtrise ès arts à condition qu'ils puissent justifier des connaissances d'ordre linguistique équivalant à 30 crédits au minimum.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le Comité d'admission et de supervision de l'École des gradués ne peut admettre un candidat à la maîtrise (cheminement de type B) que si un professeur du Département a

accepté de diriger son projet de recherche. Le candidat doit donc d'abord s'adresser au directeur du programme en lui précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser; ce dernier fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

Le candidat doit préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au comité de faire un choix judicieux dans l'établissement de son programme de cours. Le projet de recherche précis, approuvé par le directeur du mémoire, doit être soumis par le candidat à l'approbation du Comité d'admission et de supervision avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les modalités de présentation du projet de mémoire sont identifiées dans le *Fascicule pédagogique* qui est remis au candidat lors de sa première inscription au programme.

Pour ce qui concerne le cheminement de type A, le candidat se voit assigner un conseiller, dont la tâche est de le guider dans le choix de sa scolarité, et de suivre le progrès de ses études, notamment par l'évaluation de son essai.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A		
Cours propres au programme		30 crédits
Essai		18 crédits
Type B		
Cours propres au programme		15 crédits
Mémoire		33 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. La durée maximale est de douze trimestres (quatre années) sans tenir compte de la scolarité probatoire ou complémentaire.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
LNG -60483	3	LINGUISTIQUE EVOLUTIVE* A. Mariet
LNG -60485	3	LEXICOLOGIE ET LEXICOGRAPHIE*
LNG -60488	3	SYSTEMATIQUE DU LANGAGE* D. Le Flem ou J. Ouellet
LNG -60491	3	QUESTIONS DE GRAMMAIRE ANGLAISE* W.H. Hirtle
LNG -60493	3	L'APPRENTISSAGE CREATIF EN LANGUE SECONDE* J. Boulouffe
LNG -60494	3	PHONETIQUE* C. Ouellet, C. Paradis, C. Rochette
LNG -60496	3	DIALECTOLOGIE ET VARIATION REGIONALE* C. Poirier
LNG -60498	3	LECTURES EN PSYCHOMECHANIQUE* W.H. Hirtle
LNG -60499	3	RECHERCHE EN DIDACTIQUE DES LANGUES* L. Laforge
LNG -60500	3	RECHERCHE SUR LE BILINGUISME W. Mackey
LNG -60503	3	CONTACTS INTERLINGUISTIQUES W. Mackey
LNG -60504	3	LECTURE EN LANGUE ETRANGERE
LNG -61037	3	PROBLEMES DE LEXICOLOGIE QUEBECOISE* M. Juneau
LNG -61038	3	ANALYSE DIFFERENTIELLE DU DISCOURS*
LNG -61039	3	LINGUISTIQUE DIFFERENTIELLE*
LNG -61196	3	CORRECTION PHONETIQUE J.-G. Lebel
LNG -61199	1	LECTURES EN LINGUISTIQUE I
LNG -61200	2	LECTURES EN LINGUISTIQUE II
LNG -61201	3	LECTURES EN LINGUISTIQUE III
LNG -61202	4	LECTURES EN LINGUISTIQUE IV
LNG -61291	3	PROBLEMES ET METHODES EN SEMANTIQUE* A. Paquot
LNG -61292	3	METHODES D'ANALYSE EN SYNTAXE C. Bureau
LNG -61696	3	PHONOLOGIE P. Martin

LNG -61731	3	LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE G. Alvarez
LNG -61817	3	DIDACTIQUE* J. Boulouffe, G. Alvarez
LNG -61818	3	LA FORMATION DES MOTS S. Faltelson-Weiser
LNG -62539	3	SEMINAIRE DE SOCIOLINGUISTIQUE D. Deshaies
LNG -62622	3	AUTOMATISATION LINGUISTIQUE* M. Mephram
LNG -62623	3	VARIATION LINGUISTIQUE* D. Vincent
LNG -62071	1	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE)
LNG -62072	2	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE) I*
LNG -62359	2	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE) II
LNG -62073	3	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE) I*
LNG -62074	4	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE)
LNG -62847	3	SEMIOTIQUE* P. St-Pierre
LNG -63029	3	SEMINAIRE COLLECTIF EN PSYCHOMECHANIQUE DU LANGAGE R. Valin, W.H. Hirtle
LNG -62373	3	SUJETS SPECIAUX II
LNG -63901	3	PSYCHOLINGUISTIQUE ET CONTACT DES LANGUES J.F. Hamers
LNG -64151	3	AMENAGEMENT LINGUISTIQUE J.-D. Gendron

- Groupe de recherche en didactique des langues (GREDIL) (Enseignement des langues, apprentissage des langues, tests de langues);
- Centre international de recherches sur le bilinguisme (CIRB) (bilinguisme, contacts interlinguistiques et interculturels, linguistique et informatique).

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement, la recherche, la rédaction et la révision de textes pour le compte d'organismes publics et privés constituent les principales perspectives d'emploi du programme de maîtrise.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Le candidat doit se consacrer à plein temps à ses études de maîtrise pendant les deux premiers trimestres de son inscription au programme.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Il serait souhaitable que les candidats connaissent une autre langue. Dans tous les cas, ils doivent faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise. Ils doivent aussi suffisamment connaître l'anglais pour pouvoir lire et comprendre des textes portant sur des sujets en linguistique. Les étudiants qui ne peuvent justifier d'une connaissance suffisante lors d'un contrôle au début de leur inscription seront encouragés à suivre des cours de langues, afin de répondre aux exigences avant la fin de la première année d'inscription. Ces cours ne sont pas comptabilisés dans la scolarité.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à la maîtrise de type B doit choisir deux des cinq cours de son programme régulier outre le séminaire de *Méthodologie de la recherche*, en dehors du sous-domaine de la linguistique dont relève son projet de recherche.

Le candidat doit terminer les cours de son programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3,5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant admis au programme et dont le cheminement est de type A doit obtenir les crédits d'essais du programme en présentant un seul essai de dix-huit crédits.

L'essai est un travail de recherche d'envergure moyenne; il porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité d'un programme de deuxième cycle de type A. Il permet à son auteur de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études.

L'essai peut prendre diverses formes: dissertation sur un sujet précis, étude de cas, recherche bibliographique, présentation d'un plan de recherche, etc.

L'essai est différent du mémoire dont il se distingue par son lien à un ensemble de cours.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche (cheminement de type B) est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire de maîtrise sont identifiées dans un document préparé par l'École des gradués et intitulé *Mémoire de maîtrise, du début de la rédaction à la diplomation*.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Selon le domaine de spécialisation, le candidat a la possibilité de s'intégrer à l'un ou l'autre des groupes suivants pour poursuivre sa recherche:

- Fonds Guillaume (linguistique générale, grammaire française, anglaise, etc.);
- Trésor de la langue française au Québec (dialectologie et lexicologie franco-québécoise);

DOCTORAT — Type: 10 3.121.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de permettre à l'étudiant d'entreprendre un travail de recherche original dans un domaine spécialisé de la linguistique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme offre la possibilité d'accomplir des études en vue de l'obtention d'un doctorat dans les principaux domaines de la linguistique.

Les principaux domaines d'études et de recherche du programme sont les suivants: grammaire, lexicologie, lexicographie, philologie, phonétique, stylistique, terminologie, dialectologie, didactique des langues secondes, contacts interlinguistiques et interculturels, linguistique et informatique, sociolinguistique, psycholinguistique.

Ces champs d'études et de recherche (théorie, description, comparaison, enseignement) s'inscrivent dans les grandes orientations du Département de langues et linguistique:

- le français, et plus particulièrement le français en Amérique du Nord;
- l'anglais, l'allemand, l'espagnol, les langues autochtones.

Liste des professeurs et leurs champs de recherche

Gerardo Alvarez
Didactique générale

Pierre Auger
Terminologie et terminographie; lexicologie et lexicographie; aménagement linguistique.

Barbara Bacz
Linguistique anglaise; grammaire de l'anglais moderne; linguistique différentielle de l'anglais et du polonais; stylistique anglaise.

Jocelyne Bisailon
Apprentissage et enseignement du français écrit, langue maternelle et langue seconde; grammaire française et enseignement; stratégies cognitives et français écrit; didactique des langues et informatique.

Lionel Boisvert
Ancien français; philologie de l'ancien français (paléographie, critique textuelle, édition de textes).

Marcel Boudreault
Phonétique générale; phonétique du français; phonétique du français québécois.

Jean-Claude Boulanger
Terminologie théorique et pratique. Néologie générale et spécialisée. Lexicographie française théorique et pratique.

Jacqueline Boutoufle
Didactique générale. Processus cognitifs dans l'apprentissage-enseignement des langues. Procédés d'intervention (méthodologie) dans l'enseignement des langues secondes et étrangères (français et anglais). Didactique des langues et psychomécanique du langage.

Conrad Bureau
Grammaire théorique et descriptive; stylistique du français moderne.

Solange Chevrier-Vouvé
Linguistique différentielle du français et de l'anglais; traduction littéraire.

Lysanne Coupal
Phonétique générale, française, espagnole, différentielle du français et de l'espagnol; correction phonétique; dialectologie hispano-américaine.

Ginette Demers
Traduction scientifique; stylistique comparée du français et de l'anglais; théorie de la traduction.

Denise Deshaies
Sociolinguistique

Patrick Duffley
Grammaire anglaise (psychomécanique du langage).

Silvia Faltison-Weiser
Grammaire de l'espagnol. Grammaire différentielle de l'espagnol et du français. Linguistique évolutive: grammaire diachronique de l'espagnol. Lexicologie.

Josiane F. Hamers
Psycholinguistique; fondements psychologiques du développement bilingue, des contacts interculturels et de l'apprentissage des langues; psychologie sociale du langage.

Walter Hirtle
Psychomécanique du langage; grammaire de l'anglais moderne (du point de vue psychomécanique).

Kirsten Hummel
Linguistique anglaise; psycholinguistique du bilinguisme; acquisition d'une langue seconde.

Diane Huot
Didactique des langues

France Huot-Lamonnier
Linguistique et didactique; linguistique et informatique.

Denis Juhel
Stylistique comparée du français et de l'anglais; théorie de la traduction.

Marcel Juneau
Histoire de la langue franco-québécoise; dialectologie française, gallo-romane, franco-québécoise; lexicologie et sémantique du français québécois; philologie québécoise (critique textuelle, édition de textes anciens).

Lorne Lalorge
Didactique générale, analytique.

Jean-Guy Label
Phonétique différentielle du français et de l'anglais; correction phonétique.

Daniel Laflem
Morphologie et syntaxe (du point de vue psychomécanique).

René Lesage
Grammaire du français moderne.

Ronald Lowe
Psychomécanique du langage; linguistique inuit et linguistique amérindienne (du point de vue psychomécanique); morphologie et syntaxe du français contemporain (du point de vue psychomécanique).

William F. MacKey
Bilinguisme; géolinguistique; lexicométrie; politique linguistique; didactique des langues; sociologie du langage.

Albert Maniet
Grammaire comparée des langues indo-européennes, spécialement des langues classiques; histoire de la langue latine; phonétique latine, lexicologie et sémantique du latin.

Alan Manning
Étude contrastive du français et de l'anglais.

Pierre Martin
Phonétique générale, phonologie. Linguistique algonquienne.

Micheline Massicotte
Histoire de la langue franco-québécoise. Dialectologie franco-québécoise. Dialectologie française et gallo-romane. Lexicologie et sémantique du français québécois.

Grant McConnell
Aménagement linguistique.

Lionel Meneay
Syntaxe et sémantique du français, langue maternelle et langue seconde; techniques de rédaction; langue russe; traduction technique; aspects rédactionnels de la traduction.

Michael Mepham
Automatisation linguistique

Dorothy Nakos
Terminologie, traduction, stylistique comparée du français et de l'anglais.

Jacques Ouellet
Psychosystématique du langage; grammaire du français moderne.

Conrad Ouellet
Phonétique générale; phonétique du français.

Annette Paquet
Lexicologie et sémantique du français.

Carole Paradis
Phonologie et morphologie génératives.

Claude Paradis
Phonétique générale et expérimentale; sociolinguistique; automatisation linguistique.

Joseph Pattee
Grammaire de l'allemand (du point de vue psychomécanique).

Guy Plante
Grammaire du français moderne (du point de vue psychomécanique).

Claude Poirier
Français québécois: histoire de la langue, dialectologie, lexicologie et lexicographie; philologie (critique textuelle, édition de textes); dialectologie française et gallo-romane.

Claude Rochette
Phonétique générale, française, franco-québécoise.

Paul Saint-Pierre
Sémiotique; théorie de la traduction.

Jean-Guy Savard
Lexicométrie

Ignacio Soldévila-Durante
Lexicologie et lexicographie de l'espagnol; stylistique de l'espagnol contemporain.

Christine Tessier
Grammaire de l'allemand (du point de vue psychomécanique). Didactique de la langue allemande.

Claude Verreault
Lexicologie et lexicographie en franco-québécois.

Diane Vincent
Sociolinguistique, analyse du discours, ethnographie de la communication.

Milicent Winston
Phonologie et grammaire de l'anglais.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Langues et linguistique
Directeur: Lionel Boisvert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Langues et linguistique
Responsable: Lionel Boisvert

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès arts (linguistique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche.

En principe, le candidat titulaire d'une maîtrise dans une discipline autre que la linguistique ne peut être admis au doctorat avant d'avoir terminé une scolarité en linguistique équivalant à soixante crédits. Compte tenu de sa formation antérieure, le candidat qui se trouve dans cette situation peut donc se voir imposer jusqu'à trois trimestres de scolarité au niveau du premier et du deuxième cycle (prédoctorat).

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission, ce qui suppose qu'il a pris contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande. Les candidats de l'extérieur pourront se faire guider dans leur choix en écrivant au directeur du programme.

Le candidat doit préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au comité de faire un choix judicieux dans l'établissement de son programme de cours. Le projet de recherche précis, approuvé par le directeur de thèse, doit être soumis par le candidat à l'approbation du Comité d'admission et de supervision avant la fin de son troisième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les modalités de présentation du projet de thèse sont identifiées dans le *Fascicule pédagogique* qui est remis au candidat lors de sa première inscription au programme.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme
Thèse

6 crédits
114 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. La durée maximale est de vingt et un trimestres (sept années) sans tenir compte de la scolarité probatoire ou complémentaire.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
LNG -60483	3	LINGUISTIQUE EVOLUTIVE* A. Maniet
LNG -60485	3	LEXICOLOGIE ET LEXICOGRAPHIE*
LNG -60488	3	SYSTEMATIQUE DU LANGAGE* D. Le Flem ou J. Ouellet
LNG -60491	3	QUESTIONS DE GRAMMAIRE ANGLAISE* W.H. Hirtle
LNG -60493	3	L'APPRENTISSAGE CREATIF EN LANGUE SECONDE* J. Boulouffe
LNG -60494	3	PHONETIQUE* C. Ouellet, C. Paradis, C. Rochette
LNG -60496	3	DIALECTOLOGIE ET VARIATION REGIONALE* C. Poirier
LNG -60498	3	LECTURES EN PSYCHOMECHANIQUE* W.H. Hirtle
LNG -60499	3	RECHERCHE EN DIDACTIQUE DES LANGUES* L. Laforge
LNG -60500	3	RECHERCHE SUR LE BILINGUISME W. Mackey
LNG -60503	3	CONTACTS INTERLINGUISTIQUES W. Mackey
LNG -60504	3	LECTURE EN LANGUE ETRANGERE
LNG -61037	3	PROBLEMES DE LEXICOLOGIE QUEBECOISE* M. Juneau
LNG -61038	3	ANALYSE DIFFERENTIELLE DU DISCOURS*
LNG -61039	3	LINGUISTIQUE DIFFERENTIELLE*
LNG -61196	3	CORRECTION PHONETIQUE J.-G. Lebel
LNG -61199	1	LECTURES EN LINGUISTIQUE I
LNG -61200	2	LECTURES EN LINGUISTIQUE II
LNG -61201	3	LECTURES EN LINGUISTIQUE III
LNG -61202	4	LECTURES EN LINGUISTIQUE IV
LNG -61291	3	PROBLEMES ET METHODES EN SEMANTIQUE* A. Paquet
LNG -61292	3	METHODES D'ANALYSE EN SYNTAXE C. Bureau
LNG -61696	3	PHONOLOGIE P. Martin
LNG -61731	3	LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE G. Alvarez
LNG -61817	3	DIDACTIQUE* J. Boulouffe, G. Alvarez
LNG -61818	3	LA FORMATION DES MOTS S. Faltelson-Weiser
LNG -62539	3	SEMINAIRE DE SOCIOLINGUISTIQUE D. Deshaies
LNG -62622	3	AUTOMATISATION LINGUISTIQUE* M. Mepham
LNG -62623	3	VARIATION LINGUISTIQUE* D. Vincent
LNG -62071	1	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE)
LNG -62072	2	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE) I*
LNG -62359	2	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE) II
LNG -62073	3	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE) I*
LNG -62074	4	SUJETS SPECIAUX (LINGUISTIQUE)
LNG -62847	3	SEMIOTIQUE* P. St-Pierre
LNG -63029	3	SEMINAIRE COLLECTIF EN PSYCHOMECHANIQUE DU LANGAGE R. Vallin, W.H. Hirtle
LNG -62373	3	SUJETS SPECIAUX II
LNG -63901	3	PSYCHOLINGUISTIQUE ET CONTACT DES LANGUES J.F. Hamers
LNG -64151	3	AMENAGEMENT LINGUISTIQUE J.-D. Gendron

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres (l'un d'eux pouvant être un trimestre d'été).

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Selon l'orientation de sa recherche, le candidat au doctorat doit pouvoir lire une troisième langue ou acquérir cette possibilité en cours d'études. Il peut s'agir du latin, du grec, de l'allemand ou de toute autre langue. Dans tous les cas, il devra témoigner d'une connaissance suffisante de l'anglais pour pouvoir lire et comprendre des textes portant sur des sujets linguistiques.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit terminer les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Le candidat qui est admis en stage probatoire (catégorie II) doit, sous peine d'exclusion du programme, conserver une moyenne égale ou supérieure à 3,5 pour l'ensemble des cours de premier cycle qui lui sont imposés.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont identifiées dans un document préparé par l'École des gradués et intitulé *Thèse de doctorat, du début de la rédaction à la diplomation*.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Selon le domaine de spécialisation, le candidat a la possibilité de s'intégrer à l'un ou l'autre des groupes suivants pour poursuivre sa recherche:

- Fonds Guillaume (linguistique générale, grammaire française, anglaise, etc.);
- Trésor de la langue française au Québec (dialectologie et lexicologie franco-qubécoise);
- Groupe de recherche en didactique des langues (GREDIL) (Enseignement des langues, apprentissage des langues, tests de langues);
- Centre international de recherches sur le bilinguisme (CIRB) (bilinguisme, contacts interlinguistiques et interculturels, linguistique et informatique).

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement universitaire et collégial et la recherche pour le compte d'organismes gouvernementaux et privés constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.133.21 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il a acquis de la rigueur dans l'application d'une méthode et qu'il a contribué au progrès de la discipline.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des professeurs habilités auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

La Renaissance (en particulier Érasme, Rabelais, Ronsard).
Théorie du conte et de la nouvelle; Voltaire, Maupassant.
Histoire littéraire. Structuralisme.
B. Beaulieu

La poésie française moderne et contemporaine (fin du XIX^e et du XX^e siècle).
Problèmes de rhétorique.
Idéologie et langage poétique.
Critique thématique; création littéraire.
M. Bélanger

Poésie du XX^e siècle, littérature fantastique (XIX^e et XX^e siècle).
Critique thématique: éléments de théorie et de méthode. Écrits de femmes: romans et essais.
M. Benoit

Essais et récits du XVI^e siècle.
Récits du XX^e siècle.
Création littéraire.
Thématique et narratologie.
A. Berthiaume

La poésie française moderne (fin du XIX^e et début du XX^e siècle).
Histoire littéraire.
Critique thématique: éléments de théorie et de méthode.
J. Blais

Littérature française du XX^e siècle (roman, genres narratifs courts).
Théorie des genres narratifs courts.
Thématique et formalisme.
R. Boumeul

Relations littéraires entre la France et le Canada (Paul Bourget).
G. Dorion

Théâtre du XVIII^e siècle: Beaumarchais, Diderot, Mercier. Histoire du théâtre du XX^e siècle: Sartre, Camus, Arrabal.
Théorie formaliste et sémiologique du théâtre.
G. Girard

Littérature du XVIII^e siècle (en particulier Diderot, Rétif, Marivaux).
Poésie lyrique en ancien français.
Psychocritique.
R. Joly

Narratologie, sociocritique.
Littératures africaine et antillaise (orale et de langue française).
F. Lambert

Théâtre du XVII^e siècle. Littérature francophone des Antilles. Problèmes de littérature comparée.
Sociocritique.
Théorie du théâtre.
M. Laroche

Montherlant
A. LeBlanc

Roman et poésie du XIX^e siècle, poétique structurale. Didactique de la littérature.
Théorie du roman.
Théorie du langage littéraire.
J. Melançon

Narratologie
L. Milot

Historiographie littéraire en France (XIX^e et XX^e siècle).
C. Moisan

Littérature du XVI^e siècle. Poésie et rhétorique au XVI^e siècle (rapports entre la théorie et la pratique des genres). Mythe et allégorie au XVI^e siècle.
J.-C. Moisan

Roman du XVIII^e siècle (roman épistolaire, essai).
Problèmes de narratologie.
Récits de voyage en Nouvelle-France (XVII^e-XVIII^e siècle).
R. Ouellet

Roman au XIX^e et au XX^e siècle.
Critique structuraliste et historique.
Marthe Pagé

Théâtre
Irène Perelli-Contos

Épopée, chanson de geste du Moyen Âge.
Théorie de l'analyse des idéologies.
J.-M. Paquette

Littérature et idéologie. Théories du théâtre.
Analyse des paralittératures.
D. Saint-Jacques

Roman et essai de la première moitié du XX^e siècle. Littérature d'expression française d'Afrique et des Antilles.
Problèmes de littérature comparée.
Histoire littéraire et sociologie de la littérature.
M. Tétu

Auteurs - femmes et littérature.
Histoire des idées et méthodes critiques dans une perspective féministe.
Chantal Thériy

Approche comparatiste.
Prose narrative, prose d'idées, écriture-femme.
XVIII^e et XX^e siècles.
Littérature de Suisse romande, Kafka.
Monique Moser Verrey

Études cinématographiques.
André Gaudreault, Esther Pelletier, Paul Warren

Études cinématographiques et télévisuelles.
François Baby

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littérature française
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littérature française
Responsable: André Berthiaume

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Pour être admissibles à la maîtrise en littérature française, les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval doivent être titulaires d'un baccalauréat ès arts (diplôme de premier cycle universitaire) comportant au moins 30 crédits de littérature française et de théorie de la littérature, dont au moins un cours sur chacune des périodes suivantes: Moyen Âge, XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècle. Les candidats doivent avoir obtenu une note égale, supérieure ou équivalente à 3,5 sur 5,0 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Certains candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité spéciale. Ceux à qui il manque neuf crédits ou moins sont

admissibles à la maîtrise avec scolarité complémentaire. Si, au jugé du Comité d'admission et de supervision, il leur manque plus de neuf crédits, ils sont tenus d'effectuer un trimestre, voire une année de scolarité au niveau du premier cycle avant d'être admissibles à la maîtrise.

L'étudiant désireux de rédiger un mémoire en études cinématographiques peut s'inscrire à la maîtrise en littérature française. Il devra toutefois avoir terminé une mineure en cinéma et avoir suivi avec succès, au premier cycle, au moins vingt-quatre crédits de littérature française et six crédits de théorie littéraire.

De même, l'étudiant désireux de rédiger un mémoire en création littéraire peut s'inscrire à la maîtrise en littérature française. Il devra toutefois avoir terminé une mineure en littérature française incluant six crédits de théorie littéraire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier, le candidat doit faire approuver son projet de recherche par un professeur qui deviendra son directeur de recherche et ensuite par le directeur du programme.

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant en vue de son approbation, le projet de recherche, sans excéder dix pages dactylographiées, comprend les éléments suivants:

- indique le titre au moins provisoire du mémoire;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un échéancier de réalisation.

Une fois approuvé par le directeur de recherche, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité d'admission et de supervision, le rejette ou en demande une nouvelle version.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Mémoire	27 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
FRN -60527	6	INITIATION GÉNÉRALE À LA RECHERCHE (LITT. FRANÇAISE)*
FRN -61421	6	THÉÂTROLOGIE*
FRN -60530	6	PSYCHANALYSE ET LITTÉRATURE
FRN -61425	6	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ*
FRN -61566	6	NARRATOLOGIE*
FRN -61992	6	CRITIQUE ET THÉORIE DE LA POÉSIE*
FRN -62524	6	TEXTOLOGIE*
FRN -62075	1	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62076	2	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62077	3	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62078	6	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -63047	6	POÉTIQUE FÉMINISTE* C. They
FRN -60538	6	MYTHOCRITIQUE*
FRN -61276	6	LE CONTE QUÉBÉCOIS
FRN -61695	6	LITTÉRATURE COMPARÉE
FRN -63056	6	SEMIOTIQUE LITTÉRAIRE
FRN -63692	6	SEMINAIRE DU CRELQ
FRN -63693	6	THÉMATIQUE
FRN -63674	6	SEMINAIRE EN CRÉATION

FRN -63894	6	SEMANTIQUE ET AXIOLOGIE J. Melançon
FRN -63895	6	FANTASTIQUE ET SCIENCE-FICTION
FRN -64142	6	PROBLÉMATIQUE LITTÉRAIRE DE LA FRANCOPHONIE M. Tétu
FRN -64186	6	LA NOTION DE LITTÉRAIRE ET SON INSCRIPTION DANS LE DISCOURS L. Milot
FRN -64216	6	CREATION: PROSE NARRATIVE A. Berthiaume
FRN -64350	6	LE ROMANTISME FRANÇAIS D. Saint-Jacques
FRN -64351	6	LITTÉRATURE FANTASTIQUE A. Risco
FRN -64353	6	SEMINAIRE: TEXTE ET IMAGE M. Moser-Verrey
FRN -64369	6	ÉCRITURES POÉTIQUES J.-N. Pontbriand

La série de cours FRN-62075 à FRN-62078 est destinée le plus souvent à des étudiants à qui, pour diverses raisons, il manque certains crédits d'appoint pour parachever leur scolarité. Le programme de chacun des cours sera défini par un professeur en accord avec le directeur du programme et en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un mémoire, selon des modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme pendant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant inscrit à la maîtrise en littérature française doit bien connaître le français et pouvoir lire une seconde langue.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles en vue de la prélecture. La prélecture, facultative, donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Quelques postes d'assistants de recherche et d'enseignement sont offerts à l'intéressé.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche reliées au programme sont surtout individuelles.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement au collégial constitue la principale perspective d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.133.21 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure d'une façon autonome.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

La Renaissance (en particulier Érasme, Rabelais, Ronsard).
Théorie du conte et de la nouvelle; Voltaire, Maupassant.
Histoire littéraire. Structuralisme.
B. Beaujeu

La poésie française moderne et contemporaine (fin du XIX^e et du XX^e siècle).
Problèmes de rhétorique.
Idéologie et langage poétique.
Critique thématique; création littéraire.
M. Bélanger

Poésie du XX^e siècle, littérature fantastique (XIX^e et XX^e siècle).
Critique thématique: éléments de théorie et de méthode. Écrits de femmes: romans et essais.
M. Benoît

Essais et récits du XVI^e siècle.
Récits du XX^e siècle.
Création littéraire.
Thématique et narratologie.
A. Berthiaume

La poésie française moderne (fin du XIX^e et début du XX^e siècle).
Histoire littéraire.
Critique thématique: éléments de théorie et de méthode.
J. Blais

Littérature française du XX^e siècle (roman, genres narratifs courts).
Théorie des genres narratifs courts.
Thématique et formalisme.
R. Bourmeul

Relations littéraires entre la France et le Canada (Paul Bourget).
G. Dorion

Théâtre du XVIII^e siècle: Beaumarchais, Diderot, Mercier. Histoire du théâtre du XX^e siècle: Sartre, Camus, Arrabal.
Théorie formaliste et sémiologique du théâtre.
G. Girard

Littérature du XVIII^e siècle (en particulier Diderot, Rétif, Marivaux).
Poésie lyrique en ancien français.
Psychocritique.
R. Joly

Le roman d'expression française en Afrique Noire et littérature négro-africaine.
F. Lambert

Théâtre du XVII^e siècle. Littérature francophone des Antilles. Problèmes de littérature comparée.
Sociocritique.
Théorie du théâtre.
M. Laroche

Montherlant
A. LeBlanc

Roman et poésie du XIX^e siècle, poétique structurale. Didactique de la littérature.
Théorie du roman.
Théorie du langage littéraire.
J. Melançon

Narratologie
L. Milot

Historiographie littéraire en France (XIX^e et XX^e siècle).
C. Moisan

Littérature du XVI^e siècle. Poésie et rhétorique au XVI^e siècle (rapports entre la théorie et la pratique des genres). Mythe et allégorie au XVI^e siècle.
J.-C. Moisan

Roman du XVIII^e siècle (roman épistolaire, essai).
Problèmes de narratologie.
Récits de voyage en Nouvelle-France (XVII^e-XVIII^e siècle).
R. Quellet

Roman au XIX^e et au XX^e siècle.
Critique structuraliste et historique.
Marthe Pagé

Théâtre
Irene Perelli-Cortos

Épopée, chanson de geste du Moyen Âge.
Théorie de l'analyse des idéologies.
J.-M. Paquette

Littérature et idéologie. Théories du théâtre.
Analyse des paralittératures.
D. Saint-Jacques

Roman et essai de la première moitié du XX^e siècle. Littérature d'expression française d'Afrique et des Antilles.
Problèmes de littérature comparée.
Histoire littéraire et sociologie de la littérature.
M. Tétu

Auteurs - femmes et littérature.
Histoire des idées et méthodes critiques dans une perspective féministe.
Chantal Théry

Approche comparatiste.
Prose narrative, prose d'idées, écriture-femme.
XVIII^e et XX^e siècles.
Littérature de Suisse romande, Kafka.
Monique Moser Verrey

Études cinématographiques.
André Gaudreault, Esther Pelletier, Paul Warren

Études cinématographiques et télévisuelles.
François Baby

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littérature française
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littérature française
Responsable: André Berthiaume

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise ès arts (littérature française ou études françaises) obtenue à l'Université Laval ou l'équivalent.

L'étudiant désireux de faire un doctorat en cinéma peut s'inscrire au doctorat en littérature française. Cet étudiant devra alors posséder une maîtrise en littérature française avec mémoire en études cinématographiques.

De même, l'étudiant désireux de faire un doctorat en création littéraire peut s'inscrire au doctorat en littérature française. Cet étudiant devra toutefois avoir terminé une maîtrise en littérature française avec mémoire en création littéraire ou l'équivalent.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier, le candidat doit faire approuver son projet de recherche par un professeur qui deviendra son directeur de recherche et ensuite par le directeur du programme.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant en vue de son approbation, le projet de recherche, sans excéder dix pages dactylographiées, comprend les éléments suivants:

- indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un échéancier de réalisation.

Une fois visé et paraphé par le directeur de recherche, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité d'admission et de supervision, le rejette ou en demande une nouvelle version.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Thèse	108 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres à temps complet. Il peut être poursuivi à temps partiel, compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr.	Titre
FRN -60527	6	INITIATION GÉNÉRALE À LA RECHERCHE (LITT. FRANÇAISE)*
FRN -61421	6	THÉÂTROLOGIE*
FRN -60530	6	PSYCHANALYSE ET LITTÉRATURE
FRN -61425	6	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ*
FRN -61566	6	NARRATOLOGIE*
FRN -61992	6	CRITIQUE ET THÉORIE DE LA POÉSIE*
FRN -62524	6	TEXTOLOGIE*
FRN -62075	1	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62076	2	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62077	3	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62078	6	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -63047	6	POÉTIQUE FÉMINISTE* C. Thery
FRN -60538	6	MYTHOCRITIQUE*
FRN -61276	6	LE CONTE QUÉBÉCOIS
FRN -61695	6	LITTÉRATURE COMPARÉE
FRN -63056	6	SEMIOTIQUE LITTÉRAIRE
FRN -63692	6	SEMINAIRE DU CRELQ
FRN -63693	6	THÉMATIQUE
FRN -63874	6	SEMINAIRE EN CRÉATION
FRN -63894	6	SÉMANTIQUE ET AXIOLOGIE J. Melançon
FRN -63895	6	FANTASTIQUE ET SCIENCE-FICTION
FRN -64142	6	PROBLÉMATIQUE LITTÉRAIRE DE LA FRANCOPHONIE M. Tétu
FRN -64186	6	LA NOTION DE LITTÉRAIRE ET SON INSCRIPTION DANS LE DISCOURS L. Milot
FRN -64215	6	SEMINAIRE DE DOCTORAT
FRN -64216	6	CRÉATION: PROSE NARRATIVE A. Berthiaume
FRN -64350	6	LE ROMANTISME FRANÇAIS D. Saint-Jacques
FRN -64351	6	LITTÉRATURE FANTASTIQUE A. Risco
FRN -64353	6	SEMINAIRE: TEXTE ET IMAGE M. Moser-Verrey
FRN -64369	6	ÉCRITURES POÉTIQUES J.-N. Pontbriand

La série de cours FRN-62075 à FRN-62078 est destinée le plus souvent à des étudiants à qui, pour diverses raisons, il manque certains crédits d'appoint pour parachever leur scolarité. Le programme de chacun des cours sera défini par un professeur en accord avec le directeur du programme et en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un mémoire, selon des modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant inscrit au doctorat en littérature française doit bien connaître le français et pouvoir lire une seconde langue. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est nécessaire à la poursuite de la recherche.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de la thèse

La soutenance de la thèse est publique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Quelques postes d'assistants de recherche et d'enseignement sont offerts à l'intéressé.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche reliées au programme sont surtout individuelles.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement universitaire et collégial constitue la principale perspective d'emploi de ce programme.

LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.134.34 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de familiariser l'étudiant avec les méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction; de faire acquérir, par le mémoire, la rigueur, nécessaire à l'application d'une méthode et contribuer au progrès de la discipline.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des professeurs habilités auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

La nouvelle contemporaine au Québec. L'essai au Québec.
B. Beauvieu

Poésie québécoise contemporaine: critique thématique et rhétorique. Création littéraire.
M. Bélanger

Création littéraire. Le récit contemporain: thématique, narratologie.
A. Berthiaume

Théorie littéraire et méthodologie; histoire littéraire, édition critique, biobibliographie; thématique, mythocritique, mythanalyse. Corpus littéraire: poésie du XIX^e siècle et du XX^e siècle; littérature d'après-guerre, 1945-1950.
J. Blais

Histoire littéraire du Québec. Romans, contes et nouvelles du Québec. Critique littéraire. Bibliographie.
A. Boivin

Littérature comparée Québec-Europe. Méthodes comparatistes.
R. Bourmeul

Méthodes comparatistes
P.-A. Bourque

Théorie littéraire et méthodologie: sociologie, sémiotique de la poésie, histoire littéraire. Théories contemporaines (déconstruction, philosophie sociale de la nouvelle culture). Corpus littéraire: poésie québécoise de 1900 à nos jours; poésie orale, chanson d'expression française, nouvelle écriture.
R. Chamberland

Poésie contemporaine. Littérature de jeunesse. Approche thématique et approche historique.
S. Dallard

Histoire littéraire. Essais et romans du XIX^e et du XX^e siècle. Critique thématique. L'espace romanesque. Le roman d'aventures.
G. Dorion

Littérature québécoise du XX^e siècle; roman, conte, nouvelle, poésie. Littérature fantastique. Littérature et cinéma. Yves Thériault et Anne Hébert. Critique thématique et mythocritique. Création littéraire.
M. Émond

Théâtre québécois du XIX^e siècle. Théâtre, roman et conte du XX^e siècle. Sémiotique de la littérature. Théorie de la communication.
L. Francoeur

Littérature et musique. L'opéra. Gabrielle Roy, Gilles Vigneault. Critique thématique et mythocritique.
M. Gagné

Poésie québécoise du XX^e siècle. Essai et roman québécois, de 1930 à 1960 plus particulièrement. Histoire littéraire, vie culturelle, chanson comme genre et chanson québécoise. Approche sociale et idéologique du texte littéraire.
A. Gauvin

Théâtre québécois contemporain; histoire, sémiologie, création.
G. Girard

Théâtre québécois, histoire du théâtre, formes populaires du spectacle.
C. Hébert

Poésie et théâtre québécois contemporains, littérature comparée: Québec-Antilles francophones; sociocritique, analyse des idéologies, méthodes comparatistes.
M. Laroche

L'essai au Québec; théâtre québécois contemporain; histoire littéraire du Québec et idéologies. Analyse sémiotique des textes.
A. LeBlanc

Sociologie de la littérature. Littérature de grande consommation (science-fiction et best-sellers); cinéma, télévision et mass média.

J. Lemieux

Histoire littéraire du Québec. Le roman québécois au XIX^e et au XX^e siècle. La vie culturelle, littérature et idéologie. Sociologie de la littérature.
M. Lemire

Didactique de la littérature. Analyse du discours littéraire. Théorie du texte. Axiologie. Rhétorique. Poésie et roman contemporains.
J. Melançon

Narratologie. Sémiotique. Roman depuis 1960. Paralittérature.
L. Milot

Poésie contemporaine, littérature comparée: Québec-Canada-anglais; histoire littéraire, critique thématique, méthodes comparatistes.
C. Moisan

Marie-Claire Blais; critique thématique. Les problèmes de l'édition: du manuscrit à la librairie.
V. Nadeau

Relations de voyage. Littérature de la Nouvelle-France. Roman et théâtre québécois contemporains. Historiographie. Narratologie.
R. Ouellet

L'essai au Québec. L'esthétique du conte littéraire. L'oeuvre de Jacques Ferron. Esthétique des genres. Analyse des idéologies. Littérature et cinéma.
J.-M. Paquette

Théâtre et idéologie. Théâtre du XX^e siècle. Dramaturgie contemporaine (sociocritique et mythocritique). Formes parathéâtrales.
J. Perelli-Cortos

Poésie québécoise du XX^e siècle. Approche phénoménologique (Bachelard); création littéraire.
J.-N. Portbriand

Théâtre québécois contemporain. La paralittérature au Québec. Sociologie de la littérature: texte et institution.
D. Saint-Jacques

Histoire littéraire, thématique, sociologie de la littérature. XIX^e siècle: roman, théâtre. Roman jusqu'en 1960. Civilisation québécoise.
F. Tétu de Lapsade

Littérature comparée et autres pays francophones. Problèmes de langue et d'écriture romanesque dans la littérature québécoise.
M. Tétu

Auteurs. Femme(s) et littérature. Histoire des idées et des méthodes critiques dans une perspective féministe.
C. Théry

Études cinématographiques.
André Gaudreault, Esther Pelletier, Paul Warren

Études cinématographiques et télévisuelles.
François Baby

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littérature québécoise
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littérature québécoise
Responsable: Maurice Émond

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Pour être admissibles à la maîtrise, les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants:

- baccalauréat ès arts (études françaises) comportant au moins vingt-quatre crédits de littérature québécoise et au moins six crédits de théorie de la littérature;
- baccalauréat ès arts avec majeure en littératures d'expression française, comportant au moins vingt-quatre crédits de littérature québécoise et au moins six crédits de théorie de la littérature;
- baccalauréat ès arts avec mineure en littérature québécoise (trente crédits), à condition que la majeure soit en histoire (et compte un minimum de quinze crédits en histoire du Canada), en sociologie ou en anthropologie (moyennant un minimum de quinze crédits en études québécoises) ou en langue et linguistique françaises.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités sont admissibles à la maîtrise s'ils sont titulaires d'un baccalauréat ès arts et s'ils peuvent démontrer une formation en théorie littéraire (au moins six crédits) et en littérature québécoise (au moins vingt-quatre crédits).

Les candidats doivent avoir obtenu une note égale, supérieure ou équivalente à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

L'étudiant désireux de faire un mémoire en études cinématographiques peut s'inscrire à la maîtrise en littérature québécoise. Il devra toutefois avoir terminé une mineure en cinéma et avoir suivi avec succès, au premier cycle, au moins vingt-quatre crédits de littérature québécoise et six crédits de théorie littéraire.

De même, l'étudiant désireux de faire un mémoire en création littéraire peut s'inscrire à la maîtrise en littérature québécoise. Il devra toutefois avoir terminé une mineure en littérature québécoise incluant six crédits de théorie littéraire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit faire approuver le choix de son directeur de recherche et son projet de recherche au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant, le projet de recherche, sans excéder quatre pages dactylographiées à double interligne (excluant la page de titre et la bibliographie), comprend les étapes suivantes:

- indique le titre au moins provisoire du mémoire;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un échéancier de réalisation.

Une fois approuvé et paraphé par le directeur de recherche, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité d'admission et de supervision, le rejette ou en demande une nouvelle version.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Mémoire	27 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
FRN -61276	6	LE CONTE QUÉBÉCOIS
FRN -61348	6	CREATION LITTÉRAIRE*
FRN -60538	6	MYTHOCRITIQUE*
FRN -60539	6	LA VIE LITTÉRAIRE AU QUÉBEC*
FRN -61049	6	LE THÉÂTRE QUÉBÉCOIS

FRN -61425	6	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ*
FRN -60537	6	INITIATION À LA RECHERCHE (LITT. QUÉBÉCOISE)
FRN -61695	6	LITTÉRATURE COMPARÉE
FRN -62686	6	INITIATION AUX MÉTHODES D'ANALYSE LITTÉRAIRE
FRN -61566	6	NARRATOLOGIE*
FRN -60530	6	PSYCHANALYSE ET LITTÉRATURE
FRN -60532	6	L'HISTOIRE LITTÉRAIRE
FRN -62079	1	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62080	2	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62081	3	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62082	6	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE)
FRN -63692	6	SEMINAIRE DU CRELIQ
FRN -63693	6	THÉMATIQUE
FRN -63874	6	SEMINAIRE EN CRÉATION
FRN -63894	6	SEMANTIQUE ET AXIOLOGIE
		J. Melançon
FRN -63895	6	FANTASTIQUE ET SCIENCE-FICTION
FRN -64142	6	PROBLÉMATIQUE LITTÉRAIRE DE LA FRANCOPHONIE
		M. Têtu
FRN -64186	6	LA NOTION DE LITTÉRAIRE ET SON INSCRIPTION DANS LE DISCOURS
		L. Milot
FRN -64216	6	CREATION: PROSE NARRATIVE
		A. Berthelme
FRN -64350	6	LE ROMANTISME FRANÇAIS
		D. Saint-Jacques
FRN -64353	6	SEMINAIRE: TEXTE ET IMAGE
		M. Moser-Verray
FRN -64369	6	ÉCRITURES POÉTIQUES
		J.-N. Pontbriand

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant toute la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant inscrit à la maîtrise en littérature québécoise doit bien connaître le français et pouvoir lire une seconde langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'auxiliaires à l'enseignement et à la recherche à temps partiel.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche se rattachant au programme de littérature québécoise sont regroupées pour la plupart au sein du CRELIQ (Centre de recherche en littérature québécoise). Toutefois, il est possible à l'étudiant de s'intégrer aux recherches individuelles des professeurs.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement, la recherche et la création littéraire constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.134.34 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

La nouvelle contemporaine au Québec. L'essai au Québec.
B. Beaulieu

Poésie québécoise contemporaine: critique thématique et rhétorique. Création littéraire.
M. Bélanger

Création littéraire. Le récit contemporain: thématique, narratologie.
A. Berthiaume

Théorie littéraire et méthodologie; histoire littéraire, édition critique, bibliographie; thématique, mythocritique, mythanalyse. Corpus littéraire: poésie du XIX^e siècle et du XX^e siècle; littérature d'après-guerre, 1945-1950.
J. Blais

Histoire littéraire du Québec. Romans, contes et nouvelles du Québec. Critique littéraire. Bibliographie.
A. Boivin

Littérature comparée Québec-Europe. Méthodes comparatistes.
R. Bourneuf

Méthodes comparatistes
P.-A. Bourque

Théorie littéraire et méthodologie: sociologie, sémiotique de la poésie, histoire littéraire. Théories contemporaines (déconstruction, philosophie sociale de la nouvelle culture). Corpus littéraire: poésie québécoise de 1900 à nos jours; poésie orale, chanson d'expression française, nouvelle écriture.
R. Chamberland

Poésie contemporaine. Littérature de jeunesse. Approche thématique et approche historique.
S. Dallard

Histoire littéraire. Essais et romans du XIX^e et du XX^e siècle. Critique thématique. L'espace romanesque. Le roman d'aventures.
G. Dorion

Littérature québécoise du XX^e siècle; roman, conte, nouvelle, poésie. Littérature fantastique. Littérature et cinéma. Yves Thériault et Anne Hébert. Critique thématique et mythocritique. Création littéraire.
M. Émond

Théâtre québécois du XIX^e siècle. Théâtre, roman et conte du XX^e siècle. Sémiotique de la littérature. Théorie de la communication.
L. Francoeur

Littérature et musique. L'opéra. Gabrielle Roy, Gilles Vigneault. Critique thématique et mythocritique.
M. Gagné

Poésie québécoise du XX^e siècle. Essai et roman québécois, de 1930 à 1960 plus particulièrement. Histoire littéraire, vie culturelle, chanson comme genre et chanson québécoise. Approche sociale et idéologique du texte littéraire.
A. Gaulin

Théâtre québécois contemporain; histoire, sémiologie, création.
G. Girard

Théâtre québécois, histoire du théâtre, formes populaires du spectacle.
C. Hébert

Poésie et théâtre québécois contemporains, littérature comparée: Québec-Antilles francophones; sociocritique, analyse des idéologies, méthodes comparatistes.
M. Laroche

L'essai au Québec; théâtre québécois contemporain; histoire littéraire du Québec et idéologies. Analyse sémiotique des textes.
A. LeBlanc

Sociologie de la littérature. Littérature de grande consommation (science-fiction et best-sellers); cinéma, télévision et mass média.
J. Lemieux

Histoire littéraire du Québec. Le roman québécois au XIX^e et au XX^e siècle. La vie culturelle, littérature et idéologie. Sociologie de la littérature.
M. Lemire

Didactique de la littérature. Analyse du discours littéraire. Théorie du texte. Axiologie. Rhétorique. Poésie et roman contemporains.
J. Melançon

Narratologie. Sémiotique. Roman depuis 1960. Paralittérature.
L. Milot

Poésie contemporaine, littérature comparée: Québec-Canada-anglais; histoire littéraire, critique thématique, méthodes comparatistes.
C. Moisan

Marie-Claire Blais; critique thématique. Les problèmes de l'édition: du manuscrit à la librairie.
V. Nadeau

Relations de voyage. Littérature de la Nouvelle-France. Roman et théâtre québécois contemporains. Historiographie. Narratologie.
R. Ouellet

L'essai au Québec. L'esthétique du conte littéraire. L'oeuvre de Jacques Ferron. Esthétique des genres. Analyse des idéologies. Littérature et cinéma.
J.-M. Paquette

Théâtre et idéologie. Théâtre du XX^e siècle. Dramaturgie contemporaine (sociocritique et mythocritique). Formes parathéâtrales.
J. Perelli-Cortios

Poésie québécoise du XX^e siècle. Approche phénoménologique (Bachelard); création littéraire.
J.-N. Pontbriand

Théâtre québécois contemporain. La paralittérature au Québec. Sociologie de la littérature: texte et institution.
D. Saint-Jacques

Histoire littéraire, thématique, sociologie de la littérature. XIX^e siècle: roman, théâtre. Roman jusqu'en 1960. Civilisation québécoise.
F. Tétu de Labsade

Littérature comparée et autres pays francophones. Problèmes de langue et d'écriture romanesque dans la littérature québécoise.
M. Tétu

Auteurs. Femme(s) et littérature. Histoire des idées et des méthodes critiques dans une perspective féministe.
C. Théry

Études cinématographiques.
André Gaudreault, Esther Pelletier, Paul Warren

Études cinématographiques et télévisuelles.
François Baby

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littérature québécoise
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littérature québécoise
Responsable: Maurice Émond

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise es arts (littérature québécoise) ou un diplôme jugé équivalent constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

L'étudiant désireux de faire un doctorat en cinéma peut s'inscrire à la maîtrise en littérature québécoise. Cet étudiant devra alors posséder une maîtrise en littérature québécoise avec mémoire en études cinématographiques.

De même, l'étudiant désireux de faire un doctorat en création littéraire peut s'inscrire au doctorat en littérature québécoise. Cet étudiant devra toutefois avoir terminé une maîtrise en littérature québécoise avec mémoire en création littéraire ou l'équivalent.

LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier, le candidat doit faire approuver son projet de recherche par un professeur qui deviendra son directeur de recherche.

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant en vue de son approbation, le projet de recherche, sans excéder huit pages dactylographiées à double interligne (excluant la page de titre et la bibliographie), comprend les étapes suivantes:

- indique le titre au moins provisoire de sa thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un échéancier de réalisation.

Une fois approuvé et paraphé par le directeur de recherche, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité d'admission et de supervision, le rejette ou en demande une nouvelle version.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Thèse	108 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel, compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
FRN -61276	6	LE CONTE QUÉBÉCOIS
FRN -61348	6	CREATION LITTÉRAIRE*
FRN -60538	6	MYTHOCRIQUE*
FRN -60539	6	LA VIE LITTÉRAIRE AU QUÉBEC*
FRN -61049	6	LE THÉÂTRE QUÉBÉCOIS
FRN -61425	6	LITTÉRAURE ET SOCIÉTÉ*
FRN -60537	6	INITIATION A LA RECHERCHE (LITT. QUÉBÉCOISE)
FRN -61695	6	LITTÉRAURE COMPAREE
FRN -62686	6	INITIATION AUX METHODES D'ANALYSE LITTÉRAIRE
FRN -61566	6	NARRATOLOGIE*
FRN -60530	6	PSYCHANALYSE ET LITTÉRAURE
FRN -60532	6	L'HISTOIRE LITTÉRAIRE
FRN -62079	1	SUJETS SPECIAUX (LITTÉRAURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62080	2	SUJETS SPECIAUX (LITTÉRAURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62081	3	SUJETS SPECIAUX (LITTÉRAURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62082	6	SUJETS SPECIAUX (LITTÉRAURE QUÉBÉCOISE)
FRN -63692	6	SEMINAIRE DU CRELIQ
FRN -63693	6	THEMATIQUE
FRN -63874	6	SEMINAIRE EN CREATION
FRN -63894	6	SEMANTIQUE ET AXIOLOGIE
		J. Melançon
FRN -63895	6	FANTASTIQUE ET SCIENCE-FICTION
FRN -64142	6	PROBLEMATIQUE LITTÉRAIRE DE LA FRANCOPHONIE
		M. Tétu
FRN -64186	6	LA NOTION DE LITTÉRAIRE ET SON INSCRIPTION DANS LE DISCOURS
		L. Milot
FRN -64215	6	SEMINAIRE DE DOCTORAT
FRN -64216	6	CREATION: PROSE NARRATIVE
		A. Berthiaume
FRN -64350	6	LE ROMANTISME FRANCAIS
		D. Saint-Jacques
FRN -64353	6	SEMINAIRE: TEXTE ET IMAGE
		M. Moser-Verrey
FRN -64369	6	ECRITURES POÉTIQUES
		J.-N. Pontbriand

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant toute la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant inscrit au doctorat en littérature québécoise doit bien connaître le français et pouvoir lire une seconde langue. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est nécessaire à la poursuite de la recherche.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de la thèse

La soutenance de la thèse est publique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'auxiliaires à l'enseignement et à la recherche à temps partiel.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche se rattachant au programme de littérature québécoise sont regroupées pour la plupart au sein du CRELIQ (Centre de recherche en littérature québécoise). Toutefois, il est possible à l'étudiant de s'intégrer aux recherches individuelles des professeurs.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement, la recherche et la création littéraires constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.127.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La maîtrise a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Elle débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est requise. Elle est un préalable normal aux études de doctorat.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Méthodes statistiques de la critique textuelle (attribution, chronologie, authentification). L'énigme dans la littérature vieil-anglaise, notamment dans le Codex Exoniensis. Chaucer. Shelley: les influences littéraires, philosophiques et scientifiques; la métaphore dans l'œuvre des poètes romantiques anglais, notamment chez Shelley, la théorie romantique et l'épistémologie Kantienne.

Critique textuelle, méthodes statistiques.
Identification des sources et des influences.
T.A. Reisner

Le roman canadien-anglais (thèmes et formes).
Critique thématique.
Méthodes comparatistes.
J. Stockdale

Études littéraires: thématiques et stylistiques: sociocritique et mythocritique. Romans américains du Modernisme; romans et poésie afro-américains; romans américains autochtones.
N. Thomas

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littératures d'expression anglaise
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littératures d'expression anglaise
Responsable: Thomas A. Reisner

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises sont admissibles à la maîtrise. Les candidats doivent, de plus, avoir obtenu une note égale, supérieure ou équivalente à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités sont également admissibles à la maîtrise s'ils possèdent un diplôme équivalent à celui de l'Université Laval.

Les anglophones sont admissibles à la maîtrise s'ils sont titulaires d'un baccalauréat ès arts et s'ils peuvent démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à trente crédits.

Certains candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit faire approuver le choix de son directeur de recherche et son projet de recherche au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant en vue de son approbation, le projet de recherche, sans excéder quatre pages dactylographiées à double interligne (excluant la page de titre et la bibliographie), comprend les étapes suivantes:

- indique le titre au moins provisoire du mémoire;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un échéancier de réalisation.

Une fois approuvé et paraphé par le directeur de recherche, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité d'admission et de supervision, le rejette ou en demande une nouvelle version.

Note:

Avec l'approbation du directeur du programme, le candidat à la maîtrise peut remplacer le mémoire par un ensemble de deux à quatre travaux approuvés par des professeurs (voir rubrique no 15, ci-dessous).

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Mémoire	27 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ANG-60517	3	BIBLIOGRAPHY AND RESEARCH TECHNIQUES* T.A. Reisner
ANG-61737	5	MIDDLE ENGLISH LITERATURE T.A. Reisner
ANG-61738	5	OLD ENGLISH LITERATURE T.A. Reisner
ANG-60520	5	ANGLO-CANADIAN LITERATURE* J. Stockdale
ANG-60522	5	DIRECTED READING I
ANG-61417	5	DIRECTED READING II
ANG-62675	5	DIRECTED READING III
ANG-62083	1	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)
ANG-62084	2	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)
ANG-62085	3	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)
ANG-62086	4	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)
ANG-61850	5	CANADIAN PROSE FICTION* J.C. Stockdale
ANG-64286	5	AMERICAN NOVEL SINCE 1950 H.N. Thomas

ANG-60517 est un cours obligatoire pour tous les candidats.

Voir les règlements internes régissant les cours de lectures dirigées (ANG-60522, ANG-61417, ANG-62675), ainsi que la liste des cours disponibles. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le responsable du Comité d'admission et de supervision.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant toute la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit savoir parler l'anglais et le français au moment de sa première inscription au programme; de même, il doit posséder une maîtrise suffisante de l'anglais pour pouvoir rédiger des travaux de recherche et/ou un mémoire en cette langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit suivre tous les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est normalement le mémoire. Toutefois, le candidat peut satisfaire aux exigences de recherche pour l'obtention de la maîtrise en présentant deux ou au plus quatre travaux en des champs d'études distincts, d'une longueur cumulative d'environ cent pages. Le nombre et les dimensions respectives des travaux sont déterminés, après consultation avec les directeurs de recherche, par le Comité d'admission et de supervision. Le candidat doit obtenir l'approbation de ses sujets et du choix des directeurs respectifs au moins six mois avant la présentation de ses travaux.

Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'assistants de recherche ou d'enseignement à temps partiel.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont exclusivement individuelles.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement de la littérature d'expression anglaise constitue la principale perspective d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.127.01 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Méthodes statistiques de la critique textuelle (attribution, chronologie, authentification). L'énigme dans la littérature vieil-anglaise, notamment dans le Codex Exoniensis. Chaucer. Shelley: les influences littéraires, philosophiques et scientifiques, la métaphore dans l'œuvre des poètes romantiques anglais, notamment chez Shelley, la théorie romantique et l'épistémologie Kantienne.

Critique textuelle, méthodes statistiques.
Identification des sources et des influences.
T.A. Reisner

Le roman canadien-anglais (thèmes et formes).

Critique thématique.
Méthodes comparatistes.
J. Stockdale

Études littéraires thématiques et stylistiques: sociocritique et mythocritique. Romans américains du Modernisme; romans et poésie afro-américains; romans américains autochtones.

N. Thomas

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littératures d'expression anglaise
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littératures d'expression anglaise
Responsable: Thomas A. Reisner

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui ont fait leurs études de maîtrise à l'Université Laval sont admissibles au doctorat.

Les candidats qui viennent de l'extérieur doivent posséder un diplôme jugé équivalent et avoir obtenu une note convenable pour leur maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le Comité d'admission et de supervision ne peut admettre un candidat au doctorat que si un professeur a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission. Le candidat de l'extérieur peut s'adresser directement à un professeur ou au directeur du programme en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser; le nécessaire sera fait pour le mettre en contact avec un directeur de thèse éventuel. Bien que la chose soit souhaitable, le candidat n'est pas obligé de soumettre un projet de recherche précis au moment de faire sa demande d'admission. Cependant, le candidat doit préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au Comité de déterminer si les ressources professorales et matérielles pour mener à bien le travail sont offertes et d'établir judicieusement la scolarité. Le candidat doit faire approuver le choix de son directeur de recherche et son projet au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant afin d'obtenir l'approbation de son sujet de thèse, le projet de recherche, sans excéder huit pages dactylographiées à double interligne (excluant la page de titre et la bibliographie), comprend les étapes suivantes:

- indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;

- indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente le calendrier de ses travaux.

Une fois approuvé et paraphé par le directeur de recherche, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité d'admission et de supervision, le rejette ou en demande une nouvelle version.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Thèse	108 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel, compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ANG -60517	3	BIBLIOGRAPHY AND RESEARCH TECHNIQUES* T.A. Reisner
ANG -61737	5	MIDDLE ENGLISH LITERATURE T.A. Reisner
ANG -61738	5	OLD ENGLISH LITERATURE T.A. Reisner
ANG -60520	5	ANGLO-CANADIAN LITERATURE* J. Stockdale
ANG -60522	5	DIRECTED READING I
ANG -61417	5	DIRECTED READING II
ANG -62675	5	DIRECTED READING III
ANG -62083	1	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)
ANG -62084	2	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)
ANG -62085	3	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)
ANG -62086	4	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)
ANG -61850	5	CANADIAN PROSE FICTION* J.C. Stockdale
ANG -64286	5	AMERICAN NOVEL SINCE 1950 H.N. Thomas

ANG-60517 est un cours obligatoire pour tous les candidats.

Voir les règlements internes régissant les cours de lectures dirigées (ANG-60522, ANG-61417, ANG-62675), ainsi que la liste des cours disponibles. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le responsable du Comité d'admission et de supervision.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet pendant la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit obligatoirement savoir parler l'anglais et le français au moment de sa première inscription au programme, et posséder une maîtrise suffisante de l'anglais pour pouvoir rédiger des travaux de recherche et une thèse en cette langue. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat si le sujet de thèse l'exige.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit suivre tous les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est soumise à la prélecture.

Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat

des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de la thèse

Une fois achevée la lecture finale de sa thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation donne lieu à une soutenance formelle et comporte une sanction.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'assistants de recherche ou d'enseignement à temps partiel offerts aux intéressés.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont exclusivement individuelles.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement de la littérature d'expression anglaise constitue la principale perspective d'emploi de ce programme.

LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.132.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise ont pour objectif d'initier le candidat aux méthodes de recherche et d'interprétation ainsi qu'à la rédaction de travaux scientifiques.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Théorie du théâtre. Le théâtre contemporain d'expression espagnole (en particulier argentin) et la parodie dramatique au XVII^e siècle.
F. Jarque-Andrés

Le théâtre espagnol du siècle d'Or (XVI^e siècle en particulier). Édition critique et étude des signes de la représentation théâtrale dans le théâtre classique.
A. Hermenegildo

Théâtre hispano-américain du Vénézuéla, du Mexique et des Caraïbes: approches sémiotique (production de signes et structure du discours théâtral), historique et socio-économique.
G. Hernández

Roman et conte hispano-américains du XX^e siècle. Théorie du discours narratif, narratologie.
G. Parent

Littérature espagnole du XX^e siècle: roman et poésie. Théorie de l'expression poétique. La littérature fantastique d'expression espagnole. Histoire littéraire. Thématique. Esthétique comparée.
A. Risco

Roman et conte hispano-américains contemporains. Théorie du discours narratif. La littérature indigéniste en Amérique latine.
J.-C. Simard

Littérature espagnole du XX^e siècle: roman contemporain et littérature d'avant-garde (1900-1936), problèmes d'historiographie littéraire, discours littéraire et son inscription dans le discours social. Historiographie et sémiologie du discours.
I. Soldevila

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littératures d'expression espagnole
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littératures d'expression espagnole
Responsable: Georges Parent

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat spécialisé en études hispaniques sont admissibles à la maîtrise.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités sont également admissibles à la maîtrise s'ils possèdent un diplôme jugé équivalent à celui de l'Université Laval avec trente crédits en littératures d'expression espagnole.

Les hispanophones sont admissibles à la maîtrise s'ils sont titulaires d'un baccalauréat ès arts et s'ils peuvent démontrer une connaissance de la littérature d'expression espagnole équivalente à trente crédits.

Certains candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le Comité d'admission et de supervision ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté de diriger son mémoire. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission. Les noms des professeurs de littératures d'expression espagnole apparaissent ci-contre, dans la section "Champs et domaines d'études et de recherche". Le candidat de l'extérieur peut s'adresser directement à un professeur, ou au directeur du programme, en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser: le responsable fera alors le nécessaire pour le mettre en contact avec un éventuel directeur de mémoire.

Bien que la chose soit souhaitable, le candidat n'est pas obligé de soumettre un sujet de mémoire précis en faisant sa demande d'admission. Il doit cependant préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au Comité de faire un choix judicieux dans l'établissement de la scolarité.

Avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), le candidat doit faire approuver par le Comité le choix de son directeur de mémoire et un projet de recherche précis.

Séminaire de projet de mémoire

Dans le but de favoriser un climat intellectuel animé et propice à la recherche, le Comité d'admission et de supervision invite chaque candidat à présenter son projet de recherche dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cet exposé est facultatif et ne comporte aucune sanction, mais les étudiants sont fortement incités à le faire.

Le séminaire a été institué pour accroître l'efficacité de la recherche, pour vérifier la progression du travail des candidats à la maîtrise et pour favoriser les échanges intellectuels entre chercheurs, professeurs et étudiants.

Un membre du sous-comité de littératures d'expression espagnole assiste à toutes les séances du séminaire et préside l'assemblée lorsque le directeur de recherche du candidat est absent. Les séances durent au moins une heure. Le candidat expose d'abord, dans la limite impérative d'une demi-heure, le sujet de son mémoire et les raisons de son choix, sa méthode de recherche et les premiers résultats obtenus; il serait souhaitable qu'un exemplaire de l'exposé puisse être distribué auparavant.

Par la suite, ses camarades et les professeurs présents lui posent quelques questions ou discutent des éléments de son exposé.

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant en vue de son approbation, le projet de recherche, sans excéder quatre pages dactylographiées à double interligne (excluant la page de titre et la bibliographie), comprend les étapes suivantes:

- indique le titre au moins provisoire du mémoire;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un échéancier de réalisation.

Une fois approuvé et paraphé par le directeur de mémoire, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité d'admission et de supervision, le rejette ou en demande une nouvelle version.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Mémoire	30 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ESP -60523	3	TEORIA DE LA EXPRESION POETICA*
ESP -60525	3	TEORIA DEL DISCURSO NARRATIVO I*
ESP -60524	3	TEATRO CONTEMPORANEO I*
ESP -62845	3	LA NARRATIVA CONTEMPORANEA I
ESP -60526	3	LECTURAS I
ESP -62087	1	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)
ESP -62088	2	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)
ESP -62089	3	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)
ESP -62090	4	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)
ESP -63644	3	EL TEATRO ESPANOL DEL SIGLO DE ORO
ESP -64258	3	TEATRO ARGENTINO DE LOS 60 F. Jarque-Andrés
ESP -64264	3	LITERATURA FANTASTICA DE EXPRESION ESPANOLA* A.M. Risco

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à ce programme durant toute la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit savoir parler le français et l'espagnol au moment de son admission au programme.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre tous les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**Prélecture**

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Présentation publique du mémoire

Une fois achevée la rédaction finale du mémoire, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation est facultative et ne comporte aucune sanction.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel offerts aux intéressés.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont individuelles ou collectives. L'étudiant a la possibilité de s'intégrer à divers groupes de recherche de la section.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement constitue la principale perspective d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.132.01 (versión 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure d'une façon autonome.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Théorie du théâtre. Le théâtre contemporain d'expression espagnole (en particulier argentin) et la parodie dramatique au XVII^e siècle.
F. Jarque-Andrés

Le théâtre espagnol du siècle d'Or (XVI^e siècle en particulier). Édition critique et étude des signes de la représentation théâtrale dans le théâtre classique.
A. Hermenegildo

Théâtre hispano-américain du Vénézuéla, du Mexique et des Caraïbes: approches sémiotique (production de signes et structure du discours théâtral), historique et socio-économique.
G. Hernández

Roman et conte hispano-américains du XX^e siècle.
Théorie du discours narratif, narratologie.
G. Parent

Littérature espagnole du XX^e siècle: roman et poésie. Théorie de l'expression poétique. La littérature fantastique d'expression espagnole.
Histoire littéraire. Thématique. Esthétique comparée.
A. Risco

Roman et conte hispano-américains contemporains. Théorie du discours narratif.
La littérature indigéniste en Amérique latine.
J.-C. Simard

Littérature espagnole du XX^e siècle: roman contemporain et littérature d'avant-garde (1900-1936), problèmes d'historiographie littéraire, discours littéraire et son inscription dans le discours social. Historiographie et sémiologie du discours.
I. Soldevila

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littératures d'expression espagnole
Directeur: Fernando Lambert

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littératures d'expression espagnole
Responsable: Georges Parent

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès arts avec mémoire (littérature espagnole), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le Comité d'admission et de supervision ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission. Les noms des professeurs de littératures d'expression espagnole apparaissent ci-dessus, dans la section "Champs et domaines d'études et de recherche". Le candidat de l'extérieur peut s'adresser directement à un professeur, ou au directeur du programme, en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser: le responsable fera alors le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de thèse éventuel.

Bien que la chose soit souhaitable, le candidat n'est pas obligé de soumettre un sujet de thèse précis en faisant sa demande d'admission. Il doit cependant préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au Comité de faire un choix judicieux dans l'établissement de la scolarité.

Avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), le candidat doit faire approuver par le Comité le choix de son directeur de thèse et un projet de recherche précis.

Séminaire de projet de thèse

Dans le but de favoriser un climat intellectuel animé et propice à la recherche, le Comité d'admission et de supervision invite chaque candidat à présenter son projet de recherche dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cet exposé est facultatif et ne comporte aucune sanction mais les étudiants sont incités à le faire.

Le séminaire a été institué pour accroître l'efficacité de la recherche, pour vérifier la progression du travail des candidats au doctorat et pour favoriser les échanges intellectuels entre chercheurs, professeurs et étudiants.

Un membre du sous-comité de littératures d'expression espagnole assiste à toutes les séances du séminaire et préside l'assemblée lorsque le directeur de recherche du candidat est absent. Les séances durent au moins une heure. Le candidat expose d'abord, dans la limite impérative d'une demi-heure, le sujet de sa thèse et les raisons de son choix, sa méthode de recherche et les premiers résultats obtenus; il serait souhaitable qu'un exemplaire de l'exposé puisse être distribué auparavant.

Par la suite, ses camarades et les professeurs présents lui posent quelques questions ou discutent des éléments de son exposé.

Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant en vue de son approbation, le projet de recherche, sans excéder huit pages dactylographiées à double interligne (excluant la page de titre et la bibliographie), comprend les étapes suivantes:

- Indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan;
- présente un échéancier de réalisation.

Une fois approuvé et paraphé par le directeur de recherche, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité d'admission et de supervision, le rejette ou en demande une nouvelle version.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Thèse	108 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel, compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ESP -60523	3	TEORÍA DE LA EXPRESION POETICA*
ESP -60525	3	TEORÍA DEL DISCURSO NARRATIVO I*
ESP -60524	3	TEATRO CONTEMPORANEO I*
ESP -62845	3	LA NARRATIVA CONTEMPORANEA I
ESP -60526	3	LECTURAS I
ESP -62087	1	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)
ESP -62088	2	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)
ESP -62089	3	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)
ESP -62090	4	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)
ESP -63644	3	EL TEATRO ESPANOL DEL SIGLO DE ORO
ESP -64258	3	TEATRO ARGENTINO DE LOS 60 F. Jarque-Andrés
ESP -64264	3	LITERATURA FANTASTICA DE EXPRESION ESPANOLA* A.M. Rieco

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à ce programme durant toute la période de validité de leur bourse.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit savoir parler le français et l'espagnol au moment de son admission au programme. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat si le sujet de la recherche l'exige.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre tous les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de la thèse

La soutenance de la thèse est publique.

16. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont individuelles ou collectives. L'étudiant a la possibilité de s'intégrer à divers groupes de recherche de la section.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement constitue la principale perspective d'emploi de ce programme.

MATHÉMATIQUES

MAÎTRISE — Type A: 11 2221.01 (version 003)

Type B: 12 2221.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour but de faire atteindre à l'étudiant un niveau de connaissance et de maturité qui lui permettra d'aborder sa spécialité avec l'esprit critique nécessaire à la vraie compréhension et à l'éclosion d'idées nouvelles. Le programme vise également à développer chez le candidat une méthode de recherche qui lui conférera une certaine autonomie et en fera un agent d'évolution dans le secteur où il oeuvrera.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Actuarial

Modélisation stochastique de régimes de retraite.
Daniel Dufresne

Mathématiques de pension: méthodes actuarielles, contributions, Régime de retraite: transférabilité, placements, Modélisation des rendements des actifs financiers. Fiscalité des produits d'assurance et d'épargne. Assurance collective et sécurité sociale.
Jacques Faille

Évaluation actuarielle de la perte de revenu d'une personne résultant du décès ou d'une incapacité partielle permanente et compensation financière pour cette perte de revenu.
Gaston Paradis

Mathématiques actuarielles, modélisation stochastique.
Gary Parker

Mathématiques financières: caractérisation aléatoire de la force d'intérêt et des fonctions résultantes. Prévisions et propriétés. Mathématiques actuarielles: caractérisation aléatoire de l'intérêt et de la mortalité. Prévisions pour les primes et les réserves, évaluation statistique de leurs fluctuations. Assurances IARD: modélisation stochastique. Mathématiques du risque: la ruine et sa contre-utilité.
André Prémont

Coût et financement de régimes de sécurité sociale. Applications de finance à l'assurance. Assurances IARD. Régimes de rentes et assurances collectives.
Marc Rouillard

Algèbre et géométrie

Théorie des catégories. Théorie des graphes. Théorie des groupes.
André Barbeau

Théorie des groupes: localisation, groupes nilpotents.
Charles Cassidy

Représentation des groupes. Algèbres tensorielles et multilinéaires. Algèbres universelles.
Mohammad Ishaq

Théorie des groupes. Groupes d'automorphismes.
Claude Lemaire

Groupes et algèbres de Lie. Géométrie différentielle. Théorie des invariants.
Ghislain Roy

Analyse

Théorie spectrale: algèbres de Banach, algèbres de Banach-Jordan. Algèbres uniformes et problèmes d'approximation dans C_n . Géométrie des ouverts pseudoconvexes de C_n . Fonctions analytiques multiformes.
Bernard Aupetit

Fonctions d'une variable complexe. Théorie du potentiel. Théorie de l'approximation.
Walter Hengartner

Fonctions spéciales. Analyse matricielle.
Jean-Louis Lavole

Fonctions spéciales
Marie-Louis Lavertu

Équations aux dérivées partielles (plus particulièrement de type elliptique): principes variationnels, principes du maximum, problèmes mal-posés. Équations différentielles ordinaires. Physique mathématique.
Gérard-A. Philippin

Analyse harmonique. Classes C et classes quasianalytiques. Problèmes d'unicité et de prolongement dans les domaines complexes. Approximation dans C et C_n .

Jamil A. Siddiqi

Logique et Fondements

Logique, théorie des modèles, analyse non standard, algèbres universelles, théorie des catégories; certains chapitres d'algèbre reliés à ces thèmes.

William S. Hatcher

Logique mathématique et informatique théorique: calculabilité, théorie de la récursion, complexité du calcul.

Bernard R. Hodgson

Mathématiques appliquées

Analyse numérique des équations aux dérivées partielles. Mécanique des fluides numériques. Optimisation et commande optimale pour les équations aux dérivées partielles.

Michel Fortin

Théorie des singularités; applications à la théorie de la bifurcation.
Jean-Jacques Gervais

Biomathématique: modèles mathématiques en biologie structurale et en biologie du développement.

Norbert Lacroix

Analyse numérique des équations aux dérivées partielles.
Roger Pierre

Analyse numérique des équations de la mécanique.
Harsan Manouzi

Mécanique des fluides numériques.
Azzédine Soulaïmani

Analyse numérique. Contrôle optimal.
Lisheng Hou

Probabilités et Statistique

Statistique non paramétrique. Ordres stochastiques. Comparaison de tests.
Philippe Capéraà

Analyse multivariée (composantes principales et analyse des correspondances).
Jean-Pierre Carmichael

Analyse des données, modèles linéaires et modèles log-linéaires.
Robert Côté

Fondements de la statistique. Théorie de la décision. Inférence bayésienne. Analyse multidimensionnelle.
Christian Genest

Théorie des processus stochastiques. Théorie des probabilités. Modèles linéaires. Statistique non paramétrique. Statistique séquentielle.
Jean-Claude Massé

Échantillonnage. Méthodologie et techniques d'enquêtes.
Hervé-G. Morin

Statistique appliquée: modèles linéaires, tableaux de fréquences, analyse multivariée, méthodes robustes. Statistique théorique: inférence asymptotique, données directionnelles. Échantillonnage.
Louis-Paul Rivest

Théorie des probabilités. Processus aléatoires. Probabilités appliquées: recherche opérationnelle (aspects aléatoires), approximation stochastique. Certains aspects d'inférence statistique pour les processus, contrôle statistique de la qualité, théorie de l'information, simulation, fiabilité.
Radu Theodorescu

Théorie des nombres

Théorie analytique des nombres: distribution des nombres premiers, factorisation des nombres, comportement asymptotique des fonctions arithmétiques, fonction zêta de Riemann.

Jean-Marie De Koninck

Théorie algébrique des nombres. Histoire des mathématiques.
Günther Frei

Théorie algébrique des nombres: unités, nombre de classes, corps cyclotomiques. Algèbre: théorie de Galois, algèbre commutative. Théorie élémentaire des nombres.
Claude Lévesque

MATHÉMATIQUES

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mathématiques
Directeur: Roger Pierre

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mathématiques
Responsable: Roger Pierre

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences (mathématiques), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques sont également admissibles, mais ils pourraient se voir imposer une scolarité complémentaire au niveau du premier cycle. Il en est ainsi des titulaires d'un diplôme dans une discipline connexe aux mathématiques. Sauf cas exceptionnels, pour les candidats diplômés de l'Université Laval, seules sont examinées les candidatures des étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 5 au premier cycle; pour les candidats de l'extérieur, des résultats supérieurs à la moyenne et de bonnes recommandations constituent les conditions minimales exigées.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant est tenu de faire entériner le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche au plus tard avant la fin de son premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). À la fin de ce trimestre, une présentation écrite du projet, comportant une définition du problème choisi et un échéancier pour la réalisation du projet, doit être soumise à l'approbation du Comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	36 crédits
Essai	12 crédits

Type B	
Cours propres au programme	24 crédits
Mémoire	24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Le programme a une durée normale de quatre trimestres complets, y compris les trimestres d'été. Compte tenu des exigences des rubriques nos 12 et 14 ci-dessous, ce programme peut être suivi à temps partiel. Incluant les trimestres de non-inscription et les trimestres d'inscription à temps partiel, l'étudiant ne peut prendre plus de douze trimestres consécutifs pour réaliser le programme de maîtrise.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
ACT-61846	4	MODELES MATHEMATIQUES POUR ACTUARIES I
ACT-61847	4	MATHEMATIQUES DE DEMOGRAPHIE*
ACT-61848	4	MATHEMATIQUES DE PENSIONS
ACT-61856	4	THEORIE DU RISQUE*
ACT-61858	4	MODELES MATHEMATIQUES POUR ACTUARIES II
ACT-62606	4	COMPENSATION POUR PERTE DE REVENU
ACT-63579	4	FINANCEMENT DE REGIMES DE SECURITE FINANCIERE
MAT-62151	1	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT-62152	2	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)

MAT-62153	3	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT-62154	4	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT-62661	4	ALGEBRE*
MAT-62662	4	THEORIE DES GROUPES (THEMES CHOISIS)*
MAT-62663	4	ALGEBRE (THEMES CHOISIS)*
MAT-62664	4	ANALYSE FONCTIONNELLE I*
MAT-62665	4	FONCTIONS D'UNE VARIABLE COMPLEXE*
MAT-62666	4	ANALYSE (THEMES CHOISIS)*
MAT-62667	4	EQUATIONS AUX DERIVEES PARTIELLES*
MAT-62668	4	MATHEMATIQUES APPLIQUEES (THEMES CHOISIS)*
MAT-62670	4	THEORIE DES MODELES*
MAT-62671	4	RECURSIVITE ET INDECIDABILITE*
MAT-63580	1	SEMINAIRE I (MATHEMATIQUES)
MAT-63581	2	SEMINAIRE II (MATHEMATIQUES)
MAT-63681	4	THEORIE ALGEBRIQUE DES NOMBRES
MAT-63682	4	COHOMOLOGIE DES GROUPES
MAT-63683	4	ANALYSE HARMONIQUE
MAT-63684	4	FONCTIONS DE PLUSIEURS VARIABLES COMPLEXES
MAT-63685	4	THEORIE SPECTRALE
MAT-63686	4	METHODES NUMERIQUES EN EQUATIONS AUX DERIVEES PARTIELLES
MAT-63687	4	OPTIMISATION
MAT-63688	4	SYSTEMES DYNAMIQUES
MAT-63689	4	LOGIQUE ET FONDEMENTS
MAT-64200	4	ANALYSE FONCTIONNELLE II*
MAT-64179	4	ANALYSE NUMERIQUE MATRICIELLE
MAT-64442	4	THEORIE DE LA MESURE ET INTEGRATION
STT-60548	4	PROCESSUS ALEATOIRES ET APPLICATIONS*
STT-60559	4	PROBABILITES APPLIQUEES
STT-61357	4	THEORIE ET APPLICATIONS DE LA REGRESSION LINEAIRE*
STT-61359	4	THEORIE DES PROBABILITES*
STT-61361	4	STATISTIQUE NON PARAMETRIQUE*
STT-61436	4	METHODES D'ANALYSE DES DONNEES*
STT-62536	4	SONDAGES: MODELES ET TECHNIQUES
STT-62672	4	STATISTIQUE MATHEMATIQUE*
STT-62674	4	SERIES CHRONOLOGIQUES
STT-63471	4	ANALYSE MULTIDIMENSIONNELLE*
STT-63859	4	ANALYSE DES DUREES DE VIE*
STT-64345	4	PLANIFICATION DES EXPERIENCES
STT-64445	2	APPRENTISSAGE DE LA COLLABORATION SCIENTIFIQUE

Cours obligatoires

Les étudiants de deuxième cycle qui choisissent la concentration "Actuarial" doivent réussir deux des trois cours suivants: ACT-61846, ACT-63579 et ACT-61856;

ceux qui choisissent la concentration "Mathématiques pures et appliquées" doivent réussir les cours MAT-62661, MAT-62664 et MAT-62667;

ceux qui choisissent la concentration "Probabilités et statistique" doivent réussir le cours STT-62672.

En outre, un étudiant inscrit à la maîtrise de type A ne pourra obtenir plus de 12 crédits pour les cours de "Sujets spéciaux" (MAT-62151, MAT-62152, MAT-62153, MAT-62154). De même, un étudiant inscrit à la maîtrise de type B ne pourra obtenir plus de 4 crédits pour ces mêmes cours.

Note:

Certains cours de deuxième et de troisième cycle (et même du premier cycle, mais rarement) donnés par d'autres départements peuvent être choisis par les étudiants de deuxième ou troisième cycle en mathématiques, à condition d'avoir l'approbation du Comité d'admission et de supervision de mathématiques.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant le trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

On s'attend à ce que les candidats aient une connaissance suffisante d'une seconde langue vivante liée à leur projet de recherche, généralement l'anglais. Le candidat qui ne répond pas à cette exigence sera incité par le Comité d'admission et de supervision à suivre des cours de langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant à temps complet doit terminer les cours propres du programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier; pour l'étudiant à temps partiel, ce nombre est de huit trimestres.

Après avoir acquis douze crédits ou plus, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 5. Lorsque cette moyenne est égale ou supérieure à 2,5 mais inférieure à 3 sur 5, l'étudiant est placé en probation pour une période d'un trimestre au terme duquel il devra avoir porté sa moyenne à au moins 3 sur 5, faute de quoi il sera exclu du programme. Sera également exclu celui dont la moyenne cumulative après douze crédits ou plus est inférieure à 2,5 sur 5.

L'étudiant qui se voit imposer une scolarité complémentaire de premier cycle doit obtenir pour ces cours une note supérieure ou égale à 3 sur 5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'essai (cheminement de type A) est évalué par deux examinateurs et la note est établie par concertation entre les membres du jury.

Le mémoire (cheminement de type B) est évalué par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Outre les programmes s'adressant aux étudiants canadiens: bourses de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation du Québec et du Conseil national de recherches en sciences naturelles et en génie (C.R.S.N.G.), certains organismes offrent un nombre limité de bourses aux candidats qui désirent entreprendre des études de maîtrise en mathématiques. Certaines fondations et compagnies privées offrent également des bourses. On trouvera les renseignements pertinents dans la brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* publiée par le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Un étudiant peut également recevoir une bourse versée à même les fonds de recherche de son directeur de recherche ou du groupe auquel il appartient. Ces bourses sont toujours soumises à l'accord du professeur concerné.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travailler à temps partiel comme auxiliaires d'enseignement aux trimestres d'automne et d'hiver sont très bonnes, et quelques postes d'assistants de recherche sont également offerts. De façon générale, ces emplois sont réservés aux étudiants à temps complet et sont limités à un maximum de dix heures par semaine.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Dans la poursuite de ses travaux, l'étudiant a la possibilité de s'intégrer à des groupes de recherche départementaux dans l'un ou l'autre des domaines suivants: algèbre et géométrie, analyse, logique, mathématiques appliquées, probabilités et statistique, théorie des nombres.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les perspectives d'emploi dépendent de la concentration choisie. Les mathématiciens et les statisticiens trouvent principalement leur emploi auprès des organismes gouvernementaux, dans l'enseignement secondaire ou collégial ou dans le secteur privé. Les actuaire sont surtout employés par le secteur privé et les organismes gouvernementaux.

DOCTORAT — Type: 10 3.221.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme vise à conduire l'étudiant à la pointe de la recherche dans une certaine spécialité et à en faire un chercheur autonome. Chemin faisant, il a la possibilité de développer son esprit critique et son originalité de pensée, de même que d'exercer ses talents de créativité, de façon à pouvoir contribuer par son travail et son action à l'avancement de sa science.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Algèbre et géométrie

Théorie des catégories. Théorie des graphes. Théorie des groupes.
André Barbeau

Théorie des groupes: localisation, groupes nilpotents.
Charles Cassidy

Représentation des groupes. Algèbres tensorielles et multilinéaires. Algèbres universelles.
Mohammad Ishaq

Théorie des groupes. Groupes d'automorphismes.
Claude Lemaire

Groupes et algèbres de Lie. Géométrie différentielle. Théorie des invariants.
Ghislain Roy

Analyse

Théorie spectrale: algèbres de Banach, algèbres de Banach-Jordan. Algèbres uniformes et problèmes d'approximation dans C_n . Géométrie des ouverts pseudoconvexes de C_n . Fonctions analytiques multiformes.
Bernard Aupetit

Fonctions d'une variable complexe. Théorie du potentiel. Théorie de l'approximation.
Walter Hengartner

Fonctions spéciales. Analyse matricielle.
Jean-Louis Lavoie

Équations aux dérivées partielles (plus particulièrement de type elliptique): principes variationnels, principes du maximum, problèmes mal-posés. Équations différentielles ordinaires. Physique mathématique.
Gérard-A. Philippin

Analyse harmonique. Classes C et classes quasianalytiques. Problèmes d'unicité et de prolongement dans les domaines complexes. Approximation dans C et C_n .
Jamil A. Siddiqi

Logique et Fondements

Logique, théorie des modèles, analyse non standard, algèbres universelles, théorie des catégories; certains chapitres d'algèbre reliés à ces thèmes.
William S. Hatcher

Logique mathématique et informatique théorique: calculabilité, théorie de la récursion, complexité du calcul.
Bernard R. Hodgson

Mathématiques appliquées

Analyse numérique des équations aux dérivées partielles. Mécanique des fluides numériques. Optimisation et commande optimale pour les équations aux dérivées partielles.
Michel Fortin

Théorie des singularités; applications à la théorie de la bifurcation.
Jean-Jacques Gervais

Biomathématique: modèles mathématiques en biologie structurale et en biologie du développement.
Norbert Lacroix

Analyse numérique des équations aux dérivées partielles.
Roger Pierre

Analyse numérique des équations de la mécanique.
Harsan Manouzi

Mécanique des fluides numériques.
Azzédine Soulaïmani

Analyse numérique. Contrôle optimal.
Lisheng Hou

Probabilités et Statistique

Statistique non paramétrique. Ordres stochastiques. Comparaison de tests.
Philippe Capéraá

Analyse multivariée (composantes principales et analyse des correspondances).
Jean-Pierre Carmichael

Analyse des données, modèles linéaires et modèles log-linéaires.
Robert Côté

Fondements de la statistique. Théorie de la décision. Inférence bayésienne. Analyse multidimensionnelle.
Christian Genest

Processus aléatoires. Théorie des probabilités. Modèles linéaires. Statistique non paramétrique. Statistique séquentielle.
Jean-Claude Massé

Statistique appliquée: modèles linéaires, tableaux de fréquences, analyse multivariée, méthodes robustes. Statistique théorique: inférence asymptotique, données directionnelles. Échantillonnage.
Louis-Paul Rivest

Théorie des probabilités. Processus aléatoires. Probabilités appliquées: recherche opérationnelle (aspects aléatoires), approximation stochastique. Certains aspects d'inférence statistique pour les processus, contrôle statistique de la qualité, théorie de l'information, simulation, fiabilité.
Radu Théodorescu

Théorie des nombres

Théorie analytique des nombres: distribution des nombres premiers, factorisation des nombres, comportement asymptotique des fonctions arithmétiques, fonction zéta de Riemann.
Jean-Marie De Koninck

Théorie des nombres. Histoire des mathématiques.
Günther Frei

Théorie algébrique des nombres: unités, nombre de classes, corps cyclotomiques. Algèbre: théorie de Galois, algèbre commutative. Théorie élémentaire des nombres.
Claude Lèvesque

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mathématiques
Directeur: Roger Pierre

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mathématiques
Responsable: Roger Pierre

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences (mathématiques), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Chaque dossier est étudié attentivement et on exige généralement de très bonnes études de maîtrise pour l'admission au doctorat. Toutefois, un titulaire d'un baccalauréat ès sciences (mathématiques) ou d'un diplôme jugé équivalent, dont l'activité en recherche est remarquable, peut être admis au doctorat.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission. Avant la fin du deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier, il doit soumettre à l'entérinement du Comité d'admission et de supervision une

présentation écrite de son projet de recherche. Cette présentation, approuvée par le directeur de recherche, doit comporter une définition du problème posé et un échéancier pour la réalisation du projet.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Thèse	78 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
MAT -62151	1	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT -62152	2	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT -62153	3	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT -62154	4	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT -62662	4	THEORIE DES GROUPES (THEMES CHOISIS)*
MAT -62663	4	ALGEBRE (THEMES CHOISIS)*
MAT -62666	4	ANALYSE (THEMES CHOISIS)*
MAT -62668	4	MATHEMATIQUES APPLIQUEES (THEMES CHOISIS)*
MAT -62670	4	THEORIE DES MODELES*
MAT -62671	4	RECURSIVITE ET INDECIDABILITE*
MAT -63580	1	SEMINAIRE I (MATHEMATIQUES)
MAT -63581	2	SEMINAIRE II (MATHEMATIQUES)
MAT -63681	4	THEORIE ALGEBRIQUE DES NOMBRES
MAT -63682	4	COHOMOLOGIE DES GROUPES
MAT -63683	4	ANALYSE HARMONIQUE
MAT -63684	4	FONCTIONS DE PLUSIEURS VARIABLES COMPLEXES
MAT -63685	4	THEORIE SPECTRALE
MAT -63686	4	METHODES NUMERIQUES EN EQUATIONS AUX DERIVEES PARTIELLES
MAT -63687	4	OPTIMISATION
MAT -63688	4	SYSTEMES DYNAMIQUES
MAT -63689	4	LOGIQUE ET FONDEMENTS
MAT -64200	4	ANALYSE FONCTIONNELLE II*
MAT -64179	4	ANALYSE NUMERIQUE MATRICIELLE
MAT -64442	4	THEORIE DE LA MESURE ET INTEGRATION
STT -60548	4	PROCESSUS ALEATOIRES ET APPLICATIONS*
STT -60559	4	PROBABILITES APPLIQUEES
STT -61357	4	THEORIE ET APPLICATIONS DE LA REGRESSION LINEAIRE*
STT -61361	4	STATISTIQUE NON PARAMETRIQUE*
STT -63471	4	ANALYSE MULTIDIMENSIONNELLE*
STT -63859	4	ANALYSE DES DUREES DE VIE*
STT -64345	4	PLANIFICATION DES EXPERIENCES

Note:

Un étudiant inscrit au doctorat ne pourra obtenir plus de 8 crédits pour les cours de "Sujets spéciaux".

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant les trimestres d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les candidats doivent avoir une connaissance raisonnable du français et de l'anglais. Pour certaines spécialités, le directeur de recherche pourra exiger de son étudiant la capacité de lire une troisième langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

À la fin de sa première année ou au début de sa deuxième année d'inscription au programme, l'étudiant est soumis à un ensemble d'examens écrits et oraux destinés à vérifier le niveau de ses connaissances dans la concentration choisie et les domaines connexes.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Outre les programmes s'adressant aux étudiants canadiens: bourses de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation du Québec et du Conseil national de recherches en sciences naturelles et en génie (C.R.S.N.G.), certains organismes offrent un nombre limité de bourses aux candidats qui désirent entreprendre des études de doctorat en mathématiques. Certaines fondations et compagnies privées offrent également des bourses. On trouvera les renseignements pertinents dans la brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* publiée par le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Un étudiant peut également recevoir une bourse versée à même les fonds de recherche de son directeur de recherche ou du groupe auquel il appartient. Ces bourses sont toujours soumises à l'accord du professeur concerné.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travailler à temps partiel comme auxiliaires d'enseignement aux trimestres d'automne et d'hiver sont très bonnes, et quelques postes d'assistants de recherche sont également offerts. De façon générale, ces emplois sont réservés aux étudiants à temps complet et sont limités à un maximum de dix heures par semaine.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Dans la poursuite de ses travaux, l'étudiant a la possibilité de s'intégrer à des groupes de recherche départementaux dans l'un ou l'autre des domaines suivants: algèbre et géométrie, analyse, logique, mathématiques appliquées, probabilités et statistique, théorie des nombres.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le doctorat conduit principalement à des carrières d'enseignants dans les universités et les collèges, ou encore d'analystes ou de chercheurs dans le secteur privé ou les organismes gouvernementaux.

MÉDECINE EXPÉRIMENTALE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.404.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à donner à l'étudiant des connaissances pratiques et théoriques dans un domaine particulier de la recherche biomédicale ou épidémiologique dans le but de permettre à l'étudiant d'acquies une formation qui le prépare à entreprendre un programme de troisième cycle ou d'oeuvrer dans d'autres secteurs.

L'étudiant devra:

- pouvoir élaborer et poursuivre un projet de recherche;
- comprendre et assimiler les principes de base régissant le champ et domaine d'études et de recherche choisi;
- pouvoir présenter un travail scientifique de façon claire et cohérente.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

CARDIOLOGIE

Exercice physique et contrôle de la circulation dans l'hypertension.

Jean Cléroux

Les maladies cardio-vasculaires ischémiques: manifestations, physiopathologie et interventions.

Gilles R. Dagenais

Physiopathologie cardiaque dans les maladies valvulaires, la cardiopathie ischémique, l'hypertension et l'insuffisance cardiaque.

Jean-Gaston Dumesnil

Réadaptation cardiopulmonaire. Réponse cardiopulmonaire à l'effort chez le patient.

Jean Jobin

Pathophysiologie de la nécrose cellulaire durant l'infarctus du myocarde.

John Kingma

Physiologie de la circulation coronarienne à l'état normal et pathologique.

Jacques Rouleau

ÉPIDÉMIOLOGIE

Étude de la fréquence (mortalité, incidence et prévalence) des maladies chroniques selon les caractéristiques de lieu, de temps et de personne.

P.-M. Bernard, J. Brisson, J. Fabia, S. Gervais, J. Girard, C. Lapointe, F. Meyer et T. Morais

Étude de la reproductibilité et de la validité des tests utilisés en clinique et évaluation de l'effet des traitements.

P.-M. Bernard, J. Brisson, J. Fabia, J. Joly, F. Meyer et T. Morais

Identification des effets sur la santé des facteurs de risques chimiques, physiques, biologiques, ergonomiques ou psychosociaux en milieu de travail.

P.-M. Bernard, P. Lajoie, C. Lapointe, F. Turcotte et M. Vézina

Étude de la fréquence (incidence et prévalence) des maladies bucco-dentaires, de la validité des tests utilisés pour les mesurer et de l'effet de méthodes d'intervention préventive ou de traitements.

J.-M. Brodeur

Études des déterminants psychosociaux des comportements reliés à la santé (épidémiologie psychosociale).

Gaston Godin

Reconnaissance des sources environnementales des infections et de leur propagation.

J. Joly

Études descriptives des relations entre la fréquence de certains problèmes de santé d'une population et les caractéristiques du milieu.

P. Lajoie, C. Lapointe, F. Turcotte et M. Vézina

Étude des facteurs nutritionnels associés au développement et au pronostic des maladies, en particulier le cancer et les maladies coronariennes.

F. Meyer

GÉNÉTIQUE

Évaluation de l'incidence des pathologies thyroïdiennes chez la femme enceinte et la population âgée.

Jean-H. Dussault

Localisation des séquences géniques par hybridation *in situ*. Évaluation de la biopsie du chorion pour le diagnostic prénatal.

Richard Gagné

Biochimie et génétique de la lipoprotéine lipase. Biologie cellulaire et moléculaire de la régulation du catabolisme des lipoprotéines riches en triglycérides et déficience primaire en lipoprotéine lipase.

Pierre Julien, M.R.V. Murthy et Paul-J. Lupien

La maladie de Steinert et le chromosome 19. Détection des porteurs du gène et étude de population de la dystrophie myotonique de Steinert dans Saguenay et Charlevoix à partir de marqueurs géniques.

Claude Laberge et Marie-Christine Thibault

Identification du défaut moléculaire dans la tyrosinémie héréditaire.

Robert Tanguay

La maladie de Steinert et l'ADN mitochondrial: étude de l'association maternelle de la forme congénitale de la dystrophie myotonique et le génome mitochondrial.

Marie-Christine Thibault et France-T. Dionne

PATHOLOGIE ET CHIRURGIE APPLIQUÉE AUX BIOMATÉRIAUX

Étude physiopathologique avec applications cliniques possibles, de certaines pathologies néonatales à incidence chirurgicale.

Raymond Cloutier

Étude sur les effets biologiques des matériaux utilisés en chirurgie cardio-vasculaire et des implants utilisés en chirurgie esthétique.

Charles Doillon

Étude sur les matériaux utilisés en chirurgie cardio-vasculaire, des implants utilisés en chirurgie esthétique et des fournitures médicales.

Robert Guidoin et Paul-Émile Roy

PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE

Chimie médicinale: modélisation, synthèse et essais pharmacologiques de nouveaux médicaments en cancérologie, dans les maladies infectieuses de type H1V (SIDA) et les maladies inflammatoires.

René C.-Gaudreault

Rôle des protéines de stress dans le développement de la résistance aux agents anticancéreux.

Jacques Huot et Jacques Landry

Recherche multidisciplinaire (épidémiologie et toxicologie industrielle) sur l'organisation du travail, la santé et la sécurité au travail.

Jean-Guy Lavigne

Pharmacologie des peptides pro-inflammatoires et des médicaments anti-inflammatoires; pharmacologie vasculaire et interactions entre les types cellulaires retrouvés dans les vaisseaux sanguins.

François Marceau

Maladies neuropsychiatriques; psychopathologies associées et sous-jacentes à l'alcoolisme; pharmacothérapie des périodes de désintoxication et de réadaptation.

Comellie Radouco-Thomas

Rôle des facteurs biologiques (génétiques) dans la genèse et le développement de l'alcoolisme. Identification de marqueurs biologiques.

Simone Radouco-Thomas

Étude de la régulation nerveuse et hormonale de la pression artérielle; essais biologiques des polypeptides vaso-actifs et caractérisation de leurs récepteurs.

Francis Rioux

PNEUMOLOGIE

Mécanismes de développement de l'asthme et conséquences fonctionnelles de l'inflammation bronchique.

Louis-Philippe Boulet

Projet de recherches cliniques sur le diagnostic des cancers du poumon. Évaluation des nouveaux critères diagnostiques et pronostics.

Michel Boutet

Immunopathologie de l'alvéolite allergique comprenant l'analyse de la réaction cellulaire alvéolaire. Problèmes respiratoires reliés à l'agriculture.

Yvon Cormier

Cancer du poumon.

Jean Deslauriers

Biologie cellulaire pulmonaire.

Michel Laviolette et Pierre Borgeat

Recherche sur les mécanismes de la dyspnée et sur la physiologie pulmonaire à l'exercice.
Pierre Leblanc

Pathophysiologie des problèmes respiratoires reliés au sommeil.
Frédéric Sériès et Yvon Cormier

REPRODUCTION ET PÉRINATOLOGIE

Système reproducteur mâle. Physiopathologie des protéines du système urogénital mâle.
Jean-Yvon Dubé et Roland R. Tremblay

Développement de marqueurs biochimiques aux fins de dépistage des maladies reliées à la grossesse et des anomalies du fœtus.
Jean-Claude Forest et Louise Beaulac-Baillargeon

Interaction embryon-tractus génital; reconnaissance et établissement de la gestation; régulation de la contractilité utérine.
Michel-A. Fortier

Endocrinologie: rôle des facteurs locaux dans la physiologie de l'os, dans la physiopathologie des métastases osseuses et dans l'ostéoporose.
Michael Koutsilieris

Immunomodulation en gestation; statut de l'embryon humain; développement embryonnaire et implantation; régulation de la prolifération cellulaire durant l'ontogénèse.
Raymond Lambert

Endocrinologie: physiopathologie et pharmacothérapie de l'endométriose, du leiomyome utérin et du syndrome des ovaires polykystiques.
André Lemay, Rodolphe Maheux et Nacia Faure

Périnatalogie: homéostasie vasculaire chez la femme enceinte hypertendue.
Jean-Marie Moutquin, Jean-Claude Forest et Sylvie Marcoux

Périnatalogie: aspects physiopathologiques et préventifs du travail chez la femme enceinte.
Jean-Marie Moutquin et Sylvie Marcoux

SCIENCES PSYCHIATRIQUES

Recherche en statistique appliquée aux données complexes relatives à la santé mentale: développement des modèles nouveaux.
Robert Côté et Chantal Mérette

Étude épidémiologique sur les facteurs qui augmentent le risque de développer des traitements psychiatriques ou de comportement chez l'enfant.
Michel Maziade

Études épidémiologiques en génétique familiale pour la schizophrénie, la psychose affective et l'autisme.
Michel Maziade, Jacques Thivierge, Vincent Raymond, Chantal Caron et Chantal Mérette

Définition des marqueurs génétiques reliés à la psychose maniaco-dépressive, à l'autisme et à la schizophrénie.
Vincent Raymond

Étude sur la délinquance sexuelle: efficacité du traitement thérapeutique du délinquant sexuel sévère et de l'adolescent présentant des troubles du comportement sexuel, épidémiologie de la délinquance sexuelle.
Louis Rousseau

Étude sur les bases neurophysiologiques de l'autisme à l'aide des techniques de potentiels évoqués et de l'imagerie par résonance magnétique.
Jacques Thivierge

DIABÉTOLOGIE

Effet de l'entraînement physique sur le diabète.
A. Nadeau et S. Rousseau-Migneron

Effet du diabète et de l'exercice sur l'infarctus myocardique expérimental.
A. Nadeau et S. Rousseau-Migneron

EN DÉVELOPPEMENT: NÉPHROLOGIE ET CANCÉROLOGIE

Études moléculaires, biologiques et cliniques de nouvelles modalités diagnostiques et thérapeutiques des cancers de la vessie à l'aide d'anticorps monoclonaux; étude des mécanismes de progression tumorale.
Yves Fradet

Recherche visant à élucider le rôle du rein et des icosanoides dans le développement et le traitement de l'hypertension artérielle. Implication des seconds messagers.
Marcel Lebel et John Grose

Nouveaux modes de traitement du cancer à l'aide d'anticorps monoclonaux et immunodiagnostic.
Michel Pagé

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Médecine expérimentale
Directeur: Bao-Linh Dinh

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Médecine expérimentale
Responsable: Bao-Linh Dinh

6. EXIGENCES D'ADMISSION

L'admission à ce programme exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent et dépend des ressources financières et humaines disponibles. Bien qu'une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 au niveau du premier cycle ou l'équivalent soit une condition normale d'admission, l'ensemble du dossier est considéré par le Comité d'admission et de supervision.

Il peut y avoir des exigences particulières relatives au champ et domaine d'études et de recherche choisis.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant l'admission, le candidat doit avoir déterminé le champ et domaine d'études et de recherche choisis et avoir trouvé un professeur qui accepte d'être son directeur de recherche. De plus, il doit fournir au Comité d'admission et de supervision un résumé de son projet de recherche avant d'être admis dans son programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	8 crédits
Mémoire	40 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

Un tronc commun de cours pour tous les étudiants est d'abord exigé. Chacun des champs et domaines d'études et de recherche a ses cours obligatoires correspondant à un minimum de 7 crédits et éventuellement à des cours optionnels. Les autres cours, s'il y a lieu, peuvent être obtenus à l'intérieur du programme, dans les autres programmes de la Faculté de médecine ou ailleurs à l'Université Laval. Des cours à l'extérieur peuvent être envisagés s'ils ne sont pas disponibles dans notre milieu.

A. COURS OBLIGATOIRE PROPRE AU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
MDX-62614	3	BIostatistique I [*] C. Lapointe

B. COURS PROPRES AUX CHAMPS D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

CARDIOLOGIE

PHS-63810	2	PHYSIOLOGIE HUMAINE I [*] Y. Cormier
MDX-62739	1	CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE EXPERIMENTALE [*] J. Rouleau, Y. Marquis
MDX-63456	1	PATHOPHYSIOLOGIE CORONARIENNE I J.-R. Rouleau
MDX-63458	1	PATHOPHYSIOLOGIE CORONARIENNE II J.-R. Rouleau

- MDX-63812 1 FACTEURS DE RISQUE DE MALADIES CARDIO-VASCULAIRES
G.-R. Dagenais
PHS-63822 1 PHYSIOLOGIE CARDIAQUE: FONCTION VENTRICULAIRE
J.-G. Dumesnil

ÉPIDÉMIOLOGIE

- IFT-63784 1 INFORMATIQUE POUR LA RECHERCHE EPIDEMIOLOGIQUE
S. Gingras
MDX-62617 3 CONCEPTS ET METHODES EN EPIDEMIOLOGIE*
F. Meyer
MDX-62616 3 TECHNIQUES D'ENQUETES EPIDEMIOLOGIQUES*
L. Bernard
MDX-62620 3 ANALYSE CRITIQUE D'ARTICLES*
T. Morais
MDX-63785 3 EPIDEMIOLOGIE II
J. Brisson
MDX-64237 2 BIostatistique II-A*
C. Lapointe
MDX-62615 2 BIostatistique II-B*
P.-M. Bernard
NTR-63505 3 NUTRITION ET SANTE
F. Meyer
SAC-62790 3 SANTE ET ENVIRONNEMENT
P. Lajoie
MNG-62914 3 RECHERCHE EVALUATIVE
C. Bégin
MNG-62934 3 ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES DE SANTE I*
M. Bélanger, J. Brunet
SAC-62949 3 INTERVENTIONS EN SANTE COMMUNAUTAIRE
F. Turcotte
SAT-62784 3 HYGIENE INDUSTRIELLE I
D. Poliquin
SAT-62785 2 TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE I
J.-G. Lavigne
SAT-63484 3 ASPECTS MEDICAUX EN SANTE AU TRAVAIL
Direction de programme

GÉNÉTIQUE

- MDX-60564 3 GENETIQUE HUMAINE AVANCEE*
C. Laberge, R. Gagné
MDX-61678 2 CYTOGENETIQUE EXPERIMENTALE
R. Gagné, R. Tanguay
MDX-61679 2 GENETIQUE MEDICALE
C. Laberge
MDX-61681 2 GENETIQUE DES POPULATIONS
J. Morissette
MDX-61626 1 SEMINAIRES DE GENETIQUE
R. Tanguay, C. Laberge, R. Gagné, M. Vincent
MDX-64370 3 LIPIDOLOGIE I: METABOLISME DES LIPOPROTEINES
P. Julien et groupe de professeurs

PATHOLOGIE ET CHIRURGIE APPLIQUÉE AUX BIOMATÉRIAUX

- PHS-63820 3 FONDEMENTS STRUCTURAUX DES SYSTEMES VASCULAIRES
J. Estable-Puig
PHS-63814 3 PHYSIOPATHOLOGIE DE LA PERFUSION TISSULAIRE*
R.F. De Estable-Puig
MDX-63819 2 INITIATION A L'ETUDE BIOMATERIAUX
C. Doillon
MDX-63818 1 SEMINAIRE (BIOMATERIAUX)*
R. Guidoin
MDX-63821 3 BIOMATERIAUX: PROTHESES ET IMPLANTS
R. Guidoin, J. Charara
PAT-63815 3 PATHOLOGIE CARDIOVASCULAIRE EXPERIMENTALE
P.-É. Roy
MDX-63813 1 INTRODUCTION A LA MICROSCOPIE ELECTRONIQUE A BALAYAGE
R.F. De Estable-Puig
MDX-62718 1 TECHNIQUES DE MICROSCOPIE ELECTRONIQUE
M. Boutet

PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE

- PHC-61897 2 THEORIES DES RECEPTEURS
J. Huot
PHC-61899 2 PRINCIPES DE PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE*
F. Rioux, F. Marceau
PHC-62565 2 TOXICOLOGIE AVANCEE*
J.-G. Lavigne
PHC-62355 1 SUJETS SPECIAUX (PHARMACOLOGIE)
F. Rioux

- PHC-61898 2 METHODES DE RESONANCES MAGNETIQUES EN SCIENCES BIOLOGIQUES*
Y.K. Wang
PHC-62724 1 PATHOLOGIES ET MEDICAMENTS
J.-G. Lavigne
PHC-62356 2 SUJETS SPECIAUX (PHARMACOLOGIE)
F. Rioux
PHC-63852 1 NEURO-PSYCHOTOXICOLOGIE
S. Radouco-Thomas
PHC-63853 1 NEURO-PSYCHOPHARMACOLOGIE
C. Radouco-Thomas

PNEUMOLOGIE

- PHS-63810 2 PHYSIOLOGIE HUMAINE I*
Y. Cormier
PHS-63809 3 PATHOPHYSIOLOGIE RESPIRATOIRE
L.-P. Boulet
PHS-63808 2 BIOLOGIE CELLULAIRE PULMONAIRE
M. Laviolette
PHS-63807 1 SEMINAIRES I (PNEUMOLOGIE)*
Y. Cormier
MDX-64449 1 SEMINAIRES II (PNEUMOLOGIE)
Y. Cormier

SCIENCES PSYCHIATRIQUES

- PSA-64306 2 AUTISME, DEVIANCE SEX. ET SCHIZO.
J. Thivierge, L. Rousseau, M. Mazliade
PSA-64305 3 GENETIQUE MOLECULAIRE
V. Raymond
PSA-64304 1 BIostat. ET ASP. EPID. RECH. EN SANTE MENTALE
C. Mérette, C. Caron
PSA-64303 1 SEMINAIRE (SCIENCES PSYCHIATRIQUES)
J. Thivierge

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire à ce programme à temps partiel.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, il est hautement souhaitable que le candidat ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Si le Comité d'admission et de supervision estime que la formation de l'étudiant apparaît insuffisante, des cours obligatoires supplémentaires pourraient lui être imposés.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leurs interprétations. Ce mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle et/ou être sous forme de manuscrits de publication.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Conseil de recherches médicales du Canada, le Fonds de recherches en santé du Québec, le ministère de l'Éducation, le Programme national de recherche et de développement en santé, ainsi que diverses fondations offrent des bourses suivant le champ d'études.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe certaines possibilités de travail rémunéré comme assistant de recherche à temps partiel.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherches qui appuient le programme ont lieu soit dans les hôpitaux affiliés, dans des unités reconnues, soit à la Faculté de médecine.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche pour le compte de l'Université Laval, du gouvernement et de l'industrie, ainsi que l'enseignement constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.404.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des chercheurs autonomes dans un des champs d'études offerts. L'étudiant doit avoir une connaissance approfondie de son sujet d'étude et y apporter une contribution originale; être capable de concevoir un projet d'étude original et de le mettre à exécution; pouvoir présenter ses résultats de façon critique dans un contexte global.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

CARDIOLOGIE

Exercice physique et contrôle de la circulation dans l'hypertension.
Jean Cléroux

Les maladies cardio-vasculaires ischémiques: manifestations, physiopathologie et interventions.
Gilles R. Dagenais

Physiopathologie cardiaque dans les maladies valvulaires, la cardiopathie ischémique, l'hypertension et l'insuffisance cardiaque.
Jean-Gaston Dumesnil

Réadaptation cardiopulmonaire. Réponse cardiopulmonaire à l'effort chez le patient.
Jean Jobin

Pathophysiologie de la nécrose cellulaire durant l'infarctus du myocarde.
John Kingma

Physiologie de la circulation coronarienne à l'état normal et pathologique.
Jacques Rouleau

ÉPIDÉMIOLOGIE

Étude de la fréquence (mortalité, incidence et prévalence) des maladies chroniques selon les caractéristiques de lieu, de temps et de personne.
P.-M. Bernard, J. Brisson, J. Fabia, S. Gervais, J. Girard, C. Lapointe, F. Meyer et T. Morais

Étude de la reproductibilité et de la validité des tests utilisés en clinique et évaluation de l'effet des traitements.
P.-M. Bernard, J. Brisson, J. Fabia, J. Joly, F. Meyer et T. Morais

Identification des effets sur la santé des facteurs de risques chimiques, physiques, biologiques, ergonomiques ou psychosociaux en milieu de travail.
P.-M. Bernard, P. Lajoie, C. Lapointe, F. Turcotte et M. Vézina

Étude de la fréquence (incidence et prévalence) des maladies bucco-dentaires, de la validité des tests utilisés pour les mesurer et de l'effet de méthodes d'intervention préventive ou de traitements.
J.-M. Brodeur

Études des déterminants psychosociaux des comportements reliés à la santé (épidémiologie psychosociale).
Gaston Godin

Reconnaissance des sources environnementales des infections et de leur propagation.
J. Joly

Études descriptives des relations entre la fréquence de certains problèmes de santé d'une population et les caractéristiques du milieu.
P. Lajoie, C. Lapointe, F. Turcotte et M. Vézina

Étude des facteurs nutritionnels associés au développement et au pronostic des maladies, en particulier le cancer et les maladies coronariennes.
F. Meyer

GÉNÉTIQUE

Évaluation de l'incidence des pathologies thyroïdiennes chez la femme enceinte et la population âgée.
Jean-H. Dussault

Localisation des séquences géniques par hybridation *in situ*. Évaluation de la biopsie du chorion pour le diagnostic prénatal.
Richard Gagné

Biochimie et génétique de la lipoprotéine lipase. Biologie cellulaire et moléculaire de la régulation du catabolisme des lipoprotéines riches en triglycérides et déficience primaire en lipoprotéine lipase.
Pierre Julien, M.R.V. Murthy et Paul-J. Lupien

La maladie de Steinert et le chromosome 19. Détection des porteurs du gène et étude de population de la dystrophie myotonique de Steinert dans Saguenay et Charlevoix à partir de marqueurs géniques.

Claude Laberge et Marie-Christine Thibaut

Identification du défaut moléculaire dans la tyrosinémie héréditaire.
Robert Tanguay

La maladie de Steinert et l'ADN mitochondrial: étude de l'association maternelle de la forme congénitale de la dystrophie myotonique et le génome mitochondrial.
Marie-Christine Thibaut et France-T. Dionne

PATHOLOGIE ET CHIRURGIE APPLIQUÉE AUX BIOMATÉRIAUX

Étude physiopathologique avec applications cliniques possibles, de certaines pathologies néonatales à incidence chirurgicale.
Raymond Cloutier

Étude sur les effets biologiques des matériaux utilisés en chirurgie cardio-vasculaire et des implants utilisés en chirurgie esthétique.
Charles Doillon

Étude sur les matériaux utilisés en chirurgie cardio-vasculaire, des implants utilisés en chirurgie esthétique et des fournitures médicales.
Robert Guidoin et Paul-Émile Roy

PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE

Chimie médicinale: modélisation, synthèse et essais pharmacologiques de nouveaux médicaments en cancérologie, dans les maladies infectieuses de type HIV (SIDA) et les maladies inflammatoires.
René C.-Gaudreault

Rôle des protéines de stress dans le développement de la résistance aux agents anticancéreux.
Jacques Huot et Jacques Landry

Recherche multidisciplinaire (épidémiologie et toxicologie industrielle) sur l'organisation du travail, la santé et la sécurité au travail.
Jean-Guy Lavigne

Pharmacologie des peptides pro-inflammatoires et des médicaments anti-inflammatoires; pharmacologie vasculaire et interactions entre les types cellulaires retrouvés dans les vaisseaux sanguins.
François Marceau

Maladies neuropsychiatriques; psychopathologies associées et sous-jacentes à l'alcoolisme; pharmacothérapie des périodes de désintoxication et de réadaptation.
Cornéille Radouco-Thomas

Rôle des facteurs biologiques (génétiques) dans la genèse et le développement de l'alcoolisme. Identification de marqueurs biologiques.
Simone Radouco-Thomas

Étude de la régulation nerveuse et hormonale de la pression artérielle; essais biologiques des polypeptides vaso-actifs et caractérisation de leurs récepteurs.
Francis Rioux

PNEUMOLOGIE

Mécanismes de développement de l'asthme et conséquences fonctionnelles de l'inflammation bronchique.
Louis-Philippe Boulet

Projet de recherches cliniques sur le diagnostic des cancers du poumon. Évaluation des nouveaux critères diagnostiques et pronostics.
Michel Boutet

Immunopathologie de l'alvéolite allergique comprenant l'analyse de la réaction cellulaire alvéolaire. Problèmes respiratoires reliés à l'agriculture.
Yvon Cormier

Cancer du poumon.
Jean Deslauriers

Biologie cellulaire pulmonaire.
Michel Lavolette et Pierre Borgeat

Recherche sur les mécanismes de la dyspnée et sur la physiologie pulmonaire à l'exercice.
Pierre Leblanc

Pathophysiologie des problèmes respiratoires reliés au sommeil.
Frédéric Sériès et Yvon Cormier

REPRODUCTION ET PÉRINATOLOGIE

Système reproducteur mâle. Physiopathologie des protéines du système urogénital mâle.
Jean-Yvon Dubé et Roland R. Tremblay

MÉDECINE EXPÉRIMENTALE

Développement de marqueurs biochimiques aux fins de dépistage des maladies reliées à la grossesse et des anomalies du fœtus.

Jean-Claude Forest et Louise Beaulac-Baillargeon

Interaction embryon-tractus génital; reconnaissance et établissement de la gestation; régulation de la contractilité utérine.

Michel-A. Fortier

Endocrinologie: rôle des facteurs locaux dans la physiologie de l'os, dans la physiopathologie des métastases osseuses et dans l'ostéoporose.

Michael Koutsilieris

Immunomodulation en gestation; statut de l'embryon humain; développement embryonnaire et implantation; régulation de la prolifération cellulaire durant l'ontogénèse.

Raymond Lambert

Endocrinologie: physiopathologie et pharmacothérapie de l'endométriase, du leiomyome utérin et du syndrome des ovaires polykystiques.

André Lemay, Rodolphe Maheux et Nacia Faure

Périnatalogie: homéostasie vasculaire chez la femme enceinte hypertendue.

Jean-Marie Moutquin, Jean-Claude Forest et Sylvie Marcoux

Périnatalogie: aspects physiopathologiques et préventifs du travail chez la femme enceinte.

Jean-Marie Moutquin et Sylvie Marcoux

SCIENCES PSYCHIATRIQUES

Recherche en statistique appliquée aux données complexes relatives à la santé mentale: développement des modèles nouveaux.

Robert Côté et Chantal Mérette

Étude épidémiologique sur les facteurs qui augmentent le risque de développer des traitements psychiatriques ou de comportement chez l'enfant.

Michel Maziade

Études épidémiologiques en génétique familiale pour la schizophrénie, la psychose affective et l'autisme.

Michel Maziade, Jacques Thivierge, Vincent Raymond, Chantal Caron et Chantal Mérette

Définition des marqueurs génétiques reliés à la psychose maniaco-dépressive, à l'autisme et à la schizophrénie.

Vincent Raymond

Étude sur la délinquance sexuelle: efficacité du traitement thérapeutique du délinquant sexuel sévère et de l'adolescent présentant des troubles du comportement sexuel, épidémiologie de la délinquance sexuelle.

Louis Rousseau

Étude sur les bases neurophysiologiques de l'autisme à l'aide des techniques de potentiels évoqués et de l'imagerie par résonance magnétique.

Jacques Thivierge

DIABÉTOLOGIE

Effet de l'entraînement physique sur le diabète.

A. Nadeau et S. Rousseau-Migneron

Effet du diabète et de l'exercice sur l'infarctus myocardique expérimental.

A. Nadeau et S. Rousseau-Migneron

EN DÉVELOPPEMENT: NÉPHROLOGIE ET CANCÉROLOGIE

Études moléculaires, biologiques et cliniques de nouvelles modalités diagnostiques et thérapeutiques des cancers de la vessie à l'aide d'anticorps monoclonaux; étude des mécanismes de progression tumorale.

Yves Fradet

Recherche visant à élucider le rôle du rein et des icosanoïdes dans le développement et le traitement de l'hypertension artérielle. Implication des seconds messagers.

Marcel Label et John Grose

Nouveaux modes de traitement du cancer à l'aide d'anticorps monoclonaux et immunodiagnostic.

Michel Pagé

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Médecine expérimentale

Directeur: Bao-Linh Dinh

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Médecine expérimentale

Responsable: Bao-Linh Dinh

6. EXIGENCES D'ADMISSION

L'admission à ce programme exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de maîtrise ès sciences dans un domaine connexe ou qu'il possède une formation jugée équivalente. Une scolarité complémentaire peut être exigée.

Un candidat peut être admis au programme de doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise si le Comité d'admission et de supervision le lui permet.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine dans lequel il entend se spécialiser. Il doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et être accepté par celui-ci. Ce choix et le projet de recherche doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	90 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale de ce programme est de huit trimestres à temps complet incluant les trimestres d'été.

11. COURS DU PROGRAMME

A. COURS OBLIGATOIRE PROPRE AU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
-----	----	-------

MDX-62614	3	BIostatistique I* C. Lapointe
-----------	---	----------------------------------

B. COURS PROPRES AUX CHAMPS D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

CARDIOLOGIE

PHS-63810	2	PHYSIOLOGIE HUMAINE I* Y. Cormier
MDX-62739	1	CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE EXPERIMENTALE* J. Rouleau, Y. Marquis
MDX-63456	1	PATHOPHYSIOLOGIE CORONARIENNE I J.-R. Rouleau
MDX-63458	1	PATHOPHYSIOLOGIE CORONARIENNE II J.-R. Rouleau
MDX-63812	1	FACTEURS DE RISQUE DE MALADIES CARDIO-VASCULAIRES G.-R. Dagenais
PHS-63822	1	PHYSIOLOGIE CARDIAQUE: FONCTION VENTRICULAIRE J.-G. Dumesnil

ÉPIDÉMOLOGIE

IFT-63784	1	INFORMATIQUE POUR LA RECHERCHE EPIDEMIOLOGIQUE S. Gingras
MDX-62617	3	CONCEPTS ET METHODES EN EPIDEMIOLOGIE* F. Meyer
MDX-62616	3	TECHNIQUES D'ENQUETES EPIDEMIOLOGIQUES* L. Bernard
MDX-62620	3	ANALYSE CRITIQUE D'ARTICLES* T. Morais
MDX-63785	3	EPIDEMIOLOGIE II J. Brisson
MDX-64237	2	BIostatistique II-A* C. Lapointe
MDX-62615	2	BIostatistique II-B* P.-M. Bernard
NTR-63505	3	NUTRITION ET SANTE F. Meyer

SAC -62790	3	SANTÉ ET ENVIRONNEMENT P. Lajoie
MNG -62914	3	RECHERCHE ÉVALUATIVE C. Bégin
MNG -62934	3	ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES DE SANTÉ I* M. Bélanger, J. Brunet
SAC -62949	3	INTERVENTIONS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE F. Turcotte
SAT -62784	3	HYGIÈNE INDUSTRIELLE I D. Poliquin
SAT -62785	2	TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE I J.-G. Lavigne
SAT -63484	3	ASPECTS MÉDICAUX EN SANTÉ AU TRAVAIL Direction de programme
GÉNÉTIQUE		
MDX -60564	3	GENÉTIQUE HUMAINE AVANCÉE* C. Laberge, R. Gagné
MDX -61678	2	CYTOGÉNÉTIQUE EXPÉRIMENTALE R. Gagné, R. Tanguay
MDX -61679	2	GENÉTIQUE MÉDICALE C. Laberge
MDX -61681	2	GENÉTIQUE DES POPULATIONS J. Morissette
MDX -61626	1	SEMINAIRES DE GENÉTIQUE R. Tanguay, C. Laberge, R. Gagné, M. Vincent
MDX -64370	3	LIPIDOLOGIE I: MÉTABOLISME DES LIPOPROTEINES P. Julien et groupe de professeurs
PATHOLOGIE ET CHIRURGIE APPLIQUÉE AUX BIOMATÉRIAUX		
PHS -63820	3	FONDEMENTS STRUCTURAUX DES SYSTÈMES VASCULAIRES J. Estable-Puig
PHS -63814	3	PHYSIOPATHOLOGIE DE LA PERFUSION TISSULAIRE* R.F. De Estable-Puig
MDX -63819	2	INITIATION A L'ÉTUDE BIOMATÉRIAUX C. Dillion
MDX -63818	1	SEMINAIRE (BIOMATÉRIAUX)* R. Guidoin
MDX -63821	3	BIOMATÉRIAUX: PROTHÈSES ET IMPLANTS R. Guidoin, J. Charara
PAT -63815	3	PATHOLOGIE CARDIOVASCULAIRE EXPÉRIMENTALE P.-É. Roy
MDX -63813	1	INTRODUCTION A LA MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE A BALAYAGE R.F. De Estable-Puig
MDX -62718	1	TECHNIQUES DE MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE M. Boutet
PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE		
PHC -61897	2	THÉORIES DES RECEPTEURS J. Huot
PHC -61899	2	PRINCIPES DE PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE* F. Rioux, F. Marceau
PHC -62565	2	TOXICOLOGIE AVANCÉE* J.-G. Lavigne
PHC -62355	1	SUJETS SPÉCIAUX (PHARMACOLOGIE) F. Rioux
PHC -61898	2	MÉTHODES DE RÉSONANCES MAGNÉTIQUES EN SCIENCES BIOLOGIQUES* Y.K. Wang
PHC -62724	1	PATHOLOGIES ET MÉDICAMENTS J.-G. Lavigne
PHC -62356	2	SUJETS SPÉCIAUX (PHARMACOLOGIE) F. Rioux
PHC -63852	1	NEURO-PSYCHOTOXICOLOGIE S. Radouco-Thomas
PHC -63853	1	NEURO-PSYCHOPHARMACOLOGIE C. Radouco-Thomas
PNEUMOLOGIE		
PHS -63810	2	PHYSIOLOGIE HUMAINE I* Y. Cormier
PHS -63809	3	PATHOPHYSIOLOGIE RESPIRATOIRE L.-P. Boulet
PHS -63808	2	BIOLOGIE CELLULAIRE PULMONAIRE M. Laviolette
PHS -63907	1	SEMINAIRES I (PNEUMOLOGIE)* Y. Cormier
MDX -64449	1	SEMINAIRES II (PNEUMOLOGIE) Y. Cormier

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Si le Comité d'admission et de supervision estime que la formation de l'étudiant apparaît insuffisante, des cours obligatoires supplémentaires pourraient lui être imposés.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La rédaction de la thèse constitue un élément essentiel pour l'atteinte des objectifs du programme de doctorat. Elle est un travail d'envergure. Elle peut être rédigée dans la forme traditionnelle et/ou sous forme de manuscrits de publication. L'École des diplômés publie une brochure explicative à cette fin.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Conseil de recherches médicales du Canada, le Fonds de recherches en santé du Québec, le ministère de l'Éducation, le Programme national de recherche et de développement en santé, ainsi que diverses fondations offrent des bourses suivant le champ d'études.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe certaines possibilités de travail rémunéré comme assistant de recherche à temps partiel.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherches qui appuient le programme ont lieu soit dans les hôpitaux affiliés, dans des unités reconnues, soit à la Faculté de médecine.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche pour le compte de l'Université Laval, du gouvernement et de l'industrie, ainsi que l'enseignement constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

MESURE ET ÉVALUATION (ÉDUCATION)

MAÎTRISE — Type A: 11 2569.01 (version 002)
Type B: 12 2569.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de deuxième cycle en mesure et évaluation visent principalement à former des professionnels capables de conseiller les praticiens de l'éducation et d'assumer des responsabilités en matière d'évaluation et de recherche en éducation. Selon le cheminement choisi au niveau de la maîtrise (type A ou type B), ce but se traduit par les objectifs généraux suivants:

Type A

Maîtriser les notions de base et les méthodologies liées à des objets spécifiques de connaissance et à des champs d'application.

Type B

Appliquer des méthodologies liées à des objets spécifiques de connaissances dans un champ particulier.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes

J.-J. Bernier, M.-A. Nadeau et J. Plante

Évaluation de l'apprentissage

V. Bhushan, R. Girard, J. Lavoie-Sirois, M.-A. Nadeau et G. Scallon

Méthodologie de la recherche et statistique

J.-J. Bernier, R. Bertrand, V. Bhushan, F.-A. Dupuis et J.-P. Voyer

Psychométrie et mesure appliquée

J.-J. Bernier, R. Bertrand, F.-A. Dupuis et J.-P. Voyer

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mesure et évaluation

Directeur: Marc-André Nadeau

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mesure et évaluation

Responsable: Marc-André Nadeau

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le candidat titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'éducation ou dans une autre discipline ayant obtenu une moyenne cumulée d'au moins 3,5 sur 5 est admissible à ce programme. Le candidat doit, de plus, avoir suivi avec succès un certain nombre de cours de premier cycle, pouvant aller jusqu'à six, considérés comme préalables à une formation de deuxième cycle en mesure et évaluation. À défaut de ces cours préalables ou de leur équivalent, le candidat pourra être admis mais devra suivre ces cours préalables, en plus de sa scolarité de maîtrise.

Outre les pièces requises par l'École des gradués, le candidat doit joindre à sa demande d'admission un document d'une à deux pages précisant le domaine d'études qui l'intéresse en mesure et évaluation. Aucun étudiant ne peut être admis sans avoir déterminé son champ d'études et sans avoir pressenti un conseiller ou un directeur de recherche qui accepte de superviser son essai ou son mémoire. Le conseiller ou le directeur de recherche est désigné lors de l'admission du candidat.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans sa demande d'admission, l'étudiant doit annexer un document indiquant le domaine d'études choisi et un projet d'essai ou de mémoire. Le candidat est invité à consulter le directeur du programme pour se trouver un professeur du Département de mesure et évaluation qui accepte de superviser son essai ou son mémoire.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	Crédits
Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits
Type B	Crédits
Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de quatre trimestres pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit obligatoirement être terminé dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

11. COURS DU PROGRAMME

L'organisation des cours du programme se présente sous la forme suivante:

TYPE A

33 crédits de cours dont 24 crédits de cours en mesure et évaluation (incluant les cours obligatoires) et 9 crédits de cours choisis dans un ou des domaines autres que celui de la mesure et de l'évaluation et ce, avec l'approbation du conseiller.

COURS OBLIGATOIRES

NMC	Cr	Titre
MEV-63733	3	STATISTIQUE EN EDUCATION I* V. Bhushan
MEV-63737	3	THEORIES DE LA MESURE ET EVALUATION I* J.-J. Bernier

COURS À OPTION

MEV-63735	3	L'EVALUATION: NATURE ET FONDEMENTS* J.-L. Lavoie-Sirois
MEV-63967	3	THEORIES DE LA MESURE ET EVALUATION II R. Bertrand
MEV-63736	3	STATISTIQUE EN EDUCATION II* V. Bhushan
MEV-63734	3	METHODES DE CUEILLETTE DE DONNEES C. Valiquette, J.-P. Voyer
MEV-60239	3	OBJECTIFS ET EVALUATION R. Girard
MEV-61457	3	EVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE* G. Scallon
MEV-60246	3	EVALUATION DE PROGRAMMES I M.-A. Nadeau
MEV-61459	3	EVALUATION DE PROGRAMMES II M.-A. Nadeau
MEV-61474	3	TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE V. Bhushan
MEV-62636	3	THEORIE ET PRATIQUE DES ENQUETES PAR SONDAGE J.-P. Voyer
MEV-61458	3	CONSTRUCTION D'ECHELLES D'ATTITUDE* C. Valiquette
MEV-61464	3	INTRODUCTION A L'ANALYSE FACTORIELLE J.-J. Bernier
MEV-61470	3	METHODES DE PREDICTION EN EDUCATION* F.-A. Dupuis
MEV-62951	3	DONNEES QUALITATIVES EN EDUCATION F.-A. Dupuis
MEV-61472	3	ANALYSE DE VARIABLES MULTIPLES F.-A. Dupuis
MEV-63999	3	EVALUATION INSTITUTIONNELLE J. Plante
MEV-64006	3	ELAB/EVAL: PROGRAMME D'INTERVENTION J. Plante

- MEV -64308 3 MICRO-ORDINATEUR ET ANALYSE DE DONNEES
R. Bertrand
MEV -64319 3 RECHERCHE: FONDEMENTS ET PLANIFICATION
J.-P. Voyer, P.W. Bélanger

COURS DIVERS

- MEV -61929 3 SEMINAIRE DE RECHERCHE DE MAITRISE
MEV -61934 3 COURS DE LECTURE
MEV -62346 3 SUJETS SPECIAUX
MEV -62347 3 SUJETS SPECIAUX

TYPE B

21 crédits de cours dont 18 crédits de cours en mesure et évaluation (incluant les cours obligatoires) et 3 crédits de cours en mesure et évaluation ou dans un autre domaine et ce, avec l'approbation du directeur de recherche.

COURS OBLIGATOIRES

- MEV -63735 3 L'EVALUATION: NATURE ET FONDEMENTS*
J.-L. Lavole-Sirois
MEV -63733 3 STATISTIQUE EN EDUCATION I*
V. Bhushan
MEV -63736 3 STATISTIQUE EN EDUCATION II*
V. Bhushan
MEV -63737 3 THEORIES DE LA MESURE ET EVALUATION I*
J.-J. Bernier
MEV -63734 3 METHODES DE CUEILLETTE DE DONNEES
C. Valiquette, J.-P. Voyer

COURS À OPTION

- MEV -60239 3 OBJECTIFS ET EVALUATION
R. Girard
MEV -61457 3 EVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE*
G. Scallon
MEV -60246 3 EVALUATION DE PROGRAMMES I
M.-A. Nadeau
MEV -61459 3 EVALUATION DE PROGRAMMES II
M.-A. Nadeau
MEV -61474 3 TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE
V. Bhushan
MEV -62636 3 THEORIE ET PRATIQUE DES ENQUETES PAR SONDAGE
J.-P. Voyer
MEV -61458 3 CONSTRUCTION D'ECHELLES D'ATTITUDE*
C. Valiquette
MEV -61464 3 INTRODUCTION A L'ANALYSE FACTORIELLE
J.-J. Bernier
MEV -61470 3 METHODES DE PREDICTION EN EDUCATION*
F.-A. Dupuis
MEV -62951 3 DONNEES QUALITATIVES EN EDUCATION
F.-A. Dupuis
MEV -61472 3 ANALYSE DE VARIABLES MULTIPLES
F.-A. Dupuis
MEV -63999 3 EVALUATION INSTITUTIONNELLE
J. Plante
MEV -64006 3 ELAB./EVAL.: PROGRAMME D'INTERVENTION
J. Plante
MEV -63967 3 THEORIES DE LA MESURE ET EVALUATION II
R. Bertrand
MEV -64308 3 MICRO-ORDINATEUR ET ANALYSE DE DONNEES
R. Bertrand
MEV -64319 3 RECHERCHE: FONDEMENTS ET PLANIFICATION
J.-P. Voyer, P.W. Bélanger

COURS DIVERS

- MEV -61929 3 SEMINAIRE DE RECHERCHE DE MAITRISE
MEV -61934 3 COURS DE LECTURE
MEV -62346 3 SUJETS SPECIAUX
MEV -62347 3 SUJETS SPECIAUX

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le séminaire de mémoire, qui peut faire partie du programme de l'étudiant, n'a lieu que lorsque le candidat a terminé au moins quinze crédits de son programme.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles et se poursuivent dans le cadre du Département de mesure et évaluation avec la collaboration éventuelle d'autres unités.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les principales perspectives d'emploi offertes aux étudiants de ce programme sont celles de: conseiller en mesure et évaluation, conseiller en recherche, responsable d'évaluation de programmes, de méthodes et de personnel dans les établissements scolaires privés ou publics, les commissions scolaires et au ministère de l'Éducation.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Il est nécessaire que l'étudiant possède une connaissance suffisante du français parlé et écrit. De plus, il doit démontrer une bonne compréhension de l'anglais écrit.

DOCTORAT — Type: 10 3.569.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre d'acquérir une connaissance approfondie des principaux problèmes que pose la mesure et l'évaluation en éducation et de maîtriser les principaux outils de recherche dans le but de contribuer de façon originale aux connaissances théoriques et méthodologiques de la mesure et de l'évaluation dans un champ particulier d'application en éducation.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes
J.-J. Bernier, M.-A. Nadeau et J. Plante

Évaluation de l'apprentissage
V. Bhushan, R. Girard, J. Lavole-Sirois, M.-A. Nadeau et G. Scallon

Méthodologie de la recherche et statistique
J.-J. Bernier, R. Bertrand, V. Bhushan, F.-A. Dupuis et J.-P. Voyer

Psychométrie et mesure appliquée
J.-J. Bernier, R. Bertrand, F.-A. Dupuis et J.-P. Voyer

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mesure et évaluation
Directeur: Marc-André Nadeau

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mesure et évaluation
Responsable: Marc-André Nadeau

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise de type B en mesure et évaluation (éducation), avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 5, est la voie la plus directe pour être jugé admissible à ce programme. Toutefois, le titulaire d'une maîtrise de type A en mesure et évaluation (éducation), ou d'une maîtrise dans une autre discipline, peut être admis à certaines conditions qui dépendent de la valeur de son dossier scolaire. Il revient au Comité de décider de l'admission d'un tel candidat en se basant sur les critères suivants:

- une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 5;
- la scolarité antérieure: une récupération pouvant aller jusqu'à quinze crédits de cours. Ces cours peuvent faire l'objet d'une scolarité probatoire;
- les travaux de recherche du candidat (essai ou mémoire de maîtrise, rapports de recherche) pour vérifier la capacité du candidat à mener une recherche de qualité: un candidat n'ayant pas démontré une telle capacité peut se voir invité à formuler une demande d'admission pour la maîtrise en mesure et évaluation (éducation).

Pour s'assurer que des ressources sont disponibles avant d'admettre de nouveaux candidats, le Comité d'admission et de supervision exige que le candidat joigne à sa demande d'admission un document dans lequel il précise soit un sujet possible lié à la mesure et à l'évaluation ou au moins ses motivations et l'intérêt qu'il porte à la mesure et l'évaluation. Ce document doit recevoir l'approbation du Comité d'admission et de supervision et du professeur qui accepte de le diriger.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Thèse	69 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de huit trimestres pour l'étudiant à temps complet. Sauf exigence de temps complet de trois trimestres consécutifs qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit

obligatoirement être terminé dans les sept années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

11. COURS DU PROGRAMME

L'étudiant doit choisir au moins cinq cours en mesure et évaluation.

NMC	Cr	Titre
MEV -63735	3	L'ÉVALUATION: NATURE ET FONDEMENTS* J.-L. Lavole-Sirois
MEV -63733	3	STATISTIQUE EN ÉDUCATION I* V. Bhushan
MEV -63734	3	MÉTHODES DE CUEILLETTE DE DONNÉES C. Valiquette, J.-P. Voyer
MEV -63737	3	THÉORIES DE LA MESURE ET ÉVALUATION I* J.-J. Bernier
MEV -63967	3	THÉORIES DE LA MESURE ET ÉVALUATION II R. Bertrand
MEV -63736	3	STATISTIQUE EN ÉDUCATION II* V. Bhushan
MEV -60239	3	OBJECTIFS ET ÉVALUATION R. Girard
MEV -61457	3	ÉVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE* G. Scallon
MEV -60246	3	ÉVALUATION DE PROGRAMMES I M.-A. Nadeau
MEV -61459	3	ÉVALUATION DE PROGRAMMES II M.-A. Nadeau
MEV -61474	3	TRAITEMENT DE DONNÉES DE RECHERCHE V. Bhushan
MEV -62636	3	THÉORIE ET PRATIQUE DES ENQUÊTES PAR SONDAGE J.-P. Voyer
MEV -61458	3	CONSTRUCTION D'ÉCHELLES D'ATTITUDE* C. Valiquette
MEV -61464	3	INTRODUCTION À L'ANALYSE FACTORIELLE J.-J. Bernier
MEV -61470	3	MÉTHODES DE PREDICTION EN ÉDUCATION* F.-A. Dupuis
MEV -62951	3	DONNÉES QUALITATIVES EN ÉDUCATION F.-A. Dupuis
MEV -61472	3	ANALYSE DE VARIABLES MULTIPLES F.-A. Dupuis
MEV -63999	3	ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE J. Plante
MEV -64006	3	ELAB./EVAL.: PROGRAMME D'INTERVENTION J. Plante
MEV -64308	3	MICRO-ORDINATEUR ET ANALYSE DE DONNÉES R. Bertrand
MEV -64319	3	RECHERCHE: FONDEMENTS ET PLANIFICATION J.-P. Voyer, P.W. Bélanger

COURS DIVERS

MEV -61934	3	COURS DE LECTURE
MEV -62346	3	SUJETS SPÉCIAUX
MEV -62347	3	SUJETS SPÉCIAUX

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres consécutifs.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Il est nécessaire que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français parlé et écrit. De plus, il devrait avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer sa scolarité dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

En cours de programme, l'étudiant doit présenter deux séminaires, un premier portant sur la problématique de sa recherche et un deuxième portant sur la méthodologie. La poursuite de sa recherche dépend du succès de chacun des séminaires. Ces séminaires de thèse sont organisés par le directeur du programme avec la collaboration du directeur de recherche. Le mode de présentation des résultats du projet est la thèse. La thèse est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout individuelles et se poursuivent dans le cadre du Département de mesure et évaluation avec la collaboration éventuelle d'autres unités.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les principales perspectives d'emploi offertes aux étudiants de ce programme sont la recherche, l'enseignement, l'administration pédagogique ou la consultation.

MICROBIOLOGIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.213.01 (version 002)
(Sciences et génie)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'étudiant de deuxième cycle, tout en poursuivant un programme de cours lui permettant d'acquérir des connaissances plus spécialisées dans le domaine, est à l'étape où il doit posséder la méthodologie de la recherche ainsi que celle des techniques avancées. Il acquiert ainsi une plus grande maturité scientifique lui permettant ou bien de postuler un poste de plus grande responsabilité sur le marché du travail ou de s'inscrire à un programme de doctorat. Finalement, en rédigeant un mémoire de recherche, l'étudiant apprend à présenter ses résultats de recherche de façon formelle.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Écologie buccale

Les activités de recherche du Groupe de recherche en écologie buccale (GREB) englobent plusieurs aspects fondamentaux de l'écologie, de la microbiologie, de la biochimie et de l'immunologie liés à la pathogénèse de la carie dentaire et des maladies parodontales. Collectivement, les travaux du GREB visent à mieux définir les équilibres biologiques hôte-bactéries et leurs perturbations associées aux mécanismes d'apparition de la maladie.

Origine et fonctions de l'iga salivaire

Aspects immunitaires d'une infection fongique

Bactériocines provenant de bactéries buccales

Infections mixtes anaérobies

Clonage de facteurs de virulence de *Bacteroides gingivalis*

Régulation du transport des sucres chez certains streptocoques oraux

Effet du xylitol sur le métabolisme de *Streptococcus mutans*

Antigènes de surface chez *Bacteroides gingivalis*

Réponse immunitaire induite chez l'hôte par *Bacteroides gingivalis*

Clonage et régulation des gènes du système de transport phosphoenolpyruvate: sucre

phosphotransférase chez *Streptococcus salivarius*

N. Deslauriers, M. Frenette, M. Lavole, D. Mayrand, C. Mouton, L. Trahan et C. Vadeboncoeur

Génétique et biologie moléculaire

Cette discipline a comme but la compréhension au niveau moléculaire du fonctionnement des cellules. Une panoplie de techniques sont couramment utilisées à cette fin: le clonage des gènes, la détermination des séquences de nucléotides de l'ADN, l'analyse de la transcription des gènes à l'aide de sondes moléculaires ou de fusion de gènes. Ces techniques sont utilisées pour étudier la structure et la fonction des gènes, les mécanismes de régulation de l'expression génétique chez les procaryotes et les eucaryotes, ainsi que certains aspects de l'évolution moléculaire.

Génétique moléculaire du génome nucléaire

Sondes génétiques pour la détection de bactéries et de virus de plantes

Génétique moléculaire du chloroplaste

Structure, expression et évolution des gènes chloroplastiques

Biosynthèse des protéines et sa régulation chez les procaryotes

Génétique de la différenciation cellulaire

Analyse au niveau moléculaire de la diversité des anticorps.

Modification des anticorps monoclonaux par génie génétique

Contrôle de la prolifération des lymphocytes B transformés

Structure et fonction des gènes plasmidiques bactériens

Régulation de l'expression génétique chez les eucaryotes

Régulation par la lumière de la croissance cellulaire chez l'algue verte *Chlamydomonas*

Virologie végétale moléculaire

G. Bellemare, J. Lapointe, C. Lamieux, G. Lamieux, R. Lamieux, P. Moreau, P.-H. Roy, M. Turmel, M. Guertin et A. Berna

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

MICROBIOLOGIE

Sciences et de génie

Directrice: Noëlla Deslauriers

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

MICROBIOLOGIE

Sciences et de génie

Responsable: Denis Mayrand

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences spécialisé (biochimie ou microbiologie) est une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe à la biochimie ou à la microbiologie sont également admissibles à ce programme. Ils peuvent toutefois être soumis à un examen de qualification et se voir imposer une scolarité complémentaire en fonction de leur préparation antérieure. L'on s'attend à ce que le candidat ait conservé une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et sur son projet de recherche au plus tard au moment de l'inscription en vue du deuxième trimestre comme étudiant régulier (catégorie I).

Un comité consultatif, qui a pour but d'assurer à l'étudiant le suivi requis à la bonne marche de ses études, est formé dès le premier trimestre d'inscription. Il est constitué d'au moins trois professeurs, dont le directeur de recherche. Les membres sont nommés par le Comité départemental d'admission et de supervision, sur recommandation du directeur de recherche et de l'étudiant. Normalement, les membres sont nommés pour la durée des études. S'il y a un codirecteur, il fait partie aussi du comité consultatif.

Au cours du premier trimestre, l'étudiant soumet au comité consultatif un projet de recherche et un échéancier de réalisation de ce projet. L'approbation ou l'opinion motivée de tous les membres est consignée au procès-verbal de cette réunion signée par l'étudiant et les membres du comité consultatif. Un étudiant ne sera pas admis à s'inscrire à un deuxième trimestre si l'approbation par le comité consultatif du projet de recherche et de l'échéancier n'a pas été obtenue.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	8 crédits
Mémoire	40 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres incluant le trimestre d'été.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
BCM-60988	2	SEMINAIRE DE BCM-MCB (MAITRISE)* M. Turmel
BCM-61838	2	BIOSYNTHESE DES PROTEINES I. J. Lapointe
BCM-61861	3	BIOCHIMIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES J. Lapointe et professeurs invités
BCM-63174	2	TECHNIQUES EN GENIE GENETIQUE G. Bellemare
BCM-63598	1	SEMINAIRE DE GENIE GENETIQUE G. Bellemare
MCB-63276	1	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE D. Mayrand
MCB-63401	1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN ECOLOGIE BUCCALE C. Vadeboncoeur
MCB-63637	2	ATELIER DE SYNTHESE EN IMMUNOLOGIE N. Deslauriers

MCB-63823	3	ÉCOLOGIE MICROBIENNE AVANÇÉE M. Lavole
MCB-62393	1	SUJETS SPÉCIAUX (MICROBIOLOGIE)
MCB-62394	2	SUJETS SPÉCIAUX (MICROBIOLOGIE)
MCB-64176	2	ATELIER DE SYNTHÈSE EN ÉCOLOGIE MICROBIENNE M. Lavole
MCB-64177	2	RÉGULATION CHEZ LES BACTÉRIES C. Vadeboncoeur
MCB-64178	2	PERSPECTIVES HISTORIQUES EN MICROBIOLOGIE N. Deslauriers

Les étudiants peuvent, avec l'approbation du Comité, choisir des cours dans d'autres programmes.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le cours BCM-60988 est obligatoire à la maîtrise.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche en cours d'études sont favorables.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre les établissements d'enseignement, les industries et les organismes provinciaux et fédéraux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

MAÎTRISE — Type B: 12 2.351.01 (version 002)

Microbiologie agricole

(Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de former des spécialistes dans les domaines relatifs à la microbiologie agricole (sols-plantes) et alimentaire. Les candidats doivent approfondir leurs connaissances, acquérir des méthodes de recherche et présenter un mémoire scientifique de façon cohérente. Le programme les prépare aux études de troisième cycle ou directement au milieu de travail.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Département de phytologie

Méthodes de détection sérologique, électrophorétique et biologique de certains agents phytopathogènes. Étude des mécanismes moléculaires de défense.

A. Asselin et N. Benhamou

Écologie et génétique des interactions sols-plantes-bactéries. Isolement, identification, caractérisation physiologique et génétique des bactéries associées aux plantes cultivées.

P. Dion et F.-P. Chalifour

Agronomie, écologie et physiologie des symbioses *Bradyrhizobium*- et *Rhizobium*-légumineuses en cultures pures et intercalaires.

F.-P. Chalifour et L.P. Vézina⁽¹⁾

Mécanisme et rôle des champignons dans le processus de biodégradation des végétaux. Étude dynamique, cytochimie ultrastructurale et applications de ces notions dans la systématique des champignons. Relation hôte-parasite au niveau ultrastructural et cytochimique.

G.M. Otañ

Département des sols

Symbiose *Rhizobium*-légumineuses: physiologie et génétique des bactéroïdes et des nodosités; adaptation au froid. Biofertilisants. Lutte biologique: biopesticides. Écologie microbienne de la rhizosphère: microorganismes utiles aux plantes. Études des bactéries glaucogènes.

H. Antoun, L.M. Bordenaleau⁽¹⁾, C. Richard⁽¹⁾, R. Lalonde⁽¹⁾ et D. Prévost⁽¹⁾

Interactions entre la microflore du sol et les substances humiques. Mécanisme d'humification des déchets et résidus organiques divers; effets physiologiques des produits humiques sur les cellules microbiennes et végétales.

S.A. Visser

Étude des groupes écologiques et des activités de la microflore du sol. Biodégradation des pesticides.

H. Antoun, L.M. Bordenaleau et S.A. Visser

Département de sciences et technologie des aliments

Revalorisation du lactosérum et des perméats d'ultrafiltration de lactosérum par fermentation.

J. Goulet et J.-C. Vuilleumard

Développement et performance de bioréacteurs à cellules immobilisées.

C. Lacroix

Assainisseurs biologiques.

J. Goulet et S. Pandian

Probiotiques.

J. Goulet

Utilisation de ferments lactiques pour accélérer la maturation du fromage cheddar.

R.E. Simard

Qualité des aliments.

R.E. Simard

Modifications génétiques de bactéries d'intérêt alimentaire. Développement de sondes génétiques.

S. Pandian

Caractérisation et utilisation de bactériocines.

S. Pandian et R.E. Simard

Production de biomasse et recyclage de résidus.

G. Picard et J. de la Noüe

(1) Agriculture Canada, 2560 boulevard Hochelaga, Sainte-Foy, Québec G1V 2J3

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

MICROBIOLOGIE AGRICOLE
Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Directeur: Hani Antoun

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

MICROBIOLOGIE AGRICOLE
Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Responsable: Hani Antoun

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences en bio-agronomie, biochimie, biologie, sciences et technologie des aliments, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent, de plus, avoir obtenu une note de 3,5 ou plus (sur 5) pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. Le Comité d'admission et de supervision prend en considération les lettres de recommandation, le curriculum vitae et le dossier scolaire ainsi que la disponibilité des ressources requises pour l'encadrement scientifique.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans toute la mesure du possible, le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et faire approuver son sujet de recherche au moment de faire sa première inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	36 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Après entente avec le département concerné, on peut admettre des étudiants à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours est présentée pour éclairer le contenu du programme mais peut être modifiée.

NMC	Cr	Titre
BVG -60040	3	PHYSIOLOGIE BACTERIENNE R.-A. Lachance
BVG -60042	3	MICROBIOLOGIE DESCRIPTIVE R.-A. Lachance
BVG -60044	3	MICROBIOLOGIE DES VIVRES R.-A. Lachance
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX* J. Collin
BVG -61766	2	VIROLOGIE VEGETALE* A. Asselin
MCB -63413	3	SYMBIOSE RHIZOBIUM - LEGUMINEUSES H. Antoun
MCB -63589	2	INTERACTIONS MOLECULAIRES ENTRE PLANTES ET MICRO-ORGANISMES P. Dion
SLS -63067	3	BIOCHIMIE DE L'HUMUS S.-A. Visser
STA -60947	2	ENZYMOLOGIE ALIMENTAIRE* S. Gauthier
MCB -63656	1	SEMINAIRE DE MICROBIOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE I Groupe de professeurs
MCB -63657	1	SEMINAIRE DE MICROBIOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE II Groupe de professeurs

MCB -63655	1	RENCONTRES SCIENTIFIQUES Groupe de professeurs
BCM -63174	2	TECHNIQUES EN GENIE GENETIQUE G. Bellemare
BVG -62167	1	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62168	2	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62169	3	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62170	4	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
MCB -63807	3	TECHNIQUES AVANCEES EN GENIE GENETIQUE R. Lévesque
STA -64225	2	GENIE GENETIQUE ET ALIMENTS S. Pandian
PSY -62558	3	ANALYSE DE PLANS D'EXPERIENCES* C. Fortin
PSY -62559	3	ANALYSES MULTIVARIEES C. Fortin
STA -60952	2	FERMENTATION INDUSTRIELLE* R.-E. Simard
BVG -64314	3	REACTIONS DE DEFENSE DES PLANTES N. Benhamou
BVG -63664	3	BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE VEGETALE* P.-M. Charest

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins deux trimestres.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français oral et écrit. Il est de plus souhaitable qu'il ait une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit présenter deux séminaires.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Le travail est évalué par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études sont favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont souvent pluridisciplinaires. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer aux différents groupes de recherche de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

L'étudiant peut aussi bénéficier de l'encadrement des chercheurs des stations de recherche des ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada ainsi que des chercheurs oeuvrant dans diverses industries agro-alimentaires.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les établissements d'enseignement, les industries et les organismes provinciaux et fédéraux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

DOCTORAT — Microbiologie (Sciences et génie)

Type: 10 3.213.01 (version 002)

Microbiologie (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Voir description à la page suivante

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise la formation de chercheurs en microbiologie fondamentale et appliquée.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Écologie buccale

Les activités de recherche du Groupe de recherche en écologie buccale (GREB) englobent plusieurs aspects fondamentaux de l'écologie, de la microbiologie, de la biochimie et de l'immunologie liés à la pathogénèse de la carie dentaire et des maladies parodontales. Collectivement, les travaux du GREB visent à mieux définir les équilibres biologiques hôte-bactéries et leurs perturbations associées aux mécanismes d'apparition de la maladie.

Origine et fonctions de l'IgA salivaire

Aspects immunitaires d'une infection fongique

Bactériocines provenant de bactéries buccales

Infections mixtes anaérobies

Clonage de facteurs de virulence de *Bacteroides gingivalis*

Régulation du transport des sucres chez certains streptocoques oraux

Effet du xylitol sur le métabolisme de *Streptococcus mutans*Antigènes de surface chez *Bacteroides gingivalis*Réponse immunitaire induite chez l'hôte par *Bacteroides gingivalis*Clonage et régulation des gènes du système de transport phosphoénolpyruvate: sucre phosphotransférase chez *Streptococcus salivarius*

N. Deslauriers, M. Frenette, M. Lavoie, D. Mayrand, C. Mouton, L. Trahan et C. Vadeboncoeur

Génétique et biologie moléculaire

Cette discipline a comme but la compréhension au niveau moléculaire du fonctionnement des cellules. Une panoplie de techniques sont couramment utilisées à cette fin: le clonage des gènes, la détermination des séquences de nucléotides de l'ADN, l'analyse de la transcription des gènes à l'aide de sondes moléculaires ou de fusion de gènes. Ces techniques sont utilisées pour étudier la structure et la fonction des gènes, les mécanismes de régulation de l'expression génétique chez les procaryotes et les eucaryotes, ainsi que certains aspects de l'évolution moléculaire.

Génétique moléculaire du génome nucléaire

Sondes génétiques pour la détection de bactéries et de virus de plantes

Génétique moléculaire du chloroplaste

Structure, expression et évolution des gènes chloroplastiques

Biosynthèse des protéines et sa régulation chez les procaryotes

Génétique de la différenciation cellulaire

Analyse au niveau moléculaire de la diversité des anticorps.

Modification des anticorps monoclonaux par génie génétique

Contrôle de la prolifération des lymphocytes B transformés

Structure et fonction des gènes plasmidiques bactériens

Régulation de l'expression génétique chez les eucaryotes

Régulation par la lumière de la croissance cellulaire chez l'algue verte *Chlamydomonas*

Virologie végétale moléculaire

G. Bellemare, J. Lapointe, C. Lemieux, G. Lemieux, R. Lemieux, P. Moreau, P.-H. Roy, M. Turmel, M. Guertin et A. Berna

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME**MICROBIOLOGIE**

Sciences et de génie

Directrice: Noëlla Deslauriers

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**MICROBIOLOGIE**

Sciences et de génie

Responsable: Denis Mayrand

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Posséder la maîtrise ès sciences (biochimie ou microbiologie) constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'une maîtrise dans un domaine connexe à la biochimie ou à la microbiologie sont également admissibles à ce programme. Ils peuvent toutefois être soumis à un examen d'évaluation et se voir imposer une scolarité complémentaire en fonction de leur préparation antérieure.

Un étudiant désireux de faire une demande d'admission au programme de troisième cycle en biochimie ou en microbiologie, sans avoir au préalable obtenu le diplôme de deuxième cycle, mais après avoir satisfait aux autres exigences du programme, peut se prévaloir des dispositions du *Règlement des deuxième et troisième cycles* concernant le passage au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. L'étudiant devra préparer à l'intention du comité un rapport de ses travaux de recherche. Le rapport devra présenter essentiellement le même contenu et la même forme qu'un mémoire sans en revêtir le caractère définitif dans sa présentation. Le rapport doit obligatoirement contenir une section où l'étudiant fournit des précisions sur les objectifs qu'il se fixe dans la poursuite du travail au troisième cycle et sur la stratégie envisagée pour y parvenir. Enfin, le Comité d'admission et de supervision devra recevoir un avis favorable du comité consultatif de l'étudiant sur la poursuite des études au troisième cycle sur le même projet ou sur un sujet connexe.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et sur son projet de recherche au plus tard au moment de l'inscription en vue du deuxième trimestre comme étudiant régulier.

Un comité consultatif, qui a pour but d'assurer à l'étudiant le suivi requis à la bonne marche de ses études, est formé dès le premier trimestre d'inscription. Il est constitué d'au moins trois professeurs, dont le directeur de thèse. Les membres sont nommés par le Comité départemental d'admission et de supervision, sur recommandation du directeur de thèse et de l'étudiant. Normalement, les membres sont nommés pour la durée des études. S'il y a un codirecteur, il fait partie aussi du comité consultatif.

Au cours du premier trimestre, l'étudiant soumet au comité consultatif un projet de recherche et un échéancier de réalisation de ce projet. L'approbation ou l'opinion motivée de tous les membres est consignée au procès-verbal de cette réunion, signé par l'étudiant et les membres du comité consultatif. Un étudiant ne sera pas admis à s'inscrire à un deuxième trimestre si l'approbation par le comité consultatif du projet de recherche et de l'échéancier n'a pas été obtenue.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	90 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres incluant les trimestres d'été.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
BCM-60988	2	SEMINAIRE DE BCM-MCB (MAITRISE)* M. Turmel
BCM-61838	2	BIOSYNTHESE DES PROTEINES I J. Lapointe
BCM-61861	3	BIOCHIMIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES J. Lapointe et professeurs invités
BCM-63174	2	TECHNIQUES EN GENIE GENETIQUE G. Bellemare
BCM-63598	1	SEMINAIRE DE GENIE GENETIQUE G. Bellemare
MCB-63276	1	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE D. Mayrand
MCB-63401	1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN ECOLOGIE BUCCALE C. Vadeboncoeur
MCB-63637	2	ATELIER DE SYNTHESE EN IMMUNOLOGIE N. Deslauriers

MCB -63823	3	ÉCOLOGIE MICROBIENNE AVANCEE M. Lavoie
MCB -62393	1	SUJETS SPECIAUX (MICROBIOLOGIE)
MCB -62394	2	SUJETS SPECIAUX (MICROBIOLOGIE)
MCB -64176	2	ATELIER DE SYNTHÈSE EN ÉCOLOGIE MICROBIENNE M. Lavoie
MCB -64177	2	REGULATION CHEZ LES BACTERIES C. Vadeboncoeur
MCB -64178	2	PERSPECTIVES HISTORIQUES EN MICROBIOLOGIE N. Deslauriers
BCM -64289	1	SEMINAIRE DE DOCTORAT I M. Turmel
BCM -64290	1	SEMINAIRE DE DOCTORAT II M. Turmel

Les étudiants peuvent, avec l'approbation du Comité, choisir des cours dans d'autres programmes.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Les cours BCM-64289 et BCM-64290 sont obligatoires au doctorat.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur. Il y a une soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche en cours d'études sont favorables.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre les établissements d'enseignement, les industries et les organismes provinciaux et fédéraux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

DOCTORAT — Microbiologie (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Type: 10 3.351.01 (version 002)

Microbiologie (Sciences et génie)

Voir description à la page précédente

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise la formation de chercheurs autonomes en microbiologie fondamentale et appliquée à l'agriculture (sols-plantes) et à l'alimentation. Le programme porte particulièrement sur l'approfondissement des connaissances, sur le développement de l'originalité, de la créativité et de l'innovation.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Département de phytologie

Méthodes de détection sérologique, électrophorétique et biologique de certains agents phytopathogènes. Étude des mécanismes moléculaires de défense.
A. Asselin et N. Benhamou

Écologie et génétique des interactions sols-plantes-bactéries. Isolement, identification, caractérisation physiologique et génétique des bactéries associées aux plantes cultivées.
P. Dion et F.-P. Chalifour

Agronomie, écologie et physiologie des symbioses *Bradyrhizobium*- et *Rhizobium*-légumineuses en cultures pures et intercalaires.
F.-P. Chalifour et L.P. Vézina⁽¹⁾

Mécanisme et rôle des champignons dans le processus de biodégradation des végétaux. Étude dynamique, cytochimie ultrastructurale et applications de ces notions dans la systématique des champignons. Relation hôte-parasite au niveau ultrastructural et cytochimique.
G.M. Olan

Département des sols

Symbiose *Rhizobium*-légumineuses: physiologie et génétique des bactéroïdes et des nodosités; adaptation au froid. Biofertilisants. Lutte biologique: biopesticides. Écologie microbienne de la rhizosphère: microorganismes utiles aux plantes. Études des bactéries glaucogènes.
H. Antoun, L.M. Bordeleau⁽¹⁾, C. Richard⁽¹⁾, R. Lalande⁽¹⁾ et D. Prévost⁽¹⁾

Interactions entre la microflore du sol et les substances humiques. Mécanisme d'humification des déchets et résidus organiques divers; effets physiologiques des produits humiques sur les cellules microbiennes et végétales.
S.A. Visser

Étude des groupes écologiques et des activités de la microflore du sol. Biodégradation des pesticides.
H. Antoun, L.M. Bordeleau et S.A. Visser

Département de sciences et technologie des aliments

Revalorisation du lactosérum et des perméats d'ultrafiltration de lactosérum par fermentation.
J. Goulet et J.-C. Vuillemand

Développement et performance de bioréacteurs à cellules immobilisées.
C. Lacroix

Assainisseurs biologiques.
J. Goulet et S. Pandian

Probiotiques.
J. Goulet

Utilisation de ferments lactiques pour accélérer la maturation du fromage cheddar.
R.E. Simard

Qualité des aliments.
R.E. Simard

Modifications génétiques de bactéries d'intérêt alimentaire. Développement de sondes génétiques.
S. Pandian

Caractérisation et utilisation de bactériocines.
S. Pandian et R.E. Simard

(1) Agriculture Canada, 2560 boulevard Hochelaga, Sainte-Foy, Québec G1V 2J3

Production de biomasse et recyclage de résidus.
G. Picard et J. de la Noüe

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

MICROBIOLOGIE

Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Directeur: Hani Antoun

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

MICROBIOLOGIE

Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Responsable: Hani Antoun

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise en sciences dans l'un des domaines de la microbiologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En faisant sa demande d'admission, le candidat fournit quelques indications sur l'orientation de sa recherche. Il doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard au moment de faire sa première inscription.

Le programme complet d'études et de recherche de l'étudiant dans le secteur agriculture et alimentation doit être soumis et approuvé par le Comité d'admission et de supervision au premier trimestre ou au plus tard à la fin du deuxième trimestre qui suit la première inscription. Le projet est présenté sous forme de séminaire (cours MCB-63656).

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	90 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours est présentée pour éclairer le contenu du programme mais peut être modifiée.

NMC	Cr	Titre
BVG -60040	3	PHYSIOLOGIE BACTERIENNE R.-A. Lachance
BVG -60042	3	MICROBIOLOGIE DESCRIPTIVE R.-A. Lachance
BVG -60044	3	MICROBIOLOGIE DES VIVRES R.-A. Lachance
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX* J. Collin
BVG -61766	2	VIROLOGIE VEGETALE* A. Asselin
MCB -63413	3	SYMBIOSE RHIZOBIUM - LEGUMINEUSES H. Antoun
MCB -63589	2	INTERACTIONS MOLECULAIRES ENTRE PLANTES ET MICRO-ORGANISMES P. Dion
SLS -63067	3	BIOCHIMIE DE L'HUMUS S.-A. Visser

STA -60947	2	ENZYMOLOGIE ALIMENTAIRE* S. Gauthier
MCB -63656	1	SEMINAIRE DE MICROBIOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE I Groupe de professeurs
MCB -63657	1	SEMINAIRE DE MICROBIOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE II Groupe de professeurs
MCB -63655	1	RENCONTRES SCIENTIFIQUES Groupe de professeurs
BCM -63174	2	TECHNIQUES EN GENIE GENETIQUE G. Bellemare
BVG -62167	1	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62168	2	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62169	3	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62170	4	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
MCB -63807	3	TECHNIQUES AVANCEES EN GENIE GENETIQUE R. Lévesque
STA -64225	2	GENIE GENETIQUE ET ALIMENTS S. Pandian
PSY -62558	3	ANALYSE DE PLANS D'EXPERIENCES* C. Fortin
PSY -62559	3	ANALYSES MULTIVARIEES C. Fortin
STA -60952	2	FERMENTATION INDUSTRIELLE* R.-E. Simard
BVG -64314	3	REACTIONS DE DEFENSE DES PLANTES N. Benhamou
BVG -63664	3	BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE VEGETALE* P.-M. Charest

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Aux fins de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été peut compter.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français oral et écrit. Il est de plus souhaitable qu'il ait une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit terminer les cours propres du programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Les cours du programme terminés, le candidat doit se présenter à un examen oral devant le jury. L'étudiant du secteur agriculture et alimentation doit présenter deux séminaires.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Périodiquement en cours d'études, le candidat est invité à faire le point sur l'état de ses travaux au cours d'un colloque ou d'un séminaire.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche en cours d'études sont favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont souvent pluridisciplinaires. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer aux différents groupes de recherche de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

L'étudiant peut aussi bénéficier de l'encadrement des chercheurs des stations de recherche des ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada ainsi que des chercheurs oeuvrant dans diverses industries agro-alimentaires.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les établissements d'enseignement, les industries et les organismes provinciaux et fédéraux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE (MÉDECINE)

MAÎTRISE — Type B: 12 2.413.04 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs généraux

Initier l'étudiant à la recherche et à la pratique de la microbiologie et de l'immunologie en lui permettant de réaliser un travail de recherche et d'en rédiger les résultats sous la direction immédiate d'un directeur de recherche.

Objectifs spécifiques

Apprendre la méthode expérimentale en donnant à l'étudiant l'occasion de réaliser un travail de recherche valable.

Acquérir des notions avancées en microbiologie et immunologie.

Obtenir une connaissance approfondie d'un sujet d'étude particulier.

Apprendre à présenter et à rédiger un travail scientifique de façon claire et cohérente.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Virologie

Morphologie et classification des bactériophages.

Hans-W. Ackermann

Écologie du bactériophage.

Hans-W. Ackermann

Lysotypie de *Bacillus subtilis* et *B. thuringiensis*.

Hans-W. Ackermann

Morphologie des plages de lysotypie des *Salmonella*.

Hans-W. Ackermann

Développement et évaluation de méthodes de diagnostic rapide des maladies virales.

Jean Joly

Étude des infections causées par le virus humain *Herpes Virus 6 (HHV6)*.

Microbiologie

Résistance des *Haemophilus influenzae* aux antibiotiques.

Michel G. Bergeron et Paul H. Roy

Étude du mécanisme génétique de la "tolérance" des *Haemophilus influenzae* aux antibiotiques et de la signification clinique de cette tolérance.

Haemophilus influenzae: génétique de population et résistance aux antibiotiques à travers le Canada.

Sylvie Trottier et Michel G. Bergeron

Caractérisation génétique des souches d'*Haemophilus influenzae* résistantes aux antibiotiques provenant de quinze centres distribués dans toutes les régions du Canada.

Épidémiologie de la résistance aux antibiotiques chez les bactéries responsables des maladies transmises sexuellement.

Alain Martel

Étude épidémiologique sur les transferts de résistance entre les *Haemophilus* et les pathogènes responsables des M.T.S.

Endotoxine bactérienne.

Michel G. Bergeron

Étude de l'interaction entre l'endotoxine des enterobactéries et les composantes subcellulaires des cellules humaines.

Les bêta-lactamases des bactéries à Gram-négatif. Caractérisation et épidémiologie.

Robert Letarte

Lixiviation bactérienne des minéraux (sulfures métalliques et minéraux aurifères réfractaires). Étude de l'influence de l'amorphisation des minéraux cristallins sur la solubilisation microbiologique des métaux lourds. Biodégradation des cyanures. Aspects microbiologiques de la production du drainage minier acide.

Roger Guay

Pharmacologie

Pharmacocinétique des antibiotiques.

Michel G. Bergeron

Étude du rôle de l'infection sur la pharmacocinétique des antibiotiques et leur distribution tissulaire tant chez l'humain que chez l'animal.

Thérapeutique.

Michel G. Bergeron

Étude de l'interaction entre les bactéries, les antibiotiques et les tissus infectés chez l'animal expérimental souffrant d'infections localisées ou systémiques et des différents facteurs pouvant affecter à la fois la pharmacocinétique et l'efficacité des antibiotiques.

Physiopathogénie de la toxicité des antibiotiques: mécanismes et modulation.

Denis Beauchamp

Étude des mécanismes subcellulaires de la toxicité des antibiotiques au niveau de la cellule tubulaire du rein et interaction médicamenteuse.

Étude du vieillissement sur la pharmacocinétique et la toxicité des antibiotiques.

Denis Beauchamp

Grâce à un modèle expérimental, l'on peut analyser le rôle du vieillissement sur le métabolisme et l'excrétion des antibiotiques tout en étudiant la susceptibilité de l'hôte vieillissant aux effets toxiques des antibiotiques.

Anti-inflammatoires et infections.

Michel G. Bergeron

Étude du rôle de blocants des leucotriènes et des prostaglandines comme adjuvant aux antibiotiques dans le traitement d'infections diverses et de leur influence sur la pharmacocinétique et la toxicité des antibiotiques.

Contrôle pharmacologique de la synthèse des leucotriènes.

Pierre Borgeat

Rôle de l'EGF sur l'induction de la synthèse de l'ADN au niveau des cellules des tumeurs rénales.

Denis Beauchamp

Immunologie

Structure antigénique des *Legionnellaceae*.

Jean Joly

Étude des différents antigènes de bactéries appartenant à la famille des *Legionnellaceae* au moyen de techniques immuno-électrophorétiques. Ce projet englobe aussi l'identification des antigènes communs et spécifiques des différents sérogroupes, espèces et genres de cette famille. L'utilisation d'anticorps monoclonaux dirigés contre certains de ces antigènes permettra de les purifier et de les caractériser.

Étude des infections nasocomiales causées par les *Legionnellaceae*.

Activité biosynthétique des polymorphonucléaires.

André Beaulieu

Projet visant à caractériser les éléments protéiques lors de la participation de cette cellule à la défense de l'organisme. Les différentes macromolécules sont caractérisées et l'influence de divers stimuli est analysée.

Mécanismes de dommage tissulaire dans l'auto-immunité.

André Beaulieu

Avec l'aide de la biologie moléculaire et de l'immunologie, les études portent sur les mécanismes responsables de la destruction des différentes structures articulaires dans l'arthrite. Des études particulières portent sur le rôle des protéines de la matrice extracellulaire dans la réponse immunitaire en fonction de l'inflammation chronique.

Rôle du réseau idiotype/anti-idiotype dans la régulation de la synthèse de l'IgE.

Jacques Hébert

Il s'agit d'études qui sont faites chez des sujets allergiques sur le rôle que le réseau idiotype/anti-idiotype joue sur la régulation de la synthèse de l'IgE au cours de réactions normales et pathologiques.

Lipides bioactifs et contrôle de la réponse immunitaire.

Patrice Poubelle

Contrôle de la synthèse des cytokines et des intégrines (transcription et traduction) dans l'inflammation et la réponse immunitaire.

Shaun McCol

Caractérisation des mécanismes d'action des cytokines sur les cellules cibles.

Shaun McCol

Projet proposant d'étudier les actions tissulaires de quatre types de médiateurs humoraux de l'inflammation: les kinines, les anaphylatoxines, les cytokines et les peptides chimiotactiques.

Régulation de la réponse immunitaire par les lymphocytes T portant un réostat pour l'histamine.

Jacques Hébert

Projet visant à faire l'étude des interactions cellulaires contrôlant la synthèse de l'IgE chez les sujets atopiques et normaux.

Rôle des gangliosides dans les métastases.

Guy Pelletier

Études faites chez l'animal et chez les patients porteurs de mélanome choroidien. L'effet des anticorps monoclonaux et anti-idiotypes sur les métastases est exploré.

Effet de l'irradiation sur le mélanome choroidien.

Guy Pelletier

Étude de la sensibilité du mélanome choroidien aux rayons-X par des méthodes de croissance cellulaire *in vitro* et d'analyse du DNA.

Rôle des facteurs de croissance (interleukines et autres) dans la prolifération des basophiles *in vitro*.

Guy Pelletier

Étude des principaux facteurs qui contribuent à la différenciation, prolifération des basophiles à partir du sang de cordon humain.

Mobilisation du calcium et activation leucocytaire.

Paul Naccache

Marqueurs spécifiques des sarcomes.

Michel Pagé

Projet consistant à développer des anticorps monoclonaux contre un antigène retrouvé dans les sarcomes et les tissus fœtaux en vue du diagnostic immunopathologique et par des dosages sériques. Ce projet clinico-orienté inclut les travaux de validation.

Immunochimiothérapie du cancer.

Michel Pagé

Travail s'inscrivant dans un programme à long terme pour le développement d'une thérapie anticancéreuse où les agents cytotoxiques liés à des anticorps monoclonaux sont dirigés spécifiquement sur la cellule cancéreuse tout en limitant les effets secondaires. Plusieurs anticorps et drogues sont utilisés dans cette approche où l'on utilise les différentes techniques d'évaluation de l'activité pharmacologique *in vitro* et *in vivo*. L'aspect immunologique de ce projet se situe au niveau moléculaire lors du couplage des médicaments et au point de vue reconnaissance de la cellule cible.

Évaluation de la valeur pronostique de l'haploïdie dans le cancer du côlon et du sein.

Michel Pagé

Projet effectué en collaboration avec le Centre Paul-Papin d'Angers consiste à évaluer à la fois l'haploïdie et les marqueurs tumoraux sur des cytofonctions mammaires à l'aide du cytofluorographe.

Stimulation autocrine dans le cancer du poulmon.

Michel Pagé

Projet consistant à évaluer l'activité de certains facteurs de croissance polypeptidiques sur la cellule du cancer du poulmon. Ces facteurs de croissance sont des produits des oncogènes. La production autocrine de ces facteurs et leurs récepteurs membranaires sont évalués par des méthodes immunologiques. Ce travail fondamental utilise les dernières techniques de biologie cellulaire, l'immunologie et la chimie des peptides.

Contrôle de la prolifération des tumeurs de lymphocytes B.

Réal Lemieux et Renée Bazin

Projet visant à étudier aux niveaux cellulaire et moléculaire divers mécanismes de contrôle de la prolifération des tumeurs de type plasmacytome/hybridome, en particulier l'importance des facteurs solubles (interleukine 6 et autres) et le rôle de l'expression constitutive de l'oncogène *myc* dans la prolifération de ce type de cellules.

Analyse de la diversité des anticorps et modification des anticorps monoclonaux par génie génétique.

Réal Lemieux, Renée Bazin et Gérald Lemieux

Domaine de recherche comprenant plusieurs projets qui visent à mieux comprendre le processus de réponse immunitaire de type humoral à des antigènes de groupe sanguin et à améliorer la performance d'anticorps monoclonaux par génie génétique. Les travaux portent d'une part sur l'analyse structurale (séquence des mRNA, idio-type) et fonctionnelle (sérologie) d'anticorps monoclonaux murins et humains réagissant contre des antigènes de groupe sanguin. D'autre part, les résultats obtenus sont utilisés pour prédire l'effet de modifications structurales (mutations ponctuelles, changement de classe...) sur la réactivité des anticorps monoclonaux. Ces modifications sont effectuées par génie génétique en utilisant des techniques de mutagenèse *in vitro* ou de recombinaison homologue dans les cellules productrices.

Mécanismes de régulation de la synthèse des leucotriènes.

P. Borgeat

Étude du rôle des leucotriènes dans l'inflammation et l'allergie.

P. Borgeat

Développement de méthodes d'analyse physicochimiques des leucotriènes.

P. Borgeat

Mécanismes de rejets des organes greffés.

R. Roy

Compatibilité tissulaire et greffe de cornée.

H. Boisjoly et R. Roy

Biologie moléculaire

Analyse de la structure et de l'évolution de transposons bêta-lactamases complexes par ingénierie génétique *in vivo* et *in vitro*.

Roger Lévesque

Les principaux objectifs de ce projet de recherche sont d'établir la structure physique et génétique de ces transposons; de faire l'analyse de la régulation du système transposase-résolvase par la nouvelle technologie de la fusion des gènes; d'établir des schémas d'évolutions de ces transposons par hybridation de leurs acides nucléiques.

Le développement de nouvelles méthodes d'épidémiologie moléculaire par la biotechnologie et l'ingénierie génétique.

Roger Lévesque

Le but de ce projet de recherche est le développement d'une nouvelle méthode de diagnostic par hybridation des gènes bêta-lactamases à l'aide de sondes spécifiques d'ADN marquées à la biotine. Il s'agira également de faire l'analyse moléculaire détaillée de seize gènes bêta-lactamases isolés dans des plasmides recombinants. La disponibilité d'un éventail de sondes bêta-lactamases servira à faire des études d'épidémiologie moléculaire de la distribution de la résistance bactérienne aux antibiotiques.

Structure moléculaire du chromosome de *Pseudomonas maltophilia*.

Roger Lévesque

Projet visant à faire l'analyse des opérons chromosomiques impliqués dans la résistance à divers antibiotiques par les techniques de l'ADN recombinant. Analyse des gènes et de leur expression chez d'autres espèces bactériennes. La construction de nouveaux vecteurs d'expression.

Les étudiants qui travailleront à ce projet seront instruits des techniques de base et avancées en biologie moléculaire telles que le clonage, l'isolement et l'identification de ces séquences régulatrices, l'expression des gènes dans les systèmes eucaryotiques et procaréyotiques, les séquences d'ADN, la cartographie par nucléase S., "Foot printing" d'ADN. De plus, des techniques de cultures cellulaires d'anticorps monoclonaux seront aussi utilisées.

Parasitologie moléculaire de *Toxoplasma gondii*.

Roger Lévesque

Analyse de l'organisation génomique de *Toxoplasma gondii* par le génie génétique et les anticorps monoclonaux. Construction de librairies génomiques et analyse des introns et des exons. Étude des promoteurs et des signaux de transcription. Préparation d'ADN et production d'antigènes dans des vecteurs d'expression. Préparation de sondes d'ADN pour le diagnostic.

Épidémiologie moléculaire de la résistance aux antibiotiques chez *Haemophilus pleuropneumoniae*.

Roger Lévesque

Nouvelle technologie des sondes synthétiques d'ADN produites par génie génétique: application à la résistance aux antibiotiques.

Roger Lévesque

Mécanismes moléculaires de la résistance aux disques et de l'amplification d'ADN chez les parasites protozoaires, tout particulièrement chez *Leishmania*.

Marc Ouellette

Étude moléculaire des phénomènes de physiologie microbienne et des structures cellulaires reliés aux mécanismes d'action des antibiotiques.

François Malouin

Identification des mécanismes impliqués dans le transport des antimicrobiens au travers de diverses structures cellulaires et identification des cibles cellulaires et de leur fonction physiologique.

François Malouin

Étude des porines, protéines cibles de la pénicilline, β -lactamases, enzymes autolytiques, et protéines spécialisées dans le transport des éléments nutritifs.

François Malouin

Génétique de la résistance bactérienne aux antibiotiques.

François Malouin

Développement des sondes ADN pour l'identification de bactéries pathogènes et leurs gènes de résistance au laboratoire clinique.

François Malouin

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Microbiologie-immunologie
 Directeur: Denis Beauchamp

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Microbiologie-immunologie
 Responsable: Denis Beauchamp

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences, le baccalauréat en sciences de la santé, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Un nombre minimal de crédits en microbiologie et immunologie peut être exigé avant l'admission. Normalement, une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou son équivalence est exigée.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans toute la mesure du possible, le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant d'être admis au programme. Il doit indiquer le domaine dans lequel il entend se spécialiser au moment de faire sa demande d'admission.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	36 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES À LA MAÎTRISE

I) Tronc commun (De ces sept cours, trois seulement sont obligatoires)

Prendre l'un des deux cours suivants:

NMC	Cr	Titre
MCB -63803	3	PHYSIOPATHOGENIE DES INFECTIONS BACTERIENNES D. Beauchamp
MCB -64364	3	ANTIBIOLOGIE M.-G. Bergeron

Prendre les deux autres cours parmi les suivants:

MCB -63804	3	INTRODUCTION A LA VIROLOGIE MEDICALE H.W. Ackermann
MCB -63632	3	GENETIQUE MICROBIENNE* R. Lévesque
MCB -63604	3	IMMUNOLOGIE HUMORALE M. Pagé
MCB -63602	3	IMMUNOLOGIE CELLULAIRE A. Beaulieu
MCB -63801	3	REACTION INFLAMMATOIRE F. Marceau

II) Séminaire (les deux séminaires sont obligatoires à la maîtrise)

MCB -62699	1	SEMINAIRES DE MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE I* R. Lévesque, P. Naccache
MCB -64140	1	SEMINAIRES DE MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE II R. Lévesque

COURS OPTIONNELS

MCB -63805	1	PARASITOLOGIE* R. Letarte
MCB -63806	1	MYCOLOGIE MEDICALE G. Brochu
MCB -61813	3	IDENTIFICATION BACTERIENNE* R. Letarte
MCB -63512	3	EPIDEMIOLOGIE ET CONTROLE DES MALADIES INFECTIEUSES J. Joly
MCB -63807	3	TECHNIQUES AVANCEES EN GENIE GENETIQUE R. Lévesque
MCB -62659	1	MICROSCOPIE ELECTRONIQUE* H.-W. Ackermann
MCB -63603	2	ANTICORPS MONOCLONAUX: THEORIE - PRATIQUE P. Patel
BVG -60040	3	PHYSIOLOGIE BACTERIENNE R.-A. Lachance
MCB -63165	3	MICROBIOLOGIE HOSPITALIERE Directeur du département
MCB -63802	2	IMMUNOLOGIE TUMORALE M. Pagé, R. Martineau
BCX -62929	2	TECHNIQUES DE CHROMATOGRAPHIE M. Pagé

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Ce programme n'admet des étudiants à temps partiel que de façon temporaire et pour des raisons très spéciales.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le candidat pourra se voir imposer des cours complémentaires si sa formation antérieure apparaît insuffisante au comité.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est soit le mémoire, soit le rapport de recherche.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Conseil de recherches médicales du Canada, le Fonds de recherches en santé du Québec, le ministère de l'Éducation ainsi que diverses fondations telles: Maladie du rein, Fondation Dr George Phénix, la Société d'arthrite, offrent des bourses aux étudiants qui comptent se spécialiser en microbiologie et immunologie.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études sont favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer aux différents groupes de recherche du pavillon Ferdinand-Vandry, du Centre hospitalier de l'Université Laval, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'Hôpital Saint-Sacrement.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre les établissements d'enseignement, les industries et les organismes provinciaux et fédéraux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.413.04 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former le candidat pour qu'il devienne un chercheur autonome en microbiologie ou en immunologie.

Objectifs spécifiques

Acquérir une connaissance étendue de l'ensemble de la microbiologie et de l'immunologie.
Être capable de concevoir de façon autonome un projet de recherche et de le mettre à exécution.
Pouvoir présenter ses résultats de façon critique avec une vision d'ensemble du problème.
Devenir une autorité dans son sujet d'étude.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Virologie

Morphologie et classification des bactériophages.
Hans-W. Ackermann

Écologie du bactériophage.
Hans-W. Ackermann

Lysotypie de *Bacillus subtilis* et *B. thuringiensis*.
Hans-W. Ackermann

Morphologie des plages de lysotypie des *SalmoneLLa*.
Hans-W. Ackermann

Développement et évaluation de méthodes de diagnostic rapide des maladies virales.
Jean Joly

Étude des infections causées par le virus humain *Herpes Virus 6 (H-HV6)*.

Microbiologie

Résistance des *Haemophilus influenzae* aux antibiotiques.
Michel G. Bergeron et Paul H. Roy

Étude du mécanisme génétique de la "tolérance" des *Haemophilus influenzae* aux antibiotiques et de la signification clinique de cette tolérance.

Haemophilus influenzae: génétique de population et résistance aux antibiotiques à travers le Canada.
Sylvie Trottier et Michel G. Bergeron

Caractérisation génétique des souches d'*Haemophilus influenzae* résistantes aux antibiotiques provenant de quinze centres distribués dans toutes les régions du Canada.

Épidémiologie de la résistance aux antibiotiques chez les bactéries responsables des maladies transmises sexuellement.
Alain Martel

Étude épidémiologique sur les transferts de résistance entre les *Haemophilus* et les pathogènes responsables des M.T.S.

Endotoxine bactérienne.
Michel G. Bergeron

Étude de l'interaction entre l'endotoxine des enterobactéries et les composantes subcellulaires des cellules humaines.

Les bêta-lactamases des bactéries à Gram-négatif. Caractérisation et épidémiologie.
Robert Letarte

Lixiviation bactérienne des minéraux (sulfures métalliques et minéraux aurifères réfractaires). Étude de l'influence de l'amorphisation des minéraux cristallins sur la solubilisation microbiologique des métaux lourds. Biodégradation des cyanures. Aspects microbiologiques de la production du drainage minier acide.
Roger Guay

Pharmacologie

Pharmacocinétique des antibiotiques.
Michel G. Bergeron

Étude du rôle de l'infection sur la pharmacocinétique des antibiotiques et leur distribution tissulaire tant chez l'humain que chez l'animal.

Thérapeutique.

Michel G. Bergeron

Étude de l'interaction entre les bactéries, les antibiotiques et les tissus infectés chez l'animal expérimental souffrant d'infections localisées ou systémiques et des différents facteurs pouvant affecter à la fois la pharmacocinétique et l'efficacité des antibiotiques.

Physiopathogénie de la toxicité des antibiotiques: mécanismes et modulation.
Denis Beauchamp

Étude des mécanismes subcellulaires de la toxicité des antibiotiques au niveau de la cellule tubulaire du rein et interaction médicamenteuse.

Étude du vieillissement sur la pharmacocinétique et la toxicité des antibiotiques.
Denis Beauchamp

Grâce à un modèle expérimental, l'on peut analyser le rôle du vieillissement sur le métabolisme et l'excrétion des antibiotiques tout en étudiant la susceptibilité de l'hôte vieillissant aux effets toxiques des antibiotiques.

Anti-inflammatoires et infections.
Michel G. Bergeron

Étude du rôle de blocants des leucotriènes et des prostaglandines comme adjuvant aux antibiotiques dans le traitement d'infections diverses et de leur influence sur la pharmacocinétique et la toxicité des antibiotiques.

Contrôle pharmacologique de la synthèse des leucotriènes.
Pierre Borgeat

Rôle de l'EGF sur l'induction de la synthèse de l'ADN au niveau des cellules des tumeurs rénales.
Denis Beauchamp

Immunologie

Structure antigénique des *Legionellaceae*.
Jean Joly

Étude des différents antigènes de bactéries appartenant à la famille des *Legionellaceae* au moyen de techniques immuno-électrophorétiques. Ce projet englobe aussi l'identification des antigènes communs et spécifiques des différents sérogroupes, espèces et genres de cette famille. L'utilisation d'anticorps monoclonaux dirigés contre certains de ces antigènes permettra de les purifier et de les caractériser.

Étude des infections nasocomiales causées par les *Legionellaceae*.

Activité biosynthétique des polymorphonucléaires.
André Beaulieu

Projet visant à caractériser les éléments protéiques lors de la participation de cette cellule à la défense de l'organisme. Les différentes macromolécules sont caractérisées et l'influence de divers stimuli est analysée.

Mécanismes de dommage tissulaire dans l'auto-immunité.
André Beaulieu

Avec l'aide de la biologie moléculaire et de l'immunologie, les études portent sur les mécanismes responsables de la destruction des différentes structures articulaires dans l'arthrite. Des études particulières portent sur le rôle des protéines de la matrice extracellulaire dans la réponse immunitaire en fonction de l'inflammation chronique.

Rôle du réseau idiotype/anti-idiotype dans la régulation de la synthèse de l'IgE.
Jacques Hébert

Il s'agit d'études qui sont faites chez des sujets allergiques sur le rôle que le réseau idiotype/anti-idiotype joue sur la régulation de la synthèse de l'IgE au cours de réactions normales et pathologiques.

Lipides bioactifs et contrôle de la réponse immunitaire.
Patrice Poubelle

Contrôle de la synthèse des cytokines et des intégrines (transcription et traduction) dans l'inflammation et la réponse immunitaire.
Shaun McColl

Caractérisation des mécanismes d'action des cytokines sur les cellules cibles.
Shaun McColl

Projet proposant d'étudier les actions tissulaires de quatre types de médiateurs humoraux de l'inflammation: les kinines, les anaphylatoxines, les cytokines et les peptides chimiotactiques.

Régulation de la réponse immunitaire par les lymphocytes T portant un récepteur pour l'histamine.
Jacques Hébert

Projet visant à faire l'étude des interactions cellulaires contrôlant la synthèse de l'IgE chez les sujets atopiques et normaux.

Rôle des gangliosides dans les métastases.
Guy Pelletier

Études faites chez l'animal et chez les patients porteurs de mélanome choroidien. L'effet des anticorps monoclonaux et anti-idiotypes sur les métastases est exploré.

Effet de l'irradiation sur le mélanome choroidien.

Guy Pelletier

Étude de la sensibilité du mélanome choroidien aux rayons-X par des méthodes de croissance cellulaire *in vitro* et d'analyse du DNA.

Rôle des facteurs de croissance (interleukines et autres) dans la prolifération des basophiles *in vitro*.

Guy Pelletier

Étude des principaux facteurs qui contribuent à la différenciation, prolifération des basophiles à partir du sang de cordon humain.

Mobilisation du calcium et activation leucocytaire.

Paul Naccache

Marqueurs spécifiques des sarcomes.

Michel Pagé

Projet consistant à développer des anticorps monoclonaux contre un antigène retrouvé dans les sarcomes et les tissus foetaux en vue du diagnostic immunopathologique et par des dosages sériques. Ce projet clinico-orienté inclut les travaux de validation.

Immunochimiothérapie du cancer.

Michel Pagé

Travail s'inscrivant dans un programme à long terme pour le développement d'une thérapie anticancéreuse où les agents cytotoxiques liés à des anticorps monoclonaux sont dirigés spécifiquement sur la cellule cancéreuse tout en limitant les effets secondaires. Plusieurs anticorps et drogues sont utilisés dans cette approche où l'on utilise les différentes techniques d'évaluation de l'activité pharmacologique *in vitro* et *in vivo*. L'aspect immunologique de ce projet se situe au niveau moléculaire lors du couplage des médicaments et au point de vue reconnaissance de la cellule cible.

Évaluation de la valeur pronostique de l'haploïdie dans le cancer du côlon et du sein.

Michel Pagé

Projet effectué en collaboration avec le Centre Paul-Papin d'Angers consiste à évaluer à la fois l'haploïdie et les marqueurs tumoraux sur des cytofonctions mammaires à l'aide du cytofluorographe.

Stimulation autocrine dans le cancer du poumon.

Michel Pagé

Projet consistant à évaluer l'activité de certains facteurs de croissance polypeptidiques sur la cellule du cancer du poumon. Ces facteurs de croissance sont des produits des oncogènes. La production autocrine de ces facteurs et leurs récepteurs membranaires sont évalués par des méthodes immunologiques. Ce travail fondamental utilise les dernières techniques de biologie cellulaire, l'immunologie et la chimie des peptides.

Contrôle de la prolifération des tumeurs de lymphocytes B.

Réal Lemieux et Renée Bazin

Projet visant à étudier aux niveaux cellulaire et moléculaire divers mécanismes de contrôle de la prolifération des tumeurs de type plasmacytome/hybridome, en particulier l'importance des facteurs solubles (interleukine 6 et autres) et le rôle de l'expression constitutive de l'oncogène *myc* dans la prolifération de ce type de cellules.

Analyse de la diversité des anticorps et modification des anticorps monoclonaux par génie génétique.

Réal Lemieux, Renée Bazin et Gérard Lemieux

Domaine de recherche comprenant plusieurs projets qui visent à mieux comprendre le processus de réponse immunitaire de type humoral à des antigènes de groupe sanguin et à améliorer la performance d'anticorps monoclonaux par génie génétique. Les travaux portent d'une part sur l'analyse structurale (séquence des mRNA, idiotype) et fonctionnelle (sérologie) d'anticorps monoclonaux murins et humains réagissant contre des antigènes de groupe sanguin. D'autre part, les résultats obtenus sont utilisés pour prédire l'effet de modifications structurales (mutations ponctuelles, changement de classe...) sur la réactivité des anticorps monoclonaux. Ces modifications sont effectuées par génie génétique en utilisant des techniques de mutagenèse *in vitro* ou de recombinaison homologue dans les cellules productrices.

Mécanismes de régulation de la synthèse des leucotriènes.

P. Borgeat

Étude du rôle des leucotriènes dans l'inflammation et l'allergie.

P. Borgeat

Développement de méthodes d'analyse physicochimiques des leucotriènes.

P. Borgeat

Mécanismes de rejets des organes greffés.

R. Roy

Compatibilité tissulaire et greffe de cornée.

H. Boisjoly et R. Roy

Biologie moléculaire

Analyse de la structure et de l'évolution de transposons bêta-lactamases complexes par ingénierie génétique *in vivo* et *in vitro*.

Roger Lévesque

Les principaux objectifs de ce projet de recherche sont d'établir la structure physique et génétique de ces transposons; de faire l'analyse de la régulation du système transposase-résolvase par la nouvelle technologie de la fusion des gènes; d'établir des schémas d'évolutions de ces transposons par hybridation de leurs acides nucléiques.

Le développement de nouvelles méthodes d'épidémiologie moléculaire par la biotechnologie et l'ingénierie génétique.

Roger Lévesque

Le but de ce projet de recherche est le développement d'une nouvelle méthode de diagnostic par hybridation des gènes bêta-lactamases à l'aide de sondes spécifiques d'ADN marquées à la biotine. Il s'agira également de faire l'analyse moléculaire détaillée de seize gènes bêta-lactamases isolés dans des plasmides recombinants. La disponibilité d'un éventail de sondes bêta-lactamases servira à faire des études d'épidémiologie moléculaire de la distribution de la résistance bactérienne aux antibiotiques.

Structure moléculaire du chromosome de *Pseudomonas maltophilia*.

Roger Lévesque

Projet visant à faire l'analyse des opérons chromosomiques impliqués dans la résistance à divers antibiotiques par les techniques de l'ADN recombinant. Analyse des gènes et de leur expression chez d'autres espèces bactériennes. La construction de nouveaux vecteurs d'expression.

Les étudiants qui travailleront à ce projet seront instruits des techniques de base et avancées en biologie moléculaire telles que le clonage, l'isolement et l'identification de ces séquences régulatrices, l'expression des gènes dans les systèmes eucaryotiques et procaréyotiques, les séquences d'ADN, la cartographie par nucléase S., "Foot printing" d'ADN. De plus, des techniques de cultures cellulaires d'anticorps monoclonaux seront aussi utilisées.

Parasitologie moléculaire de *Toxoplasma gondii*.

Roger Lévesque

Analyse de l'organisation génomique de *Toxoplasma gondii* par le génie génétique et les anticorps monoclonaux. Construction de bibliothèques génomiques et analyse des introns et des exons. Étude des promoteurs et des signaux de transcription. Préparation d'ADN et production d'antigènes dans des vecteurs d'expression. Préparation de sondes d'ADN pour le diagnostic.

Épidémiologie moléculaire de la résistance aux antibiotiques chez *Haemophilus pleuropneumoniae*.

Roger Lévesque

Nouvelle technologie des sondes synthétiques d'ADN produites par génie génétique; application à la résistance aux antibiotiques.

Roger Lévesque

Mécanismes moléculaires de la résistance aux disques et de l'amplification d'ADN chez les parasites protozoaires, tout particulièrement chez *Leishmania*.

Marc Ouellette

Étude moléculaire des phénomènes de physiologie microbienne et des structures cellulaires reliés aux mécanismes d'action des antibiotiques.

François Malouin

Identification des mécanismes impliqués dans le transport des antimicrobiens au travers de diverses structures cellulaires et identification des cibles cellulaires et de leur fonction physiologique.

François Malouin

Étude des porines, protéines cibles de la pénicilline, β -lactamases, enzymes autolytiques, et protéines spécialisées dans le transport des éléments nutritifs.

François Malouin

Génétique de la résistance bactérienne aux antibiotiques.

François Malouin

Développement des sondes ADN pour l'identification de bactéries pathogènes et leurs gènes de résistance au laboratoire clinique.

François Malouin

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Microbiologie-immunologie

Directeur: Denis Beauchamp

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Microbiologie-immunologie
Responsable: Denis Beauchamp

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

L'admission à ce programme exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de deuxième cycle dans un domaine connexe ou qu'il possède une formation jugée équivalente. Une scolarité complémentaire peut être exigée.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans toute la mesure du possible, le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant d'être admis au programme. Il doit indiquer le domaine dans lequel il entend se spécialiser au moment de faire sa demande d'admission.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	90 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres à temps complet. Il n'admet des étudiants à temps partiel que de façon temporaire et pour des raisons très spéciales.

11. COURS DU PROGRAMME

I) Cours du programme (aucun cours obligatoire)

NMC	Cr	Titre
MCB-63803	3	PHYSIOPATHOGENIE DES INFECTIONS BACTERIENNES D. Beauchamp
MCB-64364	3	ANTIBIOLOGIE M.-G. Bergeron
MCB-63804	3	INTRODUCTION A LA VIROLOGIE MEDICALE H.W. Ackermann
MCB-63632	3	GENETIQUE MICROBIENNE* R. Lévesque
MCB-63604	3	IMMUNOLOGIE HUMORALE M. Pagé
MCB-63602	3	IMMUNOLOGIE CELLULAIRE A. Beauieu
MCB-63801	3	REACTION INFLAMMATOIRE F. Marceau
MCB-63805	1	PARASITOLOGIE* R. Letarte
MCB-63806	1	MYCOLOGIE MEDICALE G. Brochu
MCB-61813	3	IDENTIFICATION BACTERIENNE* R. Letarte
MCB-63512	3	EPIDEMIOLOGIE ET CONTROLE DES MALADIES INFECTIEUSES J. Joly
MCB-63807	3	TECHNIQUES AVANCEES EN GENIE GENETIQUE R. Lévesque
MCB-62659	1	MICROSCOPIE ELECTRONIQUE* H.-W. Ackermann
MCB-63603	2	ANTICORPS MONOCLONAUX: THEORIE - PRATIQUE P. Patel
BVG-60040	3	PHYSIOLOGIE BACTERIENNE R.-A. Lachance
MCB-63165	3	MICROBIOLOGIE HOSPITALIERE Directeur du département
MCB-63802	2	IMMUNOLOGIE TUMORALE M. Pagé, R. Martineau
BCX-62929	2	TECHNIQUES DE CHROMATOGRAPHIE M. Pagé

II) Séminaire (les deux séminaires sont obligatoires au doctorat)

- MCB-62699 1 SEMINAIRES DE MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE I*
R. Lévesque, P. Naccache
- MCB-64140 1 SEMINAIRES DE MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE II
R. Lévesque

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Afin de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été peut compter.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les crédits de cours propres du programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les cours du programme terminés, l'étudiant doit se présenter à un examen oral devant jury.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Périodiquement en cours d'études, l'étudiant est invité à faire le point sur l'état de ses travaux au cours d'un colloque ou d'un séminaire.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études sont favorables.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer aux différents groupes de recherche du pavillon Ferdinand-Vandry, du Centre hospitalier de l'Université Laval, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'Hôpital Saint-Sacrement.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre les établissements d'enseignement, les industries et les organismes provinciaux et fédéraux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

MINES ET MÉTALLURGIE

MAÎTRISE — Mines Type B: 12 2.318.01 (version 002)
Métallurgie Type B: 12 2.317.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de former des chercheurs et des ingénieurs spécialistes aptes à entreprendre des programmes de recherche appliquée et des programmes de développement ou d'amélioration de procédés industriels.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

GÉNIE MINIER

Exploitation minière

C. Bourgoïn, J.L. Collins, K Fytas et R. Singhal

Évaluation de gisements et application des techniques de recherche opérationnelle aux études de rentabilité dans l'industrie minière.

Conception et planification d'une fosse à ciel ouvert; planification des flottes d'équipement; utilisation de convoyeurs en carrière. Estimation des réserves par les méthodes conventionnelles et géostatistiques.

Conception et dimensionnement des principaux travaux miniers dans une mine souterraine: puits, travers-bancs, galeries et chantiers d'abattage; automatisation des puits et calculs de capacité.

Productivité et influence du boni.

Informatique minière. Utilisation du logiciel DATAMINE sur SUN 3/60.

Équipement minier

J. Paraszczak

Amélioration de la productivité des gisements filoniens et des mines de petite taille. Nouveaux équipements miniers adaptés aux conditions des gisements filoniens. Entretien d'équipement minier. Commandes diesel, pneumatique, hydraulique et électrique.

Mécanique des roches

(Groupe de recherche sur les applications de l'informatique à l'industrie minière, GRAIIM), P. Choquet, J. Hadjigeorgiou

Techniques d'instrumentation *in situ*, mesures de contraintes naturelles.

Méthodes numériques de calcul des contraintes.

Mode de chargement du soutènement des excavations souterraines (boulonnage, câbles d'ancrage).

Stabilité des pentes. Rupture par basculement.

Environnement minier

C. Bourgoïn et K. Fytas

Réseau de ventilation d'une mine; évaluation sur place des pressions et débits; simulation du réseau d'aérage et analyse des résultats. Comparaison des approches thermodynamiques et mécaniques des fluides.

Évaluation qualitative de l'air des mines souterraines; utilisation de systèmes moniteurs et études d'implantation.

Prévention d'accidents; moyens de sauvetage; problèmes reliés à des venues soudaines d'eau; étude de la stabilité des exploitations souterraines et des dangers qui s'y rattachent; influence du boni sur les accidents.

GÉNIE MINÉRALURGIQUE

D. Hodouin, H. Soto, R. Del Villar, J. Thibault, D. Laguitton et A. Pomerleau - Groupe de recherche sur les applications de l'informatique à l'industrie minière (GRAIIM) - Unité de recherche minéralurgique - Mineral Processing Research Unit (U.R.M.-M.R.U.).

Caractérisation des particules

Analyse des dimensions, formes, textures et composition des particules. Étude de la texture et de la dimension des fragments. Étude de la libération des minéraux par analyse d'image. Modèles de texture.

Chimie des surfaces

Analyse des surfaces minérales; applications à la flottation (pyrochlorure, sulfures...). Floculation sélective.

Analyse des données et modélisation

Prélèvement et filtrage de données industrielles par bilan de matière. Analyse de séries chronologiques. Identification de modèles multivariés empiriques et phénoménologiques, statiques ou dynamiques des procédés minéralurgiques. Traitement de l'information par système-expert.

Conception des procédés et des usines

Conception des cellules de flottation: hydrodynamique, mise à l'échelle. Conception d'un granulomètre séparateur. Traitement des minerais d'or. Évaluation des performances d'usine. Conception d'ateliers de broyage, de flottation et de séparation. Usure des corps broyants. Colonnes de flottation.

Simulation d'usines

Conception de simulateurs pour le concassage, le broyage, la classification, la flottation, la cyanuration, l'adsorption sur le charbon, la cuisson des boulettes de fer. Simulateurs statiques et dynamiques. Applications à la conception, l'optimisation et le contrôle.

Commande automatique

Utilisation et développement de capteurs (débit, granulométrie, composition des solutions aqueuses...), stratégies conventionnelles et stratégies basées sur les modèles mathématiques des procédés. Filtrage et commande optimales. Commande par réseaux neuromimétiques.

MÉTALLURGIE EXTRACTIVE

Hydrométallurgie

F. Habashi, E. Ghali et G. Ritcey

Lixiviation des phosphates, échange des ions, extraction par solvant organique, séparation de l'uranium et des lanthanides, traitement des minerais d'or, dissolution électrochimique de sulfures.

Électrométallurgie

E. Ghali

Électrolyse des sulfures métalliques, conditions électrochimiques optimales pour le raffinage des métaux et des semiconducteurs. Électrodéposition de métaux de base. Électrodéposition de l'or.

SCIENCES DES MATÉRIAUX

Développement de nouveaux matériaux

Groupe de recherche appliquée sur les matériaux industriels de pointe (GRAMIP)
R. Angers, M.R. Krishnadev, M. Fiset, R. Tremblay, A. Van Neste, T. Vo Van, R. Schütz (Institut de recherche de l'Hydro-Québec)

Les membres du Groupe de recherche appliquée sur les matériaux industriels de pointe poursuivent les recherches suivantes:

- Développement d'alliages amorphes et microcristallins par solidification rapide, en particulier les alliages légers à base d'aluminium et de magnésium et certains alliages à base de cuivre. Étude des propriétés de ces alliages.
- Métallurgie des poudres. Fabrication de poudres et densification.
- Céramiques. Applications structurales.
- Matériaux supraconducteurs à haute température.
- Techniques d'amorphisation par alliage mécanique.
- Alliages renforcés par dispersion par "alliage mécanique" à partir de poudres.
- Propriétés mécaniques des matériaux.
- Aciers faiblement alliés.
- Soudabilité.

Aciers

A. Galibois

Propriétés des aciers et transformations à l'état solide. Influence de la composition et des traitements thermiques sur les transformations structurales et l'aptitude au durcissement dans les aciers.

Usure et caractérisation non destructive des matériaux

M. Fiset

Usure abrasive des matériaux.

Caractérisation non destructive des matériaux et revêtements.

Corrosion et protection des métaux

E. Ghali et A. Galibois

Corrosion électrochimique des métaux et des alliages. Comportement des tubes d'acier faiblement alliés et d'alliages d'aluminium en milieu corrosif et naturel du gaz de Saint-Flavien. Fragilisation caustique des aciers. Phénomènes de passivation du cuivre.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mines et métallurgie

Directeur: Krishnadev Madhavarao

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mines et métallurgie
Responsable: Michel Fiset

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences (mines ou métallurgie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir normalement des résultats scolaires supérieurs à la moyenne de son groupe. Il doit satisfaire à des critères concernant les connaissances acquises, l'expérience, l'aptitude à la recherche et à la communication et les rapports d'appréciation des évaluateurs. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine dans lequel il entend se spécialiser. Le Comité d'admission et de supervision tient alors compte des ressources humaines et matérielles du Département pour réaliser le projet d'études et de recherches. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe des sciences et du génie sont également admissibles selon les mêmes critères. De plus, selon leur préparation antérieure, une scolarité complémentaire sera normalement demandée à ces candidats.

Le candidat non québécois peut trouver les renseignements particuliers le concernant dans la brochure intitulée *Guide de l'admission à l'usage des candidats non québécois* distribuée par le Bureau du registraire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Alors qu'à sa demande d'admission le candidat ne soit pas tenu d'avoir choisi un directeur de recherche, il est nécessaire qu'il soit fixé sur cette question au moment de faire sa première inscription comme étudiant régulier, qu'il soit admis conditionnellement ou non ou en scolarité probatoire. Le projet de recherche doit être décrit conjointement par l'étudiant inscrit et son directeur de recherche. Un échéancier ainsi qu'une description des ressources nécessaires pour mener à bien la recherche accompagnent le projet qui doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'études.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Le cheminement est de type B, c'est-à-dire avec accent sur la recherche.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Mémoire	30 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de cinq trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Les étudiants choisissent leurs cours en fonction de leur domaine de spécialisation dans les listes suivantes et complètent éventuellement leur formation par d'autres cours appropriés.

GÉNIE MINIER

Un minimum de 6 crédits doit être obtenu parmi les cours suivants:

NMC	Cr	Titre
GMN-63882	3	INFORMATIQUE MINIERE* J.-L. Collins
GMN-64294	3	ESTIMATION DES RESERVES D'OR K. Fytas
GMN-63468	3	MECANIQUE DES ROCHES* P. Choquet

Autres cours

GCI-63533	3	INTRODUCTION AUX ELEMENTS FINIS G. Dhatt, J.-L. Robert
GMC-63855	3	ANALYSE APPLIQUEE EN CAO A. Gakwaya

MINÉRALURGIE

Un minimum de 6 crédits doit être obtenu parmi les cours suivants:

GMN-60404	3	FLOTTATION* D. Hodouin
GMN-62521	3	SIMULATION EN MINÉRALURGIE D. Hodouin
GMN-63023	3	AUTOMATISATION EN MINÉRALURGIE D. Hodouin
GMN-63547	3	MECANIQUE DES PARTICULES*
GMN-64060	3	MODELISATION EN MINÉRALURGIE D. Hodouin

Autres cours

GCH-63601	3	REGULATION AUTOMATIQUE AVANCEE J. Thibault
GEL-63867	3	COMMANDE DES PROCESSUS MULTIVARIABLES

MÉTALLURGIE EXTRACTIVE

Un minimum de 3 crédits doit être obtenu parmi les cours suivants:

GML-63863	3	CHIMIE PHYSIQUE DE LA METALLURGIE F. Habashi
GML-63866	3	CINETIQUE HETEROGENE

SCIENCE DES MATÉRIAUX

Un minimum de deux cours doit être suivi dans la liste suivante:

GML-63026	3	DEGRADATION DES MATERIAUX* M. Fiset
GML-63858	3	DEFORMATION ET RUPTURE M.R. Krishnadev
GML-63862	3	CARACTERISATION DES MATERIAUX* M. Fiset
GML-63880	3	TRANSFORMATION DANS LES MATERIAUX* T. Vo Van
GML-61136	3	NOUVEAUX MATERIAUX* R. Angers
GMC-63469	3	PLASTICITE, FATIGUE ET RUPTURE* A. Cardou

Autres cours

CHM-60134	2	RADIOCRISTALLOGRAPHIE* C. Barbeau
GCI-63533	3	INTRODUCTION AUX ELEMENTS FINIS G. Dhatt, J.-L. Robert

COURS COMMUNS

Un étudiant peut prendre au maximum une fois l'un de ces cours.

GML-62157	3	SUJETS SPECIAUX (METALLURGIE)
GMN-62279	3	SUJETS SPECIAUX (MINES)

SÉMINAIRES

Tout étudiant doit obligatoirement s'inscrire à l'un des 3 cours suivants:

GML-63876	3	SEMINAIRE DE METALLURGIE R. Tremblay
GMN-63546	3	SEMINAIRE DE MINÉRALURGIE*
GMN-64050	3	SEMINAIRE EN EXPLOITATION MINIERE K. Fytas

Les cours des listes ci-dessus ne sont pas nécessairement donnés tous les ans. Le Département tient à jour la planification des cours offerts sur deux années consécutives pour permettre aux étudiants de planifier leur scolarité dès la première inscription.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les trimestres d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Connaissance suffisante du français et de l'anglais. Dans l'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, on tiendra compte de la qualité de la langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Les étudiants admis au programme à l'essai (catégorie II ou III) doivent normalement obtenir une note supérieure ou égale à B dans les cours qu'ils suivent pendant la période d'essai.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Cependant, avec l'autorisation du Comité d'admission et de supervision, le mémoire peut être constitué par une ou plusieurs publications. Dans ce cas, toutefois, les publications doivent être présentées comme des annexes à un texte de synthèse qui doit contenir les rubriques habituelles d'un mémoire de maîtrise. Lorsque plusieurs auteurs ont participé à la rédaction des publications, le mémoire doit faire clairement apparaître la contribution de l'étudiant. Le mémoire est évalué par trois examinateurs de l'Université Laval, habilités par l'École des gradués à diriger l'étudiant, dont le directeur de recherche. Les membres du jury évaluent le mémoire en fonction de l'atteinte des objectifs propres à la maîtrise: bonne connaissance des travaux antérieurs, méthodologie de recherche appropriée et présentation claire et cohérente. Durant la phase de rédaction, l'étudiant doit s'assurer, en concertation étroite avec son directeur de recherche, que son projet de mémoire lui permet d'atteindre les objectifs de formation de ce niveau d'études et est conforme aux modalités générales décrites dans la brochure intitulée *Mémoire de maîtrise* et aux exigences particulières du programme. Il n'y a pas de soutenance; toutefois, au cours de sa scolarité, l'étudiant participe à des séminaires obligatoires où il fait part de l'évolution de ses recherches.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui donne des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Quelques compagnies métallurgiques ou minières offrent des programmes de bourses. Le Groupe de recherche sur les applications de l'informatique à l'industrie minière (GRAIIM) dispose de bourses d'études supérieures dans le cadre de son financement par le programme des "Actions structurantes".

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant d'enseignement ou de recherche en cours d'études est bonne.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

En plus des activités de recherche autonome des professeurs, il existe deux équipes de recherche structurées: le Groupe de recherche sur les applications de l'informatique à l'industrie minière (GRAIIM) et le Groupe de recherche appliquée sur les matériaux industriels de pointe (GRAMIP).

Le GRAIIM est un groupe interdisciplinaire comprenant deux professeurs du Département de mines et métallurgie (P. Choquet et D. Hodouin); deux attachés de recherche (H. Soto et R. Del Villar); deux professeurs des Départements de génie chimique (J. Thibault) et de génie électrique (A. Pomerleau) qui participent à certains projets; un professeur associé (D. Laguiton - CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada); trois professionnels de recherche; deux techniciens et une vingtaine d'étudiants gradués.

La recherche du GRAIIM porte sur les modèles mathématiques des procédés minéralurgiques, sur l'automatisation et l'optimisation de circuits industriels de broyage et de flottation, ainsi que sur la physicochimie des surfaces appliquée à l'industrie minière, et sur la mécanique des roches appliquée au contrôle des exploitations minières. Le GRAIIM fait partie des équipes d'excellence retenues par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec dans le cadre des "Actions structurantes" (subvention de 1 200 000 \$ sur six ans).

Le GRAIIM est reconnu comme centre d'excellence pour la recherche en traitement des minéraux au Canada par MITEC (Mining Industry Technology Council of Canada) et, à ce titre, a des projets de recherche intéressants des consortiums de compagnies minières canadiennes.

Le GRAMP regroupe six professeurs du Département de mines et métallurgie (R. Angers, M. Fiset, M.R. Krishnadev, R. Tremblay, A. Van Neste et T. Vo Van), un professeur associé (R. Schütz de l'IREQ) et une quinzaine d'étudiants gradués. La recherche du GRAMP est axée sur le développement de nouveaux matériaux. Elle porte principalement sur la solidification rapide, la métallurgie des poudres, les composites et les céramiques.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'industrie, les laboratoires de recherche et de développement industriels, et gouvernementaux et les établissements d'enseignement offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants de ce programme. De plus, la maîtrise prépare aux études de troisième cycle.

DOCTORAT — Mines Type: 10 3.318.01 (version 002)
Métallurgie Type: 10 3.317.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour but de former des chercheurs et des ingénieurs spécialistes aptes à entreprendre des programmes de recherche appliquée et des programmes de développement ou d'amélioration de procédés industriels, et à poursuivre des recherches originales de manière autonome. Les connaissances fondamentales acquises permettent aussi d'accéder à des postes dans l'enseignement supérieur.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

GÉNIE MINIER

Exploitation minière

C. Bourgoin, J.L. Collins, K. Fytas et R. Singhal

Évaluation de gisements et application des techniques de recherche opérationnelle aux études de rentabilité dans l'industrie minière.

Conception et planification d'une fosse à ciel ouvert; planification des flottes d'équipement; utilisation de convoyeurs en carrière. Estimation des réserves minières par les méthodes conventionnelles et géostatiques.

Conception et dimensionnement des principaux travaux miniers dans une mine souterraine: puits, travers-bancs, galeries et chantiers d'abatage; automatisation des puits et calculs de capacité.

Productivité et influence du boni.

Informatique minière. Utilisation du logiciel DATAMINE sur SUN 3/60.

Équipement minier

J. Paraszczak

Amélioration de la productivité des gisements filoniens et des mines de petite taille. Nouveaux équipements miniers adaptés aux conditions des gisements filoniens. Entretien d'équipement minier. Commandes diesel, pneumatique, hydraulique et électrique.

Mécanique des roches

(Groupe de recherche sur les applications de l'informatique à l'industrie minière, GRAIIM). P. Choquet, J. Hadjigeorgiou

Techniques d'instrumentation *in situ*, mesures de contraintes naturelles.

Méthodes numériques de calcul des contraintes.

Mode de chargement du soutènement des excavations souterraines (boulonnage, câbles d'ancrage).

Stabilité des pentes. Rupture par basculement.

Environnement minier

C. Bourgoin et K. Fytas

Réseau de ventilation d'une mine; évaluation sur place des pressions et débits; simulation du réseau d'aérage et analyse des résultats. Comparaison des approches thermodynamiques et mécaniques des fluides.

Évaluation qualitative de l'air des mines souterraines; utilisation de systèmes moniteurs et études d'implantation.

Prévention d'accidents; moyens de sauvetage; problèmes reliés à des venues soudaines d'eau; étude de la stabilité des exploitations souterraines et des dangers qui s'y rattachent; influence du boni sur les accidents.

GÉNIE MINÉRALURGIQUE

D. Hodouin, H. Soto, R. Del Villar, P. Marois, D. Laguiton, J. Thibault et A. Pomerleau - Groupe de recherche sur les applications de l'informatique à l'industrie minière (GRAIIM) - Unité de recherche minéralurgique - Mineral Processing Research Unit (U.R.M.-M.R.U.).

Caractérisation des particules

Analyse des dimensions, formes, textures et composition des particules. Étude de la texture et de la dimension des fragments. Étude de la libération des minéraux par analyse d'image. Modèles de texture.

Chimie des surfaces

Analyse des surfaces minérales; applications à la flottation (pyrochlorure, sulfures...). Floculation sélective.

Analyse des données et modélisation

Prélèvement et filtrage de données industrielles par bilan de matière. Analyse de séries chronologiques. Identification de modèles multivariés empiriques et phénoménologiques, statiques ou dynamiques des procédés minéralurgiques. Traitement de l'information par système-expert.

Conception des procédés et des usines

Conception des cellules de flottation: hydrodynamique, mise à l'échelle. Conception d'un granulomètre séparateur. Traitement des minerais d'or. Évaluation des performances d'usine. Conception d'ateliers de broyage, de flottation et de séparation. Usure des corps broyants. Colonnes de flottation.

Simulation d'usines

Conception de simulateurs pour le concassage, le broyage, la classification, la flottation, la cyanuration, l'adsorption sur le charbon, la cuisson des boulettes de fer. Simulateurs statiques et dynamiques. Applications à la conception, l'optimisation et le contrôle.

Commande automatique

Utilisation et développement de capteurs (débit, granulométrie, composition des solutions aqueuses...), stratégies conventionnelles et stratégies basées sur les modèles mathématiques des procédés. Filtrage et commande optimales. Commande par réseaux neuromimétiques.

MÉTALLURGIE EXTRACTIVE**Hydrométallurgie**

F. Habashi, E. Ghali et G. Ritcey

Lixiviation des phosphates, échange des ions, extraction par solvant organique, séparation de l'uranium et des lanthanides, traitement des minerais d'or, dissolution électrochimique de sulfures.

Électrométallurgie

E. Ghali

Électrolyse des sulfures métalliques, conditions électrochimiques optimales pour le raffinage des métaux et des semi-conducteurs. Électrodéposition de métaux de base. Électrodéposition de fer.

SCIENCES DES MATÉRIAUX**Développement de nouveaux matériaux**

Groupe de recherche appliquée sur les matériaux industriels de pointe (GRAMIP)

R. Angers, M. Fiset, M.R. Krishnadev, R. Tremblay, A. Van Neste, T. Vo Van, R. Schulz (Institut de recherche de l'Hydro-Québec)

Les membres du Groupe de recherche appliquée sur les matériaux industriels de pointe poursuivent les recherches suivantes:

- Développement d'alliages amorphes et microcristallins par solidification rapide, en particulier les alliages légers à base d'aluminium et de magnésium et certains alliages à base de cuivre. Étude des propriétés de ces alliages.
- Métallurgie des poudres. Fabrication de poudres et densification.
- Céramiques. Applications structurales.
- Matériaux supraconducteurs à haute température.
- Techniques d'amorphisation par alliage mécanique.
- Alliages renforcés par dispersion par "alliage mécanique" à partir de poudres.
- Propriétés mécaniques des matériaux.
- Aciers faiblement alliés.
- Soudabilité.

Aciers

A. Galibois

Propriétés des aciers et transformations à l'état solide. Influence de la composition et des traitements thermiques sur les transformations structurales et l'aptitude au durcissement dans les aciers.

Usure et caractérisation non destructive des matériaux

M. Fiset

Usure abrasive des matériaux.

Caractérisation non destructive des matériaux et revêtements.

Corrosion et protection des métaux

E. Ghali et A. Galibois

Corrosion électrochimique des métaux et des alliages. Comportement des tubes d'acier faiblement alliés et d'alliages d'aluminium en milieu corrosif et naturel du gaz de Saint-Florentin. Fragilisation caustique des aciers. Phénomènes de passivation du cuivre.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mines et métallurgie

Directeur: Krishnadev Madhavarao

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mines et métallurgie

Responsable: Michel Fiset

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès sciences (mines et métallurgie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les demandes d'admission des titulaires d'une maîtrise ès sciences dans un domaine connexe aux sciences minières et métallurgiques seront examinées par le Comité d'admission et de supervision qui, dans la plupart des cas, exigera une scolarité complémentaire.

Exceptionnellement, un candidat peut être admis au doctorat sans être tenu de rédiger son mémoire de maîtrise. Dans ce cas, il est exigé du candidat qu'il rédige un rapport de recherche et qu'il expose l'état de ses travaux de recherche au cours d'un colloque en présence d'étudiants et de professeurs du Département.

Le candidat doit, de plus, avoir normalement des résultats scolaires supérieurs à la moyenne de son groupe. Il doit satisfaire à des critères concernant les connaissances acquises, l'expérience, l'aptitude à la recherche et à la communication et les rapports d'appréciation de ses évaluateurs. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine dans lequel il entend se spécialiser. Le Comité d'admission et de supervision tient alors compte des ressources humaines et matérielles du Département pour réaliser le projet d'études et de recherches.

Le candidat non québécois peut trouver les renseignements particuliers le concernant dans la brochure intitulée *Guide de l'admission à l'usage des candidats non québécois* distribuée par le Bureau du registraire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Alors qu'à sa demande d'admission le candidat ne soit pas tenu d'avoir choisi un directeur de recherche, il est nécessaire qu'il soit fixé sur cette question au moment de faire sa première inscription comme étudiant régulier, qu'il soit admis conditionnellement ou non ou en scolarité probatoire. Le projet de recherche doit être décrit conjointement par l'inscrit et son directeur de recherche. Un échéancier ainsi qu'une description des ressources nécessaires pour mener à bien la recherche accompagnant le projet qui doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'études.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 100 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	94 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de neuf trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Les étudiants choisissent leurs cours en fonction de leur domaine de spécialisation dans les listes suivantes et complètent éventuellement leur formation par d'autres cours appropriés.

GÉNIE MINIER

NMC	Cr	Titre
GMN-63882	3	INFORMATIQUE MINIERE* J.-L. Collins
GMN-63468	3	MECANIQUE DES ROCHES* P. Choquet
GCI-63533	3	INTRODUCTION AUX ELEMENTS FINIS G. Dhaff, J.-L. Robert
GMC-63855	3	ANALYSE APPLIQUEE EN CAO A. Gakwaya
GMN-64294	3	ESTIMATION DES RESERVES D'OR K. Fytas

MINÉRALURGIE

GMN-60404	3	FLOTTATION* D. Hodouin
GMN-62521	3	SIMULATION EN MINÉRALURGIE D. Hodouin

MINES ET MÉTALLURGIE

GMN-63023	3	AUTOMATISATION EN MINERALURGIE D. Hodouin
GMN-63547	3	MECANIQUE DES PARTICULES*
GMN-64060	3	MODELISATION EN MINERALURGIE D. Hodouin
GCH-63601	3	REGULATION AUTOMATIQUE AVANCEE J. Thibault
GEL-63867	3	COMMANDE DES PROCESSUS MULTIVARIABLES*

MÉTALLURGIE EXTRACTIVE

GML-63863	3	CHIMIE PHYSIQUE DE LA METALLURGIE F. Habashi
GML-63866	3	CINETIQUE HETEROGENE

SCIENCE DES MATÉRIAUX

GML-63026	3	DEGRADATION DES MATERIAUX* M. Fiset
GML-63858	3	DEFORMATION ET RUPTURE M.R. Krishnadev
GML-63862	3	CARACTERISATION DES MATERIAUX* M. Fiset
GML-63880	3	TRANSFORMATION DANS LES MATERIAUX* T. Vo Van
GML-61136	3	NOUVEAUX MATERIAUX* R. Angers
GMC-63469	3	PLASTICITE, FATIGUE ET RUPTURE* A. Cardou
CHM-60134	2	RADIOCRISTALLOGRAPHIE* C. Barbeau
GCI-63533	3	INTRODUCTION AUX ELEMENTS FINIS G. Dhatt, J.-L. Robert
CHM-63341	3	INGENIERIE DES POLYMERES C.G. Bazuin
GCH-60311	3	MISE EN OEUVRE DES POLYMERES* A. Alt Kadi
CHM-63960	3	CHIMIE DES ADHESIFS ET DES SURFACES B. Riedl

COURS COMMUNS

Un étudiant peut prendre au maximum une fois l'un de ces cours.

GML-62157	3	SUJETS SPECIAUX (METALLURGIE)
GMN-62279	3	SUJETS SPECIAUX (MINES)

Les cours des listes ci-dessus ne sont pas nécessairement donnés tous les ans. Le Département tient à jour la planification des cours offerts sur deux années consécutives pour permettre aux étudiants de planifier leur scolarité dès la première inscription.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les trimestres d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Connaissance suffisante du français et de l'anglais. Dans l'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, on tiendra compte de la qualité de la langue.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. La version originale de la thèse est d'abord soumise à un professeur, autre que le directeur de thèse et nommé par le Comité d'admission et de supervision, qui fait des recommandations sur des modifications à apporter à la thèse et autorise son dépôt pour une évaluation finale par un jury.

Avec l'autorisation du Comité d'admission et de supervision, la thèse peut être constituée en grande partie par des publications. Dans ce cas, toutefois, les publications doivent être présentées comme des annexes à un texte de synthèse qui doit contenir les rubriques habituelles d'une thèse de doctorat (problématique, état de la question, méthodologie, résultats, discussion et conclusion). Lorsque plusieurs auteurs ont participé à la rédaction des publications, la thèse doit faire clairement apparaître la contribution de l'étudiant.

Le jury comprend au minimum quatre membres: le directeur de recherche, deux professeurs de l'Université Laval et un examinateur de l'extérieur. La valeur scientifique (rigueur d'analyse, portée et caractère novateur des résultats...) ainsi que la présentation sont évaluées. Après examen des rapports des examinateurs, le Comité d'admission et de supervision peut recommander la soutenance qui est privée, présidée normalement par le doyen de la Faculté, et qui ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Il est exigé de l'étudiant que, durant sa scolarité, il présente les résultats de ses recherches sous forme de séminaires. Après la soutenance, l'étudiant doit exposer, en présence de professeurs et d'étudiants de la Faculté, la contribution de son travail à l'avancement des connaissances.

Il est demandé à l'étudiant durant sa scolarité, ou vers la fin de celle-ci, de participer à la publication de ses travaux sous forme de communication à des revues scientifiques ou des congrès.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui donne des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Quelques compagnies métallurgiques ou minières offrent des programmes de bourses. Le Groupe de recherche sur les applications de l'informatique à l'industrie minière (GRAIIM) dispose de bourses d'études supérieures dans le cadre de son financement par le programme des "Actions structurantes".

18. ASSISTANTAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant au doctorat a une très bonne possibilité de travailler à temps partiel comme assistant d'enseignement ou de recherche au cours de ses études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

En plus des activités de recherche autonome des professeurs, il existe deux équipes de recherche structurées: le Groupe de recherche sur les applications de l'informatique à l'industrie minière (GRAIIM) et le Groupe de recherche appliquée sur les matériaux industriels de pointe (GRAMIP).

Le GRAIIM est un groupe interdisciplinaire comprenant deux professeurs du Département de mines et métallurgie (P. Choquet et D. Hodouin); deux attachés de recherche (H. Soto et R. Del Villar); deux professeurs des Départements de génie chimique (J. Thibault) et de génie électrique (A. Pomerleau) qui participent à certains projets; un professeur associé (D. Laguitton - CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada); trois professionnels de recherche; deux techniciens et une vingtaine d'étudiants diplômés.

La recherche du GRAIIM porte sur les modèles mathématiques des procédés métallurgiques, sur l'automatisation et l'optimisation de circuits industriels de broyage et de flottation, ainsi que sur la physicochimie des surfaces appliquée à l'industrie minière, et sur la mécanique des roches appliquée au contrôle des exploitations minières. Le GRAIIM fait partie des équipes d'excellence retenues par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec dans le cadre des "Actions structurantes" (subvention de 1 200 000 \$ sur six ans).

Le GRAIIM est reconnu comme centre d'excellence pour la recherche en traitement des minerais au Canada par MITEC (Mining Industry Technology Council of Canada) et, à ce titre, a des projets de recherche intéressants des consortiums de compagnies minières canadiennes.

Le GRAMP regroupe six professeurs du Département de mines et métallurgie (R. Angers, M. Fiset, M.R. Krishnadev, R. Tremblay, A. Van Neste et T. Vo Van), un professeur associé (R. Schulz de l'IREQ) et une quinzaine d'étudiants diplômés. La recherche du GRAMP est axée sur le développement de nouveaux matériaux. Elle porte principalement sur la solidification rapide, la métallurgie des poudres, les composites et les céramiques.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les perspectives d'emploi comme spécialiste de recherche et du développement dans les industries métallurgiques et minières sont très bonnes ainsi que dans les centres de recherche industriels ou gouvernementaux. De plus, le doctorat offre la possibilité au diplômé d'entreprendre une carrière universitaire et d'accéder aux différents programmes nationaux et internationaux de bourses postdoctorales.

MUSÉOLOGIE

DIPLÔME DE DEUXIÈME CYCLE — Type: 70 2.106.05 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Il s'agit d'un programme de trente crédits qui vise à préparer le candidat aux fonctions de conservateur ou d'agent d'éducation dans les musées.

Ce programme est destiné prioritairement à ceux qui ont déjà une expérience reconnue (l'équivalent de deux ans à plein temps) dans un milieu muséal. Il est aussi ouvert à ceux qui souhaitent travailler en muséologie ou élargir leur culture par la muséologie.

La muséologie consiste notamment à établir un contact significatif entre l'objet et les hommes. Elle présuppose une excellente connaissance des objets et des hommes, des sciences portant sur les objets et des sciences de l'homme. Le diplôme est donc destiné à ceux qui ont déjà la meilleure formation possible dans leur discipline et qui sont intéressés par la mise en valeur des objets dans un contexte muséologique.

Les objectifs du programme sont doubles:

- distinguer et définir dans le détail les différentes fonctions muséologiques (traitement des collections; réalisation d'une exposition; participation et accueil du public; etc.);
- adapter les moyens de communication à l'objet (distinguer les objets valorisés des moyens utilisés pour en communiquer diverses significations; inventer une pratique basée sur des théories éprouvées, une pratique adaptée aux objets; savoir utiliser les équipements culturels; etc.).

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme vise à donner une formation générale en muséologie et à offrir une spécialisation dans les fonctions muséales de conservateur ou d'agent d'éducation.

Les études peuvent porter sur tous les domaines qui se prêtent à une pratique muséologique. On peut les regrouper en trois grands domaines: celui des sciences humaines, arts et lettres; celui des sciences naturelles et de leurs technologies; celui des sciences physiques et de leurs technologies.

3. GRADE

Diplôme en muséologie

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Muséologie
Directrice: Marie Carani

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Muséologie
Responsable: Jean-Claude Dupont

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont les quatre suivantes. La préférence sera accordée dans l'ordre de la première à la quatrième catégorie, tout en respectant un certain équilibre entre les étudiants qui ont acquis une expérience de travail en muséologie et les autres.

Avoir acquis une expérience pratique pertinente

- posséder un diplôme de premier cycle dans une discipline à incidence muséologique;
- avoir acquis une expérience reconnue (l'équivalent de deux ans à plein temps) dans un milieu muséal;

Avoir terminé une maîtrise

- avoir terminé une maîtrise dans une discipline à incidence muséologique;
- avoir suivi avec succès au moins deux cours de premier cycle en muséologie.

Être inscrit à une maîtrise

- être de préférence déjà avancé dans son programme de maîtrise dans une discipline à incidence muséologique;
- avoir suivi avec succès au moins deux cours de premier cycle en muséologie.

Avoir terminé un baccalauréat

- avoir terminé un baccalauréat de premier cycle dans une discipline à incidence muséologique avec une moyenne de 4 sur 5;
- avoir suivi avec succès au moins deux cours de premier cycle en muséologie.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dès son entrée au programme, l'étudiant devra préciser son orientation et définir un projet de stage dans une discipline et une institution muséale appropriée.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 30 crédits répartis en deux parties:

Première partie

Cinq cours à la fois théoriques et pratiques de trois crédits chacun:

- MSL-64098
- MSL-64097
- MSL-64096
- MSL-64095
- MSL-64094

Seconde partie

Un cours de trois crédits: MSL-64102.

Un ensemble de cours (douze crédits) gravitant autour de la réalisation d'un stage pratique.

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale du programme est de deux trimestres. La première partie se fait normalement au trimestre d'automne.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
MSL -64094	3	TYPOLOGIE MUSEALE ET COMMUNICATION P. Dubé
MSL -64095	3	LES ACTIVITES MUSEOLOGIQUES ET LE PUBLIC
MSL -64096	3	CONSERVATION, PRESERVATION, RESTAURATION L. Noppen
MSL -64097	3	LES COLLECTIONS ET LA RECHERCHE
MSL -64098	3	ADMINISTRATION DES MUSEES
MSL -64099	3	STAGE I: PROJET
MSL -64100	6	STAGE II: REALISATION*
MSL -64101	3	STAGE III: EVALUATION*
MSL -64102	3	ETUDES CRITIQUES

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Il est fortement souhaité que l'ensemble de la première partie des cours soit poursuivi en un seul trimestre d'automne. La seconde partie du programme se fait normalement aux trimestres d'hiver ou d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante liée à leurs préoccupations (généralement l'anglais) lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre chaque année, aux étudiants avancés à temps complet, quelques postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche à temps partiel; de plus, certains projets de recherche de professeurs du Département offrent quelques postes d'auxiliaires de recherche.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les institutions muséales constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

MUSIQUE

MAÎTRISE —	Interprétation	Type A: 11 2.112.60 (version 002)
	Didactique instrumentale	Type A: 11 2.112.91 (version 002)
	Composition	Type B: 12 2.112.14 (version 002)
	Musicologie	Type B: 12 2.112.21 (version 002)
	Éducation musicale	Type B: 12 2.112.31 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Selon l'option choisie par l'étudiant, les objectifs de la maîtrise en musique sont les suivants:

Option composition (Type B: 12 2.112.14)

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en écriture et d'acquérir la maîtrise des différentes techniques spécialisées de la composition. Par la réalisation d'œuvres musicales originales, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exercice du métier de compositeur.

Option didactique instrumentale (Type A: 11 2.112.91)

Former un instrumentiste professionnel qui désire s'orienter vers l'enseignement instrumental.

Option éducation musicale (Type B: 12 2.112.31)

Permettre à l'étudiant d'acquérir une formation plus poussée comme musicien chercheur en vue d'assurer une action plus profonde comme éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et d'en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une maîtrise pédagogique et une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet, de le réaliser et de l'évaluer.

Option interprétation (Type A: 11 2.112.60)

Former un interprète professionnel (soliste, chambriste ou musicien d'orchestre).

Option musicologie (Type B: 12 2.112.21)

Permettre à l'étudiant, par une étude des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche. Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode scientifique et une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

OPTION COMPOSITION

Musique instrumentale
A. Gagnon et F. Morel

Musique électro-acoustique
N. Parent

OPTION ÉDUCATION MUSICALE

Folklore
U. Blanchet

Formation auditive
G. Simard

Histoire
L. Poirier

Informatique
M. Prével et G. Simard

Mesure et évaluation
G. Simard

Mouvement
L. Mathieu et U. Stuber

Neuropédagogie
J.-P. Despina

Philosophie, psychologie et pédagogie
Y. Bédard, D. Bircher, U. Blanchet, L. Mathieu et R. Ringuette

OPTION INTERPRÉTATION ET DIDACTIQUE INSTRUMENTALE

Bois
A. Ferland, F. Fischer et R. Ménard

Chant
M. Ducharme et L. André

Clavecin
H. Bouman

Cordes
Y. Bédard, C.-M. Bourque et G. Teresani

Culvres
A. Kniaz

Guitare et luth
P. Gerrits et M. Lévesque

Orgue
A. Bouchard

Percussion
S. Laflamme

Piano
B. Blot, F. Brouw, A.-M. Giobensi, J. Pasquier et R. Weisz

OPTION MUSICOLOGIE

Édition musicale
L. Poirier

Histoire de la musique pour clavier
L. Poirier et M.-A. Roberge

Histoire de l'interprétation
J.-P. Pinson

Histoire des théories musicales
P. Cadrin

Analyse de la musique du XX^e siècle
P. Cadrin

La musique canadienne
L. Poirier

Musique de la renaissance
L. Poirier

Musique du XVII^e et du XVIII^e siècle
J.-P. Pinson

Musique et littérature comparées
U. Blanchet

La musique au XIX^e et au XX^e siècle
M.-A. Roberge

3. GRADE

Maître en musique (M.Mus.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Musique
Directeur: Raymond Ringuette

Responsables d'option
COMPOSITION: Alain Gagnon
DIDACTIQUE INSTRUMENTALE: Raymond Ringuette
ÉDUCATION MUSICALE: Raymond Ringuette
INTERPRÉTATION: Raymond Ringuette
MUSICOLOGIE: J.-P. Pinson

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Musique
Responsable: Raymond Ringuette

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat spécialisé en musique ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle et posséder les connaissances ou les habiletés requises, compte tenu de son option.

Pour les candidats qui choisissent l'option "didactique instrumentale" ou "interprétation", une audition instrumentale est obligatoire.

Le Comité d'admission et de supervision peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle s'il juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant dont le cheminement de programme est de type B (avec accent sur la recherche) doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de la première moitié de sa scolarité.

Le projet de recherche doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision au plus tard à la fin de la scolarité.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A
Didactique instrumentale
Interprétation

Type B
Composition
Éducation musicale
Musicologie

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A		
Cours propres au programme		42 crédits
Essai		6 crédits
Type B		
Cours propres au programme		24 crédits
Mémoire		24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

OPTION COMPOSITION (TYPE B: 12 2.112.14)

Cours obligatoires (6 crédits)

NMC	Cr	Titre
MUS-61168	3	COMPOSITION I A. Gagnon, N. Parent, F. Morel
MUS-61169	3	COMPOSITION II A. Gagnon, N. Parent, F. Morel

En accord avec le responsable de l'option, l'étudiant choisit les autres cours (18 crédits) en fonction de la nature de son projet de recherche. Il doit cependant en prendre au moins deux (6 crédits) parmi les cours de l'option musicologie.

OPTION DIDACTIQUE INSTRUMENTALE (TYPE A: 11 2.112.91)

Cours obligatoires (24 crédits)

MUS-61176	3	DIDACTIQUE INSTRUMENTALE I* Équipe de professeurs
MUS-61232	3	DIDACTIQUE INSTRUMENTALE II* Équipe de professeurs
MUS-63430	2	L'ESSAI: METHODES DE TRAVAIL* J.-P. Pinson, L. Poirier

Les quatre cours suivants sont sanctionnés soit par quatre examens trimestriels, soit par deux récitals publics (l'un à la fin du deuxième trimestre, l'autre à la fin du quatrième), soit par deux examens trimestriels et un récital public.

MUS-63548	4	INSTRUMENT PRINCIPAL "DI" I*
MUS-63710	4	INSTRUMENT PRINCIPAL "DI" II
MUS-63711	4	INSTRUMENT PRINCIPAL "DI" III
MUS-63712	4	INSTRUMENT PRINCIPAL "DI" IV

En accord avec le responsable de l'option, l'étudiant choisit les autres cours (18 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet d'études. Il doit cependant en prendre au moins deux (6 crédits) parmi les cours de l'option musicologie, au moins un (3 crédits) parmi les cours obligatoires de l'option éducation musicale, et il doit prendre au moins 2 crédits de musique de chambre ou d'accompagnement.

Autre cours de l'option didactique instrumentale

MUS-61233	3	DIDACTIQUE INSTRUMENTALE III* Équipe de professeurs
-----------	---	--

OPTION ÉDUCATION MUSICALE (TYPE B: 12 2.112.31)

Cours obligatoires (12 crédits)

MUS-61366	6	FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION MUSICALE* R. Ringuette
MUS-62937	3	RECHERCHE EN ÉDUCATION MUSICALE I* G. Simard, L. Mathieu
MUS-63156	3	RECHERCHE EN ÉDUCATION MUSICALE II* L. Mathieu

En accord avec le responsable de l'option, l'étudiant choisit les autres cours (12 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet de recherche. Il doit cependant prendre le cours MUS-64117 "HISTOIRE DE L'ÉDUCATION MUSICALE" ou un cours parmi les cours de l'option musicologie.

Autres cours de l'option éducation musicale

MUS-62377	3	SUJETS SPECIAUX (ÉDUCATION MUSICALE)
MUS-64037	3	NEUROPEDAGOGIE DE LA MUSIQUE I* J.-P. Despins
MUS-64117	3	HISTOIRE DE L'ÉDUCATION MUSICALE L. Poirier
MUS-64153	3	NEUROPEDAGOGIE DE LA MUSIQUE II J.-P. Despins

OPTION INTERPRÉTATION (TYPE A: 11 2.112.60)

Profil "soliste"

Cours obligatoires (30 crédits)

MUS-63430	2	L'ESSAI: METHODES DE TRAVAIL* J.-P. Pinson, L. Poirier
MUS-63181	2	MUSIQUE DE CHAMBRE B I
MUS-63182	2	MUSIQUE DE CHAMBRE B II

Les quatre cours suivants sont sanctionnés par deux récitals publics, l'un à la fin du deuxième trimestre et l'autre à la fin du quatrième.

MUS-61164	6	INSTRUMENT SOLISTE I
MUS-61165	6	INSTRUMENT SOLISTE II*
MUS-61235	6	INSTRUMENT SOLISTE III*
MUS-61236	6	INSTRUMENT SOLISTE IV

Profil "accompagnement-musique de chambre"

Cours obligatoires (26 crédits)

MUS-63430	2	L'ESSAI: METHODES DE TRAVAIL* J.-P. Pinson, L. Poirier
-----------	---	---

Les quatre cours suivants sont sanctionnés par quatre récitals publics comme accompagnateur, soliste et chambriste.

MUS-63713	6	ACC.-MUS. DE CHAMBRE I Équipe de professeurs
MUS-63714	6	ACC.-MUS. DE CHAMBRE II Équipe de professeurs
MUS-63715	6	ACC.-MUS. DE CHAMBRE III Équipe de professeurs
MUS-63716	6	ACC.-MUS. DE CHAMBRE IV Équipe de professeurs

Profil "orchestre-musique de chambre"

Cours obligatoires (26 crédits)

MUS-63430	2	L'ESSAI: METHODES DE TRAVAIL* J.-P. Pinson, L. Poirier
-----------	---	---

MUSIQUE

Les quatre cours suivants sont sanctionnés par deux examens (auditions simulées) et par deux récitals publics comme soliste et chambriste.

MUS-64355	6	ORCHESTRE - MUSIQUE DE CHAMBRE I Équipe de professeurs
MUS-64356	6	ORCHESTRE - MUSIQUE DE CHAMBRE II Équipe de professeurs
MUS-64357	6	ORCHESTRE - MUSIQUE DE CHAMBRE III Équipe de professeurs
MUS-64358	6	ORCHESTRE - MUSIQUE DE CHAMBRE IV Équipe de professeurs

En accord avec le responsable de son option, l'étudiant choisit les autres cours (profil "soliste": 12 crédits; autres profils: 16 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet d'études. Il doit cependant en prendre au moins deux (6 crédits) parmi les cours de l'option musicologie.

OPTION MUSICOLOGIE (TYPE B: 12 2.112.21)

Cours obligatoires (6 crédits)

MUS-61157	3	INITIATION A LA MUSICOLOGIE* J.-P. Pinson, L. Polrier
MUS-61156	3	HISTOIRE DE LA NOTATION MUSICALE* J.-P. Pinson

En accord avec le responsable de son option, l'étudiant choisit les autres cours (18 crédits) parmi les cours de l'option musicologie.

Autres cours de l'option musicologie

MUS-63313	3	ANALYSE MUSICALE
MUS-63282	3	HISTOIRE DES GENRES MUSICAUX
MUS-63234	3	SEMINAIRES EN MUSICOLOGIE
MUS-62378	3	SUJETS SPECIAUX (MUSICOLOGIE)
MUS-63318	3	THEORIES ET SYSTEMES MUSICAUX P. Cadrin
MUS-63825	3	COMPOSITEURS ET OEUVRES
MUS-63826	3	FONDEMENTS DE L'INTERPRETATION* J.-P. Pinson

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestre d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant dont le cheminement du programme est de type B doit compléter les cours propres au programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet, et dans les six trimestres qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

La langue seconde que doit pouvoir lire l'étudiant est l'anglais. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début du premier trimestre d'inscription au programme.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès du responsable du Comité d'admission et de supervision.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche diffèrent selon les options du programme.

Composition: mémoire (composition d'oeuvres musicales)
Didactique instrumentale: essai
Éducation musicale: mémoire
Interprétation: essai
Musicologie: mémoire

Le détail de ces exigences est décrit dans un règlement interne que l'étudiant est invité à se procurer auprès du responsable du Comité d'admission et de supervision.

16. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Un travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement est possible. De plus, on peut trouver un emploi d'été dans la ligne de sa spécialisation.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les perspectives d'emploi de ce programme varient selon l'option choisie. Les options "éducation musicale" et "musicologie" donnent normalement accès au doctorat en musique de l'Université Laval.

DOCTORAT — Type: 10 3.112.01 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les objectifs du programme de doctorat en musique sont de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome; de lui permettre de contribuer, par ses travaux à l'Université, à l'avancement des études dans un des domaines de l'activité musicale; de faire de lui un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social et de le préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

OPTION ÉDUCATION MUSICALE

Folklore

U. Blanchet

Formation auditive

G. Simard

Histoire

L. Poirier

Informatique

M. Prével et G. Simard

Mesure et évaluation

G. Simard

Mouvement

L. Mathieu et U. Stuber

Neuropédagogie

J.-P. Despins

Philosophie, psychologie et pédagogie

Y. Bédard, D. Bircher, U. Blanchet, L. Mathieu et

R. Ringuette

OPTION MUSICOLOGIE

Édition musicale

L. Poirier

Histoire de la musique pour clavier

L. Poirier et M.-A. Roberge

Histoire de l'interprétation

J.-P. Pinson

Histoire des théories musicales

P. Cadrin

Analyse de la musique du XX^e siècle

P. Cadrin

Musique du XVII^e et du XVIII^e siècle

J.-P. Pinson

Musique et littérature comparées

U. Blanchet

Musique de la renaissance

L. Poirier

La musique canadienne

L. Poirier

La musique au XIX^e et au XX^e siècles

M.-A. Roberge

3. GRADE

Docteur en musique (D.Mus.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Musique

Directeur: Raymond Ringuette

Responsables d'option

ÉDUCATION MUSICALE: Raymond Ringuette

MUSICOLOGIE: J.-P. Pinson

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Musique

Responsable: Raymond Ringuette

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Chaque demande d'admission est évaluée en tenant compte de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche (notamment par la rédaction d'un mémoire de maîtrise de type B), des rapports d'appréciation ainsi que des ressources de l'École de musique. Généralement, la maîtrise en musique de l'Université Laval obtenue avec une moyenne cumulative de 4 sur 5, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de synthèse (voir rubrique n° 14).

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme

6 crédits

Thèse

84 crédits

Note:

À la recommandation du Comité d'admission et de supervision, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de la session de la première inscription, des épreuves destinées à identifier les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, le Comité peut imposer au candidat une scolarité complémentaire.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Option éducation musicale

NMC	Cr	Titre
MUS-63720	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT (EDUCATION MUSICALE)
MUS-61392	3	MESURE ET EVAL. EN ED. MUSICALE G. Simard

Option musicologie

MUS-63721	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT (MUSICOLOGIE)
MUS-62378	3	SUJETS SPECIAUX (MUSICOLOGIE)
MUS-63313	3	ANALYSE MUSICALE
MUS-63282	3	HISTOIRE DES GENRES MUSICAUX
MUS-63234	3	SEMINAIRES EN MUSICOLOGIE
MUS-63318	3	THEORIES ET SYSTEMES MUSICAUX P. Cadrin
MUS-63825	3	COMPOSITEURS ET OEUVRES
MUS-63826	3	FONDEMENTS DE L'INTERPRETATION* J.-P. Pinson

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

La langue seconde que doit pouvoir lire l'étudiant est l'anglais. Dans le cas où l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début du premier trimestre d'inscription au programme.

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut de plus exiger de lui qu'il sache parler l'anglais. Le contrôle se fait en cours d'études.

En outre, l'aptitude à lire une troisième langue (généralement l'allemand et parfois l'italien) est exigée de l'étudiant en musicologie.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

En plus de devoir compléter avec succès les cours de sa scolarité, l'étudiant est soumis à des examens de synthèse et de qualification.

Pour préparer ces examens, l'étudiant peut s'inscrire aux cours complémentaires suivants:

- MUS-63838; MUS-63839; MUS-63840; MUS-63841; MUS-63842.

Le détail des exigences propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant est invité à se procurer au bureau du responsable du Comité d'admission et de supervision.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à l'École de musique est décrit dans un règlement interne que l'étudiant est invité à se procurer au bureau du responsable du Comité d'admission et de supervision.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement est grande. De plus, il est possible de trouver un emploi d'été dans la ligne de sa spécialisation.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La formation acquise par le programme donne accès à l'enseignement à tous les niveaux, à la critique musicale, à la recherche et à la publication, à la supervision et à l'administration de programmes de promotion des arts et de l'enseignement musical.

NEUROBIOLOGIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.424.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif du programme est d'initier l'étudiant à la recherche en neurobiologie, en lui permettant de réaliser un travail de recherche sous la surveillance immédiate de son directeur de recherche et d'en présenter par écrit la problématique dans le cadre de la littérature actuelle, les méthodes, les résultats et une discussion.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Biologie moléculaire des neuropeptides (régulation de l'expression des gènes par les amines biogènes et les hormones stéroïdes; localisation des ARNs messagers par hybridation *in situ*).

N. Barden

Neurologie et neuropharmacologie expérimentale et clinique du système moteur (maladie de Parkinson et modèles animaux de la maladie).

P.-J. Bédard

Études de la motricité humaine normale et pathologique. Recherche évaluative des effets de traitements (électrothérapie). Études des propriétés électromécaniques des muscles.

A.-Y. Bélanger

Études électrophysiologiques, morphologiques et pharmacologiques de la voie corticothalamique: enregistrement intracellulaire *in vitro*, sur la tranche de cerveau, et *in vivo*.

M. Deschênes

Neuropsychologie clinique: études du rôle du striatum dans l'apprentissage automatique chez l'humain et de marqueurs pour le diagnostic précoce de la démence de type Alzheimer.

J. Doyon

Électrophysiologie des noyaux gris centraux chez le primate (activité neuronale unitaire, modèles de la maladie de Parkinson).

M. Filon

Études de la motricité humaine normale et pathologique. Recherche évaluative des effets de traitements. Études du contrôle postural et des mouvements (cou et membres supérieurs).

F. Malouin

Neuro-embryologie. Études de la mise en place des structures du système nerveux, de leur réorganisation après des interventions expérimentales et des influences du milieu extracellulaire (histologie, histochimie, marquage par thymidine tritiée).

R. Marchand

Études de l'organisation anatomique des noyaux gris centraux principalement chez le primate. Localisation des neuromédiateurs (histochimie, immunocytochimie). Étude des connexions neuronales (marquage par transport axonal de HRP, d'acides aminés tritiés, de marqueurs fluorescents).

A. Parent

Effets de lésions sur l'expression phénotypique de neurones spinaux (ultrastructure, immunohistochimie).

É. Philippe

Études de la motricité humaine normale et pathologique. Recherche évaluative des effets de traitements. Études de la marche (membres inférieurs).

C.L. Richards

Mécanismes neuronaux des états de vigilance: contrôle cholinergique des opérations thalamiques et corticales (préparations aiguës et chroniques, enregistrements intracellulaires et extracellulaires).

M. Steriade

Études morphologiques, électrophysiologiques et pharmacologiques de la jonction neuromusculaire. Études de la dystrophie musculaire chez des modèles animaux et chez l'humain (enregistrements intracellulaires, immunohistochimie, microscopie optique et électronique).

J.-P. Tremblay

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Neurobiologie
Directeur: Michel Filon

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Neurobiologie
Responsable: Michel Filon

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat en biologie ou en sciences de la santé ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission. Le Comité d'admission et de supervision peut imposer une scolarité complémentaire de premier cycle à l'étudiant dont la préparation n'est pas jugée adéquate.

À cause de la collaboration étroite et durable qui doit s'établir entre l'étudiant et son directeur de recherche, il est préférable qu'avant de soumettre sa demande d'admission, le candidat rencontre personnellement le ou les directeurs de recherche avec lesquels il souhaite travailler. Lorsque ceci est impossible, les lettres de recommandation de personnes qui connaissent bien le candidat et les exigences de la recherche prennent une importance considérable dans la décision de son admissibilité.

Le programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Normalement, le candidat choisit son directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Lorsque ceci est impossible, le choix se fait au début du premier trimestre d'inscription. En tout temps, lorsqu'il le désire, le directeur de recherche peut s'adjointer un codirecteur. Ceci se produit généralement lorsque le projet de recherche est multidisciplinaire ou encore à la suggestion de l'étudiant ou du Comité d'admission et de supervision.

L'étudiant s'intègre à un programme de recherche pour lequel son directeur a obtenu des subventions. Ce programme est implicitement approuvé par le Comité d'admission et de supervision. Le choix du projet de recherche sur lequel l'étudiant travaillera résulte d'une entente entre l'étudiant et le directeur de recherche.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	8 crédits
Mémoire	40 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres consécutifs à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
NRB -62257	1	SWJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)
NRB -62258	2	SWJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)
NRB -62259	3	SWJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)
NRB -63460	1	REVUE DE LITTÉRATURE Le directeur du programme
NRB -63462	1	SEMINAIRE DE NEUROBIOLOGIE Le directeur du programme
NRB -64053	1	DEVELOPPEMENT ET PLASTICITE DU SYSTEME NERVEUX Équipe de professeurs
NRB -64054	1	LES NEUROMEDIEATEURS Équipe de professeurs
NRB -64055	1	LE SYSTEME VISUEL Équipe de professeurs

NRB -64056	1	LA MOTRICITE Équipe de professeurs
NRB -64057	1	LES NOYAUX GRIS CENTRAUX Équipe de professeurs
NRB -64058	1	BASES NEURONALES DE LA VIGILANCE Équipe de professeurs
NRB -64267	1	NEUROPSYCHOLOGIE J. Doyon

Les professeurs sont regroupés de la façon suivante selon leurs champs de recherche et la situation de leurs locaux:

- Campus de l'Université Laval: M. Steriade (mécanismes des états de vigilance);
- Hôpital de l'Enfant-Jésus: R. Marchand, A. Parent, M. Filion et P.-J. Bédard (respectivement: histogénèse, anatomie, électrophysiologie et pharmacologie des noyaux gris centraux); M. Deschênes (électrophysiologie de la voie corticothalamique); J. Doyon (neuropsychologie); É. Philippe (Expression phénotypique des neurones spinaux); J.-P. Tremblay (morphologie et électrophysiologie de la jonction neuromusculaire); C.L. Richards et F. Malouin (motricité humaine);
- Centre hospitalier de l'Université Laval: N. Barden (biologie moléculaire des neuro-peptides).

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant s'inscrit normalement à temps complet, pour des trimestres consécutifs, incluant le trimestre d'été, à cause des exigences du travail de recherche en laboratoire. Cependant, l'étudiant qui a pratiquement terminé son travail en laboratoire et qui veut retourner sur le marché du travail peut terminer sa maîtrise à temps partiel.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Bien qu'il soit essentiel que l'étudiant comprenne l'anglais écrit pour s'approprier la littérature scientifique, la connaissance de l'anglais ne constitue pas une condition d'admission. Certains cours comportent des conférences en anglais. Une certaine maîtrise de l'anglais parlé est utile aux échanges dans les congrès scientifiques.

L'étudiant anglophone peut se débrouiller avec une connaissance minimale du français. Il n'en demeure pas moins que la majorité des cours se donnent en français. Cependant, tous les directeurs de recherche peuvent communiquer en anglais et le mémoire de maîtrise peut être rédigé dans cette langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Lorsque le directeur de recherche juge approprié que l'étudiant acquière ou révise certaines notions, il peut lui suggérer fortement de s'inscrire à des cours de sujets spéciaux (voir rubrique no 11, ci-haut), quitte à ce que l'étudiant dépasse le nombre de crédits de cours prévus au programme.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Normalement, le directeur de recherche rencontre l'étudiant presque quotidiennement. Il lui fait part de ses recommandations et de ses critiques. Deux ou trois fois par année, le directeur et, le cas échéant, le codirecteur font rapport des progrès de l'étudiant au Comité d'admission et de supervision.

Le programme est soumis aux directives énoncées dans la brochure de l'Université Laval concernant le mémoire de maîtrise. Normalement, le mémoire ne doit pas comporter plus d'une certaine de pages. Il peut être présenté sous forme d'article(s) en préparation ou soumis pour publication ou déjà publiés. Lorsqu'il y a des co-auteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction. Les articles étant concis, l'étudiant ajoute une introduction, une discussion et, au besoin, une description méthodologique plus substantielles.

Le passage de la maîtrise au doctorat sans la rédaction et l'évaluation formelle d'un mémoire de maîtrise est exceptionnel. Cependant, l'étudiant dont la rédaction du mémoire est bien engagée et ne présente pas de problème peut être admis au doctorat, surtout s'il conserve le même directeur de recherche.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

L'étudiant qui présente un très bon dossier scolaire sera fortement encouragé et aidé à solliciter une bourse nominative auprès d'organismes subventionnaires. Autrement, l'étudiant pourra se faire attribuer une bourse ou un soutien financier à même les subventions obtenues individuellement ou en groupe par les directeurs de recherche.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe une faible possibilité de travail rémunéré à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement. Dans ce cas, l'étudiant doit obtenir l'accord de son directeur de recherche.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Tous les professeurs membres du programme conservent une grande autonomie. Cependant, la plupart se rencontrent fréquemment et plusieurs collaborent à la réalisation de projets de recherche et publient les résultats conjointement. L'étudiant a un accès facile à tous les professeurs membres du programme.

Plusieurs professeurs membres du programme sont aussi membres réguliers ou associés du Centre de recherche en neurobiologie de la Faculté de médecine de l'Université Laval et de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. M. André Parent est le directeur scientifique du Centre.

DOCTORAT — Type: 10 3.424.01 (version 005)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

L'objectif du programme est de former des chercheurs autonomes capables de concevoir et de réaliser des projets de recherche originaux et d'en communiquer clairement les résultats.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Biologie moléculaire des neuropeptides (régulation de l'expression des gènes par les amines biogènes et les hormones stéroïdes; localisation des ARNs messagers par hybridation *in situ*).

N. Barden

Neurologie et neuropharmacologie expérimentale et clinique du système moteur (maladie de Parkinson et modèles animaux de la maladie).

P.-J. Bédard

Études de la motricité humaine normale et pathologique. Recherche évaluative des effets de traitements (électrothérapie). Études des propriétés électromécaniques des muscles.

A.-Y. Bélanger

Études électrophysiologiques, morphologiques et pharmacologiques de la voie corticothalamique: enregistrement intracellulaire *in vitro*, sur la tranche de cerveau, et *in vivo*.

M. Deschênes

Neuropsychologie clinique: études du rôle du striatum dans l'apprentissage automatique chez l'humain et de marqueurs pour le diagnostic précoce de la démence de type Alzheimer.

J. Doyon

Électrophysiologie des noyaux gris centraux chez le primate (activité neuronale unitaire, modèles de la maladie de Parkinson).

M. Filion

Études de la motricité humaine normale et pathologique. Recherche évaluative des effets de traitements. Études du contrôle postural et des mouvements (cou et membres supérieurs).

F. Malouin

Neuro-embryologie. Études de la mise en place des structures du système nerveux, de leur réorganisation après des interventions expérimentales et des influences du milieu extracellulaire (histologie, histochimie, marquage par thymidine tritiée).

R. Marchand

Études de l'organisation anatomique des noyaux gris centraux principalement chez le primate. Localisation des neuromédiateurs (histochimie, immunocytochimie). Étude des connexions neuronales (marquage par transport axonal de HRP, d'acides aminés tritiés, de marqueurs fluorescents).

A. Parent

Effets de lésions sur l'expression phénotypique de neurones spinaux (ultrastructure, immunohistochimie).

É. Philippe

Études de la motricité humaine normale et pathologique. Recherche évaluative des effets de traitements. Études de la marche (membres inférieurs).

C.L. Richards

Mécanismes neuronaux des états de vigilance: contrôle cholinergique des opérations thalamiques et corticales (préparations aiguës et chroniques, enregistrements intracellulaires et extracellulaires).

M. Steiade

Études morphologiques, électrophysiologiques et pharmacologiques de la jonction neuromusculaire. Études de la dystrophie musculaire chez des modèles animaux et chez l'humain (enregistrements intracellulaires, immunohistochimie, microscopie optique et électronique).

J.-P. Tremblay

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Neurobiologie

Directeur: Michel Filion

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Neurobiologie

Responsable: Michel Filion

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès sciences (neurobiologie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission au programme. La qualité du mémoire de maîtrise, une recommandation favorable du directeur de recherche à la maîtrise, la participation à des communications et à des publications scientifiques et l'obtention de bourses nominatives sont des facteurs qui favorisent l'admissibilité au doctorat.

Le passage de la maîtrise au doctorat sans la rédaction et l'évaluation formelle d'un mémoire de maîtrise est exceptionnel. Cependant, l'étudiant dont la rédaction du mémoire est bien engagée et ne présente pas de problème peut être admis au doctorat, surtout s'il conserve le même directeur de recherche.

À cause de la collaboration étroite et durable qui doit s'établir entre l'étudiant et son directeur de recherche, il est préférable qu'avant de soumettre sa demande d'admission, le candidat rencontre personnellement le ou les directeurs de recherche avec lesquels il souhaite travailler. Lorsque ceci est impossible, les lettres de recommandation de personnes qui connaissent bien le candidat et les exigences de la recherche prennent une importance considérable dans la décision de son admissibilité.

Le programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Normalement, le candidat choisit son directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Lorsque ceci est impossible, le choix se fait au début du premier trimestre d'inscription. En tout temps, lorsqu'il le désire, le directeur de recherche peut s'adjoindre un codirecteur. Ceci se produit généralement lorsque le projet de recherche est multidisciplinaire ou encore à la suggestion de l'étudiant ou du Comité d'admission et de supervision.

L'étudiant s'intègre à un programme de recherche pour lequel son directeur a obtenu des subventions. Ce programme est implicitement approuvé par le Comité d'admission et de supervision. Le choix du projet de recherche sur lequel l'étudiant travaillera résulte d'une entente entre l'étudiant et le directeur de recherche.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	10 crédits
Thèse	86 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres consécutifs à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
NRB -62257	1	SUJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)
NRB -62258	2	SUJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)
NRB -62259	3	SUJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)
NRB -63460	1	REVUE DE LITTÉRATURE Le directeur du programme
NRB -63462	1	SEMINAIRE DE NEUROBIOLOGIE Le directeur du programme
NRB -64053	1	DEVELOPPEMENT ET PLASTICITE DU SYSTEME NERVEUX Équipe de professeurs
NRB -64054	1	LES NEUROMEDIATEURS Équipe de professeurs
NRB -64055	1	LE SYSTEME VISUEL Équipe de professeurs
NRB -64056	1	LA MOTRICITE Équipe de professeurs
NRB -64057	1	LES NOYAUX GRIS CENTRAUX Équipe de professeurs
NRB -64058	1	BASES NEURONALES DE LA VIGILANCE Équipe de professeurs
NRB -64267	1	NEUROPSYCHOLOGIE J. Doyon

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE.

L'étudiant s'inscrit normalement à temps complet, pour des trimestres consécutifs, incluant le trimestre d'été, à cause des exigences du travail de recherche en laboratoire. Cependant, l'étudiant qui a pratiquement terminé son travail en laboratoire et qui veut retourner sur le marché du travail peut terminer son doctorat à temps partiel.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Bien qu'il soit essentiel que l'étudiant comprenne l'anglais écrit pour s'approprier la littérature scientifique, la connaissance de l'anglais ne constitue pas une condition d'admission. Certains cours comportent des conférences en anglais. Une certaine maîtrise de l'anglais parlé est utile aux échanges dans les congrès scientifiques.

L'étudiant anglophone peut se débrouiller avec une connaissance minimale du français. Il n'en demeure pas moins que la majorité des cours se donnent en français. Cependant, tous les directeurs de recherche peuvent communiquer en anglais et la thèse de doctorat peut être rédigée dans cette langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Lorsque le directeur de recherche juge approprié que l'étudiant acquière ou révise certaines notions, il peut lui suggérer fortement de s'inscrire à des cours de sujets spéciaux (voir rubrique n° 11, ci-haut), quitte à ce que l'étudiant dépasse le nombre de crédits de cours prévus au programme.

On s'attend à ce que l'étudiant au doctorat participe activement aux discussions qui comportent les cours du programme, en particulier les séminaires de neurobiologie et la revue de la littérature. On s'attend aussi à ce qu'il participe à l'encadrement des étudiants à la maîtrise et à celui des étudiants de premier cycle qui font des stages en recherche.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Normalement, le directeur de recherche rencontre l'étudiant presque quotidiennement. Il lui fait part de ses recommandations et de ses critiques. Deux ou trois fois par année, le directeur et, le cas échéant, le codirecteur font rapport des progrès de l'étudiant au Comité d'admission et de supervision.

Le programme est soumis aux directives énoncées dans la brochure de l'Université Laval concernant la thèse de doctorat. En outre, le programme accepte que la thèse de doctorat soit présentée sous forme d'articles en préparation ou soumis pour publication ou déjà publiés. Les données scientifiques déjà présentées dans le mémoire de maîtrise peuvent constituer une partie de la thèse de doctorat. Lorsqu'il a des co-auteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction. La thèse comportant plusieurs articles, l'étudiant ajoute une introduction, une discussion et des conclusions générales et, au besoin, des descriptions méthodologiques plus détaillées.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

L'étudiant qui présente un très bon dossier scolaire et qui a déjà à son actif plusieurs communications et publications sera fortement encouragé et aidé à solliciter une bourse nominative auprès d'organismes subventionnaires. Autrement, l'étudiant pourra se faire attribuer une bourse ou un soutien financier à même les subventions obtenues individuellement ou en groupe par les directeurs de recherche. En outre, l'Université Laval offre un soutien financier aux étudiants au doctorat.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe une faible possibilité de travail rémunéré à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement. Dans ce cas, l'étudiant doit obtenir l'accord de son directeur de recherche.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Tous les professeurs membres du programme conservent une grande autonomie. Cependant, la plupart se rencontrent fréquemment et plusieurs collaborent à la réalisation de projets de recherche et publient les résultats conjointement. L'étudiant a un accès facile à tous les professeurs membres du programme.

Plusieurs professeurs membres du programme sont aussi membres réguliers ou associés du Centre de recherche en neurobiologie de la Faculté de médecine de l'Université Laval et de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. M. André Parent est le directeur scientifique du Centre.

Les professeurs sont regroupés de la façon suivante selon leurs champs de recherche et la situation de leurs locaux:

- Campus de l'Université Laval: M. Steriade (mécanismes des états de vigilance);
- Hôpital de l'Enfant-Jésus: R. Marchand, A. Parent, M. Fillion et P.-J. Bédard (respectivement: histogénèse, anatomie, électrophysiologie et pharmacologie des noyaux gris centraux); M. Deschênes (électrophysiologie de la voie corticothalamique);

- J. Doyon (neuropsychologie); É. Philippe (Expression phénotypique des neurones spinaux); J.-P. Tremblay (morphologie et électrophysiologie de la jonction neuromusculaire); C.L. Richards et F. Malouin (motricité humaine);
- Centre hospitalier de l'Université Laval: N. Barden (biologie moléculaire des neuro-peptides).

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les directeurs de recherche font tout en leur pouvoir pour aider l'étudiant qui termine son doctorat à se choisir un laboratoire de qualité pour y poursuivre des études postdoctorales, l'aider à obtenir une bourse dans ce but et, éventuellement, à se trouver un emploi.

NUTRITION

MAÎTRISE — Type B: 12 2.439.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de permettre au candidat d'approfondir ses connaissances en nutrition fondamentale et appliquée et en nutrition humaine; d'acquérir une expérience de la recherche orientée vers la solution des problèmes de nutrition ou d'alimentation qui se posent chez l'humain et de le préparer aux études de doctorat, à l'enseignement et à la recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Qualité nutritionnelle des aliments

Compte tenu de la diversité des modes d'approvisionnement, des modifications de plus en plus sophistiquées apportées aux aliments de base, il devient nécessaire de disposer des modes d'analyse appropriés, d'autant plus que les réglementations deviennent restrictives et les consommateurs plus exigeants, sinon plus avertis. Ces modes d'analyse ne doivent pas être exclusivement chimiques, mais tenir compte de la biodisponibilité des nutriments, c'est-à-dire de la forme qui rend les nutriments utilisables pour l'organisme.

Étude des nutriments et éléments exogènes susceptibles de s'insérer dans les voies métaboliques normales et de causer des altérations tissulaires morphologiques ou fonctionnelles.

Effet des transformations des aliments sur la teneur en nutriments et leur biodisponibilité.

Utilisation de nouvelles sources de protéines végétales pour l'alimentation humaine.

Effet des interactions entre divers constituants alimentaires sur les plans chimique et physiologique.

Laurent Savoie, John Zee et Thérèse Desrosiers

Biochimie et physiologie de la nutrition

La qualité des aliments est fonction non seulement de leur contenu en nutriments, mais surtout de leur capacité d'être hydrolysés, absorbés et utilisés efficacement. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des acides aminés. Cette mesure n'est possible qu'à condition de connaître parfaitement les différentes étapes biochimiques et physiologiques de l'ingestion de l'aliment jusqu'à son utilisation métabolique. Cette connaissance passe par une étude intégrée du processus gastro-intestinal et le développement de moyens de mesure ou d'analyses appropriées.

Développement de modèles *in vivo* et *in vitro* de digestion gastriques et intestinales et d'absorption.

Études cinétiques de digestion et d'absorption.

Rôle des fibres alimentaires dans l'utilisation métabolique des nutriments.

Caractérisation des produits de digestion des aliments.

Mécanisme d'action des protéines alimentaires sur le métabolisme des lipides.

Laurent Savoie, Hélène Jacques et Isabelle Galbois

Nutrition humaine normale et thérapeutique

Même si les ressources alimentaires sont suffisantes, la distribution des nutriments essentiels au sein des régimes individuels est souvent déficiente. Trop riche en sucres raffinés, en cholestérol et trop pauvre en résidus et autres nutriments, notre alimentation est à plusieurs égards mal équilibrée. Certains groupes de la population sont également très vulnérables aux carences alimentaires. Ces travaux sont centrés sur l'étude des effets et mécanismes d'action (biochimique, physiologique) des nutriments dans l'organisme en situation normale ou pathologique.

Effets de la nutrition entérale et parentérale préventive chez divers types de cancers.

Étude de la relation entre certains nutriments et l'incidence des cancers hormono dépendants.

Effets des acides gras omega-3 sur les lipides sanguins dans les hyperlipémies familiales.

Protéines de poisson et lipoprotéines chez la femme postménopausée.

Protéines de soja et lipoprotéines chez l'enfant hypercholestérolémique.

Relation entre le calcium et la pression artérielle pendant la grossesse.

État nutritionnel des enfants d'âge préscolaire.

Effets de la qualité de l'alimentation maternelle sur l'évolution et l'issue de la grossesse.
Huguette T. O'Brien, Alice Locong et Hélène Jacques

Nutrition internationale

Le domaine a pour but d'évaluer l'impact de diverses stratégies de développement sur la situation nutritionnelle des populations et d'étudier les conditions qui en amènent une amélioration durable, de façon à favoriser le développement de stratégies compatibles avec une plus grande sécurité alimentaire et une diminution de la mortalité et de la morbidité reliée à la faim, la malnutrition et la pauvreté. L'intégration de considérations nutritionnelles aux programmes de développement dans le secteur agro-alimentaire est privilégiée. Il s'agit de viser à prévenir les dommages plutôt que d'en traiter les conséquences.

Micheline Beaudry

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Nutrition

Directeur: Laurent Savoie

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Nutrition

Responsable: Laurent Savoie

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de son domaine d'intérêt et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences (diététique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou l'équivalent pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le titulaire d'un baccalauréat en sciences biologiques, en sciences de la santé ou en sciences des aliments est également admissible à ce programme, mais il se verra imposer par le Comité d'admission et de supervision un minimum de six crédits de cours de premier cycle en nutrition comme scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit donner des indications sur le domaine de recherche qui l'intéresse et avoir présenté un ou des directeurs de recherche potentiels. Le choix de son directeur de recherche est arrêté au moment de l'admission. Le projet de recherche précis, rédigé par l'étudiant et approuvé par son directeur de recherche doit être accepté par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Mémoire	33 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours est présentée pour éclairer le contenu du programme mais peut être modifiée.

Cours obligatoires

NMC	Cr	Titre
DTT -60157	3	BESOINS NUTRITIONNELS DE L'HOMME* T. Desrosiers
DTT -61758	3	BIOCHIMIE DE LA NUTRITION L. Savole
DTT -60161	1	SEMINAIRES H. Jacques

Cours communs

DTT -62171	1	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION HUMAINE)
DTT -62172	2	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION HUMAINE)
DTT -62173	3	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION HUMAINE)
DTT -62174	4	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION HUMAINE)

Cours au choix

NTR -62993	2	DIGESTION ET ABSORPTION INTESTINALE L. Savole
NTR -63194	3	ALIMENTS: TECHNOLOGIE ET NUTRITION J. Amiot
ZTC -60964	3	EVALUATION NUTRITIONNELLE DES PROTEINES R. Belzile, J. Amiot
BCX -60100	2	METABOLISME DU CHOLESTEROL* S. Moorjani
DTT -62561	3	ETUDE DES ALIMENTS IV J. Zee
NTR -63505	3	NUTRITION ET SANTE F. Meyer
DTT -60160	2	NUTRITION THERAPEUTIQUE* A. Locong
PSY -62558	3	ANALYSE DE PLANS D'EXPERIENCES* C. Fortin
MDX -62614	3	BIostatistique I* C. Lapointe
MDX -62615	2	BIostatistique II-B* P.-M. Bernard
MDX -62617	3	CONCEPTS ET METHODES EN EPIDEMIOLOGIE* F. Meyer
IFT -63784	1	INFORMATIQUE POUR LA RECHERCHE EPIDEMIOLOGIQUE S. Gingras
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX* J. Collin
PSY -62559	3	ANALYSES MULTIVARIEES C. Fortin
MDX -62616	3	TECHNIQUES D'ENQUETES EPIDEMIOLOGIQUES* L. Bernard

Cours de premier cycle qui peuvent être demandés comme cours complémentaires

BCM -10006	2	METABOLISME I C. Godin, P. Tailleux
BCM -10008	2	METABOLISME II
BCX -11128	3	BIOCHIMIE L. Nicole
BCM -10010	2	STRUCTURE ET FONCTION DES PROTEINES* J. Lapointe
BCM -10007	3	LABORATOIRE DE BIOCHIMIE II P. Tailleux
MEV -11994	3	STATISTIQUE APPLIQUEE A L'EDUCATION* F. Dupuis
DTT -13336	4	NUTRITION HUMAINE II* H. Jacques
DTT -12324	4	NUTRITION HUMAINE III* H. T.-O'Brien
DTT -13548	2	ETUDE DES ALIMENTS II J. Zee
DTT -12313	2	ETUDE DES ALIMENTS III J. Zee

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet (résidence) durant au moins deux trimestres.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs. Le comité accepte après révision satisfaisante, ou refuse le mémoire, avec droit de reprise, à partir de l'appréciation du jury. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPECIAUX DE BOURSES

L'énumération complète des bourses disponibles se trouve dans la brochure intitulée *Répertoire des Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il y a possibilité de travail à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont tant collectives qu'individuelles. Selon le champ de recherche dans lequel il se spécialise, l'étudiant peut profiter de l'encadrement du Groupe de toxicologie nutritionnelle et métabolique (Laboratoire Rhéuma), du Groupe de chimie et microbiologie des aliments, du Groupe de recherche en nutrition humaine (GRENH) et, selon les possibilités, de certains établissements du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les milieux hospitaliers, les laboratoires et services gouvernementaux et industriels, les services de santé communautaire et les établissements d'enseignement postsecondaires offrent des emplois à cette catégorie de diplômés.

DOCTORAT — Type: 10 3.439.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est de former des spécialistes de la nutrition dans un encadrement multidisciplinaire, en orientant l'étudiant dans la poursuite d'une recherche originale et autonome dans un des domaines proposés et en le dirigeant dans l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques reliées à la nutrition en général, et à son projet de recherche en particulier.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Nutrition humaine

Ce domaine a pour but d'étudier les principes qui régissent l'utilisation des aliments par l'humain et de dégager les effets physiologiques de certains comportements alimentaires. Même lorsque les expériences sont effectuées sur l'animal, il s'agit toujours de travaux susceptibles de trouver des applications en nutrition humaine. Les recherches ont pour but de déterminer l'effet de la composition alimentaire sur l'utilisation métabolique des nutriments et sur le maintien des fonctions physiologiques et biochimiques normales.

Laurent Savoie, Huguette Turgeon-O'Brien, Hélène Jacques et Isabelle Galibois (Département de nutrition humaine et de consommation) [Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation]

Yves Deshaies et Denis Richard (Département de physiologie) [Faculté de médecine]
Angelo Tremblay (Département d'éducation physique) [Pavillon de l'Éducation physique et des sports]

Nutrition et santé publique

Ce domaine a pour but d'étudier les comportements alimentaires de certains groupes de population, les moyens utilisés pour les mesurer et les facteurs qui les influencent. Ce domaine a aussi pour but d'étudier le rôle joué par la nutrition dans l'étiologie des principaux problèmes de santé dans les pays industrialisés.

François Meyer (Département de médecine sociale et préventive) [Faculté de médecine]
Huguette Turgeon O'Brien (Département de nutrition humaine et de consommation) [Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation]

Nutrition internationale

Ce domaine a pour but d'évaluer l'impact de diverses stratégies de développement sur la situation nutritionnelle des populations, et d'étudier les conditions qui en amènent une amélioration durable, de façon à favoriser le développement de stratégies compatibles avec une plus grande sécurité alimentaire et une diminution de la mortalité et de la morbidité reliée à la faim, la malnutrition et la pauvreté. L'intégration de considérations nutritionnelles aux programmes de développement dans le secteur agro-alimentaire est privilégiée. Il s'agit de viser à prévenir les dommages plutôt que d'en traiter les conséquences.

Micheline Beaudry (Département de nutrition humaine et de consommation - Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Nutrition animale et aquiculture

Ce domaine a pour objet l'étude des principes qui régissent l'utilisation des nutriments chez l'animal pourvoyeur de nourriture pour l'humain. Les recherches visent à accroître l'efficacité de la production de protéines et d'énergie par l'animal, à déterminer la valeur nutritive de nouvelles sources d'aliments issues de l'aquiculture, des biotechnologies, du recyclage biologique ou des fermentations, par exemple, à diminuer la compétition de l'animal vis-à-vis de l'homme, à assurer l'innocuité des produits destinés à l'alimentation animale.

Jean Bernier, Germain-J. Brisson, René Belzile et Ricardo Soane (Département de zootechnie), Joël de la Noüe (Département de sciences et technologie des aliments) [Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation]

Biochimie et physiologie du système digestif

La qualité des aliments est fonction non seulement de leur contenu en nutriment, mais surtout de leur capacité à être hydrolysés, absorbés et utilisés efficacement. Cette mesure n'est possible qu'à condition de connaître parfaitement les différentes étapes biochimiques et physiologiques, de l'ingestion de l'aliment jusqu'à son utilisation métabolique. Cette connaissance passe par une étude intégrée du processus gastro-intestinal et le développement de moyens de mesures ou d'analyses appropriées, afin d'évaluer la biodisponibilité des nutriments.

Laurent Savoie et Isabelle Galibois (Département de nutrition humaine et de consommation), Jean Amiot et Joël de la Noüe (Département de sciences et technologie des aliments) [Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation]

Nutrition et technologie alimentaire

Ce domaine de recherche a pour objet l'étude de l'incidence des traitements technologiques sur la qualité nutritionnelle des aliments, et vise également la mise au point de procédés technologiques ou biotechnologiques en vue d'améliorer les propriétés nutritionnelles de

certaines sources alimentaires. Selon une approche multidisciplinaire, les recherches visent également à déterminer et à prédire la valeur nutritive de nouvelles sources d'aliments destinés à l'alimentation humaine.

Jean Amiot, Jacques Goulet et Joël de la Noüe (Département de sciences et technologie des aliments), Laurent Savoie, John Zee et Thérèse Desrosiers (Département de nutrition humaine et de consommation) [Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation]

Étant donné le caractère multidisciplinaire du programme, les codirecteurs de recherche peuvent être choisis parmi les professeurs mentionnés ou toute autre personne habilitée auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Nutrition
Directeur: Laurent Savoie

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Nutrition
Responsable: Laurent Savoie

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise des sciences axée sur la recherche dans un champ connexe à la nutrition ou toute autre formation jugée équivalente est requise à titre d'exigence d'admission de base. Le Comité de programme peut toujours exiger une scolarité complémentaire. Au moment où il fait sa demande d'admission, le candidat doit spécifier le domaine qui l'intéresse particulièrement. Les nouveaux candidats peuvent s'inscrire aux trois trimestres.

Les candidats doivent établir eux-mêmes les contacts avec les professeurs agréés et soumettre une proposition de programme de recherche avec leur demande d'admission.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de l'admission, un directeur est désigné pour diriger le candidat et le conseiller dans sa scolarité et son programme de recherche.

L'étudiant devra également soumettre son programme de cours et son programme de recherche définitifs et une proposition de codirection avant la fin du deuxième trimestre d'inscription pour évaluation par le Comité d'admission et de supervision.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme (minimum)*	6 crédits
Thèse	114 crédits

* Voir les "Exigences spéciales concernant les cours", rubrique n° 14.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

Étant donné la nature multidisciplinaire du programme, il est impossible de donner une liste exhaustive de cours en dehors des cours obligatoires. À titre d'exemple, voici une liste de cours acceptables par le Comité du doctorat en nutrition.

Cours obligatoires:

NMC	Cr	Titre
NTR -63194	3	ALIMENTS: TECHNOLOGIE ET NUTRITION J. Amiot
DTT -60157	3	BESOINS NUTRITIONNELS DE L'HOMME* T. Desrosiers

NUTRITION

- DTT -61758 3 BIOCHIMIE DE LA NUTRITION
L. Savoie
NTR -61869 1 SEMINAIRE DE NUTRITION
et un des deux cours suivants:
BVG -60678 3 DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX*
J. Collin
ou
PSY -62559 3 ANALYSES MULTIVARIEES
C. Fortin

Autres cours du programme

- NTR -62993 2 DIGESTION ET ABSORPTION INTESTINALE
L. Savoie
NTR -63505 3 NUTRITION ET SANTE
F. Meyer
ZTC -60965 3 BIOENERGETIQUE ANIMALE*
J.-F. Bernier
NTR -62360 1 SUJETS SPECIAUX (NUTRITION)
NTR -62361 2 SUJETS SPECIAUX (NUTRITION)
NTR -62362 3 SUJETS SPECIAUX (NUTRITION)
NTR -62363 4 SUJETS SPECIAUX (NUTRITION)
ZTC -60964 3 EVALUATION NUTRITIONNELLE DES PROTEINES
R. Beziile, J. Amiot
PHS -63973 3 NUTRITION ET PATHOGENIE*
D. Richard
STA -60953 2 CONTAMINANTS ALIMENTAIRES EXOBIOTIQUES*
G.-B. Martin
BCX -60100 2 METABOLISME DU CHOLESTEROL*
S. Moorjani
DTT -60160 2 NUTRITION THERAPEUTIQUE*
A. Locong
BIO -63296 2 AQUICULTURE
J. de la Noüe

Liste des cours de premier cycle qui peuvent faire partie de ce programme

- BCM -10008 2 METABOLISME II
ZTC -12457 3 NUTRITION ANIMALE
J.F. Bernier
DTT -13336 4 NUTRITION HUMAINE II*
H. Jacques
BCM -10010 2 STRUCTURE ET FONCTION DES PROTEINES*
J. Lapointe
BCM -10009 2 METABOLISME III
G. Talbot

Note: Le comité du programme peut accepter des cours qui apparaissent dans d'autres programmes connexes à la nutrition.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet (résidence) durant au moins quatre trimestres.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Une connaissance du français parlé et écrit est nécessaire.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le programme comporte un certain nombre de cours obligatoires que l'étudiant devra suivre durant sa scolarité de doctorat (voir les cours obligatoires du programme, rubrique n° 11). S'il a déjà suivi ces cours, il devra choisir six crédits parmi les autres cours du programme.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Avant la fin du deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant doit présenter un séminaire décrivant son programme de recherche. En cours d'études, l'étudiant doit également présenter un séminaire dans lequel il fait état de l'avancement de son travail de recherche.

Le mode de présentation des résultats de recherche est la thèse. La thèse peut être présentée en partie sous la forme d'articles scientifiques.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats canadiens et immigrants reçus peuvent obtenir des bourses des organismes suivants: le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le ministère de l'Éducation du Québec, le Conseil de la recherche médicale du Canada, le

Conseil de recherches et services agricoles du Québec, le Fonds de recherche en santé du Québec et la Fondation de l'Université Laval. Des bourses spéciales peuvent également être obtenues dans le cadre des ententes franco-québécoises.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité d'assistanat en cours d'études est bonne dans le cadre des subventions aux chercheurs ou dans le cadre du programme de soutien du revenu au doctorat.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les perspectives d'emploi du programme se retrouvent surtout dans la fonction publique (provinciale et fédérale, ministère de l'Agriculture, de la Santé et du Bien-être, des Affaires sociales, etc.), l'industrie alimentaire (aliments destinés à l'homme ou aux animaux), les universités canadiennes (recherche et enseignement) et le Conseil national de la recherche.

Pour plus ample information, l'étudiant devra consulter le directeur du programme.

PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

MAÎTRISE — Type A: 11 2.660.41 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a été élaboré à partir des fonctions et des tâches du futur pédagogue dans le secteur universitaire des sciences de la santé. Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir une formation de base en pédagogie, d'acquérir une formation pédagogique spécifique du secteur universitaire des sciences de la santé, d'approfondir un domaine particulier de la pédagogie selon les besoins de son milieu et en fonction de ses intérêts particuliers et, enfin, d'améliorer sa capacité d'établir des relations interpersonnelles et de développer un esprit critique et innovateur en pédagogie.

C'est un programme conjoint des Sciences de l'éducation et des Sciences de la santé.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Pédagogie des sciences de la santé (G. Bordage, C. Brailovsky, H. Leclère)

Psychopédagogie
Technologie éducative
Mesure et évaluation
Fondements et administration de l'éducation
Andragogie

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Faculté des sciences de l'éducation
Directeur: Georges Bordage

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Faculté des sciences de l'éducation
Responsable: Georges Bordage

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Admissibilité

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire dans le secteur des sciences de la santé ou d'un diplôme équivalent.

Les personnes titulaires d'un diplôme de premier, deuxième ou troisième cycle universitaire dans une discipline autre que celle du secteur des sciences de la santé sont également admissibles au programme à condition qu'elles possèdent une expérience d'enseignement au niveau universitaire dans le secteur des sciences de la santé.

Le Comité d'admission et de supervision peut exiger de rencontrer le candidat en entrevue.

Le Comité d'admission et de supervision tiendra compte, dans tous les cas, de la nature et de la durée de l'expérience d'enseignement du candidat dans le secteur universitaire des sciences de la santé. Il s'agit d'un programme s'adressant aux intéressés du milieu universitaire afin de former des personnes-ressources en matière de pédagogie pour leur milieu.

Exigences particulières

Avec sa demande d'admission, le candidat doit présenter les pièces suivantes:

- un curriculum vitae;
- un texte faisant état de la nature et de la durée de son expérience d'enseignement dans le milieu universitaire des sciences de la santé en démontrant clairement son engagement et ses réalisations pédagogiques dans le milieu, expérience allant au-delà de donner des cours ou de faire de la supervision clinique, par exemple: animation pédagogique, développement d'innovations, participation à des comités ou à des postes de direction, ou encore participation à des activités de perfectionnement pédagogique;
- ses projets, sur le plan pédagogique, dans son milieu universitaire, une fois la maîtrise terminée;
- la durée envisagée pour suivre le programme (soit 1, 2, 3 ou 4 ans).

Ce programme accepte les nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Étant donné la nature du programme, c'est-à-dire l'application de principes et de techniques pédagogiques à l'apprentissage, à l'enseignement et à l'évaluation dans le secteur des sciences de la santé, l'étudiant préparera son essai sous la supervision conjointe d'un professeur des Sciences de l'éducation et d'un professeur des Sciences de la santé.

L'étudiant doit arrêter le choix de ses directeurs d'essai au cours du deuxième trimestre d'inscription comme étudiant à temps complet. Le choix des directeurs d'essai et le projet doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du deuxième trimestre d'inscription, pour un étudiant à temps complet.

L'essai vise à permettre à l'étudiant de témoigner de l'intégration de sa pensée sur un thème lié à la pédagogie universitaire des sciences de la santé.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	37 crédits
Essai	8 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de trois trimestres et il est conçu pour qu'un étudiant à temps complet puisse le réaliser en trois trimestres consécutifs. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent son admission au programme.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES (25 crédits)

NMC	Cr	Titre
MEV -61457	3	EVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE* G. Scallion
PPG -62986	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE I P. Goulet
TEN -62630	3	PLANIFICATION DE SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT* R. Brien
CSO -11990	3	PSYCHOLOGIE DES GROUPES B. Richard
PUN -63498	2	PROBLEMATIQUE PED. SC. SANTE I G. Bordage, C. Brailovsky et collaborateurs
PUN -63502	2	PROBLEMATIQUE PED. SC. SANTE II G. Bordage, C. Brailovsky, J.-J. Ferland
PUN -63503	2	PROBLEMATIQUE PED. SC. SANTE III G. Bordage, J.-J. Ferland
PUN -63501	2	APPLIC. DES FOND. PED. EN SC. SANTE H. Leclère, C. Brailovsky
PUN -63499	2	CONCEPTION ET REAL. D'ATELIER SC. SANTE* H. Leclère
PUN -63500	3	INITIATION RECH. PED. SC. SANTE G. Bordage

COURS À OPTION (12 crédits)

Les cours à option sont regroupés dans les cinq grands secteurs d'approfondissement suivants:

- 1-Psychologie de l'apprentissage
- 2-Technologie éducative
- 3-Mesure et évaluation
- 4-Fondements et administration de l'éducation
- 5-Andragogie

L'étudiant doit choisir tous ses cours à option dans un seul secteur d'approfondissement. Toutefois, une exception peut être faite pour un cours, à condition qu'il soit pertinent, compte tenu du secteur d'approfondissement choisi par l'étudiant.

PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE

Quatre cours parmi les suivants:

PPG -61453	3	DEVELOP. COGNITIF ET APPRENTISSAGES* A. Boisclair
PPG -61912	3	RECHERCHE EXPERIENTIELLE* T. Laferrère

PPG -61946	3	ETUDE CRITIQUE DE RECH. EN ENSEIG.* Y. Poisson
PPG -61948	3	PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT R. L.-Côté
PPG -61953	3	ANAL. DE PROCESSUS D'APPR. (PR.)* A. Boisclair
PPG -61954	3	PRATIQUES PED. ET CHANGEMENTS (PR.)* W. Bilodeau
PPG -62755	3	BEHAVIORISME PARADIGMATIQUE I* A. Leduc
PPG -62972	3	PSYCHOSYNTHESE ET EDUC. HOL. (PR.)* A. Paré
PPG -62973	3	FONDEMENTS EMOTIONNELS DE L'EDUC.* R. L.-Côté
PPG -62974	3	INTEGRATION DES EXPERIENCES D'APPR.* R. L.-Côté
PPG -62987	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE II P. Goulet
PPG -63248	3	PROCESSUS COGN. ET APPRENT. SCOL.*
PPG -63263	3	THEO. DE L'APP. APPL. A L'EDUC. DES ADULTES

TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE

Quatre cours parmi les suivants:

TEN -60251	3	LE FILM D'ENSEIGNEMENT* M. Fleury
TEN -61255	3	ORDINATEUR ET ADMINISTRATION SCOLAIRE J. Ste-Marie
TEN -61506	3	MANAGEMENT DE SYSTEMES ENSEIGNANTS MEDIATISES* P. Pelletier
TEN -61507	3	LA PROG. TELE. COMME SYSTEME D'APPRENT. INTERACTIF ET INDIV. P. Marton
TEN -61509	3	ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ: APPROCHE SYSTEMATIQUE* B. Lachance
TEN -61510	3	ORDINATEUR ET ENSEIGNEMENT I (MICRO-SCOPE)* J. Ste-Marie
TEN -61511	3	ORDINATEUR ET ENSEIGNEMENT II (MICRO-SCOPE)* J. Ste-Marie
TEN -61512	3	IMPLANTATION ET EVALUATION DE SYSTEME DE FORMATION* J.-P. Fournier
TEN -61515	3	APPROCHE SYSTEMIQUE ET ANALYSE DE BESOINS* J. Lapointe
TEN -61517	3	CHOIX DE METHODES ET DE MEDIAS* R. Brien
TEN -62970	3	ANALYSE DE SYSTEMES ENSEIGNANTS** G. Provost
TEN -63488	3	ORDINATEUR ET PLANIF. DE SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT* R. Brien
TEN -63633	3	L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION A DISTANCE G. Provost

MESURE ET ÉVALUATION

Deux cheminement, A ou B, sont possibles:

A) Évaluation de l'apprentissage: le cours suivant plus deux autres cours parmi ceux proposés en C:

MEV -14193	3	MESURE ET EVALUATION J.-J. Bernier
------------	---	---------------------------------------

B) Évaluation de programmes: les deux cours suivants plus un autre cours parmi ceux proposés en C:

MEV -60246	3	EVALUATION DE PROGRAMMES I M.-A. Nadeau
MEV -61459	3	EVALUATION DE PROGRAMMES II M.-A. Nadeau

C) Liste des autres cours:

MEV -14193	3	MESURE ET EVALUATION J.-J. Bernier
MEV -60239	3	OBJECTIFS ET EVALUATION R. Girard
MEV -60246	3	EVALUATION DE PROGRAMMES I M.-A. Nadeau
MEV -61458	3	CONSTRUCTION D'ECHELLES D'ATTITUDE* C. Valiquette
MEV -61474	3	TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE V. Bhushan
MEV -62636	3	THEORIE ET PRATIQUE DES ENQUETES PAR SONDAGE J.-P. Voyer

MEV -63734	3	METHODES DE CUEILLETTE DE DONNEES C. Valiquette, J.-P. Voyer
MEV -63737	3	THEORIES DE LA MESURE ET EVALUATION I* J.-J. Bernier
MEV -63999	3	EVALUATION INSTITUTIONNELLE J. Plante
MEV -64006	3	ELAB/EVAL.: PROGRAMME D'INTERVENTION J. Plante

FONDEMENTS ET ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION

Quatre cours parmi les suivants:

ADS -60232	3	CRITIQUE DES SYSTEMES SCOLAIRES* A. Massot
ADS -61073	3	ANALYSE DES REFORMES: CHANGEMENT ET INNOVATION* P.-W. Bélanger, M. Robert
ADS -61607	3	STRATEGIES DE CHANGEMENT M. Robert
ADS -61612	3	LA PLANIFICATION EN EDUCATION J. Moisset, M. Diambomba
ADS -62810	3	GESTION DES RESS. HUM. EN EDUC. J. Moisset, M. Diambomba
ADS -63268	3	TELEMATIQUE ET EDUCATION A. Massot
ADS -63279	3	EVALUATION DES POLITIQUES EDUCATIVES* R. Cloutier, C. Trotter
ADS -64232	3	DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE C. Deblols, M. Robert, C. Baudoux

ANDRAGOGIE

Quatre cours parmi les suivants:

CSO -60282	3	SEMINAIRE: LES PROCESSUS DE GROUPE* B. Richard
CSO -61075	3	NATURE DE L'EDUCATION DES ADULTES* J.-R. Nadeau
CSO -61076	3	PROGRAMME D'EDUCATION POUR ADULTES* M. Arriola-Socol
PPG -61077	3	MATURITE HUMAINE - ADULTE H. Saint-Pierre
CSO -61485	3	PSYCHOLOGIE DES ADULTES* P. Fahmy
CSO -61615	3	APPRENTISS. EXPERIENTIEL: EDUC. D'ADULTES* M. Arriola-Socol
PPG -63069	3	LE DEVELOPP. PSYCHOL. DE L'ADULTE H. Saint-Pierre
PPG -63263	3	THEO. DE L'APP. APPL. A L'EDUC. DES ADULTES
PPG -63278	3	PROC. APPR.-ENSEIG. AU NIVEAU UNIV. H. Saint-Pierre

AUTRES COURS:

PUN -63496	3	SUJETS SPECIAUX (PED. SC. SANTE)
PUN -63497	2	SUJETS SPECIAUX (PED. SC. SANTE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Ce programme peut être poursuivi à temps partiel (maximum: quatre ans) ou à temps complet (un an). Les étudiants ont à leur disposition une salle de travail munie d'un centre de documentation (salle 1338 au pavillon Ferdinand-Vandry).

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français écrit et parlé, les étudiants doivent avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), la Pan American Health Organization (PAHO), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le gouvernement du Québec se sont montrés intéressés à offrir des bourses d'études aux étudiants du programme admissibles à ces organismes.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

La liste des activités de recherche relevant des unités de la Faculté des sciences de l'éducation se retrouve dans la section correspondante de chaque programme décrit dans le présent répertoire, c'est-à-dire: psychopédagogie, technologie de l'enseignement, mesure et évaluation, fondements et administration scolaire et andragogie.

En pédagogie des sciences de la santé, les projets de recherche suivants se poursuivent actuellement dans le cadre des activités du Bureau de pédagogie des sciences de la santé et du Centre d'évaluation des sciences de la santé:

Psychologie et sémantique du raisonnement clinique: stratégies cognitives et organisations des connaissances (prototypes et réseaux sémantiques) (avec M. Lemieux).
Georges Bordage

Évaluation de la résolution de problèmes et de la prise de décision lors de l'examen national de qualification en médecine (L.M.C.C.): un projet de recherche et développement de 5 ans avec G. Page de l'Université de Colombie-Britannique.
Georges Bordage, Carlos Brailovsky, Huguette Carretier

Étude de la nature des difficultés éprouvées par les résidents en supervision directe (avec J. Turgeon, A. Beaumier et D. Saucier).
Georges Bordage

Étude des caractéristiques psychométriques d'examen de qualification et de certification en médecine.
Carlos Brailovsky

Étude de besoins concernant la perception des praticiens à l'égard des difficultés en omnipratique.
Hélène Leclère

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les intéressés à ce programme auront acquis, dans la plupart des cas, une expérience d'enseignement dans le secteur universitaire des sciences de la santé, les candidats étant déjà sur le marché du travail. Pour cette raison, plusieurs étudiants poursuivront le programme à l'occasion d'une année sabbatique ou d'un congé de perfectionnement.

On s'attend qu'à leur retour dans leur milieu, les diplômés du programme agiront comme personnes-ressources en assumant des fonctions d'animation, d'assistance, de consultation, d'enseignement et de recherche et développement dans le domaine de la pédagogie universitaire des sciences de la santé.

PHARMACIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2428.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de procurer à l'étudiant des connaissances théoriques et une formation scientifique pharmaceutique, en vue de l'exercice plus compétent d'un aspect de la profession ou comme étape préparatoire aux études de troisième cycle. Le diplômé de ce type de programme pourra contribuer à résoudre les problèmes rencontrés dans la mise au point et dans l'usage thérapeutique d'un médicament.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Biochimie et pharmacocinétique

Pharmacocinétique des médicaments chez les personnes âgées.
G. Barbeau

Influence des facteurs qui affectent le passage des médicaments dans le lait maternel. Étude pharmacocinétique des médicaments pendant la grossesse et l'allaitement.
L. Beaulac-Baillargeon

Caractérisation et rôle des différentes formes du cytochrome P-450 dans la biotransformation des médicaments. Mécanismes des variations circadiennes de la biotransformation hépatique des composés organiques. Mécanismes des interactions médicamenteuses. Effets des médicaments sur les enzymes du réticulum endoplasmique. Pharmacocinétique des médicaments chez l'animal et l'humain.
P.-M. Bélanger

Chronopharmacologie et chronothérapie: variations circadiennes et circannuelles en physiologie, pathologie et pharmacologie du système respiratoire; étude des mécanismes impliqués et applications à la thérapie médicamenteuse chez l'enfant asthmatique.
G. Labrecque

Pharmacocinétique clinique et pharmacodynamie des antibiotiques, des antihypertenseurs et des benzodiazépines.
M. Label

Modélisation et simulation en pharmacocinétique et pharmacodynamie.
P.-P. LeBlanc

Effets des huiles sur l'absorption gastro-intestinale des médicaments et de toxiques liposolubles.
Y. Raymond

Biotransformation, pharmacocinétique et pharmacodynamie des agents antiarythmiques. Polymorphisme génétique du métabolisme des médicaments. Études électrophysiologiques des agents antiarythmiques.
J. Turgeon

Étiologie et chimio-prévention du cancer

Métabolisme et génotoxicité des cancérogènes dérivés de la nicotine. Caractérisation et dosages des adduits cancérogènes-ADN dans les tissus sensibles aux cancérogènes spécifiques du tabac. Synthèse de substances qui retardent le développement de tumeurs induites par les N-nitrosamines. Transport placentaire et métabolisme foetal des cancérogènes présents dans la fumée de cigarette. Modulation du métabolisme des cancérogènes par des substances anti-oxydantes.
A. Castonguay

Chimie médicinale

Étude des agents alkylants. Dosage fluorimétrique des médicaments. Étude de produits naturels doués d'activité pharmacologique.
L.-P. Joly

Neuropharmacologie et neuro-endocrinologie

Influence des hormones sur l'efficacité des médicaments dopaminergiques et sur la transmission dopaminergique au cerveau. Étude des récepteurs dopaminergiques dans les tumeurs hypophysaires, effet du traitement avec des drogues dopaminergiques et différentes hormones.
T. Di Paolo

Pharmacologie moléculaire

Identification des récepteurs adrénergiques au placenta.
L. Beaulac-Baillargeon

Étude de la modulation de la sensibilité des récepteurs de la dopamine par les drogues dopaminergiques agonistes dans des modèles de la maladie de Parkinson chez l'animal.
T. Di Paolo

Physique pharmaceutique et biophysique

Modification de la solubilité de médicaments peu solubles dans l'eau: solubilisation micellaire. Étude de l'effet des médicaments (anesthésiques locaux, phénothiazines, anti-arythmiques) et toxiques (mercure organique, pesticides) sur les membranes artificielles électriquement excitables.
J. Paiement

Recherche en pharmacie sociale et en pharmaco-épidémiologie

Consommation des médicaments par les personnes âgées.
G. Barbeau

Consommation des médicaments pendant la grossesse et l'allaitement.
L. Beaulac-Baillargeon

Aspects sociaux de l'utilisation des médicaments.
J. Dumas

Utilisation des médicaments: fréquence d'utilisation (incidence et prévalence), validité des tests permettant de mesurer cette fréquence, identification des facteurs liés et évaluation d'interventions cliniques qui affectent l'utilisation des médicaments.
J.-P. Grégoire

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Pharmacie
Directeur: Pierre-M. Bélanger

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Pharmacie
Responsable: Pierre-M. Bélanger

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour l'admission à ce programme, on exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de baccalauréat en pharmacie ou d'une formation jugée équivalente et pertinente au domaine d'études de l'étudiant. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier qui doit comporter des lettres de recommandation, ainsi que des ressources de l'école d'accueil. Le candidat dont la préparation en sciences pharmaceutiques est jugée inadéquate se voit imposer une scolarité complémentaire par le comité compétent. Une moyenne cumulative globale de 3,5 sur 5 (ou l'équivalent) aux études de baccalauréat est une condition normale d'admission au programme de maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de faire sa première inscription, il est préférable que le candidat soit fixé sur le choix de son directeur de recherche, ce qui suppose qu'il a déjà pressenti un professeur de l'École avant de faire sa demande. Le choix du directeur des travaux de recherche et le projet de recherche doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	48 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de cinq trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
PHA -60588	3	TOXICOLOGIE ANALYTIQUE Y. Raymond
PHA -61824	3	BIOTRANSFORMATION DES MEDICAMENTS P.-M. Bélanger
PHA -62969	3	PHARMACOCINETIQUE J. Turgeon
PHA -62107	1	SUJETS SPECIAUX (PHARMACIE)
PHA -62108	2	SUJETS SPECIAUX (PHARMACIE)
PHA -62109	3	SUJETS SPECIAUX (PHARMACIE)
PHC -63133	3	TRAVAUX PRATIQUES DE BIOTRANSFORMATION DES MEDICAMENTS P.-M. Bélanger
PHA -63172	2	TOXICOLOGIE EXPERIMENTALE Y. Raymond
PHA -63654	1	SEMINAIRE DE RECHERCHE T. Di Paolo
PHA -64193	2	MECANISMES DE CANCEROGENESE A. Castonguay
PHA -63270	3	CONTROVERSES EN PHARMACOTHERAPIE J. Dumas
PHA -63108	2	CHIMIOETHERAPIE DU CANCER C. Vézina
PHA -64413	2	PHARMACOCINETIQUE P.-P. LeBlanc
PHA -64414	3	BIOPHARMACIE P.-P. LeBlanc

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant admis à ce programme doit s'inscrire à temps complet durant au moins un trimestre.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder des connaissances adéquates du français et de l'anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Dans le cas de l'étudiant qui doit suivre des cours de premier cycle, des travaux spéciaux peuvent être exigés de lui et il devra alors obtenir une note égale ou supérieure à C ou 3 sur 5. L'étudiant est également tenu de s'inscrire au cours PHA-63654 pendant la durée de son programme.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Le mémoire représente pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter la problématique ainsi que les résultats de ses travaux de recherche de façon claire et cohérente. Le mémoire peut être rédigé dans la forme traditionnelle ou être basé sur une ou plusieurs publications. Il est évalué par les membres d'un jury qui en font rapport. L'acceptation du mémoire est faite par le Comité d'admission et de supervision et il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Différents organismes subventionnaires offrent un certain nombre de bourses aux candidats qui comptent entreprendre des études avancées dans les différents domaines de recherche pharmaceutique. Les renseignements pertinents aux différents programmes de bourses disponibles peuvent être obtenus auprès du directeur de programme. En général, les demandes de bourses se préparent durant le trimestre d'automne.

De plus, le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants de deuxième et de troisième cycle. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de l'École.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les étudiants aux cycles supérieurs ont la possibilité de travailler à temps partiel comme auxiliaires d'enseignement ou de recherche en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont soit individuelles ou collectives et se poursuivent dans le cadre de l'École de pharmacie. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer aux différents groupes de recherche de l'École de

pharmacie au pavillon Alexandre-Vachon et du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) dans le laboratoire d'endocrinologie moléculaire et le laboratoire d'infectiologie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche pour le compte de l'industrie pharmaceutique, de la fonction publique ou pour un établissement de santé ou d'enseignement constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.428.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques en sciences pharmaceutiques en vue de l'exercice autonome de sa profession de chercheur. De par son objectif, ce programme se propose de rendre le futur professionnel capable de s'affirmer comme chercheur autonome en milieu universitaire, industriel, hospitalier ou gouvernemental, comme enseignant et comme conseiller scientifique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Biopharmacie et pharmacocinétique

Pharmacocinétique des médicaments chez les personnes âgées.
G. Barbeau

Influence des facteurs qui affectent le passage des médicaments dans le lait maternel. Étude pharmacocinétique des médicaments pendant la grossesse et l'allaitement.
L. Beaulac-Bailargeon

Caractérisation et rôle des différentes formes du cytochrome P-450 dans la biotransformation des médicaments. Mécanismes des variations circadiennes de la biotransformation hépatique des composés organiques. Mécanismes des interactions médicamenteuses. Effets des médicaments sur les enzymes du réticulum endoplasmique. Pharmacocinétique des médicaments chez l'animal et l'humain.
P.-M. Bélanger

Chronopharmacologie et chronothérapie: variations circadiennes et circannuelles en physiologie, pathologie et pharmacologie du système respiratoire; étude des mécanismes impliqués et applications à la thérapeutique médicamenteuse chez l'enfant asthmatique.
G. Labrecque

Pharmacocinétique clinique et pharmacodynamie des antibiotiques, des antihypertenseurs et des benzodiazépines.
M. LeBel

Biotransformation, pharmacocinétique et pharmacodynamie des agents antiarythmiques. Polymorphisme génétique du métabolisme des médicaments. Études électrophysiologiques des agents antiarythmiques.
J. Turgeon

Étiologie et chimioprévention du cancer

Métabolisme et génotoxicité des cancérigènes dérivés de la nicotine. Caractérisation et dosages des adduits cancérigènes-ADN dans les tissus sensibles aux cancérigènes spécifiques du tabac. Synthèse de substances qui retardent le développement de tumeurs induites par les N-nitrosamines. Transport placentaire et métabolisme foetal des cancérigènes présents dans la fumée de cigarette. Modulation du métabolisme des cancérigènes par des substances anti-oxydantes.
A. Castonguay

Neuropharmacologie et neuro-endocrinologie

Influence des hormones sur l'efficacité des médicaments dopaminergiques et sur la transmission dopaminergique au cerveau. Étude des récepteurs dopaminergiques dans les tumeurs hypophysaires, effet du traitement avec des drogues dopaminergiques et différentes hormones.
T. Di Paolo

Pharmacologie moléculaire

Identification des récepteurs adrénergiques au placenta.
L. Beaulac-Bailargeon

Étude de la modulation de la sensibilité des récepteurs de la dopamine par les drogues dopaminergiques agonistes dans des modèles de la maladie de Parkinson chez l'animal.
T. Di Paolo

Recherche en pharmacie sociale et en pharmaco-épidémiologie

Consommation des médicaments par les personnes âgées.
G. Barbeau

Consommation des médicaments pendant la grossesse et l'allaitement.
L. Beaulac-Bailargeon

Aspects sociaux de l'utilisation des médicaments.
J. Dumas

Utilisation des médicaments: fréquence d'utilisation (incidence et prévalence), validité des tests permettant de mesurer cette fréquence, identification des facteurs liés et évaluation d'interventions cliniques qui affectent l'utilisation des médicaments.
J.-P. Grégoire

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Pharmacie
Directeur: Pierre-M. Bélanger

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Pharmacie
Responsable: Pierre-M. Bélanger

6. EXIGENCES D'ADMISSION

L'admission à ce programme exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de maîtrise en sciences ou d'une formation jugée équivalente et pertinente au domaine d'études de l'étudiant. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier qui doit comporter des lettres de recommandation, ainsi que des ressources de l'école d'accueil. Le candidat dont la préparation en sciences pharmaceutiques est jugée inadéquate se voit imposer une scolarité complémentaire par le comité compétent. Un candidat peut être admis au programme de doctorat sans franchir toutes les étapes requises pour l'obtention d'un diplôme de maîtrise s'il répond à certaines conditions. Dans ce cas, la décision relève du Comité d'admission et de supervision.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de faire sa première inscription, il est préférable que le candidat soit fixé sur le choix de son directeur de recherche, ce qui suppose qu'il a déjà pressenti un professeur de l'École avant de faire sa demande. Le choix du directeur des travaux de recherche et le projet de recherche doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	84 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
PHA -61824	3	BIOTRANSFORMATION DES MÉDICAMENTS P.-M. Bélanger
PHA -62969	3	PHARMACOCINÉTIQUE J. Turgeon
PHA -62107	1	SUJETS SPÉCIAUX (PHARMACIE)
PHA -62108	2	SUJETS SPÉCIAUX (PHARMACIE)
PHA -62109	3	SUJETS SPÉCIAUX (PHARMACIE)
PHA -64193	2	MÉCANISMES DE CANCÉROGÈNESE A. Castonguay
PHA -63654	1	SEMINAIRE DE RECHERCHE T. Di Paolo
PHA -63270	3	CONTROVERSES EN PHARMACOTHÉRAPIE J. Dumas
PHA -63108	2	CHIMIOTHÉRAPIE DU CANCER C. Vézina
PHA -64413	2	PHARMACOCINÉTIQUE P.-P. LeBlanc
PHA -64414	3	BIOPHARMACIE P.-P. LeBlanc

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois trimestres.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder des connaissances adéquates du français et de l'anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Dans le cas de l'étudiant qui doit suivre des cours de premier cycle, des travaux spéciaux peuvent être exigés de lui et il doit alors obtenir une note égale ou supérieure à C ou 3 sur 5. L'étudiant est également tenu de s'inscrire au cours PHA-63654 pendant la durée de son programme.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Préalablement au dépôt de la thèse, celle-ci devra être évaluée par une personne (prélecteur), autre que le directeur de recherche, désignée par le Comité d'admission et de supervision qui doit faire un rapport écrit sur les corrections importantes sur le fond et la forme. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections requises avant l'évaluation finale qui est effectuée par les membres d'un jury désigné par le comité compétent et dont un membre provient de l'extérieur de l'Université. Il y a ensuite une soutenance publique de la thèse. De plus, l'étudiant doit avoir soumis au moins une publication pertinente à des activités de recherche durant le cours de son programme et avoir présenté ses travaux de recherche sous forme de séminaire durant le cours de son programme.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Différents organismes subventionnaires offrent un certain nombre de bourses aux candidats qui comptent entreprendre des études avancées dans les différents domaines de recherche pharmaceutiques. Les informations pertinentes aux différents programmes de bourses disponibles peuvent être obtenues auprès du directeur du programme.

De plus, le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui donne des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants de deuxième et de troisième cycle. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de l'École.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les étudiants aux cycles supérieurs ont la possibilité de travailler à temps partiel comme auxiliaires d'enseignement ou de recherche en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont soit individuelles ou collectives et se poursuivent dans le cadre de l'École de pharmacie. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer aux différents groupes de recherche de l'École de pharmacie au pavillon Alexandre-Vachon et du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) dans le laboratoire d'endocrinologie moléculaire et le laboratoire d'infectiologie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche pour le compte de l'industrie pharmaceutique, de la fonction publique ou pour un établissement de santé ou d'enseignement constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme. De plus, ce programme donne accès aux études postdoctorales et à la carrière de professeur et de chercheur.

PHARMACIE D'HÔPITAL

DIPLOME DE DEUXIEME CYCLE — Type: 70 2.428.05 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

À la fin de sa période de formation, l'étudiant sera capable de promouvoir et d'assurer une utilisation optimale des médicaments dans un centre hospitalier.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le contrôle de l'utilisation des médicaments dans les centres hospitaliers.

3. GRADE

Diplôme en pharmacie d'hôpital

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Pharmacie d'hôpital
Directeur: Gilles Barbeau

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Pharmacie d'hôpital
Responsable: Gilles Barbeau

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour l'admission à ce programme, on exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de baccalauréat en pharmacie comportant un enseignement clinique adéquat, c'est-à-dire comprenant les cours suivants ou équivalents: biopharmacie et pharmacocinétique (5 crédits), pathologie (6 crédits), pharmacothérapie (6 crédits) et stage clinique (12 crédits). On tiendra particulièrement compte des résultats obtenus dans ces cours, en plus de la moyenne cumulative qui devrait être d'au moins 3,5 sur 5. On prendra également en considération la participation étudiante. L'entrevue est obligatoire. Elle sert à préciser certains éléments du dossier comme la participation étudiante et le stage clinique. On tiendra compte de l'expérience de travail dans le cas des candidats ayant obtenu leur baccalauréat depuis un an ou plus. Lors de sa demande d'admission, un candidat doit:

- présenter un formulaire d'admission dûment rempli;
- soumettre un curriculum vitae détaillé;
- transmettre son dossier scolaire;
- obtenir trois lettres de recommandation de personnes compétentes à le juger.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: été. La date limite de réception des demandes d'admission est le deuxième lundi de février.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Ce programme ne comporte que des cours, dont trois sous la forme de stages en milieu hospitalier (21 crédits).

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de trois trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
PHA -63270	3	CONTROVERSES EN PHARMACOTHERAPIE* J. Dumas
PHA -63109	2	THERAPIE PARENTERALE C. Vézina
PHA -63110	3	GESTION EN PHARMACIE D'HOPITAL M. Huot
PHA -62969	3	PHARMACOCINETIQUE J. Turgeon
PHA -62920	3	THERAPEUTIQUE DES URGENCES* C. Brunelle
PHA -62802	1	PHARMACOVIGILANCE C. Laurier

PHA -63111	4	MEMOIRE EN PHARMACIE D'HOPITAL M. Lebel
PHA -63114	3	STAGE EN PHARMACIE D'HOPITAL I C. Vézina
PHA -63115	8	STAGE EN PHARMACIE D'HOPITAL II C. Vézina
PHA -63116	11	STAGE EN PHARMACIE D'HOPITAL III C. Vézina
PHA -63107	2	NUTRITION ENTERALE ET PARENTERALE C. Brunelle
PHA -63108	2	CHIMIOTHERAPIE DU CANCER C. Vézina
PHA -63261	1	COMPLEMENTS EN PHARMACIE HOSPITALIERE* C. Brunelle

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet aux trois trimestres du programme.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Ce programme comporte trois cours dont la formule pédagogique est le stage. Celui-ci doit être effectué dans un centre hospitalier agréé par le Comité d'admission et de supervision.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les étudiants admis à ce programme peuvent bénéficier d'une rémunération de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les centres hospitaliers constituent la principale perspective d'emploi de ce programme.

PHILOSOPHIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.521.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant de développer les habiletés à la recherche portant d'abord sur les grands philosophes et les grands courants philosophiques, habiletés qui consistent à comprendre un texte philosophique et à interpréter et critiquer la pensée d'un auteur.

Les autres habiletés portent sur les problèmes tels qu'ils se posent à la conscience contemporaine, habiletés qui consistent à explorer les principales données d'un problème, à en dégager la dimension philosophique et à élaborer une réflexion philosophique critique fondée sur des arguments solides.

Enfin, un dernier objectif est de développer les aptitudes à l'expression orale et écrite de la pensée philosophique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

L'indication de ces champs a pour but de servir de guide aux étudiants dans le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche en vue de la réalisation de leur mémoire de maîtrise.

Éthique (en général), éthique contemporaine (XX^e siècle); éthique sociale, fondements de l'éthique normative et de l'éthique appliquée, éthique professionnelle, éthique environnementale, formation morale. Philosophie politique, philosophie du droit, philosophie de l'environnement.

Luc Bégin

Philosophie moderne, philosophie des philosophies, philosophie de l'histoire de la philosophie, philosophie politique, philosophie et intelligence artificielle, comparaison de systèmes philosophiques.

Gilbert Boss

Féminisme, utopie, analyse des discours, esthétique, sémiologie, rhétorique, herméneutique (en rapport avec la sémiologie), philosophie française contemporaine (Derrida, Ricoeur).

Guy Bouchard

Kant, Hegel, Marx, Marcuse, Althusser, anthropologie philosophique, connaissance et vérité, valeur et liberté, éthique.

Raymond Brouillet

Logique, philosophie du droit, droits de la personne, philosophie de l'éducation.

André Côté

Philosophie de la nature, philosophie de la culture et de la technique, éthique et technique (chez les anciens et les modernes), culture d'expression française en Amérique.

Henri-Paul Cunningham

Platonisme, Cartésianisme, Spinoza, Leibniz, Kant et néokantisme, métaphysique et éthique postkantienne, phénoménologie transcendantale, philosophie postkantienne (en général), logique mathématique.

Jaromir Danek

Philosophie grecque, pensée moderne et contemporaine.

Éthique, philosophie de la nature, métaphysique, théorie de la connaissance.

Thomas De Koninck

Logique, métaphysique, psychologie, théories du langage, philosophie grecque, philosophie médiévale.

John Gallup

Philosophie allemande classique et contemporaine.

Jean Grondin

Philosophie morale et politique, philosophie française, existentialisme, marxisme.

Philp Knee

Philosophie ancienne et médiévale, Aristote, Thomas d'Aquin, philosophie de l'éducation, philosophie de la musique, philosophie des sciences naturelles, éthique, philosophie politique classique.

Warren Murray

Éthique, bioéthique, philosophie politique, philosophie du droit, philosophie des sciences, philosophie de la technique, philosophie de la nature, philosophie et psychologie, épistémologie de la médecine et de la biologie, féminisme.

Marie-Hélène Parizeau

Logique traditionnelle, éthique et politique.

Yvan Pelletier

Épistémologie (général et générale), philosophie de la biologie, Descartes et le rationalisme, histoire et philosophie des sciences, Aristote (traité de l'âme, connaissance et biologie).

Robert Plante

Philosophie politique, philosophie des droits de la personne, Aristote, Hegel, Nietzsche, Merleau-Ponty, Hannah Arendt.

Lionel Ponton

Épistémologie des sciences humaines, philosophie analytique, logique symbolique, philosophie du langage.

François Toumier

Logique aristotélicienne, psychologie (en général), esthétique (en général).

Raynald Valois

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Philosophie

Directeur: Raymond Brouillet

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Philosophie

Responsable: Raymond Brouillet

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat en philosophie ou un diplôme équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, on exige que l'étudiant ait obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle, qu'il ait la capacité de rédiger un texte bien structuré dans une langue correcte et de le bien présenter.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver. Un étudiant déjà engagé dans un projet de recherche peut s'inscrire au trimestre d'été pour y poursuivre des travaux de recherche requis par son mémoire.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit indiquer quel est son projet de recherche incluant un échéancier et quel en sera le directeur, soit au moment de sa demande d'admission s'il est en mesure de le faire, soit avant la fin de la première session d'inscription à temps complet. L'étudiant qui ne se conformera pas à cette exigence devra, sur avis du directeur du programme, se présenter au bureau de ce dernier. À défaut de respecter l'avis, l'étudiant s'expose à l'exclusion de son programme. Le choix du projet et du directeur de recherche doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	33 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Les exigences de temps complet étant respectées, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
PHI -60597	3	APPLICATIONS DE LA LOGIQUE I A. Côté
PHI -60598	3	APPLICATIONS DE LA LOGIQUE II A. Côté

PHI -60612	3	HISTOIRE DE LA GRAMMAIRE* J. Gallup
PHI -60613	3	METAPHYSIQUE* J. Gallup
PHI -60614	3	PHENOMENOLOGIE: INTERPRETATION ET LOGOS* J. Danek
PHI -61127	3	LOGIQUE - QUESTIONS CHOISIES Y. Pelletier
PHI -61129	3	PHILOSOPHIE POLITIQUE* L. Ponton
PHI -61444	3	MERLEAU-PONTY: LE CORPS-SUJET L. Ponton
PHI -61568	3	PHILOSOPHIE GRECQUE* T. De Koninck
PHI -62637	3	ONTOLOGIE ET CRITIQUE PHILOSOPHIQUE* J. Danek
PHI -62357	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE)*
PHI -62387	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE)
PHI -62388	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE)
PHI -62728	3	LECTURES EN PHILO. DES SCIENCES* W. Murray
PHI -62729	3	ANALYSE DES DISCOURS G. Bouchard
PHI -62806	3	LA NOTION DE DIALECTIQUE T. De Koninck
PHI -63079	3	VALEURS HUMAINES
PHI -62335	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE)*
PHI -62998	3	RECHERCHES EN ETHIQUE MEDICALE
PHI -63169	3	PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE* J. Danek
PHI -63337	3	ARISTOTE ET HEGEL L. Ponton
PHI -63346	3	SITUATION ET VERITE: KARL JASPERS J. Danek
PHI -63344	3	RECHERCHES EN PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE* J. Grondin
PHI -63397	3	KANT ET L'IDEALISME ALLEMAND J. Grondin
PHI -63857	3	DYSLEXIE CULTURELLE ET COMMUNICATION H.-P. Cunningham
PHI -63944	3	EPISTEMOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES F. Tournier
PHI -64046	3	LE CRITICISME NEOKANTEN J. Danek
PHI -64047	3	C.G. JUNG: PSYCHOLOGIE ET PHILOSOPHIE R. Valois
PHI -64220	3	KANT: LA TROISIEME CRITIQUE J. Danek

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant inscrit à ce programme doit faire la preuve qu'il a une connaissance suffisante du français.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours du programme proprement dit à l'intérieur de la durée normale (45 crédits) du programme et avant le dépôt de son mémoire.

L'étudiant inscrit à ce programme devra suivre au moins un cours portant sur les auteurs ou les courants philosophiques, et au moins un cours portant sur les thèmes ou les problèmes.

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité probatoire ou complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs. D'autre part, l'étudiant et le directeur de recherche doivent remettre l'un et l'autre un rapport écrit au Comité d'admission et de supervision une fois par année, à partir de la première inscription. Ces rapports doivent faire état du projet d'échéancier prévu initialement et des progrès des travaux de l'étudiant.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe un certain nombre de postes d'auxiliaires de recherche et d'enseignement.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Groupe Patrimoine philosophique

Responsable: Warren Murray

Objectif: approfondir les principes de l'aristotélisme et les confronter aux connaissances nouvelles, spécialement en morale, en logique et en philosophie des sciences.

Logos et éthos

Responsable: Jaromir Danek

Objectif: étude des thèmes explorant les résultats d'ordre ontologique et logico-transcendantal des penseurs modernes, afin de fonder une éthique universelle.

Groupe Aristote-Hegel

Responsable: Lionel Ponton

Objectif: étude des rapports et des différences entre Aristote et Hegel autour de thèmes philosophiques majeurs.

Groupe de recherche en analyse des discours (GRAD)

Responsable: Guy Bouchard

Objectif actuel: étude des rapports entre l'utopie et les discours féministes.

Groupe de recherche interdisciplinaire en épistémologie des sciences humaines (G.R.I.E.S.H.)

Responsable: François Tournier

Objectif: étude des problèmes épistémologiques des sciences humaines dans une perspective interdisciplinaire.

Herméneutique

Responsable: Jean Grondin

Objectif: recherches en philosophie contemporaine d'inspiration herméneutique.

Groupe de recherche en éthique médicale

Responsable: Marie-Hélène Parizeau

Objectif: recherches sur le statut de l'embryon, sur la mort dans la dignité.

Morale et politique

Responsable: Philip Knee

Objectif: recherches sur les enjeux et l'héritage de la philosophie française des Lumières.

DOCTORAT — Type: 10 3.521.01 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant de développer et de démontrer son aptitude à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome; développer et démontrer son aptitude à faire progresser le savoir dans un domaine de la recherche philosophique et développer et démontrer son aptitude à exposer les résultats de cette recherche dans un texte philosophique d'envergure.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

L'indication de ces champs a pour but de servir de guide aux étudiants dans le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche en vue de la réalisation de leur thèse de doctorat.

Éthique contemporaine (XX^e siècle): éthique sociale, fondements de l'éthique normative et de l'éthique appliquée, éthique professionnelle, éthique environnementale, formation morale. Philosophie du droit, philosophie politique contemporaine, philosophie de l'environnement.
Luc Bégin

Philosophie moderne (particulièrement Nicolas de Cues, Hobbes, Descartes, Spinoza, Hume, Mill), philosophie des philosophies, philosophie politique, philosophie et intelligence artificielle, comparaison de systèmes philosophiques.
Gilbert Boss

Féminisme, utopie, analyse des discours, esthétique, sémiologie.
Guy Bouchard

Hegel, Marx, éthique fondamentale.
Raymond Brouillet

Logique aristotélicienne.
André Côté

Philosophie de la nature, philosophie de la culture et de la technique, éthique et technique (chez les anciens et les modernes).
Henri-Paul Cunningham

Platonisme, Cartésianisme, Spinoza, Leibniz, Kant et néokantisme, métaphysique et éthique postkantienne, phénoménologie transcendantale, logique mathématique.
Jaromir Danek

Présocratiques, Platon, Aristote, Hegel. Questions d'éthique, de philosophie de la nature, de métaphysique (en particulier, la question de Dieu). L'intelligence.
Thomas De Koninck

Logique, philosophie de la nature, métaphysique (chez Aristote, Boèce, Albert le Grand, Thomas d'Aquin), théories du langage, Saint-Augustin, Ferdinand de Saussure.
John Gallup

Kant, idéalisme allemand, Heidegger, herméneutique philosophique.
Jean Grondin

Auteurs français des XVII^e et XX^e siècles: pensée morale et politique. Rousseau et Sartre.
Philip Kneé

Philosophie des sciences naturelles; éthique, philosophie politique classique, Aristote, Thomas d'Aquin.
Warren Murray

Éthique (fondements, théories), bioéthique.
Marie-Hélène Parizeau

Logique traditionnelle (spécialement, dialectique et rhétorique). Éthique fondamentale, justice et bioéthique.
Yvan Pelletier

Épistémologie (général et générale), Descartes et le rationalisme, histoire et philosophie des sciences, Aristote (traité de l'âme, connaissance et biologie).
Robert Plante

Aristote, Hegel, philosophie politique, philosophie des droits de la personne.
Lionel Ponton

Épistémologie des sciences humaines.
François Tournier

Psychologie analytique de C.G. Jung et de son école, esthétique des arts plastiques. Logique aristotélicienne.
Raynald Valois

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Philosophie
Directeur: Raymond Brouillet

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Philosophie
Responsable: Raymond Brouillet

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise en philosophie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En vue d'apporter à l'étudiant en cours de préparation de sa thèse divers types de compétences, un comité de thèse est formé comprenant le directeur, le codirecteur, s'il y a lieu, et une ou deux autres personnes, selon qu'il y a ou non un codirecteur. Le Comité de thèse rencontre l'étudiant lors de l'élaboration du projet de recherche et lorsque le tiers des crédits de recherche sont acquis. Lors de ces rencontres, l'étudiant fait un exposé oral sur l'état de sa recherche, ses hypothèses, les difficultés rencontrées, les solutions envisagées, etc. La discussion et l'échange qui s'ensuivent n'ont pas pour but de soumettre l'étudiant à une évaluation mais bien de lui assurer un meilleur encadrement universitaire.

Après le dépôt du projet de recherche, le responsable du Comité d'admission et de supervision l'envoie aux membres du Comité de thèse pour qu'il soumettent un avis écrit.

L'approbation du directeur de recherche et du projet de recherche détaillé incluant un échéancier doit se faire avant la fin de la deuxième session d'inscription à temps complet. L'étudiant qui ne se conforme pas à cette exigence doit, sur avis du directeur de programme, se présenter à son bureau. À défaut de respecter cet avis, l'étudiant s'expose à l'exclusion de ce programme. Dans le cas d'un projet de recherche interdisciplinaire, le Comité d'admission et de supervision exige que la direction du projet soit assurée par un professeur de la Faculté de philosophie et la codirection par un professeur de l'autre unité d'enseignement.

Parmi les membres du Comité de thèse, le directeur de recherche est le seul juge quant à la recommandation d'acceptation du projet de thèse et du dépôt de thèse, sous réserve des prérogatives du Comité d'admission et de supervision.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Thèse	78 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres à temps complet. Les exigences de temps complet étant respectées, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
PHI -60597	3	APPLICATIONS DE LA LOGIQUE I A. Côté
PHI -60598	3	APPLICATIONS DE LA LOGIQUE II A. Côté
PHI -60612	3	HISTOIRE DE LA GRAMMAIRE* J. Gallup
PHI -60613	3	MÉTAPHYSIQUE* J. Gallup
PHI -60614	3	PHÉNOMÉNOLOGIE: INTERPRÉTATION ET LOGOS* J. Danek

PHI -61127	3	LOGIQUE - QUESTIONS CHOISIES Y. Pelletier
PHI -61129	3	PHILOSOPHIE POLITIQUE* L. Ponton
PHI -61444	3	MERLEAU-PONTY: LE CORPS-SUJET L. Ponton
PHI -61568	3	PHILOSOPHIE GRECQUE* T. De Koninck
PHI -62637	3	ONTOLOGIE ET CRITIQUE PHILOSOPHIQUE* J. Danek
PHI -62357	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE)*
PHI -62387	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE)
PHI -62388	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE)
PHI -62728	3	LECTURES EN PHILO. DES SCIENCES* W. Murray
PHI -62729	3	ANALYSE DES DISCOURS G. Bouchard
PHI -62806	3	LA NOTION DE DIALECTIQUE T. De Koninck
PHI -63079	3	VALEURS HUMAINES
PHI -62335	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE)*
PHI -62998	3	RECHERCHES EN ETHIQUE MEDICALE
PHI -63169	3	PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE* J. Danek
PHI -63337	3	ARISTOTE ET HEGEL L. Ponton
PHI -63346	3	SITUATION ET VERITE: KARL JASPERS J. Danek
PHI -63344	3	RECHERCHES EN PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE* J. Grondin
PHI -63397	3	KANT ET L'IDEALISME ALLEMAND J. Grondin
PHI -63857	3	DYSLEXIE CULTURELLE ET COMMUNICATION H.-P. Cunningham
PHI -63944	3	EPISTEMOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES F. Toumier
PHI -64046	3	LE CRITICISME NEOKANTIEN J. Danek
PHI -64047	3	C.G. JUNG: PSYCHOLOGIE ET PHILOSOPHIE R. Valois
PHI -64220	3	KANT: LA TROISIEME CRITIQUE J. Danek

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus d'une connaissance suffisante du français, on exige de l'étudiant qu'il possède une bonne maîtrise de la langue écrite des auteurs sur lesquels porte le sujet de thèse.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit avoir terminé les cours propres de son programme à l'intérieur de la durée normale (90 crédits) du programme et avant le dépôt de sa thèse.

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité probatoire ou complémentaire doit obtenir, pour l'ensemble de ces cours, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée d'abord par un prélecteur, puis par quatre examinateurs, dont l'un est de l'extérieur à l'Université Laval. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Un rapport écrit de l'étudiant et un rapport du directeur de recherche doivent être remis au Comité d'admission et de supervision, une fois par année, à partir de la première inscription. Ce rapport doit faire état du projet d'échéancier prévu initialement.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les étudiants ont accès au programme du Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Groupe Patrimoine philosophique
Responsable: Warren Murray
Objectif: approfondir les principes de l'aristotélisme et les confronter aux connaissances nouvelles, spécialement en morale, en logique et en philosophie des sciences.

Logos et éthos
Responsable: Jaromir Danek
Objectif: étude des thèmes explorant les résultats d'ordre ontologique et logico-transcendantal des penseurs modernes, afin de fonder une éthique universelle.

Groupe Aristote-Hegel
Responsable: Lionel Ponton
Objectif: étude des rapports et des différences entre Aristote et Hegel autour de thèmes philosophiques majeurs.

Groupe de recherche en analyse des discours (GRAD)
Responsable: Guy Bouchard
Objectif actuel: étude des rapports entre l'utopie et les discours féministes.

Groupe de recherche interdisciplinaire en épistémologie des sciences humaines (G.R.I.E.S.H.)
Responsable: François Toumier
Objectif: étude des problèmes épistémologiques des sciences humaines dans une perspective interdisciplinaire.

Herméneutique
Responsable: Jean Grondin
Objectif: recherches en philosophie contemporaine d'inspiration herméneutique.

Groupe de recherche en éthique médicale
Responsable: Marie-Hélène Parizeau
Objectif: recherches sur le statut de l'embryon, sur la mort dans la dignité.

Morale et politique
Responsable: Philip Kneep
Objectif: recherches sur les enjeux et l'héritage de la philosophie française des Lumières.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement collégial et universitaire de même que la recherche constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

PHYSIOLOGIE-ENDOCRINOLOGIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.431.04 (version.002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs généraux

Donner à l'étudiant des connaissances théoriques de la physiologie appliquée à l'endocrinologie et l'initier à la recherche dans un domaine propre à cette discipline.

Objectifs spécifiques

Effectuer un travail de recherche qui lui permettra d'acquérir les bases de la méthode expérimentale, d'orienter ses intérêts vers un champ d'activités spécifiques d'un domaine de l'endocrinologie, d'apprendre à faire une analyse rigoureuse de résultats de recherche et d'en faire un compte rendu satisfaisant sous forme de manuscrit et de présentation verbale. Ces études tout en permettant d'avoir un accès immédiat au marché du travail préparent d'une façon particulière l'étudiant à entreprendre des études dans le programme de doctorat en physiologie-endocrinologie.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Étude des mécanismes physiologiques, endocrinologiques et biochimiques contrôlant le métabolisme énergétique chez l'homme et les animaux de laboratoire.

Jacques Leblanc, Denis Richard, Yves Deshaies

Régulation de métabolisme énergétique *in vivo* et *in vitro*. Régulation du métabolisme des carbohydrates et des lipides dans les tissus adipeux, le foie, le cœur et les muscles squelettiques. Effets du diabète expérimental, de l'obésité, de l'entraînement à l'exercice et de l'adaptation au froid sur ces paramètres.

Louis J. Bukowiecki

Biologie moléculaire des neuropeptides du système limbique impliquées dans la régulation de l'axe hypothalamo-hypophysé-surrénalien et rapport avec les troubles affectifs (psychoses maniaco-dépressives). Génétique moléculaire des troubles affectifs et de la schizophrénie. Développement d'animaux transgéniques comme modèle de la dépression.

Nicholas Barden

Contrôle de l'expression des protéines sécrétées par la prostate. Marqueurs du cancer rénal.

Jean-Yvon Dubé, Roland-R. Tremblay

Biologie moléculaire du muscle cardiaque et squelettique pathologique et normal. Biologie des anhydrases carboniques en relation avec la contractilité et la fatigue musculaire.

Roland-R. Tremblay, Peter A. Rogers, Claude Côté

Étude du contrôle de l'expression génétique des facteurs peptidergiques et monoaminergiques impliqués dans les mécanismes de contrôle de l'axe hypothalamo-hypophysaire.

Georges Pelletier

Mécanisme moléculaire contrôlant l'expression génique: étude de la transcription sélective par production de modèles transgéniques.

François Pothier

Étude des mécanismes contrôlant l'expression des enzymes de la formation et du métabolisme des androgènes et des œstrogènes dans les tissus périphériques normaux et pathologiques, spécialement la prostate et le sein. Approche allant de la structure du gène au développement d'inhibiteurs spécifiques de la formation et de l'action des stéroïdes sexuels. Modèles *in vitro* et *in vivo* de cancer de la prostate et du sein.

Fernand Labrie, Van Luu-The, Jacques Simard

Étude du contrôle de la stéroïdogénèse surrénalienne. Métabolisme des stéroïdes dans les tissus cibles de stéroïdes.

Alain Bélanger

Études cliniques de nouvelles thérapies des cancers hormono-dépendants, spécialement le cancer de la prostate et le cancer du sein. Nouvelles approches du traitement de maladies sensibles aux androgènes et aux œstrogènes, notamment l'hirsutisme, l'endométriose, la puberté précoce et l'hyperplasie bénigne de la prostate.

André Dupont, Lionel Cusan, Fernand Labrie

Fécondation *in vitro*. Reconnaissance maternelle de la gestation, interaction embryon-tractus génital, contractilité utérine, régulation de la prolifération cellulaire.

Michel A. Fortier, Raymond D. Lambert, Marc-André Sirard

Caractérisation, clonage et analyse des facteurs impliqués dans la régulation hormonale de la transcription. Récepteurs stéroïdiens et leurs gènes.

Manjapra V. Govindan

Mécanismes moléculaires impliqués dans le tissu-spécificité d'expression génétique.

Sylvain Guérin

Contrôle de l'expression génétique des enzymes de la stéroïdogénèse dans le placenta et les cellules de granulosa. Étude des mécanismes agissant sur la prolifération et la différenciation des cellules cytotrophoblastiques, la caractérisation, le clonage et la séquence de nouveaux facteurs.

Yves Tremblay, Fernand Labrie

Étude des relations structure/fonction des stéroïdes déshydrogénases: recherche de ces nouveaux inhibiteurs pour la thérapie des cancers hormono-dépendants.

Sheng-Xiang Lin, Fernand Labrie, Van Luu-The

Étude des mécanismes d'action des hormones thyroïdiennes sur le développement du système nerveux central.

Jean Dussault, Jack Puymirat

Influence du diabète, de l'exercice et du conditionnement physique sur les mécanismes régissant l'homéostasie glucidique et sur la fonction cardiaque.

André Nadeau, Suzanne Rousseau-Migneron

Thermorégulation animale et humaine, facteurs psychologiques influençant les réponses comportementales protégeant l'homéostasie (prise alimentaire, préférence thermique, etc.).

Michel Cabanac, Louise Lafrance

Physiologie cardio-vasculaire: étude des mécanismes de contrôle réflexe de la circulation (barorécepteurs artériels et cardiopulmonaires), rôle du système sympatho-adrénergique, influence de l'hypertension artérielle et de l'exercice physique aigu et chronique.

Jean Clérout

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Physiologie-Endocrinologie

Directeur: Nicholas Barden

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Physiologie-Endocrinologie

Responsable: Nicholas Barden

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences, le baccalauréat en sciences de la santé, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou son équivalence est exigée. Cependant, le Comité d'admission et de supervision ne se prononce sur l'acceptation ou le rejet d'un candidat qu'après l'étude de son dossier au complet. Il est préférable qu'avant de soumettre sa demande d'admission, le candidat communique avec le directeur de recherche avec qui il serait intéressé à travailler.

Certains candidats, selon leur préparation antérieure, pourront se voir imposer une scolarité complémentaire de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit choisir son domaine de recherche et être fixé sur le choix de son directeur de recherche qui doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme

8 crédits

Mémoire

40 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

Avec l'approbation de son directeur de recherche, l'étudiant peut choisir parmi les cours offerts par ce programme et/ou par d'autres programmes connexes de l'Université Laval, ceux qui sont les plus pertinents à sa formation.

NMC	Cr	Titre
PHS -63696	2	TECHNIQUES COURANTES EN ENDOCRINOLOGIE A. Bélanger, S. Guérin
PHS -63697	2	REGULATION DU METABOLISME L. Bukowiecki
PHS -63698	2	SUJETS CHOISIS EN ANDROLOGIE* J.-Y. Dubé, R.-R. Tremblay
PHS -63700	2	COMPLEXE HYPOTHALAMO HYPOPHYSIAIRE G. Pelletier
PHS -63969	3	ONTOGENIE ET REPRODUCTION R.D. Lambert, M.A. Fortier, M.-A. Sirard
PHS -63972	2	CORTEX SURRENALIEN A. Bélanger
PHS -63973	3	NUTRITION ET PATHOGENIE* D. Richard
PHS -63974	2	PSYCHONEUROENDOCRINOLOGIE N. Barden, T. Di Paolo
PHS -63975	2	HORMONES ET CANCER F. Labrie
PHS -64381	3	ENDOCRINOLOGIE MOLECULAIRE II A. Dupont
PHS -64382	3	ENDOCRINOLOGIE MOLECULAIRE I A. Dupont
PHS -62269	1	SUJETS SPECIAUX (PHYSIOLOGIE)
PHS -62270	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIOLOGIE)
PHS -62271	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIOLOGIE)
PHS -62272	4	SUJETS SPECIAUX (PHYSIOLOGIE)
PHS -62719	1	REVUE DE LITTERATURE Directeurs de thèse
PHS -62720	1	PRESENTATION DE RESULTATS Directeurs de thèse
PHS -62721	2	REVUE DE SUJETS DE PHYSIOLOGIE Directeurs de thèse

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre à compter de sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Si la formation de l'étudiant n'apparaît pas suffisante au Comité, il pourra se voir imposer des cours complémentaires.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Pour obtenir son diplôme de maîtrise, l'étudiant devra soumettre un mémoire à l'École des gradués. Si l'étudiant s'inscrit au niveau du doctorat sans rédiger de mémoire de maîtrise, il devra rédiger un rapport qui sera évalué par le Comité d'admission et de supervision.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Conseil de recherches médicales d'Ottawa, le Fonds de recherches en santé du Québec, le ministère de l'Éducation ainsi que diverses fondations telles: Dystrophie musculaire, Maladies du cœur et Phénix, offrent des bourses aux étudiants qui comptent se spécialiser en physiologie.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail rémunéré comme auxiliaire de recherche à temps partiel en cours d'études sont bonnes.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives et se poursuivent dans les laboratoires de recherche du Département de physiologie et du Département de médecine.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche pour le compte de l'Université, du gouvernement, de l'industrie ainsi que l'enseignement sont les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.431.04 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat a pour but de permettre à l'étudiant de poursuivre des recherches originales en physiologie axées sur l'endocrinologie; d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques reliées à l'endocrinologie en général et à son projet de recherche en particulier; de développer son esprit critique et son originalité de pensée; de devenir un chercheur autonome.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Étude des mécanismes physiologiques, endocrinologiques et biochimiques contrôlant le métabolisme énergétique chez l'homme et les animaux de laboratoire.
Jacques Lablanc, Denis Richard, Yves Deshaies

Régulation de métabolisme énergétique *in vivo* et *in vitro*. Régulation du métabolisme des carbohydrates et des lipides dans les tissus adipeux, le foie, le cœur et les muscles squelettiques. Effets du diabète expérimental, de l'obésité, de l'entraînement à l'exercice et de l'adaptation au froid sur ces paramètres.
Louis J. Bukowiecki

Biologie moléculaire des neuropeptides du système limbique impliquées dans la régulation de l'axe hypothalamo-hypophysé-surrénalien et rapport avec les troubles affectifs (psychoses maniaco-dépressives). Génétique moléculaire des troubles affectifs et de la schizophrénie. Développement d'animaux transgéniques comme modèle de la dépression.
Nicholas Barden

Contrôle de l'expression des protéines sécrétées par la prostate. Marqueurs du cancer rénal.
Jean-Yvon Dubé, Roland-R. Tremblay

Biologie moléculaire du muscle cardiaque et squelettique pathologique et normal. Biologie des anhydrides carboniques en relation avec la contractilité et la fatigue musculaire.
Roland-R. Tremblay, Peter A. Rogers, Claude Côté

Étude du contrôle de l'expression génétique des facteurs peptidergiques et monoaminergiques impliqués dans les mécanismes de contrôle de l'axe hypothalamo-hypophyséaire.
Georges Pelletier

Mécanisme moléculaire contrôlant l'expression génique: étude de la transcription sélective par production de modèles transgéniques.
François Pothier

Étude des mécanismes contrôlant l'expression des enzymes de la formation et du métabolisme des androgènes et des estrogènes dans les tissus périphériques normaux et pathologiques, spécialement la prostate et le sein. Approche allant de la structure du gène au développement d'inhibiteurs spécifiques de la formation et de l'action des stéroïdes sexuels. Modèles *in vitro* et *in vivo* de cancer de la prostate et du sein.
Fernand Labrie, Van Luu-The, Jacques Simard

Étude du contrôle de la stéroïdogénèse surrénalienne. Métabolisme des stéroïdes dans les tissus cibles de stéroïdes.
Alain Bélanger

Études cliniques de nouvelles thérapies des cancers hormono-dépendants, spécialement le cancer de la prostate et le cancer du sein. Nouvelles approches du traitement de maladies sensibles aux androgènes et aux estrogènes, notamment l'hirsutisme, l'endométriose, la puberté précoce et l'hyperplasie bénigne de la prostate.
André Dupont, Lionel Cusan, Fernand Labrie

Fécondation *in vitro*. Reconnaissance maternelle de la gestation, interaction embryon-tractus génital, contractilité utérine, régulation de la prolifération cellulaire.
Michel A. Fortier, Raymond D. Lambert, Marc-André Sirard

Caractérisation, clonage et analyse des facteurs impliqués dans la régulation hormonale de la transcription. Récepteurs stéroïdiens et leurs gènes.
Manjara V. Govindan

Mécanismes moléculaires impliqués dans le tissu-spécificité d'expression génétique.
Sylvain Guérin

Contrôle de l'expression génétique des enzymes de la stéroïdogénèse dans le placenta et les cellules de granulosa. Étude des mécanismes agissant sur la prolifération et la différenciation des cellules cytotrophoblastiques, la caractérisation, le clonage et la séquence de nouveaux facteurs.
Yves Tremblay, Fernand Labrie

Étude des relations structure/fonction des stéroïdes déhydrogénases: recherche de ces nouveaux inhibiteurs pour la thérapie des cancers hormono-dépendants.
Sheng-Xiang Lin, Fernand Labrie, Van Luu-The

Étude des mécanismes d'action des hormones thyroïdiennes sur le développement du système nerveux central.

Jean Dussault, Jack Puymirat

Influence du diabète, de l'exercice et du conditionnement physique sur les mécanismes régissant l'homéostasie glucidique et sur la fonction cardiaque.

André Nadeau, Suzanne Rousseau-Migneron

Thermorégulation animale et humaine, facteurs psychologiques influençant les réponses comportementales protégeant l'homéostasie (prise alimentaire, préférence thermique, etc.).

Michel Cabanac, Louise Lafrance

Physiologie cardio-vasculaire: étude des mécanismes de contrôle réflexe de la circulation (barorécepteurs artériels et cardiopulmonaires), rôle du système sympatho-adrénergique, influence de l'hypertension artérielle et de l'exercice physique aigu et chronique.

Jean Cléroux

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Physiologie-Endocrinologie
 Directeur: Nicholas Barden

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Physiologie-Endocrinologie
 Responsable: Nicholas Barden

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le diplôme de maîtrise ès sciences, ou une formation jugée équivalente, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Cependant, le Comité d'admission et de supervision ne se prononce sur l'acceptation ou le rejet d'un candidat qu'après l'étude de son dossier au complet. Il est préférable qu'avant de soumettre sa demande d'admission, le candidat communique avec le directeur de recherche avec qui il serait intéressé à travailler.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit choisir son domaine de recherche et être fixé sur le choix de son directeur de recherche qui doivent être approuvés par le Comité d'admission et de supervision.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	90 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
PHS -62269	1	SUJETS SPECIAUX (PHYSIOLOGIE)
PHS -62270	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIOLOGIE)
PHS -62271	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIOLOGIE)
PHS -62272	4	SUJETS SPECIAUX (PHYSIOLOGIE)
PHS -62719	1	REVUE DE LITTÉRATURE Directeurs de thèse
PHS -62720	1	PRESENTATION DE RESULTATS Directeurs de thèse
PHS -62721	2	REVUE DE SUJETS DE PHYSIOLOGIE Directeurs de thèse
PHS -63696	2	TECHNIQUES COURANTES EN ENDOCRINOLOGIE A. Bélanger, S. Guérin
PHS -63697	2	REGULATION DU METABOLISME L. Bukowiecki
PHS -63698	2	SUJETS CHOISIS EN ANDROLOGIE* J.-Y. Dubé, R.-R. Tremblay

PHS -63700	2	COMPLEXE HYPOTHALAMO HYPOPHYSIAIRE G. Pelletier
PHS -63969	3	ONTOGENIE ET REPRODUCTION R.D. Lambert, M.A. Fortier, M.-A. Sirard
PHS -63972	2	CORTEX SURRENALIEN A. Bélanger
PHS -63973	3	NUTRITION ET PATHOGENIE* D. Richard
PHS -63974	2	PSYCHONEUROENDOCRINOLOGIE N. Barden, T. Di Paolo
PHS -63975	2	HORMONES ET CANCER F. Labrie
PHS -64381	3	ENDOCRINOLOGIE MOLECULAIRE II A. Dupont
PHS -64382	3	ENDOCRINOLOGIE MOLECULAIRE I A. Dupont

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins quatre trimestres. Cette exigence de temps complet doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Aux fins de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été est valable.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Conseil de recherches médicales d'Ottawa, le Fonds de recherches en santé du Québec, le ministère de l'Éducation ainsi que diverses fondations telles: Dystrophie musculaire, Maladies du cœur et Phénix, offrent des bourses aux étudiants qui comptent se spécialiser en physiologie.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant qui s'inscrit à ce programme a une bonne possibilité de travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives et se poursuivent dans les laboratoires de recherche du Département de physiologie et du Département de médecine.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche pour le compte de l'industrie pharmaceutique, de l'Université et de centres de recherches biomédicales (surtout concentrés dans les hôpitaux), pour certains organismes gouvernementaux de même que l'enseignement, constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

PHYSIQUE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.232.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de deuxième cycle ont pour objectifs de permettre à l'étudiant d'augmenter et d'approfondir ses connaissances en physique et de s'initier aux méthodes de la recherche scientifique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

PHYSIQUE NUCLÉAIRE EXPÉRIMENTALE

Réactions nucléaires aux basses énergies. Applications à l'évolution stellaires. Interaction antiproton-proton.
B. Cujec

Dynamique des réactions nucléaires entre ions lourds aux énergies intermédiaires. Techniques expérimentales diverses: corrélations multiples, différents types de détecteurs, etc. Modèles statistiques et simulations Monte Carlo. Développement de détecteurs.
R. Roy

Réactions avec des ions lourds de 20 à 100 MeV par nucléon: étude systématique des collisions périphériques (modes d'interaction et de désintégration) et des collisions centrales (limites d'énergie d'excitation et propriétés du noyau fortement excité). Systèmes de détection.
C. Saint-Pierre

Spectroscopie et réactions nucléaires. Radiation de freinage. Mécanismes de réaction. Systèmes à trois corps. Polarisation. Spectrométrie de neutrons.
R.J. Slodobrian

Techniques nucléaires: fluorescence-X et étalonnage des détecteurs nucléaires. Spectroscopie nucléaire. Mécanismes de réaction. États isobariques analogues.
I.M. Szoghy

PHYSIQUE THÉORIQUE

Méthodes non perturbatives de solution de l'équation de Schrödinger. Géométrisation de l'électrodynamique classique: version modifiée de l'équation d'Einstein et renormalisation classique.
P. Amiot

Théorie des champs conformes. Compactification des supercordes.
Q. Ho-Kim

Solutions non perturbatives en théorie des champs. Théorie de jauge sur réseau. Théorie statistique des champs. Physique computationnelle.
H. Kröger

Physique théorique des hautes énergies et particules élémentaires. Étude du modèle standard et de ses extensions. Phénoménologie des particules exotiques (superpartenaires, leptosquarks...). Méthodes non perturbatives en théorie des champs. Lagrangiens effectifs des interactions fortes et modèle de Skyrme.
L. Marleau

Théorie des champs conformes. Théorie des cordes, gravité quantique et modèles de matrices. Systèmes complètement intégrables (supersymétriques).
P. Mathieu

PHYSIQUE ATOMIQUE ET MOLÉCULAIRE ET PHYSIQUE DES SURFACES

Application de l'optique ionique instrumentale et de la spectrométrie de masse à la solution de problèmes environnementaux. Optique corpusculaire. Bombardement ionique ou par des atomes rapides et émission secondaire. Instrumentation reliée à la mesure des caractéristiques des aérosols. Analyse morphologique, granulométrique et physico-chimique des aérosols en vue de la caractérisation de la pollution atmosphérique ou des poussières industrielles toxiques respirables.
M. Baril

Dynamique des collisions ion-atome: théorie formelle quantique des collisions; développement de méthodes perturbatives et variationnelles; applications aux collisions ion-surface; étude de processus d'ionisation, d'excitation et de capture électronique. Dynamique non linéaire et chaos: caractérisation des systèmes dynamiques au moyen de la géométrie fractale; applications de la géométrie fractale aux phénomènes critiques (physique statistique) et aux structures de l'Univers à grande échelle (astrophysique).
L.J. Dubé

Spectroscopie d'émission atomique et ionique d'éléments poly-ionisés et fortement excités. La méthode faisceau-lame utilise un accélérateur Van de Graaff de 7 MV ou un Kévatron de 150 kV et des monochromateurs pour une région spectrale comprise entre 10 et 10 000 Å. Étude de structures fines et hyperfines et d'états Rydberg par spectroscopie laser. Modification et caractérisation des surfaces métalliques par implantation ionique.
E.J. Kryztautas

Spectroscopie laser haute résolution avec faisceaux d'ions fortement accélérés. Photodissociation laser sondée par le rayonnement synchrotron. Étude des phénomènes de photodissociation et de photo-ionisation dans la haute atmosphère et dans les milieux interstellaires. Étude des structures fines et hyperfines. Étude des états Rydberg atomiques et moléculaires. Spectroscopie d'émission par Transformée de Fourier.
M. Larzillière

Spectroscopie atomique et moléculaire. Collisions électroniques à haute résolution: sections efficaces différentielles élastiques et inélastiques, résonances d'ions négatifs, excitation vibrationnelle, auto-ionisation. Spectroscopie vibrationnelle des surfaces par pertes d'énergie d'électrons à haute résolution; caractérisation des semiconducteurs, oxydation catalytique du silicium. Optique électronique, conception des spectromètres d'électrons à haute résolution et à multidétection.
D. Roy

OPTIQUE, PHOTONIQUE ET LASER

Traitement optique et numérique de l'information, reconnaissance invariante des formes, traitement des images en présence du bruit dépendant du signal, speckle, reconstruction de la phase, déconvolution, ordinateurs optiques. Optique dans les ordinateurs, réseaux de neurones.
H.H. Arsenauff

Laser à colorant cw à jet libre et applications.
G. Bédard

Systèmes optiques à grande profondeur de champ. Lasers sous-millimétriques. Applications médicales des lasers. Phénomènes non linéaires dans les fibres optiques. Optique des lasers de puissance. Fibres optiques.
P.-A. Bélanger

Interaction entre le rayonnement laser intense et des atomes et molécules: ionisation multiphotonique et ionisation par effet tunnel; génération de supercontinuum et harmoniques impaires supérieures. Les expériences sont effectuées avec des impulsions laser femtosecondes et des impulsions laser CO₂.
S.L. Chin

Tests ou contrôle optiques. Conception optique. Interférométrie.
C. Delisle

Holographie. Interférométrie holographique. Milieux enregistreurs. Holographie en lumière incohérente; holographie en infrarouge et holographie acoustique. Mémoires optiques.
R. A. Lessard

Lasers à semi-conducteurs. Cavités couplées. Effet photoréfractif et conjugaison de phase.
N. McCarthy

Impulsions laser ultra-brèves. Lasers à cavités couplées non linéaires. Dynamique des lasers. Phénomènes de propagation et d'inhibition dans les structures périodiques. Génération et guidage d'infrarouge lointain. Résonateurs spéciaux.
M. Piché

Optique non linéaire. Étude des réseaux formés en temps réel par mélange à n-ondes. Applications aux ordinateurs optiques et à la connaissance des milieux. Étude des lasers à réflexion distribuée. Génération de deuxième harmonique de surface. Applications à la spectroscopie des surfaces.
M.-M. Roberge

Optique dans les ordinateurs. Interconnexions optiques. Réseaux de neurones: réalisation optique et applications à la reconnaissance des formes. Reconnaissance de formes invariante optique. Traitement optique des images.
Y. Sheng

Optique intégrée. Composantes pour les communications optiques. Fibres optiques. Capteurs optiques.
R. Tremblay

Effets non linéaires dans les fibres optiques: propagation non linéaire, impulsions brèves, soliton, chaos, génération de deuxième harmonique. Application des fibres optiques au domaine des capteurs (optical sensors): composantes à base de fibres optiques (coupleurs directionnels, interféromètres de Michelson, Fabry-Pérot, etc.).
R. Vallée

Optique guidée. Guides d'ondes infrarouge. Effets non linéaires dans les guides d'ondes. Optique intégrée.
F. Yergeau

ASTROPHYSIQUE

Quasars. Cosmologie, structure de l'univers, instruments astronomiques, optique.
E.F. Borra

Structure et évolution de galaxies elliptiques; amas d'étoiles; nuages de Magellan; détecteurs panoramiques; cosmologie.
E.J. Hardy

Milieu interstellaire: régions HII galactiques, nuages HI et moléculaires, poussière; turbulence, instrumentation, interférométrie de Fabry-Pérot.
G. Joncas

Trous noirs, pulsars, étoiles à neutrons. Noyaux actifs de galaxies. Relativité générale. Restes de supernova. Radio-astronomie. Sursauts gamma.
S. Pineault

Évolution des galaxies. Formation des étoiles massives. Régions HII galactiques et extragalactiques. Interférométrie de Fabry-Pérot et spectroscopie nébulaire.
J.-R. Roy

PHYSIQUE DE L'ESPACE

Effets de l'implantation ionique et du «ion-beam mixing» sur les propriétés tribologiques des surfaces métalliques pertinentes au programme spatial.
E.J. Knystautas

Étude des phénomènes de photodissociation et de photo-ionisation intervenant dans la haute atmosphère et dans les milieux interstellaires. Spectroscopie d'émission par Transformée de Fourier des molécules présentes dans la basse et la haute atmosphère.
M. Larzillière

Rayonnements solaires. Expériences dans un environnement de microgravité. Systèmes de monitoring. Instruments destinés à la station spatiale.
R.J. Slobodrian

AUTRES DOMAINES DE RECHERCHE

Des projets de recherche dans des domaines connexes peuvent être approuvés par le Comité de l'École des gradués de physique. Dans le cas de projets de recherche interdisciplinaire, le Comité exige que la direction en soit assumée par un professeur agréé du programme de physique et la codirection par un professeur de l'autre discipline.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Physique
Directeur: Gabriel Bédard

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Physique
Responsable: Gabriel Bédard

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le simple fait de satisfaire aux exigences générales d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences (physique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Lorsque le Comité d'admission et de supervision ne peut évaluer un dossier d'admission comparativement au système en vigueur à l'Université Laval, il peut alors exiger que l'étudiant subisse un examen d'admission (Graduate Record Examination ou un examen équivalent dans le système français) et que le résultat de cet examen fasse partie de ce dossier. Les titulaires d'un diplôme obtenu dans une science autre que la physique peuvent se voir imposer une scolarité complémentaire de premier cycle.

Le Comité d'admission et de supervision adresse généralement une offre officielle d'admission au candidat qui a une moyenne cumulative supérieure à 3,75 sur 5 ou 2,75 sur 4 selon les critères de l'Université Laval. Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. Le trimestre d'automne constitue cependant le trimestre normal pour la première inscription.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Directeur de recherche

Le Comité ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté de diriger ses travaux de recherche. Avant de faire sa demande d'admission, il est donc recommandé que le candidat prenne contact avec l'un des membres de l'École des gradués dont le nom apparaît dans la rubrique n° 2 «Champs et domaines d'études et de recherche», ou qu'il communique avec le directeur de programme en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser.

Projet de recherche

Lors de la première inscription, l'étudiant doit fournir au Comité le titre provisoire de son projet de recherche et une description sommaire des activités de recherche de ce premier trimestre. Avant la fin du premier trimestre d'inscription, l'étudiant doit présenter au Comité, pour fins d'approbation, un projet de recherche comportant le titre, la problématique, les objectifs et l'échéancier de réalisation.

Lors des inscriptions subséquentes, l'étudiant doit fournir au Comité une mise à jour de son projet de recherche (état de l'avancement des travaux de recherche, modifications et échéancier).

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B (Le programme comprenant le cheminement de type A est suspendu temporairement).

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	9 crédits
Mémoire	39 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

PHYSIQUE ATOMIQUE ET MOLÉCULAIRE

NMC	Cr	Titre
PHY -60630	3	PHYSIQUE, GENIE ET TECHNOLOGIE DE L'ULTRAVIDE*
PHY -60635	3	OPTIQUE ELECTRONIQUE ET IONIQUE*
		M. Baril
PHY -60636	3	PHYSIQUE DES SURFACES
		D. Roy
PHY -62713	3	SPECTROSCOPIE ELECTRONIQUE
		D. Roy
PHY -63646	3	PHYSIQUE MOLECULAIRE
		M. Larzillière

PHYSIQUE NUCLÉAIRE

PHY -60642	3	REACTIONS NUCLEAIRES AVEC IONS LOURDS*
		R. Roy
PHY -60643	3	STRUCTURE NUCLEAIRE
		B. Cujec
PHY -62872	3	PHYSIQUE NUCLEAIRE EXPERIMENTALE
		C. St-Pierre

OPTIQUE ET LASER

PHY -60650	3	FONDEMENTS DE L'OPTIQUE DE FOURIER*
		H.-H. Arseneault
PHY -60663	3	OPTIQUE INTEGREE ET FIBRE OPTIQUE*
		R. Tremblay
PHY -62871	3	TRAITEMENT OPTIQUE DE L'INFORMATION*
		H.-H. Arseneault
PHY -62874	3	SCIENCE ET TECHNOLOGIE DU LASER*
		M. Piché
PHY -62875	3	OPTIQUE NON LINEAIRE*
		S.L. Chin
PHY -62876	3	INTERFEROMETRIE ET COHERENCE
		C. Delisle
PHY -62878	3	ELECTRONIQUE QUANTIQUE
		M.-M. Roberge
PHY -63382	3	FAISCEAUX OPTIQUES ET RESONATEURS LASER*
		P.-A. Bélanger
PHY -64108	3	DYNAMIQUE DES LASERS
		M. Piché
PHY -64198	3	ELEMENTS DE CONCEPTION OPTIQUE
		C. Delisle

PHYSIQUE

- PHY -64199 3 LA SCIENCE DE L'IMAGE
H.H. Arsenault
PHY -64434 3 FIBRES OPTIQUES ET EFFETS NON LINEAIRES
P.-A. Bélanger

PHYSIQUE THÉORIQUE

- PHY -60640 3 THÉORIE QUANTIQUE DES COLLISIONS*
R.J. Slobodrian
PHY -60992 3 MÉCANIQUE QUANTIQUE AVANÇÉE
R.J. Slobodrian
PHY -60993 3 MÉCANIQUE QUANTIQUE RELATIVISTE*
P. Amiot
PHY -61334 3 INTRODUCTION À LA RELATIVITÉ GÉNÉRALE
Q. Ho-Kim
PHY -63383 3 ÉLECTRODYNAMIQUE*
H. Kroeger
PHY -64106 3 PHYSIQUE DES PARTICULES
L. Marleau
PHY -64175 3 PHYSIQUE STATISTIQUE AVANÇÉE
L.-J. Dubé
PHY -64213 3 THÉORIE DES GROUPES EN PHYSIQUE
Q. Ho Kim

ASTROPHYSIQUE

- PHY -62579 3 STRUCTURE ET ÉVOLUTION STELLAIRE*
E.F. Borra
PHY -62580 3 ASTROPHYSIQUE DES HAUTES ÉNERGIES*
E.F. Borra
PHY -62581 3 STRUCTURE DE LA GALAXIE*
E. Hardy
PHY -62582 3 GALAXIES ET COSMOLOGIE*
E. Hardy
PHY -62583 3 ATMOSPHÈRES STELLAIRES*
J.-R. Roy
PHY -62584 3 PHYSIQUE DU MILIEU INTERSTELLAIRE*
J.-R. Roy
PHY -63851 3 RADIOASTRONOMIE*
S. Pineault
PHY -64107 3 INSTRUMENTATION ASTRONOMIQUE
J.-R. Roy

SUJETS SPÉCIAUX

- PHY -62159 1 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62160 2 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62161 3 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62162 4 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62311 2 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62312 3 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62313 2 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62314 3 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62315 2 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62316 3 SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIQUE)

Avec l'accord du Comité d'admission et de supervision, certains cours de cycles supérieurs offerts à l'intérieur d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme d'études de l'étudiant.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres consécutifs, excluant le trimestre d'été. Cette exigence peut être satisfaite en tout temps en cours d'études.

L'exigence de résidence implique la présence régulière de l'étudiant au Département pendant au moins un trimestre.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder une connaissance pratique du français oral et écrit et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence peut se voir imposer par le Comité d'admission et de supervision une scolarité complémentaire de cours de langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui se voit imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle doit, dans ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats de recherche est le mémoire. L'École des gradués remet un exemplaire au responsable du Comité pour dépôt au Département de physique. Le mémoire est évalué par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance. Cependant, tout candidat est tenu de présenter un séminaire, d'une durée approximative de quarante-cinq minutes, au cours duquel il expose le sujet de son mémoire et son intérêt, sa méthode de recherche et les résultats obtenus. Ce séminaire doit avoir lieu dans le trimestre qui précède le dépôt du mémoire à l'École des gradués.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants de deuxième et de troisième cycle. Cette brochure est offerte par le bureau de la recherche de la Faculté.

Le C.R.S.N.G. et le F.C.A.R. sont les principaux organismes qui attribuent par concours un nombre limité de bourses aux étudiants de deuxième et de troisième cycle de ce programme.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Comité incite les étudiants à solliciter une bourse d'études. Il existe néanmoins un certain nombre de postes d'assistants à pourvoir au sein des unités de recherche. De plus, des postes d'auxiliaires d'enseignement et d'auxiliaires de recherche sont offerts par la Faculté, le Département et au moyen de subventions. Il est également possible d'obtenir l'un des postes de travail d'été.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Selon le domaine de sa spécialisation, l'étudiant peut s'intégrer à l'une ou l'autre des unités de recherches suivantes:

- Centre d'optique, photonique et laser;
- Laboratoire de physique atomique et moléculaire;
- Laboratoire de physique nucléaire;
- Laboratoire d'astrophysique;
- Laboratoire de physique théorique.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche dans les organismes gouvernementaux, dans les industries et dans les universités, l'enseignement collégial et universitaire, et plusieurs activités professionnelles dans le domaine des sciences constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.232.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales en physique d'une façon autonome, tout en lui assurant une formation de base approfondie en physique et une spécialisation de plus en plus poussée dans une sous-discipline particulière de la physique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

PHYSIQUE NUCLÉAIRE EXPÉRIMENTALE

Réactions nucléaires aux basses énergies. Applications à l'évolution stellaire. Interaction antiproton-proton.

B. Cujec

Dynamique des réactions nucléaires entre ions lourds aux énergies intermédiaires. Techniques expérimentales diverses: corrélations multiples, différents types de détecteurs, etc. Modèles statistiques et simulations Monte Carlo. Développement de détecteurs.

R. Roy

Réactions avec des ions lourds de 20 à 100 MeV par nucléon: étude systématique des collisions périphériques (modes d'interaction et de désintégration) et des collisions centrales (limites d'énergie d'excitation et propriétés du noyau fortement excité). Systèmes de détection.

C. Saint-Pierre

Spectroscopie et réactions nucléaires. Radiation de freinage. Mécanismes de réaction. Systèmes à trois corps. Polarisation. Spectrométrie de neutrons.

R.J. Slobodrian

Techniques nucléaires: fluorescence-X et étalonnage des détecteurs nucléaires. Spectroscopie nucléaire. Mécanismes de réaction. États isobariques analogues.

I.M. Szoghy

PHYSIQUE THÉORIQUE

Méthodes non perturbatives de solution de l'équation de Schrödinger. Géométrisation de l'électrodynamique classique: version modifiée de l'équation d'Einstein et renormalisation classique.

P. Amiot

Théorie des champs conformes. Compactification des supercordes.

O. Ho-Kim

Solutions non perturbatives en théorie des champs. Théorie de jauge sur réseau. Théorie statistique des champs. Physique computationnelle.

H. Kröger

Physique théorique des hautes énergies et particules élémentaires. Étude du modèle standard et de ses extensions. Phénoménologie des particules exotiques (superpartenaires, leptosquarks...). Méthodes non perturbatives en théorie des champs. Lagrangiens effectifs des interactions fortes et modèle de Skyrme.

L. Marleau

Théorie des champs conformes. Théorie des cordes, gravité quantique et modèles de matrices. Systèmes complètement intégrables (supersymétriques).

P. Mathieu

PHYSIQUE ATOMIQUE ET MOLÉCULAIRE ET PHYSIQUE DES SURFACES

Application de l'optique ionique instrumentale et de la spectrométrie de masse à la solution de problèmes environnementaux. Optique corpusculaire. Bombardement ionique ou par des atomes rapides et émission secondaire. Instrumentation reliée à la mesure des caractéristiques des aérosols. Analyse morphologique, granulométrique et physico-chimique des aérosols en vue de la caractérisation de la pollution atmosphérique ou des poussières industrielles toxiques respirables.

M. Bari

Dynamique des collisions ion-atome: théorie formelle quantique des collisions; développement de méthodes perturbatives et variationnelles; applications aux collisions ion-surface; étude de processus d'ionisation, d'excitation et de capture électronique. Dynamique non linéaire et chaos: caractérisation des systèmes dynamiques au moyen de la géométrie fractale; applications de la géométrie fractale aux phénomènes critiques (physique statistique) et aux structures de l'Univers à grande échelle (astrophysique).

L.J. Dubé

Spectroscopie d'émission atomique et ionique d'éléments poly-ionisés et fortement excités. La méthode faisceau-lame utilise un accélérateur Van de Graaff de 7 MV ou un Kévatron de 150 kV et des monochromateurs pour une région spectrale comprise entre 10 et

10 000 Å. Étude de structures fines et hyperfines et d'états Rydberg par spectroscopie laser. Modification et caractérisation des surfaces métalliques par implantation ionique.

E.J. Knystautas

Spectroscopie laser haute résolution avec faisceaux d'ions fortement accélérés. Photodissociation laser sondée par le rayonnement synchrotron. Étude des phénomènes de photodissociation et de photo-ionisation dans la haute atmosphère et dans les milieux interstellaires. Étude des structures fines et hyperfines. Étude des états Rydberg atomiques et moléculaires. Spectroscopie d'émission par Transformée de Fourier.

M. Larzillière

Spectroscopie atomique et moléculaire.

Collisions électroniques à haute résolution: sections efficaces différentielles élastiques et inélastiques, résonances d'ions négatifs, excitation vibrationnelle, auto-ionisation. Spectroscopie vibrationnelle des surfaces par pertes d'énergie d'électrons à haute résolution; caractérisation des semi-conducteurs, oxydation catalytique du silicium. Optique électronique, conception des spectromètres d'électrons à haute résolution et à multidétection.

D. Roy

OPTIQUE, PHOTONIQUE ET LASER

Traitement optique et numérique de l'information, reconnaissance invariante des formes, traitement des images en présence du bruit dépendant du signal, speckle, reconstruction de la phase, déconvolution, ordinateurs optiques. Optique dans les ordinateurs, réseaux de neurones.

H.H. Arsenaux

Laser à colorant cw à jet libre et applications.

G. Bédard

Systèmes optiques à grande profondeur de champ. Lasers sous-millimétriques. Applications médicales des lasers. Phénomènes non linéaires dans les fibres optiques. Optique des lasers de puissance. Fibres optiques.

P.-A. Bélanger

Interaction entre le rayonnement laser intense et des atomes et molécules: ionisation multiphotonique et ionisation par effet tunnel; génération de supercontinuum et harmoniques impaires supérieures. Les expériences sont effectuées avec des impulsions laser femtosecondes et des impulsions laser CO₂.

S.L. Chin

Tests ou contrôle optiques. Conception optique. Interférométrie.

C. Delisle

Holographie. Interférométrie holographique. Milieux enregistreurs. Holographie en lumière incohérente; holographie en infrarouge et holographie acoustique. Mémoires optiques.

R. A. Lessard

Lasers à semi-conducteurs. Cavités couplées. Effet photoréfractif et conjugaison de phase.

N. McCarthy

Impulsions laser ultra-brèves. Lasers à cavités couplées non linéaires. Dynamique des lasers. Phénomènes de propagation et d'inhibition dans les structures périodiques. Génération et guidage d'infrarouge lointain. Résonateurs spéciaux.

M. Piché

Optique non linéaire. Étude des réseaux formés en temps réel par mélange à n-ondes. Applications aux ordinateurs optiques et à la connaissance des milieux. Étude des lasers à réflexion distribuée. Génération de deuxième harmonique de surface. Applications à la spectroscopie des surfaces.

M.-M. Roberge

Optique dans les ordinateurs. Interconnexions optiques. Réseaux de neurones: réalisation optique et applications à la reconnaissance des formes. Reconnaissance de formes invariante optique. Traitement optique des images.

Y. Sheng

Optique intégrée. Composantes pour les communications optiques. Fibres optiques. Capteurs optiques.

R. Tremblay

Effets non linéaires dans les fibres optiques: propagation non linéaire, impulsions brèves, soliton, chaos, génération de deuxième harmonique. Application des fibres optiques au domaine des capteurs (optical sensors): composantes à base de fibres optiques (coupleurs directionnels, interféromètres de Michelson, Fabry-Pérot, etc.).

R. Vallée

Optique guidée. Guides d'ondes infrarouge. Effets non linéaires dans les guides d'ondes. Optique intégrée.

F. Yergeau

PHYSIQUE

ASTROPHYSIQUE

Quasars. Cosmologie, structure de l'univers, instruments astronomiques, optique.
E.F. Borra

Structure et évolution des galaxies elliptiques; amas d'étoiles; nuages de Magellan; détecteurs panoramiques; cosmologie.
E.J. Hardy

Milieu interstellaire; régions HII galactiques, nuages HI et moléculaires, poussière; turbulence, instrumentation, interférométrie de Fabry-Pérot.
G. Joncas

Trous noirs, pulsars, étoiles à neutrons. Noyaux actifs de galaxies. Relativité générale. Restes de supernova. Radio-astronomie. Sursauts gamma.
S. Pineault

Évolution des galaxies. Formation des étoiles massives. Régions HII galactiques et extragalactiques. Interférométrie de Fabry-Pérot et spectroscopie nébulaire.
J.-R. Roy

PHYSIQUE DE L'ESPACE

Effets de l'implantation ionique et du «ion-beam mixing» sur les propriétés tribologiques des surfaces métalliques pertinentes au programme spatial.
E.J. Knystautas

Étude des phénomènes de photodissociation et de photo-ionisation intervenant dans la haute atmosphère et dans les milieux interstellaires. Spectroscopie d'émission par Transformée de Fourier des molécules présentes dans la basse et la haute atmosphère.
M. Larzillière

Rayonnements solaires. Expériences dans un environnement de microgravité. Systèmes de monitoring. Instruments destinés à la station spatiale.
R.J. Slobodrian

AUTRES DOMAINES DE RECHERCHE

Des projets de recherche dans des domaines connexes peuvent être approuvés par le Comité de l'École des gradués de physique. Dans le cas de projets de recherche interdisciplinaire, le Comité exige que la direction en soit assumée par un professeur agréé du programme de physique et la codirection par un professeur de l'autre discipline.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Physique
Directeur: Gabriel Bédard

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Physique
Responsable: Gabriel Bédard

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le simple fait de satisfaire aux exigences générales d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences (physique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Lorsque le Comité d'admission et de supervision ne peut évaluer un dossier d'admission comparativement au système en vigueur à l'Université Laval, il peut alors exiger que l'étudiant subisse un examen d'admission (Graduate Record Examination ou un examen équivalent dans le système français) et que le résultat de cet examen fasse partie de ce dossier. Les titulaires d'un diplôme obtenu dans une science autre que la physique peuvent se voir imposer une scolarité de cours complémentaires.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été. Le trimestre d'automne constitue cependant le trimestre normal pour la première inscription.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Directeur de recherche

Le comité ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté de diriger ses travaux de recherche. Avant de faire sa demande d'admission, il est donc recommandé que le candidat prenne contact avec l'un des membres de l'École des gradués dont le nom apparaît dans la rubrique n° 2 «Champs et domaines d'études et de recherche», ou qu'il communique avec le directeur de programme en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser.

Projet de recherche

Lors de la première inscription, l'étudiant doit fournir au comité le titre provisoire de son projet de recherche et une description sommaire des activités de recherche de ce premier trimestre. Avant la fin du premier trimestre d'inscription, l'étudiant doit présenter au comité, pour fins d'approbation, un projet de recherche comportant le titre, la problématique, les objectifs et l'échéancier de réalisation.

Lors des inscriptions subséquentes, l'étudiant doit fournir au comité une mise à jour de son projet de recherche (état de l'avancement des travaux de recherche, modifications et échéancier).

8. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Thèse	105 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de dix trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

PHYSIQUE ATOMIQUE ET MOLÉCULAIRE

NMC	Cr	Titre
PHY -60630	3	PHYSIQUE, GENIE ET TECHNOLOGIE DE L'ULTRAVIOLET*
PHY -60635	3	OPTIQUE ELECTRONIQUE ET IONIQUE*
		M. Baril
PHY -60636	3	PHYSIQUE DES SURFACES
		D. Roy
PHY -62713	3	SPECTROSCOPIE ELECTRONIQUE
		D. Roy
PHY -63646	3	PHYSIQUE MOLECULAIRE
		M. Larzillière

PHYSIQUE NUCLÉAIRE

PHY -60642	3	REACTIONS NUCLEAIRES AVEC IONS LOURDS*
		R. Roy
PHY -60643	3	STRUCTURE NUCLEAIRE
		B. Cujec
PHY -62872	3	PHYSIQUE NUCLEAIRE EXPERIMENTALE
		C. St-Pierre

OPTIQUE ET LASER

PHY -60650	3	FONDEMENTS DE L'OPTIQUE DE FOURIER*
		H.-H. Arsenault
PHY -60663	3	OPTIQUE INTEGREE ET FIBRE OPTIQUE*
		R. Tremblay
PHY -62871	3	TRAITEMENT OPTIQUE DE L'INFORMATION*
		H.-H. Arsenault
PHY -62874	3	SCIENCE ET TECHNOLOGIE DU LASER*
		M. Piché
PHY -62875	3	OPTIQUE NON LINEAIRE*
		S.L. Chin
PHY -62876	3	INTERFEROMETRIE ET COHERENCE
		C. Delisle
PHY -62878	3	ELECTRONIQUE QUANTIQUE
		M.-M. Roberge
PHY -63382	3	FAISCEAUX OPTIQUES ET RESONATEURS LASER*
		P.-A. Bélanger
PHY -64108	3	DYNAMIQUE DES LASERS
		M. Piché
PHY -64198	3	ELEMENTS DE CONCEPTION OPTIQUE
		C. Delisle
PHY -64199	3	LA SCIENCE DE L'IMAGE
		H.H. Arsenault

PHYSIQUE THÉORIQUE

PHY -60640	3	THEORIE QUANTIQUE DES COLLISIONS*	R.J. Slobodrian
PHY -60992	3	MECANIQUE QUANTIQUE AVANCEE	R.J. Slobodrian
PHY -60993	3	MECANIQUE QUANTIQUE RELATIVISTE*	P. Amiot
PHY -61334	3	INTRODUCTION A LA RELATIVITE GENERALE	O. Ho-Kim
PHY -63383	3	ELECTRODYNAMIQUE*	H. Kroeger
PHY -64106	3	PHYSIQUE DES PARTICULES	L. Marleau
PHY -64175	3	PHYSIQUE STATISTIQUE AVANCEE	L.-J. Dubé
PHY -64213	3	THEORIE DES GROUPES EN PHYSIQUE	O. Ho Kim

ASTROPHYSIQUE

PHY -62579	3	STRUCTURE ET EVOLUTION STELLAIRE*	E.F. Borra
PHY -62580	3	ASTROPHYSIQUE DES HAUTES ENERGIES*	E.F. Borra
PHY -62581	3	STRUCTURE DE LA GALAXIE*	E. Hardy
PHY -62582	3	GALAXIES ET COSMOLOGIE*	E. Hardy
PHY -62583	3	ATMOSPHERES STELLAIRES*	J.-R. Roy
PHY -62584	3	PHYSIQUE DU MILIEU INTERSTELLAIRE*	J.-R. Roy
PHY -63851	3	RADIOASTRONOMIE*	S. Pineault
PHY -64107	3	INSTRUMENTATION ASTRONOMIQUE	J.-R. Roy

SUJETS SPECIAUX

PHY -62159	1	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62160	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62161	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62162	4	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62311	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62312	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62313	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62314	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62315	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)
PHY -62316	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)

Avec l'accord du Comité d'admission et de supervision, certains cours de cycles supérieurs offerts à l'intérieur d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme d'études de l'étudiant.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre trimestres consécutifs, dont au plus un trimestre d'été. Cette exigence peut être satisfaite en tout temps en cours d'études.

L'exigence de résidence implique la présence régulière de l'étudiant au Département pendant au moins trois trimestres.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder une connaissance pratique du français oral et écrit et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence peut se voir imposer par le Comité d'admission et de supervision une scolarité complémentaire de cours de langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui se voit imposer une scolarité complémentaire de cours doit, dans ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. L'École des gradués remet un exemplaire au responsable du Comité pour dépôt au Département de physique. Après la prélecture, la thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique. De plus, l'étudiant est tenu de présenter un séminaire.

17. PROGRAMMES SPECIAUX DE BOURSES

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants de deuxième et de troisième cycle. Cette brochure est offerte par le bureau de la recherche de la Faculté.

Le C.R.S.N.G. et le F.C.A.R. sont les principaux organismes qui attribuent par concours un nombre limité de bourses aux étudiants de deuxième et de troisième cycle de ce programme.

18. ASSISTANTAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le comité incite les étudiants à solliciter une bourse d'études. Il existe néanmoins un certain nombre de postes d'assistants à pourvoir au sein des unités de recherche. De plus, des postes d'auxiliaires d'enseignement et d'auxiliaires de recherche sont offerts par la Faculté, le Département et au moyen de subventions. Il est également possible d'obtenir l'un des postes de travail d'été.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Selon le domaine de sa spécialisation, l'étudiant peut s'intégrer à l'une ou l'autre des unités de recherches suivantes:

- Centre d'optique, photonique et laser
- Laboratoire de physique atomique et moléculaire
- Laboratoire de physique nucléaire
- Laboratoire d'astrophysique
- Laboratoire de physique théorique

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche dans les organismes gouvernementaux, dans les industries et dans les universités, l'enseignement collégial et universitaire, et plusieurs activités professionnelles dans le domaine des sciences constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

PSYCHOLOGIE

MAÎTRISE — Type A: 11 2525.01 (version 002)
Type B: 12 2525.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'École de psychologie offre deux programmes de maîtrise: le programme de M.Ps., qui comprend les cheminements de type A et de type B, et le programme de M.A.

Le programme de M.Ps. est le seul à conduire à l'obtention d'un diplôme qui, en vertu des règlements de l'Office des professions, rencontre les exigences d'admissibilité de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec.

Les diplômes de M.Ps. et de M.A. donnent tous deux accès aux études de doctorat en psychologie (Ph.D.).

Le programme de M.Ps. de type A est axé sur la formation à la pratique de l'évaluation et à l'intervention psychologique. La formation est assurée par des cours, dont une proportion importante est consacrée à des stages, et par un essai qui permet à l'étudiant d'acquiescer un esprit critique face aux recherches relatives à l'intervention.

Le programme de M.Ps. de type B est axé sur la formation à la recherche dans un domaine où l'étudiant doit apprendre à adapter sa problématique de recherche aux réalités complexes auxquelles il doit faire face dans sa pratique professionnelle et l'intervention psychologique. Dans ce cheminement, la formation est assurée d'abord par la réalisation d'une recherche et la rédaction d'un mémoire. Elle est complétée par des cours dont une proportion est obligatoirement consacrée à des stages pour satisfaire aux exigences minimales de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec. Cependant, comme il est possible pour l'étudiant de consacrer une proportion plus ou moins importante de ses cours à des stages, le programme de M.Ps. de type B favorise non seulement la formation à la recherche mais aussi la formation à la pratique de la psychologie.

Objectifs du cheminement de type A

Le cheminement de type A vise au développement d'une connaissance approfondie de l'intervention professionnelle et des méthodes appropriées à son exercice tout en développant un esprit critique face à celles-ci.

Objectifs du cheminement de type B

Le cheminement de type B vise au développement d'une connaissance approfondie d'un champ de recherche pertinent à l'exercice de la profession et l'acquisition de méthodes de recherche et d'intervention appropriées.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les professeurs de l'École de psychologie oeuvrent principalement dans trois grands domaines de recherche subdivisés en champs. Ces domaines et champs de recherche sont:

- Famille, communauté et socialisation: fonctions de communication, de régulation et de décision dans la famille, l'école et les groupes communautaires; développement social et évaluation des interactions sociales.
- Psychologie cognitive fondamentale et appliquée: processus cognitifs animaux et humains et leurs interactions avec d'autres fonctions telle l'émotion; stratégies et habiletés cognitives sous-jacentes à la résolution de problèmes et au rendement humain.
- Adaptation individuelle et sociale en santé mentale. Sont regroupées dans ce domaine, certaines démarches utilisant des concepts et des techniques comportementales, cognitives, psychosociales et humanistes: processus et méthodes d'intervention dans l'adaptation individuelle et la résolution de troubles psychologiques ou somatiques; processus d'adaptation à l'environnement social ou physique et à ses changements.

Ces trois domaines regroupent l'essentiel de la recherche active à l'École de psychologie. Il est cependant important de souligner qu'à travers ces domaines, certaines thématiques peuvent être identifiées. Il faut noter en particulier le développement des fonctions cognitives et sociales à travers toutes les étapes de la vie, dont celle du vieillissement; les études en milieu scolaire; l'impact cognitif et social de l'utilisation des micro-ordinateurs.

Les intérêts de recherche des professeurs habilités auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant sont les suivants:

Variables liées aux processus et à l'efficacité de la thérapie. Phénomènes cliniques (maladies psychosomatiques, dépression, relation thérapeute-client, etc.). Méthodes qualitatives et phénoménologiques de recherche. Étude d'états et de processus subjectifs (émotions, expériences vécues, etc.).

A. Bachelor

Analyse, prévention et intervention d'orientation comportementale/cognitive, en rapport avec les difficultés interpersonnelles: inhabiletés sociales, anxiété sociale, problèmes conjugaux, séparation et divorce. Adaptation à la séparation. Prévention des conflits conjugaux chez les jeunes couples. Modèle du praticien scientifique.

J.-M. Boisvert

Développement social de l'enfant et de l'adolescent. Développement des mésadaptations sociales liées au rejet par les pairs, à l'agressivité et/ou retrait social, à l'enfance, l'amitié, la mesure des relations entre pairs et les réseaux sociaux chez l'enfant et l'adolescent. Le rôle des pairs dans le développement de la compétence sociale et du concept de soi chez l'enfant.

M. Boivin

Applications de la psychométrie.

H. Chéné

Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent. La communication parents-enfants et parents-adolescents. Le droit de parole de l'enfant dans les décisions familiales. L'adaptation de l'enfant et les réorganisations familiales. La garde de l'enfant après la séparation parentale.

R. Cloutier

Psychologie humaniste, aspects positifs des crises de la vie adulte; le vieillissement.

G. de Grâce

Psychologie clinique. Forensic Psychology (expertise psycholégal). Recherche en médecine comportementale. Psychosomatique.

D.-R. Denver

Entraînement à la relation d'aide et à la psychothérapie, thérapie de groupe, langages non verbaux. Déontologie.

F.-X. Desrosiers

Intérêts généraux: psychologie animale et comparée, éthologie et sociobiologie; épistémologie et histoire des sciences du comportement. Intérêts spécifiques. Analyse comparée de la cognition et de l'apprentissage chez les vertébrés.

F.Y. Doré

Neuropsychologie clinique. Étude des fonctions cognitives de l'hémisphère non dominant et des structures sous-corticales. Population étudiée: patients atteints de troubles neurologiques. Intérêts spécifiques: fonctions visuo-perceptuelles du lobe temporal droit. Démence de type Alzheimer et maladie de Parkinson.

J. Doyon

Neuropsychologie humaine: mécanismes corticaux du langage; fonctions du cortex frontal; l'attention.

J. Everett

Traitement de l'information. Interaction humain-ordinateur. Modèles quantitatifs de prise de décision. Estimation de durée.

C. Fortin

Intérêts généraux: thérapies comportementales et cognitives. Médecine comportementale. Théorie de l'apprentissage social. Intérêts spécifiques: rôle du biofeedback dans le traitement des migraines. Analyse et modification des comportements phobiques et des troubles de panique. Développement de l'estime de soi.

J. Gauthier

Réinsertion sociale des psychiatrisés, collaboration entre professionnels et aidants naturels.

J. Guay

Psychologie sociale. Progrès et problèmes méthodologiques, recherche sociale en laboratoire versus en milieu naturel, précision et certitude au niveau de la recherche, conséquences psychosociales de la solitude.

P. Joshi

Domaine principal de recherche: l'expression faciale des émotions. Domaines connexes d'intérêts: psychologie de l'émotion, théorie de l'évolution, interaction hérédité/environnement.

G. Kirouac

Modèles connexionnistes. Psychologie des latences de réponse. Psychologie quantitative.

Y. Lacouture

Intérêts généraux: thérapie et analyse comportementales, psychologie des jeux de hasard et d'argent. Intérêts spécifiques: traitements des troubles de l'anxiété généralisée, des obsessions-compulsions, des joueurs compulsifs.

R. Ladouceur

Psychologie du développement adulte: problème du développement cognitif postformel; relations entre développement logico-mathématique et éthico-social; vécu expérimental et développement. Stéréotypes sexuels et développement: la notion d'androgynie psychologique. Aspect du développement du concept de soi.

M. Lavallée

Psychologie communautaire. Réseaux naturels d'entraide: les réseaux primaires et les groupes d'entraide. L'évaluation de la désinstitutionnalisation en santé mentale. La violence conjugale.

F. Lavoie

Modèles cognitifs en psychologie sociale, stress et santé. Évaluations subjectives et anticipations. Facteurs psychosociaux en psychiatrie sociale. Analyse psychosociale de l'infécondité.

L. Lemyre

Évaluation psychologique. Psychométrie, psychologie projective, Rorschach. Thérapie.

J.-M. Lessard

Développement social, développement cognitif, psychologie appliquée à l'école. Recherche appliquée.

M. Loranger

Processus perceptifs. Saisie et traitement de l'information visuelle.

J.-Y. Lortie

Psychologie projective et psychothérapie. Valeur diagnostique et pronostique de l'expression graphique et picturale. Organisation symbolique et niveau formel dans l'activité graphique. Relation entre différents niveaux d'expression - verbal et non verbal.

M. Meunier

Psychothérapie dynamique-existentielle. Créativité en relation d'aide. Méthodes d'intervention et d'induction de l'expression de soi; techniques paradoxales, humour et art-thérapie, observation et stimulation des ressources créatrices; empathie et utilisation de la musique en psychothérapie.

P.-C. Morin

Développement cognitif. Théorie avancée de Piaget. Épistémologie génétique. Méthodologie de la recherche ou développement cognitif; systèmes ouverts. Structures non linéaires. Théorie du chaos; l'ordre à partir de fluctuations. Épreuves opératoires pour l'évaluation de l'enfant en milieu scolaire.

G. Noëlting

Rééducation cognitive à l'aide de jeux et exercices informatisés. Développement et évaluation de logiciels de jeux éducatifs: impacts psychologiques et sociaux du jeu et psycho-jeux sur micro-ordinateur. Mesure de variables affectives et cognitives. Statistiques et traitement de données de recherche.

M. Pépin

Psychologie du développement de l'enfant: aspect social-affectif. Enfants à haut risque d'inadaptation scolaire et sociale: facteurs biologiques et psychosociaux. Adaptation familiale lors de la naissance du premier enfant. Intervention auprès de familles culturellement et économiquement désavantagées. Violence physique, abus sexuels et négligence envers l'enfant d'âge préscolaire.

C. Piché

Facteurs perceptivo-cognitifs dans la satisfaction conjugale. Profils du fonctionnement conjugal des couples satisfaits et insatisfaits. Habitation et comportements familiaux et conjugaux.

M. Pléchaty

Ethnopsychiatrie et santé mentale. Thérapies transculturelles et psychopathologies. Psychologie clinique et psychothérapie d'inspiration existentielle et dynamique. Psychopathologie adulte et juvénile. Milieux thérapeutiques.

J.-B. Pocreau

Différences individuelles et processus cognitifs. Mesure de la charge mentale. Méthode des composantes cognitives. Modèle de réponse à l'item.

M. Poirier

Les clientèles consultantes en psychothérapie, les éléments constitutifs du processus psychanalytique.

A. Renaud

Psychophysique de la durée. Mécanismes attentionnels. Interaction humain-ordinateur.

R. Rousseau

Psychologie scolaire. Psychologie de la motivation. Développement de l'enfant. Psychologie politique. Stress et maladie. Psychologie des sports et de l'activité physique.

R. Salomé

Les stratégies d'adaptation familiale. La crise dans l'évolution du petit groupe. La personnalité à contrôle interne ou externe. La structure comportementale de type A et B. La communication humaine. Les personnes en processus de crise: souffrant d'épuisement (burn out), cancéreuses, etc.

A. Saint-Yves

Dimensions écologiques de la famille. Relations parent(s)-enfant(s). Relations entre la famille et la communauté. Programme de recherche en périnatalité. Stress.

R. Tessier

Psychologie du vieillissement: phénomène de deuil et de dépression, les stratégies d'adaptation. La retraite chez les femmes. Le fardeau auprès des aidants. Programme de stimulation cognitive.

J. Vézina

3. GRADE

Maître en psychologie (M.Ps.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Psychologie

Directeur: Jean-Yves Lortie

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Psychologie

Responsable: Jean-Yves Lortie

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

Admissibilité

Sont admissibles à la maîtrise en psychologie:

- les titulaires d'un baccalauréat en psychologie de l'Université Laval dont la moyenne cumulative à ce programme d'études est égale ou supérieure à 4 sur 5;
- les titulaires d'un baccalauréat spécialisé en psychologie ou d'un baccalauréat avec "Honours" en psychologie de toute autre université dont la moyenne cumulative est jugée équivalente ou supérieure à 4 sur 5.

Exigences particulières

En faisant sa demande, le candidat doit indiquer l'unique cheminement qu'il entend suivre. Une fois admis dans le programme, les étudiants du cheminement de type A devront consulter le cahier des stages pour indiquer dans quel secteur de la psychologie appliquée ils désirent faire leur stage. Les étudiants du cheminement de type B auront un trimestre pour indiquer le choix de leur directeur de mémoire. Au moment de l'admission, ils doivent indiquer leur intention de faire des stages.

Trimestres d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats:

- aux trimestres suivants: automne et hiver pour les cheminements de type A et B;
- au trimestre d'été pour le cheminement de type B.

Les candidats doivent faire une demande d'admission pour un seul cheminement (type A ou B) avant le premier mars.

Sélection

Les candidatures admissibles reçues à l'intérieur des délais prescrits sont étudiées en fonction de deux critères principaux:

- l'excellence du dossier du candidat telle qu'elle est reflétée particulièrement par ses résultats scolaires, l'appréciation de ses qualités et aptitudes par au moins deux personnes agréées de son choix (lettres de recommandation) et l'obtention de bourses au mérite ou autres distinctions;
- la capacité d'accueil du programme et l'adéquation entre les orientations du candidat et les ressources disponibles à l'École de psychologie et en particulier les disponibilités de stages et de directeurs de mémoire.

Le Comité réserve entre 20 et 30% de ses offres d'admission aux candidats provenant d'autres universités.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Type A

L'essai est un travail de synthèse réalisé sous la direction d'un professeur. Les psychologues agréés par l'École de psychologie comme superviseurs de stages pourront aussi participer à l'encadrement des essais de maîtrise. Cependant les modalités suivantes ont été adoptées en vue d'assurer une certaine uniformité dans les exigences de l'essai ainsi qu'une communication plus facile avec l'École. Dans le cas des essais supervisés par une personne extérieure à l'École, un professeur de l'École de psychologie (au choix de l'étudiant) devra agir comme cosuperviseur, c'est-à-dire comme personne-ressource dans l'évaluation de l'essai, conjointement avec le superviseur de l'extérieur. Son rôle couvre principalement deux aspects: a) dès le début de la démarche de production de l'essai, le cosuperviseur apporte son concours dans l'identification de la portée et des limites du travail de six crédits, en conformité avec les pratiques en usage à l'École. Le but de cette contribution est de faire profiter l'étudiant du point de vue d'une personne spécialisée dans la supervision des essais de maîtrise et ainsi de maintenir plus facilement le travail dans les standards associés à l'essai de six crédits; b) à la fin de la démarche, le cosuperviseur évalue l'essai de la même façon que le superviseur.

L'essai permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances en psychologie. Il peut prendre plusieurs formes: études de cas, recension théorique sur un sujet précis,

présentation d'un plan de recherche, étude d'une intervention professionnelle (clinique, scolaire, communautaire), etc.

Le Comité d'admission et de supervision est d'avis que les sujets dits expérimentaux, épidémiologiques, empiriques peuvent facilement dépasser les exigences de six crédits et ne pas se rapporter nécessairement à la formation professionnelle. Cependant, l'étudiant a droit, après entente avec son directeur, acceptée par le Comité, de s'engager dans ces directions.

La décision concernant les détails pertinents à chaque essai particulier relève d'une entente entre l'étudiant et le directeur de l'essai. Une fois conclue, cette entente est soumise, sous forme de projet, à l'approbation du Comité d'admission et de supervision, au plus tard à la fin du troisième trimestre d'admission dans le programme de maîtrise. Qu'il soit à temps complet ou à temps partiel, l'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence ne pourra s'inscrire au trimestre suivant.

Le projet de l'essai se doit d'être préparé avec soin. Il consiste en un document succinct portant les signatures de l'étudiant et du superviseur (et du cosuperviseur, le cas échéant) de l'essai. Il comprend un titre spécifiant clairement l'objet de l'essai et une description courte et précise de la nature et de la problématique du travail. Il faut aussi annexer au document une bibliographie sommaire.

Une lettre est envoyée à l'étudiant, dans les plus brefs délais, pour l'informer de l'acceptation de son projet par le Comité d'admission et de supervision, ou de son rejet, le cas échéant. De toute manière, la décision du Comité est connue avant l'inscription subséquente.

Il est à noter que le projet doit être approuvé par le Comité avant l'inscription de ces crédits au programme trimestriel d'études. Pour ce faire, le projet doit être présenté pour approbation au moins six semaines avant la date prévue pour l'inscription.

Sur approbation du Comité, un groupe d'étudiants pourra réaliser un essai collectif pourvu que la contribution de chacun soit bien identifiée dans l'essai et représente un travail personnel de six crédits.

Il est souhaitable que l'étudiant entreprenne le travail d'essai dès le début de son cheminement de maîtrise de façon que sa finalisation ne soit pas une cause de retard dans l'obtention du diplôme. Il est à noter que contrairement aux crédits qui sont accordés pour la réalisation du mémoire (TRE-61000), les crédits accordés pour la réalisation de l'essai (TRE-62006) ne peuvent être divisés en unités, ce qui signifie qu'il n'est pas possible d'étaler les crédits de l'essai sur plus d'un trimestre. Bien entendu, les étudiants inscrits au programme de type A ne peuvent obtenir les crédits de l'activité TRE-61000 qui sont à l'usage exclusif des étudiants inscrits au programme de type B.

Évaluation déontologique du projet d'essai

Le Comité d'admission et de supervision estime que l'application des principes déontologiques est une composante inhérente à la formation à la recherche. Par conséquent, tout projet d'essai requérant l'utilisation de sujets humains ou d'animaux ou de données confidentielles doit respecter les règles de déontologie en vigueur à l'Université Laval. Si le projet d'essai fait partie d'un programme de recherche subventionnée et déjà approuvé déontologiquement par le Comité de déontologie de la recherche de l'Université Laval, l'étudiant doit soumettre au Comité d'admission et de supervision le nom du projet, le numéro de la subvention et une copie du certificat déjà existant. Dans les autres cas, et d'ici à ce qu'une nouvelle procédure soit établie, le Comité demandera au superviseur de l'essai de fournir une attestation que le projet respecte les principes de déontologie de la recherche.

Type B

L'étudiant de maîtrise de cheminement de type B doit obligatoirement être fixé quant à son directeur de maîtrise avant la fin du premier trimestre de son inscription comme étudiant régulier. Ce directeur est un professeur de l'École de psychologie. C'est normalement l'étudiant qui choisit lui-même son directeur de recherche.

Après avoir obtenu l'assentiment du professeur, il soumet son choix à l'approbation du Comité d'admission et de supervision (maîtrise M.Ps.). À défaut d'un tel choix, le Comité désigne, avec l'accord des parties, le directeur de recherche de l'étudiant.

Pour les étudiants qui voudraient se prévaloir de l'admission au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, il est obligatoire de choisir comme directeur de recherche un professeur habilité à diriger des thèses de doctorat.

Pour certains travaux à caractère pluridisciplinaire ou interdisciplinaire, le Comité d'admission et de supervision peut désigner des adjoints au directeur de recherche.

Après avoir obtenu l'assentiment de son directeur de recherche, l'étudiant à temps complet ou à temps partiel, soumet un projet de recherche au Comité d'admission et de supervision à la fin de son troisième trimestre d'inscription. Ce travail doit être dactylographié à double interligne et comporter:

- une description de la problématique dans laquelle s'inscrit le projet;
- un état de la question traitée;
- les objectifs ou les hypothèses de la recherche;
- une description de la méthode de recherche que l'étudiant entend utiliser;
- une bibliographie.

La page frontispice du projet soumis doit porter le titre du mémoire, le nom de l'étudiant et sa signature, son numéro matricule ainsi que le nom et la signature du directeur de recherche.

Après examen du projet, le Comité avise l'étudiant de la décision qu'il a prise; si elle est favorable, le projet est retenu au nom de l'étudiant pour la durée normale de son programme (quatre ans à partir de sa première inscription au programme de maîtrise en psychologie). Si le projet n'est pas retenu, les raisons en sont communiquées par écrit à l'étudiant.

Évaluation déontologique du projet de mémoire

Le Comité d'admission et de supervision estime que l'application des principes déontologiques est une composante inhérente à la formation à la recherche. Par conséquent, tout projet de mémoire requérant l'utilisation de sujets humains ou d'animaux ou de données confidentielles doit respecter les règles de déontologie en vigueur à l'Université Laval. Si le projet de mémoire fait partie d'un programme de recherche subventionnée et déjà approuvé déontologiquement par le Comité de déontologie de la recherche de l'Université Laval, l'étudiant doit soumettre au Comité d'admission et de supervision le nom du projet, le numéro de la subvention et une copie du certificat déjà existant. Dans les autres cas, et d'ici à ce qu'une nouvelle procédure soit établie, le Comité demandera au superviseur du mémoire de fournir une attestation que le projet respecte les principes de déontologie de la recherche.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

L'étudiant qui désire changer de cheminement une fois admis dans le programme de maîtrise (M.Ps.) doit en faire la demande par écrit au Comité d'admission et de supervision avant la fin du deuxième trimestre suivant sa première inscription au programme. Cette exigence est nécessaire pour préserver les caractéristiques de formation qui sont propres à chacun des cheminements du programme de maîtrise (M.Ps.).

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme et stages	39 crédits
Essai	6 crédits
Type B	
Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours obligatoires du cheminement de type A

NMC	Cr	Titre
PSY -60685	1	DEONTOLOGIE DE LA PSYCHOLOGIE* F.-X. Desrosiers
PSY -60697	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE I* Groupe de professeurs
PSY -61052	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE II* Groupe de professeurs
PSY -63945	1	DEONTOLOGIE DE LA RECHERCHE Groupe de professeurs
TRE -62006	6	ESSAI

et l'un des deux cours suivants:

PSY -61053	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE III* Groupe de professeurs
PSY -61979	8	STAGE DE RECHERCHE APPLIQUEE Groupe de professeurs

Cours obligatoires du cheminement de type B

PSY -60685	1	DEONTOLOGIE DE LA PSYCHOLOGIE* F.-X. Desrosiers
PSY -60697	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE I* Groupe de professeurs
PSY -63945	1	DEONTOLOGIE DE LA RECHERCHE Groupe de professeurs

Cours à option (types A et B)

PSY -60690	3	APPROCHE HUMANISTE EN PSYCHOPATHOLOGIE*	G. de Grâce
PSY -60692	3	SEMINAIRE DE PSYCHOLOGIE PROJECTIVE	M. Meunier
PSY -60693	3	MEDECINE DU COMPORTEMENT*	D.-R. Demer
PSY -60694	3	NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE*	J. Doyon
PSY -60695	3	LES THERAPIES CONJUGALES*	M. Pléchaty
PSY -60696	3	THERAPIES DES ENFANTS*	
PSY -60697	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE I*	Groupe de professeurs
PSY -60698	1	LECTURES DIRIGÉES EN PSYCHOLOGIE I	
PSY -60699	3	THEORIE AVANCEE DE PIAGET*	G. Noëling
PSY -60702	3	REEDUCATION DES TROUBLES DU COMPORTEMENT	A. Thiboutot
PSY -60704	3	PROCESSUS COGNITIFS: VISION AUDITION	J.-Y. Lortie
PSY -60705	3	QUESTIONS SPECIALES DE PERCEPTION	R. Rousseau
PSY -60706	3	THEORIES DE L'APPRENTISSAGE*	F. Doré
PSY -60707	3	EVOLUTION ET COMPORTEMENT HUMAIN*	G. Kirouac
PSY -60709	3	QUESTIONS DE PSYCHOLOGIE SOCIALE*	P. Joshi
PSY -60713	3	PSYCHOPATHO. ET THERAPIES TRANSCULTURELLES*	J.-B. Pocreau
PSY -60716	3	IMAGE DU CORPS ET PSYCHOTHERAPIE	M. Meunier
PSY -60717	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. EXPERIMENT.*	Groupe de professeurs
PSY -60724	3	METHODOLOGIE EN DEVELOP. COGNITIF*	G. Noëling
PSY -60725	3	CREATIVITE ET PERSONNALITE*	G. de Grâce
PSY -61052	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE II*	Groupe de professeurs
PSY -61053	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE III*	Groupe de professeurs
PSY -61056	2	LECTURES DIRIGÉES EN PSYCHOLOGIE II	
PSY -61057	3	LECTURES DIRIGÉES EN PSYCHOLOGIE III	
PSY -61062	3	APPROCHES DYNAMIQUES EN CARACTEROLOGIE	G. Dalgle
PSY -61063	2	LABORATOIRE: PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE	R. Ladouceur
PSY -61064	3	PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE ET COGNITIVE*	J. Gauthier
PSY -61069	2	SEMINAIRE EN GERONTOLOGIE	J. Vézina
PSY -61751	1	SEMINAIRE D'ESSAI*	H. Chéné
PSY -61814	3	VIGILANCE ET SOMMEIL	J. Everett
PSY -61819	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. DU DEVELOP.*	Groupe de professeurs
PSY -61979	8	STAGE DE RECHERCHE APPLIQUEE	Groupe de professeurs
PSY -62115	1	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62116	2	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62117	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62118	4	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62555	3	PSYCHOPATHOLOGIE JUVENILE*	J.-B. Pocreau
PSY -62556	3	PSYCHODRAME ANALYTIQUE*	A. Renaud
PSY -62557	3	THERAPIE TRANSACTIONNELLE	A. St-Yves
PSY -62558	3	ANALYSE DE PLANS D'EXPERIENCES*	C. Fortin
PSY -62559	3	ANALYSES MULTIVARIEES	C. Fortin
PSY -62742	3	LA CONSULTATION PSYCHOPEDAGOGIQUE	R. Salamé
PSY -62743	3	SCHIZOPHRENIE ET READAPTATION*	J. Guay
PSY -62746	3	APPROCHE EXISTENTIELLE EN THERAPIE*	A. Bachelor
PSY -62773	2	LA MEMOIRE	J. Everett
PSY -62774	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. CLINIQUE*	Groupe de professeurs

PSY -62830	2	INTEGRATION ET CHANGEMENT	R. Tessier
PSY -62861	3	EXPRESSION FACIALE DES EMOTIONS	G. Kirouac
PSY -62921	3	LES THERAPIES SEXUELLES	M. Pléchaty
PSY -62943	3	EVALUATION DE PROGRAMMES	F. Lavoie
PSY -63081	3	LES RESEAUX NATURELS D'AIDE*	J. Guay
PSY -63349	3	DEVELOPPEMENT DE LA COMPETENCE SOCIALE	M. Loranger
PSY -63350	2	LA CREATIVITE EN RELATION D'AIDE	P.-C. Morin
PSY -63396	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCHOL. SOCIALE	Groupe de professeurs
IFT -63402	3	TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE	M. Pépin
PSY -63485	3	PSYCHOPATHOLOGIE DYNAMIQUE	A. Renaud
PSY -64118	3	PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE	M. Lavallée
PSY -64365	3	PSYCHOLOGIE DE LA MEDIATION FAMILIALE	A. St-Yves

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. L'étudiant peut, à son choix, se donner durant un trimestre une charge de travail plus ou moins considérable sous réserve des exigences propres aux stages. Il peut également répartir ses études sur des trimestres non consécutifs et ne pas s'inscrire à un trimestre à la condition d'y être autorisé par le directeur du programme qui consulte, à ce sujet, le conseiller ou le directeur de recherche de l'étudiant.

L'étudiant en régime forfaitaire des droits de scolarité doit s'inscrire à chaque trimestre d'automne et d'hiver jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

Cependant, pour réaliser son programme, il ne peut prendre au total plus de quatre années consécutives.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Compte tenu de la clientèle des stages, la maîtrise de la langue française est indispensable. En raison des lectures qui sont assez souvent en anglais, l'étudiant doit posséder une connaissance suffisamment bonne de l'anglais pour lui permettre de lire cette langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS**Type A**

Afin de satisfaire aux exigences du programme de maîtrise en psychologie, l'étudiant du cheminement de type A aura à compléter les exigences suivantes:

- quinze crédits de cours dont obligatoirement les cours PSY-60685 et PSY-63945;
- vingt-quatre crédits de stage dont obligatoirement les cours PSY-60697 et PSY-61052;
- huit autres crédits doivent être choisis entre les cours PSY-61053 et PSY-61979;
- six crédits d'essai (TRE-62006) dont les exigences, les modalités, le contenu et l'ampleur doivent correspondre à 270 heures de travail personnel et qui doivent nécessairement déboucher sur la rédaction et la présentation d'un texte dactylographié.

Type B

L'étudiant du cheminement de type B aura à compléter les exigences suivantes:

- treize crédits de cours dont obligatoirement les cours PSY-60685 et PSY-63945;
- huit crédits de stage de formation professionnelle;
- vingt-quatre crédits attribués à la réalisation et à la rédaction d'un mémoire.

L'étudiant du cheminement de type B peut inclure dans ses treize crédits de cours des crédits de stage, ce qui signifie qu'il peut inscrire à son dossier plus de huit crédits de stage de formation professionnelle.

Règlements fondamentaux concernant les stages de formation professionnelle (PSY-60697, PSY-61052, PSY-61053)

Les stages de formation professionnelle sont considérés comme des modalités de cours.

Cheminement de type A

Les stages de formation professionnelle peuvent représenter jusqu'à vingt-quatre crédits; ils doivent cependant constituer au moins seize crédits. Ce bloc obligatoire de seize crédits est réalisé avec le même superviseur. Il est normalement étalé sur deux trimestres consécutifs à raison de deux jours et demi par semaine (temps partiel); mais il peut être effectué au cours d'un même trimestre, à raison de cinq jours par semaine (temps complet), si le milieu de stage choisi offre une telle possibilité. Les huit crédits additionnels

de stage de formation professionnelle (PSY-61053) se déroulent selon l'une ou l'autre des modalités suivantes:

- ils sont étalés sur une période de deux mois, à raison de cinq jours par semaine (temps complet), s'ils font suite à un autre stage, avec le même superviseur et s'ils sont exécutés au même endroit;
- ils sont étalés sur une période de quatre mois, à raison de deux jours et demi par semaine (temps partiel).

L'étudiant peut opter pour huit crédits de stage en recherche appliquée.

Cheminement de type B

Les stages de formation professionnelle peuvent représenter jusqu'à seize crédits; ils doivent cependant constituer au moins huit crédits. Ce bloc obligatoire de huit crédits de formation professionnelle (PSY-60697) ne comporte pas de préalables et peut s'effectuer à n'importe quel trimestre selon les ressources disponibles. Il est normalement réalisé à temps partiel, c'est-à-dire à raison de deux jours et demi par semaine. Cependant, il peut s'effectuer à raison de cinq jours par semaine (temps complet), s'il est accompagné de huit crédits additionnels de stage (PSY-61052) avec le même superviseur au cours du même trimestre.

Toute modification à ce déroulement doit faire l'objet d'une approbation du responsable des stages et du directeur du Comité d'admission et de supervision.

Tout changement, ou suspension de stage, doit être rapporté au Comité d'admission et de supervision, lequel, avec le responsable des stages, prend une décision appropriée. Un étudiant qui abandonne le stage I ou qui y échoue peut reprendre son stage à n'importe quel trimestre dans la mesure où les ressources le permettent. Cependant, le stage est repris au plus tard au mois de septembre suivant.

La clientèle des endroits de stage étant de langue française, le stagiaire devra posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Exceptions

- Un étudiant venant d'une autre université, où il a effectué avec succès un Stage I, peut continuer, au mois de janvier suivant, un Stage II dans la même orientation.
- Un étudiant qui a terminé avec succès un Stage I, mais qui ne désire plus continuer avec le même superviseur, sera autorisé à changer de directeur de stage, avec le consentement du responsable des stages et celui du secrétaire du Comité d'admission et de supervision.
- Un étudiant qui a terminé avec succès le Stage I, dans un secteur, mais qui désire changer pour un autre secteur ou une autre orientation, sera autorisé à le faire, avec le consentement du responsable des stages et celui du secrétaire du Comité d'admission et de supervision, à la condition de faire seize crédits d'affilée.

L'École de psychologie met, chaque année à la disposition des étudiants du programme, un guide de stages exposant les objectifs de ceux-ci, leurs modalités et tout ce qui a trait à l'organisation et à l'attribution des endroits de stage. Ce guide fournit aussi la description de tous les projets de stage agréés par l'École parmi lesquels l'étudiant est invité à choisir le sien et à prendre les ententes appropriées.

Exigences concernant le stage de recherche appliquée

Le stage de recherche appliquée est une modalité de cours accessible à tous les étudiants du programme. Lorsqu'un étudiant désire se prévaloir de cette modalité, il doit soumettre au Comité d'admission et de supervision, ou à la personne désignée par celui-ci, un projet dactylographié comportant:

- une description des objectifs à atteindre en termes d'habiletés et de compétence à acquérir;
- une description des tâches et des activités qui seront effectivement confiées à l'étudiant dans le cadre de ce stage;
- une description des moyens mis à la disposition de l'étudiant en vue d'atteindre les objectifs de formation, c'est-à-dire ressources matérielles et moyens techniques; supervision: type, rythme, etc.; formules pédagogiques utilisées; ressources complémentaires, etc.;
- une description du mode et des critères particuliers d'évaluation des apprentissages.

Ce projet doit être approuvé par le comité avant l'inscription de ces crédits au programme trimestriel d'études de l'étudiant. Pour ce faire, le projet doit être présenté pour approbation au moins six semaines avant la date prévue pour l'inscription. Il doit porter le nom et la signature de l'étudiant concerné ainsi que le nom et la signature du superviseur de stage.

Après examen du projet, le Comité d'admission et de supervision ou la personne désignée par celui-ci avise l'étudiant de la décision qu'il a prise. Si le projet n'est pas retenu ou nécessite des améliorations majeures, les raisons en sont communiquées à l'étudiant.

Le programme modifié prévoit aussi les dispositions suivantes:

Lorsque la pertinence en regard de la formation le justifie, il est loisible à l'étudiant d'inclure dans son programme d'études trois crédits en dehors de ceux de la liste précédente, choisis parmi des cours aux cycles supérieurs offerts à l'Université Laval ou ailleurs et, si nécessaire, trois autres crédits choisis parmi les cours du baccalauréat en psychologie de l'Université Laval. Tout autre cours est considéré, dans le relevé des activités, comme cours complémentaire (CC) ou comme cours libre (CL).

Exigences concernant les lectures dirigées (cheminement de types A et B)

Les cours du programme comportent des cours de lectures dirigées. L'étudiant ne peut inclure dans son programme complet d'études plus de quatre crédits de ces cours. Lorsqu'un étudiant désire se prévaloir de cette modalité, il doit soumettre au Comité d'admission et de supervision, ou à la personne désignée par celui-ci, un projet dactylographié comportant:

- le domaine des lectures envisagées et sa spécificité par rapport à l'essai;
- le nombre de crédits envisagés et le(s) sigle(s) des cours correspondant(s);
- la liste des ouvrages, c'est-à-dire livres, articles, etc., objets de ces lectures dirigées;
- le mode de présentation des résultats de lectures de l'étudiant;
- le mode et les critères d'évaluation des apprentissages.

Ce projet doit être approuvé par le comité avant l'inscription de ces crédits au programme trimestriel d'études de l'étudiant. Pour ce faire, le projet doit être présenté pour approbation au moins six semaines avant la date prévue pour l'inscription. Il doit porter le nom et la signature de l'étudiant concerné ainsi que le nom et la signature du professeur.

Après examen du projet, le Comité d'admission et de supervision ou la personne désignée par celui-ci avise l'étudiant de la décision qu'il a prise. Si le projet n'est pas retenu ou nécessite des améliorations majeures, les raisons en sont communiquées à l'étudiant.

Pour qu'un projet de lectures dirigées soit favorablement retenu par le Comité d'admission et de supervision, il devra répondre aux critères suivants:

- les lectures envisagées doivent être directement reliées à un domaine spécifique de la psychologie scientifique ou à un domaine qui lui est intimement lié;
- le domaine spécifique des lectures envisagées ne doit pas être couvert par l'un des cours normalement dispensés à l'École de psychologie ou dans des départements connexes;
- le niveau de spécialisation de ces lectures doit correspondre à ce qui est normalement exigé d'un cours de cycle supérieur;
- la correspondance entre l'ampleur des lectures envisagées et le nombre de crédits doit être clairement établie;
- les lectures en question ne doivent pas être intégrées dans aucune autre activité de formation (stages, mémoire, essai, etc.);
- le mode d'évaluation des apprentissages de l'étudiant doit garantir que celui-ci sera soumis à une évaluation dont les critères auront été préalablement établis et qu'il jouira d'une appréciation juste et honnête.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Type B

À l'École de psychologie, le mémoire est le seul mode de présentation des résultats du travail de l'étudiant sur son projet de recherche. Celui-ci compte pour vingt-quatre crédits dans le programme complet d'études de l'étudiant et peut être réalisé dans tous les champs et domaines d'études et de recherche apparaissant dans la description du programme.

Au cours des trimestres qui suivent l'approbation de son projet de recherche, l'étudiant travaille, sous supervision, à la réalisation de sa recherche. Il rédige son mémoire en respectant les normes habituelles de rédaction de mémoires et d'articles scientifiques. L'étudiant est invité de façon particulière à consulter la brochure intitulée *Mémoire de maîtrise, du début de la rédaction à la diplomation*, publiée par l'École des gradués de l'Université Laval, et d'autres documents disponibles au secrétariat du programme.

Inclusion d'articles dans le corps du mémoire

De façon générale, le Comité d'admission et de supervision encourage vivement les étudiants à présenter les résultats de leurs recherches de maîtrise sous forme d'articles, à les soumettre pour publication et à les inclure, comme tel, dans leur mémoire. Il veut ainsi les inciter à développer leur habileté à communiquer les résultats de leurs travaux à la communauté scientifique selon les pratiques habituelles de cette dernière. Les articles pouvant être inclus dans le corps du mémoire comprennent des articles publiés, acceptés, soumis ou prêts à être soumis pour publication dans les périodiques scientifiques avec un comité de lecture.

L'étudiant qui opte pour cette façon de rédiger son mémoire doit obtenir au préalable l'autorisation de son directeur de mémoire et l'accord du Comité d'admission et de supervision en spécifiant dans quelle langue sera rédigée chaque article.

L'étudiant doit rendre compte de façon périodique de l'état d'avancement de sa recherche.

Lorsqu'il a l'autorisation écrite de son directeur de déposer son mémoire, l'étudiant en présente l'original au responsable du Comité d'admission et de supervision pour la nomination des lecteurs.

Le mémoire est évalué par trois lecteurs selon les critères qui apparaissent dans la brochure intitulée *Mémoire de maîtrise, du début de la rédaction à la diplomation*. L'étudiant peut se prévaloir du privilège de prélecture; ce procédé lui donne l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche sont liées aux subventions accordées aux professeurs.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les professeurs de l'École de psychologie oeuvrent principalement dans trois grands domaines de recherche subdivisés en champs:

- Famille, communauté et socialisation: fonctions de communication, de régulation et de décision dans la famille, l'école et les groupes communautaires; développement social et évaluation des interactions sociales.
- Psychologie cognitive fondamentale et appliquée: processus cognitifs animaux et humains et leurs interactions avec d'autres fonctions telle l'émotion; stratégies et habiletés cognitives sous-jacentes à la résolution de problèmes et au rendement humain.
- Adaptation individuelle et sociale en santé mentale. Sont regroupées dans ce domaine, certaines démarches utilisant des concepts et des techniques comportementales, cognitives, psychosociales et humanistes: processus et méthodes d'intervention dans l'adaptation individuelle et la résolution de troubles psychologiques ou somatiques; processus d'adaptation à l'environnement social ou physique et à ses changements.

Ces trois domaines regroupent l'essentiel de la recherche active à l'École de psychologie. Il est cependant important de souligner qu'à travers ces domaines, certaines thématiques peuvent être identifiées. Il faut noter, en particulier, le développement des fonctions cognitives et sociales à travers toutes les étapes de la vie, dont celle du vieillissement; les études en milieu scolaire; l'impact cognitif et social de l'utilisation des micro-ordinateurs.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre l'enseignement, la recherche et la pratique privée, les milieux hospitaliers, scolaires et les services sociaux offrent les principales perspectives d'emploi aux étudiants qui ont terminé ce programme.

MAÎTRISE — Type B: 12 2.525.11 (version 001)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Au terme de ce programme de deuxième cycle, l'étudiant devrait:

- avoir acquis une connaissance approfondie de la psychologie comme science et comme discipline;
- avoir développé un esprit critique envers la recherche en psychologie et dans les sciences connexes;
- avoir acquis des habiletés méthodologiques appropriées à la recherche en psychologie et dans les sciences connexes;
- avoir montré qu'il peut présenter de façon cohérente, dans un exposé oral et écrit, un problème de recherche en psychologie;
- avoir acquis les connaissances et les habiletés qui le rendent apte à penser aux études de troisième cycle.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les professeurs de l'École de psychologie oeuvrent principalement dans trois grands domaines de recherche subdivisés en champs. Ces domaines et champs de recherche sont:

- Famille, communauté et socialisation: fonctions de communication, de régulation et de décision dans la famille, l'école et les groupes communautaires; développement social et évaluation des interactions sociales.
- Psychologie cognitive fondamentale et appliquée: processus cognitifs animaux et humains et leurs interactions avec d'autres fonctions telle l'émotion; stratégies et habiletés cognitives sous-jacentes à la résolution de problèmes et au rendement humain.
- Adaptation individuelle et sociale en santé mentale. Sont regroupées dans ce domaine, certaines démarches utilisant des concepts et des techniques comportementales, cognitives, psychosociales et humanistes: processus et méthodes d'intervention dans l'adaptation individuelle et la résolution de troubles psychologiques ou somatiques; processus d'adaptation à l'environnement social ou physique et à ses changements.

Ces trois domaines regroupent l'essentiel de la recherche active à l'École de psychologie. Il est cependant important de souligner qu'à travers ces domaines, certaines thématiques peuvent être identifiées. Il faut noter en particulier: le développement des fonctions cognitives et sociales à travers toutes les étapes de la vie, dont celle du vieillissement; les études en milieu scolaire; l'impact cognitif et social de l'utilisation des micro-ordinateurs.

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Variables liées aux processus et à l'efficacité de la thérapie. Phénomènes cliniques (maladies psychosomatiques, dépression, relation thérapeute-client, etc.). Méthodes qualitatives et phénoménologiques de recherche. Étude d'états et de processus subjectifs (émotions, expériences vécues, etc.).

A. Bachelor

Analyse, prévention et intervention d'orientation comportementale/cognitive, en rapport avec les difficultés interpersonnelles: inhabiletés sociales, anxiété sociale, problèmes conjugaux, séparation et divorce. Adaptation à la séparation. Prévention des conflits conjugaux chez les jeunes couples. Modèle du praticien scientifique.

J.-M. Boisvert

Développement social de l'enfant et de l'adolescent. Développement des mésadaptations sociales liées au rejet par les pairs, à l'agressivité et/ou retrait social, à l'enfance. L'amitié, la mesure des relations entre pairs et les réseaux sociaux chez l'enfant et l'adolescent. Le rôle des pairs dans le développement de la compétence sociale et du concept de soi chez l'enfant.

M. Boivin

Applications de la psychométrie.

H. Chéné

Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent. La communication parents-enfants et parents-adolescents. Le droit de parole de l'enfant dans les décisions familiales. L'adaptation de l'enfant et les réorganisations familiales. La garde de l'enfant après la séparation parentale.

R. Cloutier

Psychologie humaniste, aspects positifs des crises de la vie adulte; le vieillissement.

G. de Grâce

Psychologie clinique. Forensic Psychology (expertise psychologique). Recherche en médecine comportementale. Psychosomatique.

D.-R. Denver

Entraînement à la relation d'aide et à la psychothérapie, thérapie de groupe, langages non verbaux. Déontologie.

F.-X. Desrosiers

Intérêts généraux: psychologie animale et comparée; éthologie et sociobiologie; épistémologie et histoire des sciences du comportement. Intérêts spécifiques. Analyse comparée de la cognition et de l'apprentissage chez les vertébrés.

F.Y. Doré

Neuropsychologie clinique. Étude des fonctions cognitives de l'hémisphère non dominant et des structures sous-corticales. Population étudiée: patients atteints de troubles neurologiques. Intérêts spécifiques: fonctions visuo-perceptuelles du lobe temporal droit. Démence de type Alzheimer et maladie de Parkinson.

J. Doyon

Neuropsychologie humaine: mécanismes corticaux du langage; fonctions du cortex frontal; l'attention.

J. Everett

Traitement de l'information. Interaction humain-ordinateur. Modèles quantitatifs de prise de décision. Estimation de durée.

C. Fortin

Intérêts généraux: thérapies comportementales et cognitives. Médecine comportementale. Théorie de l'apprentissage social. Intérêts spécifiques: rôle du biofeedback dans le traitement des migraines. Analyse et modification des comportements phobiques et des troubles de panique. Développement de l'estime de soi.

J. Gauthier

Réinsertion sociale des psychiatisés, collaboration entre professionnels et aidants naturels.

J. Guay

Psychologie sociale. Progrès et problèmes méthodologiques, recherche sociale en laboratoire versus en milieu naturel, précision et certitude au niveau de la recherche, conséquences psychosociales de la solitude.

P. Joshi

Domaine principal de recherche: l'expression faciale des émotions. Domaines connexes d'intérêts: psychologie de l'émotion, théorie de l'évolution, interaction hérédité/environnement.

G. Kirouac

Modèles connexionnistes. Psychologie des latences de réponse. Psychologie quantitative.

Y. Lacouture

Intérêts généraux: thérapie et analyse comportementales, psychologie des jeux de hasard et d'argent. Intérêts spécifiques: traitements des troubles de l'anxiété généralisée, des obsessions-compulsions, des joueurs compulsifs.

R. Ladouceur

Psychologie du développement adulte: problème du développement cognitif postformel; relations entre développement logico-mathématique et éthico-social; vécu expérimental et développement. Stéréotypes sexuels et développement: la notion d'androgynie psychologique. Aspect du développement du concept de soi.

M. Lavallée

Psychologie communautaire. Réseaux naturels d'entraide: les réseaux primaires et les groupes d'entraide. L'évaluation de la désinstitutionnalisation en santé mentale. La violence conjugale.

F. Lavoie

Modèles cognitifs en psychologie sociale, stress et santé. Évaluations subjectives et anticipations. Facteurs psychosociaux en psychiatrie sociale. Analyse psychosociale de l'infécondité.

L. Lemyre

Évaluation psychologique. Psychométrie, psychologie projective, Rorschach. Thérapie.

J.-M. Lessard

Développement social, développement cognitif, psychologie appliquée à l'école. Recherche appliquée.

M. Loranger

Processus perceptifs. Saisie et traitement de l'information visuelle.

J.-Y. Lortie

Psychologie projective et psychothérapie. Valeur diagnostique et pronostique de l'expression graphique et picturale. Organisation symbolique et niveau formel dans l'activité graphique. Relation entre différents niveaux d'expression - verbal et non verbal.

M. Meunier

Psychothérapie dynamique-existentielle. Créativité en relation d'aide. Méthodes d'intervention et d'induction de l'expression de soi; techniques paradoxales, humour et art-thérapie, observation et stimulation des ressources créatrices; empathie et utilisation de la musique en psychothérapie.

P.-C. Morin

Développement cognitif. Théorie avancée de Piaget. Épistémologie génétique. Méthodologie de la recherche ou développement cognitif; systèmes ouverts. Structures non linéaires. Théorie du chaos; l'ordre à partir de fluctuations. Épreuves opératoires pour l'évaluation de l'enfant en milieu scolaire.

G. Noëling

Rééducation cognitive à l'aide de jeux et exercices informatisés. Développement et évaluation de logiciels de jeux éducatifs: impacts psychologiques et sociaux du jeu et psycho-jeux sur micro-ordinateur. Mesure de variables affectives et cognitives. Statistiques et traitement de données de recherche.

M. Pépin

Psychologie du développement de l'enfant: aspect social-affectif. Enfants à haut risque d'inadaptation scolaire et sociale: facteurs biologiques et psychosociaux. Adaptation familiale lors de la naissance du premier enfant. Intervention auprès de familles culturellement et économiquement désavantagées. Violence physique, abus sexuels et négligence envers l'enfant d'âge préscolaire.

C. Piché

Facteurs perceptivo-cognitifs dans la satisfaction conjugale. Profils du fonctionnement conjugal des couples satisfaits et insatisfaits. Habitation et comportements familiaux et conjugaux.

M. Pléchaty

Ethnopsychiatrie et santé mentale. Thérapies transculturelles et psychopathologies. Psychologie clinique et psychothérapie d'inspiration existentielle et dynamique. Psychopathologie adulte et juvénile. Milieux thérapeutiques.

J.-B. Pocreau

Différences individuelles et processus cognitifs. Mesure de la charge mentale. Méthode des composantes cognitives. Modèle de réponse à l'item.

M. Poirier

Les clientèles consultantes en psychothérapie, les éléments constitutifs du processus psychanalytique.

A. Renaud

Psychophysique de la durée. Mécanismes attentionnels. Interaction humain-ordinateur.

R. Rousseau

Psychologie scolaire. Psychologie de la motivation. Développement de l'enfant. Psychologie politique. Stress et maladie. Psychologie des sports et de l'activité physique.

R. Salamé

Les stratégies d'adaptation familiale. La crise dans l'évolution du petit groupe. La personnalité à contrôle interne ou externe. La structure comportementale de type A et B. La communication humaine. Les personnes en processus de crise: souffrant d'épuisement (burn out), cancéreuses, etc.

A. Saint-Yves

Dimensions écologiques de la famille. Relations parent(s)-enfant(s). Relations entre la famille et la communauté. Programme de recherche en périnatalité. Stress.

R. Tessier

Psychologie du vieillissement: phénomène de deuil et de dépression, les stratégies d'adaptation. La retraite chez les femmes. Le fardeau auprès des aidants. Programme de stimulation cognitive.

J. Vézina

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Psychologie
 Directeur: Jean-Yves Lortie

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Psychologie
 Responsable: Jean-Yves Lortie

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Admissibilité

Sont admissibles à la maîtrise en psychologie (M.A.):

- les titulaires d'un baccalauréat en psychologie de l'Université Laval dont la moyenne cumulative à ce programme d'études est égale ou supérieure à 4 sur 5;
- les titulaires d'un baccalauréat spécialisé en psychologie ou d'un baccalauréat avec "Honours" en psychologie de toute autre université dont la moyenne cumulative équivaut à au moins 4 sur 5;

- les titulaires d'un baccalauréat dont la moyenne cumulative équivaut à au moins 4 sur 5 et comprend un minimum de soixante crédits en psychologie; ces candidats doivent avoir acquis l'équivalent des cours suivants: MAT-12239; MAT-12243; PSY-12250; de plus, ils doivent avoir acquis une formation pertinente à la recherche en psychologie;
- les titulaires d'un diplôme universitaire à qui il manquerait douze crédits ou moins pour avoir l'équivalent du baccalauréat en psychologie délivré par l'Université Laval et dont la moyenne cumulative équivaut à au moins 4 sur 5.

Exigences particulières

Les candidats qui seraient admissibles à la maîtrise mais qui au jugé du Comité d'admission et de supervision ne possèdent pas une formation suffisante dans un ou des domaines précis peuvent se voir imposer des exigences particulières.

Trimestres d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et été.

Sélection

Au moment où il étudie la demande d'admission, le Comité d'admission et de supervision évalue l'ensemble du dossier, à savoir: les résultats scolaires au premier cycle; les lettres de recommandation; l'aptitude et la formation antérieure à la recherche fondamentale ou appliquée et la formation antérieure; les objectifs visés dans la démarche de maîtrise; le projet de recherche; les ententes prises ou en voie de l'être avec un directeur de recherche; les habiletés de communication orale et écrite; l'obtention de bourses au mérite ou autres distinctions. Le Comité peut aussi exiger que le candidat se présente à une entrevue.

Au moment de sa demande d'admission, le candidat doit fournir, dans une lettre d'accompagnement, toutes les informations utiles à l'évaluation de son dossier et démontrer qu'il peut satisfaire aux exigences de temps complet que comporte le programme. Le projet de recherche est présenté sous une forme succincte (maximum: cinq pages) et permet de juger s'il peut s'insérer dans le cadre des intérêts et de la compétence d'un des professeurs de l'École de psychologie. Si tel est le cas, le projet est retenu au nom de l'étudiant pour la durée de son programme. Tout candidat doit rapidement entreprendre des démarches pour en venir à une entente avec un directeur éventuel de recherche. Les candidats jugés admissibles qui n'ont pas encore de directeur de recherche pourront être admis conditionnellement à la conclusion d'un accord avec un directeur de recherche. Aucun étudiant ne sera autorisé à faire sa première inscription si on ne lui a pas officiellement assigné un directeur de recherche.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

La mémoire est le seul mode de présentation des résultats de recherche de l'étudiant. Celui-ci représente trente crédits dans le programme complet d'études de l'étudiant et peut être réalisé dans tous les champs et domaines de recherche apparaissant dans la description du programme.

L'étudiant de maîtrise (M.A.) doit obligatoirement avoir choisi son directeur de recherche au moment de son inscription au premier trimestre comme étudiant régulier (catégorie I). Le directeur de recherche est un professeur à temps complet de l'École de psychologie.

C'est normalement l'étudiant qui choisit lui-même son directeur de recherche. Après avoir obtenu l'assentiment du professeur, il soumet son choix à l'approbation du Comité d'admission et de supervision (maîtrise). À défaut d'un tel choix, le Comité désigne, avec l'accord des parties, le directeur de recherche de l'étudiant.

Pour les étudiants qui voudraient se prévaloir de l'admission au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, il est obligatoire de choisir comme directeur de recherche un professeur habilité à diriger des thèses de doctorat.

Ce projet doit être approuvé par le comité avant l'inscription de ces crédits au programme trimestriel d'études de l'étudiant. Pour ce faire, le projet doit être présenté pour approbation au moins six semaines avant la date prévue pour l'inscription.

Évaluation déontologique du projet de mémoire

Le Comité d'admission et de supervision estime que l'application des principes déontologiques est une composante inhérente à la formation à la recherche. Par conséquent, tout projet de mémoire requérant l'utilisation de sujets humains ou d'animaux ou de données confidentielles doit respecter les règles de déontologie en vigueur à l'Université Laval. Si le projet de mémoire fait partie d'un programme de recherche subventionnée et déjà approuvé déontologiquement par le Comité de déontologie de la recherche de l'Université Laval, l'étudiant doit soumettre au Comité d'admission et de supervision le nom du projet, le numéro de la subvention et une copie du certificat déjà existant. Dans les autres cas, et d'ici à ce qu'une nouvelle procédure soit établie, le Comité demandera au superviseur du mémoire de fournir une attestation que le projet respecte les principes de déontologie de la recherche.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Mémoire	30 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME**COURS OBLIGATOIRES**

NMC	Cr	Titre
PSY -62558	3	ANALYSE DE PLANS D'EXPERIENCES* C. Fortin
PSY -62559	3	ANALYSES MULTIVARIEES C. Fortin
PSY -63945	1	DEONTOLOGIE DE LA RECHERCHE Groupe de professeurs
PSY -63946	1	SEMINAIRE DE MEMOIRE I J.-Y. Lortie
PSY -63947	1	SEMINAIRE DE MEMOIRE II J.-Y. Lortie

COURS À OPTION

PSY -62774	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. CLINIQUE* Groupe de professeurs
PSY -61063	2	LABORATOIRE: PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE R. Ladouceur
PSY -61064	3	PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE ET COGNITIVE* J. Gauthier
PSY -60717	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. EXPERIMENT.* Groupe de professeurs
PSY -60704	3	PROCESSUS COGNITIFS: VISION AUDITION J.-Y. Lortie
PSY -60705	3	QUESTIONS SPECIALES DE PERCEPTION R. Rousseau
PSY -60706	3	THEORIES DE L'APPRENTISSAGE* F. Doré
PSY -60707	3	EVOLUTION ET COMPORTEMENT HUMAIN* G. Kirouac
PSY -61814	3	VIGILANCE ET SOMMEIL J. Everett
PSY -62773	2	LA MEMOIRE J. Everett
PSY -62861	3	EXPRESSION FACIALE DES EMOTIONS G. Kirouac
PSY -61819	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. DU DEVELOP.* Groupe de professeurs
PSY -60699	3	THEORIE AVANCEE DE PIAGET* G. Noëling
PSY -60724	3	METHODOLOGIE EN DEVELOP. COGNITIF* G. Noëling
PSY -63349	3	DEVELOPPEMENT DE LA COMPETENCE SOCIALE M. Loranger
PSY -63396	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCHOL. SOCIALE Groupe de professeurs
PSY -60709	3	QUESTIONS DE PSYCHOLOGIE SOCIALE* P. Joshi
PSY -62943	3	EVALUATION DE PROGRAMMES F. Lavoie
PSY -63422	3	SEMINAIRE AVANCE EN PSYCHOLOGIE SOCIALE
PSY -63948	6	STAGE DE RECHERCHE DE MAITRISE Groupe de professeurs
IFT -63402	3	TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE M. Pépin
PSY -60698	1	LECTURES DIRIGÉES EN PSYCHOLOGIE I
PSY -61056	2	LECTURES DIRIGÉES EN PSYCHOLOGIE II
PSY -61057	3	LECTURES DIRIGÉES EN PSYCHOLOGIE III
PSY -62115	1	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)
PSY -62116	2	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)
PSY -62117	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)
PSY -64118	3	PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE M. Lavallée

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Les trimestres d'automne et d'hiver qui suivent la première inscription constituent des trimestres de résidence à temps complet. L'étudiant doit avoir suivi avec succès les cours inscrits au programme d'études au cours de l'année qui suit sa première inscription, et il ne

peut prendre plus de douze trimestres (quatre ans), à partir de la date de sa première inscription, pour achever son programme d'études de maîtrise.

L'étudiant peut, à son choix, se donner durant un trimestre, une charge de travail plus ou moins considérable. À l'exception des trimestres d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription, il peut également répartir ses études sur des trimestres non consécutifs et ne pas s'inscrire à un trimestre, à la condition d'y être autorisé par le directeur du programme qui consulte à ce sujet le directeur de recherche de l'étudiant.

L'étudiant en régime forfaitaire des droits de scolarité doit s'inscrire à chaque trimestre d'automne et d'hiver jusqu'à ce qu'il ait terminé son programme.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

On notera que l'enseignement à l'École de psychologie se fait en français, il est donc nécessaire que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français oral et écrit. De plus, l'étudiant doit posséder une connaissance de l'anglais lui permettant la lecture.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant de la maîtrise en psychologie (M.A.) aura à compléter les exigences suivantes:

- quinze crédits de cours dont neuf crédits obligatoires et six crédits à option;
- trente crédits attribués à la réalisation de la recherche et à la rédaction du mémoire.

Exigences concernant le stage de recherche de maîtrise

Le stage de recherche de maîtrise constitue une modalité de cours du programme actuel. Cette formule pédagogique doit être personnalisée, c'est-à-dire qu'elle doit répondre aux besoins personnels de formation et aussi atteindre les objectifs du programme qui sont axés sur la formation à la recherche. Pour avoir accès à ce stage, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences des cours suivants:

- PSY-62558; PSY-62559; PSY-63945; PSY-63946; PSY-63947.

Objectif du stage

Le stage de recherche de maîtrise ne vise pas la formation à l'intervention professionnelle. Il s'adresse prioritairement aux étudiants qui prévoient interrompre temporairement ou définitivement leurs études aux cycles supérieurs après la fin de leur maîtrise (M.A.) en psychologie. Il a pour but de permettre à l'étudiant de s'initier à d'autres sujets de recherche que celui de son mémoire, d'être immergé dans d'autres milieux de recherche que celui de l'École de psychologie et d'être ainsi mieux préparé au monde du travail. Le stage se caractérise ainsi par une expérience personnelle et professionnelle dans un environnement qui se prête au perfectionnement des connaissances, des habiletés et des attitudes. Il peut, par exemple, consister en un travail d'auxiliaire de recherche non rémunéré dans un autre département de l'Université ou dans une autre université. Les services de recherche gouvernementaux et les centres spécialisés de recherche sont aussi privilégiés.

Présentation du projet de stage

L'étudiant doit présenter au Comité d'admission et de supervision un projet écrit de stage d'au moins six semaines avant l'inscription du trimestre auquel il désire suivre le stage. Ce projet doit tenir compte du fait que le nombre de crédits d'un cours d'un trimestre égale le tiers de la somme des heures de présence par semaine (Pr) et des heures estimées de travail personnel par semaine (Pe) correspondant à ce cours. Ainsi, le stage étant de six crédits, il équivaut à dix-huit heures de présence et de travail personnel par semaine durant quinze semaines.

Le projet soumis par l'étudiant au Comité d'admission et de supervision doit comprendre les éléments suivants:

- des renseignements de base: le lieu et la durée (dates de début et de fin) du stage; le nom, la fonction et le curriculum vitae de la personne qui encadrera le stage;
- les objectifs spécifiques du stage, c'est-à-dire les éléments de compétence attendus, au regard de sa formation à la recherche et de sa préparation au monde du travail;
- les activités projetées: nombre d'heures de présence au lieu de stage avec et sans encadrement; nombre d'heures de travail personnel; modalités de l'encadrement; participation à des études empiriques, des analyses de résultats, des séminaires; des lectures; etc.;
- le calendrier des activités;
- les réalisations attendues;
- le mode d'évaluation;
- une lettre d'acceptation du stage rédigée par une personne autorisée dans le milieu de stage et une lettre du directeur de recherche qui indique son accord avec le projet;
- une description du lieu de stage mettant en évidence sa valeur comme centre spécialisé susceptible de fournir un complément de formation à la recherche et une préparation au monde du travail (identifier les moyens: bibliothèque, ordinateur, laboratoire, sujets, etc., qui seront mis à la disposition du stagiaire).

Évaluation finale du stage

Ce sont les superviseurs de stage qui auront la responsabilité de proposer les notes finales des stages au Comité d'admission et de supervision. Cette évaluation se fait à l'occasion de la lettre que le superviseur envoie au Comité à la fin du stage. En plus de l'appréciation du degré d'accomplissement des objectifs fixés avant le stage, ce rapport doit fournir une évaluation suffisamment détaillée de la performance de l'étudiant durant

le stage. Cette évaluation de nature d'abord qualitative doit déboucher sur l'attribution d'une note globale.

Exigences concernant les lectures dirigées

Les cours du programme comportent des cours de lectures dirigées. L'étudiant ne peut inclure dans son programme complet d'études plus de trois crédits de ces cours. Lorsqu'un étudiant désire se prévaloir de cette modalité, il doit soumettre, au Comité d'admission et de supervision ou à la personne désignée par celui-ci, un projet dactylographié comportant obligatoirement les éléments suivants:

- le domaine spécifique des lectures envisagées et son originalité par rapport au mémoire;
- le nombre de crédits visés et le(s) sigle(s) des cours correspondants;
- la liste des ouvrages, c'est-à-dire livres, articles, etc., objets de ces lectures dirigées;
- le mode de présentation des résultats de lecture de l'étudiant;
- le mode et les critères d'évaluation des apprentissages.

Ce projet doit être approuvé par le Comité six semaines avant l'inscription de ces crédits au programme trimestriel d'études de l'étudiant. Il doit porter le nom et la signature de l'étudiant concerné ainsi que le nom et la signature du professeur.

Après examen du projet, le Comité d'admission et de supervision ou la personne désignée par celui-ci avise l'étudiant de la décision qu'il a prise. Si le projet n'est pas retenu ou nécessite des améliorations majeures, les raisons en sont communiquées à l'étudiant.

Pour qu'un projet de lectures dirigées soit favorablement retenu par le Comité d'admission et de supervision, il devra répondre aux critères suivants:

- les lectures envisagées doivent être directement reliées à un domaine spécifique de la psychologie scientifique ou à un domaine qui lui est intimement lié;
- le domaine spécifique des lectures envisagées ne doit pas être couvert par l'un des cours normalement offerts à l'École de psychologie ou dans des départements connexes;
- le niveau de spécialisation de ces lectures doit correspondre à ce qui est normalement exigé d'un cours de deuxième cycle;
- la correspondance entre l'ampleur des lectures envisagées et le nombre de crédits doit être clairement établie;
- les lectures en question ne doivent être intégrées dans aucune autre activité de formation;
- le mode d'évaluation des apprentissages de l'étudiant doit garantir que celui-ci sera soumis à une évaluation dont les critères auront été préalablement établis;
- le projet doit être encadré par un professeur à temps complet de l'École de psychologie.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Les étapes de la recherche dans ce programme de maîtrise (M.A.) diffèrent selon qu'avant la fin du trimestre d'hiver suivant sa première inscription, l'étudiant choisit de terminer le programme de maîtrise (M.A.) de façon à obtenir le diplôme de deuxième cycle ou de demander l'admission au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise.

Si l'étudiant choisit de terminer le programme de maîtrise (M.A.), les étapes de la recherche seront les suivantes:

Dépôt du rapport évolutif

Après avoir obtenu l'assentiment de son directeur de recherche, l'étudiant soumet, avant la fin du trimestre d'hiver qui suit sa première inscription, au Comité d'admission et de supervision, un rapport évolutif de dix à vingt pages contenant:

- une description de la problématique dans laquelle s'inscrit la recherche;
- un état de la question traitée;
- les objectifs ou les hypothèses de la recherche;
- une description de la méthode de recherche;
- une présentation et une analyse des résultats, s'il y a lieu;
- une liste des références.

La page frontispice du rapport soumis doit porter le titre du mémoire, le nom de l'étudiant et sa signature, son numéro matricule ainsi que le nom et la signature du directeur de recherche.

Après examen du rapport, le Comité avise l'étudiant de la décision qu'il a prise. Si elle est favorable, l'étudiant poursuit son programme de recherche. Si le rapport est jugé inacceptable, le Comité peut recommander l'exclusion du programme ou accorder un délai d'au plus deux mois pour produire un nouveau rapport évolutif dont le refus entraîne l'exclusion automatique du programme.

Réalisation de la recherche

Au cours des trimestres qui suivent l'approbation de son rapport évolutif, l'étudiant poursuit, sous supervision, la réalisation de sa recherche. Il rédige son mémoire en respectant les normes habituelles de rédaction de documents scientifiques.

Inclusion d'articles dans le corps du mémoire

De façon générale, le Comité d'admission et de supervision encourage vivement les étudiants à présenter les résultats de leurs recherches de maîtrise sous forme d'articles, à les soumettre pour publication et à les inclure, comme tels, dans leur mémoire. Il veut ainsi les inciter à développer leur habileté à communiquer les résultats de leurs travaux à la communauté scientifique selon les pratiques habituelles de cette dernière. Les articles pouvant être inclus dans le corps du mémoire comprennent des articles publiés, acceptés,

soumis ou prêts à être soumis pour publication dans les périodiques scientifiques avec un comité de lecture.

L'étudiant qui opte pour cette façon de rédiger son mémoire doit obtenir au préalable l'autorisation de son directeur de mémoire et l'accord du Comité d'admission et de supervision. Dans sa demande, l'étudiant devra:

- spécifier le nombre et la nature de chacun des articles qu'il a l'intention d'écrire et d'insérer dans son mémoire (le mémoire devra contenir au moins un article de nature empirique);
- indiquer à quel périodique chaque article sera soumis (dans le cas où le périodique n'est pas un périodique de l'American Psychological Association ou de la Société canadienne de psychologie, il devra aussi joindre à sa demande une preuve qu'il existe effectivement un comité de lecture à ce périodique, ainsi qu'une copie d'un article qui a déjà été publié et qui correspond en genre à l'article qu'il entend y soumettre);
- indiquer en quelle langue sera rédigé chaque article.

La demande d'inclusion d'articles dans le corps du mémoire doit porter le nom et la signature de l'étudiant concerné ainsi que le nom et la signature du directeur de mémoire. Lorsque l'autorisation demandée est accordée, le comité remet à l'étudiant une copie des règles à respecter pour la rédaction de ce type de mémoire. Il s'agit d'un document complémentaire à la brochure intitulée *Mémoire de maîtrise, du début de la rédaction à la diplomation* (École des gradués, Université Laval).

L'étudiant doit rendre compte de façon périodique à son directeur de recherche de l'état d'avancement de sa recherche.

Dépôt et évaluation du mémoire

Lorsqu'il a l'autorisation écrite de son directeur de déposer son mémoire, l'étudiant en présente l'original au responsable du Comité d'admission et de supervision pour la nomination des lecteurs par l'École des gradués.

Le mémoire est évalué par trois lecteurs selon les critères qui apparaissent dans la brochure intitulée *Mémoire de maîtrise, du début de la rédaction à la diplomation*. L'étudiant peut se prévaloir du privilège de prélecture: celle-ci lui fournit l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire.

Il n'y a pas de soutenance à la maîtrise.

Si l'étudiant choisit de demander l'admission au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, il se conforme aux conditions et modalités de ce passage décrites dans le programme de doctorat en psychologie. Les étapes de la recherche sont alors les suivantes: aviser de son intention le Comité d'admission et de supervision de deuxième cycle avant la fin du trimestre d'hiver suivant sa première inscription au programme et déposer le document qui accompagnera sa demande d'admission au doctorat.

Si la demande d'admission au doctorat est refusée, ce document servira de rapport évolutif et l'étudiant poursuivra sa recherche selon les étapes décrites ci-dessus.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche sont liées aux subventions accordées aux professeurs.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les professeurs de l'École de psychologie oeuvrent principalement dans trois grands domaines de recherche subdivisés en champs:

- Famille, communauté et socialisation: fonctions de communication, de régulation et de décision dans la famille, l'école et les groupes communautaires; développement social et évaluation des interactions sociales.
- Psychologie cognitive fondamentale et appliquée: processus cognitifs animaux et humains et leurs interactions avec d'autres fonctions telle l'émotion; stratégies et habiletés cognitives sous-jacentes à la résolution de problèmes et au rendement humain.
- Adaptation individuelle et sociale en santé mentale. Sont regroupées dans ce domaine, certaines démarches utilisant des concepts et des techniques comportementales, cognitives, psychosociales et humanistes: processus et méthodes d'intervention dans l'adaptation individuelle et la résolution de troubles psychologiques ou somatiques; processus d'adaptation à l'environnement social ou physique et à ses changements.

Ces trois domaines regroupent l'essentiel de la recherche active à l'École de psychologie. Il est cependant important de souligner qu'à travers ces domaines, certaines thématiques peuvent être identifiées. Il faut noter, en particulier, le développement des fonctions cognitives et sociales à travers toutes les étapes de la vie, dont celle du vieillissement; les études en milieu scolaire; l'impact cognitif et social de l'utilisation des micro-ordinateurs.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Ce programme devrait normalement déboucher sur des études de doctorat en psychologie, mais des possibilités d'emplois existent dans l'enseignement collégial et dans la recherche.

DOCTORAT — Type: 10 3.525.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Au terme de ce programme de troisième cycle, l'étudiant devrait avoir démontré ce qui suit:

- il est en mesure de contribuer, par ses travaux, à l'avancement de la psychologie comme science et comme discipline;
- il est apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome;
- il a développé un esprit critique envers la psychologie comme science et comme discipline;
- il est apte à interpréter les données en psychologie en fonction des ensembles divers où elles s'insèrent;
- il peut présenter de façon cohérente, dans un exposé oral et écrit, un problème de recherche;
- il est apte à jouer un rôle important comme agent de développement scientifique et social.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les intérêts de recherche des professeurs habilités auprès de l'École des gradués à diriger des thèses de doctorat sont les suivants:

Variables liées aux processus et à l'efficacité de la thérapie. Phénomènes cliniques (maladies psychosomatiques, dépression, relation thérapeute-client, etc.). Méthodes qualitatives et phénoménologiques de recherche. Étude d'états et de processus subjectifs (émotions, expériences vécues, etc.).
A. Bachelor

Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent. La communication parents-enfants et parents-adolescents. Le droit de parole de l'enfant dans les décisions familiales. L'adaptation de l'enfant et les réorganisations familiales. La garde de l'enfant après la séparation parentale.
R. Cloutier

Psychologie humaniste. Aspects positifs des crises de la vie adulte; le vieillissement.
G. De Grâce

Psychologie clinique. Forensic Psychology (expertise psycholégale). Recherche en médecine comportementale. Psychosomatique.
D.-R. Denver

Entraînement à la relation d'aide et à la psychothérapie, thérapie de groupe, langages non verbaux. Déontologie.
F.-X. Desrosiers

Intérêts généraux: psychologie animale et comparée, éthologie et sociobiologie; épistémologie et histoire des sciences du comportement. Intérêts spécifiques. Analyse comparée de la cognition et de l'apprentissage chez les vertébrés.
F.Y. Doré

Neuropsychologie clinique. Étude des fonctions cognitives de l'hémisphère non dominant et des structures sous-corticales. Population étudiée: patients atteints de troubles neurologiques. Intérêts spécifiques: fonctions visuo-perceptuelles du lobe temporal droit. Démence de type Alzheimer et maladie de Parkinson.
J. Doyon

Neuropsychologie humaine: mécanismes corticaux du langage; fonctions du cortex frontal; l'attention.
J. Everett

Traitement de l'information. Interaction humain-ordinateur. Modèles quantitatifs de prise de décision. Estimation de durée.
C. Fortin

Intérêts généraux: thérapies comportementales et cognitives. Médecine comportementale. Théorie de l'apprentissage social. Intérêts spécifiques: rôle du biofeedback dans le traitement des migraines. Analyse et modification des comportements phobiques et des troubles de panique. Développement de l'estime de soi.
J. Gauthier

Réinsertion sociale des psychiatrisés, collaboration entre professionnels et aidants naturels.
J. Guay

Psychologie sociale. Progrès et problèmes méthodologiques, recherche sociale en laboratoire versus en milieu naturel, précision et certitude au niveau de la recherche, conséquences psychosociales de la solitude.
P. Joshi

Domaine principal de recherche: l'expression faciale des émotions. Domaines connexes d'intérêts: psychologie de l'émotion, théorie de l'évolution, interaction hérédité/environnement.
G. Kirouac

Intérêts généraux: thérapie et analyse comportementales, psychologie des jeux de hasard et d'argent. Intérêts spécifiques: traitements des troubles de l'anxiété généralisée, des obsessions-compulsions, des joueurs compulsifs.

R. Ladouceur

Psychologie du développement adulte: problème du développement cognitif postformel; relations entre développement logico-mathématique et éthico-social; vécu expérimental et développement. Stéréotypes sexuels et développement: la notion d'androgynie psychologique. Aspect du développement du concept de soi.

M. Lavallée

Psychologie communautaire. Réseaux naturels d'entraide: les réseaux primaires et les groupes d'entraide. L'évaluation de la désinstitutionnalisation en santé mentale. La violence conjugale.

F. Lavoie

Modèles cognitifs en psychologie sociale, stress et santé. Évaluations subjectives et anticipations. Facteurs psychosociaux en psychiatrie sociale. Analyse psychosociale de l'infécondité.

L. Lemyre

Évaluation psychologique. Psychométrie, psychologie projective, Rorschach. Thérapie.

J.-M. Lessard

Développement social, développement cognitif, psychologie appliquée à l'école. Recherche appliquée.

M. Loranger

Processus perceptifs. Saisie et traitement de l'information visuelle.

J.-Y. Lortie

Psychothérapie dynamique-existentielle. Créativité en relation d'aide. Méthodes d'intervention et d'induction de l'expression de soi; techniques paradoxales, humour et art-thérapie, observation et stimulation des ressources créatrices; empathie et utilisation de la musique en psychothérapie.

P.-C. Morin

Développement cognitif. Théorie avancée de Piaget. Épistémologie génétique. Méthodologie de la recherche ou développement cognitif; systèmes ouverts. Structures non linéaires. Théorie du chaos; l'ordre à partir de fluctuations. Épreuves opératoires pour l'évaluation de l'enfant en milieu scolaire.

G. Noëting

Rééducation cognitive à l'aide de jeux et exercices informatisés. Développement et évaluation de logiciels de jeux éducatifs: impacts psychologiques et sociaux du jeu et psycho-jeux sur micro-ordinateur. Mesure de variables affectives et cognitives. Statistiques et traitement de données de recherche.

M. Pépin

Psychologie du développement de l'enfant: aspect social-affectif. Enfants à haut risque d'inadaptation scolaire et sociale: facteurs biologiques et psychosociaux. Adaptation familiale lors de la naissance du premier enfant. Intervention auprès de familles culturellement et économiquement désavantagées. Violence physique, abus sexuels et négligence envers l'enfant d'âge préscolaire.

C. Piché

Facteurs perceptivo-cognitifs dans la satisfaction conjugale. Profils du fonctionnement conjugal des couples satisfaits et insatisfaits. Habitation et comportements familiaux et conjugaux.

M. Pléchaty

Différences individuelles et processus cognitifs. Mesure de la charge mentale. Méthode des composantes cognitives. Modèle de réponse à l'item.

M. Poirier

Psychophysique de la durée. Mécanismes attentionnels. Interaction humain-ordinateur.

R. Rousseau

Psychologie scolaire. Psychologie de la motivation. Développement de l'enfant. Psychologie politique. Psychologie des sports et de l'activité physique.

R. Salamé

Dimensions écologiques de la famille. Relations parent(s)-enfant(s). Relations entre la famille et la communauté: Stress. Programme de recherche en périnatalité.

R. Tessier

Psychologie du vieillissement: phénomène de deuil et de dépression, les stratégies d'adaptation. La retraite chez les femmes. Le fardeau auprès des aidants. Programme de stimulation cognitive.

J. Vézina

3. GRADE

Philosophiae Doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Psychologie
 Directeur: Robert Rousseau

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Psychologie
 Responsable: Robert Rousseau

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Admissibilité

La première condition pour être admissible à ce programme est d'être titulaire d'un diplôme de maîtrise en psychologie ou l'équivalent. Le Comité d'admission et de supervision peut exiger, s'il y a lieu, une scolarité probatoire de douze à trente crédits avant que l'admission au doctorat ne soit définitive.

Au moment où il étudie la demande d'admission, le Comité d'admission et de supervision évalue l'ensemble du dossier, à savoir: les résultats scolaires au premier et au deuxième cycle; les lettres de recommandation; l'aptitude à la recherche fondamentale ou appliquée et la formation antérieure; les objectifs visés dans la démarche de doctorat; le projet de recherche; les ententes prises ou en voie de l'être avec un directeur de recherche; les habiletés de communication orale et écrite; l'obtention de bourses au mérite ou autres distinctions. Le Comité peut aussi exiger que le candidat se présente à une entrevue.

Au moment de sa demande d'admission, le candidat doit fournir, dans une lettre d'accompagnement, toutes les informations utiles à l'évaluation de son dossier et démontrer qu'il peut satisfaire aux exigences de temps complet que comporte le programme. Le projet de thèse est présenté sous une forme succincte (maximum: cinq pages) et permet de juger s'il peut s'insérer dans le cadre des intérêts et de la compétence d'un des professeurs habilités à diriger des thèses de doctorat.

Tout candidat doit rapidement entreprendre des démarches pour en venir à une entente avec un directeur de thèse éventuel. Les candidats jugés admissibles qui n'ont pas encore de directeur de thèse pourront être admis conditionnellement à la conclusion d'un accord avec un directeur de thèse. Aucun étudiant ne sera autorisé à faire sa première inscription si on ne lui a pas officiellement assigné un directeur de thèse.

On notera que l'enseignement à l'École de psychologie se faisant en français, il est nécessaire que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français oral et écrit. De plus, l'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire cette langue.

Passage au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise

Conditions du passage

Un étudiant inscrit à un programme de maîtrise de type B peut être admis au doctorat dans le même champ d'études ou dans un champ d'études connexe sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise aux conditions suivantes:

- procéder à une demande d'admission au doctorat;
- avoir suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise;
- poursuivre la même recherche (ou une recherche connexe) avec le même directeur de recherche;
- avoir été recommandé par le directeur de recherche et avoir fait la preuve, à la satisfaction du Comité d'admission et de supervision, que le projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat;
- avoir fait la preuve de ses aptitudes à la satisfaction du Comité qui lui impose de présenter l'état de ses travaux dans un rapport de recherche ou au cours d'un séminaire.

Modalités d'application à l'École de psychologie

Pour faire la preuve de ses aptitudes et pour montrer que son projet de recherche a l'ampleur et l'originalité d'une thèse de doctorat, l'étudiant doit soumettre au Comité d'admission et de supervision un document étoffé à l'appui de sa demande. Ce document doit exposer la problématique du projet de thèse en l'appuyant sur les publications théoriques et méthodologiques pertinentes et doit présenter le travail accompli ainsi que les résultats déjà obtenus dans le cadre de la recherche de maîtrise. En outre, ce document doit faire ressortir l'originalité du projet, en montrant la contribution de cette recherche à l'avancement des connaissances, et mettre en évidence son ampleur au niveau du doctorat, en indiquant en quoi il n'est pas adéquat ou réaliste de réaliser le travail dans le cadre d'une recherche de maîtrise. Finalement, le même document doit donner un aperçu du cheminement prévu de ce projet dans l'éventualité d'un passage au doctorat.

Ce document sera soumis à une personne autre que le directeur de recherche. Cette personne, habituellement un professeur de l'École de psychologie, est une personne compétente dans le domaine de recherche du projet du candidat. Les critères que devra utiliser la personne-ressource pourraient s'énoncer de la façon suivante:

- qualité intrinsèque du travail déjà accompli;
- aspects quantitatifs et qualitatifs du projet indiquant qu'il a une ampleur qui justifie le passage au doctorat plutôt que la simple rédaction d'un mémoire de maîtrise;

- qualité et pronostic de succès des développements anticipés du projet au niveau du doctorat.

Condition spéciale

Un étudiant admis au doctorat sans terminer sa maîtrise est très avancé dans son sujet de recherche. C'est pourquoi, pour ne pas le retarder dans ses travaux et lui fournir le plus tôt possible les avis et commentaires de son comité de thèse, l'étudiant devra présenter son séminaire de thèse à une date plus hâtive. Ainsi, un étudiant dont le passage au doctorat a été autorisé pour le trimestre d'automne devra faire son séminaire de thèse avant la fin du trimestre d'hiver suivant. De même, un étudiant dont le passage au doctorat a été autorisé pour le trimestre d'hiver devra faire son séminaire de thèse avant la fin du trimestre d'été suivant.

Trimestres d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver. Cependant, chaque candidature est étudiée individuellement en fonction des disponibilités des directeurs de thèse.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans toute la mesure du possible le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission et au plus tard au moment de l'inscription. Ce choix doit être fait parmi la liste des professeurs habilités à diriger des thèses de doctorat (voir cette liste à la rubrique n° 2).

Le comité de thèse comprend le directeur de recherche ainsi que trois professeurs choisis conjointement par le directeur de recherche et l'étudiant et faisant partie du corps professoral de l'École de psychologie ou d'une autre unité de l'Université Laval. La composition du comité de thèse doit être soumise pour approbation au Comité d'admission et de supervision au plus tard lors de l'inscription au trimestre où le séminaire de projet de recherche doit être tenu.

L'étudiant doit soumettre son projet de recherche par écrit à ce comité de thèse qui, après analyse et discussion dans le cadre du Séminaire de thèse, recommandera l'acceptation ou le refus du projet au Comité de psychologie. Cette procédure doit être achevée au plus tard durant le trimestre d'automne de la deuxième année d'inscription au programme, dans le cas d'un étudiant admis pour le trimestre d'automne de l'année précédente; et au plus tard durant le trimestre d'hiver de la deuxième année d'inscription au programme, dans le cas d'un étudiant admis pour le trimestre d'hiver de l'année précédente.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	30 crédits
Thèse	90 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de dix trimestres complets. Une fois les deux premières années terminées, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours exclusifs au programme de doctorat

NMC	Cr	Titre
PSY -63126	3	SYNTHÈSE SUR UN THÈME PARTICULIER Groupe de professeurs
PSY -63129	8	STAGE DE DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE I Groupe de professeurs
PSY -63130	7	STAGE DE DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE II Groupe de professeurs

Cours communs à la maîtrise et au doctorat

IFT -63402	3	TRAITEMENT DE DONNÉES DE RECHERCHE M. Pénin
PSY -60685	1	DEONTOLOGIE DE LA PSYCHOLOGIE* F.-X. Desrosiers
PSY -62115	1	SUJETS SPÉCIAUX (PSYCHOLOGIE)
PSY -62116	2	SUJETS SPÉCIAUX (PSYCHOLOGIE)
PSY -62117	3	SUJETS SPÉCIAUX (PSYCHOLOGIE)
PSY -62118	4	SUJETS SPÉCIAUX (PSYCHOLOGIE)
PSY -62774	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. CLINIQUE* Groupe de professeurs
PSY -60692	3	SEMINAIRE DE PSYCHOLOGIE PROJECTIVE M. Meunier
PSY -60693	3	MÉDECINE DU COMPORTEMENT* D.-R. Darnier
PSY -60695	3	LES THÉRAPIES CONJUGALES* M. Pléchaty

PSY -60713	3	PSYCHOPATHO. ET THÉRAPIES TRANSCULTURELLES* J.-B. Pocreau
PSY -60716	3	IMAGE DU CORPS ET PSYCHOTHERAPIE M. Meunier
PSY -60725	3	CREATIVITÉ ET PERSONNALITÉ* G. de Grâce
PSY -61063	2	LABORATOIRE: PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE R. Ladouceur
PSY -61064	3	PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE ET COGNITIVE* J. Gauthier
PSY -62746	3	APPROCHE EXISTENTIELLE EN THÉRAPIE* A. Bachelor
PSY -60697	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE I* Groupe de professeurs
PSY -61052	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE II* Groupe de professeurs
PSY -61053	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE III* Groupe de professeurs
PSY -60717	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. EXPERIMENT.* Groupe de professeurs
PSY -60704	3	PROCESSUS COGNITIFS: VISION AUDITION J.-Y. Lortie
PSY -60705	3	QUESTIONS SPÉCIALES DE PERCEPTION R. Rousseau
PSY -60706	3	THÉORIES DE L'APPRENTISSAGE* F. Doré
PSY -60707	3	ÉVOLUTION ET COMPORTEMENT HUMAIN* G. Kirouac
PSY -61814	3	VIGILANCE ET SOMMEIL J. Everett
PSY -62773	2	LA MÉMOIRE J. Everett
PSY -62861	3	EXPRESSION FACIALE DES ÉMOTIONS G. Kirouac
PSY -61819	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. DU DEVELOP.* Groupe de professeurs
PSY -60724	3	MÉTHODOLOGIE EN DEVELOP. COGNITIF* G. Noelling
PSY -61069	2	SEMINAIRE EN GERONTOLOGIE J. Vézina
PSY -62742	3	LA CONSULTATION PSYCHOPÉDAGOGIQUE R. Salamé
PSY -63349	3	DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE SOCIALE M. Loranger
PSY -63396	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCHOL. SOCIALE Groupe de professeurs
PSY -60709	3	QUESTIONS DE PSYCHOLOGIE SOCIALE* P. Joshi
PSY -62743	3	SCHIZOPHRÉNIE ET READAPTATION* J. Guay
PSY -62943	3	ÉVALUATION DE PROGRAMMES F. Lavole
PSY -63081	3	LES RESEAUX NATURELS D'AIDE* J. Guay
PSY -63422	3	SEMINAIRE AVANCÉ EN PSYCHOLOGIE SOCIALE
PSY -62558	3	ANALYSE DE PLANS D'EXPERIENCES* C. Fortin
PSY -62559	3	ANALYSES MULTIVARIÉES C. Fortin
PSY -63945	1	DÉONTOLOGIE DE LA RECHERCHE Groupe de professeurs
PSY -64118	3	PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE M. Lavallée

L'étudiant de doctorat est tenu de suivre, à son choix, deux des quatre cours suivants: PSY-60717, PSY-61819, PSY-62774, PSY-63396.

Un étudiant ne peut s'inscrire à plus de deux de ces cours (PSY-60697, PSY-61052, PSY-61053) et ce, à condition de ne pas les avoir déjà suivis à la maîtrise.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Les deux premières années du doctorat en psychologie sont considérées comme des années de résidence à temps complet. L'étudiant doit avoir réussi avec succès les cours (incluant les stages) inscrits à son programme d'études à l'intérieur des deux années qui suivent sa première inscription et il ne peut prendre plus de vingt et un trimestres (sept ans) à partir de la date de sa première inscription pour achever son programme d'études de doctorat.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

On notera que l'enseignement à l'École de psychologie se fait en français, il est donc nécessaire que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français oral et écrit. De plus, l'étudiant doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire cette langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer tous les cours de son programme dans les deux années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le candidat au doctorat en psychologie a de bonnes possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études. Par contre, les possibilités qu'a l'étudiant de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études sont faibles.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les professeurs de l'École de psychologie oeuvrent principalement dans trois grands domaines de recherche subdivisés en champs:

- Famille, communauté et socialisation: fonctions de communication, de régulation et de décision dans la famille, l'école et les groupes communautaires; développement social et évaluation des interactions sociales.
- Psychologie cognitive fondamentale et appliquée: processus cognitifs animaux et humains et leurs interactions avec d'autres fonctions telle l'émotion; stratégies et habiletés cognitives sous-jacentes à la résolution de problèmes et au rendement humain.
- Adaptation individuelle et sociale en santé mentale. Sont regroupées dans ce domaine, certaines démarches utilisant des concepts et des techniques behaviorales, psychosociales et humanistes; processus et méthodes d'intervention dans l'adaptation individuelle et la résolution de troubles psychologiques ou somatiques; processus d'adaptation à l'environnement social ou physique et à ses changements.

Ces trois domaines regroupent l'essentiel de la recherche active à l'École de psychologie. Il est cependant important de souligner qu'à travers ces domaines, certaines thématiques peuvent être identifiées. Il faut noter, en particulier, le développement des fonctions cognitives et sociales à travers toutes les étapes de la vie, dont celle du vieillissement; les études en milieu scolaire; l'impact cognitif et social de l'utilisation des micro-ordinateurs.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Outre l'enseignement à tous les niveaux, les organismes gouvernementaux et les milieux hospitaliers offrent diverses possibilités d'emplois de recherche et autres.

PSYCHOPÉDAGOGIE

DIPLÔME DE DEUXIÈME CYCLE — Type: 70 2.563.05 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le diplôme s'adresse d'abord au professionnel de l'enseignement. Il a pour objectif de lui fournir l'occasion d'améliorer ses interventions à partir de l'analyse de sa pratique pédagogique.

Ce diplôme vise au perfectionnement de la formation professionnelle en proposant des modèles théoriques sur le développement de la connaissance concernant soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou stratégies d'intervention. Certaines activités de ce programme engagent l'étudiant à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir amélioré, en tant que professionnel de l'éducation, sa qualité d'intervention;
- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- avoir développé une attitude critique envers son propre champ d'activité professionnelle;
- avoir établi des liens pertinents entre la pratique et la théorie en psychopédagogie.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les domaines d'études en psychopédagogie peuvent se regrouper en huit grandes catégories: développement et apprentissage, langage, difficultés d'adaptation scolaire et sociale, intervention pédagogique, supervision pédagogique, behaviorisme social, petite enfance et éducation des adultes.

Liste des professeurs

Théories de l'éducation des adultes. Intervention éducative auprès d'adultes. Formation et développement organisationnel. Formation des formateurs. Recherche-intervention.
Merardo Ariola-Socol

Éducation préscolaire: aspects sociaux, programmes, intégration des enfants handicapés.
Madeleine Baillargeon

Psychologie sociale, socialisation scolaire. Pratiques d'écriture. Théorie psychosociale du changement.
Wilfrid Bédreau

Développement cognitif et construction du langage chez des enfants sourds. Construction de connaissances chez l'enfant. Rapports entre développement cognitif et apprentissages scolaires. Intégration des enfants sourds.
Andrée Boisclair

Psychologie de l'apprentissage scolaire et psychologie éducationnelle. Intérêt particulier pour les modèles d'éducation globale de la personne. Actualisation du potentiel émotionnel et énergétique de la personne en situation d'adaptation personnelle selon l'approche éducationnelle néo-récherche: Radix.
Richard Côté

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Les courants pédagogiques contemporains.
Clermont Gauthier

Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Applications pédagogiques de l'ordinateur.
Jocelyne Giasson

Psychologie de l'apprentissage en relation avec la problématique de l'intervention pédagogique. Interrelation des aspects cognitifs et affectifs de l'apprentissage scolaire. Pédagogie pour la maîtrise des apprentissages (Mastery Learning).
Paul Goulet

La tradition humaniste en éducation. L'approche expérientielle dans le processus enseignement-apprentissage. Le savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle et formation continue des enseignants.
Thérèse Lalonde

Psychopédagogie du langage oral et écrit.
Claude Langevin

Le behaviorisme paradigmatique. L'épistémologie des sciences humaines.
Aimée Leduc

Psychologie du développement. Difficultés de développement et d'adaptation. Comportement adaptif et déficience intellectuelle.
Jean-Charles Lessard

L'éducation des adultes comme champ de pratique sociale. L'éducation des adultes comme champ d'études et de recherche (andragogie). L'éducation permanente. Les besoins de formation des adultes en milieu de travail.
Jean-Réal Nadeau

Expression et créativité. Développement et connaissance. Transformation personnelle et transformation pédagogique. Courants pédagogiques et pédagogie ouverte. Psycho-synthèse et intégration personnelle. Visualisation et imagerie mentale. Supervision pédagogique.
André Paré

La formation des enseignants dans l'université: évolution récente. Les modèles en éducation scolaire: fondements psychologiques. L'insertion professionnelle des diplômés en enseignement au Québec. Les cheminements scolaires au premier cycle universitaire.
Madeleine Perron

Langage: développement normal, compréhension, production et mémoire. Langage écrit. Psychologie cognitive: Théorie du schéma (Kritsch), Théorie des scripts (Schank), Théorie des «frames» (Minsky). Psycholinguistique.
Hélène Poissant

Recherche sur l'enseignement et la formation à l'enseignement. Méthodologie de la recherche en éducation.
Yves Poisson

Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie développementale (adulte). Psychologie vocationnelle. Éducation des adultes.
Danielle Rivérin-Simard

Intégration scolaire des enfants en difficulté. Difficultés socio-affectives chez l'enfant. Handicap intellectuel. Modification du comportement.
Lise Saint-Laurent

La psychologie du développement du 17-24 ans et de l'adulte. La croissance personnelle et le développement personnel. La transformation personnelle et l'évolution. Les dimensions profondes de l'être humain: l'intériorité et l'extériorité. La vie affective et les autres aspects du potentiel humain. La participation: un phénomène cosmique. L'écologie profonde. Le nouvel âge. La pensée orientale. La pédagogie de niveau collégial et universitaire: la pédagogie de participation. Les stratégies de changement et de formation holistiques écosystémiques.
Henri Saint-Pierre

3. GRADE

Diplôme en psychopédagogie

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Psychopédagogie
Directeur: Henri Saint-Pierre

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Psychopédagogie
Responsable: Henri Saint-Pierre

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Admissibilité

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle en éducation ou d'un diplôme jugé équivalent, ou présenter un acquis de scolarité et d'expérience d'enseignement jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 pour la scolarité reconnue comme base d'admission. Si ces conditions ne sont pas remplies, le Comité d'admission et de supervision pourrait, à titre exceptionnel, imposer au candidat une scolarité probatoire ou l'admettre à un trimestre d'essai (douze crédits de cours). À la fin du trimestre d'essai, le Comité d'admission et de supervision se prononcera sur la poursuite du programme. De plus, le candidat doit s'assurer d'avoir accès, en cours de formation, à un lieu d'expérimentation ou de pratique pédagogique.

Exigences particulières

Avec sa demande d'admission, le candidat doit présenter un curriculum vitae. De plus, il doit joindre à sa demande d'admission un texte d'environ cinq pages dans lequel il fait connaître ses intérêts particuliers en psychopédagogie et précise ses objectifs personnels en voulant obtenir un diplôme de deuxième cycle en psychopédagogie.

Trimestres d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Au cours de son premier trimestre d'inscription au programme de diplôme de deuxième cycle en psychopédagogie, l'étudiant doit déposer un programme d'études. L'étudiant doit planifier ses choix de cours en fonction du jumelage théorie-pratique. Pour l'aider à poursuivre ce programme d'études, la direction du programme lui remet une planification de l'offre des cours pour une période de trois ans.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit:

Cours théoriques	12 crédits
Cours à orientation pratique (practicums)	12 crédits
Cours au choix	6 crédits

Les cours à orientation pratique portant sur l'application des moyens d'intervention (practicums) sont habituellement offerts au trimestre d'hiver et ils sont la plupart du temps précédés, au trimestre d'automne, d'un cours théorique correspondant et préalable. L'étudiant doit planifier ses choix de cours en fonction du jumelage théorie-pratique.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de deux trimestres, pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être achevé dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant qui travaille à temps complet ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

11. COURS DU PROGRAMME

La Comité d'admission et de supervision invite l'étudiant à choisir les cours de sa scolarité en fonction de ses objectifs de formation et en fonction de son projet d'études, tout en s'assurant une ouverture aux différentes écoles de pensée.

Développement et apprentissage

NMC	Cr.	Titre
PPG -62973	3	FONDEMENTS EMOTIONNELS DE L'EDUC.* R. L.-Côté
PPG -62986	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE I P. Goulet
PPG -63494	3	MASTERY LEARNING (PR.)* P. Goulet
PPG -63256	3	SUPERVISION DE L'ENSEIGNEMENT (PR.) R. Côté
PPG -61948	3	PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT R. L.-Côté
PPG -61949	3	PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT (PR.) R. Côté
PPG -62753	3	CREATIVITE ET EXPRESSION
PPG -62972	3	PSYCHOSYNTHESE ET EDUC. HOL. (PR.)* A. Paré
PPG -62988	3	L'EDUCATION HUMANISTE DES ANNEES 80* T. Laférière
PPG -63241	3	DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE (PR.)* T. Laférière, H. Saint-Pierre
PPG -63445	3	EXPRESSION ORGANIQUE SYMBOLIQUE
PPG -60235	3	SOCIALISATION SCOLAIRE* W. Bilodeau
PPG -61954	3	PRATIQUES PED. ET CHANGEMENTS (PR.)* W. Bilodeau
PPG -61453	3	DEVELOP. COGNITIF ET APPRENTISSAGES* A. Boisclair
PPG -61953	3	ANAL. DE PROCESSUS D'APPR. (PR.)* A. Boisclair
PPG -63248	3	PROCESSUS COGN. ET APPRENT. SCOL.*
PPG -60248	3	INTELLIGENCES HUMAINE ET ARTIFICIELLE
PPG -60264	3	INFORMATION ET COMMUNICATION
PPG -62974	3	INTEGRATION DES EXPERIENCES D'APPR.* R. L.-Côté
PPG -62987	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE II P. Goulet

Langage

PPG -63368	3	DEBUTS DE L'APPRENT. DE LA LECTURE J. Giasson
PPG -63239	3	LECTURE ET ECRITURE (PR.)* J. Giasson
PPG -63492	3	APPRENT. DE LA LECT. ET ORDINATEUR (PR.)* J. Giasson
PPG -61941	3	TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET ECRIT* C. Langevin

PPG -63366	3	PROCESSUS D'ACQUIS. ET PED. DU LANG. H. Poissant
PPG -63849	3	LANGAGE ET APPRENTISSAGE
PPG -64005	3	PRACTICUM: LANGAGE ET APPRENTISSAGE
PPG -61942	3	LANGAGE PRESCOLAIRE, PREMIER CYCLE (PR.)* H. Poissant

Difficultés d'adaptation scolaire et sociale

PPG -63786	3	INTEGRATION DES ENFANTS EN DIFF. (PR.)* L. St-Laurent
PPG -63787	3	MODIF. DU COMPORTEMENT (PR.)* L. St-Laurent
PPG -63788	3	APPROCHES PED. ET INTEGR. SCOL. (PR.)*
PPG -61671	3	L'ACTUALISATION DES RESSOURCES INTELLECTUELLES J.-C. Lessard
PPG -61950	3	ADAPT. SCOL. ET ROLES EDUC. (PR.)* J.-C. Lessard

Intervention pédagogique

PPG -63240	3	VISUAL. ET IMAGERIE MENTALE (PR.)* A. Paré
PPG -63490	3	ANAL. EVOL. D'UNE PRATIQUE PEDAGOGIQUE W. Bilodeau, A. Paré
PPG -63527	3	ENSEIGNEMENT COOPERATIF (PR.)* W. Bilodeau, A. Paré
PPG -63529	3	SEMINAIRE D'INTEGRATION I W. Bilodeau, A. Paré

Supervision pédagogique

PPG -61946	3	ETUDE CRITIQUE DE RECH. EN ENSEIG.* Y. Poisson
PPG -61947	3	ETUDES DE CAS D'ENSEIGNEMENT (PR.)* Y. Poisson
PPG -63530	3	ENTRAIN. A LA SUPERV. PEDAGOGIQUE W. Bilodeau, A. Paré
PPG -63531	3	SUPERVISION PEDAGOGIQUE (PR.)* W. Bilodeau, A. Paré
PPG -63532	3	SEMINAIRE D'INTEGRATION II W. Bilodeau, A. Paré
PPG -64282	3	FOND. DE L'ED. CULT., POSTMODERNITE C. Gauthier

Behaviorisme social

PPG -62755	3	BEHAVIORISME PARADIGMATIQUE I* A. Leduc
------------	---	--

Petite enfance

PPG -62975	3	L'EDUCATION PRESCOLAIRE M. Baillargeon
PPG -63446	3	EDUCATION PRESCOLAIRE (PR.)* M. Baillargeon

Éducation des adultes

PPG -61077	3	MATURITE HUMAINE - ADULTE H. Saint-Pierre
PPG -63278	3	PROC. APPR.-ENSEIG. AU NIVEAU UNIV. H. Saint-Pierre
PPG -63069	3	LE DEVELOPP. PSYCHOL. DE L'ADULTE H. Saint-Pierre
PPG -63263	3	THEO. DE L'APP. APPL. A L'EDUC. DES ADULTES
CSO -61075	3	NATURE DE L'EDUCATION DES ADULTES* J.-R. Nadeau
CSO -61076	3	PROGRAMME D'EDUCATION POUR ADULTES* M. Arfola-Socol
CSO -61485	3	PSYCHOLOGIE DES ADULTES* P. Fahmy

Autres cours

PPG -61917	3	COURS DE LECTURE I*
PPG -63824	3	COURS DE LECTURE II
MEV -60239	3	OBJECTIFS ET EVALUATION R. Girard
MEV -61457	3	EVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE* G. Scallon
SAP -64174	3	RECHERCHE ET PRATIQUE PEDAGOGIQUE P. Desrosiers
PPG -62339	1	SUJETS SPECIAUX*
PPG -62340	3	SUJETS SPECIAUX
PPG -62341	3	SUJETS SPECIAUX
PPG -62371	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOPEDAGOGIE)
PPG -62372	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOPEDAGOGIE)

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les étudiants doivent avoir une bonne maîtrise du français et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre, obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra prendre plus d'un trimestre pour compléter les exigences du cours et remplacer la note Z par une note régulière A, B, C, D, E. L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note W.

MÂTRISE — Type A: 11 2.563.01 (version 001)
Type B: 12 2.563.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La maîtrise en psychopédagogie a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

La maîtrise de type A est davantage axée sur la formation professionnelle. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la réalisation d'un essai. Au terme de ses études, l'étudiant devrait:

- avoir acquis, en tant que professionnel, une capacité de réflexion sur son action permettant d'améliorer son intervention et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- avoir développé une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- s'être familiarisé avec la recherche en psychopédagogie;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de synthèse témoignant de sa démarche.

La maîtrise de type B est davantage axée sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la réalisation d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait:

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- s'être familiarisé avec la recherche dans un champ d'activité professionnelle;
- avoir développé une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir acquis des habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), sa démarche de réalisation et ses résultats.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Les domaines d'études en psychopédagogie peuvent se regrouper en huit grandes catégories: développement et apprentissage, langage, difficultés d'adaptation scolaire et sociale, intervention pédagogique, supervision pédagogique, behaviorisme social, petite enfance et éducation des adultes.

Développement et apprentissage**Psychologie cognitive**

A. Boisclair, R. Côté, P. Goulet, J.-C. Lessard, M. Perron, H. Poissant, Y. Poisson et H. Saint-Pierre

Socialisation

W. Blodeau

Développement de la personne

R. Côté, T. Laferrière, A. Paré et H. Saint-Pierre

Créativité

A. Paré

Apprentissage expérientiel

T. Laferrière et A. Paré

Langage

M. Baillargeon, J. Giasson, C. Langevin et H. Poissant

Difficultés d'adaptation scolaire et sociale**Prévention de l'inadaptation**

R. Côté et L. Saint-Laurent

Difficultés socio-affectives et intégration scolaire

J.-C. Lessard et L. Saint-Laurent

Difficultés d'apprentissage et intégration scolaire

C. Langevin, J.-C. Lessard et L. Saint-Laurent

Intégration des enfants et adolescents handicapés

M. Baillargeon, A. Boisclair, C. Langevin, J.-C. Lessard et L. Saint-Laurent

Intervention pédagogique**Planification et organisation de l'enseignement**

M. Baillargeon, R. Côté, P. Goulet, Y. Poisson et H. Saint-Pierre

Applications pédagogiques de l'ordinateur
J. Giasson et J.-C. Lessard

Recherche d'une cohérence pédagogique
W. Bilodeau, C. Gauthier, T. Laferrière, J.-C. Lessard, A. Paré et M. Perron

Supervision pédagogique
W. Bilodeau, R. Côté, P. Goulet, T. Laferrière, C. Langevin, A. Paré, Y. Poisson et H. Saint-Pierre

Fondements de l'éducation
C. Gauthier

Behaviorisme social
A. Leduc

Petite enfance
M. Baillargeon

Éducation des adultes
M. Arriola-Socol, J.-R. Nadeau, D. Riverin-Simard et H. Saint-Pierre

Domaines d'enseignement appliqués aux clientèle visées:

Préscolaire
M. Baillargeon, A. Boisclair, J. Giasson, C. Langevin, A. Paré, H. Poissant et L. Saint-Laurent

Primaire
P. Angenot, W. Bilodeau, A. Boisclair, R. Côté, C. Gauthier, J. Giasson, T. Laferrière, C. Langevin, A. Paré, R. Pierre, H. Poissant et L. Saint-Laurent

Secondaire et collégial
R. Côté, C. Gauthier, P. Goulet, Y. Poisson, L. Saint-Laurent et H. Saint-Pierre

Universitaire
M. Perron, Y. Poisson et H. Saint-Pierre

Adultes
M. Arriola-Socol, R. Côté, J.-R. Nadeau, D. Riverin-Simard et H. Saint-Pierre

Enfance et adolescence en difficulté
R. Côté, C. Langevin, J.-C. Lessard, H. Poissant et L. Saint-Laurent

L'intervenant en tant que personne
R. Côté, T. Laferrière, A. Paré et H. Saint-Pierre

Liste des professeurs

Théories de l'éducation des adultes. Intervention éducative auprès d'adultes. Formation et développement organisationnel. Formation des formateurs. Recherche-intervention.
Merardo Arriola-Socol

Éducation préscolaire: aspects sociaux, programmes, intégration des enfants handicapés.
Madeleine Baillargeon

Psychologie sociale, socialisation scolaire, pratiques d'écriture. Théorie psychosociale du changement.
Wilfrid Bilodeau

Développement cognitif et construction du langage chez des enfants sourds. Construction de connaissances chez l'enfant. Rapports entre développement cognitif et apprentissages scolaires. Intégration des enfants sourds.
Andrée Boisclair

Psychologie de l'apprentissage scolaire et psychologie éducationnelle. Intérêt particulier pour les modèles d'éducation globale de la personne. Actualisation du potentiel émotionnel et énergétique de la personne en situation d'adaptation personnelle et sociale selon l'approche éducationnelle néo-réflexive: Radix.
Richard Côté

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Les courants pédagogiques contemporains.
Clermont Gauthier

Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Applications pédagogiques de l'ordinateur.
Jocelyne Giasson

Psychologie de l'apprentissage en relation avec la problématique de l'intervention pédagogique. Interrelation des aspects cognitifs et affectifs de l'apprentissage scolaire. Pédagogie pour la maîtrise des apprentissages (Mastery Learning).
Paul Goulet

La tradition humaniste en éducation. L'approche expérientielle dans le processus enseignement - apprentissage. Le savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle et formation continue des enseignants.
Thérèse Laferrière

Psychopédagogie du langage oral et écrit.
Claude Langevin

Le behaviorisme paradigmatique. L'épistémologie des sciences humaines.
Aimée Leduc

Psychologie du développement. Difficultés de développement et d'adaptation. Comportement adaptif et déficience intellectuelle.
Jean-Charles Lessard

L'éducation des adultes comme champ de pratique sociale. L'éducation des adultes comme champ d'études et de recherche (Andragogie). L'éducation permanente. Les besoins de formation des adultes en milieu de travail.
Jean-Réal Nadeau

Expression et créativité. Développement et connaissance. Transformation personnelle et transformation pédagogique. Courants pédagogiques et pédagogie ouverte. Psychosynthèse et intégration personnelle. Visualisation et imagerie mentale. Supervision pédagogique.
André Paré

La formation des enseignants dans l'université: évolution récente. Les modèles en éducation scolaire: fondements psychologiques. L'insertion professionnelle des diplômés en enseignement au Québec. Les cheminements scolaires au premier cycle universitaire.
Madeleine Perron

Langage: développement normal, compréhension, production et mémoire. Langage écrit. Psychologie cognitive: Théorie du schéma (Kritsch); Théorie des scripts (Schank); Théorie des «frames» (Minsky). Psycholinguistique.
Hélène Poissant

Recherche sur l'enseignement et la formation à l'enseignement. Méthodologie de la recherche en éducation.
Yves Poisson

Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie développementale (adulte). Psychologie vocationnelle. Éducation des adultes.
Danielle Riverin-Simard

Intégration scolaire des enfants en difficulté. Difficultés socio-affectives chez l'enfant. Handicap intellectuel. Modification du comportement.
Lise Saint-Laurent

La psychologie du développement du 17-24 ans et de l'adulte. La croissance personnelle et le développement personnel. La transformation personnelle et l'évolution. Les dimensions profondes de l'être humain: l'intériorité et l'extériorité. La vie affective et les autres aspects du potentiel humain. La participation: un phénomène cosmique. L'écologie profonde. Le nouvel âge. La pensée orientale. La pédagogie de niveau collégial et universitaire: la pédagogie de participation. Les stratégies de changement et de formation, holistiques écosystémiques.
Henri Saint-Pierre
Maurice Tardif

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Psychopédagogie
Directeur: Henri Saint-Pierre

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Psychopédagogie
Responsable: Henri Saint-Pierre

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Admissibilité

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle en éducation ou d'un diplôme jugé équivalent, ou présenter un profil de scolarité et d'expérience d'enseignement jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 pour les cours reconnus comme base d'admission. Si ces conditions ne sont pas remplies, le Comité d'admission et de supervision pourrait, à titre exceptionnel, imposer au candidat une scolarité probatoire ou l'admettre à un trimestre d'essai (douze crédits de cours). À la fin du trimestre d'essai, le Comité d'admission et de supervision se prononcera sur la poursuite du programme.

Exigences particulières d'admission

En plus des documents demandés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et lettres de référence), chaque candidat doit présenter avec sa demande

d'admission un curriculum vitae et un texte de cinq à dix pages. Ce texte doit comprendre une description de ses intérêts particuliers; la clarification des objectifs visés en poursuivant des études de maîtrise en psychopédagogie et des précisions quant au thème d'un éventuel mémoire ou essai.

Trimestres d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

Sélection

Le Comité d'admission et de supervision étudie chaque dossier en fonction des indications présentées avec la demande d'admission (texte fourni avec la demande d'admission, bulletin, lettres de référence). Une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs et domaines d'études et de recherche des professeurs du Département de psychopédagogie. À ce sujet, il est possible d'obtenir, au secrétariat des études avancées en psychopédagogie, le document intitulé *Champs et domaines d'études et de recherche en psychopédagogie*.

Enfin, l'admission dépend de la disponibilité des professeurs à recevoir de nouveaux candidats. Aucun candidat n'est admis sans conseiller (maîtrise de type A) ou sans directeur de recherche (maîtrise de type B). C'est à partir des indications fournies avec la demande d'admission que le Comité d'admission et de supervision dirige le candidat vers un éventuel conseiller ou directeur de recherche. Le candidat peut lui-même faire des suggestions.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Type A

L'essai est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation).

L'essai doit satisfaire aux exigences universitaires de douze crédits.

Après entente avec son conseiller, l'étudiant doit soumettre un projet de l'essai comprenant le plan et le titre de l'essai, la délimitation du sujet et une indication des principales références. Il doit présenter au Comité d'admission et de supervision ce projet, signé par son conseiller, au plus tard à la fin de son premier trimestre d'inscription, pour l'étudiant à temps complet ou de son troisième trimestre d'inscription, pour l'étudiant à temps partiel. Si ce projet est accepté, le sujet est réservé pour l'étudiant pour la durée de ses études de maîtrise (quatre ans à partir de la première inscription au programme de maîtrise en psychopédagogie). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra se voir exclu du programme.

Les cours de la scolarité de maîtrise sont choisis, conjointement avec le conseiller, en fonction du thème de l'essai et des intérêts personnels. Il est possible de suivre certains cours dans d'autres programmes d'études aux cycles supérieurs. L'étudiant doit nécessairement ajuster ses intérêts aux possibilités offertes.

Type B

À la maîtrise de type B, l'étudiant doit réaliser un projet de recherche sous forme de mémoire. Celui-ci peut prendre diverses formes.

L'un des objectifs de la maîtrise de type B étant de se former à une ou à des formes de recherche, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche. Ce dernier peut être le fruit d'un travail d'équipe.

Le mémoire doit satisfaire aux exigences universitaires de vingt-quatre crédits.

Après entente avec son directeur de recherche, l'étudiant doit soumettre un projet de recherche comprenant un plan, le titre du mémoire, la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail ou les questions fondamentales et une indication des principales références. Il doit présenter au Comité d'admission et de supervision ce projet, signé par son directeur de recherche, au plus tard à la fin de son premier trimestre d'inscription, pour l'étudiant à temps complet ou de son troisième trimestre d'inscription, pour l'étudiant à temps partiel. Si ce projet est accepté, le sujet est réservé pour l'étudiant pour la durée de ses études de maîtrise (quatre ans à partir de la première inscription au programme de maîtrise en psychopédagogie). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra se voir exclu du programme.

Le choix des cours se fait conjointement avec le directeur de recherche, à partir de leur signification dans la formation de l'étudiant. Le Comité d'admission et de supervision invite ce dernier à garder un équilibre entre l'unité de sa formation et l'ouverture aux différentes écoles de pensée.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

L'étudiant doit déposer son programme d'études au plus tard au cours de son premier trimestre d'inscription à la maîtrise en psychopédagogie. Le programme d'études est soumis à l'approbation du Comité d'admission et de supervision, après avoir été accepté par son conseiller ou par le directeur de recherche. Pour l'aider, la direction du programme lui remet une planification de l'offre des cours pour les trois années qui suivent sa première inscription. Une fois son programme d'études et son projet d'essai ou de recherche acceptés, l'étudiant passe de la catégorie II (dans laquelle il a été admis) à la catégorie I. En cours de scolarité, l'étudiant est tenu de participer à cinq séminaires sur l'état de l'avancement des travaux de recherche présentés par d'autres étudiants, et avoir fourni des réactions écrites à chaque personne qui présente ces travaux, avant de déposer son essai ou son mémoire.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits

Cours: un cours obligatoire de 3 crédits et 30 crédits de cours à option.

Type B	
Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

Cours: deux cours obligatoires de 3 crédits et 15 crédits de cours à option.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres, pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier ou avant d'avoir accumulé plus de soixante crédits (cours et recherche). L'étudiant qui travaille à temps complet ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

11. COURS DU PROGRAMME

Le Comité d'admission et de supervision invite l'étudiant à choisir les cours de sa scolarité en fonction de ses objectifs de formation et en fonction de son projet de recherche, tout en s'assurant une ouverture aux différentes écoles de pensée.

COURS OBLIGATOIRE (Type A)

NMC	Cr	Titre
PPG -62976	3	METHOD. DE RECHERCHE DE MAITRISE I* Équipe de professeurs

COURS OBLIGATOIRES (Type B)

PPG -62976	3	METHOD. DE RECHERCHE DE MAITRISE I* Équipe de professeurs
------------	---	--

et un des deux cours suivants:

PPG -62977	3	METHOD. DE RECHERCHE DE MAITRISE II*
PPG -61912	3	RECHERCHE EXPERIMENTELLE* T. Laferrière

COURS À OPTION (Types A et B)

Développement et apprentissage

PPG -62973	3	FONDEMENTS EMOTIONNELS DE L'EDUC.* R. L.-Côté
PPG -62986	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE I P. Goulet
PPG -63494	3	MASTERY LEARNING (PR.)* P. Goulet
PPG -63256	3	SUPERVISION DE L'ENSEIGNEMENT (PR.) R. Côté
PPG -61948	3	PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT R. L.-Côté
PPG -61949	3	PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT (PR.) R. Côté
PPG -62753	3	CREATIVITE ET EXPRESSION
PPG -62972	3	PSYCHOSYNTHESE ET EDUC. HOL. (PR.)* A. Paré
PPG -62988	3	L'EDUCATION HUMANISTE DES ANNEES 80* T. Laferrière
PPG -63241	3	DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE (PR.)* T. Laferrière, H. Saint-Pierre
PPG -63445	3	EXPRESSION ORGANIQUE SYMBOLIQUE
PPG -60235	3	SOCIALISATION SCOLAIRE* W. Bilodeau

PPG -61954	3	PRATIQUES PED. ET CHANGEMENTS (PR.)*	W. Bilodeau
PPG -61453	3	DEVELOP. COGNITIF ET APPRENTISSAGES*	A. Boisclair
PPG -61953	3	ANAL. DE PROCESSUS D'APPR. (PR.)*	A. Boisclair
PPG -63248	3	PROCESSUS COGN. ET APPRENT. SCOL.*	
PPG -60248	3	INTELLIGENCES HUMAINE ET ARTIFICIELLE	
PPG -60264	3	INFORMATION ET COMMUNICATION	
PPG -62974	3	INTEGRATION DES EXPERIENCES D'APPR.*	R. L.-Côté
PPG -62987	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE II	P. Goulet

Langage

PPG -62991	3	SEMINAIRE SUR LA LECTURE	J. Giasson
PPG -63367	3	SEMINAIRE AVANCE SUR LE LANGAGE	
PPG -63368	3	DEBUTS DE L'APPRENT. DE LA LECTURE	J. Giasson
PPG -63492	3	APPRENT. DE LA LECT. ET ORDINATEUR (PR.)*	J. Giasson
PPG -63239	3	LECTURE ET ECRITURE (PR.)*	J. Giasson
PPG -61941	3	TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET ECRIT*	C. Langevin
PPG -63366	3	PROCESSUS D'ACQUIS. ET PED. DU LANG.	H. Poissant
PPG -63849	3	LANGAGE ET APPRENTISSAGE	
PPG -64005	3	PRACTICUM: LANGAGE ET APPRENTISSAGE	
PPG -61942	3	LANGAGE PRESCOLAIRE, PREMIER CYCLE (PR.)*	H. Poissant

Difficultés d'adaptation scolaire et sociale

PPG -63786	3	INTEGRATION DES ENFANTS EN DIFF. (PR.)*	L. St-Laurent
PPG -63787	3	MODIF. DU COMPORTEMENT (PR.)*	L. St-Laurent
PPG -63788	3	APPROCHES PED. ET INTEGR. SCOL. (PR.)*	
PPG -61671	3	L'ACTUALISATION DES RESSOURCES INTELLECTUELLES	J.-C. Lessard
PPG -61950	3	ADAPT. SCOL. ET ROLES EDUC. (PR.)*	J.-C. Lessard

Intervention pédagogique

PPG -63240	3	VISUAL ET IMAGERIE MENTALE (PR.)*	A. Paré
PPG -63490	3	ANAL. EVOL. D'UNE PRATIQUE PEDAGOGIQUE	W. Bilodeau, A. Paré
PPG -63527	3	ENSEIGNEMENT COOPERATIF (PR.)*	W. Bilodeau, A. Paré
PPG -63529	3	SEMINAIRE D'INTEGRATION I	W. Bilodeau, A. Paré

Supervision pédagogique

PPG -61946	3	ETUDE CRITIQUE DE RECH. EN ENSEIG.*	Y. Poisson
PPG -61947	3	ETUDES DE CAS D'ENSEIGNEMENT (PR.)*	Y. Poisson
PPG -63530	3	ENTRAIN. A LA SUPERV. PEDAGOGIQUE	W. Bilodeau, A. Paré
PPG -63531	3	SUPERVISION PEDAGOGIQUE (PR.)*	W. Bilodeau, A. Paré
PPG -63532	3	SEMINAIRE D'INTEGRATION II	W. Bilodeau, A. Paré
PPG -64282	3	FOND. DE L'ED., CULT., POSTMODERNITE	C. Gauthier

Behaviorisme social

PPG -62755	3	BEHAVIORISME PARADIGMATIQUE I*	A. Leduc
PPG -62971	3	BEHAVIORISME PARADIGMATIQUE II*	A. Leduc
PPG -63535	3	UNE EPISTEMOLOGIE DES SC. HUM.*	A. Leduc

Petite enfance

PPG -62975	3	L'EDUCATION PRESCOLAIRE	M. Baillargeon
PPG -63446	3	EDUCATION PRESCOLAIRE (PR.)*	M. Baillargeon
PPG -63516	3	STRATEGIES DE RECHERCHE DEV. ENFANT	

Éducation des adultes

PPG -61077	3	MATURITE HUMAINE - ADULTE	H. Saint-Pierre
PPG -63278	3	PROC. APPR.-ENSEIG. AU NIVEAU UNIV.	H. Saint-Pierre
PPG -63263	3	THEO. DE L'APP. APPL. A L'EDUC. DES ADULTES	
CSO -61075	3	NATURE DE L'EDUCATION DES ADULTES*	J.-R. Nadeau
CSO -61076	3	PROGRAMME D'EDUCATION POUR ADULTES*	M. Arriola-Socol
CSO -61485	3	PSYCHOLOGIE DES ADULTES*	P. Fahmy
CSO -63267	3	ETAPES DE VIE AU TRAVAIL*	D. Rivest-Simard

Autres cours

PPG -61917	3	COURS DE LECTURE I*	
PPG -63824	3	COURS DE LECTURE II	
MEV -60239	3	OBJECTIFS ET EVALUATION	R. Girard
MEV -61457	3	EVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE*	G. Scallion
CSO -60270	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE*	D. Rivest-Simard
SAP -64174	3	RECHERCHE ET PRATIQUE PEDAGOGIQUE	P. Desrosiers
PPG -62339	1	SUJETS SPECIAUX*	
PPG -62340	3	SUJETS SPECIAUX	
PPG -62341	3	SUJETS SPECIAUX	
PPG -62371	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOPEDAGOGIE)	
PPG -62372	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOPEDAGOGIE)	

Les cours appelés sujets spéciaux sont habituellement des cours qui ont un caractère temporaire (exemple: cours offert par un professeur invité). Le contenu varie à chaque trimestre.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les étudiants doivent avoir une bonne maîtrise de la langue française et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre, obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra avoir plus d'un trimestre pour satisfaire aux exigences du cours et remplacer la note Z par une note régulière A, B, C, D, E. L'étudiant qui ne remplit pas cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note W.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant présente soit un essai, soit un mémoire.

L'évaluation de l'essai est faite par deux examinateurs, nommés par le Comité d'admission et de supervision, et la note finale est établie par concertation entre les deux examinateurs.

Dans l'établissement de la note globale pour l'ensemble du programme, on tient compte du nombre de crédits.

L'évaluation du mémoire est faite par trois examinateurs, incluant le directeur et le codirecteur, le cas échéant, nommés par le Comité d'admission et de supervision. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Il est suggéré aux nouveaux candidats qui désirent s'inscrire à temps complet de présenter des demandes de bourses. Les bourses les plus pertinentes sont celles du ministère de l'Éducation (Fonds F.C.A.R.) (bourses de maîtrise, concours B-1).

DOCTORAT — Type: 10 3.563.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de doctorat visent à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir et démontrant une ouverture au travail interdisciplinaire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait:

- avoir développé une capacité d'analyse des événements éducatifs et une capacité de réflexion critique sur le savoir et ses processus d'acquisition;
- être devenu spécialiste dans un domaine d'études et de recherche en psychopédagogie;
- être capable de relier les données relatives à son domaine de spécialisation à la problématique éducative dans son ensemble;
- être en mesure de contribuer à l'avancement du savoir théorique et de la pratique en psychopédagogie par la production de connaissances;
- être capable de poursuivre des recherches originales de façon autonome.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Les domaines d'études en psychopédagogie peuvent se regrouper en huit grandes catégories: développement et apprentissage, langage, difficultés d'adaptation scolaire et sociale, intervention pédagogique, supervision pédagogique, behaviorisme social, petite enfance et éducation des adultes.

Développement et apprentissage**Psychologie cognitive**

A. Boisclair, R. Côté, P. Goulet, J.-C. Lessard, M. Perron, H. Poissant, Y. Poisson et H. Saint-Pierre

Socialisation

W. Bilodeau

Développement de la personne

R. Côté, T. Laferrière, A. Paré et H. Saint-Pierre

Créativité

A. Paré

Apprentissage expérientiel

T. Laferrière et A. Paré

Langage

M. Baillargeon, J. Giasson, C. Langevin et H. Poissant

Difficultés d'adaptation scolaire et sociale**Prévention de l'inadaptation**

R. Côté et L. Saint-Laurent

Difficultés socio-affectives et intégration scolaire

J.-C. Lessard et L. Saint-Laurent

Difficultés d'apprentissage et intégration scolaire

C. Langevin, J.-C. Lessard et L. Saint-Laurent

Intégration des enfants et adolescents handicapés

M. Baillargeon, A. Boisclair, C. Langevin, J.-C. Lessard et L. Saint-Laurent

Intervention pédagogique**Planification et organisation de l'enseignement**

M. Baillargeon, R. Côté, P. Goulet, Y. Poisson et H. Saint-Pierre

Applications pédagogiques de l'ordinateur

J. Giasson et J.-C. Lessard

Recherche d'une cohérence pédagogique

W. Bilodeau, C. Gauthier, T. Laferrière, J.-C. Lessard, A. Paré et M. Perron

Supervision pédagogique

W. Bilodeau, R. Côté, P. Goulet, T. Laferrière, C. Langevin, A. Paré, Y. Poisson et H. Saint-Pierre

Fondements de l'éducation

C. Gauthier

Behaviorisme social

A. Leduc

Petite enfance

M. Baillargeon

Éducation des adultes

M. Arriola-Socol, J.-R. Nadeau, D. Riverin-Simard et H. Saint-Pierre

Domaines d'enseignement appliqués aux clientèles visées:**Préscolaire**

M. Baillargeon, A. Boisclair, J. Giasson, C. Langevin, A. Paré, H. Poissant et L. Saint-Laurent

Primaire

W. Bilodeau, A. Boisclair, R. Côté, C. Gauthier, J. Giasson, T. Laferrière, C. Langevin, A. Paré, H. Poissant et L. Saint-Laurent

Secondaire et collégial

R. Côté, C. Gauthier, P. Goulet, Y. Poisson, L. Saint-Laurent et H. Saint-Pierre

Universitaire

M. Perron, Y. Poisson et H. Saint-Pierre

Adultes

M. Arriola-Socol, R. Côté, J.-R. Nadeau, D. Riverin-Simard et H. Saint-Pierre

Enfance et adolescence en difficulté

R. Côté, C. Langevin, J.-C. Lessard, H. Poissant et L. Saint-Laurent

L'intervenant en tant que personne

R. Côté, T. Laferrière, A. Paré et H. Saint-Pierre

Liste des professeurs

Théories de l'éducation des adultes. Intervention éducative auprès d'adultes. Formation et développement organisationnel. Formation des formateurs. Recherche-intervention.

Merardo Arriola-Socol

Éducation préscolaire: aspects sociaux, programmes, intégration des enfants handicapés.

Madeleine Baillargeon

Psychologie sociale, socialisation scolaire, socialisation de l'enfant. Théorie psychosociale

du changement.

Wilfrid Bilodeau

Développement cognitif et construction du langage chez des enfants sourds. Construction

de connaissances chez l'enfant. Rapports entre développement cognitif et apprentissages

scolaires. Intégration des enfants sourds.

Andrée Boisclair

Psychologie de l'apprentissage scolaire et psychologie éducationnelle. Intérêt particulier pour les modèles d'éducation globale de la personne. Actualisation du potentiel émotionnel et énergétique de la personne en situation d'adaptation personnelle et sociale selon l'approche éducationnelle néo-récherche: Radix.

Richard Côté

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Les courants pédagogiques contemporains.

Clement Gauthier

Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Applications pédagogiques de l'ordinateur.

Jocelyne Giasson

Psychologie de l'apprentissage en relation avec la problématique de l'intervention pédagogique. Interrelation des aspects cognitifs et affectifs de l'apprentissage scolaire. Pédagogie pour la maîtrise des apprentissages (Mastery Learning).

Paul Goulet

La tradition humaniste en éducation. L'approche expérientielle dans le processus enseignement - apprentissage. Le savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle et formation continue des enseignants.

Thérèse Laferrière

Psychopédagogie du langage oral et écrit.

Claude Langevin

Le behaviorisme paradigmatique. L'épistémologie des sciences humaines.

Aimée Leduc

Psychologie du développement. Difficultés de développement et d'adaptation. Comportement adaptif et déficience intellectuelle.

Jean-Charles Lessard

L'éducation des adultes comme champ de pratique sociale. L'éducation des adultes comme champ d'études et de recherche (l'andragogie). L'éducation permanente. Les besoins de formation des adultes en milieu de travail.

Jean-Réal Nadeau

Expression et créativité. Développement et connaissance. Transformation personnelle et transformation pédagogique. Courants pédagogiques et pédagogie ouverte. Psycho-synthèse et intégration personnels. Visualisation et imagerie mentale. Supervision pédagogique.

André Paré

La formation des enseignants dans l'université: évolution récente. Les modèles en éducation scolaire: fondements psychologiques. L'insertion professionnelle des diplômés en enseignement au Québec. Les cheminements scolaires au premier cycle universitaire.
Madeleine Perron

Langage: développement normal, compréhension, production et mémoire. Langage écrit. Psychologie cognitive: Théorie du schéma (Krnstsch), Théorie des scripts (Schunk), Théorie des «frames» (Minsky). Psycholinguistique.
Hélène Poissant

Recherche sur l'enseignement et la formation à l'enseignement. Méthodologie de la recherche en éducation.
Yves Poisson

Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie développementale (adulte). Psychologie vocationnelle. Éducation des adultes.
Danielle Riverin-Simard

Intégration scolaire des enfants en difficulté. Difficultés socio-affectives chez l'enfant. Handicap intellectuel. Modification du comportement.
Lise Saint-Laurent

La psychologie du développement du 17-24 ans et de l'adulte. La croissance personnelle et le développement personnel. La transformation personnelle et l'évolution. Les dimensions profondes de l'être humain: l'intériorité et l'extériorité. La vie affective et les autres aspects du potentiel humain. La participation: un phénomène cosmique. L'écologie profonde. Le nouvel âge. La pensée orientale. La pédagogie de niveau collégial et universitaire: la pédagogie de participation. Les stratégies de changement et de formation holistiques écosystémiques.
Henri Saint-Pierre

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Psychopédagogie
Directeur: Henri Saint-Pierre

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Psychopédagogie
Responsable: Henri Saint-Pierre

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Admissibilité
Être titulaire d'une maîtrise en éducation ou d'un diplôme jugé équivalent. Est aussi admissible, le candidat qui aurait une expérience jugée équivalente et qui fait la preuve dans un texte déjà écrit de sa capacité de concevoir et de réaliser un projet équivalent à un mémoire de maîtrise. Certains candidats peuvent se voir imposer une scolarité probatoire ou être admis à un trimestre d'essai (douze crédits de cours). À la fin du trimestre d'essai, le Comité d'admission et de supervision se prononcera sur la poursuite du programme.

Exigences particulières d'admission
En plus des documents demandés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et lettres de référence), chaque candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un texte de dix pages. Ce texte doit comprendre une description de ses intérêts particuliers; la clarification des objectifs visés en poursuivant un doctorat en psychopédagogie et un avant-projet de recherche. La partie du texte précisant l'avant-projet pourrait comprendre, par exemple, les éléments suivants: une première ébauche d'un plan; le titre de la thèse (provisoire); la délimitation du sujet; l'hypothèse de travail, si elle est connue; la pertinence du sujet de recherche et l'indication des principales sources à explorer.

Trimestres d'admission
Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

Sélection
Le Comité d'admission et de supervision étudie chaque dossier en fonction des indications présentées avec la demande d'admission (bulletins, lettres de référence, curriculum vitas, texte fourni avec la demande d'admission comprenant l'avant-projet). Une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit.

De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat aux champs et domaines d'études et de recherche des professeurs du Département de psychopédagogie. À ce sujet, il est possible d'obtenir, au secrétariat des études avancées en psychopédagogie, le document intitulé *Champs et domaines d'études et de recherche en psychopédagogie*.

Enfin, l'admission dépend de la disponibilité des professeurs quant à la possibilité de recevoir de nouveaux candidats. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche. C'est à partir des indications fournies avec la demande d'admission que le Comité d'admission et de supervision dirige le candidat vers un éventuel directeur de recherche. Le candidat peut lui-même faire des suggestions.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au plus tard à la fin de son premier trimestre d'inscription, pour l'étudiant à temps complet, ou de son troisième trimestre d'inscription, pour l'étudiant à temps partiel, l'étudiant doit soumettre, au Comité d'admission et de supervision, un projet approuvé par son directeur de recherche. Ce projet de recherche devrait comprendre le plan; le titre de la thèse; la délimitation du sujet; l'hypothèse de travail et les principales références. Si ce projet est accepté, le sujet est réservé pour l'étudiant pour la durée de ses études de doctorat (sept ans à partir de la première inscription au programme de doctorat en psychopédagogie). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence sera en situation d'être exclu du programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

L'étudiant doit déposer son programme d'études au cours du premier trimestre d'inscription au doctorat en psychopédagogie. Le programme d'études est soumis à l'approbation du Comité d'admission et de supervision, après avoir été accepté par le directeur de recherche. Une fois son programme d'études et son projet de recherche acceptés, l'étudiant passe de la catégorie II (dans laquelle il a été admis) à la catégorie I.

Pendant sa scolarité, l'étudiant au doctorat doit présenter deux séminaires sur l'état de l'avancement de ses travaux de recherche. Pour l'étudiant à temps complet, le premier doit avoir lieu au cours de sa deuxième année d'inscription. Par la suite, après entente avec son comité de direction de thèse, il fait une deuxième présentation sur l'état de l'avancement de ses travaux. De plus, l'étudiant doit avoir participé à dix séminaires sur l'état de l'avancement des travaux de recherche présentés par d'autres étudiants, et avoir adressé des commentaires écrits à chaque personne qui a fait un exposé, avant de pouvoir déposer sa thèse.

Avant la présentation de son premier séminaire, l'étudiant constitue, avec son directeur de recherche, son comité de thèse, lequel comprend son directeur de recherche et deux autres professeurs.

L'étudiant à temps partiel peut présenter son premier séminaire au plus tard au cours de sa troisième année d'inscription. Par la suite, après entente avec son comité de direction de thèse, il présente un deuxième exposé sur l'état de l'avancement de ses travaux.

La poursuite du programme dépend de la réussite de ces séminaires sur l'état de l'avancement des travaux de recherche qui sont organisés par l'étudiant en collaboration avec la direction des études avancées en psychopédagogie.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Thèse	69 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Sauf l'exigence de temps complet de trois trimestres consécutifs qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les sept années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier ou avant d'avoir acquis plus de cent vingt crédits (cours et recherche). L'étudiant qui travaille à temps complet ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre. Pour l'étudiant à temps complet, la durée du programme est de huit trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

Le Comité d'admission et de supervision invite l'étudiant à choisir les cours de sa scolarité en fonction de ses objectifs de formation et en fonction de son projet de recherche, tout en s'assurant une ouverture aux différentes écoles de pensée.

COURS OBLIGATOIRES

Choisir un des deux cours suivants:

NMC	Cr	Titre
PPG -62980	3	METHOD. DE RECHERCHE DE DOCTORAT I*
PPG -61912	3	RECHERCHE EXPERIENTIELLE* T. Lafertière

et les deux cours suivants:

- PPG -62981 3 METHOD. DE RECHERCHE DE DOCTORAT II*
 PPG -62982 3 METHOD. DE RECHERCHE DE DOCTORAT III*

COURS À OPTION

Développement et apprentissage

- PPG -62973 3 FONDEMENTS EMOTIONNELS DE L'EDUC.*
 R. L.-Côté
 PPG -62986 3 PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE I
 P. Goulet
 PPG -63494 3 MASTERY LEARNING (PR.)*
 P. Goulet
 PPG -63256 3 SUPERVISION DE L'ENSEIGNEMENT (PR.)
 R. Côté
 PPG -61948 3 PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT
 R. L.-Côté
 PPG -61949 3 PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT (PR.)
 R. Côté
 PPG -62753 3 CREATIVITE ET EXPRESSION
 PPG -62972 3 PSYCHOSYNTHESE ET EDUC. HOL. (PR.)*
 A. Paré
 PPG -62988 3 L'EDUCATION HUMANISTE DES ANNEES 80*
 T. Laferrière
 PPG -63241 3 DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE (PR.)*
 T. Laferrière, H. Saint-Pierre
 PPG -63445 3 EXPRESSION ORGANIQUE SYMBOLIQUE
 PPG -60235 3 SOCIALISATION SCOLAIRE*
 W. Bilodeau
 PPG -61954 3 PRATIQUES PED. ET CHANGEMENTS (PR.)*
 W. Bilodeau
 PPG -61453 3 DEVELOP. COGNITIF ET APPRENTISSAGES*
 A. Boisclair
 PPG -61953 3 ANAL. DE PROCESSUS D'APPR. (PR.)*
 A. Boisclair
 PPG -63248 3 PROCESSUS COGN. ET APPRENT. SCOL.*
 PPG -60248 3 INTELLIGENCES HUMAINE ET ARTIFICIELLE
 PPG -60264 3 INFORMATION ET COMMUNICATION
 PPG -62974 3 INTEGRATION DES EXPERIENCES D'APPR.*
 R. L.-Côté
 PPG -62987 3 PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE II
 P. Goulet

Langage

- PPG -62991 3 SEMINAIRE SUR LA LECTURE
 J. Giasson
 PPG -63367 3 SEMINAIRE AVANCE SUR LE LANGAGE
 PPG -63368 3 DEBUTS DE L'APPRENT. DE LA LECTURE
 J. Giasson
 PPG -63492 3 APPRENT. DE LA LECT. ET ORDINATEUR (PR.)*
 J. Giasson
 PPG -63239 3 LECTURE ET ECRITURE (PR.)*
 J. Giasson
 PPG -61941 3 TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET ECRIT*
 C. Langevin
 PPG -63366 3 PROCESSUS D'ACQUIS. ET PED. DU LANG.
 H. Poissant
 PPG -63849 3 LANGAGE ET APPRENTISSAGE
 PPG -64005 3 PRACTICUM: LANGAGE ET APPRENTISSAGE
 PPG -61942 3 LANGAGE PRESOLAIRE, PREMIER CYCLE (PR.)*
 H. Poissant

Difficultés d'adaptation scolaire et sociale

- PPG -63786 3 INTEGRATION DES ENFANTS EN DIFF. (PR.)*
 L. St-Laurent
 PPG -63787 3 MODIF. DU COMPORTEMENT (PR.)*
 L. St-Laurent
 PPG -63788 3 APPROCHES PED. ET INTEGR. SCOL. (PR.)*
 PPG -61671 3 L'ACTUALISATION DES RESSOURCES
 INTELLECTUELLES
 J.-C. Lessard
 PPG -61950 3 ADAPT. SCOL. ET ROLES EDUC. (PR.)*
 J.-C. Lessard

Intervention pédagogique

- PPG -63240 3 VISUAL. ET IMAGERIE MENTALE (PR.)*
 A. Paré
 PPG -63490 3 ANAL. EVOL. D'UNE PRATIQUE PEDAGOGIQUE
 W. Bilodeau, A. Paré
 PPG -63527 3 ENSEIGNEMENT COOPERATIF (PR.)*
 W. Bilodeau, A. Paré
 PPG -63529 3 SEMINAIRE D'INTEGRATION I
 W. Bilodeau, A. Paré

Supervision pédagogique

- PPG -61946 3 ETUDE CRITIQUE DE RECH. EN ENSEIG.*
 Y. Poisson
 PPG -61947 3 ETUDES DE CAS D'ENSEIGNEMENT (PR.):
 Y. Poisson
 PPG -63530 3 ENTRAIN. A LA SUPERV. PEDAGOGIQUE
 W. Bilodeau, A. Paré
 PPG -63531 3 SUPERVISION PEDAGOGIQUE (PR.)*
 W. Bilodeau, A. Paré
 PPG -63532 3 SEMINAIRE D'INTEGRATION II
 W. Bilodeau, A. Paré
 PPG -64282 3 FOND. DE L'ED. CULT., POSTMODERNITE
 C. Gauthier

Behaviorisme social

- PPG -62755 3 BEHAVIORISME PARADIGMATIQUE I*
 A. Leduc
 PPG -62971 3 BEHAVIORISME PARADIGMATIQUE II*
 A. Leduc
 PPG -63535 3 UNE EPISTEMOLOGIE DES SC. HUM.*
 A. Leduc

Petite enfance

- PPG -62975 3 L'EDUCATION PRESOLAIRE
 M. Bailargeon
 PPG -63446 3 EDUCATION PRESOLAIRE (PR.)*
 M. Bailargeon
 PPG -63516 3 STRATEGIES DE RECHERCHE DEV. ENFANT

Éducation des adultes

- PPG -61077 3 MATURITE HUMAINE - ADULTE
 H. Saint-Pierre
 PPG -63278 3 PROC. APPR.-ENSEIG. AU NIVEAU UNIV.
 H. Saint-Pierre
 PPG -63263 3 THEO. DE L'APP. APPL. A L'EDUC. DES ADULTES
 CSO -61075 3 NATURE DE L'EDUCATION DES ADULTES*
 J.-R. Nadeau
 CSO -61076 3 PROGRAMME D'EDUCATION POUR ADULTES*
 M. Arriola-Socol
 CSO -61485 3 PSYCHOLOGIE DES ADULTES*
 P. Fahmy

Autres cours

- PPG -61917 3 COURS DE LECTURE I*
 PPG -63824 3 COURS DE LECTURE II
 MEV -60239 3 OBJECTIFS ET EVALUATION
 R. Girard
 MEV -61457 3 EVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE*
 G. Scallion
 CSO -60270 3 SEMINAIRE DE RECHERCHE*
 D. Riverin-Simard
 SAP -64174 3 RECHERCHE ET PRATIQUE PEDAGOGIQUE
 P. Desrosiers
 PPG -62339 1 SUJETS SPECIAUX*
 PPG -62340 3 SUJETS SPECIAUX
 PPG -62341 3 SUJETS SPECIAUX
 PPG -62371 3 SUJETS SPECIAUX (PSYCHOPEDAGOGIE)
 PPG -62372 3 SUJETS SPECIAUX (PSYCHOPEDAGOGIE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit prévoir une résidence de trois trimestres consécutifs.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les étudiants doivent avoir une bonne maîtrise du français et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre, obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra avoir plus d'un trimestre pour satisfaire aux exigences du cours et remplacer la note Z par une note régulière A, B, C, D, E. L'étudiant qui ne remplit pas cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note W.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Les résultats du projet sont présentés dans une thèse. La thèse est évaluée par quatre examinateurs, ou cinq s'il y a eu codirection, nommés par le Comité d'admission et de supervision. La soutenance ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Il est suggéré aux nouveaux candidats qui désirent s'inscrire à temps complet de présenter des demandes de bourses. Les bourses les plus pertinentes sont celles du ministère de l'Éducation (Fonds F.C.A.R.) (bourses de doctorat, concours B-2), du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (C.R.S.H.) (bourse de doctorat), de la Fondation de l'Université Laval et du Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat.

RELATIONS INDUSTRIELLES

MAÎTRISE — Type A: 11 2.534.01 (version 001)
Type B: 12 2.534.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise a pour objectifs de permettre aux étudiants d'approfondir et de développer leurs connaissances des phénomènes du monde du travail par des cours et des travaux de recherche et d'acquies une méthode appropriée de travail et de recherche en relations industrielles.

Type A

Le cheminement de type A permet à l'étudiant d'acquies et de développer ses connaissances à l'intérieur d'un ensemble de cours et de travaux de recherche.

Type B

Le cheminement de type B permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de s'initier au processus de la recherche par la rédaction d'un mémoire.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Gestion des ressources humaines (dimensions administratives et sociopsychologiques, qualité de la vie au travail, organisation du travail).
Relations du travail (syndicalisme, négociation collective, droit du travail).
Politiques publiques en matière de travail (main-d'oeuvre, marché du travail, sécurité du revenu).

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Relations industrielles
Directeur: Rodrigue Blouin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Relations industrielles
Responsable: Rodrigue Blouin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat en sciences sociales (relations industrielles) ou un diplôme jugé équivalent constitue une condition minimale d'admission à ce programme. L'étudiant dont la formation universitaire antérieure ne comporte aucun diplôme dans le domaine des relations industrielles; devra effectuer une scolarité complémentaire n'excédant pas trente crédits et dont le contenu sera déterminé par le Comité d'admission et de supervision. De plus, l'étudiant sera jugé à partir de l'examen de son dossier scolaire. Le candidat pourra être convoqué par le comité en entrevue avant qu'une décision ne soit rendue sur son admissibilité au programme.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le programme de maîtrise comprend la préparation d'un rapport de recherche, qualifié de mémoire à la maîtrise de type B, et d'essai à la maîtrise de type A. Le choix du sujet de recherche n'est pas une condition d'admission au programme de maîtrise. Le sujet de recherche est déterminé formellement lorsqu'il est approuvé par le Comité d'admission et de supervision et inscrit au dossier de l'étudiant. L'étudiant obtient cette approbation en présentant le titre et une brève description de son projet, ainsi que l'acceptation écrite du projet par un directeur de recherche. Le choix du sujet de recherche doit se faire dans un délai maximal de douze mois à partir du début des études de maîtrise de type B, et dans un délai maximal de dix-huit mois à partir du début des études de maîtrise de type A.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type	Cours propres au programme	Essai	Crédits
Type A			
	Cours propres au programme		36 crédits
	Essai		9 crédits
Type B			
	Cours propres au programme		21 crédits
	Mémoire		24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres pour l'étudiant à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel. Les étudiants sont toutefois fortement incités à poursuivre ce programme à temps complet. Dans tous les cas, l'étudiant ne peut prendre au total plus de quatre années consécutives pour réaliser un programme de deuxième cycle après son admission comme étudiant régulier.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

Pour tous les étudiants

NMC	Cr	Titre
RLT -62821	3	SEMINAIRE: THEORIES DES RELATIONS INDUSTRIELLES G. Laflamme, G. Murray
RLT -62822	3	SEMINAIRE: METHODES DE RECHERCHE A. Vinet, J. Bélanger
RLT -62826	3	METHODES D'ANALYSE QUANTITATIVE R. Bouliard

Type A

RLT -62823	3	SEMINAIRE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES L. Bélanger, M. Audet
RLT -62824	3	SEMINAIRE: MODELES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU TRAVAIL* J. Mercier
RLT -62825	3	SEMINAIRE EN RELATIONS DU TRAVAIL J. Boivin, E. Déom

Type B

3 crédits sont choisis parmi les séminaires suivants:

RLT -62823	3	SEMINAIRE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES L. Bélanger, M. Audet
RLT -62824	3	SEMINAIRE: MODELES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU TRAVAIL* J. Mercier
RLT -62825	3	SEMINAIRE EN RELATIONS DU TRAVAIL J. Boivin, E. Déom

COURS OPTIONNELS

Concentration: relations du travail

RLT -62754	3	REGIME JURIDIQUE DE LA RECONNAISSANCE SYNDICALE* R. Blouin
RLT -62793	3	DROIT INTERNATIONAL DU TRAVAIL J. Bernier, A. Barré
RLT -62891	3	LE CONTROLE ARBITRAL DE L'APPLICATION DE LA CONV. COLLECTIVE R. Blouin
RLT -62892	3	L'ACTION POLITIQUE OUVRIERE J. Thwaites
RLT -62893	3	LA DISCRIMINATION DANS L'EMPLOI A. Barré
RLT -62895	3	LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS A L'ENTREPRISE B. Solasse
RLT -63274	3	RELATIONS DU TRAVAIL SUR LES LIEUX DE TRAVAIL J. Bélanger
RLT -63613	3	LE SYNDICALISME EN MUTATION
RLT -63919	3	PRESENCE DE L'ETAT EN RELATIONS DU TRAVAIL F. Morin
RLT -64337	3	RECHERCHE SUR LA NEGOCIATION COLLECTIVE C. Rondeau

RELATIONS INDUSTRIELLES

Concentration: politiques publiques en matière de travail

- RLT -60732 3 POLITIQUES DE SALAIRES
G. Beausoleil
- RLT -62898 3 ANALYSE ECONOMIQUE DES RELATIONS DU TRAVAIL
C. Rondeau
- RLT -63916 3 L'EMPLOI ET LA GESTION ECONOMIQUE
L. Poulin-Simon
- RLT -63918 3 NEGOCIATION VERSUS REGLEMENTATION
L. Poulin-Simon

Concentration: gestion des ressources humaines

- RLT -62887 3 DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS ET CLIMAT ORGANISATIONNEL
L. Bélanger
- RLT -62888 3 SELECTION ET EVAL. DU PERSONNEL EN EMPLOI ET A LA PROMOTION
R. Boulard
- RLT -62889 3 LA FORMATION A LA GESTION, UNE APPROCHE SYSTEMIQUE
J. Archambault
- RLT -62890 3 LA QUALITE DE LA VIE AU TRAVAIL
A. Vinet
- RLT -62900 3 SYSTEMES DE REMUNERATION
G. Fortand
- RLT -63612 3 LA RECHERCHE EN SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL
M. Pénusse
- RLT -64336 3 PSYCHOSOCIOLOGIE DES ESPACES DE TRAVAIL
A. Larocque

Autres cours optionnels

- RLT -60729 3 ETUDES DIRIGÉES EN RELATIONS INDUSTRIELLES
- RLT -62225 3 SUJETS SPÉCIAUX (RELATIONS INDUSTRIELLES)
- RLT -63611 3 LE TEMPS DE TRAVAIL
A. Vinet
- RLT -63614 3 CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE ET ORGANISATION DU TRAVAIL
J. Bélanger
- RLT -63917 3 ETUDES COMPARATIVES EN RELATIONS INDUSTRIELLES
J. Bernier, G. Murray

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit avoir une excellente connaissance du français écrit et parlé. Il doit aussi avoir une connaissance satisfaisante de l'anglais. Le Comité d'admission et de supervision peut vérifier les connaissances linguistiques du candidat.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mémoire et l'essai constituent d'abord et avant tout un exercice de recherche, et un moyen d'apprentissage pour l'étudiant. L'évaluation du rapport de recherche est axée essentiellement sur une appréciation de la rigueur méthodologique.

Le mémoire

Le mémoire de maîtrise en relations industrielles se décrit comme un rapport de recherche scientifique complet, mais d'une envergure limitée. Il comprend une position du problème, une revue satisfaisante de la littérature menant à la détermination d'une question précise de recherche ou à la formulation d'une hypothèse, le choix et l'énoncé d'une stratégie de recherche permettant de répondre à la question posée avec exactitude et précision, les résultats ainsi obtenus et les conclusions qui en sont tirées, compte tenu de la portée et des limites de l'étude.

Par le mémoire de maîtrise, on s'attend ainsi à ce que l'étudiant démontre qu'il a acquis une bonne connaissance de son sujet et de la méthode appropriée pour en faire l'étude.

En raison des objectifs d'apprentissage poursuivis, la recherche exploratoire est exclue au niveau de la maîtrise. La recherche exploratoire est entendue au sens d'une étude dont l'objectif est de proposer une problématique ou de formuler des hypothèses en vue d'une recherche subséquente mieux structurée.

L'essai

L'essai est un rapport de recherche partiel. On s'attend à ce que l'étudiant y démontre sa capacité à circonscrire et à définir un sujet de recherche, et à en traiter de façon systématique et analytique. Dans cette optique, l'essai comprend normalement une revue satisfaisante de la littérature (incluant la critique méthodologique) et l'énoncé d'une problématique de recherche. Ce n'est qu'exceptionnellement que la réalisation de l'essai

inclut la cueillette et l'analyse de données (c'est-à-dire la recherche empirique); l'étudiant désireux de soumettre un rapport de recherche complet devrait s'orienter vers le mémoire plutôt que vers l'essai.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Département des relations industrielles met à la disposition des étudiants des renseignements détaillés sur les bourses d'études particulièrement destinées aux étudiants en relations industrielles.

Par ailleurs, les étudiants inscrits à temps complet sont admissibles, pendant un maximum de quatre trimestres d'études, à un poste d'auxiliaire d'enseignement au Département des relations industrielles.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont individuelles et collectives.

Deux groupes de recherche sont présents au Département des relations industrielles:

- le Groupe Interdisciplinaire de recherche sur l'organisation, la santé et la sécurité du travail (GIROSST);
- le Groupe d'étude et de recherche sur les organisations du secteur public (GEROSP).

Les étudiants inscrits au programme de maîtrise avec mémoire peuvent inscrire leur projet de recherche dans le cadre offert par ces groupes de recherche.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les relations du travail, la gestion des ressources humaines, le syndicalisme, la santé et la sécurité au travail, la recherche et l'enseignement constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.534.01 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs de rendre les candidats aptes à poursuivre des études originales dans le champ des relations industrielles et de leur permettre de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Théories des relations industrielles
Gestion des ressources humaines
Syndicalisme
Négociation collective
Marchés du travail et main-d'oeuvre
Organisation du travail
Santé et sécurité au travail

En même temps qu'il soumet sa demande d'admission, le candidat indique, parmi les champs d'études énumérés ci-dessus, le champ majeur et le champ mineur dans lequel il a l'intention de poursuivre ses travaux. Le champ majeur est normalement celui dans lequel se situe le sujet de la thèse.

Advenant son admission, l'étudiant doit confirmer par écrit le choix de son champ majeur et de son champ mineur au cours de son premier trimestre d'inscription.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Relations industrielles
Directeur: Rodrigue Blouin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Relations industrielles
Responsable: Rodrigue Blouin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise en sciences sociales (relations industrielles), ou un diplôme jugé équivalent, constitue la condition minimale d'admission à ce programme. L'étudiant dont la formation antérieure n'a pas été obtenue en relations industrielles sera tenu d'effectuer une scolarité complémentaire dont le contenu sera déterminé par le Comité d'admission et de supervision.

Sont admis à ce programme les candidats qui remplissent les exigences suivantes:

- un dossier scolaire excellent;
- un ou plusieurs travaux de recherche déjà évalués favorablement (mémoire de maîtrise, publications, rapports de recherche);
- un énoncé des objectifs scolaires poursuivis par le candidat et du sujet sur lequel il entend poursuivre ses recherches; cet énoncé doit démontrer la capacité du candidat à s'exprimer par écrit de façon cohérente et rigoureuse;
- des recommandations pertinentes apportant un soutien motivé à la candidature.

Le Comité d'admission et de supervision tient compte, le cas échéant, de l'expérience professionnelle pertinente du candidat, particulièrement dans le domaine de la recherche.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

L'étude d'une demande d'admission peut être retardée ou différée si le Comité d'admission et de supervision reçoit les renseignements requis dans un délai trop court précédant le début du trimestre auquel le candidat désire entreprendre ses études. Il est fortement conseillé aux candidats de prendre contact avec le directeur du programme à cet égard.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le directeur de recherche est désigné par le Comité d'admission et de supervision, sur demande écrite de l'étudiant. Cette demande comporte le nom du directeur suggéré, l'acceptation de ce dernier et une description sommaire du projet de recherche envisagé.

La demande de désignation du directeur de recherche est faite dans les douze mois qui suivent la première inscription, et au moins trois mois avant la tenue de l'examen-synthèse, sous peine d'exclusion du programme.

Le rôle du directeur de recherche consiste à:

- diriger l'étudiant dans le choix des cours du programme, y compris l'inscription à des crédits de recherche;
- aider l'étudiant dans la préparation et la réalisation de l'examen-synthèse;
- aider l'étudiant dans la préparation et la réalisation du projet de recherche.

Au moment de la désignation du directeur de recherche, le Comité d'admission et de supervision forme un comité de soutien à l'étudiant. La tâche de ce comité est de contribuer à l'avancement des travaux de recherche de l'étudiant. Le comité de soutien est composé du directeur de recherche et de deux autres professeurs. L'étudiant peut suggérer les noms des membres du comité de soutien.

De façon plus précise, le comité de soutien:

- voit à la préparation et à la réalisation de l'examen-synthèse;
- autorise la défense du projet de recherche par l'étudiant;
- approuve formellement le projet de recherche et en avise le Comité d'admission et de supervision du programme;
- au moins une fois par année, avise le Comité d'admission et de supervision du caractère satisfaisant ou insatisfaisant des travaux de l'étudiant.

À l'admission, un tuteur provisoire choisi, parmi les professeurs du Département, est assigné à chaque étudiant. L'étudiant peut suggérer le nom du tuteur provisoire. La tâche du tuteur provisoire est de remplir les fonctions du directeur de recherche jusqu'à la désignation de ce dernier. On s'attend à ce que le tuteur provisoire devienne éventuellement le directeur de recherche.

Au cours des deux années qui suivent sa première inscription, après y avoir été autorisé par son comité de soutien, l'étudiant soumet et défend formellement son projet de recherche au cours d'une réunion semi-publique du comité de soutien, ouverte aux professeurs et aux étudiants gradués du Département. Au terme de cette réunion, le comité de soutien approuve la poursuite du projet, ou ajourne la réunion afin de permettre à l'étudiant d'apporter les modifications requises à son projet. Un membre du Comité d'admission et de supervision du programme participe d'office aux délibérations du comité de soutien. L'étudiant est tenu de terminer les cours du programme et d'être reçu à son examen-synthèse avant d'entreprendre officiellement son projet de recherche. Une dispense à cet égard peut être accordée par le Comité d'admission et de supervision, sur demande motivée.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Thèse	75 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres consécutifs pour l'étudiant à temps complet. Sous réserve des exigences spéciales concernant les cours, et compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME**COURS OBLIGATOIRES**

NMC	Cr	Titre
RLT -63667	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT 1 C. Rondeau
RLT -62821	3	SEMINAIRE: THEORIES DES RELATIONS INDUSTRIELLES G. Laflamme, G. Murray
RLT -62822	3	SEMINAIRE: METHODES DE RECHERCHE A. Vinet, J. Bélanger
RLT -62826	3	METHODES D'ANALYSE QUANTITATIVE R. Boutilard

Sauf pour le cours RLT-63667, une substitution de cours peut être autorisée par le directeur du programme lorsqu'un cours équivalent a déjà été suivi.

COURS OPTIONNELS

RLT -62825	3	SEMINAIRE EN RELATIONS DU TRAVAIL J. Boivin, E. Déom
RLT -62824	3	SEMINAIRE: MODELES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU TRAVAIL J. Mercier
RLT -62823	3	SEMINAIRE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES L. Bélanger, M. Audet
RLT -60733	3	PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES M. Audet

RELATIONS INDUSTRIELLES

RLT -62887	3	DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS ET CLIMAT ORGANISATIONNEL L. Bélanger
RLT -62888	3	SELECTION ET EVAL. DU PERSONNEL EN EMPLOI ET A LA PROMOTION R. Boulard
RLT -62889	3	LA FORMATION A LA GESTION, UNE APPROCHE SYSTEMIQUE J. Archambault
RLT -62890	3	LA QUALITE DE LA VIE AU TRAVAIL A. Vinet
RLT -62900	3	SYSTEMES DE REMUNERATION G. Ferland
RLT -63612	3	LA RECHERCHE EN SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL M. Pérusse
RLT -62895	3	LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS A L'ENTREPRISE B. Solasse
RLT -62754	3	REGIME JURIDIQUE DE LA RECONNAISSANCE SYNDICALE* R. Blouin
RLT -62793	3	DROIT INTERNATIONAL DU TRAVAIL J. Bernier, A. Barré
RLT -62891	3	LE CONTROLE ARBITRAL DE L'APPLICATION DE LA CONV. COLLECTIVE R. Blouin
RLT -62892	3	L'ACTION POLITIQUE OUVRIERE J. Thwaites
RLT -62893	3	LA DISCRIMINATION DANS L'EMPLOI A. Barre
RLT -63274	3	RELATIONS DU TRAVAIL SUR LES LIEUX DE TRAVAIL J. Bélanger
RLT -63613	3	LE SYNDICALISME EN MUTATION
RLT -60732	3	POLITIQUES DE SALAIRES G. Beausoleil
RLT -62898	3	ANALYSE ECONOMIQUE DES RELATIONS DU TRAVAIL C. Rondeau
RLT -60729	3	ETUDES DIRIGÉES EN RELATIONS INDUSTRIELLES
RLT -62225	3	SUJETS SPECIAUX (RELATIONS INDUSTRIELLES)
RLT -63611	3	LE TEMPS DE TRAVAIL A. Vinet
RLT -63614	3	CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE ET ORGANISATION DU TRAVAIL J. Bélanger
RLT -63919	3	PRESENCE DE L'ETAT EN RELATIONS DU TRAVAIL F. Morin
RLT -63916	3	L'EMPLOI ET LA GESTION ECONOMIQUE L. Poulin-Simon
RLT -64336	3	PSYCHOSOCIOLOGIE DES ESPACES DE TRAVAIL A. Larocque
RLT -63917	3	ETUDES COMPARATIVES EN RELATIONS INDUSTRIELLES J. Bernier, G. Murray
RLT -64337	3	RECHERCHE SUR LA NEGOCIATION COLLECTIVE C. Rondeau
RLT -63918	3	NEGOCIATION VERSUS REGLEMENTATION L. Poulin-Simon

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme au minimum durant trois trimestres consécutifs. Cette exigence de temps complet doit être satisfaite au cours des douze mois qui suivent la première inscription.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit avoir une excellente connaissance du français écrit et parlé. Il doit aussi avoir une connaissance satisfaisante de l'anglais. Le Comité d'admission et de supervision peut vérifier les connaissances linguistiques du candidat.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant et le directeur de recherche (ou le tuteur provisoire) sont les premiers responsables du choix des cours.

L'étudiant est tenu de terminer les cours propres à son programme au cours des douze mois qui suivent sa première inscription.

Le programme comprend un examen-synthèse dont l'objet est d'évaluer de façon globale le niveau satisfaisant des connaissances de l'étudiant en relations industrielles, et plus précisément dans le champ majeur et le champ mineur de ses études; l'examen-synthèse vise aussi à évaluer le niveau satisfaisant des connaissances de l'étudiant en méthodologie de recherche. En plus des champs majeur et mineur, l'examen-synthèse porte obligatoirement sur la théorie des relations industrielles et sur la méthodologie de la recherche.

L'examen-synthèse comprend une partie écrite et une partie orale. Les deux composantes portent sur l'ensemble des matières soumises à examen. L'étudiant peut obtenir une description des modalités spécifiques de l'examen-synthèse en s'adressant au directeur du programme.

L'examen-synthèse doit survenir au plus tard quinze mois après la première inscription.

Il appartient à l'étudiant de s'assurer, avec l'aide de son directeur de recherche, que les cours nécessaires à la préparation de l'examen-synthèse sont suivis, particulièrement dans les domaines de la théorie des relations industrielles et de la méthodologie de recherche, y compris les méthodes quantitatives.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée selon les modalités prévues aux règlements de l'Université.

18. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont individuelles et collectives.

Deux groupes de recherche sont présents au Département des relations industrielles:

- le Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'organisation, la santé et la sécurité du travail (GIROSST);
- le Groupe d'étude et de recherche sur les organisations du secteur public (GEROSP).

Les étudiants inscrits au programme de doctorat en relations industrielles peuvent inscrire leur projet de recherche dans le cadre offert par ces groupes de recherche.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les études de doctorat en relations industrielles étant axées sur la formation de chercheurs, les perspectives d'emploi se situent normalement dans les universités et les centres de recherche. L'étudiant peut aussi œuvrer dans l'administration publique ou privée.

RELATIONS INTERNATIONALES

MAÎTRISE — Type A: 11 2.540.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en relations internationales vise à permettre l'acquisition d'une connaissance approfondie de la dynamique des interactions et des pratiques actuelles des relations internationales dans une perspective multidisciplinaire intégrant la science politique, la science économique et le droit. La maîtrise privilégie l'étude des rapports entre États et met l'accent sur les relations internationales du Canada et du Québec.

Une attention particulière est accordée à la maîtrise des méthodes de recherche et d'analyse propres à diverses disciplines, à leur coordination en vue du traitement de problèmes pratiques en relations internationales, permettant ainsi le développement d'attitudes critiques et inventives à l'endroit des politiques canadiennes et québécoises et de leurs rapports avec l'environnement international.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont précédés des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Au cours de son cheminement, l'étudiant doit suivre des cours monodisciplinaires dans chacune des trois disciplines concernées de même que deux cours multidisciplinaires; il lui sera en outre demandé de rédiger un essai. Ces deux dernières activités doivent permettre à l'étudiant de démontrer sa capacité à coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres au droit, à la science économique et à la science politique, et à effectuer la synthèse des résultats obtenus. Ainsi le programme favorise l'approche d'une réflexion et de travaux de recherche permettant d'appréhender divers domaines des relations internationales dans une perspective multidisciplinaire.

L'étudiant doit rédiger un essai sous la direction d'un des professeurs participant au programme. Tout projet doit être ratifié par la direction du programme qui pourra éventuellement autoriser aussi l'étudiant à faire superviser sa recherche par un professeur ne relevant pas de l'une des disciplines du programme ou ne figurant pas sur la liste suivante:

Antoine Ambroise (science politique): administration publique
 J.-Maurice Arbour (droit): droit international public, droit constitutionnel
 Antoine Ayoub (économique): économie des ressources naturelles, développement économique
 Tessilimi Bakary: politique comparée
 Louis Balthazar (science politique): politique comparée et relations internationales
 Alain Barré (relations industrielles): droit international du travail
 Donald Béliveau: gestion internationale
 Ivan Bernier (droit): droit international économique, droit constitutionnel
 Nicole Boucher (service social): immigration, sociétés pluriculturelles et étude comparative des politiques sociales au niveau international
 Nicole Bousquet: sociologie du développement, système mondial
 Gilles Bréton (science politique): études québécoises, économie mondiale
 Jean-Claude Cosset: gestion internationale
 Marcel Daneau (économique): économie des ressources halieutiques, analyse des politiques en matière de pêches maritimes
 Bernard Decaluwé (économique): économie internationale, développement économique
 Roger Dehem: économie internationale, systèmes économiques comparés
 Jean-Pierre Demienne (science politique): politique comparée et relations internationales
 Daniel Gay (sociologie): sociologie du développement et des relations interethniques
 Guy Gosselin (science politique): politique comparée et relations internationales
 Gérard Hervouët (science politique): politique comparée et relations internationales
 Raymond Hudon (science politique): économie politique, études québécoises
 Albert Legault (science politique): relations internationales, politique comparée, études stratégiques
 Gordon Mace (science politique): relations internationales
 Claude Masson (économique): économie internationale, analyse des politiques
 Paul Painchaud (science politique): relations internationales et politique comparée
 Alain Prujiner (droit): droit commercial international et droit international privé
 Claude Samson (droit): droit de la concurrence et droit de la vente internationale
 Alf Schwarz (sociologie): sociologie du développement et sociologie de l'Afrique noire
 Gérard Robert Verna: gestion internationale
 Jacques Zylberberg (science politique): politique comparée, études québécoises.

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Relations internationales
 Directeur: Guy Gosselin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Relations internationales
 Responsable: Guy Gosselin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le programme est contingenté: un maximum de vingt-cinq étudiants sont admis chaque année.

Le baccalauréat de premier cycle ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission au programme. Le candidat doit, de plus, présenter un excellent dossier de premier cycle. Le dossier doit contenir trois lettres de recommandation.

La nature multidisciplinaire du programme requiert aussi des connaissances de base préalables dans les trois disciplines en cause. Le candidat doit donc avoir suivi avec succès les cours suivants offerts par l'Université, ou leurs équivalents:

- POL-12479 (Politique et sociétés au Canada et au Québec);
- POL-18812 (Principes de relations internationales);
- DRT-11387 (Droit constitutionnel);
- DRT-11396 (Droit international public général);
- ECN-11484 (Principes de micro-économie);
- ECN-11485 (Principes de macro-économie);
- ECN-11498 (Relations économiques internationales).

Afin de satisfaire à ces préalables, certains cours complémentaires peuvent être demandés aux étudiants admis.

Une scolarité probatoire peut être exigée d'un candidat titulaire d'un baccalauréat de premier cycle dans une discipline autre que droit, science politique ou science économique.

Une bonne connaissance pratique du français et de l'anglais est exigée.

À la fin du premier trimestre ou au terme de sa scolarité probatoire, l'étudiant fera la preuve de ses connaissances linguistiques à l'occasion d'un test.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne et exceptionnellement au trimestre d'hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant inscrit au programme doit rédiger un essai. Cet exercice doit lui permettre d'appliquer à l'étude d'un phénomène particulier son aptitude à la recherche multidisciplinaire et de démontrer un esprit d'analyse critique et inventif. L'étudiant s'entend avec un professeur qui accepte de diriger et de corriger l'essai; puis, il obtient l'accord du directeur du programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	39 crédits
Essai	6 crédits

Les crédits de cours se répartissent comme suit: cours obligatoires (15 crédits), cours à option (18 crédits) et stage (6 crédits).

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme se poursuit sur deux ans et se répartit sur une période de quatre trimestres. Sauf exception autorisée par le Comité d'admission et de supervision, on n'y admet pas d'étudiants à temps partiel. Il n'est pas possible de suivre ce programme à l'occasion de trimestres d'été ou de cours du soir, sauf pour la recherche et/ou les cours à option.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

NMC	Cr.	Titre
DRT -64012	3	DROIT INTERNATIONAL ECONOMIQUE I. Bernier
ECN -64019	3	LES POL. CAN. ET QUEB. DU COMMERCE EXT. L. Balthazar
POL -64070	3	LES POL. DU CAN. ET DU QUEB. DANS L'ENVIR. INTERN. L. Balthazar, G. Hervouët
RIJ -64001	3	SEMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE I

RELATIONS INTERNATIONALES

- RLI -64010 3 SEMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE II
RLI -64015 6 STAGE

COURS OPTIONNELS

- DRT -64000 3 SEMINAIRE EN DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL
A. Prujiner, C. Samson
- DRT -64011 3 DROIT DES INVEST. DIRECTS ETRANGERS
J.-M. Arbour
- DRT -64020 3 SEMINAIRE EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
- ECN -64014 3 PROBLEMES ECONOMIQUES INTERNATIONAUX
- ECN -64017 3 SEMINAIRE DE FINANCES INTERNATIONALES
- ECN -64018 3 LES POL. DES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERN.
R. Dehem
- ECN -64021 3 SEMINAIRE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL
- POL -60743 4 ANALYSE DE LA POLITIQUE ETRANGERE
G. Mace
- POL -60744 4 GEOPOLITIQUE DU BASSIN DU PACIFIQUE*
G. Hervouet
- POL -60745 4 POLITIQUE ETRANGERE COMPAREE EN EUROPE
Professeurs du département
- POL -60746 4 PROBLEME DE DEFENSE ET POLITIQUE ETRANGERE
A. Legault
- POL -60749 4 LES DILEMMES DE L'AFRIQUE INDEPENDANTE
T. Bakary
- POL -60758 4 COOPERATION INTERNATIONALE*
G. Mace
- POL -61964 3 ADMINISTRATION DU SECTEUR PUBLIC
J. Mercier
- POL -62761 4 LA POLITIQUE ETRANGERE DES USA
L. Balthazar
- POL -62764 4 POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUEBEC*
P. Painchaud
- POL -62765 4 ORGANISATIONS INTERNATIONALES
G. Gosselin
- POL -63338 4 POUVOIR POLITIQUE ET ECONOMIE MONDIALE
G. Breton
- POL -63365 3 GESTION DU SECTEUR PUBLIC
A. Ambroise
- POL -63939 4 LA PAIX: PROBLEMATIQUES ET STRATEGIES
J.-P. Derriennic
- POL -64022 4 LES RELATIONS CANADA - ETATS-UNIS
L. Balthazar
- POL -64165 4 LA POLITIQUE ETRANGERE SOVIETIQUE
R.M. Cutler
- POL -64330 4 POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES INTERNATIONALES
P. Painchaud
- RLT -62793 3 DROIT INTERNATIONAL DU TRAVAIL
J. Bernier, A. Barré
- SOC -61973 4 DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL*
A. Schwarz
- SOC -63209 4 QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT*
D. Gay
- RLI -62409 1 SUJETS SPECIAUX (RELATIONS INTERNATIONALES)
- RLI -62410 2 SUJETS SPECIAUX (RELATIONS INTERNATIONALES)
- RLI -62411 3 SUJETS SPECIAUX (RELATIONS INTERNATIONALES)
- RLI -64190 1 SUJETS SPECIAUX (RELATIONS INTERNATIONALES)
- RLI -64191 2 SUJETS SPECIAUX (RELATIONS INTERNATIONALES)
- RLI -64192 3 SUJETS SPECIAUX (RELATIONS INTERNATIONALES)
- RLI -64349 3 L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE CANADA/ETATS-UNIS
I. Bernier
- GIE -64329 3 MARKETING INTERNATIONAL
D. Bélliveau
- GIE -64375 3 PRACTIQUE DU MANAGEMENT INTERNATIONAL
G. Verna
- GIE -64378 3 GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE
J.-C. Cosset

Déroulement du programme

Nonobstant les cours à option, la distribution des cours d'un trimestre à l'autre s'effectue en principe comme suit: au premier trimestre, sauf exception, à l'automne, l'étudiant suit les trois cours obligatoires monodisciplinaires; au deuxième et au troisième trimestre, il suit à chaque fois un cours obligatoire pluridisciplinaire. Le quatrième trimestre est consacré plus spécifiquement au stage et à la rédaction de l'essai. Toute modification du déroulement normal du programme doit faire l'objet d'une demande de l'étudiant au Comité d'admission et de supervision.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire à ce programme qu'à temps complet. En conséquence et considérant le nombre de crédits du programme, les exigences de résidence couvrent trois des quatre trimestres du programme.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Tel qu'indiqué aux exigences d'admission, les connaissances nécessaires à l'expression écrite et orale du français et de l'anglais sont indispensables à la poursuite du programme. Au début du premier trimestre ou de la scolarité probatoire, l'étudiant devra faire la preuve de ses connaissances linguistiques à l'occasion d'un test.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

S'il est tenu de se soumettre à une scolarité probatoire ou à suivre des cours complémentaires (voir rubrique no 6, ci-dessus), l'étudiant doit satisfaire à ces exigences dans les délais requis par le Comité d'admission et de supervision. Ce dernier peut, en outre, à la lumière des résultats obtenus par l'étudiant pour ces cours, juger de l'aptitude de celui-ci à poursuivre le programme et, le cas échéant, reconsidérer son admission.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en relations internationales comporte l'obligation de réaliser un stage en milieu professionnel, dans des organismes publics, parapublics ou privés. Cet exercice vise l'intégration des connaissances théoriques et pratiques et le développement d'une capacité d'évaluation critique orientée vers l'action. L'encadrement du stage est assuré par un responsable de la formation pratique. Au terme de l'exercice, qui s'effectue normalement au dernier trimestre, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage.

Étant donné le caractère international du programme, les stages offerts aux étudiants peuvent exiger une très grande mobilité.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Des laboratoires ou groupes de recherche à vocation internationale existent dans les Départements d'économie ou de science politique et à la Faculté de droit. Plusieurs des professeurs qui participent au programme sont actifs au sein de ces unités de recherche. De plus, le programme entretient des rapports très étroits avec le Centre québécois de relations internationales qui engage régulièrement des étudiants à titre d'auxiliaires de recherche.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Devant la complexité croissante des activités internationales des organisations gouvernementales et privées, on ne peut douter que la formation multidisciplinaire acquise par les étudiants ayant obtenu une maîtrise en relations internationales constitue un atout important sur le marché du travail. Une enquête menée en 1984 auprès des entreprises privées démontrait que, dans une majorité d'entre elles, on prévoyait augmenter les engagements de professionnels affectés à leurs activités internationales au cours des prochaines années. D'autre part, les institutions publiques et parapubliques canadiennes et québécoises de même que les organismes internationaux offrent d'autres perspectives d'emploi.

SANTÉ AU TRAVAIL

DIPLOME DE DEUXIEME CYCLE — Type: 70 2.440.05 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le diplôme de deuxième cycle en santé au travail a pour objectifs l'acquisition d'information, de connaissances approfondies et d'habiletés dans des secteurs de la santé et de la sécurité au travail; la planification et la coordination des programmes de santé et sécurité au travail; l'amélioration de la qualité du milieu de travail; une participation à l'élaboration des politiques en matière de santé et sécurité au travail; la formation de conseillers en matière de problèmes associés aux mesures nécessaires à la protection du travailleur; l'exercice des responsabilités de direction et de supervision du personnel des programmes de santé et de sécurité au travail.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les problèmes de santé des différents secteurs d'activité industrielle; l'organisation et la direction de programmes d'intervention en santé et sécurité au travail; le développement des habiletés requises pour réaliser ces activités.

3. GRADE

Diplôme en santé au travail

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Santé au travail
Directeur: Michel Vézina

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Santé au travail
Responsable: Michel Vézina

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra déjà posséder un grade de premier cycle ou un diplôme reconnu équivalent. Une expérience de travail d'au moins deux ans dans le domaine de la santé au-travail sera prise en considération par le Comité d'admission et de supervision.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Ce programme est constitué surtout de cours. Il est toutefois possible d'effectuer un stage.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le nombre total de crédits est de 30, dont 24 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme peut être terminé au cours de deux trimestres complets de 15 crédits.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

NMC	Cr	Titre
SAT -62784	3	HYGIENE INDUSTRIELLE I D. Pollquin
MDX -62614	3	BIOSTATISTIQUE I* C. Lapointe
SAT -63943	3	METHODES EPIDEMIOLOGIQUES EN SANTE AU TRAVAIL R. Bourbonnais
SAT -62789	3	SANTE ET TRAVAIL: CONTEXTE INSTITUTIONNEL* M. Vézina, S.-A. Girard
SAT -63142	2	LÉGISLATION ET SANTE AU TRAVAIL P. Potvin
SAT -63143	3	SECURITE AU TRAVAIL P. Potvin
SAT -63335	3	PLANIFICATION ET EVALUATION D'UN PROG. DE SANTE AU-TRAVAIL F. Turcotte

SAT -63334	3	ASPECTS PSYCHOSOCIAUX EN SANTE AU TRAVAIL L. St-Arnaud, M. Vézina
SAC -64451	3	INTRODUCTION A LA TOXICOLOGIE A. Nantel

COURS OPTIONNELS

MDX -62616	3	TECHNIQUES D'ENQUETES EPIDEMIOLOGIQUES* L. Bernard
SAT -63159	4	TRAVAUX DIRIGES EN SANTE AU TRAVAIL M. Vézina
SAT -63372	3	PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL (ERGONOMIE) L. Patry
SAT -63364	4	STAGE EN SANTE AU TRAVAIL L. St-Arnaud
SAT -62389	1	SUJETS SPECIAUX (SANTE AU TRAVAIL)
SAT -62390	2	SUJETS SPECIAUX (SANTE AU TRAVAIL)
SAT -62391	3	SUJETS SPECIAUX (SANTE AU TRAVAIL)
SAT -62392	4	SUJETS SPECIAUX (SANTE AU TRAVAIL)
SAT -63484	3	ASPECTS MEDICAUX EN SANTE AU TRAVAIL Direction de programme
SAT -63511	3	GESTION DE LA SECURITE P. Potvin
SAT -63941	3	ENQUETE ET ANALYSE D'ACCIDENTS M. Roy
SAT -63942	3	METHODES DIAGNOSTIQUES EN SECURITE M. Roy
SAC -62790	3	SANTE ET ENVIRONNEMENT P. Lajoie
SAC -64452	3	MODELE CONCEPTUEL D'INTERVENTION EN READAPTATION L. Trudel

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant peut poursuivre ce programme à temps complet ou à temps partiel. Le Comité d'admission et de supervision accorde cependant une priorité aux étudiants à temps complet pour le choix des cours contingents.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le programme s'adresse à des professionnels de formation différente qui assumeront des responsabilités semblables au sein de la société. L'orientation est de fournir une formation en santé et sécurité au travail en sus de la formation professionnelle initiale. À ce titre, la fonction publique, l'entreprise privée, les organismes syndicaux, les départements de santé communautaire et les associations sectorielles paritaires constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.406.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à donner à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques qui le rendront apte à poser des actions de prévention, de protection et de promotion de la santé; planifier, mettre sur pied et évaluer des programmes de santé; coordonner des équipes multidisciplinaires et des ressources intersectorielles et appliquer les techniques de base en gestion et en communication.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme permet présentement à l'étudiant d'acquérir une compétence plus précise dans l'un des champs d'application suivants.

Promotion de la santé

Programmes d'action ayant pour but d'intervenir sur l'environnement et de susciter des changements de comportement ou d'attitude face à certains problèmes de santé, par une gamme de stratégies d'intervention.

Réadaptation

Programmes d'interventions auprès des clientèles en perte d'autonomie et application de modèles d'intégration des composantes bio-psycho-sociales.

Santé et milieux en développement

Programmes d'action sur les problèmes de santé de milieux en développement, selon une approche multifactorielle intégrant les facteurs démographiques et les conditions, socio-économiques, culturelles et environnementales.

Santé publique

Programmes de surveillance continue de groupes soumis à des risques particuliers, instauration de mesures de contrôle des problèmes causés par des agents physiques, biologiques ou chimiques, évaluation de l'impact de ces interventions sur la santé de la population.

Santé et sécurité au travail

Programmes d'interventions auprès des divers milieux de travail, compte tenu des contraintes humaines, techniques et économiques qui leur sont propres.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Santé communautaire

Directrice: Thérèse Morais

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Santé communautaire

Responsable: Thérèse Morais

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Admissibilité

Pour être admis au programme, le candidat doit posséder un grade de premier cycle universitaire ou un diplôme jugé équivalent.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision. Les candidats sont sélectionnés selon l'excellence de leur dossier scolaire, la pertinence de leur expérience professionnelle et leurs intérêts.

Exigences particulières

Dans tous les cas, le candidat doit:

- présenter une demande d'admission au moyen du formulaire disponible à cette fin;
- transmettre son dossier scolaire;
- fournir trois lettres de recommandation de personnes compétentes à évaluer ses performances et ses aptitudes en utilisant les formulaires prévus par l'Université;
- soumettre un curriculum vitae détaillé;
- fournir un texte d'environ deux pages dans lequel il fait connaître ses intérêts particuliers en santé communautaire, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention du grade.

Normalement, ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Une des exigences du programme de maîtrise est la rédaction d'un essai. L'essai est associé au stage et porte sur le champ d'études choisi par l'étudiant.

L'étudiant doit fixer le choix de son directeur d'essai et de son tuteur de stage au plus tard dans les trois premières semaines du deuxième trimestre d'inscription s'il est à temps complet, ou vers la moitié de son programme s'il est à temps partiel. À partir d'un contrat d'apprentissage couvrant l'essai et le stage pratique, l'étudiant précise les objectifs poursuivis, les activités d'apprentissage identifiées et les modalités de l'évaluation. Ce contrat est discuté, négocié et entériné par le directeur de l'essai, le tuteur du stage et l'étudiant. Le choix du directeur de l'essai et du tuteur de stage ainsi que le contrat d'apprentissage doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du deuxième trimestre d'inscription pour les étudiants à temps complet.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	39 crédits
Essai	6 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de quatre trimestres pour l'étudiant à temps complet. Le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent la première inscription comme étudiant régulier.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

NMC	Cr	Titre
SAC -64263	3	SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET SYSTÈME DE SANTÉ AU QUÉBEC M. O'Neill
SAC -64276	3	PLANIFICATION-EVALUATION D'UN PROGRAMME DE SANTÉ D. Aubé
SAC -62949	3	INTERVENTIONS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE F. Turcotte
SIN -63641	3	ASPECTS SOCIOCULTURELS DE LA SANTÉ M. O'Neill, F. Saillant
MNG -64285	3	GESTION ET ANIMATION DES RESSOURCES HUMAINES G. Garon
MDX -62617	3	CONCEPTS ET METHODES EN EPIDEMIOLOGIE* F. Meyer
MDX -62614	3	BIOSTATISTIQUE I* C. Lapointe
SAC -64262	6	ESSAI EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE Direction de programme
SAC -64261	6	STAGE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE Direction de programme

COURS OPTIONNELS

Cours généraux en santé communautaire

SAC -64352	3	ORG. ET EVAL. DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX J.-P. Fortin
SAC -64260	3	FEMMES ET REPRODUCTION M. De Korinck
NTR -63505	3	NUTRITION ET SANTÉ F. Meyer
MDX -62620	3	ANALYSE CRITIQUE D'ARTICLES* T. Morais
MDX -62616	3	TECHNIQUES D'ENQUÊTES EPIDEMIOLOGIQUES* L. Bernard
MNG -62934	3	ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES DE SANTÉ I* M. Bélanger, J. Brunet
MNG -62914	3	RECHERCHE EVALUATIVE C. Bégin
SIN -63794	3	RECHERCHE ET INTERVENTION F. Saillant
PSY -60713	3	PSYCHOPATHO. ET THERAPIES TRANSCULTURELLES* J.-B. Pocreau
COM -64302	4	COMMUNICATION PUBLIQUE ET SANTÉ
SAC -64339	1	SUJETS SPECIAUX (SANTÉ COMMUNAUTAIRE)

- SAC -64340 2 SUJETS SPECIAUX (SANTE COMMUNAUTAIRE)
 SAC -64341 3 SUJETS SPECIAUX (SANTE COMMUNAUTAIRE)

Promotion de la santé

- SAC -63640 3 PROMOTION DE LA SANTE: L'INDIVIDU*
 G. Godin
 SAC -64310 3 PROMOTION DE LA SANTE: L'ENVIRONNEMENT
 M. O'Neill
 SAC -64452 3 MODELE CONCEPTUEL D'INTERVENTION EN
 READAPTATION
 L. Trudel

Santé et milieux en développement

- SAC -64307 3 SANTE ET ENVIRONNEMENT DANS LES MILIEUX EN
 DEVELOPPEMENT
 P. Viena
 SAC -64288 3 PLANIFICATION, SANTE ET DEVELOPPEMENT
 J.E. Girard
 SAC -64309 3 SEMINAIRE D'INTEGRATION
 S. Gervais
 ERU -63399 3 RURALITE ET SOUS-DEVELOPPEMENT
 M. Carel, G. Debailleul, G. Gherst
 ERU -60198 3 ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE I*
 P.H. Calkins

Santé publique

- SAC -64277 3 LA PREVENTION DES TRAUMATISMES
 A. Chapdelaine, S. Charest
 SAC -62790 3 SANTE ET ENVIRONNEMENT
 P. Lajoie
 MCB -63512 3 EPIDEMIOLOGIE ET CONTROLE DES MALADIES
 INFECTIEUSES
 J. Joly
 SAC -64451 3 INTRODUCTION A LA TOXICOLOGIE
 A. Nantel

Santé et sécurité au travail

- SAT -62784 3 HYGIENE INDUSTRIELLE I
 D. Poliquin
 SAT -63143 3 SECURITE AU TRAVAIL
 P. Potvin
 SAT -63511 3 GESTION DE LA SECURITE
 P. Potvin
 SAT -63942 3 METHODES DIAGNOSTIQUES EN SECURITE
 M. Roy
 SAT -63372 3 PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL (ERGONOMIE)
 L. Patry
 SAT -63334 3 ASPECTS PSYCHOSOCIAUX EN SANTE AU TRAVAIL
 L. St-Arnaud, M. Vézina
 SAT -62789 3 SANTE ET TRAVAIL: CONTEXTE INSTITUTIONNEL*
 M. Vézina, S.-A. Girard
 SAT -63142 2 LEGISLATION ET SANTE AU TRAVAIL
 P. Potvin

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet (douze crédits) à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus d'une connaissance fonctionnelle du français parlé et écrit, on attend de l'étudiant qu'il puisse lire et comprendre un texte anglais, attendu que dans plusieurs cours des textes anglais tirés de la littérature sont utilisés.

Pour les candidats qui ne peuvent satisfaire à cette exigence, il est fortement recommandé d'arriver sur le campus au moins trois semaines avant le début des cours afin de suivre des cours intensifs de lecture en langue anglaise.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Pour pouvoir commencer son stage, l'étudiant doit avoir terminé les cours obligatoires et les cours jugés importants par le conseiller dans le champ d'application retenu.

Pour les étudiants qui sont déjà dans un milieu de travail, il importe que le stage soit réalisé dans un environnement qui se distingue de l'encadrement habituel du travail, qui respecte le contexte spécifique d'apprentissage et qui permette l'atteinte des objectifs visés.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Le milieu de stage doit être reconnu par le Comité de programme. Il doit permettre:

- l'exercice de l'une ou l'autre des fonctions de santé communautaire dans une approche multidisciplinaire et intersectorielle;
- un encadrement professionnel et organisationnel reconnu comme adéquat par le Comité de programme;
- l'atteinte des objectifs spécifiques de formation de l'étudiant.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Une partie des candidats intéressés à ce programme travaille déjà dans le réseau des services de santé et les inscrits ont, dans la plupart des cas, une expérience de travail en santé communautaire. Ces candidats accomplissent le programme à l'occasion d'une année sabbatique, d'un congé de perfectionnement, ou à temps partiel.

Si l'on considère les objectifs et l'orientation du programme, la fonction publique, l'entreprise privée, les organismes syndicaux, les diverses instances du réseau de santé (ministères, D.S.C., C.L.S.C., C.R.S.S.S. en particulier) et les associations sectorielles partielles constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

SCIENCE POLITIQUE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.533.01 (version 001)
Type B: 12 2.533.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de permettre à l'étudiant la maîtrise de sa discipline. Au moyen d'un ensemble intégré de lectures, de recherches et de séminaires (auxquels il participe activement), l'étudiant doit parvenir à l'analyse scientifique des phénomènes politiques, qu'il utilisera ensuite dans la recherche ou l'action.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Administration publique et analyse des politiques

Antoine Ambroise, Alain Baccigalupo, Jean Crête, Pierre-Gerlier Forest, Louise-Marie Imbeau, Réjean Landry, Vincent Lemieux, Louise Quesnel

Économie politique

Gilles Bréton, Raymond Hudon, Réjean Landry, Max Nemni

Philosophie politique

Louis Balthazar, Jean-Pierre Derriennic, Raymond Hudon, Guy Laforest, Diane Lamoureux, Carol Lavasseur, Max Nemni

Relations internationales et politiques comparées

Tessilmi Bakary, Louis Balthazar, Robert-M. Cutler, Jean-Pierre Derriennic, Guy Gosselin, Gérard Hervouet, Louis Imbeau, Guy-Antoine Lafleur, Albert Lagault, Gordon Mace, Paul Painchaud, Jacques Zylberberg

Sociologie politique

Tessilmi Bakary, Gilles Bréton, Pauline Côté, Jean Crête, Léon Dion, Raymond Hudon, Guy Laforest, Diane Lamoureux, Réjean Landry, Vincent Lemieux, Carol Lavasseur, Max Nemni, Réjean Pelletier, Louise Quesnel, Jacques Zylberberg

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Science politique

Directeur: Gordon Mace

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Science politique

Responsable: Gordon Mace

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat spécialisé ou avec majeure en science politique, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à B (4 sur 5) pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le dossier doit également contenir trois lettres de recommandation.

Pour certains candidats, des études et une expérience jugées équivalentes par le Comité d'admission et de supervision constituent une exigence minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline ou un autre champ d'études sont également admissibles à ce programme, éventuellement avec scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche et son conseiller (codirecteur) et présenter son sujet de recherche avant la fin de son premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Il doit présenter son projet de recherche et son échéancier à la fin de son deuxième trimestre d'inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A	Type B
Cours propres au programme	Cours propres au programme
Essai	Mémoire
36 crédits	24 crédits
12 crédits	24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
POL -60738	4	THEORIES POLITIQUES GENERALES* R. Landry
POL -60739	4	LA SCIENCE ET LA POLITIQUE R. Hudon
POL -60740	4	CULTURE POLITIQUE* P. Côté
POL -60743	4	ANALYSE DE LA POLITIQUE ETRANGERE G. Mace
POL -60744	4	GEOPOLITIQUE DU BASSIN DU PACIFIQUE* G. Hervouet
POL -60745	4	POLITIQUE ETRANGERE COMPAREE EN EUROPE Professeurs du Département
POL -60746	4	PROBLEME DE DEFENSE ET POLITIQUE ETRANGERE A. Legault
POL -60748	4	ANALYSE COMPARATIVE DES CONFLITS* A. Legault
POL -60749	4	LES DILEMMES DE L'AFRIQUE INDEPENDANTE T. Bakary
POL -60750	4	LA RESTRUCTURATION URBAINE L. Quesnel
POL -60751	4	SEMINAIRE DE THEORIE ADMINISTRATIVE J. Mercier
POL -60753	4	THEORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES G. Hervouet, J.P. Derriennic
POL -63679	4	POLITIQUES PROVINCIALES COMPAREES L.-M. Imbeau
POL -60757	4	LES STRUCTURES DU POUVOIR* V. Lemieux
POL -60758	4	COOPERATION INTERNATIONALE* G. Mace
POL -60759	4	THEORIES DU DEVELOPPEMENT* G. Mace
POL -60760	4	FEDERALISME COMPARE
POL -61140	4	LECTURE DIRIGEE I*
POL -61763	4	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE L. Quesnel, G. Forest
POL -61775	4	SOCIALISATION POLITIQUE
POL -61803	4	STRUCTURES POLITIQUES COMPAREES J. Zylberberg
POL -61963	3	POLITIQUE DU SECTEUR PUBLIC V. Lemieux
POL -61964	3	ADMINISTRATION DU SECTEUR PUBLIC J. Mercier
POL -61967	3	FONDEMENTS NORMATIFS DES POLITIQUES G. Laforest
POL -62624	3	SEMINAIRE EN ANALYSE DES POLITIQUES I Professeurs du département
POL -62762	4	RELIGION ET POLITIQUE COMPAREE J. Zylberberg
POL -62763	4	SYNDICALISME COMME FORCE POLITIQUE M. Nemni

POL -62764	4	POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUEBEC P. Painchaud
POL -62765	4	ORGANISATIONS INTERNATIONALES G. Gosselin
POL -62766	4	ETAT ET SOCIETE EN AMERIQUE LATINE J. Zyberberg
POL -62769	4	LES PARTIS POLITIQUES R. Pelletier
POL -62230	4	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62227	1	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62228	2	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62229	3	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62358	4	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62886	4	L'ETAT DANS LA SOCIETE CAPITALISTE M. Nemni
POL -63258	4	LE NATIONALISME AU QUEBEC L. Balthazar
POL -63259	4	POLITIQUES ET PUBLICS V. Lemieux, R. Landry, J. Crête
POL -63262	4	POLITIQUES DE COMMUNICATION CIVIQUE J. Rivet
POL -63338	4	POUVOIR POLITIQUE ET ECONOMIE MONDIALE G. Breton
POL -63339	4	SEMINAIRE SUR LA PRATIQUE JOURNALISTIQUE F. Sauvageau
POL -63365	3	GESTION DU SECTEUR PUBLIC A. Ambroise
POL -63486	4	RECHERCHES EN PHILOSOPHIE POLITIQUE M. Nemni
POL -63487	4	QUESTIONS STRATEGIQUES CONTEMPORAINES A. Legault
POL -63474	4	MOUVEMENTS SOCIAUX ET IDEOLOGIES POLITIQUES C. Levasseur
POL -63545	4	LE PARLEMENTARISME R. Pelletier
POL -63902	4	LE SYSTEME POLITIQUE CIRCUMPOLAIRE P. Painchaud
POL -63939	4	LA PAIX: PROBLEMATIQUES ET STRATEGIES J.-P. Derriennic
POL -64022	4	LES RELATIONS CANADA - ETATS-UNIS L. Balthazar
POL -64070	3	LES POL. DU CAN. ET DU QUEB. DANS L'ENVIR. INTERN. L. Balthazar, G. Hervouet
POL -64122	4	METHODES QUANTITATIVES L.-M. Imbeau
POL -64128	4	FEMINISME ET POLITIQUE D. Lamoureux
POL -64129	4	PHILOSOPHIE POLITIQUE CONTEMPORAINE G. Laforest, D. Lamoureux, M. Nemni
POL -64164	4	LES IDEES POLITIQUES AU CANADA G. Laforest
POL -64165	4	LA POLITIQUE ETRANGERE SOVIETIQUE R.M. Cutler
POL -64166	4	LA POLITIQUE INTERIEURE DE L'U.R.S.S. R.M. Cutler
POL -64257	3	ANALYSE EMPIRIQUE L.-M. Imbeau
POL -64330	4	POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES INTERNATIONALES P. Painchaud

Note: Le cours POL-61763 est obligatoire.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit pour ces cours obtenir une note égale ou supérieure à B (4 sur 5).

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le Comité reconnaît et accepte les formes suivantes de présentation des résultats de recherche: l'essai écrit (cheminement de type A); le mémoire ou le rapport de recherche (cheminement de type B).

Type A

Ce programme comporte la rédaction de deux essais de six crédits chacun. La rédaction de chaque essai est entreprise avec l'accord du directeur de programme sous la direction d'un professeur du Département de science politique. Dans certaines circonstances, avec

l'accord du Comité d'admission et de supervision, un essai peut être remplacé par un stage.

Type B

Le mode habituel de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Avec l'accord du Comité d'admission et de supervision, dans certaines circonstances, l'étudiant peut présenter un rapport de recherche.

Le mémoire de maîtrise doit faire la preuve, sur un sujet relativement restreint, que l'étudiant est capable d'analyse scientifique. Il ne s'agit pas tellement de faire le plus de lumière possible sur un objet bien choisi, ce qui doit être réservé à la thèse de doctorat, mais de montrer que le candidat est apte à conduire avec méthode l'analyse d'un objet limité. Le mémoire sera jugé tout autant par sa qualité méthodologique que par son apport relatif à la connaissance.

Concrètement, le mémoire peut consister dans l'étude d'un ou de quelques phénomènes politiques bien circonscrits, ou encore dans la discussion d'un concept, d'une hypothèse, dans l'analyse critique d'un auteur. Tout cela peut être rédigé à l'intérieur de soixante-quinze pages et ne devrait pas de façon générale excéder cent pages. Un travail dont la qualité serait équivalente à celle d'un article de revue scientifique pourrait même constituer, pratiquement, la norme.

L'étudiant préparera un projet devant être soumis au Comité d'admission et de supervision. Autant que possible le projet devra être présenté en quatre ou cinq pages, selon le plan suivant:

- position du problème;
- idée directrice et hypothèse;
- techniques et données utilisées;
- utilité théorique ou pratique du mémoire;
- bibliographie sommaire.

Une fois que le Comité aura approuvé le projet, l'étudiant rédigera son mémoire en sollicitant périodiquement l'avis de son directeur et de son conseiller. Après avoir obtenu l'accord de son directeur, il pourra entreprendre la procédure de dépôt. Le mémoire sera évalué par le professeur qui a dirigé le travail, ainsi que par deux autres professeurs désignés par le Comité.

L'étudiant consultera le guide de l'étudiant *Mémoire de maîtrise, du début de la rédaction à la diplomation* publié par l'École des gradués et le règlement de supervision des études aux cycles supérieurs en science politique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les étudiants inscrits à temps complet au programme de maîtrise ont des possibilités de s'intégrer à des équipes de recherche et d'y exercer un travail d'assistant rémunéré.

Plusieurs autres étudiants peuvent aussi participer aux activités d'enseignement à titre d'assistants. Toute demande d'information et toute candidature à ce sujet devraient être acheminées à l'adjoint au directeur du Département de science politique.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont de nature individuelle et collective. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer à la réalisation de projets individuels subventionnés et non subventionnés ou à la réalisation de projets subventionnés réalisés par des unités de recherche telles que le Centre québécois de relations internationales, le Groupe de recherche sur les interventions gouvernementales et le Groupe de recherche en politique comparée.

DOCTORAT — Type: 10 3.533.01 (version 003)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme a pour objectifs de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome; de lui permettre de contribuer, par ses travaux universitaires, à l'avancement de la science politique; de le rendre à même d'interpréter les données relatives à la science politique et de développer un esprit critique envers sa discipline et les conditions de sa pratique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Administration publique et analyse des politiques

Antoine Ambroise, Alain Baccigalupo, Jean Crête, Pierre-Gerlier Forest, Louis-Marie Imbeau, Réjean Landry, Vincent Lemieux, Jean Mercier, Louise Quesnel

Économie politique

Gilles Breton, Raymond Hudon, Réjean Landry, Max Nemni

Philosophie politique

Louis Balthazar, Jean-Pierre Derriennic, Raymond Hudon, Guy Laforest, Diane Lamoureux, Carol Lavasseur, Max Nemni

Relations Internationales et politiques comparées

Tessilmi Bakary, Louis Balthazar, Robert-M. Cutler, Jean-Pierre Derriennic, Guy Gosselin, Gérard Hervouet, Louis Imbeau, Guy-Antoine Lafleur, Albert Legault, Gordon Mace, Paul Painchaud, Réjean Pelletier, Louise Quesnel, Jacques Zylberberg

Sociologie politique

Tessilmi Bakary, Gilles Breton, Pauline Côté, Jean Crête, Léon Dion, Raymond Hudon, Guy Laforest, Diane Lamoureux, Réjean Landry, Vincent Lemieux, Carol Lavasseur, Max Nemni, Réjean Pelletier, Louise Quesnel, Jacques Zylberberg

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME**Science politique**

Directrice: Louise Quesnel

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**Science politique**

Responsable: Louise Quesnel

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier incluant un projet de recherche doctorale, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise en sciences sociales (science politique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu sa maîtrise avec une moyenne cumulative d'au moins B (4 sur 5).

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline est également admissible à ce programme mais il se verra imposer une scolarité complémentaire plus ou moins importante selon sa préparation antérieure et l'orientation de ses recherches.

Pour retenir l'attention du Comité d'admission et de supervision, toute demande d'admission doit être accompagnée d'un exposé sommaire (au minimum deux à trois pages) du projet de recherche. Idéalement, le projet devrait être soumis sous la forme prévue à la rubrique no 15 intitulée «Exigences particulières concernant le travail de recherche».

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de faire sa demande d'admission au doctorat, le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et sur son sujet de recherche. Le candidat doit donc, avant de faire sa demande, pressentir un professeur du Département de science politique

et obtenir son acceptation de diriger sa recherche. Avant la fin du premier trimestre, l'étudiant aura choisi un conseiller et soumettra au Comité d'admission et de supervision un projet définitif de recherche.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	24 crédits
Thèse	72 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Les cours du programme de doctorat en science politique sont regroupés en quatre catégories.

COURS OBLIGATOIRE

NMC	Cr	Titre
POL -63158	4	SEMINAIRE DE DOCTORAT* Professeurs du Département

Au moins un cours de base dans le champ d'étude secondaire.

Activités de synthèse

POL -64059	4	SYNTHESE CHAMP PRINCIPAL* Comité
POL -64331	4	SYNTHESE CHAMP SECONDAIRE* Groupe de professeurs

COURS OPTIONNELS

Ces cours sont choisis parmi les cours suivants:

POL -60738	4	THEORIES POLITIQUES GENERALES* R. Landry
POL -60739	4	LA SCIENCE ET LA POLITIQUE R. Hudon
POL -60740	4	CULTURE POLITIQUE* P. Côté
POL -60743	4	ANALYSE DE LA POLITIQUE ETRANGERE G. Mace
POL -60744	4	GEOPOLITIQUE DU BASSIN DU PACIFIQUE* G. Hervouet
POL -60745	4	POLITIQUE ETRANGERE COMPAREE EN EUROPE Professeurs du Département
POL -60746	4	PROBLEME DE DEFENSE ET POLITIQUE ETRANGERE A. Legault
POL -60748	4	ANALYSE COMPARATIVE DES CONFLITS* A. Legault
POL -60749	4	LES DILEMMES DE L'AFRIQUE INDEPENDANTE T. Bakary
POL -60750	4	LA RESTRUCTURATION URBAINE L. Quesnel
POL -60751	4	SEMINAIRE DE THEORIE ADMINISTRATIVE J. Mercier
POL -60753	4	THEORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES G. Hervouet, J.P. Derriennic
POL -60757	4	LES STRUCTURES DU POUVOIR* V. Lemieux
POL -60758	4	COOPERATION INTERNATIONALE* G. Mace
POL -60759	4	THEORIES DU DEVELOPPEMENT* G. Mace
POL -60760	4	FEDERALISME COMPARE
POL -61763	4	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE L. Quesnel, G. Forest
POL -61775	4	SOCIALISATION POLITIQUE
POL -61801	4	LECTURE DIRIGEE II
POL -61802	4	LECTURE DIRIGEE III
POL -61804	4	SEMINAIRE THEMATIQUE DE SCIENCE POLITIQUE I* Professeurs du département
POL -62762	4	RELIGION ET POLITIQUE COMPAREE J. Zylberberg
POL -62763	4	SYNDICALISME COMME FORCE POLITIQUE M. Nemni
POL -62764	4	POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUEBEC* P. Painchaud
POL -62765	4	ORGANISATIONS INTERNATIONALES G. Gosselin

POL -62766	4	ETAT ET SOCIETE EN AMERIQUE LATINE J. Zylberberg
POL -62769	4	LES PARTIS POLITIQUES R. Pelletier
POL -62230	4	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62227	1	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62228	2	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62229	3	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62358	4	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)
POL -62886	4	L'ETAT DANS LA SOCIETE CAPITALISTE M. Nemni
POL -63258	4	LE NATIONALISME AU QUEBEC L. Balthazar
POL -63259	4	POLITIQUES ET PUBLICS V. Lemieux, R. Landry, J. Crête
POL -63262	4	POLITIQUES DE COMMUNICATION CIVIQUE J. Rivet
POL -61963	3	POLITIQUE DU SECTEUR PUBLIC V. Lemieux
POL -61964	3	ADMINISTRATION DU SECTEUR PUBLIC J. Mercier
POL -61967	3	FONDEMENTS NORMATIFS DES POLITIQUES G. Laforest
POL -62624	3	SEMINAIRE EN ANALYSE DES POLITIQUES I Professeurs du Département
POL -63338	4	POUVOIR POLITIQUE ET ECONOMIE MONDIALE G. Breton
POL -63339	4	SEMINAIRE SUR LA PRATIQUE JOURNALISTIQUE F. Sauvageau
POL -63365	3	GESTION DU SECTEUR PUBLIC A. Ambroise
POL -63474	4	MOUVEMENTS SOCIAUX ET IDEOLOGIES POLITIQUES C. Levasseur
POL -63545	4	LE PARLEMENTARISME R. Pelletier
POL -63486	4	RECHERCHES EN PHILOSOPHIE POLITIQUE M. Nemni
POL -63487	4	QUESTIONS STRATEGIQUES CONTEMPORAINES A. Legault
POL -63679	4	POLITIQUES PROVINCIALES COMPAREES L.-M. Imbeau
POL -63902	4	LE SYSTEME POLITIQUE CIRCUMPOLAIRE P. Painchaud
POL -63939	4	LA PAIX: PROBLEMATIQUES ET STRATEGIES J.-P. Derriennic
POL -64022	4	LES RELATIONS CANADA - ETATS-UNIS L. Balthazar
POL -64070	3	LES POL. DU CAN. ET DU QUEB. DANS L'ENVIR. INTERN. L. Balthazar, G. Hervouet
POL -64122	4	METHODES QUANTITATIVES L.-M. Imbeau
POL -64128	4	FEMINISME ET POLITIQUE D. Lamoureux
POL -64129	4	PHILOSOPHIE POLITIQUE CONTEMPORAINE G. Laforest, D. Lamoureux, M. Nemni
POL -64164	4	LES IDEES POLITIQUES AU CANADA G. Laforest
POL -64165	4	LA POLITIQUE ETRANGERE SOVIETIQUE R.M. Cutler
POL -64166	4	LA POLITIQUE INTERIEURE DE L'U.R.S.S. R.M. Cutler
POL -64257	3	ANALYSE EMPIRIQUE L.-M. Imbeau
POL -64330	4	POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES INTERNATIONALES P. Painchaud

L'étudiant a le droit de suivre tout au plus deux cours hors du programme. Ces derniers doivent être approuvés par le directeur du programme de doctorat en science politique.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Tout candidat au doctorat doit connaître le français suffisamment pour l'écrire et le parler sans difficulté. Généralement, le candidat devrait aussi faire la preuve qu'il peut lire l'anglais avec facilité. Dans certains cas, selon la nature du projet de recherche, la lecture d'une autre langue pourrait être vivement souhaitée par le Comité d'admission et de supervision en science politique.

Après autorisation obtenue spécialement auprès du Comité d'admission et de supervision en science politique, la thèse de doctorat peut parfois être écrite en anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit achever les cours propres au programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire est tenu de faire des travaux spéciaux en rapport avec les cours.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La thèse de doctorat constitue le mode de présentation des résultats d'un projet de recherche formellement appuyé par un professeur du Département et approuvé par le Comité d'admission et de supervision en science politique. Ce projet d'une dizaine de pages doit contenir:

- une définition précise de l'objet de la thèse;
- une présentation des lignes directrices et hypothèses;
- une présentation des méthodes et techniques utilisées;
- une évaluation de l'apport et de la pertinence de la recherche;
- une bibliographie exploratoire.

Dans certains cas, justifiées par le candidat et son directeur, la thèse peut être codirigée par une autre personne. L'autorisation doit être obtenue auprès du Comité.

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Tout étudiant au doctorat doit passer deux examens de synthèse: l'un dans son champ principal de recherche et l'autre dans son champ secondaire.

Évaluée pour ses qualités théoriques et méthodologiques, la thèse de doctorat doit aussi contribuer à une meilleure connaissance de l'objet analysé ou à un progrès dans la discussion d'une méthode d'analyse, d'une théorie ou d'un concept clé.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

L'étudiant a le droit de suivre deux cours hors du programme ainsi que deux cours de lectures dirigées.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les étudiants inscrits à temps complet au programme de doctorat en science politique ont la possibilité de s'intégrer à des équipes de recherche et d'y exercer un travail d'assistant rémunéré. De plus, l'étudiant inscrit à temps complet au programme de doctorat dont le projet de recherche a été approuvé par le Comité d'admission et de supervision en science politique peut être candidat au fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat. L'attribution des fonds disponibles est décidée au début de chaque trimestre par un comité du Département de science politique sur la base des dossiers de candidature déposés. Les renseignements touchant la constitution de son dossier de candidature sont disponibles au secrétariat du Département de science politique.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont de nature individuelle et collective. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer à la réalisation de projets individuels subventionnés et non subventionnés ou à la réalisation de projets subventionnés réalisés par des unités de recherche telles que le Centre québécois de relations internationales, le Groupe de recherche sur les interventions gouvernementales, le Groupe de recherche en politique comparée et le Centre de recherche en aménagement et en développement.

SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.395.01 (version 002)
Type B: 12 2.395.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Par sa participation au programme de maîtrise, le Département d'éducation physique veut poursuivre son engagement et sa collaboration aux efforts qui ont cours en vue de garantir une avance scientifique aux domaines jugés les plus importants des sciences de l'activité physique et de leurs secteurs d'application.

Les avenues de service touchées par cet objectif général comprennent:

- Éducation et formation de cadres pour tous les secteurs où sont engagés des professionnels de l'activité physique.
- Perfectionnement continu des cadres appartenant aux divers secteurs d'application des sciences de l'activité physique.
- Recherche dans les domaines jugés les plus importants des sciences de l'activité physique.
- Soutien de l'activité professionnelle dans l'aire de service de l'Université Laval.
- Coopération scientifique sur les plans provincial, national et international.

Le programme de type A poursuit les objectifs suivants:

- préparer l'étudiant à résoudre concrètement et sur des bases scientifiques les problèmes relatifs à l'activité physique dans divers milieux et à divers âges;
- permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'élaboration et au contrôle d'un curriculum en éducation physique;
- identifier, définir et mesurer les facteurs de la valeur physique;
- préparer à la supervision clinique de l'intervention en éducation physique par l'acquisition des techniques d'animation, d'évaluation et de perfectionnement pédagogique;
- préparer l'étudiant à assumer un rôle de leadership dans le milieu où le conditionnement physique est utilisé pour des fins d'amélioration et de maintien du bien-être physique de l'individu;
- préparer l'étudiant à envisager l'étude de la performance sportive du point de vue des exigences d'exécution déterminées par la tâche elle-même et en tenant compte des caractéristiques de ceux qui, à différents niveaux, doivent exécuter ces tâches, de même que des caractéristiques de l'environnement.

Le programme de type B poursuit les objectifs suivants:

- contribuer à l'accumulation des faits et données scientifiques relatifs à l'activité humaine faite d'actions corporelles et d'exécutions motrices perceptibles et volontaires;
- élaborer et générer de nouvelles hypothèses de travail propres à enrichir les différents secteurs professionnels;
- faciliter l'acquisition de connaissances plus vastes et plus profondes dans le domaine des sciences de l'activité physique, en vue d'une application plus pertinente et plus généralisée aux différents secteurs d'application et d'activité professionnelle;
- permettre à l'étudiant d'acquérir et d'approfondir des connaissances nouvelles relatives aux facteurs de la valeur physique ainsi qu'aux dimensions biologiques, physiologiques, mentales, psychologiques, sociales et culturelles des opérations cinétiques qui constituent la réalité de l'homme en situation de mouvement.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

TYPE A

Intervention en activité physique

J. Brunelle, R. Desrosiers, D. Drouin, P. Godbout, R. Larouche, M. Legault, G.A. Nadeau, S. Talbot, M. Tousignant

Activité physique et santé

C. Bouchard, M. Boulay, J. Brunelle, R. Desharnais, J.-P. Després, P. Godbout, F. Landry, D. Prud'homme, C. Simard, J.-A. Simoneau, G. Thériault, A. Tremblay, J. Vallières

Préparation à la performance

C. Bard, M. Boulay, R. Desharnais, M. Fleury, P. Lagassé, G. Marcotte, B. Roy, J. Samson, J.-A. Simoneau, N. Teasdale, A. Tremblay, M. Yériès

TYPE B

Biologie de l'activité physique

Génétique des adaptations à l'activité physique
C. Allard, C. Bouchard, F.T. Dionne

Adaptations métaboliques: obésité, nutrition, activité physique
C. Bouchard, J.-P. Després, A. Tremblay

Adaptations musculaires et cardio-circulo-respiratoires à l'activité physique
M.R. Boulay, F. Landry, C. Simard, J.-A. Simoneau

Performance motrice humaine

Processus perceptuels, contrôle moteur
C. Bard, M. Fleury, P. Lagassé, N. Teasdale

Biomécanique en activité physique
P. Lagassé, B. Roy

Intervention en activité physique

Interaction en activité physique
J. Brunelle, M. Legault, S. Talbot, M. Tousignant

Évaluation en activité physique
P. Godbout

Programmation en activité physique
P. Desrosiers, D. Drouin, G.A. Nadeau

Sociologie et psychologie sociale de l'activité physique

Aspects socioculturels de l'activité physique
R. Boileau, R. Larouche, G. Marcotte, M. Yériès

Aspects psychosociaux de l'activité physique
R. Desharnais

3. GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'activité physique
Directrice: Magdeleine Yériès

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'activité physique
Responsable: Magdeleine Yériès

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Peuvent être admis aux études de deuxième cycle les candidats qui possèdent un grade de premier cycle, c'est-à-dire un baccalauréat ou une licence en éducation physique délivrée par une université reconnue, ou un diplôme jugé équivalent.

En plus de l'évaluation du dossier, le Comité peut exiger du candidat une entrevue et, dans certains cas particuliers, une épreuve orale ou écrite. Dès leur demande d'admission, les candidats doivent choisir le cheminement qui correspond à leurs intérêts et à leurs aptitudes, compte tenu des possibilités offertes.

Dans l'acceptation finale des étudiants, le Comité prend en considération:

- le type de formation ainsi que l'excellence du relevé officiel des notes obtenues par le candidat au cours de ses années d'études;
- la nature, l'étendue et la durée de l'expérience professionnelle acquise;
- le crédit apporté par les lettres de recommandation et l'autorité des répondants;
- la disponibilité des professeurs quant à l'encadrement à offrir à de nouveaux étudiants.

Le comité peut exiger une scolarité probatoire de douze crédits de premier cycle (quatre cours formels), stage destiné à permettre au candidat d'actualiser ses connaissances à ce niveau.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Type A

L'essai est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'intégration, réalisé sous la supervision d'un conseiller. L'essai doit satisfaire aux exigences universitaires de six crédits. L'étudiant doit faire accepter son projet d'essai par son conseiller au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription, s'il est inscrit à temps complet.

Type B

Dans sa demande d'admission, le candidat doit annexer un document indiquant le domaine d'études choisi et être en mesure d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

Le projet de recherche précis de l'étudiant doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision, avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription, s'il est à temps complet. Pour les modalités de présentation et d'approbation de son projet, l'étudiant est prié de consulter les règlements du programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

L'étudiant doit déposer son programme d'études au plus tard après un trimestre d'inscription à la maîtrise en sciences de l'activité physique. Ce programme est soumis à l'approbation du Comité après avoir été accepté par le conseiller ou le directeur de recherche.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le programme de type A comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	39 crédits
Essai	6 crédits

L'étudiant doit suivre les deux cours suivants (6 crédits): SAP-60285 et un cours de statistique traitant de l'inférence statistique. Ce cours peut être MEV-63733 ou PSY-62558 ou tout autre cours de statistique approuvé par le directeur du programme.

L'étudiant doit prendre six cours parmi la liste des cours faisant partie de son champ de formation professionnelle (18 crédits).

Intervention en activité physique

SAP-62841; SAP-63228; SAP-63229; SAP-63226; SAP-61903; SAP-64174; SAP-63223; SAP-63224; SAP-63898.

Activité physique et santé

SAP-61469; SAP-61902; SAP-62749; SAP-62748; SAP-63288; SAP-63285; SAP-63289; SAP-63439.

Préparation à la performance

SAP-60288; SAP-62841; SAP-62844; SAP-61904; SAP-63295; SAP-63290; SAP-63287; SAP-63233; SAP-63224; SAP-63286.

L'étudiant doit acquérir 15 autres crédits (dont 7 peuvent être choisis au premier cycle) parmi:

- les cours non suivis dans les listes ci-dessus;
- les cours offerts au sein d'autres départements;
- les autres cours aux cycles supérieurs offerts par le Département d'éducation physique au sein des autres programmes.

Le programme de type B comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

L'étudiant doit suivre les deux cours suivants (6 crédits): SAP-60285 et un cours de statistique traitant de l'inférence statistique. Ce cours peut être MEV-63733 ou PSY-62558 ou tout autre cours de statistique approuvé par le directeur du programme.

L'étudiant doit choisir deux cours parmi ceux figurant sur la liste des cours faisant partie de son champ d'études et de recherche (6 crédits).

Biologie de l'activité physique

SAP-62748; SAP-62842; SAP-63225; SAP-63221; SAP-63222; SAP-63439.

Performance motrice humaine

SAP-62540; SAP-62541; SAP-62542; SAP-62702; SAP-63438.

Intervention en activité physique

SAP-63223; SAP-63224; SAP-63226; SAP-63228; SAP-63229; SAP-63440; SAP-63625; SAP-63626; SAP-63898; SAP-64174.

Sociologie et psychologie sociale de l'activité physique

SAP-63441; SAP-63289; SAP-63290; SAP-63666; SAP-63680.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Comme la scolarité comporte un ensemble de 45 crédits, l'étudiant inscrit à temps complet pourrait s'attendre à effectuer l'ensemble de sa scolarité en quatre trimestres. Dans tous les cas, et en tenant compte du programme complet d'études que l'étudiant se fixe, la durée maximale pouvant être consacrée à l'obtention de la maîtrise est de quatre années.

Au moment de la demande d'admission, l'étudiant devra préciser s'il désire poursuivre son programme à temps complet ou à temps partiel. Les étudiants inscrits à temps partiel doivent toutefois respecter l'exigence d'un trimestre de résidence à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
SAP-60285	3	METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE EN ACTIVITE PHYSIQUE P. Godbout
SAP-60288	3	LES DETERMINANTS DE LA PERFORMANCE Équipe
SAP-61469	3	DEV. ET GESTION DES PROGRAMMES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE Équipe
SAP-62540	3	ANALYSE DE LA PERFORMANCE M. Fleury
SAP-62541	3	DETERMINANTS BIOMECHANIQUES P. Lagassé
SAP-62542	3	PERCEPTION VISUELLE ET PERFORMANCE* C. Bard
SAP-62702	3	CONTROLE MOTEUR N. Teasdale
SAP-62748	3	HEREDITE, CONDITION PHYSIQUE ET PERFORMANCE* C. Bouchard
SAP-62749	3	CONDITION PHYSIQUE: ÉVALUATION ET PRESCRIPTION D. Prud'Homme
SAP-62841	3	PROBLEMATIQUE DU SPORT AMATEUR AU QUEBEC G. Marcotte
SAP-62842	3	ADAPTATION DU MUSCLE A L'EFFORT J.-A. Simoneau
SAP-62844	3	DEVELOPPEMENT ET GESTION D'UN PROGRAMME D'ENTRAINEMENT J. Samson
SAP-63221	3	L'ACTIVITE PHYSIQUE ET LES LIPIDES J.-P. Després
SAP-63222	3	TECHNIQUES DE LABORATOIRE F. Dionne
SAP-63223	3	SUPERVISION INTERVENTION EN ACT. PHYS. I J. Brunelle
SAP-63224	3	SUPERVISION INTERVENTION EN ACT. PHYS. II P. Godbout
SAP-63225	3	ADAPT. CARDIO-RESPIRATOIRE A L'EFFORT Équipe
SAP-63226	3	MESURE DES APPRENTISSAGES EN ACT. PHYS. P. Godbout
SAP-63228	3	LA PROGRAMMATION EN ACTIVITE PHYSIQUE D. Drouin
SAP-63229	3	INTERACTION EN ACT. PHYS.: COURANTS DE RECHERCHE* M. Tousignant
SAP-63285	3	LA CONDITION PHYSIQUE ET LES GENS AGES C. Simard
SAP-64389	3	INTRODUCTION AU CONTROLE MOTEUR N. Teasdale, C. Bard
SAP-64390	3	TECHNIQUES DE LABORATOIRE EN PMH N. Teasdale
SAP-63286	3	GESTION ET INNOVATION EN ACTIVITE PHYSIQUE G. Marcotte, M. Yerlès
SAP-63287	3	BIOLOGIE DE L'ENTRAINEMENT M. Boulay
SAP-63288	3	CONDITION PHYSIQUE: ASPECTS CLINIQUES G. Thériault
SAP-63289	3	L'HABITUDE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE R. Deshamals
SAP-63290	3	PREPARATION PSYCHOLOGIQUE DE L'ATHLETE R. Deshamals
SAP-63295	3	ANALYSE DE TACHES SPORTIVES M. Fleury
SAP-63438	1	SEMINAIRE EN PERFORMANCE MOTRICE HUMAINE P. Lagassé, C. Bard
SAP-63439	1	SEMINAIRE EN BIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE C. Bouchard
SAP-63440	3	INDIVIDUALISATION DE L'INTERVENTION M. Tousignant, J. Brunelle
SAP-63441	3	SOCIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE M. Yerlès
SAP-63625	3	STYLES D'APPRENTISSAGE EN ACTIVITE PHYSIQUE S. Talbot
SAP-63626	1	SEMINAIRE EN INTERVENTION P. Desrosiers
SAP-63666	3	QUESTIONS EN SOCIOL. DE L'ACTIVITE PHYSIQUE R. Larouche
SAP-63680	1	SEM. SOCIOL. PSYCHOSOCIALE DE L'A.P. M. Yerlès
SAP-63898	3	INTERACTION EN A.P.: CONCLUSIONS, PERSPECTIVES M. Tousignant
SAP-64174	3	RECHERCHE ET PRATIQUE PEDAGOGIQUE P. Desrosiers

SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

MEV -63733	3	STATISTIQUE EN EDUCATION I* V. Bhushan
PSY -62558	3	ANALYSE DE PLANS D'EXPERIENCES* C. Fortin
PSY -62559	3	ANALYSES MULTIVARIEES C. Fortin
MEV -61464	3	INTRODUCTION A L'ANALYSE FACTORIELLE J.-J. Bernier
MEV -61470	3	METHODES DE PREDICTION EN EDUCATION* F.-A. Dupuis
MEV -61472	3	ANALYSE DE VARIABLES MULTIPLES F.-A. Dupuis
SAP -61909	1	COURS DE LECTURE
SAP -61910	2	COURS DE LECTURE
SAP -61911	3	COURS DE LECTURE
SAP -61902	3	PRACTICUM EN CONDITIONNEMENT PHYS. Équipe
SAP -61903	3	PRACTICUM EN EDUCATION PHYS. SCOL.* Équipe
SAP -61904	3	PRACTICUM EN PREPARATION A LA PERF. Équipe
SAP -62285	1	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -62286	2	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -62287	3	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -64400	3	RECHERCHES QUALITATIVES EN ACTIVITE PHYSIQUE M. Tousignant

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant peut faire une demande d'admission à temps partiel. Toutefois, le trimestre de résidence est de rigueur. L'étudiant qui s'inscrit à temps partiel doit terminer ce trimestre de résidence avant d'avoir terminé le premier tiers de sa scolarité totale.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit avoir une connaissance fonctionnelle, écrite et parlée de la langue française et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Une fois qu'il a effectué l'ensemble des cours du programme, l'étudiant inscrit au programme de type A doit se présenter à un examen de synthèse. À cet égard, l'étudiant est prié de consulter le document départemental.

L'étudiant admis en scolarité probatoire doit obtenir une moyenne cumulative d'au moins "B" pour ces douze crédits; de plus, ces douze crédits doivent être pris à l'intérieur de la liste des cours recommandés par les professeurs oeuvrant dans le secteur choisi par l'étudiant.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Type A

L'essai est la seule forme de présentation acceptée pour les travaux du programme de type A. Toutefois, il existe plusieurs façons d'envisager l'essai et l'étudiant est prié de consulter le document départemental à ce sujet. Il est de la responsabilité de l'étudiant de tenir son conseiller au courant de l'évolution de son travail et de faire approuver par lui toutes les phases importantes de sa réalisation. L'essai est évalué par un seul examinateur. L'étudiant doit déposer trois exemplaires de son essai chez le directeur du programme.

Type B

Le Comité reconnaît et accepte généralement le mémoire comme formule de présentation des résultats du travail de recherche. L'étudiant a la responsabilité de tenir son directeur de recherche au courant de l'évolution de ses travaux de recherche et de faire approuver par lui toutes les phases importantes de leur réalisation. Pour l'évaluation finale du mémoire, l'étudiant est prié de consulter la brochure officielle publiée par l'École des gradués à cette fin. Il n'y a pas de soutenance.

En plus des cinq exemplaires de mémoire exigés par l'École des gradués, le candidat doit en remettre un exemplaire au responsable du Comité pour dépôt au Département d'éducation physique.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont tant collectives qu'individuelles. Les principaux groupes de recherche et les services susceptibles d'aider les étudiants dans leurs travaux sont les suivants:

Le Groupe de recherche en biologie de l'activité physique
(Responsable: C. Bouchard)
Le Groupe de recherche en performance motrice humaine
(Responsable: C. Bard)

Le Groupe de recherche en intervention en activité physique

(Responsable: M. Tousignant)

Le Groupe de recherche en sociologie et psychologie sociale de l'activité physique
(Responsable: R. Deshamais)

Ces quatre entités oeuvrent au sein du Laboratoire des sciences de l'activité physique (LABSAP) et jouissent d'installations physiques qui leur sont propres.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le programme de type A étant d'orientation professionnelle, les diplômés pourront trouver des emplois dans le secteur de l'éducation physique ou dans les différentes structures du sport amateur, au sein d'organismes civils et privés dans les cadres de programmes de développement de l'élite, de programmes de conditionnement physique pour adultes ou autres.

Le programme de type B prépare les étudiants à entreprendre des études de troisième cycle. Toutefois, les diplômés pourront également avoir accès au marché du travail dans les divers secteurs d'intervention en activité physique.

DOCTORAT — Type: 10 3.395.01 (version 001)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat a comme premier objectif de former des chercheurs dans les domaines de la biologie appliquée à l'activité physique, de la performance motrice humaine, de l'intervention en activité physique. Il crée donc un cadre de travail permettant à des candidats d'acquérir les connaissances contemporaines dans un des domaines de la biologie appliquée à l'activité physique, de la performance motrice humaine, ou de l'intervention en activité physique, de se former à l'usage de la méthode scientifique et des techniques quantitatives utilisées et de contribuer éventuellement à l'accroissement des connaissances scientifiques en ce domaine.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Biologie de l'activité physique

Génétique des adaptations à l'activité physique
C. Bouchard, F.T. Dionne

Adaptations métaboliques: obésité, nutrition, activité physique
C. Bouchard, J.-P. Després, A. Tremblay

Adaptations musculaires et cardio-circulo-respiratoires à l'activité physique
M.R. Boulay, F. Landry, C. Simard, J.-A. Simoneau

Performance motrice humaine

Processus perceptuels, contrôle moteur
C. Bard, M. Fleury, P. Lagassé, N. Teasdale

Biomécanique
P. Lagassé

Intervention

Interaction en activité physique
J. Brunelle, M. Legault, S. Talbot, M. Tousignant

Évaluation en activité physique
P. Godbout

Programmation en activité physique
P. Desrosiers, D. Drouin

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'activité physique
Directrice: Magdeleine Yerles

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'activité physique
Responsable: Magdeleine Yerles

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Peuvent être admis aux études de troisième cycle les candidats possédant un grade de deuxième cycle en sciences de l'activité physique ou l'équivalent. La décision d'admission relève toujours du Comité des études avancées en sciences de l'activité physique, conformément aux règlements de l'École des gradués.

Pour l'acceptation finale des étudiants, le Comité prend en considération:

- le cheminement ainsi que l'excellence du relevé officiel des notes obtenues par le candidat au cours des études antérieures;
- l'aptitude à la recherche et la qualité des travaux déjà terminés;
- le crédit apporté par les lettres de recommandation et l'autorité des répondants;
- la pertinence du sujet de recherche.

Peuvent être aussi admis aux études de troisième cycle des candidats titulaires d'une maîtrise (ou l'équivalent) dans un autre champ d'études que celui des sciences de l'activité physique (e.g., sciences biologiques). Chaque dossier sera analysé par le comité compétent, qui se réserve le droit d'exiger du candidat une propédeutique pouvant aller jusqu'à trente crédits.

En plus de l'évaluation du dossier, le Comité d'admission et de supervision des études des deuxième et troisième cycles en sciences de l'activité physique peut exiger une entrevue et, dans certains cas particuliers, que le candidat se soumette à une épreuve orale ou écrite.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission. Au plus tard à la fin de son troisième trimestre d'inscription, l'étudiant doit remettre au Comité une proposition de thèse de doctorat approuvée par son directeur de thèse.

8. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Thèse	102 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de dix trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME**BIOLOGIE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**

L'étudiant peut choisir entre le secteur de la génétique de l'adaptation à l'activité physique et celui des adaptations du muscle à l'activité physique. En fonction de sa spécialisation ou de ses besoins, le candidat doit suivre un minimum de 18 crédits de cours; ceux-ci sont choisis parmi les listes qui sont présentées ci-dessous (ou cours équivalents).

NMC	Cr	Titre
SAP -63299	3	GENETIQUE ET SCIENCES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE C. Bouchard
MDX -61679	2	GENETIQUE MEDICALE C. Laberge
MDX -61681	2	GENETIQUE DES POPULATIONS J. Morissette
MDX -60564	3	GENETIQUE HUMAINE AVANCEE* C. Laberge, R. Gagné
BIO -60110	3	GENETIQUE MOLÉCULAIRE A. Anderson
BCM -61861	3	BIOCHIMIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES J. Lapointe et professeurs invités
SAP -62540	3	ANALYSE DE LA PERFORMANCE M. Fleury
SAP -62842	3	ADAPTATION DU MUSCLE A L'EFFORT J.-A. Simoneau
SAP -63221	3	L'ACTIVITE PHYSIQUE ET LES LIPIDES J.-P. Després
SAP -62285	1	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -62286	2	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -62287	3	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -63439	1	SEMINAIRE EN BIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE C. Bouchard
PHC -61897	2	THEORIES DES RECEPTEURS J. Huot
PHC -61898	2	METHODES DE RESONANCES MAGNETIQUES EN SCIENCES BIOLOGIQUES* Y.K. Wang
BCX -61213	2	COMPLEMENT DE BIOLOGIE MOLECULAIRE M.R.V. Murthy

PERFORMANCE MOTRICE HUMAINE

L'étudiant doit suivre un minimum de 18 crédits de cours; ceux-ci sont choisis parmi la liste qui est présentée ci-dessous (ou cours équivalents).

SAP -62540	3	ANALYSE DE LA PERFORMANCE M. Fleury
SAP -62541	3	DETERMINANTS BIOMECHANIQUES P. Lagassé
SAP -62542	3	PERCEPTION VISUELLE ET PERFORMANCE* C. Bard
SAP -64390	3	TECHNIQUES DE LABORATOIRE EN PMH N. Teasdale

SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

SAP -62702	3	CONTROLE MOTEUR N. Teasdale
SAP -63226	3	MESURE DES APPRENTISSAGES EN ACT. PHYS. P. Godbout
SAP -63295	3	ANALYSE DE TACHES SPORTIVES M. Fleury
SAP -63299	3	GENETIQUE ET SCIENCES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE C. Bouchard
PSY -60704	3	PROCESSUS COGNITIFS: VISION AUDITION J.-Y. Lortie
PSY -60705	3	QUESTIONS SPECIALES DE PERCEPTION R. Rousseau
PSY -60706	3	THEORIES DE L'APPRENTISSAGE* F. Doré
PSY -60717	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. EXPERIMENT.* Groupe de professeurs
PSY -61814	3	VIGILANCE ET SOMMEIL J. Everett
SAP -62285	1	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -62286	2	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -62287	3	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -63438	1	SEMINAIRE EN PERFORMANCE MOTRICE HUMAINE P. Lagasé, C. Bard
SAP -64389	3	INTRODUCTION AU CONTROLE MOTEUR N. Teasdale, C. Bard

INTERVENTION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'étudiant devra suivre un minimum de dix-huit crédits de cours; ceux-ci seront normalement choisis parmi la liste ci-dessous.

SAP -63223	3	SUPERVISION INTERVENTION EN ACT. PHYS. I J. Brunelle
SAP -63224	3	SUPERVISION INTERVENTION EN ACT. PHYS. II P. Godbout
SAP -63226	3	MESURE DES APPRENTISSAGES EN ACT. PHYS. P. Godbout
SAP -63228	3	LA PROGRAMMATION EN ACTIVITE PHYSIQUE D. Drouin
SAP -63229	3	INTERACTION EN ACT. PHYS.: COURANTS DE RECHERCHE* M. Tousignant
SAP -63289	3	L'HABITUDE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE R. Deshamais
SAP -63295	3	ANALYSE DE TACHES SPORTIVES M. Fleury
SAP -63440	3	INDIVIDUALISATION DE L'INTERVENTION M. Tousignant, J. Brunelle
SAP -63626	1	SEMINAIRE EN INTERVENTION P. Desrosiers
SAP -63625	3	STYLES D'APPRENTISSAGE EN ACTIVITE PHYSIQUE S. Talbot
SAP -63898	3	INTERACTION EN A.P.: CONCLUSIONS, PERSPECTIVES M. Tousignant
SAP -64174	3	RECHERCHE ET PRATIQUE PEDAGOGIQUE P. Desrosiers
SAP -62285	1	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -62286	2	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -62287	3	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE)*
SAP -64400	3	RECHERCHES QUALITATIVES EN ACTIVITE PHYSIQUE M. Tousignant

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins quatre trimestres. Cette exigence de temps complet doit être satisfaite à partir de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Afin de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été est compté.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit avoir une connaissance fonctionnelle, écrite et parlée, de la langue française et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à temps partiel doit avoir obtenu les crédits de cours de son programme dans un délai maximal de neuf trimestres à partir de sa première inscription.

Tous les étudiants doivent suivre ou avoir suivi le cours SAP-60285, ou son équivalent, de même que deux cours de statistiques parmi la liste des cours suivants (ou des cours équivalents): MEV-63733, MEV-63736, MEV-61464, MEV-61470, MEV-61472, PSY-62558, PSY-62559, ZTC-60956. Les trois cours mentionnés ci-dessus constituent donc des préalables et ne font pas partie du programme formel du candidat au doctorat en sciences de l'activité physique.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. En plus des cinq exemplaires de la thèse exigés par l'École des gradués, l'étudiant doit remettre un exemplaire au responsable du Comité pour dépôt au Département d'éducation physique. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Un examen préliminaire de qualification sera imposé à l'étudiant au terme de ses études. L'étudiant est prié de consulter le document départemental à cet effet.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le candidat au doctorat en sciences de l'activité physique a de bonnes possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont tant collectives qu'individuelles. Les principaux groupes de recherche et les services susceptibles d'aider les étudiants dans leurs travaux sont les suivants:

Le Groupe de recherche en biologie de l'activité physique
(Responsable: C. Bouchard)
Le Groupe de recherche en performance motrice humaine
(Responsable: C. Bard)
Le Groupe de recherche en intervention en activité physique
(Responsable: M. Tousignant)

Ces trois entités oeuvrent au sein du Laboratoire des sciences de l'activité physique (LAPSAP) et jouissent d'installations physiques qui leur sont propres.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche et l'enseignement au niveau universitaire constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

DIPLOME DE DEUXIEME CYCLE — Type: 70 2.551.05 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de fournir aux titulaires d'un grade universitaire de premier cycle des connaissances complémentaires en vue d'une carrière en administration.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les problèmes de planification, d'organisation, de coordination, de contrôle, d'évaluation et de financement des entreprises.

3. GRADE

Diplôme en administration

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'administration
Directeur: Gérard Verna

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'administration
Responsable: Gérard Verna

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Sont normalement admissibles au diplôme de deuxième cycle en administration les titulaires d'un grade universitaire de premier cycle; les candidats doivent également faire la preuve d'un minimum de deux années d'expérience pertinente en gestion.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision du programme de diplôme de deuxième cycle en administration. Les candidats sont sélectionnés selon l'excellence de leur dossier scolaire, la pertinence de leur expérience professionnelle, leur potentiel managérial et leurs intérêts.

Dans tous les cas, un candidat doit:

- présenter une demande d'admission;
- soumettre un curriculum vitae détaillé;
- transmettre son dossier scolaire;
- obtenir trois lettres de recommandation de personnes compétentes à le juger.

Les candidats peuvent être soumis à des tests d'admission et à une entrevue de sélection.

De plus, pour être admissibles, les candidats doivent faire la preuve qu'ils ont une préparation adéquate, de niveau collégial, en mathématiques (les dérivées et les intégrales), en statistique (descriptive) et en psychologie. Le cours MQT-17163 pourra servir de préparation aux disciplines quantitatives.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

Note:

Très exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est très vaste peut être jugé admissible même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit satisfaire à toutes les autres exigences d'admission.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 36 crédits: 12 cours obligatoires de 3 crédits chacun.

Les étudiants qui ont déjà suivi un ou des cours jugés équivalents à ceux offerts dans le cadre du programme de diplôme de deuxième cycle en administration doivent suivre des cours offerts dans le cadre du programme de maîtrise en administration des affaires de façon à obtenir les 36 crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

10. DURÉE DU PROGRAMME

En règle générale, il s'agit d'un programme conçu pour être poursuivi à temps partiel pendant environ trois ans; à raison de trois cours du soir par trimestre au maximum. Les étudiants désireux de suivre moins de cours peuvent réaliser ce programme en quatre ans. Dans certains cas particuliers, et après l'accord exprès du Comité d'admission et de supervision, la limitation à trois cours pourra être levée.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
MQT-60764	3	METHODES QUANTITATIVES EN GESTION* J.-M. Martel, A. Gascon
GSE-60762	3	ANALYSE MICRO-ECONOMIQUE* C.-R. Dominique
MNG-60765	3	MANAGEMENT D. Wayland, J. Lussier
SIO-60769	3	BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE* Équipe de professeurs
CTB-60763	3	COMPTABILITE FINANCIERE* A. Rioux, D. Tremblay
GSO-61102	3	GESTION DES OPERATIONS* W.L. Price, P. Lang, A. Gascon
GSE-60768	3	ANALYSE MACRO-ECONOMIQUE* J. Pottier, F. Gauthier
GSF-61100	3	FINANCE* G. Charest
MPK-61101	3	MARKETING* J.V. Petrof, M. Zins
CTB-61117	3	COMPTABILITE DE GESTION* A. Rioux, D. Tremblay
SIO-61044	3	SYSTEMES D'INFORMATION* Équipe de professeurs
MNG-60777	3	POLITIQUE GENERALE I* M. Bélanger, J. Vallerand

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Pour être admissible, l'étudiant doit posséder une excellente capacité de communication orale et écrite en langue française et une capacité adéquate de lecture en langue anglaise; le programme peut exiger d'un candidat qu'il réussisse à un examen de français oral et écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Bloc I

Les cinq cours du premier bloc constituent des préalables aux cours des blocs II et III:
- MQT-60764, GSE-60762, MNG-60765, SIO-60769, CTB-60763

Bloc II

Les cinq cours du second bloc doivent nécessairement être pris en tenant compte des préalables:

NMC	Préalables
- GSO-61102	MQT-60764, SIO-60769
- GSE-60768	GSE-60762
- GSF-61100	MQT-60764
- MPK-61101	MQT-60764
- CTB-61117	CTB-60763

Bloc III

Les deux derniers cours servent de synthèse et d'application aux notions acquises précédemment et doivent être pris à la fin du programme:
- SIO-61044, MNG-60777

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

En règle générale, l'obtention de ce grade permet à son titulaire d'accéder à des postes administratifs avec des connaissances spécifiques de ce domaine. Il permet également au candidat de poursuivre ses études de deuxième année à la maîtrise en administration des affaires, une fois qu'il aura rempli les exigences d'admission propres à ce programme.

MAÎTRISE • PLAN A — Type A: 11 2.551.01 (version 006)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à transmettre les connaissances et à mettre en valeur les qualités propres aux gens d'action, c'est-à-dire l'esprit de synthèse et de décision de même que la capacité d'élaboration, d'exécution et d'évaluation de politiques applicables dans les entreprises et les organismes publics, parapublics et privés.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les problèmes de planification, d'organisation, de coordination, de contrôle, d'évaluation et de financement des entreprises et organismes publics, parapublics et privés.

3. GRADE

Maître en administration des affaires (M.B.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'administration
Directeur: Gérard Verna

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'administration
Responsable: Gérard Verna

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Sont normalement admissibles à la maîtrise en administration des affaires les titulaires d'un grade universitaire de premier cycle, y compris le baccalauréat en administration des affaires; les candidats doivent également faire la preuve d'un minimum de deux années d'expérience pertinente en gestion.

Sont également admissibles, sous certaines conditions, les titulaires d'un diplôme en administration, ou l'équivalent, qui désirent poursuivre leurs études et obtenir une maîtrise en administration des affaires. Dans ce cas, les candidats sont admis directement au quatrième trimestre.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision du programme de la maîtrise en administration des affaires. Les candidats sont sélectionnés selon l'excellence de leur dossier scolaire, la pertinence de leur expérience professionnelle, leur potentiel managérial et leurs intérêts.

Dans tous les cas, un candidat doit:

- présenter une demande d'admission;
- soumettre un curriculum vitae détaillé;
- transmettre son dossier scolaire;
- obtenir trois lettres de recommandation de personnes compétentes à le juger.

Les candidats peuvent être soumis à des tests d'admission et à une entrevue de sélection.

De plus, pour être admissibles, les candidats doivent faire la preuve qu'ils ont une préparation adéquate, de niveau collégial, en mathématiques (les dérivées et les intégrales), en statistique (descriptive) et en psychologie. La cours MQT-17163 pourra servir de préparation aux disciplines quantitatives.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne seulement.

Note:

Très exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est très vaste peut être jugé admissible même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit satisfaire à toutes les autres exigences d'admission.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	38 crédits
Stage	10 crédits
Cours à option	12 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée équivalente à cinq trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

Premier trimestre

NMC	Cr	Titre
ADM-63979	1	INTEGRATION ET INITIATION AU TRAVAIL EN EQUIPE P. Dionne, G. Ouellet
ADM-63980	1	INTRODUCTION A LA MICRO-INFORMATIQUE
ADM-63981	3	LE MONDE DES AFFAIRES ET LE PROCESSUS DE GESTION M. Bélanger, G.-E. Paradis
ADM-64188	1	ENVIRONNEMENT SOCIO-POLITIQUE DE L'ENTREPRISE H. Bhéret
ADM-64189	1	DROIT CORPORATIF ET LEGISLATION DU TRAVAIL
ADM-63983	1	MODELES QUANTITATIFS D'AIDE A LA DECISION P. Lefrançois, M.J. Roy
ADM-63984	1	ECONOMIE DE GESTION* C.-A. Carrier
ADM-63985	1	COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL J. Lussier
ADM-63989	2	FONCTION MARKETING DANS L'ENTREPRISE M. Zins

Deuxième trimestre

ADM-63986	2	PLAN DE GESTION ET D'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE D. Poulin, G.-E. Paradis, M. Bélanger
ADM-63987	2	FONCTION COMPTABLE DANS L'ENTREPRISE D. Coulombe
ADM-63988	2	FINANCE CORPORATIVE J. Saint-Pierre
ADM-63990	2	FONCTION PERSONNEL DANS L'ENTREPRISE P. Dionne, G. Ouellet
ADM-63991	2	FONCTION PRODUCTION DANS L'ENTREPRISE A. Gascon
ADM-64223	1	ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE W.L. Price
ADM-64224	1	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL* F. Gauthier

Troisième trimestre

ADM-63992	1	INITIATION AU PLAN DE VENTE J. Vallerand
ADM-63993	1	FONCTION RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT M. Bélanger, D. Poulin, G.-E. Paradis
ADM-63994	10	STAGE DANS L'ENTREPRISE Équipe de professeurs

Quatrième trimestre

ADM-64092	1	INNOVATION ET CREATIVITE Équipe de professeurs
ADM-64091	2	SYSTEMES D'INFORMATION D. Pascol
ADM-64090	2	MANAGEMENT STRATEGIQUE* G. Verna, J. Vallerand
ADM-64089	2	DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL J. Lussier, G. Ouellet
ADM-64088	2	PROJET D'INTERVENTION J. Vallerand, G. Verna
ADM-64087	2	CAS EN MANAGEMENT STRATEGIQUE* Équipe de professeurs
ADM-64086	1	L'ACTIVITE D'ORGANISATION J. Lussier

COURS À OPTION (12 crédits)

Au niveau de leur dernier trimestre, les participants ont à choisir quatre cours à option parmi ceux offerts ci-après:

ADM-60780	3	PROJET D'INITIATIVE PERSONNELLE
ADM-61203	3	LECTURES DIRIGÉES
ADM-61311	3	LECTURES DIRIGÉES I
ADM-61312	3	LECTURES DIRIGÉES II
ADM-61313	3	LECTURES DIRIGÉES III
ADM-64395	1	LECTURES DIRIGÉES IA
ADM-64396	1	LECTURES DIRIGÉES IB
ADM-64397	2	LECTURES DIRIGÉES IIA
ADM-62165	3	SUJETS SPECIAUX (ADMINISTRATION)
CTB-60782	3	FISCALITE ET DECISION C. Pelletier
DRT-62527	3	LE DROIT DES AFFAIRES DU QUEBEC

GSE -63356	3	ECONOMIE INTERNATIONALE F. Gauthier
GSE -63357	3	ECONOMIE PUBLIQUE I* C.-A. Carrier
GSE -63358	3	MONNAIE ET INSTITUTIONS BANCAIRES* G. Labroque
GSF -63387	3	MARCHES FINANCIERS* A. Thibeault
GSF -63391	3	PLACEMENTS G. Bernier
ASR -63390	3	GESTION DES RISQUES ET ASSURANCE Equipe de professeurs
GSO -60795	3	SYSTEMES DE DISTRIBUTION* A. Gascon, A. Martel
GSO -60798	3	SYSTEMES MANUFACTURIERS* B. Montreuil, P. Lang, F. Boctor
GSO -63395	3	COMPETITIVITE INDUSTRIELLE* M. Oral
GUI -63144	3	INVESTISSEMENT IMMOBILIER* D. Achour, P.-A. Letartre, F. Des Rosiers
GUI -63385	3	FINANCEMENT IMMOBILIER D. Achour, F. Des Rosiers, P.-A. Letartre
GUI -63386	3	MARCHE IMMOBILIER D. Achour, F. Des Rosiers, P.-A. Letartre
GUI -63392	3	GESTION URBAINE ET IMMOBILIERE D. Achour, F. Des Rosiers, P.-A. Letartre
GUI -63393	3	GESTION DE PROJET IMMOBILIER* D. Achour, F. Des Rosiers, P.-A. Letartre
MNG -60774	3	RELATIONS DE TRAVAIL R. Blais
MNG -60776	3	DESIGN ET PROCESSUS ORGANISATIONNEL* B. Garnier, J. Grisé
MNG -61806	3	PROJET DE POLITIQUE GENERALE M. Bélanger, J. Vallerand, G. Verna
MNG -61807	3	PREPARATION AU CONCOURS DE CONCORDIA* G. Verna
MNG -61986	3	L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT* M. Audet
MNG -62701	3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES P. Dionne
MNG -63449	3	PROCESSUS D'ENTREPRENEURSHIP Y. Gasse
MNG -61986	3	L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT* M. Audet
MNG -62915	3	DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL J. Grisé, J. Lussler, G. Ouellet
MNG -61799	3	MANAGEMENT INTERNATIONAL (TIERS-MONDE)* G. Verna
MNG -60779	3	PROJET DE CONSULTATION EN P.M.E.*
MNG -63251	3	PRATIQUES DE RECHERCHE EN PME G. d'Amboise
MNG -63252	3	CREATION D'ENTREPRISES* H. Bhérier
MNG -63355	3	GESTION DE LA P.M.E. G. D'Amboise
MNG -62934	3	ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES DE SANTE I* M. Bélanger, J. Brunet
MNG -62914	3	RECHERCHE EVALUATIVE C. Bégin
SAC -62949	3	INTERVENTIONS EN SANTE COMMUNAUTAIRE F. Turcotte
MNG -63448	3	ASPECTS OPER. DE LA GESTION DES SYST. DE SANTE ET SOCIAUX C. Bégin, R. Dallaire
MPK -60809	3	STRATEGIE DE MARKETING* J.V. Petrof, M. Zins
MPK -63388	3	PLANIFICATION ET CONTROLE MARKETING D. Béliveau, N. Haskell, J.V. Petrof, M. Zins
MPK -63389	3	ANALYSE DU MARCHÉ N. Haskell, M. Zins
ADM -63636	3	PROJET D'AFFAIRES: CONCEPTION/CHOIX Equipe de professeurs

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET ET DE RÉSIDENCE

Ce programme utilise une forme de pédagogie favorisant l'intégration. Un engagement à temps complet est donc exigé.

Pour les étudiants au diplôme de deuxième cycle en administration, le quatrième trimestre est celui de la résidence.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Pour être admissible, l'étudiant doit posséder une excellente capacité de communication orale et écrite en langue française et une capacité adéquate de lecture en langue anglaise; le programme peut exiger d'un candidat qu'il réussisse à un examen de français oral et écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Étant donné la pédagogie utilisée, la séquence des cours des quatre premiers trimestres doit être respectée. Ainsi, les cours du premier trimestre sont préalables aux cours du deuxième trimestre. Les cours du deuxième trimestre sont préalables à ceux du troisième trimestre. Finalement, les cours et le stage du troisième trimestre sont préalables au quatrième trimestre.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche propres au programme sont surtout collectives. En plus des groupes de consultation, il existe à la Faculté des sciences de l'administration des groupes de recherche qui favorisent la recherche interdisciplinaire.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Ce programme offre de nombreuses perspectives d'emploi comme cadres ou gens d'affaires dans les organismes privés, publics et parapublics.

MAÎTRISE • PLAN B — Type A: 11 2.551.02 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif général du programme de maîtrise plan B est de contribuer à l'avancement des sciences de l'administration en formant des chercheurs et des praticiens capables, dans des situations concrètes, d'appliquer les résultats de recherches et de faire un usage judicieux de leurs connaissances.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Économie appliquée à la gestion
Gestion financière
Gestion internationale
Management
Marketing
Opérations et systèmes de décision
Sciences comptables
Systèmes d'information

3. GRADE

Maître en administration des affaires (M.B.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'administration
Directeur: Gérard Verna

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'administration
Responsable: Gérard Verna

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Sont normalement admissibles à la maîtrise plan B, les titulaires d'un baccalauréat en administration des affaires ou du diplôme en administration ou l'équivalent de celui-ci. Les candidats sont sélectionnés selon l'ensemble de leur dossier et, en particulier, d'après l'excellence de leur dossier scolaire et la pertinence de leur expérience professionnelle.

Dans tous les cas, un candidat doit:

- présenter une demande d'admission;
- soumettre un curriculum vitae détaillé;
- transmettre son dossier scolaire;
- obtenir trois lettres de recommandation de personnes compétentes à le juger.

L'étudiant qui aura démontré, à la satisfaction du Comité d'admission et de supervision, qu'il connaît la matière d'un ou de plusieurs cours pourra obtenir jusqu'à concurrence de quinze crédits d'équivalence. Pour ce faire, les candidats pourraient être soumis soit à une entrevue, soit à un examen oral ou écrit.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision du programme de la maîtrise en administration des affaires.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne seulement.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

Même si le cheminement de ce programme est de type A, il comporte de nombreuses activités de recherche:

- séminaires hebdomadaires portant sur les projets de recherche en cours effectués par des membres de la Faculté des sciences de l'administration;
- séminaires de recherche formant une partie intégrante du programme de la maîtrise en administration des affaires;
- système de publications internes: tirés-à-part - revues scientifiques, tirés-à-part - revues professionnelles, forum, documents de travail;
- rédaction de mémoires obligatoires à l'intérieur de la plupart des cours;
- travaux dans le cadre des laboratoires de recherche;
- séminaires annuels mis sur pied par les différents départements.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme 45 crédits
Essai 15 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de cinq trimestres complets quoiqu'il soit possible à un candidat, se voyant reconnaître des équivalences suffisantes, de l'effectuer en trois trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

Il existe huit champs de concentration dans le cadre du plan B. Les titres des cours relevant de chaque champ sont les suivants:

ÉCONOMIE APPLIQUÉE À LA GESTION

NMC	Cr	Titre
GSE -60802	3	PREVISION ECONOMIQUE J. Pottier
GSE -60803	3	ORGANISATION INDUSTRIELLE I* A. Bellehumeur
GSE -62926	3	MICRO-ECONOMIE* C.-R. Dominique
GSE -62927	3	MACRO-ECONOMIE*
GSE -62954	3	ECONOMETRIE APPLIQUEE T.H. Nguyen
GSE -62794	3	ORGANISATION INDUSTRIELLE II* T.H. Nguyen
GSE -62795	3	ANALYSE COÛTS-AVANTAGES* C.-R. Dominique
GSE -63466	3	LA REGLEMENTATION Groupe de professeurs
GSE -63467	3	SEMINAIRE EN ECONOMIE APPLIQUEE Groupe de professeurs

GESTION FINANCIÈRE

GSF -60805	3	GESTION DU PORTEFEUILLE* G. Bernier
GSF -60807	3	MARCHE OBLIGATAIRE ET SPECULATIF* N. Khoury
GSF -60808	3	PLANIF. ET POLITIQUES FINANCIERES* J. Saint-Pierre
GSF -61105	3	THEORIE FINANCIERE V.S. Lai
GSF -61686	3	FINANCE INTERNATIONALE* J.-C. Cosset
GSF -62808	3	REGLEMENTATION: MARCHE DES CAPITALUX* J.-M. Gagnon
GSF -62866	3	ANALYSE FINANCIERE G. Charest
ASR -62936	3	PRINCIPES ET ECONOMIE DE L'ASSURANCE* D. Moffet
GSF -63595	3	INTERMEDIATION FINANCIERE J. Roy
GSF -61619	3	SEMINAIRE EN FINANCE M. Gendron

GESTION INTERNATIONALE

Ce champ de concentration est multidisciplinaire. En dehors des cours de sigle GIE, il est possible de choisir d'autres cours dans les autres concentrations, en accord avec le coordonnateur du programme.

GIE -64376	3	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL F. Gauthier
GIE -64378	3	GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE J.-C. Cosset
GIE -64375	3	PRATIQUE DU MANAGEMENT INTERNATIONAL G. Verna
GIE -64329	3	MARKETING INTERNATIONAL D. Béliveau
GIE -61744	3	COMPTABILITE INTERNATIONALE* T. Tremblay
GIE -64371	3	SEMINAIRE EN GESTION INTERNATIONALE G. Verna
GIE -64372	1	SEMINAIRE EN GESTION INTERNATIONALE I G. Verna
GIE -64373	1	SEMINAIRE EN GESTION INTERNATIONALE II G. Verna
GIE -64374	1	SEMINAIRE EN GESTION INTERNATIONALE III G. Verna

MANAGEMENT

MNG -60781	3	THEORIE ET PRATIQUE DU POUVOIR* A. Séror, B. Gamier
MNG -61195	3	STRATEGIE DE CHANG. ORG. ET PROCESSUS DE CONSULTATION* J. Grisé, A. Séror

MNG-61324	3	ENTREPRISE ET POLITIQUES PUBLIQUES* M. Bélanger
MNG-62914	3	RECHERCHE EVALUATIVE C. Bégin
MNG-62928	3	THEORIE DES ORGANISATIONS H. Bhéror
MNG-63124	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN MANAGEMENT G. d'Amboise, M. Audet
MNG-63191	3	POLITIQUE GENERALE (AVANCEE) T. Pauchant, J. Vallerand
MNG-63250	3	PROSPECTIVES EN COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL* A. Séror, B. Garnier
MNG-63354	3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - SUJETS SPECIAUX H. Lee-Gosselin, A. Séror
MNG-63394	3	ANALYSE DE LA DECISION ORGANISATIONNELLE* B. Garnier, C. Bégin

MARKETING

MRK-60810	3	PSYCHOLOGIE APPLIQUEE AU MARKETING* J.-V. Petrol
MRK-60811	3	POLITIQUES DE PRIX* D. Béliveau
MRK-60812	3	ANALYSE ET PLANIFICATION DE MARKETING INTERNATIONAL* D. Béliveau
MRK-61617	3	COMMUNICATION AVEC LE MARCHÉ* B. Rigaux-Bricmont, M. Zins
MRK-61618	3	METHODES DE PLANIFICATION GLOBALES DE MARKETING* D. Béliveau, N. Haskell, M. Zins
MRK-62529	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN MARKETING E. Chéron, N. Haskell, B. Rigaux-Bricmont
MRK-62940	3	POLITIQUE DE PRODUITS N. Haskell, B. Rigaux-Bricmont
MRK-62941	3	POLITIQUES DE DISTRIBUTION* S. Gauvin
MRK-63359	3	ANALYSE DU MARCHÉ ET RECHERCHE MARKETING E. Chéron

OPÉRATIONS ET SYSTÈMES DE DÉCISIONS

MOT-60789	3	METHODES STATISTIQUES EN GESTION* A. Dionne, J.-M. Martel, R. Nadeau
MOT-60790	3	MODELES PROBABILISTES EN GESTION* P. Lefrançois
MOT-60791	3	METHODES DE DECISION MULTICRITERES* J.-M. Martel
GSO-60795	3	SYSTEMES DE DISTRIBUTION* A. Gascon, A. Martel
GSO-60798	3	SYSTEMES MANUFACTURIERS* B. Montreuil, P. Lang, F. Boctor
MOT-60801	3	OPTIMISATION EN GESTION* W.L. Price, A. Martel
MOT-60814	3	COMPLEMENTS DE PROGRAMMATION MATHÉMATIQUE* A. Martel
GSO-61106	3	GESTION DES OPERATIONS AVANCEE* F. Boctor, A. Gascon
GSO-61322	3	SEMINAIRE EN GESTION DES OPERATIONS* B. Montreuil, P. Lang, A. Martel, F. Boctor
MOT-61843	3	SIMULATION DE SYSTEMES* J. Rahn
MOT-63834	3	ALGORITHMES ET STRUCTURES DE DONNEES P. Lang
MOT-61901	3	GESTION DE LA QUALITE ET PREVISION* P. Lefrançois, J.-M. Martel, R. Nadeau
MOT-62942	3	PREVISION EN GESTION P. Lefrançois, M. Oral
GSO-62911	3	METHODES DE CONCEPTION DE SYSTEMES* A. Martel
GSO-63395	3	COMPETITIVITE INDUSTRIELLE* M. Oral
GSO-63582	3	GESTION DE PROJETS G. d'Avignon

SCIENCES COMPTABLES

CTB-64154	3	THEORIE COMPTABLE Équipe de professeurs
CTB-64155	3	SEMINAIRE EN ATTESTATION Équipe de professeurs
CTB-64156	3	SEMINAIRE EN FISCALITE ET COMPTABILITE DE GESTION Équipe de professeurs
CTB-64157	3	RECHERCHE EN SCIENCES COMPTABLES I Équipe de professeurs

CTB-64158	3	SEMINAIRE EN COMPTABILITE FINANCIERE Équipe de professeurs
CTB-64159	3	RECHERCHE EN SCIENCES COMPTABLES II Équipe de professeurs
CTB-64160	3	THEORIES FINANC. ET ECONOM. APPLIQUEES A LA COMPT. Équipe de professeurs
CTB-64161	3	THEORIES BEHAVIORISTES APPLIQUEES A LA COMPTABILITE Équipe de professeurs
CTB-64162	3	SUJETS SPECIAUX EN COMPTABILITE Équipe de professeurs
CTB-64163	3	FISCALITE AVANCEE Équipe de professeurs

SYSTÈMES D'INFORMATION

SIO-60788	3	INFORMATION, POUVOIR ET ORGANISATION* M. Landry
SIO-60792	3	PROBLEMATIQUE ET SYSTEMIQUE* M. Landry
SIO-60793	3	IMPLANTATION DE SYSTEMES* L. Gingras
SIO-60796	3	INFORMATION ET DECISION* M. Landry
SIO-60818	3	MESURE ET RECHERCHE EN SYSTEMES D'INFORMATION* F. Bergeron
SIO-60820	3	CONCEPTION DES S.I.O. I* D. Pascal
SIO-60821	3	REALISATION DES S.I.O. I* D. Ridjanovic
SIO-61784	3	GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION* F. Bergeron
SIO-62809	3	CONCEPTION DES S.I.O. II* R. Maniha
SIO-62944	3	REALISATION DES S.I.O. II* D. Ridjanovic

COURS À OPTION ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANTS DU PLAN B

ADM-60780	3	PROJET D'INITIATIVE PERSONNELLE
ADM-61203	3	LECTURES DIRIGÉES
ADM-61311	3	LECTURES DIRIGÉES I
ADM-61312	3	LECTURES DIRIGÉES II
ADM-62165	3	SUJETS SPECIAUX (ADMINISTRATION)
ADM-64395	1	LECTURES DIRIGÉES IA
ADM-64396	1	LECTURES DIRIGÉES IB
ADM-64397	2	LECTURES DIRIGÉES IIA

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Pour être admissible, l'étudiant doit posséder une excellente capacité de communication orale et écrite en langue française et une capacité adéquate de lecture en langue anglaise; pour l'admission au programme, on peut exiger d'un candidat qu'il réussisse à un examen de français oral et écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, est tenu de faire des travaux spéciaux en rapport avec ces cours et doit se classer dans le premier quartile.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant doit rédiger un essai de quinze crédits à l'intérieur de son champ de concentration.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il est possible à l'étudiant de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche propres au programme sont individuelles et collectives. Les groupes de recherche actuels de la Faculté sont les suivants:

- Groupe de recherche sur les services de santé (G.R.S.S.)
Directeur: Clermont Bégin
- Groupe de recherche en gestion logistique (G.R.G.L.)
Directeur: Fayez F. Boctor

- Groupe de recherche en informatisation des organisations (GRID)
Directeur: François Bergeron
- Centre de recherche sur l'évaluation et la décision organisationnelle (CREDO)
Directeur: Gilles d'Avignon
- Groupe de recherche en gestion internationale des entreprises (GREGIE)
Directeur: Gérard Verna
- Groupe de recherche sur la P.M.E. et l'entrepreneursip (G.R.P.M.E.)
Directeur: Gérald d'Amboise
- Groupe de recherche en organisation industrielle (GROI)
Directeur: André Bellehumeur
- Groupe de recherche sur l'information financière (GRIF)
Directeur: Jean-Marie Gagnon

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Ce programme offre de nombreuses perspectives d'emploi dans les organismes privés, publics et parapublics.

DOCTORAT — Type: 10 3.551.01 (version 005)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat en sciences de l'administration de l'Université Laval a pour objectif de contribuer au développement des sciences de l'administration en formant des spécialistes de haut niveau.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

GESTION (MANAGEMENT)

M. Audet, C. Bégin, M. Bélanger, H. Bherer, G. d'Amboise, P. Dionne, B. Garnier, Y. Gasse, J. Grisé, H. Lee-Gosselin, J. Lussier, G. Ouellet, D. Poulin, A. Seror et D. Wayland

Thèmes de recherche:

- la P.M.E.: les conditions de succès et d'échecs, les modèles de gestion, les caractéristiques des entrepreneurs et les besoins spécifiques de certains secteurs; entrepreneurs féminin;
- l'étude des structures organisationnelles;
- la gestion dans le secteur public et parapublic: l'organisation et l'évaluation des services de santé et des services sociaux du Québec et la gestion de l'éducation au Québec;
- l'analyse transculturelle des organisations;
- le management international, les ajustements au processus de management;
- la démocratie industrielle: les modèles de fonctionnement collectif (modes d'incorporation, organes décisionnels et facteurs environnementaux);
- la santé et la sécurité au travail;
- l'étude des comportements organisationnels;
- les communications organisationnelles;
- la gestion des ressources humaines et le développement du potentiel humain, la qualité de vie au travail;
- les aspects administratifs des relations de travail;
- le processus de négociation des conventions collectives;
- la gestion stratégique des organisations, la planification stratégique, les politiques générales;
- les stratégies de changement organisationnel et le processus de consultation;
- les femmes gestionnaires et les femmes cadres;
- l'étude du pouvoir organisationnel;
- les réseaux de distribution des produits à la consommation.

FINANCE

G. Bernier, G. Charest, H. Chrisman, J.-C. Cosset, K. Fischer, J.-M. Gagnon, M. Gendron, N. Khoury, V.S. Lal, D. Moffet, J. Roy, J. Saint-Pierre, J.-M. Suret, A. Thibault et P. Yourougou

Thèmes de recherche:

- l'étude du risque;
- la planification financière à court terme et à long terme;
- la réglementation des marchés de capitaux;
- les politiques financières des entreprises;
- les marchés des titres;
- la gestion des intermédiaires financiers;
- l'organisation industrielle;
- l'efficacité d'opération et d'allocation des marchés de capitaux;
- la gestion financière internationale;
- les marchés spéculatifs.

MARKETING

R. Arellano, D. Béliveau, E. Chéron, S. Gauvin, N. Haskell, J. Petrol, B. Rigaux-Bricmont, R. Vézina et M. Zins

Thèmes de recherche:

- l'application des principes et des méthodes à la base de l'approche marketing au domaine industriel, au domaine des biens de consommation et au domaine des services publics;
- l'évolution de ces principes et de ces méthodes dans le contexte du changement de l'environnement;
- la stratégie marketing de l'entreprise face à son développement sur les marchés intérieurs et internationaux;
- le traitement de l'information dans le processus de décision du consommateur;
- la conscience et la responsabilité sociales des gestionnaires marketing;
- les modèles de comportement reliés au tourisme et les macromodèles de développement touristique.

OPÉRATIONS ET SYSTÈMES DE DÉCISION

F. Boctor, G. d'Avignon, A. Dionne, A. Gascon, O. Kettani, L. Kiss, B. Lamond, P. Lang, P. LeFrançois, A. Martel, J.-L. Malouin, J.-M. Martel, B. Montreuil, R. Nadeau, M. Oral, W. Price et J. Rahn

Thèmes de recherche:

- la programmation mathématique uni-objectif et multi-objectifs;
- l'aide multicritère à l'évaluation et à la décision;
- l'analyse et la conception d'usines et de systèmes d'opération;
- la dynamique des systèmes;
- la planification stratégique (exemple: la R&D);
- la compétitivité industrielle;
- la prévision;
- la représentation des connaissances et l'intelligence artificielle (notamment en gestion de la production);
- la gestion de la production;
- la gestion des stocks et la distribution physique;
- la gestion de projets;
- la gestion de la technologie (en particulier l'application des nouvelles technologies de l'information);
- la gestion du transport routier;
- la gestion prévisionnelle des ressources humaines.

SCIENTES COMPTABLES

J. Bédard, B. Boyer, D. Coulombe, M. Legault, P.-V. Paré, C. Pilote, D. Tremblay, T. Trémbay et P. Vézina

Thèmes de recherche:

- la présentation des données comptables (normes comptables, modèles comptables et leur validation, théories de l'information et de la mesure);
- l'hypothèse de l'efficacité du marché (existence d'un lien entre la théorie comptable et les théories économiques de l'entreprise);
- les aspects internationaux de la comptabilité (en particulier le problème posé par l'évaluation et la consolidation des filiales situées à l'étranger).

SYSTÈMES D'INFORMATION ORGANISATIONNELS

F. Bergeron, L. Gingras, M. Landry, D. Pascot, R. Mantha et D. Ridjanovic

Thèmes de recherche:

- les théories, les méthodes et les pratiques de la représentation des systèmes complexes informatisés;
- les méthodes de conception des systèmes d'information organisationnels;
- l'évaluation des systèmes d'information, des programmes d'action ou de projets;
- les aspects psychologiques liés à la conception et à l'implantation des systèmes d'information (approches participatives);
- l'approche par les données primaires;
- les dictionnaires de système;
- les systèmes intelligents d'aide à la modélisation conceptuelle;
- la formulation des problèmes;
- l'étude de processus décisionnel dans l'organisation et l'application aux systèmes d'aide à la décision;
- la gestion des technologies de l'information;
- l'informatisation des organisations;
- les formalismes, techniques et outils de développement des systèmes d'information organisationnels.

ÉCONOMIE APPLIQUÉE À LA GESTION

B. Beaudreau, A. Bellehumeur, C.-R. Dominique, J. Doucet, F. Gauthier, A. Lagana, T.H. Nguyen et J. Pottier

Thèmes de recherche:

- l'organisation industrielle;
- la firme multinationale.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'administration
Directeur: Faye F. Boctor

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'administration
Responsable: Faye F. Boctor

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admissible, le candidat doit satisfaire au minimum à l'une des exigences suivantes:

une curiosité intellectuelle se traduisant par un intérêt marqué pour la recherche ainsi qu'une autonomie prononcée. Il devra notamment faire preuve de créativité, d'originalité, d'une grande facilité de conceptualisation et d'un sens critique développé;

une excellente capacité de communication orale et écrite en langue française et une capacité adéquate de lecture en langue anglaise; le programme peut exiger d'un candidat qu'il réussisse à un examen de français oral et écrit;

un dossier scolaire excellent et conforme ou équivalent à l'une ou l'autre des possibilités suivantes:

- être titulaire d'au moins un diplôme de premier cycle en sciences de l'administration (B.A.A.) avec une moyenne cumulative exceptionnelle ou, préférablement, d'un diplôme de deuxième cycle en sciences de l'administration (M.B.A. ou M.Sc.) avec d'excellents résultats dans toutes les matières;
- être titulaire d'un diplôme de deuxième cycle dans une discipline connexe tout en possédant une excellente formation de base en sciences de l'administration, soit: comptabilité, économie appliquée à la gestion, finance et assurance, gestion des opérations, management, marketing, méthodes quantitatives et systèmes d'information organisationnels. Le niveau de formation de base exigé équivaut aux connaissances requises pour obtenir le grade de maître en administration des affaires.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant se choisit un directeur de recherche le plus tôt possible durant son programme d'études. Il doit faire approuver son projet de recherche par le Comité d'admission et de supervision du programme de doctorat.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 108 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Thèse	87 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée du programme varie selon le diplôme déjà obtenu au moment de l'admission dans le programme (voir rubrique n° 6, ci-dessus).

Il faut compter au minimum trois trimestres à temps complet pour terminer la scolarité et les activités de fin de scolarité (voir rubrique n° 14, ci-dessous).

11. COURS DU PROGRAMME

Les cours du programme de doctorat en sciences de l'administration sont regroupés sous deux catégories.

COURS DU TRONC COMMUN - PHASE I

Économie appliquée à la gestion (5 crédits)

NMC	Cr	Titre
GSE -63584	2	ANALYSE DES THEORIES DE L'ENTREPRISE C.-R. Dominique
GSE -63585	3	MICRO-ÉCONOMIE (AVANCEE) A. Bellehumeur, C.-R. Dominique, T.H. Nguyen

Méthodes quantitatives appliquées à la gestion (6 crédits)

Bloc I

MGT -61330	3	ANALYSE DE DONNEES EN SCIENCES DE L'ADMINISTRATION* A. Dionne, J.-M. Martel, R. Nadeau
------------	---	---

Bloc II

MGT -62923	3	MODELISATION MATHÉMATIQUE* O. Kelrani, M. Oral, A. Martel
------------	---	--

Théories en management (6 crédits)

MNG -62925	3	THEORIES EN MANAGEMENT* A. Séror
MNG -63642	3	THEORIE DES ORGANISATIONS - PH.D. H. Bhéror

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

Préparation à la recherche (4 crédits)

ADM-61314 4 EPISTEMOLOGIE DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION*
M. Audet

COURS DU CHAMP DE SPÉCIALISATION - PHASE II

Cours de spécialisation (à justifier). L'étudiant puise à même la liste des cours de spécialisation du MBA-plan B.

De plus, le programme offre les séminaires de doctorat suivants:

MANAGEMENT (GESTION)

MNG-61326 3 ESSAI DE SPÉCIALISATION EN MANAGEMENT*

Groupe de professeurs

MNG-62814 3 SEMINAIRE EN THEORIE DES ORGANISATIONS*

Y. Gasse, C. Bégin, J. Lussier

ÉCONOMIQUE

GSE-62953 3 SEMINAIRE DE DOCTORAT EN ECONOMIE*

Groupe de professeurs

FINANCE

GSF-61040 6 THEORIE FINANCIERE AVANCEE*

M. Gendron

GSF-61041 6 SUJETS SPECIAUX EN FINANCE*

J.-C. Cosset, J.-M. Suret

Dans le cas de la spécialisation en finance, ces cours sont considérés comme obligatoires.

GESTION DES OPÉRATIONS

GSO-61322 3 SEMINAIRE EN GESTION DES OPERATIONS*

B. Montréal, P. Lang, A. Martel, F. Boctor

MARKETING

MPK-61328 3 SEMINAIRE I DE DOCTORAT EN MARKETING*

MPK-61329 3 SEMINAIRE II DE DOCTORAT EN MARKETING*

MÉTHODES QUANTITATIVES

MOT-61333 3 SEMINAIRE EN RECHERCHE OPERATIONNELLE*

A. Martel, M. Oral

MOT-60815 3 SEMINAIRE SUR L'AIDE A LA DECISION*

G. d'Avignon, J.-M. Martel, R. Nadeau

SCIENCES COMPTABLES

CTB-61315 3 COMPTABILITE SOCIALE*

Groupe de professeurs

CTB-61318 3 SEMINAIRE EN COMPTABILITE DE GESTION*

Groupe de professeurs

GIE-61744 3 COMPTABILITE INTERNATIONALE*

T. Tremblay

CTB-62958 3 POLEMIQUES EN PRATIQUE COMPTABLE

M. Legault

SYSTÈMES D'INFORMATION

SIO-60823 3 SEMINAIRE EN S.I.O.*

Équipe de professeurs

SIO-61194 3 SEMINAIRE AVANCE EN S.I.O.*

Équipe de professeurs

ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET DE RECHERCHE - PHASES III-IV

Cours obligatoires

ADM-63647 3 ACTIVITE DE SYNTHÈSE (ESSAI OU EXAMEN)*

Équipe de professeurs

ADM-63648 3 PROBLEMATIQUE PRELIMINAIRE DE RECHERCHE*

Équipe de professeurs

ADMINISTRATION

ADM-61311 3 LECTURES DIRIGÉES I

ADM-61312 3 LECTURES DIRIGÉES II

ADM-61313 3 LECTURES DIRIGÉES III

ADM-61203 3 LECTURES DIRIGÉES

ADM-63649 3 ACTIVITES DE RECHERCHE*

Groupe de professeurs

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

La durée totale des études, pour un étudiant inscrit à temps complet, varie entre quatre et cinq ans. Ceux qui ont terminé en moins de quatre ans sont l'exception; ceux qui ont mis

plus de cinq ans à obtenir leur diplôme se sont vraisemblablement consacrés à d'autres activités en cours d'études.

De plus, conformément au Règlement des deuxième et troisième cycles, il ne doit pas s'écouler plus de sept années entre la date de la première inscription et la soutenance de la thèse. Aucune prolongation n'est accordée. L'étudiant qui n'a pas terminé ses études dans le délai fixé est exclu du programme.

L'étudiant doit poursuivre sa scolarité de doctorat (phases 1 à 5) à temps complet. Il est hautement recommandé à l'étudiant de s'inscrire à temps complet pendant toute la durée de ses études.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Pour être admissible, le candidat doit avoir une excellente capacité de communication orale et écrite en langue française et une capacité adéquate de lecture en langue anglaise; pour l'admission à ce programme, on peut exiger d'un candidat qu'il réussisse à un examen de français oral et écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les neuf trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Phases III à V - Activités de fin de scolarité

L'étudiant entreprend habituellement ces activités au terme de ses cours de tronc commun et de spécialisation et doit les terminer au plus tard à la fin du trimestre qui suit immédiatement son dernier trimestre de cours. L'étudiant et son directeur de recherche déterminent le partage du temps consacré aux activités de synthèse et à la problématique préliminaire de recherche.

Phase III - Activités de synthèse (3 crédits)

La phase III consiste en un séminaire de lecture qui amène l'étudiant à faire une synthèse des divers aspects de son champ de recherche.

Phase IV - Problématique préliminaire de recherche (3 crédits)

- Aussitôt les activités de synthèse terminées, l'étudiant prépare une problématique préliminaire de recherche. Elle prend la forme d'un document écrit (d'environ 25 à 40 pages) dans lequel l'étudiant présente un état de la question en rapport avec la recherche qu'il compte développer au moment de préparer son projet de thèse, et de la stratégie de recherche qui lui semble appropriée pour y répondre.

- Ce document est soumis au comité d'examen qui doit l'accepter pour autoriser l'examen oral. Comme pour l'épreuve écrite des activités de synthèse, le comité doit signifier à l'étudiant au plus tard deux semaines après avoir reçu le document contenant la problématique préliminaire de recherche, s'il peut soutenir son examen oral ou s'il doit apporter des précisions additionnelles au document.

Phase V - Examen oral

L'examen oral porte sur l'épreuve écrite des activités de synthèse et sur la problématique préliminaire de recherche.

En cas d'échec à un ou plusieurs points de cet examen oral, l'étudiant a droit à une reprise. Cette dernière ne concerne que les points qui n'ont pas satisfait le comité d'examen.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le projet de thèse comprend un exposé détaillé de la problématique de recherche, de la question principale à laquelle l'étudiant veut répondre, du cadre conceptuel et du cadre opératoire qu'il se propose d'utiliser pour y répondre.

Le projet de thèse vise à exposer et à justifier le choix de l'objet de recherche et à montrer comment le projet sera réalisé. D'une façon plus précise, il contient les éléments suivants:

- un exposé des buts et des objectifs de la recherche;
- une mise en contexte du problème ou de la question principale de recherche au regard de l'état actuel des connaissances;
- un énoncé des hypothèses ou questions spécifiques de la recherche;
- une démonstration de l'importance de la recherche;
- un exposé du cadre conceptuel retenu;
- une présentation du cadre opératoire, c'est-à-dire des stratégies, méthodes, techniques et instruments qui seront utilisés;
- le lieu, le moment et la nature des matériaux à recueillir; s'il y a lieu, l'étudiant pourra faire état des données préliminaires disponibles.

La soutenance du projet de thèse se tiendra au plus tard un mois après son dépôt. Au terme de cette soutenance, le comité accepte ou refuse le projet par un verdict unanime. Le rejet du projet de thèse signifie que l'étudiant devra y travailler de nouveau à la lumière des indications fournies par son comité et soumettre son projet modifié au plus tard six mois après la date de la première soutenance.

Après avoir soutenu avec succès son projet de thèse, l'étudiant, en collaboration avec son directeur de recherche, procède à sa réalisation. Avant le dépôt de la thèse pour sa soutenance, il doit y avoir une prélecture. L'étudiant, après autorisation de son directeur de recherche, remet une copie de son manuscrit au responsable du Comité d'admission et de supervision. Le Comité choisit un prélecteur parmi les membres du comité de thèse, à l'exception du directeur de recherche concerné, de l'examineur externe et, le cas échéant, du codirecteur.

Après la prélecture et, s'il y a lieu, les modifications à la thèse qui s'ensuivent, le directeur de recherche autorise le dépôt de la thèse aux fins d'évaluation en vue de la soutenance.

Les objectifs de la soutenance sont les suivants:

- permettre aux membres du comité d'examen d'obtenir des précisions sur les points qui demandent clarification;
- vérifier dans quelle mesure le candidat possède la maîtrise de sa thèse;
- confirmer l'authenticité de la thèse.

Conformément aux coutumes établies, la soutenance de la thèse est publique. Elle comporte un exposé fait par l'étudiant et est suivie d'une période de questions provenant d'abord des examinateurs puis de l'auditoire. Le Comité d'admission et de supervision reçoit le rapport de soutenance et, s'il y a lieu, veille à ce que les corrections exigées soient effectuées. Lorsque ces dernières satisfont le directeur de recherche, le directeur du programme recommande que le nom de l'étudiant soit porté au palmarès des diplômés de l'Université.

Tous les règlements de l'École des gradués contenus dans le document *Thèse de doctorat, du début de la rédaction à la diplomation* sont appliqués intégralement.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Accessibles à tous les étudiants au doctorat à l'Université Laval:

- bourse de doctorat "La Fondation de l'Université Laval";
- programme de soutien du revenu des étudiants au doctorat.

Note:

Toutes ces formes d'aide financière sont au mérite.

18. UNITÉS DE RECHERCHE

En outre, les étudiants peuvent s'associer aux professeurs qui animent des groupes de recherche. Les groupes actuellement formés au sein de la Faculté des sciences de l'administration sont les suivants:

- Centre de recherche sur l'évaluation et la décision organisationnelle (CREDO);
- Groupe de recherche sur les services de santé (G.R.S.S.);
- Groupe de recherche en financement de l'entreprise (GREFE);
- Groupe de recherche en gestion logistique (G.R.G.L.);
- Groupe de recherche en tourisme (GRETOUR);
- Groupe de recherche sur la P.M.E. et l'entrepreneuriat (G.R.P.M.E.);
- Groupe de recherche en informatisation des organisations (GRIO);
- Chaire en assurance.

La brochure intitulée *La recherche en sciences de l'administration* contient une description plus détaillée de ces groupes de recherche.

19. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La carrière universitaire ainsi que l'administration publique et privée constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

Note:

Une brochure propre au programme de doctorat peut être obtenue en s'adressant au directeur de ce programme.

SCIENTES DE L'ORIENTATION

MAÎTRISE — Type A: 11 2.568.01 (version 002)
Type B: 12 2.568.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La maîtrise en sciences de l'orientation vise à rendre les étudiants aptes à favoriser, par des interventions éducatives, le développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes. Selon le cheminement privilégié, les étudiants pourront mettre l'accent sur l'acquisition des compétences professionnelles (type A) ou des habiletés de chercheur (type B) dans les champs et domaines qui suivent.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Counseling psychologique, éducation psychologique et consultation organisationnelle
C. Bujold, R. Bujold, G. Deshaies, C. Dubé, P. Fahmy, J. Leahy, Y. Marcoux, M. Monette, C. Morency, G. Noisieux, D. Pelletier, Y. Pépin, B. Richard et A. Spain

Développement personnel, vocationnel et social
M. Arriola-Socol, C. Bujold, R. Bujold, G. Deshaies, S. Drapeau, J.-L. Drolet, C. Dubé, P. Fahmy, G. Fournier, J. Leahy, Y. Marcoux, M. Monette, C. Morency, J.-R. Nadeau, G. Noisieux, D. Pelletier, Y. Pépin, B. Richard, D. Riverin-Simard, E. Slater et A. Spain

Orientation scolaire et professionnelle
P. Fahmy, G. Fournier, D. Pelletier, Y. Pépin, D. Riverin-Simard et E. Slater

Théories de l'éducation des adultes. Intervention éducative auprès d'adultes. Formation et développement organisationnel. Formation et entreprise. Recherche-intervention.
Merardo Arriola-Socol

Développement vocationnel. Éducation à la carrière. Relation individu-travail.
Charles Bujold

Approche éducationnelle en orientation. Intervention et supervision en counseling. Développement de la personne.
Raymonde Bujold

Éducation psychologique et développement de la personne. Counseling et psychothérapie individuelle et de groupe. Processus corporels et éducation.
Gilles Deshaies

Approche écolologique et développement de l'enfant et de l'adolescent. Intervention communautaire. Implantation et évaluation de programmes.
Sylvie Drapeau

Counseling et psychothérapie. Éducation psychologique. Psychologie du développement de l'adulte.
Jean-Louis Drolet

Éducation psychologique et développement de la personne. Processus corporels et éducation. Counseling et psychothérapie individuelle et de groupe.
Clémence Dubé

Relation individu-travail. Fondements psycho-socio-politiques de l'intervention en counseling et en orientation. Psychologie sociale et éducation des adultes. Développement personnel et psychologie sociale. Psychologie des femmes. Counseling féministe.
Pauline Fahmy

Concept de soi et prise de décision. Supervision en counseling. Intervention en milieu de travail. Relation individu-travail. Développement vocationnel.
Geneviève Fournier

Éducation psychologique. Counseling et psychothérapie. Psychologie de l'adulte. Développement de l'adulte et cheminement reliés aux données existentielles fondamentales. Supervision en counseling.
Jean Leahy

Psychologie de l'adulte. Counseling du deuil. Données existentielles et développement de l'adulte. Counseling et psychothérapie individuelle.
Yves Marcoux

Les phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Le développement de l'enfant. Éducation psychologique.
Marcel Monette

Counseling et psychothérapie. Recherche et évaluation en counseling.
Claude Morency

Éducation des adultes. Éducation permanente. Éducation dans les pénitenciers.
Jean-Réal Nadeau

Psychologie cognitive. Éducation à la carrière. Phénomènes de conscience.
Gilles Noisieux

Éducation psychologique. Développement de la personne. Approche éducationnelle en orientation. Développement vocationnel. Identité et concept de soi.
Denis Pelletier

Psychologie sociale et éducation. Supervision en counseling. Intervention psychosociale. Éducation psychologique.
Yvon Pépin

Psychologie des groupes et développement personnel. Éducation psychologique. Counseling expérientiel (Gestalt-thérapie). Recherche: approche perceptuelle et/ou qualitative. Counseling et retraite.
Bruno Richard

Psychologie du travail. Développement personnel et vocationnel de l'adulte. Travail et éducation des adultes. Psychologie du développement.
Danielle Riverin-Simard

Orientation professionnelle. Reclassement professionnel. Information scolaire et professionnelle.
Eddy Slater

Psychologie de la maternité. Psychologie de l'adulte. La supervision en counseling. La parentalité: la transition de couple à parents.
Amélie Spain

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'orientation
Directeur: Yvon Pépin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'orientation
Responsable: Yvon Pépin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat en sciences de l'orientation, ou un programme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission.

L'admissibilité d'un candidat est jugée par le Comité d'admission et de supervision d'après les critères généraux de l'École des gradués, la condition minimale mentionnée au paragraphe précédent, les capacités d'accueil et le critère suivant:

- la pertinence d'un stage probatoire, dont la scolarité est établie par le Comité d'admission et de supervision en tenant compte du dossier antérieur de l'étudiant.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat au cheminement de type B doit établir une entente avec un directeur de recherche et annoncer son thème de recherche avant d'être admis. De plus, son projet de recherche doit être soumis pour approbation au Comité d'admission et de supervision au plus tard durant le deuxième trimestre d'inscription, s'il est étudiant à temps complet, et durant le quatrième trimestre d'inscription, s'il est étudiant à temps partiel.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

Selon que l'accent est mis sur l'acquisition des compétences professionnelles ou sur celles d'habiletés de recherche, le cheminement sera de type A ou de type B.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	39 crédits
Essai	6 crédits
Type B	
Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

Note:

Les crédits de cours du type A comprennent 18 crédits de stage obligatoires.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. Pour tous les étudiants, le programme, à moins d'une permission spéciale, doit s'effectuer dans les quatre années qui suivent leur première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

11. COURS DU PROGRAMME**COURS OBLIGATOIRES**

NMC	Cr	Titre
CSO-60275	3	ANALYSE COMP. DES THEORIES DE L'INTERV. EDUC.* G. Fournier
MEV-64006	3	ELAB/ EVAL.: PROGRAMME D'INTERVENTION J. Plante
CSO-64084	3	ETHIQUE DE L'INTERVENTION ET DE LA RECHERCHE M. Arriola-Socol

et un séminaire de recherche parmi les suivants:

CSO-60270	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE* D. Rivérin-Simard
CSO-61940	3	RECH. EN EDUCATION PSYCHOLOGIQUE* G. Deshaies, B. Richard
PPG-61912	3	RECHERCHE EXPERIMENTELLE* T. Laferrère

Stages (requis pour la maîtrise de type A seulement)

18 crédits selon un seul de trois cheminements possibles:

Cheminement de type I (12 crédits portant sur l'intervention individuelle et 6 crédits portant sur l'intervention de groupe)

CSO-61790	6	STAGE DE COUNSELING V* Équipe de professeurs
CSO-61791	6	STAGE DE COUNSELING VI* Équipe de professeurs
CSO-63592	6	STAGE DE COUNSELING VII* Équipe de professeurs

Cheminement de type II (12 crédits portant sur l'intervention de groupe et 6 crédits portant sur l'intervention individuelle)

CSO-63592	6	STAGE DE COUNSELING VII* Équipe de professeurs
CSO-63593	6	STAGE DE COUNSELING VIII* Équipe de professeurs
CSO-64081	6	STAGE DE COUNSELING IX Équipe de professeurs

Cheminement de type III (12 crédits portant sur l'intervention psychosociale et 6 crédits portant sur l'intervention individuelle)

CSO-64082	6	STAGE DE COUNSELING X Équipe de professeurs
CSO-64083	6	STAGE DE COUNSELING XI* Équipe de professeurs
CSO-63593	6	STAGE DE COUNSELING VIII* Équipe de professeurs

Note: Les stages sont réalisés dans un seul de cinq secteurs possibles d'intervention: en milieu scolaire, en milieu organisationnel, en milieu social communautaire, en milieu de réadaptation ou en milieu de formation d'adultes et emploi.

COURS À OPTION

Séminaires sur les secteurs d'intervention (requis pour la maîtrise de type A seulement)

Un séminaire de 3 crédits correspondant au secteur d'intervention où le stage est réalisé.

CSO-64427	3	SECTEUR SCOLAIRE Équipe de professeurs
CSO-64428	3	SECTEUR ORGANISATIONNEL Équipe de professeurs
CSO-64430	3	SECTEUR SOCIAL-COMMUNAUTAIRE Équipe de professeurs
CSO-64429	3	SECTEUR DE LA READAPTATION Équipe de professeurs
CSO-64431	3	SECTEUR FORMATION ADULTE ET EMPLOI Équipe de professeurs

Plus 6 crédits choisis parmi les cours suivants:

CSO-60278	3	SUPERVISION EN COUNSELING: THEORIE* Équipe de professeurs
CSO-60279	3	SUPERVISION EN COUNSELING: PRATIQUE* Équipe de professeurs
CSO-60280	3	PROBLEMES SPECIAUX EN COUNSELING I Équipe de professeurs
CSO-60282	3	SEMINAIRE: LES PROCESSUS DE GROUPE* B. Richard
FLT-60733	3	PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES M. Audet
MNG-60781	3	THEORIE ET PRATIQUE DU POUVOIR* A. Séror, B. Garnier
CSO-61075	3	NATURE DE L'EDUCATION DES ADULTES* J.-R. Nadeau
CSO-61093	3	PSYCHOLOGIE DU DEV. DE CARRIERE* C. Bujold
CSO-61187	3	SEMINAIRE D'APPROFONDISSEMENT*
CSO-61485	3	PSYCHOLOGIE DES ADULTES* P. Fahmy
CSO-61609	3	INTERVENTION PSYCHOSOCIALE* Y. Pépin
CSO-61615	3	APPRENTISS. EXPERIENTIEL: EDUC. D'ADULTES* M. Arriola-Socol
CSO-61629	3	LES DIMENSIONS PSYCHOSOCIALES DU DEVELOPPEMENT* P. Fahmy
CSO-61630	3	LA RELATION D'AIDE ET DE CONSULTATION* M. Monette
CSO-61635	3	GROUPE ET INTERVENTION EDUCATIVE* C. Dubé
ADS-64227	3	INTRODUCTION A L'ANALYSE POLITIQUE DE L'EDUCATION P. Bouchard, G.-R. Laliberté
CSO-62295	3	SUJETS SPECIAUX*
CSO-62829	3	LES PROCESSUS CORPORELS EN COUNSELING ET EN EDUCATION* C. Dubé
CSO-62904	3	EXPRESSION ET DEVELOPPEMENT EMOTIF* D. Pelletier
MNG-62928	3	THEORIE DES ORGANISATIONS H. Bhéret
ADS-62962	3	THEORIES SOCIOLOGIQUES ET EDUCATION* Groupe de professeurs
CSO-63140	3	FONDEMENTS DU LIEN RELATIONNEL* J. Leahy
ADS-63260	3	FEMMES, ECOLE ET SOCIETE R. Cloutier
CSO-63266	3	EXPERIENCE, CONSCIENCE: INDIVIDUATION* G. Noiseux
CSO-63267	3	ETAPES DE VIE AU TRAVAIL* D. Rivérin-Simard
PSY-63349	3	DEVELOPPEMENT DE LA COMPETENCE SOCIALE M. Loranger
CSO-63361	3	LE COUNSELING FEMINISTE P. Fahmy
CSO-63362	3	MATERNITE ET CYCLES DE VIE* A. Spain
ANT-63753	3	SEMINAIRE SUR L'IDENTITE M. Elbaz, M.-A. Tremblay
SOC-63829	4	ECHANGES, RESEAUX ET SOCIABILITE A. Fortin
PSY-64118	3	PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE M. Lavallée
CSO-64317	3	ECOLOGIE DE L'ADAPTATION DES 0-18 ANS S. Drapeau

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, après entente avec son directeur de recherche ou son conseiller. Le directeur du programme doit donner son approbation.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus d'une bonne connaissance du français parlé et écrit, l'étudiant doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Les étudiants admis en scolarité probatoire doivent conserver, pour l'ensemble des cours de premier cycle exigés, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour être admis définitivement à la maîtrise.

Les stages doivent être considérés comme un bloc indissociable et être suivis de façon continue au cours d'une même année universitaire.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Type A

Les étudiants qui suivent le cheminement de type A doivent préparer un essai qui leur permettra de faire état de leurs connaissances dans une discipline ou champ d'études et de leur aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études. Cet essai peut prendre plusieurs formes: étude de cas, recension théorique, présentation d'un plan de recherche, étude d'une intervention professionnelle, etc.

Il est souhaitable que ce travail se rattache à une problématique soulevée lors des stages. Ce travail doit satisfaire aux exigences universitaires de six crédits (270 heures de travail).

La décision concernant les détails pertinents à chaque essai relève d'une entente entre l'étudiant et son conseiller d'études (directeur de l'essai). Une fois conclue, cette entente est soumise, sous forme de projet, à l'approbation du Comité d'admission et de supervision, au plus tard, à la fin du deuxième trimestre d'inscription, s'il est étudiant à temps complet, et du quatrième trimestre d'inscription, s'il est étudiant à temps partiel.

L'essai est évalué par un examinateur nommé selon les règles établies par le Comité d'admission et de supervision, normalement le professeur agissant comme conseiller auprès de l'étudiant.

Type B

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. L'évaluation du travail de recherche est faite par trois examinateurs nommés par l'École des gradués. Il n'y a pas de soutenance.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les étudiants peuvent s'intégrer à l'un ou l'autre des projets de recherche réalisés par le Département de counseling et orientation ou par d'autres départements.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Ce programme offre ses principales perspectives d'emploi dans l'exercice des fonctions professionnelles ayant trait aux interventions éducatives ou en recherches relatives au développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes. La maîtrise de type A donne accès à la Corporation professionnelle des conseillers et conseillères en orientation du Québec.

DOCTORAT — Type: 10 3.568.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le doctorat en sciences de l'orientation a pour but de former des spécialistes en éducation capables de développer la recherche dans les domaines relatifs aux interventions éducatives en vue de favoriser le développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Counseling psychologique, éducation psychologique et consultation organisationnelle
C. Bujold, R. Bujold, G. Deshaies, C. Dubé, P. Fahmy, J. Leahy, Y. Marcoux, M. Monette, C. Morency, G. Noisoux, D. Pelletier, Y. Pépin, B. Richard et A. Spain

Développement personnel, vocationnel et social
M. Arriola-Socol, C. Bujold, R. Bujold, G. Deshaies, S. Drapeau, J.-L. Drolet, C. Dubé, P. Fahmy, G. Fournier, J. Leahy, Y. Marcoux, M. Monette, C. Morency, J.-R. Nadeau, G. Noisoux, D. Pelletier, Y. Pépin, B. Richard, D. Riverin-Simard, E. Slater et A. Spain

Orientation scolaire et professionnelle
P. Fahmy, G. Fournier, D. Pelletier, Y. Pépin, D. Riverin-Simard et E. Slater

Théories de l'éducation des adultes. Intervention éducative auprès d'adultes. Formation et développement organisationnel. Formation et entreprise. Recherche-intervention.
Merardo Arriola-Socol

Développement vocationnel. Éducation à la carrière. Relation individu-travail.
Charles Bujold

Approche éducative en orientation. Intervention et supervision en counseling. Développement de la personne.
Raymonde Bujold

Éducation psychologique et développement de la personne. Counseling et psychothérapie individuelle et de groupe. Processus corporels et éducation.
Gilles Deshaies

Approche écologique et développement de l'enfant et de l'adolescent. Intervention communautaire. Implantation et évaluation de programmes.
Sylvie Drapeau

Counseling et psychothérapie. Éducation psychologique. Psychologie du développement de l'adulte.
Jean-Louis Drolet

Éducation psychologique et développement de la personne. Processus corporels et éducation. Counseling et psychothérapie individuelle et de groupe.
Clémence Dubé

Relation individu-travail. Fondements psycho-socio-politiques de l'intervention en counseling et en orientation. Psychologie sociale et éducation des adultes. Développement personnel et psychologie sociale. Psychologie des femmes. Counseling féministe.
Pauline Fahmy

Concept de soi et prise de décision. Supervision en counseling. Intervention en milieu de travail. Relation individu-travail. Développement vocationnel.
Geneviève Fournier

Éducation psychologique. Counseling et psychothérapie. Psychologie de l'adulte. Développement de l'adulte et cheminement reliés aux données existentielles fondamentales. Supervision en counseling.
Jean Leahy

Psychologie de l'adulte. Counseling du deuil. Données existentielles et développement de l'adulte. Counseling et psychothérapie individuelle.
Yves Marcoux

Les phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Le développement de l'enfant. Éducation psychologique.
Marcel Monette

Counseling et psychothérapie. Recherche et évaluation en counseling.
Claude Morency

Éducation des adultes. Éducation permanente. Éducation dans les pénitenciers.
Jean-Réal Nadeau

Psychologie cognitive. Éducation à la carrière. Phénomènes de conscience.
Gilles Noisoux

Éducation psychologique. Développement de la personne. Approche éducative en orientation. Développement vocationnel. Identité et concept de soi.
Denis Pelletier

Psychologie sociale et éducation. Supervision en counseling. Intervention psychosociale. Éducation psychologique.
Yvon Pépin

Psychologie des groupes et développement personnel. Éducation psychologique. Counseling expérimental (Gestalt-thérapie). Recherche: approche perceptuelle et/ou qualitative. Counseling et retraite.
Bruno Richard

Psychanalyse. Psychologie dynamique. Psychopathologie.
Henri Richard

Psychologie du travail. Développement personnel et vocationnel de l'adulte. Travail et éducation des adultes. Psychologie du développement.
Danielle Riverin-Simard

Orientation professionnelle. Reclassement professionnel. Information scolaire et professionnelle.
Eddy Slater

Psychologie de la maternité. Psychologie de l'adulte. La supervision en counseling. La parentalité: la transition de couple à parents.
Armelle Spain

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'orientation
Directeur: Yvon Pépin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'orientation
Responsable: Yvon Pépin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le candidat titulaire de la maîtrise en sciences de l'orientation, de la maîtrise en sciences de l'éducation (orientation), de la maîtrise ès arts (orientation) ou d'un diplôme jugé équivalent peut postuler son admission aux études de troisième cycle, à la condition qu'il réussisse à l'examen oral et écrit portant sur les études et les travaux faits par le candidat durant sa maîtrise ainsi que sur le sujet de sa thèse de doctorat. Le jury doit pouvoir déterminer s'il y a bien matière à thèse doctorale dans le sujet choisi. Toutefois les modalités de recherche ne sont pas évaluées à cette étape.

L'étudiant ne peut être admis comme étudiant régulier (catégorie I-A) qu'après avoir effectué avec succès le Séminaire de recherche de doctorat I.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche et avoir déterminé son sujet de recherche au moment de sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). En faisant sa demande d'admission, le candidat doit inclure un projet de recherche assez substantiel pour servir aux fins de l'examen d'admission. Plus tard, en cours de programme, il sera appelé à définir dans le détail son projet de recherche et à le faire approuver par le Comité d'admission et de supervision.

Le candidat doit, de plus, former son comité de thèse composé d'au moins deux professeurs en plus du directeur de recherche. Ce comité, présidé par son directeur de recherche, le conseillera dans la réalisation de son projet de recherche et participera aux deux séminaires de recherche obligatoires pour tous les candidats au doctorat. La composition du comité doit être approuvée par le Comité d'admission et de supervision.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme
Thèse

21 crédits
69 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours obligatoires

NMC	Cr	Titre
CSO-63591	3	SEMINAIRE DOCTORAL DE RECHERCHES Y. Pépin et coll.
CSO-61253	3	SEM. DE RECHERCHE DE DOCTORAT I ^{er} Directeur de thèse
CSO-61254	3	SEM. DE RECHERCHE DE DOCTORAT II ^{er} Directeur de thèse

Autres cours

L'étudiant est invité à compléter les exigences de la scolarité en choisissant des cours en fonction de ses objectifs de formation et de son projet de recherche. Il peut choisir des cours de deuxième ou de troisième cycle offerts par le Département de counseling et orientation ou d'autres départements. Un programme d'études, spécifiant et justifiant tous les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être présenté et approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant que l'étudiant ait complété 36 crédits du programme, incluant les crédits de recherche.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres, dont deux doivent être consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, après entente avec le directeur de recherche et le directeur du programme. Afin de satisfaire à cette exigence, un seul trimestre d'été peut être admis comme scolarité continue.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus d'une bonne connaissance du français parlé et écrit, l'étudiant doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours de son programme d'études dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

De plus, l'étudiant doit établir sa scolarité en accord avec son directeur de recherche et la faire approuver par le Comité d'admission et de supervision. Cette scolarité doit être pertinente au projet de recherche doctoral.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

En cours de programme et dans les délais fixés par le Comité d'admission et de supervision, l'étudiant doit présenter deux séminaires de recherche, l'un portant sur le problème étudié et son contexte théorique, l'autre portant sur la méthodologie. L'évaluation de ces séminaires est faite par le directeur de recherche en collaboration avec les autres membres du comité qui conseillent l'étudiant dans la réalisation de sa thèse. L'étudiant peut, s'il le désire, avec l'accord de son comité, réaliser ces exigences en une seule étape.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Outre le nombre d'exemplaires exigé par l'École des gradués, l'étudiant doit également en déposer trois à la Faculté des sciences de l'éducation. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Il est suggéré aux nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire à temps complet de présenter des demandes de bourses. Les bourses les plus pertinentes sont celles du ministère de l'Éducation (Fonds F.C.A.R. - bourses de doctorat, concours B-2), du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (C.R.S.H. - bourse de doctorat) et de la Fondation de l'Université Laval.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les étudiants peuvent s'intégrer à l'un ou l'autre des projets de recherche mis de l'avant par le Département de counseling et orientation ou par d'autres départements de la Faculté des sciences de l'éducation.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les principales perspectives d'emploi offertes aux titulaires du doctorat en sciences de l'orientation sont des postes dans l'enseignement supérieur, la recherche et la consultation ayant trait aux interventions éducatives en vue de favoriser le développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes.

SCIENTES DU BOIS

MAÎTRISE — Type B: 12 2.367.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif d'apporter à l'étudiant un haut niveau de connaissances et de l'initier à la recherche dans un des domaines des sciences du bois.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués.

CONNAISSANCES DES PROPRIÉTÉS FONDAMENTALES DE LA MATIÈRE LIGNEUSE ET DE SES DÉRIVÉS

Étude des phénomènes de sorption et de mouvement de l'humidité dans le bois.

Y. Fortin, M. Goulet, R. Hernandez et P. Laforest

Évaluation non destructive de la qualité du bois et de ses dérivés et relations avec les divers facteurs de croissance de l'arbre.

M. Beaudoin, Y. Fortin, R. Hernandez, P. Laforest, J. Poliquin et M. Samson

Étude de l'effet du temps (rhéologie), de l'humidité et de la température sur les propriétés mécaniques du bois et de ses dérivés.

M. Goulet, R. Hernandez, P. Laforest et M. Samson

Propriétés chimiques des constituants primaires et secondaires du bois et de l'écorce et propriétés de surface. Biodégradation du bois.

J. Doucet, Y. Fortin et R. Riedl

TRANSFORMATION MÉCANIQUE, CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE DE LA MATIÈRE LIGNEUSE

Étude des techniques d'usinage, de séchage et de classement des bois à croissance rapide.

M. Beaudoin, Y. Fortin, R. Hernandez et M. Samson

Automatisation et informatisation des procédés de débitage et de séchage.

M. Beaudoin, Y. Fortin et P. Laforest

Étude des techniques de transformation chimique de la matière ligneuse.

J. Doucet et B. Riedl

Amélioration de fabrication des panneaux agglomérés et des autres composites bois-polymères.

J. Doucet, J. Poliquin et B. Riedl

UTILISATION ACTUELLE ET POTENTIELLE DE LA RESSOURCE DANS LA PERSPECTIVE D'UNE ÉCONOMIE CONCURRENTIELLE

Utilisation de la lignine et des constituants secondaires du bois et de l'écorce.

J. Doucet, Y. Fortin et B. Riedl

Développement de techniques de charpente en fonction de l'utilisation d'éléments composites en bois.

M. Goulet, P. Laforest et M. Samson

Économie et marketing des produits forestiers.

M. Beaudoin, M. Goulet et J. Poliquin

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences du bois

Directeur: Pierre Laforest

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences du bois

Responsable: Pierre Laforest

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

En général, seules sont étudiées pour l'admission à la maîtrise les candidatures des étudiants qui auront obtenu une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou plus au niveau du premier cycle. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe aux sciences du bois peuvent se voir imposer une scolarité complémentaire au niveau du premier cycle, compte tenu de leur préparation antérieure.

Le programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat admis à ce programme doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant la fin du premier trimestre de son inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Le projet de recherche précis de l'étudiant doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription. Au moment de faire sa demande d'admission le candidat doit indiquer le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	33 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours généraux

NMC	Cr	Titre
SBO -63956	2	SEMINAIRES ET CONFERENCES I B. Riedl
SBO -63957	2	SEMINAIRES ET CONFERENCES II B. Riedl
SBO -63958	3	INITIATION A LA RECHERCHE EN SCIENCES DU BOIS Y. Fortin, P. Laforest, B. Riedl, M. Samson
SBO -62405	1	SOJETS SPECIAUX (SCIENCES DU BOIS)
SBO -62406	2	SOJETS SPECIAUX (SCIENCES DU BOIS)
SBO -62407	3	SOJETS SPECIAUX (SCIENCES DU BOIS)
SBO -62408	4	SOJETS SPECIAUX (SCIENCES DU BOIS)

Cours de la concentration propriétés fondamentales

SBO -63955	3	MICROTECHNOLOGIE DU BOIS J. Poliquin
CHM -63966	3	CHIMIE DES CONSTITUANTS VEGETAUX II J. Doucet
PHY -63965	3	PHYSIQUE DU BOIS AVANCEE M. Goulet
SBO -63964	3	MECANIQUE DU BOIS AVANCEE M. Samson
SBO -63953	3	DEGRADATION ET PROTECTION DU BOIS Y. Fortin
SBO -63954	3	ESSAIS NON DESTRUCTIFS SUR LE BOIS Groupe de professeurs

Cours de la concentration transformation

SBO -63963	3	COMPLEMENTS DE SCIAGE ET D'USINAGE
SBO -63961	3	COMPLEMENTS EN PATES ET PAPIERS J. Doucet
SBO -63962	3	CONTROLE DE LA FABRICATION DE PANNEAUX AGGLOMERES J. Poliquin, B. Riedl
SBO -63952	3	TRANSFERT DE MASSE ET DE CHALEUR EN SECHAGE Y. Fortin
CHM -63960	3	CHIMIE DES ADHESIFS ET DES SURFACES B. Riedl

Cours de la concentration utilisation

SBO -63951	3	PROBLEMES SPECIAUX DE CHARPENTE EN BOIS M. Samson
MRK -63959	3	SEMINAIRE SUR LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS DU BOIS M. Beaudoin

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins deux trimestres consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris aux trimestres d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Les cours SBO-63956 et SBO-63958 sont obligatoires.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs au minimum dont le directeur de recherche (quatre, s'il y a un codirecteur); il n'y a pas de soutenance.

L'étudiant est cependant tenu de remettre un rapport annuel sur l'état de ses travaux au responsable du Comité d'admission et de supervision et de présenter ses résultats de recherche au cours d'un séminaire dans le cadre du cours SBO-63956.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le comité des bourses de la Faculté de foresterie et de géomatique attribue un certain nombre de bourses aux étudiants inscrits aux divers programmes des deuxième et troisième cycles de la Faculté. Certaines industries offrent également un nombre limité de bourses.

Un étudiant aux cycles supérieurs ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu peut également recevoir une bourse versée à partir des fonds de recherche de son directeur de thèse ou du groupe auquel il est intégré.

18. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

L'étudiant a de bonnes possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement au cours de ses études. La possibilité de travail d'été dans le domaine des études du candidat est également bonne.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont soit individuelles, soit collectives et se poursuivent dans le cadre du Département des sciences du bois et/ou de l'équipe de recherche de Forintek Canada Corporation.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les industries de la transformation et de l'utilisation des bois, les bureaux d'ingénierie, l'enseignement, les bureaux administratifs et les organismes de recherche gouvernementaux fournissent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.367.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en sciences du bois et le rend apte à poursuivre des recherches originales de façon autonome.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

CONNAISSANCES DES PROPRIÉTÉS FONDAMENTALES DE LA MATIÈRE LIGNEUSE ET DE SES DÉRIVÉS

Étude des phénomènes de sorption et de mouvement de l'humidité dans le bois.

Y. Fortin, M. Goulet, R. Hernandez et P. Laforest

Évaluation non destructive de la qualité du bois et de ses dérivés et relations avec les divers facteurs de croissance de l'arbre.

M. Beaudoin, Y. Fortin, R. Hernandez, P. Laforest, J. Poliquin et M. Samson

Étude de l'effet du temps (rhéologie), de l'humidité et de la température sur les propriétés mécaniques du bois et de ses dérivés.

M. Goulet, R. Hernandez, P. Laforest et M. Samson

Propriétés chimiques des constituants primaires et secondaires du bois et de l'écorce et propriétés de surface. Biodégradation du bois.

J. Doucet, Y. Fortin et R. Riedl

TRANSFORMATION MÉCANIQUE, CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE DE LA MATIÈRE LIGNEUSE

Étude des techniques d'usinage, de séchage et de classement des bois à croissance rapide.

M. Beaudoin, Y. Fortin, R. Hernandez et M. Samson

Automatisation et informatisation des procédés de débitage et de séchage.

M. Beaudoin, Y. Fortin et P. Laforest

Étude des techniques de transformation chimique de la matière ligneuse.

J. Doucet et B. Riedl

Amélioration de fabrication des panneaux agglomérés et des autres composites bois-polymères.

J. Doucet, J. Poliquin et B. Riedl

UTILISATION ACTUELLE ET POTENTIELLE DE LA RESSOURCE DANS LA PERSPECTIVE D'UNE ÉCONOMIE CONCURRENTIELLE

Utilisation de la lignine et des constituants secondaires du bois et de l'écorce.

J. Doucet, Y. Fortin et B. Riedl

Développement de techniques de charpente en fonction de l'utilisation d'éléments composites en bois.

M. Goulet, P. Laforest et M. Samson

Économie et marketing des produits forestiers.

M. Beaudoin, M. Goulet et J. Poliquin

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences du bois

Directeur: Pierre Laforest

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences du bois

Responsable: Pierre Laforest

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès sciences (sciences du bois) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Certains candidats peuvent être admis au doctorat sans avoir terminé la maîtrise. Ils devront cependant se conformer aux règlements de l'École des gradués à ce sujet.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat admis à ce programme doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant la fin du premier trimestre de son inscription comme étudiant régulier. Au

moment de faire sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

Au plus tard à la fin de son quatrième trimestre d'inscription, l'étudiant doit présenter et défendre une proposition de thèse de doctorat devant un comité ad hoc nommé par le Comité d'admission et de supervision (comité de thèse).

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	84 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de huit trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il pourra être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Cours généraux

NMC	Cr	Titre
SBO-63956	2	SEMINAIRES ET CONFERENCES I B. Riedl
SBO-63957	2	SEMINAIRES ET CONFERENCES II B. Riedl
SBO-63958	3	INITIATION A LA RECHERCHE EN SCIENCES DU BOIS Y. Fortin, P. Laforest, B. Riedl, M. Samson
SBO-62405	1	SUJETS SPECIAUX (SCIENCES DU BOIS)
SBO-62406	2	SUJETS SPECIAUX (SCIENCES DU BOIS)
SBO-62407	3	SUJETS SPECIAUX (SCIENCES DU BOIS)
SBO-62408	4	SUJETS SPECIAUX (SCIENCES DU BOIS)

Cours de la concentration propriétés fondamentales

SBO-63955	3	MICROTECHNOLOGIE DU BOIS J. Poliquin
CHM-63966	3	CHIMIE DES CONSTITUANTS VEGETAUX II J. Doucet
PHY-63965	3	PHYSIQUE DU BOIS AVANCEE M. Goulet
SBO-63964	3	MECANIQUE DU BOIS AVANCEE M. Samson
SBO-63953	3	DEGRADATION ET PROTECTION DU BOIS Y. Fortin
SBO-63954	3	ESSAIS NON DESTRUCTIFS SUR LE BOIS Groupe de professeurs

Cours de la concentration transformation

SBO-63963	3	COMPLEMENTS DE SCIAGE ET D'USINAGE
SBO-63961	3	COMPLEMENTS EN PATES ET PAPIERS J. Doucet
SBO-63962	3	CONTROLE DE LA FABRICATION DE PANNEAUX AGGLOMERES J. Poliquin, B. Riedl
SBO-63952	3	TRANSFERT DE MASSE ET DE CHALEUR EN SECHAGE Y. Fortin
CHM-63960	3	CHIMIE DES ADHESIFS ET DES SURFACES B. Riedl

Cours de la concentration utilisation

SBO-63951	3	PROBLEMES SPECIAUX DE CHARPENTE EN BOIS M. Samson
MRK-63959	3	SEMINAIRE SUR LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS DU BOIS M. Beaudoin

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant les trimestres d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours du programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Avant la fin du quatrième trimestre, l'étudiant doit passer un examen de synthèse oral portant sur les aspects généraux de son champ d'études. Cet examen aura lieu en même temps que la défense de son projet de thèse (voir rubrique no 7).

Le cours SBO-63957 est obligatoire.

Les 4 crédits de cours optionnels doivent être distincts de ceux qu'on a obtenus pour la maîtrise.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le comité des bourses de la Faculté de foresterie et de géomatique attribue un certain nombre de bourses aux étudiants inscrits aux divers programmes des deuxième et troisième cycles de la Faculté. Certaines industries offrent également un nombre limité de bourses.

Un étudiant aux cycles supérieurs ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu peut également recevoir une bourse versée à partir des fonds de recherche de son directeur de thèse ou du groupe auquel il est intégré.

18. ASSISTANTAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant peut compter sur de bonnes possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement au cours de ses études. La possibilité de travail d'été dans le domaine des études du candidat est également bonne.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont soit individuelles, soit collectives et se poursuivent dans le cadre du Département des sciences du bois et/ou de l'équipe de recherche de Forintek Canada Corporation.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les industries de la transformation et de l'utilisation des bois, les bureaux d'ingénierie, l'enseignement, les bureaux administratifs et les organismes de recherche gouvernementaux fournissent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

SCIENTES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS

MAÎTRISE — Type A: 11 2.346.01 (version 001)

Type B: 12 2.346.01 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif l'acquisition d'une méthodologie d'études ou de recherche menant à la solution de problèmes en sciences et technologie des aliments. Les projets de recherche des étudiants sont normalement intégrés à des programmes subventionnés et contractuels des organismes gouvernementaux canadiens et québécois, en collaboration avec des entreprises industrielles ou dans le cadre de collaborations internationales.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Les axes de recherche visent à répondre aux besoins du milieu et ont trait aux produits laitiers, végétaux, carnés et marins, de même qu'à la dépollution par recyclage biologique. Par ailleurs, il est important de maintenir et de développer les disciplines qui servent d'assises aux biotechnologies, à la physico-chimie et au génie alimentaire.

Biotechnologies, génie génétique, fermentations et microbiologie alimentaire

- Produits laitiers: J. Amiot, S. Gauthier, J. Goulet, C. Lacroix, S. Pandian, R.E. Simard, J.-C. Vuilleumard
- Produits végétaux: J. Arul, F. Castaigne, R.E. Simard, C. Willemot
- Produits animaux et aquaculture: J. de la Noüe, J. Goulet, G.-B. Martin, G. Picard
- Recyclage biologique: J. de la Noüe, J. Goulet, G. Picard

Physico-chimie, biochimie alimentaire, nutrition

- Produits laitiers: J. Amiot, A. Boudreau, S. Gauthier, J. Goulet, C. Lacroix, P. Paquin, Y. Pouliot
- Produits végétaux: J. Amiot, J. Arul, A. Boudreau, C. Willemot
- Produits animaux et aquaculture: J. de la Noüe, G.-B. Martin, G. Picard

Génie alimentaire, conservation et transformation

- Produits laitiers: J. Arul, A. Boudreau, F. Castaigne, J. Goulet, C. Lacroix, P. Paquin, Y. Pouliot, J.-C. Vuilleumard
- Produits végétaux: J. Arul, A. Boudreau, F. Castaigne, R.E. Simard, C. Willemot
- Produits animaux et aquaculture: J. Amiot, F. Castaigne, G.-B. Martin, G. Picard, R.E. Simard

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences et technologie des aliments
Directeur: Joël de la Noüe

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences et technologie des aliments
Responsable: Joël de la Noüe

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son appréciation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude aux études ou à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences (sciences et technologie des aliments), ou un diplôme de premier cycle universitaire jugé équivalent par le Comité d'admission et de supervision, constitue une condition minimale d'admission. Les programmes de formation en biologie, biochimie, chimie, microbiologie et génie chimique, entre autres, sont normalement reconnus comme équivalents, mais une scolarité complémentaire peut être exigée. Le candidat sera apprécié d'après son dossier scolaire (note minimale équivalente à 3,5 sur 5) et selon ses rapports d'appréciation. L'admission est également conditionnelle à la capacité d'accueil de l'unité et aux ressources financières disponibles.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat à la maîtrise de type A doit avoir fait le choix de son conseiller avant la fin du premier trimestre d'inscription.

Le candidat à la maîtrise de type B doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant la fin de son premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	42 crédits
Essai	6 crédits
Type B	
Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	36 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel, mais, en aucun cas, il ne pourra dépasser douze trimestres consécutifs.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
STA -60946	1	METHODES SPECIALES I* G.-A. Picard
STA -60947	2	ENZYMLOGIE ALIMENTAIRE* S. Gauthier
STA -60948	2	CHIMIE DU LAIT J. Goulet
STA -60949	2	TEXTURE DES ALIMENTS* F. Castaigne
STA -60952	2	FERMENTATION INDUSTRIELLE* R.-E. Simard
STA -60953	2	CONTAMINANTS ALIMENTAIRES EXOBIOTIQUES* G.-B. Martin
STA -62191	1	SUJETS SPECIAUX (SCES ET TECH. DES ALIM.)
STA -62192	2	SUJETS SPECIAUX (SCES ET TECH. DES ALIM.)
STA -63452	2	TECHNOLOGIE DES PRODUITS CEREALIERS* A. Boudreau
STA -63453	2	TECHNOLOGIE DES CORPS GRAS* A. Boudreau
BVG -63906	2	ATELIER EN PHYSIOLOGIE POSTRECOLTE I* C. Willemot
STA -64194	2	PROPRIETES FONCTIONNELLES DES PROTEINES P. Paquin
STA -64225	2	GENIE GENETIQUE ET ALIMENTS S. Pandian
STA -64268	1	INTRODUCTION A LA RECHERCHE P. Paquin
STA -64269	2	THERMODYNAMIQUE APPLIQUEE AUX SYST. ALIMENTAIRES J. Arul
STA -64270	2	CONTAMINANTS ALIMENTAIRES BIOTIQUES* G.-B. Martin
STA -64271	2	PROCEDES DE SEPARATION A MEMBRANES Y. Pouliot
STA -64272	1	SEMINAIRE I J. de la Noüe
BVG -64300	1	ATELIER EN PHYSIOLOGIE POST-RECOLTE II C. Willemot
STA -64301	2	METHODES SPECIALES II G. Picard
STA -64406	1	INTRODUCTION A L'ESSAI Groupe de professeurs
STA -64407	1	INTRODUCTION A L'ETUDE DE CAS Groupe de professeurs
STA -64408	3	METHODOLOGIES ANALYTIQUES Groupe de professeurs
STA -64409	3	SALUBRITE EN TRANSFORMATIONS ALIMENTAIRES Groupe de professeurs
STA -64410	2	PROCEDES DE CONSERVATION Groupe de professeurs

STA -64411 3 STATISTIQUES ET CONTROLE DE LA QUALITE

Groupe de professeurs

STA -64412 3 ETUDE DE CAS

Groupe de professeurs

L'étudiant peut choisir des cours qui ne figurent pas dans cette liste mais à la condition que ces cours soient pertinents à son programme d'études ou de recherche et que le Comité d'admission et de supervision les accepte.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment au cours des études, y compris au trimestre d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant devrait posséder une connaissance usuelle du français et être capable de comprendre des textes scientifiques rédigés en anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Pour le cheminement de type A, l'étudiant doit s'inscrire au cours *Introduction à l'essai* et suivre un cours de statistique.

Pour le cheminement de type B, l'étudiant doit s'inscrire au cours *Introduction à la recherche* au premier trimestre. Il doit également suivre un cours de statistique. Vers la fin de son programme, il devra présenter un séminaire sur son travail de recherche. Il doit, de plus, terminer les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire devrait avoir obtenu, pour ces cours, une note égale ou supérieure à 3,5 sur 5.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci doit être présenté selon les normes décrites dans la brochure *Mémoire de maîtrise*. L'intégration au mémoire de manuscrits ou de publications scientifiques est souhaitable. Le mémoire est évalué par trois examinateurs.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les étudiants qui comptent se spécialiser dans ce champ d'études ont accès à des bourses du C.R.S.N.G., du Fonds F.C.A.R., du CORPAQ, de l'ACDI, du Commonwealth ainsi qu'à des bourses données en vertu des échanges internationaux et autres.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Les étudiants s'intègrent aux groupes de recherche du Département de sciences et technologie des aliments.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Dans l'industrie, le diplômé en sciences et technologie des aliments peut s'attendre à occuper les fonctions de:

- chercheur en développement de nouveaux produits et procédés;
- directeur de production et technologie;
- directeur technique du contrôle de la qualité des aliments;
- conseiller en génie des transformations industrielles;
- directeur des services techniques, publiciste, etc.

Dans les services gouvernementaux, diverses possibilités existent également:

- certaines municipalités ont des services sanitaires qui requièrent l'inspection et le contrôle d'établissements et de denrées alimentaires;
- les gouvernements fédéral et provinciaux ont des ministères de Santé, d'Agriculture et d'Industrie et Commerce où s'exercent les fonctions de chercheur, d'inspecteur et d'administrateur en rapport avec l'alimentation;
- le gouvernement fédéral par sa Direction générale de la protection de la santé et son ministère de la Consommation assume d'importantes responsabilités alimentaires et requiert les services d'analystes, d'inspecteurs, de documentalistes, etc.;
- les organismes internationaux comme la F.A.O., l'O.M.S., l'ACDI, le C.R.D.I., etc., sont à la recherche constante de spécialistes en alimentation;
- les maisons d'enseignement tels les cégeps, les collèges privés, les instituts et les universités recrutent souvent des spécialistes en sciences et technologie des aliments.

DOCTORAT — Type: 10 3.346.01 (version 003)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme a pour objectif la formation de chercheurs autonomes en sciences alimentaires en insistant sur l'approfondissement des connaissances et sur le développement de la créativité et de l'innovation pour le progrès de la science et de la technologie des aliments.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Les axes de recherche visent à répondre aux besoins du milieu et ont trait aux produits laitiers, végétaux, carnés et marins, de même qu'à la dépollution par recyclage biologique. Par ailleurs, il est important de maintenir et de développer les disciplines qui servent d'assises aux biotechnologies, à la physico-chimie et au génie alimentaire.

Biotechnologies, génie génétique, fermentations et microbiologie alimentaire

- Produits laitiers: J. Amiot, S. Gauthier, J. Goulet, C. Lacroix, S. Pandian, R.E. Simard, J.-C. Vuillemard
- Produits végétaux: J. Arul, F. Castaigne, R.E. Simard, C. Willemot
- Produits animaux et aquaculture: J. de la Noûe, J. Goulet, G.-B. Martin, G. Picard
- Recyclage biologique: J. de la Noûe, J. Goulet, G. Picard

Physico-chimie, biochimie alimentaire, nutrition

- Produits laitiers: J. Amiot, A. Boudreau, S. Gauthier, J. Goulet, C. Lacroix, P. Paquin, Y. Pouliot
- Produits végétaux: J. Arul, J. Arul, A. Boudreau, C. Willemot
- Produits animaux et aquaculture: J. de la Noûe, G.-B. Martin, G. Picard

Génie alimentaire, conservation et transformation

- Produits laitiers: J. Arul, A. Boudreau, F. Castaigne, J. Goulet, C. Lacroix, P. Paquin, Y. Pouliot, J.-C. Vuillemard
- Produits végétaux: J. Arul, A. Boudreau, F. Castaigne, R.E. Simard, C. Willemot
- Produits animaux et aquaculture: J. Amiot, F. Castaigne, G.-B. Martin, G. Picard, R.E. Simard

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences et technologie des aliments
Directeur: Joël de la Noûe

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences et technologie des aliments
Responsable: Joël de la Noûe

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès sciences (sciences et technologie des aliments), ou un diplôme jugé équivalent par le Comité d'admission et de supervision, constitue une condition minimale d'admission. Le candidat doit posséder une formation de base en biochimie, en chimie des aliments, en microbiologie et en génie alimentaire. Le candidat sera apprécié selon son dossier scolaire, ses activités de recherche antérieures et les rapports d'appréciation. L'admission est également conditionnelle à la capacité d'accueil de l'unité et aux ressources financières disponibles.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant la fin de son premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme
Thèse

10 crédits
80 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres à temps complet; quant à la durée minimale, elle est de trois trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel, mais, en aucun cas, il ne pourra dépasser 21 trimestres consécutifs.

11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours est présentée pour éclairer le contenu du programme mais peut être modifiée.

NMC	Cr	Titre
STA -60946	1	METHODES SPECIALES I* G.-A. Picard
STA -60947	2	ENZYMOLOGIE ALIMENTAIRE* S. Gauthier
STA -60948	2	CHIMIE DU LAIT J. Goulet
STA -60949	2	TEXTURE DES ALIMENTS* F. Castaigne
STA -60952	2	FERMENTATION INDUSTRIELLE* R.-E. Simard
STA -60953	2	CONTAMINANTS ALIMENTAIRES EXOBIOTIQUES* G.-B. Martin
STA -62191	1	SUJETS SPECIAUX (SCES ET TECH. DES ALIM.)
STA -62192	2	SUJETS SPECIAUX (SCES ET TECH. DES ALIM.)
STA -63452	2	TECHNOLOGIE DES PRODUITS CEREALIER* A. Boudreau
STA -63453	2	TECHNOLOGIE DES CORPS GRAS* A. Boudreau
BVG -63906	2	ATELIER EN PHYSIOLOGIE POSTRECOLTE I* C. Willemot
STA -64049	1	PLANIFICATION DE LA RECHERCHE DOCTORALE J. de la Noüe
STA -64194	2	PROPRIETES FONCTIONNELLES DES PROTEINES P. Paquin
STA -64225	2	GENIE GENETIQUE ET ALIMENTS S. Pandian
STA -64269	2	THERMODYNAMIQUE APPLIQUEE AUX SYST. ALIMENTAIRES J. Arul
STA -64270	2	CONTAMINANTS ALIMENTAIRES BIOTIQUES* G.-B. Martin
STA -64271	2	PROCEDES DE SEPARATION A MEMBRANES Y. Pouliot
STA -64273	1	SEMINAIRE II J. Arul
STA -64274	1	SEMINAIRE III J. Arul
BVG -64300	1	ATELIER EN PHYSIOLOGIE POST-RECOLTE II C. Willemot
STA -64301	2	METHODES SPECIALES II G. Picard

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins cinq trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment au cours des études, y compris durant les trimestres d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant devrait posséder une connaissance usuelle du français et être capable de comprendre des textes scientifiques rédigés en anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours de son propre programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription. L'étudiant doit au cours du premier trimestre s'inscrire au cours STA-64049. À la fin du trimestre, il remet un document de dix à vingt pages décrivant la problématique de son sujet de recherche et établissant un échéancier de réalisation. Par la suite, le Comité d'admission et de supervision convoque une assemblée des examinateurs au cours de laquelle l'étudiant présente son sujet de recherche et est interrogé quant à sa connaissance de la science et de la technologie des aliments en relation avec son sujet de doctorat. En cas d'échec, l'étudiant n'a droit qu'à une reprise. Il doit aussi présenter deux séminaires.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci doit être présentée selon les normes décrites dans la brochure *Thèse de doctorat*. L'intégration à la thèse de manuscrits ou de publications scientifiques est fortement recommandée. La soutenance est publique et au moins un examinateur provient de l'extérieur de l'Université Laval.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les étudiants qui comptent se spécialiser dans ce champ d'études ont accès à des bourses du C.R.S.N.G., du Fonds F.C.A.R., du CORPAQ, de l'ACDI, du Commonwealth ainsi qu'à des bourses données en vertu des échanges internationaux et autres.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives. Les étudiants s'intègrent aux groupes de recherche du Département de sciences et technologie des aliments.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Dans l'industrie, le diplômé en sciences et technologie des aliments peut s'attendre à occuper les fonctions de:

- chercheur en développement de nouveaux produits et procédés;
- directeur de production et technologie;
- directeur technique du contrôle de la qualité des aliments;
- conseiller en génie des transformations industrielles;
- directeur des services techniques, publiciste, etc.

Dans les services gouvernementaux, diverses possibilités existent également:

- certaines municipalités ont des services sanitaires qui requièrent l'inspection et le contrôle d'établissements et de denrées alimentaires;
- les gouvernements fédéral et provinciaux ont des ministères de Santé, d'Agriculture et d'Industrie et Commerce où s'exercent les fonctions de chercheur, d'inspecteur et d'administrateur en rapport avec l'alimentation;
- le gouvernement fédéral par sa Direction générale de la protection de la santé et son ministère de la Consommation assume d'importantes responsabilités alimentaires et requiert les services d'analystes, d'inspecteurs, de documentalistes, etc.;
- les organismes internationaux comme la F.A.O., l'O.M.S., l'ACDI, le C.R.D.I., etc., sont à la recherche constante de spécialistes en alimentation;
- les maisons d'enseignement tels les cégeps, les collèges privés, les instituts et les universités recrutent souvent des spécialistes en sciences et technologie des aliments.

SCIENTES FORESTIÈRES

MAÎTRISE — Type A: 11 2.365.13 (version 003)

Type B: 12 2.365.13 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise de type A permet de former des gestionnaires qui seront en mesure de mettre en application des plans d'aménagement et de développement du territoire forestier. Le cheminement du programme permet aux candidats de compléter leurs connaissances du milieu biophysique et d'acquérir les éléments nécessaires à la préparation de plans de développement ainsi qu'à l'administration et la gestion des ressources naturelles, humaines, financières et matérielles.

Le programme de maîtrise de type B permet aux candidats d'acquérir une connaissance approfondie dans un des domaines d'activité professionnelle ou un des champs de recherche décrits plus bas. Ces études leur permettent également d'acquérir des méthodologies appropriées à la recherche dans un des domaines du savoir et d'être des agents de développement scientifique et technologique dans leur milieu.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués.

Aménagement des ressources forestières

J. Beaubien, J. Bégin, J. Bélanger, L. Bélanger, M. Madaque, M. Mignault, J. Pfaltzgraf et M. Pineau

Planification, aménagement et gestion des aires vouées à la production de matière ligneuse, aux habitats fauniques et à la récréation. Aménagement des boisés urbains et gestion des milieux naturels. Élaboration de modèles de prévision en vue de la prise de décision. Rôle de la protection des forêts contre le feu et aménagement du territoire forestier. Élaboration de modèles de détection, de présuppression et de suppression des feux.

Biologie forestière

L. Bernier, J. Bousquet, C. Camiré, M. Dessureault, B. Kropp, M. Lalonde, C.-G. Langlois, H. Margolis, G. Ouellette, L. Parrot, Y. Piché, J.-R. Thibault, F.-M. Tremblay, G. Vallée et L.-P. Vézina

Biotechnologie végétale appliquée aux arbres forestiers et à leurs symbiotes, actinorhizes, ectomycorhizes et endomycorhizes, à l'aide de la culture *in vitro*, du génie génétique, de la biologie moléculaire et de la microscopie électronique; mycologie forestière avec accent sur la génétique et la physiologie des champignons supérieurs, notamment ceux qui sont reliés aux relations symbiotiques, ainsi que les champignons comestibles lignicoles et humicoles; physiologie des plants forestiers, avec accents sur la production des plants en récipients et leur comportement postplantation. Influence des substrats, de la lumière, du CO₂, de l'évapotranspiration, de la fertilisation et de l'inoculation mycorrhizienne; influence des substances allélopathiques sur le développement des plantes forestières et sur l'activité microbienne des sols; étude des maladies des arbres; génétique forestière et amélioration des arbres.

Écologie et pédologie forestières

P. Bellefleur, Y. Bergeron, B. Bernier, C. Camiré, R. Gagnon, C. Gervais, M. Grandner, R. Héroux et P.-H.-Y. Hiemaux

Étude des associations végétales et fongiques principalement forestières et de leurs relations avec le milieu physique; écologie de paysage; cartographie de la végétation à l'aide d'images satellites de haute résolution et cartographie écologique. Étude quantitative de la dynamique des communautés végétales et simulation; étude de la compétition; photobiologie forestière; fertilité des sols forestiers et nutrition des peuplements; cycle des éléments nutritifs et fertilisation forestière.

Économie et politique forestières

L. Bouthillier, L.-J. Lussier et J.-M. Pouliot

Étude de la théorie et des modalités d'application de l'économie de la production ligneuse des produits forestiers ainsi que des produits non ligneux de la forêt; recherches sur la quantification des valeurs forestières; analyse des politiques à conséquence forestière appliquées par les divers niveaux de gouvernements; histoire de la foresterie et ses relations avec les développements de politiques, de législations et de programmes; étude des organisations gouvernementales en rapport avec les politiques forestières, relation avec les pratiques d'aménagement forestier.

Environnement forestier

É. Baucé, L. Bélanger, P. Bellefleur, J. Bousquet, L. Bouthillier, C. Camiré, C. Gervais, M. Grandner, B.R. Kropp, M. Lalonde, R.C. Naud, Y. Piché et A.P. Plamondon

Analyse et méthodologie des impacts des opérations forestières et sylvicoles et des méthodes de lutte contre les maladies et les insectes sur la végétation, le cycle des éléments nutritifs, l'eau, le sol, l'érosion et l'habitat faunique du territoire forestier.

Concepts et principes de la dynamique des écosystèmes dans le contexte des changements globaux. Analyse de la diversité et de la stabilité génétique chez les arbres, plantes et micro-organismes forestiers ainsi que les effets de l'introduction de nouvelles lignées dans le milieu. Indicateurs biologiques pour déterminer les stress environnementaux et évaluation de l'état des écosystèmes. Méthodes d'analyses physico-chimiques pour caractériser le sol, l'eau et les tissus végétaux. Politiques et stratégies d'aménagement forestier prenant en considération les valeurs sociales, économiques et culturelles dans le cadre du développement durable.

Hydrologie et biométéorologie forestières

P.Y. Bernier, R. C. Naud, A.P. Plamondon et J. Stein

Étude en aménagement des bassins hydrographiques; le cycle de l'eau et le bilan énergétique; les problèmes causés par l'utilisation du territoire sur la qualité, la quantité et le régime des eaux; méthodes de recherche en aménagement des bassins hydrographiques; étude des processus physiques déterminant le microclimat du système sol-végétation-atmosphère.

Opérations forestières

L.-J. Lussier, J. Maranda et J. Tomlinson

Étude des opérations liées à l'aménagement des ressources forestières. Optimisation, développement et amélioration des modes opératoires. Analyse et développement de matériel approprié. Organisation du travail et analyse des temps et mouvements. Étude des infrastructures et de la voirie forestière. Recherches en santé et sécurité au travail ainsi que sur les applications de l'ergonomie aux opérations forestières. Productivité et coûts.

Sylviculture

É. Baucé, L. Bélanger, R. Doucet, J. Maranda, D. Ouellet, M. Pineau et J.-C. Ruel

La régénération naturelle et les méthodes de régénération. Étude de l'impact des procédés de récolte sur la régénération. Les méthodes de préparation du terrain en vue de l'établissement de la régénération. Les travaux d'amélioration du peuplement et leur impact sur la croissance et la production, la composition en essences et la qualité des tiges. Les mesures de protection du peuplement en vue d'éviter ou de limiter les dommages causés aux arbres et aux peuplements forestiers par les agents nuisibles. L'élaboration de prescriptions sylvicoles. Étude de la planification et de l'organisation des travaux sylvicoles. Étude des techniques utilisées pour la création de peuplements artificiels.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences forestières

Directeur: Pierre Bellefleur

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences forestières

Responsable: Pierre Bellefleur

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences (aménagement des ressources forestières, opérations forestières), ou un diplôme jugé équivalent, est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 3,8 sur 5 ou son équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une discipline connexe aux sciences forestières (écologie, biologie, géographie, etc.) est également admissible au programme, généralement avec scolarité complémentaire, au jugement du Comité d'admission et de supervision, s'il a conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,8 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle ou son équivalent.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

À tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise de type A, le Comité d'admission et de supervision assigne un conseiller dont le rôle est d'aider l'étudiant à établir et à réaliser son programme d'études.

SCIENCES FORESTIÈRES

En faisant sa demande d'admission, le candidat indique le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

L'étudiant à la maîtrise de type B devrait être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Pour sa part, le projet de recherche doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits

Type B	
Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	33 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Pour une liste complète de cours, consultez le Répertoire des cours des deuxième et troisième cycles.

NMC	Cr	Titre
FOR -60047	2	PATHOLOGIE FORESTIERE II* M. Dessureault
FOR -60048	4	THEORIE DE L'ECHANTILLONNAGE J. Bélanger
FOR -60049	3	AMENAGEMENT ESTHETIQUE ET RECREATIF M. Makhlague
FOR -60050	3	GESTION DE L'ENVIRONNEMENT M. Makhlague
FOR -60053	3	COMPLEMENTES DE SYLVICULTURE H. Margolis
FOR -60060	3	METHODES DE RECHERCHES EN HYDROLOGIE* J. Stein, A. Plamondon
FOR -60061	2	PROBLEMES EN HYDROLOGIE J. Stein, A. Plamondon
FOR -60062	3	BIOMETEOROLOGIE VEGETALE A. Plamondon, J. Stein, R.-C. Naud
FOR -60063	3	TECHNIQUES DE REBOISEMENT H. Margolis
FOR -60179	2	CADRE ECOLOGIQUE DU QUEBEC MERIDIONAL M. Grandtner
FOR -61822	2	PROBLEMES FORESTIERS DU MILIEU TROPICAL* M. Pineau
FOR -61859	2	LA SYLVICULTURE EN REGION TROPICALE* M. Pineau
FOR -61985	3	PROBLEMATIQUE FORESTIERE DU QUEBEC* L. Bouthillier
FOR -62043	1	SUJETS SPECIAUX*
FOR -62044	2	SUJETS SPECIAUX*
FOR -62045	3	SUJETS SPECIAUX*
FOR -62046	4	SUJETS SPECIAUX*
FOR -62553	3	ANALYSE SYSTEMIQUE ET SIMULATION D'ECOSYSTEMES P. Bellefleur
FOR -62657	2	SYMBIOSES VEGETALES Y. Piché, M. Lalonde
FOR -62700	3	POLITIQUES FORESTIERES L. Bouthillier
FOR -63427	1	COLLOQUE I M. Lalonde
FOR -63428	1	COLLOQUE II L. Bernier, É. Baucé
FOR -63432	3	CYCLE DE L'AZOTE C. Camire
BIO -62727	4	ECOLOGIE NUMERIQUE L. Legendre
BIO -63148	1	FLORE DU QUEBEC II M. Grandtner, L. Parrot, Y. Piché

BIO -63297	2	REDACTION SCIENTIFIQUE* G. Lacroix
BIO -63298	2	ECHANTILLONNAGE EN ECOLOGIE L. Legendre
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX* J. Collin
GSO -11934	3	GESTION DES OPERATIONS F. Boctor, P. Lang, W. Price
MNG -60765	3	MANAGEMENT D. Wayland, J. Lussier
MOT -11941	3	RECHERCHE OPERATIONNELLE I P. Lang, A. Martel, W. Price
MOT -11942	3	RECHERCHE OPERATIONNELLE II W. Price
MOT -60789	3	METHODES STATISTIQUES EN GESTION* A. Dionne, J.-M. Martel, R. Nadeau
MOT -60790	3	MODELES PROBABILISTES EN GESTION* P. Lefrançois
MOT -60791	3	METHODES DE DECISION MULTICRITERES* J.-M. Martel
MOT -62924	3	COMPLEMENT D'ANALYSE DE DONNEES EN SCES DE L'ADMINISTRATION* A. Dionne, J.-M. Martel, R. Nadeau
FOR -64368	3	L'ECOSYSTEME FORESTIER HYPOGE B. Kropp et collaborateurs
FOR -64450	3	PHYSICO-CHIMIE DES MILIEUX NATURELS C. Camiré
FOR -60052	2	METHODES D'INVENTAIRE DES INSECTES É. Baucé
FOR -60059	2	COMPLEMENTES D'ENTOMOLOGIE FORESTIERE É. Baucé

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins deux trimestres dans le cas des maîtrises de type B. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, on exige du candidat qu'il démontre sa capacité à lire et comprendre un texte anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer normalement les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les cours qui portent sur les colloques FOR-63427 et FOR-63428 sont obligatoires. Un cours de statistiques avancées est obligatoire et doit être choisi, en accord avec le directeur de recherche et approuvé par le Comité d'admission et de supervision, parmi les suivants: FOR-60048, BIO-62727, BIO-63298, PSY-62556, PSY-62558, BVG-60678, ou un autre cours équivalent.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs au minimum dont le directeur de recherche. Il n'y a pas de soutenance. On voudra bien se référer à la brochure intitulée *Mémoire de maîtrise* pour connaître les modalités de l'évaluation terminale.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le comité des bourses de la Faculté de foresterie et de géomatique attribue un certain nombre de bourses aux étudiants inscrits aux divers programmes des deuxième et troisième cycles de la Faculté. Certaines industries offrent également un nombre limité de bourses. Les demandes de bourses aux organismes subventionnaires sont généralement présentées en octobre.

Un étudiant gradué ayant la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu peut également recevoir une bourse versée à partir des fonds de recherche de son directeur de mémoire ou du groupe auquel il est intégré.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant a des possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement au cours de ses études. La possibilité de travail d'été dans le domaine des études du candidat existe également.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Pour poursuivre ses travaux, l'étudiant peut s'intégrer dans divers laboratoires ou faire partie de groupes de recherches oeuvrant dans les disciplines mentionnées au point 2. Il existe aussi, à la Faculté de foresterie et de géomatique, un Centre de recherche en biologie forestière où oeuvrent une douzaine de professeurs.

DOCTORAT — Type: 10 3.365.13 (version 003)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs:

- de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches de façon autonome;
- de lui permettre de développer son sens de l'innovation et de contribuer à l'avancement de la science;
- de le mettre à même d'interpréter les données relatives à sa spécialité en fonction des ensembles divers où elles s'insèrent et de développer un esprit critique envers sa discipline, les conditions de sa discipline et les conditions de sa pratique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Aménagement des ressources forestières

J. Beaubien, J. Bégin, J. Bélanger, L. Bélanger, M. Maldague, M. Mignault, J. Pfalzgraf et M. Pineau

Planification, aménagement et gestion des aires vouées à la production de matière ligneuse, aux habitats fauniques et à la récréation. Aménagement des boisés urbains et gestion des milieux naturels. Élaboration de modèles de prévision en vue de la prise de décision. Rôle de la protection des forêts contre le feu et aménagement du territoire forestier. Élaboration de modèles de détection, de présuppression et de suppression des feux.

Biologie forestière

L. Bernier, J. Bousquet, C. Camiré, M. Dessureault, B. Kropp, M. Lalonde, C.-G. Langlois, H. Margolis, G. Ouellette, L. Parrot, Y. Piché, J.-R. Thibault, F.-M. Tremblay, G. Vallée et L.-P. Vézina

Biotechnologie végétale appliquée aux arbres forestiers et à leurs symbiotes, actinorhizes, actinomycorhizes et endomycorhizes, à l'aide de la culture *in vitro*, du génie génétique, de la biologie moléculaire et de la microscopie électronique; mycologie forestière avec accent sur la génétique et la physiologie des champignons supérieurs, notamment ceux qui sont reliés aux relations symbiotiques, ainsi que les champignons comestibles lignicoles et humicoles; physiologie des plants forestiers, avec accents sur la production des plants en récipients et leur comportement postplantation. Influence des substrats, de la lumière, du CO₂, de l'évapotranspiration, de la fertilisation et de l'inoculation mycorrhizienne; influence des substances allélopathiques sur le développement des plantes forestières et sur l'activité microbienne des sols; étude des maladies des arbres; génétique forestière et amélioration des arbres.

Écologie et pédologie forestières

P. Bellefleur, Y. Bergeron, B. Bernier, C. Camiré, R. Gagnon, C. Gervais, M. Grandner, R. Héroux et P.-H.-Y. Hiernaux

Étude des associations végétales et fongiques principalement forestières et de leurs relations avec le milieu physique; écologie de paysage; cartographie de la végétation à l'aide d'images satellites de haute résolution et cartographie écologique. Étude quantitative de la dynamique des communautés végétales et simulation; étude de la compétition; photobiologie forestière; fertilité des sols forestiers et nutrition des peuplements; cycle des éléments nutritifs et fertilisation forestière.

Économie et politique forestières

L. Bouthillier, L.-J. Lussier et J.-M. Pouliot

Étude de la théorie et des modalités d'application de l'économie de la production ligneuse des produits forestiers ainsi que des produits non ligneux de la forêt; recherches sur la quantification des valeurs forestières tangibles et intangibles; analyse des politiques à conséquence forestière appliquées par les divers niveaux de gouvernements; histoire de la foresterie et ses relations avec les développements de politiques, de législations et de programmes; étude des organisations gouvernementales en rapport avec les politiques forestières, relation avec les pratiques d'aménagement forestier.

Environnement forestier

É. Baucis, L. Bélanger, P. Bellefleur, J. Bousquet, L. Bouthillier, C. Camiré, C. Gervais, M. Grandner, B.R. Kropp, M. Lalonde, R.C. Naud, Y. Piché et A.P. Plamondon

Analyse et méthodologie des impacts des opérations forestières et sylvicoles et des méthodes de lutte contre les maladies et les insectes sur la végétation, le cycle des éléments nutritifs, l'eau, le sol, l'érosion et l'habitat faunique du territoire forestier. Concepts et principes de la dynamique des écosystèmes dans le contexte des changements globaux. Analyse de la diversité et de la stabilité génétique chez les arbres, plantes et micro-organismes forestiers ainsi que les effets de l'introduction de nouvelles lignées dans le milieu. Indicateurs biologiques pour déterminer les stress environnementaux et évaluation de l'état des écosystèmes. Méthodes d'analyses physico-chimiques pour caractériser le sol, l'eau et les tissus végétaux. Politiques et stratégies d'aménagement forestier prenant en considération les valeurs sociales, économiques et culturelles dans le cadre du développement durable.

Hydrologie et biométéorologie forestières

R. C. Naud, A.P. Plamondon et J. Stein

Étude en aménagement des bassins hydrographiques; le cycle de l'eau et le bilan énergétique; les problèmes causés par l'utilisation du territoire sur la qualité, la quantité et le régime des eaux; méthodes de recherche en aménagement des bassins hydrographiques; étude des processus physiques déterminant le microclimat du système sol-végétation-atmosphère.

Opérations forestières

L.-J. Lussier, J. Maranda et J. Tomlinson

Étude des opérations liées à l'aménagement des ressources forestières. Optimisation, développement et amélioration des modes opératoires. Analyse et développement de matériel approprié. Organisation du travail et analyse des temps et mouvements. Étude des infrastructures et de la voirie forestière. Recherches en santé et sécurité au travail ainsi que sur les applications de l'ergonomie aux opérations forestières. Productivité et coûts.

Sylviculture

É. Baucé, L. Bélanger, R. Doucet, J. Maranda, D. Ouellet, M. Pineau et J.-C. Ruel

La régénération naturelle et les méthodes de régénération. Étude de l'impact des procédés de récolte sur la régénération. Les méthodes de préparation du terrain en vue de l'établissement de la régénération. Les travaux d'amélioration du peuplement et leur impact sur la croissance et la production, la composition en essences et la qualité des tiges. Les mesures de protection du peuplement en vue d'éviter ou de limiter les dommages causés aux arbres et aux peuplements forestiers par les agents nuisibles. L'élaboration de prescriptions sylvicoles. Étude de la planification et de l'organisation des travaux sylvicoles. Étude des techniques utilisées pour la création de peuplements artificiels.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences forestières

Directeur: Pierre Bellefleur

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences forestières

Responsable: Pierre Bellefleur

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès sciences forestières, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Exceptionnellement, un candidat peut être admis au doctorat sans avoir à franchir toutes les étapes de la maîtrise. Cependant, il doit au minimum avoir terminé les cours du programme de maîtrise. Chaque cas est étudié par le Comité d'admission et de supervision.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

On exige du candidat qu'il présente et défende son projet de thèse devant un comité ad hoc nommé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du deuxième trimestre suivant sa première inscription au doctorat.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	84 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
FOR -60047	2	PATHOLOGIE FORESTIERE II* M. Dessureault
FOR -60048	4	THEORIE DE L'ECHANTILLONNAGE J. Bélanger

FOR -60049	3	AMENAGEMENT ESTHETIQUE ET RECREATIF M. Maldague
FOR -60050	3	GESTION DE L'ENVIRONNEMENT M. Maldague
FOR -60053	3	COMPLEMENTS DE SYLVICULTURE H. Margolis
FOR -60060	3	METHODES DE RECHERCHES EN HYDROLOGIE* J. Stein, A. Plamondon
FOR -60061	2	PROBLEMES EN HYDROLOGIE J. Stein, A. Plamondon
FOR -60062	3	BIOMETEOROLOGIE VEGETALE A. Plamondon, J. Stein, R.-C. Naud
FOR -60063	3	TECHNIQUES DE REBOISEMENT H. Margolis
FOR -61822	2	PROBLEMES FORESTIERS DU MILIEU TROPICAL* M. Pineau
FOR -61859	2	LA SYLVICULTURE EN REGION TROPICALE* M. Pineau
FOR -61985	3	PROBLEMATIQUE FORESTIERE DU QUEBEC* L. Bouthillier
FOR -62043	1	SUJETS SPECIAUX*
FOR -62044	2	SUJETS SPECIAUX*
FOR -62045	3	SUJETS SPECIAUX*
FOR -62046	4	SUJETS SPECIAUX*
FOR -62553	3	ANALYSE SYSTEMIQUE ET SIMULATION D'ECOSYSTEMES P. Bellefleur
FOR -62657	2	SYMBIOSES VEGETALES Y. Piché, M. Lalonde
FOR -62700	3	POLITIQUES FORESTIERES L. Bouthillier
FOR -63427	1	COLLOQUE I M. Lalonde
FOR -63777	1	COLLOQUE III L. Bernier, É. Baucé
FOR -63432	3	CYCLE DE L'AZOTE C. Camire
BIO -62727	4	ECOLOGIE NUMERIQUE L. Legendre
BIO -63149	1	FLORE DU QUEBEC III M. Grandtner, L. Parrot, Y. Piché
BIO -63298	2	ECHANTILLONNAGE EN ECOLOGIE L. Legendre
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX* J. Collin
GSO -11934	3	GESTION DES OPERATIONS F. Bockor, P. Lang, W. Price
MNG -60765	3	MANAGEMENT D. Wayland, J. Lussier
MOT -11941	3	RECHERCHE OPERATIONNELLE I P. Lang, A. Martel, W. Price
MOT -11942	3	RECHERCHE OPERATIONNELLE II W. Price
MOT -60789	3	METHODES STATISTIQUES EN GESTION* A. Dionne, J.-M. Martel, R. Nadeau
MOT -60790	3	MODELES PROBABILISTES EN GESTION* P. Lefrançois
MOT -60791	3	METHODES DE DECISION MULTICRITERES* J.-M. Martel
MOT -62924	3	COMPLEMENT D'ANALYSE DE DONNEES EN SCES DE L'ADMINISTRATION* A. Dionne, J.-M. Martel, R. Nadeau
FOR -64368	3	L'ECOSYSTEME FORESTIER HYPOGE B. Kropp et collaborateurs
FOR -64450	3	PHYSICO-CHIMIE DES MILIEUX NATURELS C. Camiré
FOR -60052	2	METHODES D'INVENTAIRE DES INSECTES É. Baucé
FOR -60059	2	COMPLEMENTS D'ENTOMOLOGIE FORESTIERE É. Baucé

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les trimestres d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de lire l'anglais, on exige du candidat qu'il soit capable de l'écrire ou de le parler.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Le cours FOR-63777 est obligatoire. Un cours de statistiques avancées est obligatoire si aucun n'a été réussi au programme de deuxième cycle. Il doit être choisi, en accord avec le directeur de recherche et approuvé par le Comité d'admission et de supervision, parmi les suivants: FOR-60048, BIO-62727, BIO-63298, PSY-62550, PSY-62558, BVG-60678, ou un autre cours équivalent.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois des examinateurs. On voudra bien se référer à la brochure intitulée *Thèse de doctorat* pour connaître les modalités de l'évaluation terminale.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le comité des bourses de la Faculté de foresterie et de géomatique attribue un certain nombre de bourses aux étudiants inscrits aux divers programmes des deuxième et troisième cycles de la Faculté. Certaines industries offrent également un nombre limité de bourses. Les demandes de bourses aux organismes subventionnaires sont généralement présentées en octobre.

Un étudiant aux cycles supérieurs ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu peut également recevoir une bourse versée à partir des fonds de recherche de son directeur de thèse ou du groupe auquel il est intégré.

La Fondation de l'Université Laval attribue chaque année un certain nombre de bourses aux étudiants inscrits au doctorat à temps complet à l'Université Laval. Il existe à l'Université un programme de Fonds de soutien pour les étudiants au doctorat.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant a des possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement au cours de ses études. La possibilité de travail d'été dans le domaine des études du candidat existe également.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Pour poursuivre ses travaux, l'étudiant peut s'intégrer dans divers laboratoires ou faire partie de groupes de recherches oeuvrant dans les disciplines mentionnées au point 2. Il existe aussi, à la Faculté de foresterie et de géomatique, un Centre de recherche en biologie forestière où oeuvrent une douzaine de professeurs.

SCIENTES GÉODÉSQUES

MAÎTRISE — Type A: 11 2.361.01 (version 003)

Type B: 12 2.361.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en sciences géodésiques a pour objectifs généraux de rendre l'étudiant apte à:

Type A

Acquérir des connaissances avancées dans l'ensemble des concentrations;

développer un esprit de synthèse et une capacité de solutionner un problème de pointe, de rédiger un rapport de recherche faisant appel aux connaissances acquises dans plusieurs concentrations.

Au terme de son programme d'études, l'étudiant sera en mesure d'analyser et de solutionner les problèmes d'envergure reliés à un projet faisant appel à ses connaissances dans plusieurs champs et concentrations et de présenter la solution sous forme écrite et orale.

Type B

Développer ses connaissances dans l'une ou l'autre des concentrations;

s'initier à la recherche en traitant en profondeur d'un problème relié à l'une des concentrations ou des champs de recherche.

Au terme de son programme d'études, l'étudiant sera en mesure d'analyser en profondeur un problème particulier relié à une des concentrations et de présenter la solution sous forme écrite et orale.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Cartographie et systèmes d'information à référence spatiale

B. Beaulieu, Y. Bédard, J.J. Chevallier, P.-A. Gagnon, C. Gold, J. Jobin, J. LeBrun, M. Mainville

- cartographie topographique;
- cartographie thématique;
- cartographie numérique;
- banques de données à référence spatiale;
- systèmes d'information à référence spatiale (SIRS);
- gestion de la cartographie et des SIRS.

Géodésie

P. Gagnon, J. LeBrun, J.-G. Leclerc, R. Sanchez, R. Santerre

Étude de problèmes de géodésie mathématique et astronomique, traitement de données, nivellements géodésique et géométrique, problèmes reliés aux divers systèmes de positionnement, étude des mouvements de la croûte terrestre, étude du champ gravifique de la terre, étude des méthodes de positionnement inertiel et dynamique, études de problèmes reliés à la détermination des orbites des satellites, systèmes de référence. Application et utilisation des méthodes géodésiques dans les domaines de larpentage foncier. Étude des méthodes d'intégration des levés de détails au réseau géodésique.

Hydrographie

P.-A. Gagnon, P. Gagnon, J.-G. Leclerc, R. Sanchez

Analyse et développement des méthodes de positionnement en mer, analyse des méthodes de sondages, levés gravimétriques et bathymétriques, études de l'effet des marées sur l'acquisition des données.

Législation foncière

B. Beaulieu

En lien avec les autres concentrations du programme, la législation foncière a pour objet l'étude et l'analyse de différents problèmes reliés à l'application du droit foncier. À partir de cette problématique générale, une attention particulière est accordée aux questions concernant la pratique de larpentage ainsi qu'aux activités connexes. Dans cette perspective, les recherches dans cette concentration privilégient les axes suivants: interrelations entre le droit et la technologie, publicité foncière, délimitation du territoire, législation foncière et aménagement du territoire, droit professionnel.

Métrologie et microgéodésie

J. Jobin et J. LeBrun

Techniques de vérification d'étalonnage et de réglage de différents instruments de mesure (urban, théodolite, télémètre, etc.), analyse de systèmes de mesure pour ligne de base,

étalonnage par interférométrie. Application à l'étude d'implantation et de déformation d'ouvrages d'ingénierie.

Photogrammétrie

M. Boulianne, A. Fréchette, P.-A. Gagnon, S.K. Ghosh

Compilation des cartes topographiques et thématiques, détermination de canevas photogrammétriques, aérotriangulation, photogrammétrie analogique et analytique, modèles numériques de terrain, photogrammétrie automatisée, vidéogrammétrie, aspects économiques de la photogrammétrie. Application et utilisation des méthodes photogrammétriques dans les domaines de larpentage foncier. Applications de la photogrammétrie dans les domaines non topographiques, tels que l'architecture, le génie civil et mécanique, la médecine, les technologies photogrammétriques non conventionnelles, le calibrage d'équipement.

Télétection

A. Condal, G. Edwards, K.P.B. Thomson

Analyse numérique des données images provenant des capteurs (aéroportés ou par satellite) dans le visible, l'infrarouge et les micro-ondes. Développement des algorithmes pour les corrections radiométriques et géométriques, pour la segmentation, la texture et le filtrage des données images ainsi que le développement des techniques d'interprétation automatisée.

Application des données de haute résolution spatiale et spectrale dans le visible, l'infrarouge et les micro-ondes, à la foresterie, à l'agriculture et à la végétation.

Application des données provenant des satellites météorologiques (N.O.A.A.) à l'océanographie, à l'étude de la glace et à la terre. Intégration des données de télétection dans les systèmes d'information à référence spatiale.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences géodésiques

Directeur: Alfonso R. Condal

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences géodésiques

Responsable: Alfonso R. Condal

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Un baccalauréat ès sciences, ou un diplôme jugé équivalent en lien avec l'une ou l'autre des concentrations, constitue une condition minimale d'admission. Les équivalences de diplôme ou de formation sont évaluées par le Comité d'admission et de supervision. Lorsque le diplôme est acceptable mais que la formation antérieure du candidat ne correspond pas à la formation minimale requise pour être admis dans la concentration choisie, le Comité d'admission et de supervision pourra imposer une scolarité complémentaire ou probatoire.

Une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 pour l'ensemble des études de premier cycle est une condition minimale d'admission.

Pour être examinée, la demande d'admission du candidat doit être accompagnée de tous les documents suivants:

- copie ou preuve de l'obtention du diplôme nécessaire à l'admission;
- copie des notes obtenues au premier cycle;
- trois lettres de recommandation;
- les formulaires de demande d'admission que l'on peut se procurer au Bursau du registraire;
- une brève description des objectifs visés par le candidat;
- pour les étudiants dont le diplôme d'admission a été obtenu à l'extérieur de l'Amérique du Nord, une description complète et détaillée des cours suivis devrait accompagner la demande d'admission.

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de ses aptitudes à la recherche ainsi que des ressources du Département.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant devra faire approuver son programme de cours, le choix de son directeur de recherche et son sujet d'études avant la fin du premier trimestre d'inscription. Pour être analysé par le Comité d'admission et de supervision, le projet d'études ou de recherche devra être accompagné d'un échéancier précis. La description du projet de recherche devra clairement décrire les objectifs poursuivis. L'inscription à un deuxième trimestre de l'étudiant dont le projet d'études ou de recherche n'a pas encore été accepté doit être explicitement approuvée par le Comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits
Type B	
Cours propres au programme	16 crédits
Mémoire	29 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale du programme est de quatre trimestres. Compte tenu des exigences minimales de temps complet ou de résidence, le programme peut être poursuivi à temps partiel. La durée totale des études ne peut dépasser quatre années consécutives à partir de la date de la première inscription à moins d'une autorisation spéciale du Comité d'admission et de supervision. Cette autorisation ne pourra être accordée que pour des cas extraordinaires et pour des raisons indépendantes de la volonté de l'étudiant.

11. COURS DU PROGRAMME**CARTOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION À RÉFÉRENCE SPATIALE**

NMC	Cr	Titre
SCG-60428	3	PHOTOGRAMMETRIE ET CARTOGRAPHIE AUTOMATISEES* P.-A. Gagnon, M. Mainville
SCG-60429	3	CARTOGRAPHIE SPECIALE M. Mainville
SCG-63850	3	STRUCTURES DE DONNEES A REFERENCE SPATIALE Y. Bédard
SCG-64067	3	IMPLANTATION DE SYSTEME D'INFORMATION A REFERENCE SPATIALE Y. Bédard
SCG-64068	3	NOTIONS AVANCEES DE SYSTEME D'INFORMATION A REF. SPATIALE J.-J. Chevallier

GÉODÉSIE

SCG-60422	3	GEODESIE GEOMETRIQUE* R. Sanchez
SCG-60424	3	COMPENSATION II* P. Gagnon, A. Condal
SCG-60425	3	PROJECTIONS CONFORMES DE L'ELLIPSOIDE* R. Sanchez
SCG-60426	3	GEODESIE ASTRONOMIQUE II* R. Sanchez
SCG-60427	3	GEODESIE PAR SATELLITES* R. Santerre
SCG-61821	3	GEODESIE MATHÉMATIQUE I* J.-G. Leclerc
SCG-62535	3	GEODESIE MATHÉMATIQUE II J.-G. Leclerc
SCG-62846	3	GEODESIE PHYSIQUE J.-G. Leclerc

HYDROGRAPHIE

Cours donnés sous le titre "SUJETS SPÉCIAUX"

MÉTÉOROLOGIE ET MICROGÉODÉSIE

SCG-61567	3	MÉTÉOROLOGIE* J. Jobin
-----------	---	---------------------------

PHOTOGRAMMÉTRIE

SCG-60428	3	PHOTOGRAMMETRIE ET CARTOGRAPHIE AUTOMATISEES* P.-A. Gagnon, M. Mainville
SCG-60618	3	TRIANGULATION AERIENNE M. Boulianne
SCG-63088	3	EQUIPEMENT PHOTOGRAMMETRIQUE S.K. Ghosh
SCG-63092	3	PHOTOGRAMMETRIE NON CONVENTIONNELLE S.K. Ghosh
SCG-64226	3	PHOTOGRAMMETRIE NUMERIQUE ET AUTOMATISATION M. Boulianne
TÉLÉDÉTECTION		
SCG-61830	3	PHYSIQUE DE LA TELEDETECTION* K.P.B. Thomson
SCG-61837	3	APPLICATIONS DE LA TELEDETECTION A L'OCEANOGRAPHIE I* A. Condal
SCG-61866	3	RADAR ET MICRO-ONDES* G. Edwards, K. Thomson, A. Condal
SCG-61867	3	TRAITEMENTS NUMERIQUES DES DONNEES DE TELEDETECTION A. Condal
SCG-64119	3	APPLICATIONS DE LA TELEDETECTION A L'OCEANOGRAPHIE II A. Condal
SCG-60430	1	SEMINAIRE - CONFERENCE* Groupe de professeurs
SCG-62055	1	SUJETS SPECIAUX
SCG-62056	2	SUJETS SPECIAUX
SCG-62057	3	SUJETS SPECIAUX
SCG-62058	4	SUJETS SPECIAUX

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études à l'intérieur de la période limite des quatre années allouées pour terminer le programme de formation.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français parlé et écrit, le candidat devrait avoir une bonne connaissance de l'anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit faire approuver son programme de cours par le Comité d'admission et de supervision au plus tard avant la fin du premier trimestre d'inscription. Le cours SCG-60430 est obligatoire pour tous les étudiants et est une condition préalable à la soumission du mémoire pour évaluation finale de l'essai ou du mémoire. L'étudiant devrait avoir terminé son programme de cours à la fin du troisième trimestre.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La décision du Comité d'admission et de supervision d'accepter le travail de l'étudiant est fondée sur le rapport d'appréciation soumis par les examinateurs. Les modalités de cheminement de la présentation du mémoire ou de l'essai sont décrites dans le document *Mémoire de maîtrise* publié par l'École des gradués.

L'étudiant peut soumettre un essai ou un mémoire sous la forme traditionnelle ou sous la forme de publications dans une revue scientifique reconnue avec comité de lecture et acceptée par le comité. Le mémoire ou l'essai doit normalement comprendre de 75 à 100 pages.

Au moment de présenter sa demande d'admission, le candidat devrait être fixé sur le choix de son directeur de recherche. On lui recommande de prendre toutes les dispositions nécessaires à cette fin.

Type A

L'essai est jugé par deux examinateurs dont le directeur de recherche.

Type B

Le mémoire est jugé par trois examinateurs dont le directeur de recherche et le codirecteur s'il y a lieu.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le candidat a la responsabilité de faire les démarches nécessaires pour toutes les demandes de bourses. Il devra prévoir assez longtemps à l'avance les dates limites de présentation de sa demande aux divers organismes subventionnaires.

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité qu'a l'étudiant de deuxième cycle de travailler comme assistant de cours ou de recherche est limitée. Les demandes d'assistance doivent être adressées au directeur du Département des sciences géodésiques et de télédétection. Les possibilités d'obtenir un emploi d'été dans le secteur d'études sont bonnes pour les étudiants qualifiés. Les demandes doivent être adressées aux divers employeurs de préférence au début du trimestre d'hiver.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités d'études et de recherche à l'appui du programme de deuxième cycle sont essentiellement individuelles. Des groupes de recherche peuvent être formés pour l'étude de problèmes particuliers où la collaboration d'étudiants de deuxième cycle est parfois requise.

DOCTORAT — Type: 10 3.361.01 (version 004)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat en sciences géodésiques a pour objectifs généraux de permettre l'acquisition de connaissances approfondies dans l'une ou l'autre des concentrations offertes dans le programme; de développer un esprit critique envers le champ de recherche choisi et de rendre l'étudiant apte à réaliser une recherche autonome et de pointe dans la spécialité choisie.

Au terme de son programme d'études de troisième cycle, l'étudiant devra être en mesure de contribuer par ses travaux à l'avancement de la science; de poursuivre une recherche originale et autonome dans sa spécialité et de publier les résultats de sa recherche dans une revue scientifique avec comité de lecture.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Cartographie et systèmes d'information à référence spatiale

B. Beaulieu, Y. Bédard, J.J. Chevallier, P.-A. Gagnon, C. Gold, J. Jobin, J. LeBrun, M. Malville

- cartographie topographique;
- cartographie thématique;
- cartographie numérique;
- banques de données à référence spatiale;
- systèmes d'information à référence spatiale (SIRS);
- gestion de la cartographie et des SIRS.

Géodésie

P. Gagnon, J. LeBrun, J.-G. Leclerc, R. Sanchez, R. Santerre

Étude de problèmes de géodésie mathématique et astronomique, traitement de données, nivellements géodésique et géométrique, problèmes reliés aux divers systèmes de positionnement, étude des mouvements de la croûte terrestre, étude du champ gravifique de la terre, étude des méthodes de positionnement inertiel et dynamique, études de problèmes reliés à la détermination des orbites des satellites, systèmes de référence. Application et utilisation des méthodes géodésiques dans les domaines de l'arpentage foncier. Étude des méthodes d'intégration des levés de détails au réseau géodésique.

Hydrographie

P.-A. Gagnon, P. Gagnon, J.-G. Leclerc, R. Sanchez

Analyse et développement des méthodes de positionnement en mer, analyse des méthodes de sondages, levés gravimétriques et bathymétriques, études de l'effet des marées sur l'acquisition des données.

Législation foncière

B. Beaulieu

En lien avec les autres concentrations du programme, la législation foncière a pour objet l'étude et l'analyse de différents problèmes reliés à l'application du droit foncier. À partir de cette problématique générale, une attention particulière est accordée aux questions concernant la pratique de l'arpentage ainsi qu'aux activités connexes. Dans cette perspective, les recherches dans cette concentration privilégient les axes suivants: interrelations entre le droit et la technologie, publicité foncière, délimitation du territoire, législation foncière et aménagement du territoire, droit professionnel.

Météorologie et microgéodésie

J. Jobin et J. LeBrun

Techniques de vérification d'étalonnage et de réglage de différents instruments de mesure (ruban, théodolite, télémètre, etc.), analyse de systèmes de mesure pour ligne de base, étalonnage par interférométrie. Application à l'étude d'implantation et de déformation d'ouvrages d'ingénierie.

Photogrammétrie

M. Boulianne, A. Fréchette, P.-A. Gagnon, S.K. Ghosh

Compilation des cartes topographiques et thématiques, détermination de canevas photogrammétriques, aérotriangulation, photogrammétrie analogique et analytique, modèles numériques de terrain, photogrammétrie automatisée, vidéogrammétrie, aspects économiques de la photogrammétrie. Application et utilisation des méthodes photogrammétriques dans les domaines de l'arpentage foncier. Applications de la photogrammétrie dans les domaines non topographiques, tels que l'architecture, le génie civil et mécanique, la médecine, les technologies photogrammétriques non conventionnelles, le calibrage d'équipement.

Télé-détection

A. Condal, G. Edwards, K.P.B. Thomson

Analyse numérique des données images provenant des capteurs (aéroportés ou par satellite) dans le visible, l'infrarouge et les micro-ondes. Développement des algorithmes pour les corrections radiométriques et géométriques, pour la segmentation, la texture et le filtrage des données images ainsi que le développement des techniques d'interprétation automatisées.

Application des données de haute résolution spatiale et spectrale dans le visible, l'infrarouge et les micro-ondes, à la foresterie, à l'agriculture et à la végétation.

Application des données provenant des satellites météorologiques (N.O.A.A.) à l'océanographie, à l'étude de la glace et à la terre. Intégration des données de télé-détection dans les systèmes d'information à référence spatiale.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMMESciences géodésiques
Directeur: Alfonso R. Condal**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**Sciences géodésiques
Responsable: Alfonso R. Condal**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Une maîtrise ès sciences, ou un diplôme jugé équivalent en lien avec l'une ou l'autre des concentrations, constitue une condition minimale d'admission. Les équivalences de diplôme ou de formation sont évaluées par le Comité d'admission et de supervision. Lorsque le diplôme est acceptable mais que la formation antérieure du candidat ne correspond pas à la formation minimale requise pour être admis dans la concentration choisie, le Comité d'admission et de supervision pourra imposer une scolarité complémentaire ou probatoire.

Pour être examinés, la demande devra être accompagnée d'une lettre attestant qu'un directeur de recherche a accepté de diriger ses travaux. On recommande aux futurs candidats de prendre toutes les dispositions nécessaires quelques mois avant la demande d'admission. Une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 pour les études de premier et de deuxième cycle est une condition minimale d'admission. De plus, le candidat doit joindre à sa demande les documents suivants:

- copie conforme du diplôme ou preuve de l'obtention du diplôme nécessaire à l'admission;
- copie des notes obtenues aux premier et deuxième cycles;
- trois lettres de recommandation;
- lettre d'un professeur acceptant de diriger la recherche;
- les formulaires de demande d'admission que l'on peut se procurer au Bureau du registraire;
- brève description des objectifs visés par le candidat;
- pour les étudiants dont le diplôme a été obtenu à l'extérieur de l'Amérique du Nord, description complète et détaillée des cours suivis.

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche ainsi que des ressources du Département.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant devra faire accepter son projet de recherche et son programme de cours avant la fin du premier trimestre d'inscription. Pour être analysé par le Comité d'admission et de supervision, le projet de recherche devra être accompagné d'un échéancier précis. La description devra clairement décrire les objectifs poursuivis. L'inscription à un troisième trimestre de l'étudiant dont le sujet de recherche n'a pas encore été accepté doit être explicitement approuvée par le Comité d'admission et de supervision.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme
Thèse10 crédits
80 crédits**10. DURÉE DU PROGRAMME**

La durée normale du programme est de huit trimestres. Compte tenu des exigences minimales de temps complet ou de résidence, le programme peut être poursuivi à temps partiel. La durée totale des études ne peut dépasser sept années consécutives à partir de la date de la première inscription à moins d'une autorisation spéciale du Comité d'admission et de supervision. Cette autorisation ne pourra être accordée que pour des cas extraordinaires et pour des motifs indépendants de la volonté de l'étudiant.

11. COURS DU PROGRAMME

Il n'y a pas de cours qui s'adressent de façon exclusive au programme de troisième cycle. La scolarité de ce programme est déterminée en collaboration avec le directeur de recherche à même la liste des cours du programme de maîtrise et peut inclure tout autre cours pertinent au domaine de recherche du candidat.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études à l'intérieur de la période limite de sept années allouées pour terminer le programme de formation.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la maîtrise du français, le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

En collaboration avec son directeur de recherche, l'étudiant devra choisir six crédits de cours reliés à son sujet de recherche. Il devra également choisir trois crédits de cours dans une concentration autre que celle qu'il a choisie pour son programme de formation. Le cours séminaire-conférence est obligatoire pour tous les étudiants et constitue une condition préalable à la soumission du mémoire pour évaluation finale de la thèse. L'étudiant devrait faire approuver son programme de scolarité de préférence avant sa première inscription et au plus tard avant la fin du premier trimestre d'inscription. L'étudiant devrait avoir terminé son programme de cours à la fin du deuxième trimestre.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Lorsqu'elle est terminée, la thèse est jugée par un jury formé d'au moins quatre personnes dont le directeur de recherche et le codirecteur. Au moins un membre du jury doit être un spécialiste de l'extérieur de l'Université Laval. Après analyse des rapports des examinateurs, c'est le Comité d'admission et de supervision qui recommande la soutenance. La soutenance est publique et exige la présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de cheminement de la présentation de la thèse sont décrites dans le document *Thèse de doctorat*. L'étudiant peut soumettre une thèse sous la forme traditionnelle ou sous la forme de publications dans une revue scientifique reconnue avec comité de lecture et approbation de ce dernier. La thèse doit normalement comprendre de 100 à 150 pages.

La supervision générale de la recherche est assurée par un comité de trois personnes dont le directeur et le codirecteur de recherche. En plus de présenter la description et l'échéancier relatifs au projet de recherche, le candidat devra également soumettre, pour approbation, le nom d'une personne qui sera membre de ce comité. Le choix de la troisième personne qui supervise le travail de recherche doit être fait en collaboration avec le directeur et le codirecteur de recherche et doit tenir compte du sujet de recherche choisi. Le projet de recherche ne pourra être accepté par le Comité d'admission et de supervision que si toutes les pièces requises sont versées au dossier au moment où le Comité d'admission et de supervision étudie la requête du candidat.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le candidat a la responsabilité de faire les démarches nécessaires à l'élaboration de toutes demandes de bourses. Il devra prévoir assez longtemps à l'avance les dates limites de présentation de sa demande aux divers organismes subventionnaires.

Le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval publie une brochure intitulée *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* qui fournit des renseignements sur les bourses offertes aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité qu'a l'étudiant de troisième cycle de travailler comme assistant de cours ou de recherche est limitée. Les demandes d'assistance doivent être adressées au directeur du Département des sciences géodésiques et de télé-détection. Les possibilités d'obtenir un

emploi d'été dans le secteur d'études sont bonnes pour les étudiants qualifiés. Les demandes doivent être adressées aux divers employeurs de préférence au début du trimestre d'hiver.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme de troisième cycle sont essentiellement individuelles. Des groupes de recherche peuvent être formés pour l'étude de problèmes particuliers où la collaboration d'étudiants de troisième cycle est parfois requise.

SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION

MAÎTRISE — Type B: 12 2.523.01 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Conçu de façon multidisciplinaire et interfacultaire, le programme de maîtrise en sciences humaines de la religion a pour but de permettre à des étudiants intéressés d'entreprendre une recherche sur l'un ou l'autre aspect des phénomènes religieux, d'acquérir une vision globale des pratiques scientifiques concernant ces phénomènes et de confronter leurs méthodes de travail et de recherche à celles des disciplines voisines, dans ce champ.

En formulant ces objectifs généraux, le programme vise à former des étudiants aptes à agir de manière autonome dans l'enseignement et la recherche dans une ou plusieurs disciplines appliquées à l'étude du phénomène religieux, aptes à participer à la confrontation multidisciplinaire en sciences humaines et capables d'une saisie en profondeur du phénomène religieux dans les sociétés contemporaines, particulièrement au Québec.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme comprend quatre grands domaines d'études et de recherche comportant chacun plusieurs dimensions.

Épistémologie et concepts fondamentaux

H. Urbano, R. Lemieux, J.-P. Rouleau, A. Dumais

Concepts fondamentaux. Phénoménologie et philosophie de la religion.

Épistémologie des pratiques scientifiques en sciences de la religion.

Méthodes d'analyse en sciences de la religion. Critique du langage, sémiologie des pratiques et des discours.

Rapport psychologique au sacré

R. Richard, P.-E. Couture

Expérience religieuse, motivations et développement de la religiosité.

Les déviations: religion et pathologie.

Rapport social au sacré

J.-P. Montminy, J. Zyberberg, R. Lemieux, P. Côté

Religion, organisation sociale et pouvoir. Tradition et modernité.

Différenciations sociales et religion. Dépendances et idéologies.

La religion au Québec.

Rapport culturel au sacré

M. Aubert, A. Couture, J.-P. Montminy, J.-P. Rouleau

Les religions populaires.

Les grandes religions. Les religions anciennes. Ethnographie religieuse.

Religion et enseignement.

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences humaines de la religion

Directeur: Raymond Lemieux

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences humaines de la religion

Responsable: Raymond Lemieux

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Sont admissibles à ce programme multidisciplinaire, les titulaires d'un diplôme de premier cycle en l'une ou l'autre des disciplines dites de sciences humaines ou de sciences religieuses. Le dossier de l'étudiant devra démontrer qu'il a acquis suffisamment de maîtrise d'une discipline scientifique pour suivre le programme et sa demande devra attester de son intérêt à poursuivre une recherche dans le champ de la religion. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche de l'étudiant, de même que le choix de son directeur, devra être fixé au plus tard à la fin du deuxième trimestre de son inscription au programme.

La réalisation de ce projet, conformément aux exigences d'un mémoire de maîtrise à l'Université Laval, devra faire la preuve que l'étudiant a acquis une méthode appropriée à la recherche; qu'il a acquis une connaissance approfondie de son objet de recherche et qu'il sait présenter, par écrit, une problématique de recherche de façon claire et cohérente. Étant donné le caractère multidisciplinaire du champ religieux, l'étudiant devra également démontrer qu'il est capable de situer la portée et les limites de sa discipline à l'intérieur de ce champ.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Mémoire	30 crédits

Les quinze crédits de cours se composent de six crédits de cours multidisciplinaires obligatoires, de neuf crédits de cours choisis parmi les options suivantes: méthodologie, sociologie, psychologie, anthropologie, histoire, philosophie.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME

Cours multidisciplinaires obligatoires (6 crédits)

NMC	Cr	Titre
SHR -64034	3	SCES DE LA RELIGION: INTROD. GENERALE J.-P. Rouleau
SHR -64035	3	SEMINAIRE MULTIDISCIPLINAIRE THEMATIQUE Directeur du programme

Cours disciplinaires à option (9 crédits)

1. Concepts, épistémologie, méthode

SHR -63200	3	RELIGION, SCIENCES HUMAINES ET RECHERCHE* J.-P. Rouleau
SHR -63201	3	LES CONCEPTS FOND. EN SCES DE LA RELIGION A. Dumais
SHR -63206	3	EPISTEMOLOGIE DES SCIENCES DE LA RELIGION R. Lemieux

2. Sociologie

SHR -63203	3	RELIGION, ORGANISATION ET POUVOIR J. Zyberberg
SHR -63293	3	LES MOUVEMENTS RELIGIEUX AU QUEBEC J.-P. Montminy

3. Psychologie

SHR -63294	3	PATHOLOGIE ET RELIGION R. Richard
SHR -64402	3	THEORIES EN PSYCHOLOGIE DE LA RELIGION R. Richard

4. Anthropologie et philosophie

SHR -63534	3	RELIGION ET ENSEIGNEMENT M. Aubert
SHR -63321	3	ATHEISME ET CRITIQUE DE LA RELIGION* R. Lemieux

5. Histoire

SHR -63205	3	MODERNITE ET RELIGION C. Dolan
------------	---	-----------------------------------

COURS ACCRÉDITÉS AU PROGRAMME

L'étudiant pourra choisir l'un de ses cours optionnels au sein d'une liste de cours offerts par d'autres programmes de maîtrise et portant sur l'un ou l'autre aspect spécialisé de l'étude scientifique de la religion. De tels cours sont offerts notamment par les programmes de maîtrise en arts et traditions populaires, en science politique, sociologie, théologie, philosophie, études anciennes (grecques et latines), histoire, histoire de l'art, littérature française et littérature québécoise. Le choix d'un tel cours par un étudiant doit cependant être approuvé par le directeur du programme, avant que le cours ne soit entrepris.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Normalement, les études sont poursuivies à temps complet. Le Comité d'admission et de supervision peut cependant statuer sur toute demande de dérogation à cette règle.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Présentation du projet de mémoire

La réalisation du projet de recherche de l'étudiant sera l'objet d'une procédure de présentation et d'un cheminement sous la responsabilité d'un comité de mémoire composé du directeur de la recherche et d'un conseiller choisi dans une autre discipline que celle de ce directeur.

La présentation du projet, devant ce comité, est une exigence du programme. Cette présentation devra elle-même faire l'objet d'un texte où l'étudiant fera état de l'objet de sa recherche, de sa problématique et de la méthodologie qu'il entend utiliser.

Lectures obligatoires et examen de synthèse

L'étudiant devra, avant la présentation finale de sa recherche, avoir participé au programme de lectures obligatoires. Ce programme comporte trois volets: lecture sur les disciplines, lecture sur un auteur, lecture sur une religion autre que la religion d'appartenance. Le contrôle de ces lectures constitue une exigence du programme et vise, comme les cours obligatoires, à permettre à l'étudiant de se donner une vision générale du champ religieux et des diverses perspectives qui lui sont propres.

Le Comité de programme a élaboré des dossiers de lecture et offre un encadrement spécifique pour chacun des volets.

Le mémoire

Le Comité d'admission et de supervision du programme approuve le sujet du mémoire de l'étudiant de même que la composition de son comité. Le texte définitif, tel qu'accepté par le directeur du mémoire, est soumis à au moins trois examinateurs qui font rapport de leur appréciation.

18. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Il existe des possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

La principale unité de recherche susceptible d'encadrer les étudiants est le Groupe de recherche en sciences de la religion, groupe multidisciplinaire et multifacultaire.

Les professeurs associés au programme participent, par ailleurs, à une vingtaine d'autres groupes de recherche, laboratoires ou Centres dont les recherches, centrées sur une discipline particulière, sont susceptibles d'accueillir l'un ou l'autre aspect spécialisé de l'étude du phénomène religieux. Notons parmi ceux-ci: le Laboratoire d'histoire religieuse, le Laboratoire de recherches sociologiques, le Laboratoire d'anthropologie, le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT).

Des échanges existent également avec des groupes d'autres universités, notamment le Regroupement interuniversitaire pour l'étude de la religion (R.I.E.R.)

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement secondaire et collégial, la recherche au sein d'organismes spécialisés, constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

SCIENCE INFERMIÈRES

DIPLOME DE DEUXIEME CYCLE — Type: 70 2.407.05 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme offre une formation approfondie en sciences infirmières de façon à rendre le diplômé capable d'encadrer et de conseiller des équipes de soins.

À la fin de ce programme, le diplômé sera apte à:

- élaborer en collégialité des programmes d'intervention en soins infirmiers inspirés de l'holisme;
- résoudre des problèmes complexes de soins infirmiers en s'appuyant sur les fondements théoriques de la pratique infirmière;
- déterminer des indicateurs visant à vérifier la qualité des soins infirmiers;
- analyser et interpréter des résultats de recherche en soins infirmiers;
- réaliser des consultations auprès d'équipes de soins infirmiers.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Fondements théoriques de la pratique infirmière.
Stratégies d'intervention en soins infirmiers inspirées du courant de pensée holistique.
Consultation en soins infirmiers.
Évaluation de la qualité des soins.

3. GRADE

Diplôme en sciences infirmières

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences infirmières
Directrice: Marthe Lavergne

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences infirmières
Responsable: Marthe Lavergne

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admis au programme, les candidats doivent:

- être titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières ou exceptionnellement posséder un diplôme universitaire équivalent;
- avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 5 au baccalauréat;
- avoir deux années d'expérience professionnelle en soins infirmiers.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 30 crédits; 6 crédits constituent le tronc commun et 24 crédits sont complémentaires.

11. COURS DU PROGRAMME

Tronc commun

NMC	Cr	Titre
SIN -63791	3	SOINS INFIRMIERS: PERSPECTIVE THEORIQUE H. Abdel-Al
SIN -63794	3	RECHERCHE ET INTERVENTION F. Sallant

Cours complémentaires

SIN -63792	3	SEMINAIRE SUR LES STRATEGIES D'INTERVENTION* L. Lepage
SIN -63793	3	FORMATION A LA CONSULTATION M. Lavergne
SIN -63796	3	PROJET INDIVIDUEL
SIN -64078	3	APPROCHE HOLISTE ET SOINS INFIRMIERS* N. Rousseau
SIN -63795	3	EVALUATION DE LA QUALITE DES SOINS
SIN -63797	3	ETHIQUE ET SOINS INFIRMIERS* D. Blondeau
SIN -63790	3	HABILETES PERSONNELLES ET ANIMATION M. Lavergne

SIN -63798	3	SEMINAIRE AVANCE SUR LES MODELES CONCEPTUELS* N. Rousseau
SIN -63799	3	SEMINAIRE DE LECTURE
SIN -63641	3	ASPECTS SOCIOCULTURELS DE LA SANTE M. O'Neill, F. Sallant
SIN -63800	3	SUJETS SPECIAUX (SCES INFIRMIERES)
MNG -62701	3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES P. Dionne
PLT -62887	3	DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS ET CLIMAT ORGANISATIONNEL L. Bélanger
SAC -63640	3	PROMOTION DE LA SANTE: L'INDIVIDU* G. Godin
SAC -64310	3	PROMOTION DE LA SANTE: L'ENVIRONNEMENT M. O'Neill
SIN -64432	3	LEADERSHIP ET GESTION DES SOINS INFIRMIERS

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Ce programme ne comporte pas d'exigences de temps complet. Il peut être poursuivi à temps partiel. L'étudiant ne peut prendre plus de neuf trimestres consécutifs (3 ans) à partir de la date de sa première inscription pour réaliser le programme.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, les étudiants doivent avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

La formule pédagogique du cours SIN-63796 est un travail pratique qui doit être réalisé en milieu clinique.

SERVICE SOCIAL

MAÎTRISE — Type A: 11 2539.01 (version 003)

Type B: 12 2539.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

En règle générale, le programme de maîtrise en service social veut permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances théoriques et pratiques et de développer sa compétence professionnelle dans un domaine de spécialisation en service social. Deux cheminements s'offrent à l'étudiant pour atteindre cet objectif.

Type A

Ce premier cheminement met l'accent sur l'approfondissement et le développement des connaissances des étudiants dans un domaine de spécialisation et sur le développement des habiletés d'intervention dans ce domaine. Il privilégie comme formule pédagogique les cours, le stage et l'essai.

Type B

Ce deuxième cheminement met l'accent sur la recherche portant sur la pratique dans un domaine de spécialisation. Il privilégie comme formule pédagogique l'association de l'étudiant à une équipe ou à un projet de recherche sur un aspect de la pratique dans le domaine.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme est offert dans les domaines suivants:

famille et enfance (types A et B)
mouvements populaires (types A et B)
groupes de développement personnel et social (types A et B)
gérontologie (types A et B)
gestion des services sociaux (types A et B)

INTÉRÊTS D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Recherche-action. Approches intégrées. Santé et sécurité au travail.
René Auclair

Évaluation de programme. Évaluation de l'intervention. Évaluation comparative des services sociaux.
André Beaudoin

Couples et familles. Divorce. Garde d'enfants.
Madeleine Beaudry

Protection de l'enfance. Groupes et enfance.
Céline Bédard

Analyse et évaluation de programmes de gestion. Planification et programmation.
Georgette Béliveau

Interventions familiales et sociales. Pratiques alternatives, négociation, médiation. Supervision.
Guy Bilodeau

Gérontologie sociale. Sociologie du vieillissement. Rapport interculturel et intervention. Relations internationales et politique sociale. Évolution de l'économie et des modes de vie.
Nicole Boucher

Politique sociale. Méthodes de consultations professionnelles. Interventions brèves.
Elaine Carey-Bélanger

Famille et interventions familiales. Interventions brèves structurelles. Applications de la théorie des systèmes.
Christian Côté

Groupes de support et réseaux d'entraide. Développement institutionnel et communautaire.
Lise Darveau

Participation et politique en milieux populaires. Associations volontaires. Pratiques de conscientisation.
Gérald Doré

Écologie sociale et pratiques alternatives.
Laval Doucet

Étude de la restructuration des pratiques de l'État (crise et politiques sociales). Pauvreté et sous-développement. Conscientisation des milieux populaires (Paulo Freire).
Denis Fortin

Organisation et gestion des services sociaux. Coopération. Politiques sociales.
Jean-Louis Gendron

Logement et coopératives d'habitation. Autogestion. Questions urbaines.
Yves Hurtubise

Les méthodes d'intervention auprès des personnes âgées. Phénomènes et dynamiques du vieillissement.
Jacques Laforest

Les conditions actuelles des pratiques sociales. Effets des pratiques de gestion sur les pratiques sociales. Les pratiques d'intervention bénévoles.
Marcelle Laforest

Groupes et réseaux d'entraide, prévention. Condition masculine. Application des théories de l'apprentissage social. Périnatalité.
Jocelyn Lindsay

Mouvement féministe. Condition féminine. Violence conjugale.
Geneviève Martin

Évaluation des programmes et des interventions. Supervision. Recherche féministe. Épuisement professionnel.
Francine Ouellet

Étude des communautés et des services communautaires. Organisation des services sociaux.
Hector Ouellet

Planification, programmation et informatisation des services sociaux. Étude du milieu et des communautés.
Martin Poulin

Enfants et familles d'accueil. Violences familiales. Services sociaux et interventions sociales.
Marie Simard

Groupes de support et réseaux d'entraide. Santé mentale et physique. Chronicité et maintien dans la communauté.
Lise Tessier

Phénomènes de déviance et délinquance chez les jeunes et les adultes. Condition masculine.
Germain Trotter

La famille et l'enfance comme champ d'intervention et de recherche. Enfance: soins d'accueil et protection.
Jacques Vachon

Gérontologie. Dimensions psychologiques de la pratique du service social. Famille et enfance.
Aline Vézina

Gérontologie sociale. Aspects sociaux du vieillissement.
Nicolas Zay

3. GRADE

Maîtrise en service social (M. Serv. soc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Service social
Directeur: Martin Poulin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Service social
Responsable: Martin Poulin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat spécialisé en service social constitue une condition générale d'admission à ce programme. Les demandes des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans un programme autre que celui du service social peuvent être étudiées, si ces candidats peuvent démontrer une expérience valable de pratique, dans le champ du service social. Les demandes des candidats qui, sans répondre aux conditions de scolarité précitées, peuvent démontrer une expérience et une formation exceptionnelles les rendant aptes à des études de deuxième cycle, seront examinées, dans une optique d'accueil aux étudiants adultes.

De plus, le candidat doit:

- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ses études;
- avoir précisé, dans un projet de maîtrise de type A ou de type B, et à la satisfaction du Comité d'admission et de supervision de l'École de service social, son centre d'intérêt et son orientation à l'intérieur des domaines de spécialisation offerts à la maîtrise en service social. Le candidat y démontre ses capacités d'analyse et de généralisation. (Des guides pédagogiques pour la présentation du projet sont disponibles au secrétariat de l'École de service social). Les candidats pourront consulter des professeurs de l'École concernant le choix de leur domaine de spécialisation.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant de type B doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche, avoir précisé son sujet de recherche et l'avoir fait approuver avant d'avoir acquis la moitié du nombre de ses crédits.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	Crédits
Cours propres au programme	39 crédits
Essai	6 crédits
Type B	Crédits
Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

À cause de la logique interne du programme, l'étudiant inscrit au cheminement de type A doit répartir ses activités universitaires sur une période minimale de cinq trimestres, et l'étudiant inscrit à celui de type B, sur une période minimale de trois trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

DOMAINE: FAMILLE ET ENFANCE

TYPE A

NMC	Cr	Titre
SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE* É. Carey-Bélanger
SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE* F. Ouellet
SVS -61047	3	FAMILLE-ENFANCE I* J. Vachon
SVS -60830	3	FAMILLE II: STRUCTURE ET PROCESSUS* C. Côté

ou

SVS -63097	3	FAMILLE II: TRANSACTIONS SOCIALES* G. Bilodeau
------------	---	---

ou

SVS -63080	3	ENFANCE II* C. Bédard
SVS -63085	3	PROJET DE STAGE
SVS -60831	9	STAGE
SVS -63102	3	FAMILLE-ENFANCE III* M. Simard

Essai: 6 crédits

Cours optionnels: 12 crédits

Total: 45 crédits

TYPE B

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE* É. Carey-Bélanger
SVS -61047	3	FAMILLE-ENFANCE I* J. Vachon

SVS -61365 3 TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
A. Vézina

ou

SVS -63083 3 TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE*
F. Ouellet
SVS -60834 3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE*
M. Simard

Projet de recherche: 24 crédits

Cours optionnels: 9 crédits (dont 3 crédits directement liés au domaine de spécialisation)

Total: 45 crédits

DOMAINE: MOUVEMENTS POPULAIRES

TYPE A

SVS -60824 3 POLITIQUE SOCIALE*
É. Carey-Bélanger
SVS -63083 3 TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE*
F. Ouellet
SVS -60832 3 MOUVEMENTS POPULAIRES I*
Y. Hurtubise
SVS -63084 3 MOUVEMENTS POPULAIRES II
G. Doré
SVS -63082 3 SEMINAIRE SUR PAULO FREIRE
D. Fortin
SVS -63085 3 PROJET DE STAGE
SVS -60831 9 STAGE
SVS -63099 3 MOUVEMENTS POPULAIRES III
D. Fortin

Essai: 6 crédits

Cours optionnels: 9 crédits

Total: 45 crédits

TYPE B

SVS -60824 3 POLITIQUE SOCIALE*
É. Carey-Bélanger
SVS -60832 3 MOUVEMENTS POPULAIRES I*
Y. Hurtubise
SVS -61365 3 TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
A. Vézina

ou

SVS -63083 3 TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE*
F. Ouellet
SVS -60834 3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE*
M. Simard

Projet de recherche: 24 crédits

Cours optionnels: 9 crédits (dont 3 crédits directement liés au domaine de spécialisation)

Total: 45 crédits

DOMAINE: GROUPES DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

TYPE A

SVS -60824 3 POLITIQUE SOCIALE*
É. Carey-Bélanger
SVS -63083 3 TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE*
F. Ouellet
SVS -62534 3 GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. I*
L. Tessier
SVS -63086 3 GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. II
L. Darveau
SVS -63085 3 PROJET DE STAGE
SVS -60831 9 STAGE
SVS -63096 3 GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. III
J. Lindsay

Essai: 6 crédits

Cours optionnels: 12 crédits

Total: 45 crédits

TYPE B

SVS -60824 3 POLITIQUE SOCIALE*
É. Carey-Bélanger
SVS -62534 3 GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. I*
L. Tessier

SERVICE SOCIAL

SVS -61365 3 TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
A. Vézina

ou

SVS -63083 3 TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE*
F. Ouellet
SVS -60834 3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE*
M. Simard

Projet de recherche: 24 crédits

Cours optionnels: 9 crédits (dont 3 crédits directement liés au domaine de spécialisation)

Total: 45 crédits

DOMAINE: GÉRONTOLOGIE

TYPE A

SVS -60824 3 POLITIQUE SOCIALE*
É. Carey-Bélanger
SVS -63083 3 TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE*
F. Ouellet
SVS -60838 3 GERONTOLOGIE I*
N. Boucher
SVS -63145 3 GERONTOLOGIE II*
J. Laforest
SVS -63085 3 PROJET DE STAGE
SVS -60831 9 STAGE
SVS -63146 3 GERONTOLOGIE III*
J. Laforest

Essai: 6 crédits

Cours optionnels: 12 crédits

Total: 45 crédits

TYPE B

SVS -60824 3 POLITIQUE SOCIALE*
É. Carey-Bélanger
SVS -60838 3 GERONTOLOGIE I*
N. Boucher
SVS -61365 3 TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
A. Vézina

ou

SVS -63083 3 TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE*
F. Ouellet
SVS -60834 3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE*
M. Simard

Projet de recherche: 24 crédits

Cours optionnels: 9 crédits (dont 3 crédits directement liés au domaine de spécialisation)

Total: 45 crédits

DOMAINE: GESTION DES SERVICES SOCIAUX

TYPE A

SVS -60824 3 POLITIQUE SOCIALE*
É. Carey-Bélanger
SVS -61365 3 TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
A. Vézina
SVS -60829 3 ADMINISTRATION DES SERV. SOC. I*
G. Béliveau
SVS -60839 3 ADMINISTRATION DES SERV. SOC. II*
M. Poulin
SVS -63085 3 PROJET DE STAGE
SVS -60831 9 STAGE
SVS -63095 3 ADMINISTRATION DES SERV. SOC. III
A. Beaudoin

Essai: 6 crédits

Cours optionnels: 12 crédits

Total: 45 crédits

TYPE B

SVS -60824 3 POLITIQUE SOCIALE*
É. Carey-Bélanger
SVS -60829 3 ADMINISTRATION DES SERV. SOC. I*
G. Béliveau

SVS -61365 3 TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
A. Vézina

SVS -60834 3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE*
M. Simard

Projet de recherche: 24 crédits

Cours optionnels: 9 crédits (dont 3 crédits directement liés au domaine de spécialisation)

COURS OPTIONNELS

Il est important de souligner d'abord que, lorsqu'un étudiant est inscrit dans une spécialisation, les cours des autres spécialisations deviennent optionnels pour lui, à condition que les préalables soient respectés. De plus, les cours suivants sont optionnels pour tous:

SVS -60840 3 METHODES DE SUPERVISION PEDAGOGIQUE*
G. Bilodeau
SVS -63100 3 SUPERVISION ET CONSULTATION PROFESSIONNELLE
(METHODES)
É. Carey-Bélanger
SVS -60610 3 SEXOLOGIE ET PLANIFICATION DES NAISSANCES*
SVS -60827 3 METHODES D'EVALUATION DE PROGRAMMES*
A. Beaudoin
SVS -63610 3 EVALUATION DE L'INTERVENTION
A. Beaudoin
SVS -63844 3 ECOLOGIE SOCIALE ET PRATIQUES ALTERNATIVES
L. Doucet
SVS -63098 3 MOUVEMENT FEMINISTE ET SERVICE SOCIAL
G. Martin
SVS -60609 3 PROJET INDIVIDUEL
SVS -62231 1 SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62232 2 SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62233 3 SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62234 3 SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62400 1 SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62401 1 SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62402 2 SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre (Règlement des deuxième et troisième cycles, article II-1.13).

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Comme ce programme vise à répondre aux besoins non seulement des nouveaux bacheliers mais aussi à ceux des autres diplômés déjà sur le marché du travail dans toutes les régions du Québec, la formule de "sessions intensives" a été retenue pour offrir les cours de la maîtrise de type A et de type B. Les cours du programme se donnent sous forme de trois sessions intensives de quatre jours consécutifs d'enseignement situés au début, au milieu et à la fin des trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le programme de type A comporte un essai de six crédits. Cet essai fait l'analyse d'une expérience de pratique professionnelle et porte de préférence sur le stage de l'étudiant. Cet essai est évalué par deux examinateurs: le consultant de l'essai et un autre professeur. La note est établie par concertation entre les membres du jury.

Le programme de type B comporte un mémoire de maîtrise de vingt-quatre crédits. Le mémoire est évalué par trois examinateurs: le directeur de mémoire et deux autres professeurs. Il n'y a pas de soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe des possibilités de travail à temps partiel, en cours d'études, comme auxiliaire de recherche ou comme auxiliaire d'enseignement.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités reliées au programme sont en lien avec les champs de recherche privilégiés par les professeurs. Elles peuvent se poursuivre dans le cadre du Laboratoire de recherche en service social et du Centre de recherche sur les services communautaires.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les titulaires d'une maîtrise en service social peuvent exercer leur profession par l'intervention directe, la recherche, l'enseignement ou l'administration. Les principaux employeurs sont: les organismes du réseau des affaires sociales, les autres organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, les organismes de bien-être privés, les syndicats, coopératives et groupes populaires.

DOCTORAT — Type: 10 3.539.01 (version 002)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

De façon générale, le programme vise à former des chercheurs en service social, aptes à exercer un leadership intellectuel par le développement des connaissances et par l'enseignement, en regard de la complexité et de la nouveauté des problématiques sociales contemporaines auxquelles s'adresse le service social. Les objectifs particuliers sont l'aptitude à l'identification des problèmes sociaux, à l'évaluation des pratiques sociales, à l'élaboration de pratiques sociales nouvelles et à la communication par l'enseignement universitaire et par la publication.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les professeurs de l'École de service social oeuvrent dans des champs de recherche qui, compte tenu de la méthode et du contenu, peuvent se rattacher à l'un ou l'autre des domaines suivants:

famille et enfance
gérontologie
mouvements populaires
groupe de développement personnel et social
organisation et gestion des services sociaux

Les professeurs sont habituellement rattachés à l'un de ces domaines de recherche bien que certains par leurs intérêts et leur approche exercent leurs activités dans plus d'un secteur à la fois.

Recherche-action, approches intégrées, santé et sécurité au travail, méthodes et techniques pédagogiques, participation des usagers au fonctionnement des organismes sociaux.

René Auclair, Yves Hurtubise et Francine Ouellet

Administration des services sociaux. Recherche en évaluation de programmes, en évaluation de l'intervention et en évaluation comparative des services sociaux.

André Beaudoin, Martin Poulin et Georgette Béliveau

Famille et transactions sociales. Interventions familiales et sociales, pratiques alternatives, approches intégrées, groupes marginalisés, approche structurelle, négociation et médiation, supervision.

Guy Bilodeau, Madeleine Beaudry, Christian Côté et Geneviève Beausoleil

Politiques sociales. Pratiques alternatives. Interventions brèves. Approche structurelle.

Elaine Carey-Bélanger, Denis Fortin et Gérald Doré

Consultations professionnelles. Interventions brèves. Approche structurelle.

Christian Côté, Elaine Carey-Bélanger et Guy Bilodeau

Mouvements populaires. Participation et politique en milieux populaires, associations volontaires, pratiques de conscientisation. Organisation communautaire. Étude de milieu et communauté.

Gérald Doré, Denis Fortin, Yves Hurtubise et Martin Poulin

Écologie sociale et pratiques alternatives.

Laval Doucet

Logement et coopératives d'habitation, autogestion, questions urbaines.

Yves Hurtubise

La pratique du service social et les méthodes d'interventions auprès des personnes âgées. Phénomènes et dynamiques du vieillissement chez les individus, les couples, les familles. Les concepts de base en service social.

Jacques Laforest et Aline Vézina

Les conditions actuelles des pratiques sociales et les problèmes sociaux actuels. Effets des pratiques de gestion sur les pratiques sociales, approches intégrées. Les pratiques d'intervention bénévole.

Marcelle Laforest, André Beaudoin et Francine Ouellet

Mouvement féministe et service social. Condition féminine; violence conjugale.

Geneviève Martin, Francine Ouellet et Lise Darveau

Évaluation des programmes et des interventions, supervision, épuisement professionnel. Groupes et réseaux d'entraide. Rôles sexuels. Condition masculine. SIDA.

Francine Ouellet et Jocelyn Lindsay

Service social en milieu de santé. Santé mentale. Chronicité.

Lise Tessier et Georgette Béliveau

Groupes de développement personnel et social. Groupes de support et réseaux d'entraide.

Lise Tessier, Jocelyn Lindsay, Céline Bédard et Lise Darveau

Phénomènes de déviance et délinquance chez les jeunes et les adultes, condition masculine.

Germain Trottier

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Service social

Directeur: André Beaudoin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Service social

Responsable: André Beaudoin

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le préalable normal pour accéder au doctorat en service social est la maîtrise de type B (recherche) en service social. Les titulaires d'une maîtrise de type A (professionnelle) en service social sont également admissibles au doctorat en service social; cependant, le Comité d'admission évalue leur préparation à la recherche et détermine, s'il y a lieu, la scolarité additionnelle qui leur sera demandée. Pour ces candidats, comme pour ceux venant de la maîtrise de type B en service social, l'excellence de l'ensemble du dossier de deuxième cycle est prise en considération.

On peut aussi accepter des candidats qui, sans avoir une maîtrise en service social, ont cependant un diplôme équivalent. L'équivalence de ce diplôme est établie en tenant compte des conditions suivantes: premièrement, la discipline dans laquelle le diplôme a été obtenu, deuxièmement, la formation à la recherche déjà acquise et troisièmement, la somme des connaissances acquises en service social. Pour établir cette troisième condition, le comité examine les connaissances du candidat dans les quatre volets du service social: le comportement humain et l'environnement social, les méthodes d'intervention du service social, les champs ou domaines du service social, les politiques sociales et les programmes sociaux. Le cas échéant, le comité peut exiger une scolarité probatoire ou une scolarité complémentaire pouvant comporter des cours de premier cycle, généralement à terminer avant de s'inscrire aux cours du programme de doctorat en service social.

Au moment où il étudie la demande d'admission, le Comité d'admission et de supervision évalue l'ensemble du dossier, à savoir: les résultats scolaires aux cycles antérieurs; les lettres de recommandation; l'aptitude et la formation à la recherche fondamentale ou appliquée; les objectifs visés dans la démarche de doctorat; le projet de recherche; les habiletés de communication écrite; l'obtention de bourses au mérite ou autres distinctions. Les admissions sont limitées à la capacité d'accueil, en particulier aux ressources de l'École liées à l'encadrement de la thèse. Le comité peut aussi exiger que le candidat se présente à une entrevue.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avec sa demande d'admission, le candidat doit soumettre un avant-projet de recherche dans lequel il indique sur quoi il entend faire porter ses travaux de recherche. L'École de service social fournira aux candidats un formulaire complémentaire d'admission pour les guider dans la présentation de ce projet. L'objectif de cet avant-projet est d'évaluer si le candidat a une idée suffisamment précise de son projet d'études doctorales et si l'École a les ressources suffisantes pour répondre à ses attentes spécifiques.

Il est souhaitable que l'étudiant ait choisi un directeur de recherche au moment de son admission. Autrement, c'est le Comité d'admission et de supervision, par l'entremise du directeur du programme, qui assigne à l'étudiant un directeur provisoire de recherche.

L'étudiant enregistre son sujet de thèse à la fin du premier trimestre d'inscription et procède en même temps à la demande de désignation d'un directeur de recherche. À la fin du deuxième trimestre, l'étudiant, par concertation avec son directeur de recherche, doit avoir choisi les membres de son comité de thèse.

Après avoir terminé les crédits de sa scolarité de cours et avoir réussi son essai de synthèse, et le plus tôt possible pendant la deuxième année suivant sa première inscription au programme, l'étudiant doit soumettre son projet de thèse. Ce projet est adressé au comité de thèse d'abord sous forme d'un texte écrit; il est, par la suite, suivi d'un examen oral. Ce projet est soumis à un jury constitué pour la circonstance du comité de thèse présidé par le directeur du programme ou son représentant; il est évalué selon la formule succès ou échec, et son acceptation est nécessaire à la continuation de la thèse.

Pour plus de renseignements concernant le dépôt et la soutenance, l'étudiant pourra consulter la brochure *Thèse de doctorat* publiée par l'École des diplômés.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme

18 crédits

Thèse

72 crédits

SERVICE SOCIAL

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet prévues par les règlements du troisième cycle, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

NMC	Cr	Titre
SVS -63935	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT I
SVS -63936	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT II
SVS -63937	3	ESSAI DE SYNTHÈSE

COURS OPTIONNELS (9 crédits)

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE* É. Carey-Bélanger
SVS -61047	3	FAMILLE-ENFANCE I* J. Vachon
SVS -60830	3	FAMILLE II: STRUCTURE ET PROCESSUS* C. Côté
SVS -63097	3	FAMILLE II: TRANSACTIONS SOCIALES* G. Bilodeau
SVS -63080	3	ENFANCE II* C. Bédard
SVS -60832	3	MOUVEMENTS POPULAIRES I* Y. Hurtubise
SVS -63084	3	MOUVEMENTS POPULAIRES II G. Doré
SVS -63082	3	SEMINAIRE SUR PAULO FREIRE D. Fortin
SVS -61365	3	TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUÉES A. Vézina
SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE* F. Ouellet
SVS -60834	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE* M. Simard
SVS -60829	3	ADMINISTRATION DES SERV. SOC. I* G. Béliveau
SVS -60839	3	ADMINISTRATION DES SERV. SOC. II* M. Poulin
SVS -60840	3	METHODES DE SUPERVISION PEDAGOGIQUE* G. Bilodeau
SVS -63100	3	SUPERVISION ET CONSULTATION PROFESSIONNELLE (METHODES) É. Carey-Bélanger
SVS -60827	3	METHODES D'EVALUATION DE PROGRAMMES* A. Beaudoin
SVS -63098	3	MOUVEMENT FEMINISTE ET SERVICE SOCIAL G. Martin
SVS -63610	3	EVALUATION DE L'INTERVENTION A. Beaudoin
SVS -62534	3	GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. I* L. Tessier
SVS -63086	3	GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. II L. Darveau
SVS -60838	3	GERONTOLOGIE I* N. Boucher
SVS -63145	3	GERONTOLOGIE II* J. Laforest
SVS -64093	3	PROJET INDIVIDUEL
SVS -64115	3	SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -64116	3	SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant au moins trois trimestres (temps complet: inscription de 12 crédits de cours ou de recherche).

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'enseignement à l'École de service social, se faisant en français, il est nécessaire que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français oral et écrit. De plus, il doit avoir une connaissance de l'anglais lui permettant de lire cette langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Les cours du programme doivent être terminés au plus tard pendant la deuxième année d'inscription au programme. Le programme comporte un essai de synthèse dont l'objet est d'évaluer globalement les connaissances du candidat en service social. Il consiste en

l'étude d'un ensemble d'ouvrages jugés pertinents à son programme d'études et de recherche dans le but d'en effectuer une analyse et une synthèse personnelle. L'essai de synthèse comprend deux parties:

- La première partie doit faire le point sur l'état des connaissances théoriques et empiriques de l'étudiant dans un domaine de spécialisation du programme et montrer l'importance de son thème de recherche pour l'avancement des connaissances en service social.

- La seconde partie doit situer le champ de recherche dans lequel s'inscrit le sujet de thèse et couvrir les points suivants: l'état des connaissances théoriques; l'état des connaissances empiriques et les problèmes méthodologiques de recherche liés à ce champ.

L'essai de synthèse a lieu sous la surveillance du comité de l'essai de synthèse. Il comporte deux sortes d'exigences: un travail écrit et un examen oral. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une reprise et c'est le Comité d'admission et de supervision qui en fixe la date. L'étudiant peut suggérer une liste de sujets et d'ouvrages susceptibles d'être couverts dans l'essai de synthèse. Il revient toutefois au comité de l'essai de synthèse d'en établir la liste définitive. Avant que l'étudiant ne s'engage dans la rédaction de son essai, il doit s'être entendu avec son comité sur un plan de travail détaillé.

L'essai de synthèse doit survenir au plus tard vingt mois après la première inscription.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche de l'étudiant est la thèse. Après avoir terminé les crédits de la scolarité de cours et réussi dans son essai de synthèse, et au plus tard avant la fin du trimestre qui suit la réussite de son essai de synthèse, l'étudiant doit soumettre son projet de thèse. Ce projet est évalué selon la formule succès ou échec, au cours d'un examen oral devant un jury formé à cette fin et qui comprend le directeur de thèse en plus de deux autres professeurs. Le succès de cet examen est nécessaire à la continuation de la thèse.

Par la suite, l'étudiant doit soumettre un rapport annuel à son directeur de recherche, précisant l'état d'avancement de ses travaux.

La thèse proprement dite est évaluée par un jury de cinq examinateurs, dont le directeur de thèse. Il doit y avoir une soutenance publique de la thèse.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Des projets particuliers de recherche pourraient se faire sur une base interdisciplinaire, après une entente avec une autre unité de l'Université Laval. D'autres projets de recherche pourraient se faire sur une base interuniversitaire, moyennant une entente avec une autre université. Chaque cas particulier doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision. Dans ces cas particuliers, c'est l'Université Laval qui confère le grade de Ph.D. et le doctorat ainsi obtenu est un doctorat en service social.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

L'étudiant au doctorat peut obtenir du directeur du programme ou du vice-doyen à la recherche et aux études avancées de la Faculté, les informations nécessaires concernant divers types de bourses d'études ou de recherches supérieures en provenance du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec, d'organismes, parapublics ou privés. Parmi les programmes de bourses spéciales de doctorat, mentionnons celui de l'Université Laval: Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe des possibilités de travail à temps partiel, en cours d'études, comme auxiliaire de recherche ou comme auxiliaire d'enseignement. De plus, les étudiants du doctorat, compte tenu de leurs aptitudes et de leur expérience, peuvent participer directement à l'enseignement des premier et deuxième cycles à l'École de service social.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Le laboratoire de recherche de l'École de service social
Le laboratoire facultaire de recherche en gérontologie sociale
Le Centre de recherche sur les services communautaires

Il y a aussi possibilité de profiter des ressources d'encadrement de la recherche des autres unités de la Faculté des sciences sociales, du Centre de services sociaux de Québec et du ministère des Affaires sociales du Québec. Des revues spécialisées sont également disponibles pour la publication des travaux de recherche, moyennant acceptation par les comités de lecture de ces revues.

L'École de service social possède un laboratoire de recherche administré par un comité composé de son directeur et de trois professeurs. Ce comité a essentiellement pour tâche de voir à la bonne marche d'ensemble du laboratoire, de fournir les renseignements aux

professeurs concernant les sources de subventions, d'administrer le budget spécial de recherche concernant l'École, d'organiser les activités de soutien à la recherche et de définir, prévoir et proposer les orientations et les stratégies concernant le développement de la recherche à l'intérieur de l'École.

Une secrétaire à temps complet permet d'assurer la permanence de la diffusion de l'information et de la documentation à l'intention des usagers.

Avec le concours de la bibliothèque, le laboratoire a mis sur pied un centre d'information qui a comme objectif de recueillir et de conserver le matériel qui peut être le plus immédiatement utile aux chercheurs étudiants des deuxième et troisième cycles dans l'accomplissement de leurs travaux de recherche: thèses et essais, rapports de recherche inédits, renseignements sur les sources de subventions, bibliothèques, etc.

Les activités de recherche

En plus des activités de recherche nécessaires à l'enseignement que tous les professeurs et les différents comités réalisent, plusieurs projets de recherche sont actuellement en voie de réalisation ou d'élaboration par des professeurs de l'École:

Les signalants auprès du Directeur de la protection de la jeunesse: étude du processus décisionnel.

La réinsertion dans leur milieu familial d'enfants placés en soins d'accueil.

L'évaluation du projet-pilote "Le gardiennage à court terme: un service de soutien et d'entraide pour les familles-gardiennes de la Basse-Ville de Québec".

L'impact social des coopératives d'habitation.

L'approche intégrée: une innovation dans la dispensation des services sociaux.

L'utilisation de l'informatique dans les services sociaux au Québec.

Participation et politique en milieu populaire québécois (PPMPQ).

Étude des populations déplacées du Liban.

Réactions des intervenants face à la femme qui a vécu de la violence en milieu conjugal.

Le rôle de la famille en regard des parents âgés.

Les représentations sociales de l'enfance en besoin de protection.

Élaboration d'une méthodologie d'évaluation institutionnelle appliquée au programme de maintien à domicile du CLSC de la Jacques-Cartier: une approche participative.

Le rôle de la famille auprès des parents âgés en perte d'autonomie.

Évaluation comparative des services sociaux au Québec et en Colombie-Britannique.

Les intervenants du monde médical face à la femme violentée par son conjoint.

Évolution de l'action communautaire en CLSC.

Pauvreté 1990: définition et tendances empiriques du phénomène.

Les ressources intermédiaires comme moyen d'insertion sociale et les oppositions collectives à leur intégration.

Évaluation d'un programme de prévention du SIDA.

Les effets psychosociaux de l'utilisation des tests interactifs sur les parents d'enfants atteints de fibrose kystique.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement, surtout au niveau universitaire, la recherche et les responsabilités exigeant de celui qui les assume des capacités supérieures de leadership intellectuel, principalement dans les organismes de services sociaux, constituent les principales perspectives offertes à cette catégorie de diplômés.

SOCIOLOGIE

MAÎTRISE — Type B: 12 2.535.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise visent fondamentalement à permettre à l'étudiant d'acquérir une autonomie dans la pratique de la sociologie. À cette fin, le programme est construit sur deux axes convergents: d'une part, rendre l'étudiant apte à utiliser les connaissances acquises au baccalauréat en vue d'une réflexion vraiment approfondie sur des thèmes sociologiques diversifiés; d'autre part, rendre l'étudiant apte à concevoir et exécuter un projet de recherche sur un thème particulier qui s'achève par la rédaction d'un mémoire.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Sociologie de la culture

F. Dumont, G. Dussault, M.-A. Lessard, J.-P. Montminy, A. Dumais, P. Saint-Arnaud, D. Veillette, A. Fortin, D. Delage, O. Clain

Sociologie du travail

M. de Séve, S. Langlois, N. Gagnon, A. Turmel, A. Billette, C. Corriveau, G. Gagné, D. Merveur

Sociologie du développement

C. Beauchamp, D. Gay, L. Guay, A. Lux, A. Schwarz, J.-J. Simard, H. Urbano, N. Bousquet

L'étudiant inscrit à la maîtrise n'est pas tenu d'acquérir toute sa formation dans l'un ou l'autre de ces champs.

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sociologie

Directeur: Pierre Saint-Arnaud

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sociologie

Responsable: Pierre Saint-Arnaud

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat avec majeure en sociologie ou un diplôme jugé équivalent est la condition minimale d'admission à ce programme.

Les candidats titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un champ d'études autre que la sociologie sont admissibles à ce programme s'ils font la preuve d'une connaissance équivalente à soixante crédits de sociologie. Aux candidats ne remplissant pas cette condition, le comité demandera un stage probatoire ou une scolarité complémentaire.

Chaque candidat doit annexer à sa demande d'admission un avant-projet de recherche (de deux à trois pages) dans lequel il indique de façon générale dans quel domaine il entend orienter ses travaux.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), l'étudiant doit avoir fait le choix d'un directeur de recherche et en avoir déterminé l'objet. Il en informe ensuite le directeur du programme. Dans certains cas, et avec approbation du Comité, le directeur peut être assisté d'un autre professeur de l'Université ou de l'extérieur, lequel agit comme conseiller. Le *Guide de l'étudiant en sociologie*, offert au Département de sociologie, fournit des précisions sur ces sujets.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type B

Cours propres au programme

24 crédits

Mémoire

24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Si l'étudiant s'inscrit à temps complet, la durée normale de ce programme est de quatre trimestres à partir de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). S'il s'inscrit à temps partiel, le temps pour terminer ce programme ne peut dépasser douze trimestres consécutifs.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRE

NMC	Cr	Titre
SOC-63211	4	SEMINAIRE DE MAITRISE* M.-A. Lessard, A. Schwarz et coll.

COURS OPTIONNELS

Cinq cours parmi les suivants, l'un d'entre eux pouvant être remplacé par un cours d'un autre programme de deuxième cycle. Le "cours de lecture" et les "sujets spéciaux" doivent être approuvés par le directeur du programme.

Un seul cours de lecture est autorisé.

L'ensemble des cours de lecture, des sujets spéciaux et des cours hors programme ne doit pas dépasser huit crédits.

SOC-61570	4	LES FORMES CULTURELLES* F. Dumont
SOC-61572	4	METHODES INTERPRETATIVES* A. Dumais
SOC-61575	4	SEMINAIRE EN SOCIO. DU TRAVAIL II* A. Billette
SOC-61576	4	SOCIOLOGIE DE LA CONSOMMATION* S. Langlois
SOC-61151	4	COURS DE LECTURE
SOC-61970	4	DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE-MONDE* N. Bousquet
SOC-61972	4	POPULATION ET CHANGEMENT SOCIAL* A. Lux
SOC-61973	4	DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL* A. Schwarz
SOC-62550	4	L'INTERVENTION CULTURELLE ETATIQUE G. Dussault
SOC-62688	4	LES MUTATIONS DU QUEBEC CONTEMPORAIN* N. Gagnon
SOC-62778	4	SEMINAIRE EN SOCIOLOGIE DE LA SANTE* A. Dumais
SOC-62235	1	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62236	2	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62237	3	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62238	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62364	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62365	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62366	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62884	4	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT C. Beauchamp
SOC-62885	4	SEMINAIRE EN ANALYSE DE TEXTE* A. Turmel
SOC-63062	4	FEMME ET RELIGION D. Veillette
SOC-63208	4	IDENTITE ET MODE DE PRODUCTION I J.-J. Simard
SOC-63209	4	QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT* D. Gay
SOC-63212	4	INITIATION AUX PRATIQUES DE RECHERCHE* A. Turmel
SOC-63213	4	IDENTITE ET MODE DE PRODUCTION II H. Urbano
SOC-63214	4	NATURE, TECHNIQUES ET SOCIETE L. Guay
SOC-63216	4	SEMINAIRE SUR LES PROFESSIONS C. Corriveau
SOC-63217	4	SOCIOLOGIE GENERALE I

SOC -63218	4	SOCIOLOGIE GENERALE II
SOC -63136	4	L'AUTODETERMINATION CULTURELLE P. Saint-Arnaud
SOC -63137	4	SOCIETES DU TIERS-MONDE: ASPECTS COMPARATIFS* N. Bousquet
SOC -63340	4	HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES D. Delage
SOC -63373	4	SOCIOLOGIE SUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX J.-J. Simard, A. Fortin
SOC -63378	4	MEDIA ET INDUSTRIALISATION CULTURELLE R. de La Garde, L. Ross, C. Martin
SOC -63379	4	SEMINAIRE SUR LE QUEBEC J.-J. Simard
SOC -63476	4	SC. SOC. ET THEORIE DE L'EVOLUTION G. Gagné
SOC -63628	4	SOCIOLOGIE ET SOCIETE AMERICAINES* P. Saint-Arnaud
SOC -63629	4	LES TRANSFORMATIONS DE L'ETAT G. Gagné
SOC -63630	4	AMERIQUE LATINE: SOCIOLOGIES ET SOCIETES H. Urbano
SOC -63778	4	LANGUES ET SOCIETE AU QUEBEC G. Dussault
SOC -63828	4	ETUDES DE LA SOCIETE URBAINE M.-A. Lessard
SOC -63829	4	ECHANGES, RESEAUX ET SOCIABILITE A. Fortin
AME -62819	3	LA VILLE ET L'URBANISATION L. Guay
SHR -63201	3	LES CONCEPTS FOND. EN SCES DE LA RELIGION A. Dumais
SHR -63293	3	LES MOUVEMENTS RELIGIEUX AU QUEBEC J.-P. Montminy
AME -62738	3	AMENAGEMENT ET SOCIETE* L. Guay
SOC -64280	4	TECHNOSCIENCE CONTEMPORAINE O. Clain
SOC -61577	4	SEMINAIRE EN SOCIO. DU TRAVAIL III* D. Mercure

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Afin de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été ne compte pas.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder les connaissances suffisantes lui permettant d'écrire et de parler le français et de lire une autre langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant s'inscrivant à temps complet doit normalement terminer les cours de son programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). S'il s'inscrit à temps partiel, il est soumis à la limite de douze trimestres consécutifs indiqués à la rubrique n° 10; comme pour l'étudiant régulier, il lui sera cependant demandé de terminer sa scolarité avant d'entreprendre les travaux de recherche conduisant à son mémoire. Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit normalement terminer ces cours avant d'entreprendre les cours propres au programme.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs, dont le directeur de recherche. Il n'y a pas de soutenances. (Voir le livret *Mémoire de maîtrise, du début de la rédaction à la diplomation*, publié par l'École des gradués, pour les règles générales de présentation du mémoire et les modalités de son évaluation).

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours comportant des crédits de recherche, il doit présenter un plan de travail les justifiant et, lors de l'inscription suivante, il doit déposer un bref rapport de ses activités de recherche. Ces crédits de recherche sont habituellement accordés une fois la scolarité terminée, le sujet de mémoire et le directeur de recherche choisis.

18. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Aux trimestres d'automne et d'hiver, une dizaine de postes d'auxiliaires d'enseignement sont réservés prioritairement aux étudiants à temps complet à la maîtrise. Le choix des étudiants occupant ces postes est laissé à la discrétion des professeurs qui se voient

accorder de tels postes par le Département. Durant l'été, un nombre équivalent de postes d'auxiliaires de recherche sont habituellement offerts; le choix des étudiants occupant ces postes est également laissé à la discrétion des professeurs ayant reçu les subventions permettant l'ouverture de ces postes.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives et se poursuivent dans le cadre du Laboratoire de recherches sociologiques du Département de sociologie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement, la fonction publique, l'organisation communautaire et la coopération internationale constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

DOCTORAT — Type: 10 3.535.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de former des chercheurs, de préparer à l'enseignement universitaire en sociologie et au marché du travail là où cette formation est requise.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Sociologie de la culture

F. Dumont, G. Dussault, M.-A. Lessard, J.-P. Montminy, A. Dumais, P. Saint-Arnaud, D. Veillette, A. Fortin, D. Delage, O. Clain

Sociologie du travail

M. de Sève, S. Langlois, N. Gagnon, A. Turmel, A. Billette, C. Corrivault, G. Gagné, D. Morevre

Sociologie du développement

C. Beauchamp, D. Gay, L. Guay, A. Lux, A. Schwarz, J.-J. Simard, H. Urbano, N. Bousquet

L'étudiant inscrit au doctorat n'est pas tenu d'acquiescer toute sa formation dans l'un ou l'autre de ces champs.

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sociologie

Directeur: Pierre Saint-Arnaud

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sociologie

Responsable: Pierre Saint-Arnaud

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise en sciences sociales (sociologie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue la condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats ne satisfaisant pas à cette condition pourront se voir imposer une scolarité complémentaire.

Avec sa demande d'admission, le candidat doit soumettre un avant-projet de recherche (de quelques pages) dans lequel il indique sur quoi il entend faire porter ses travaux. Il doit en outre présenter au Comité d'admission la preuve écrite qu'un professeur du Département accepte d'être son directeur d'études et de thèse.

Ce programme admet de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), l'étudiant doit confirmer auprès du comité le titre de son projet de recherche et le nom de son directeur. Dans certains cas, et avec l'approbation du comité, le directeur de recherche peut être assisté d'un autre professeur de l'Université ou de l'extérieur, lequel agit à titre de conseiller.

Le Guide de l'étudiant en sociologie, offert au Département de sociologie, fournit des précisions sur ces sujets.

8. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	16 crédits
Thèse	80 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Si l'étudiant s'inscrit à temps complet (voir rubrique n° 12), la durée normale de ce programme est de huit trimestres à partir de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). S'il s'inscrit à temps partiel, le temps pour terminer ce programme ne peut dépasser vingt et un trimestres consécutifs.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

L'étudiant doit suivre deux séminaires de doctorat parmi les séminaires suivants et s'inscrire au cours SOC-63215 en deuxième année au plus tard.

NMC	Cr	Titre
SOC-63207	4	SEMINAIRE DE DOCTORAT I En collaboration
SOC-63210	4	SEMINAIRE DE DOCTORAT II En collaboration
SOC-63940	4	SEMINAIRE DE DOCTORAT III En collaboration
SOC-63215	4	ESSAI DE SYNTHÈSE Comité

COURS OPTIONNELS

Des cours pour une valeur de quatre crédits pris dans la liste suivante ou d'un autre programme d'études avancées. Ces derniers doivent être approuvés par le directeur du programme de sociologie.

SOC-61570	4	LES FORMES CULTURELLES* F. Dumont
SOC-61572	4	METHODES INTERPRETATIVES* A. Dumais
SOC-61575	4	SEMINAIRE EN SOCIO. DU TRAVAIL II* A. Billette
SOC-61576	4	SOCIOLOGIE DE LA CONSOMMATION* S. Langlois
SOC-61151	4	COURS DE LECTURE
SOC-61970	4	DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE-MONDE* N. Bousquet
SOC-61972	4	POPULATION ET CHANGEMENT SOCIAL* A. Lux
SOC-61973	4	DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL* A. Schwarz
SOC-62550	4	L'INTERVENTION CULTURELLE ETATIQUE G. Dussault
SOC-62688	4	LES MUTATIONS DU QUEBEC CONTEMPORAIN* N. Gagnon
SOC-62778	4	SEMINAIRE EN SOCIOLOGIE DE LA SANTE A. Dumais
SOC-62235	1	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62236	2	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62237	3	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62238	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62364	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62365	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62366	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)
SOC-62884	4	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT C. Beauchamp
SOC-62885	4	SEMINAIRE EN ANALYSE DE TEXTE* A. Turmel
SOC-63062	4	FEMME ET RELIGION D. Veillette
SOC-63208	4	IDENTITE ET MODE DE PRODUCTION I J.-J. Simard
SOC-63209	4	QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT* D. Gay
SOC-63212	4	INITIATION AUX PRATIQUES DE RECHERCHE* A. Turmel
SOC-63213	4	IDENTITE ET MODE DE PRODUCTION II H. Urbano
SOC-63214	4	NATURE, TECHNIQUES ET SOCIETE L. Guay
SOC-63216	4	SEMINAIRE SUR LES PROFESSIONS C. Corrivault
SOC-63217	4	SOCIOLOGIE GENERALE I
SOC-63218	4	SOCIOLOGIE GENERALE II
SOC-63136	4	L'AUTODETERMINATION CULTURELLE P. Saint-Arnaud
SOC-63137	4	SOCIETES DU TIERS-MONDE: ASPECTS COMPARATIFS* N. Bousquet
SOC-63340	4	HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES D. Delage
SOC-63373	4	SOCIOLOGIE SUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX J.-J. Simard, A. Fortin

SOC-63378	4	MEDIA ET INDUSTRIALISATION CULTURELLE R. de La Garde, L. Ross, C. Martin
SOC-63379	4	SEMINAIRE SUR LE QUEBEC J.-J. Simard
SOC-63476	4	SC. SOC. ET THEORIE DE L'EVOLUTION G. Gagné
SOC-63628	4	SOCIOLOGIE ET SOCIETE AMERICAINES* P. Saint-Arnaud
SOC-63629	4	LES TRANSFORMATIONS DE L'ETAT G. Gagné
SOC-63630	4	AMERIQUE LATINE: SOCIOLOGIES ET SOCIETES H. Urbano
SOC-63778	4	LANGUES ET SOCIETE AU QUEBEC G. Dussault
SOC-63828	4	ETUDES DE LA SOCIETE URBAINE M.-A. Lessard
SOC-63829	4	ECHANGES, RESEAUX ET SOCIABILITE A. Fortin
AME-62819	3	LA VILLE ET L'URBANISATION L. Guay
SHR-63201	3	LES CONCEPTS FOND. EN SCES DE LA RELIGION A. Dumais
SHR-63293	3	LES MOUVEMENTS RELIGIEUX AU QUEBEC J.-P. Montminy
AME-62738	3	AMENAGEMENT ET SOCIETE* L. Guay
SOC-64280	4	TECHNOSCIENCE CONTEMPORAINE O. Clain
SOC-61577	4	SEMINAIRE EN SOCIO. DU TRAVAIL III* D. Mercure

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Afin de satisfaire à cette exigence, les trimestres d'été ne comptent pas.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder les connaissances nécessaires lui permettant d'écrire et de parler le français et de lire une autre langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant s'inscrivant à temps complet doit normalement terminer les cours de son programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). S'il s'inscrit à temps partiel, il est soumis à la limite de vingt et un trimestres consécutifs indiqués à la rubrique n° 10; comme pour l'étudiant régulier, il lui sera cependant demandé de terminer sa scolarité avant d'entreprendre les travaux de recherche conduisant à sa thèse. Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit normalement terminer ces cours avant d'entreprendre les cours propres au programme.

L'essai de synthèse porte sur le champ (connaissances empiriques, théories, méthodologies) dans lequel s'inscrira éventuellement la thèse. Il consiste dans l'étude d'un ensemble de travaux dont la liste est établie conjointement par l'étudiant et un comité de trois professeurs dont le directeur de thèse, et le conseiller s'il y a lieu. L'essai est évalué par les mêmes professeurs puis l'étudiant se présente à un examen oral. Cet essai doit être soumis au cours de la deuxième année suivant la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours comportant des crédits de recherche, il doit présenter un plan de travail les justifiant et, lors de l'inscription suivante, il doit déposer un bref rapport de ses activités de recherche.

Après avoir obtenu les seize crédits de sa scolarité, et au plus tard pendant la troisième année suivant sa première inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit soumettre son projet de thèse. L'exposé qu'il présente doit comprendre, en particulier, une articulation analytique des concepts, une élaboration d'hypothèses, les perspectives méthodologiques et un plan des opérations à réaliser. Ce projet est évalué selon la formule succès ou échec au cours d'un examen oral devant un jury formé à cette fin et qui comprend le directeur de recherche. Le succès obtenu à cet examen est nécessaire à la continuation des travaux de thèse.

Par la suite, l'étudiant doit soumettre un rapport annuel à son directeur de thèse précisant l'état d'avancement de ses travaux.

La thèse proprement dite est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont le directeur de thèse. Un des examinateurs est un spécialiste de l'extérieur. Le responsable du comité de l'École des gradués ou son représentant remplit les fonctions de président du jury de soutenance sans droit de vote. (Voir le livret *Thèse de doctorat, du début de la rédaction à la diplomation*, publié par l'École des gradués, pour les règles générales de présentation d'une thèse et les modalités de son évaluation).

Dans le cas de l'examen et de la soutenance de la thèse d'un candidat remplissant une fonction d'enseignement à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, trois des quatre examinateurs proviennent de l'extérieur de l'Université.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

L'étudiant à la maîtrise ou au doctorat peut obtenir du secrétariat du Département de sociologie ou de la secrétaire du vice-doyen à la recherche et aux études avancées de la Faculté, les renseignements concernant divers types de bourses d'études ou de recherches supérieures en provenance du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec, d'organismes parapublics ou privés. Parmi les programmes de bourses spéciaux de maîtrise ou de doctorat, mentionnons celui de l'Université Laval: Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les perspectives de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement offertes à l'étudiant sont favorables.

Durant l'été, une dizaine de postes d'auxiliaires de recherche sont habituellement accordés; le choix des étudiants occupant ces postes est laissé à la discrétion des professeurs ayant reçu les subventions permettant l'ouverture de ces postes. Des fonds de soutien sont également offerts aux étudiants inscrits au doctorat qui en font la demande: les sommes distribuées varient entre 500 et 2 000 dollars par trimestre.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont surtout collectives et se poursuivent dans le cadre du Laboratoire de recherches sociologiques du Département de sociologie.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'enseignement, la fonction publique, l'organisation communautaire et la coopération internationale constituent les principales perspectives d'emploi de ce programme.

SOLS

MAÎTRISE — Type A: 11 2.343.01 (version 001)
Type B: 12 2.343.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise vise à former des personnes compétentes dans les domaines de la recherche et de la vulgarisation dans les champs de recherche émanant des grandes orientations du Département des sols: évaluation et régie des terres agricoles, conservation des sols et du milieu, biodégradation des matières organiques, relations sols-plantes. Les candidats pourront approfondir leurs connaissances, acquérir des méthodes de recherche et ainsi se préparer aux études de troisième cycle ou accéder directement au marché du travail.

Le cheminement de type A a pour objectif de permettre aux candidats d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques et de développer leur compétence professionnelle dans les champs et domaines d'études de la science des sols. Le cheminement de type A peut s'appliquer à la science des sols en général et au profil en agriculture tropicale.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Pédologie

Genèse, morphologie et classification des sols, pédogéomorphologie, micromorphologie et minéralogie des sols, inventaire et évaluation des sols, régie et conservation des sols. Évolution des types d'humus.

M. Caillier, M.R. Laverdière, L.-É. Parent

Physique et conservation des sols

Hydrodynamique des sols, bilan hydrique et thermique des sols, conservation de l'eau, relations sols-plantes, érosion et dégradation des sols (voir aussi biologie végétale et génie rural).

A. Bentz, P.A. Dubé, R. Lagacé, M.R. Laverdière

Chimie des sols

Chimie des sols, des sédiments et de l'eau, conservation et dégradation du milieu, utilisation des produits résiduels agricoles, urbains, miniers et industriels.

M.P. Cescas, A. Karam, M.R. Laverdière

Biologie des sols

Biochimie de l'humus, biodégradation des matières organiques. Évolution des matières organiques dans les sols, écologie microbienne (voir aussi microbiologie agricole).

H. Antoun, S.A. Visser

Fertilité des sols

Régie de fertilisation des cultures, diagnostics de fertilité, régie et amélioration des sols, engrais et amendements organiques et minéraux, relations sols-plantes, calibration des sols.

M.P. Cescas, L.-É. Parent

Sols tropicaux

Incluant les champs et domaines mentionnés ci-dessus.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sols

Directeur: Michel Pierre Cescas

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sols

Responsable: Michel Pierre Cescas

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat en bio-agronomie ou un diplôme jugé équivalent constitue une condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans les domaines de foresterie, de génie civil, génie rural, géographie, géologie, sont admissibles au programme mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire directement reliée à leur nouveau programme. Une moyenne cumulative de 3,5 sur 5 ou plus pour l'ensemble de leurs études de premier cycle

est requise. Le Comité d'admission et de supervision se réserve cependant le droit d'accepter sous condition les candidats ayant une expérience pertinente dans le type de recherche qu'ils comptent entreprendre en dépit d'une moyenne inférieure à la norme exigée.

Type A

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

Type B

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui a suivi avec succès les cours du programme de maîtrise et qui a démontré des aptitudes marquées pour la recherche pourra être admis au programme de doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes du programme de la maîtrise.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Type A: profil Agriculture tropicale

L'essai est un travail de synthèse réalisé sous la direction d'un professeur. Il porte de préférence sur une problématique soulevée lors du stage de l'étudiant et ce dernier peut faire l'analyse d'une expérience de pratique professionnelle. Le projet est soumis pour approbation par le Comité d'admission et de supervision, au plus tard à la fin du deuxième trimestre d'inscription dans le programme.

Type B

Le sujet de recherche doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre de fréquentation du programme.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A

Cours propres au programme	42 crédits
Essai	6 crédits

Type B

Cours propres au programme	12 crédits
Mémoire	36 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
SLS -60841	3	GENESE, MORPHOLOGIE, CLASSIFICATION DES SOLS M.-J. Caillier
SLS -60842	3	MICROMORPHOLOGIE DES SOLS M.-J. Caillier
SLS -60844	3	MINÉRALOGIE ET CHIMIE DES COLLOIDES DU SOL M.-R. Laverdière
SLS -60848	1	SEMINAIRE M. Caillier
SLS -61210	3	CHIMIE DU PHOSPHORE DANS LES SOLS M.P. Cescas
SLS -62187	1	SUJETS SPECIAUX (SOLS)
SLS -62188	2	SUJETS SPECIAUX (SOLS)
SLS -62189	3	SUJETS SPECIAUX (SOLS)
SLS -62190	4	SUJETS SPECIAUX (SOLS)
SLS -62711	3	PÉDOGÉOMORPHOLOGIE J.-C. Dubé
SLS -62815	2	MODELISATION EN FERTILITE M.P. Cescas
SLS -63059	2	FERTILISATION DES CULTURES DES REGIONS CHAUDES Professeur invité
SLS -63060	3	GENESE ET FONCTIONNEMENT DES TYPES D'HUMUS L.-É. Parent et collaborateurs
SLS -63061	2	EVALUATION DES TERRES M.-R. Laverdière
SLS -63067	3	BIOCHIMIE DE L'HUMUS S.-A. Visser

SLS -63429	1	SEMINAIRE DE THESE DE MAITRISE (SOLS) S.-A. Visser
SLS -64439	2	CHIMIE DES SOLS TROPICAUX M.P. Cescaas
SLS -64416	2	CHIMIE DES METAUX LOURDS DANS LES SOLS A. Karam
SLS -64405	2	RELATIONS SOL-PLANTE EN FERTILITE L.-É. Parent
SLS -64422	6	STAGE EN SOLS I Groupe de professeurs
SLS -64423	6	STAGE EN SOLS II Groupe de professeurs

Notes: Le cours SLS-64439 est un cours du profil Sciences des sols en Agriculture tropicale des types A et B. Les cours SLS-64422 et SLS-64423 sont des cours du profil Agriculture tropicale de type A seulement.

Une liste non exhaustive des cours offerts dans la banque commune de cours en Agriculture tropicale (type A) suit:

ZTC -64417	3	ZOOTECHE DES PAYS CHAUDS R. Belzile et collaborateurs
BVG -63906	2	ATELIER EN PHYSIOLOGIE POSTRECOLTE I* C. Willemot
BVG -64419	3	PHYTOTECHNIE DES PAYS CHAUDS Groupe de professeurs
BVG -64415	3	PHYTOPATHOLOGIE SPECIALE (PAYS CHAUDS) Groupe de professeurs
ERU -60195	3	VULGARISATION AGRICOLE A. Bouchard
ERU -60196	3	PROGRAMMATION DE LA VULGARISATION A. Bouchard
ERU -62997	3	ECONOMIE DE L'AGRICULTURE TROPICALE Groupe de professeurs
ERU -63399	3	RURALITE ET SOUS-DEVELOPPEMENT M. Carel, G. Debailleul, G. Ghersi
ERU -63277	3	AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES G. Debailleul
ERU -61891	3	GESTION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE* M. Carel
DRI -64073	3	GESTION DE L'ENVIRONNEMENT TROPICAL ET D.R.I.* M. Maldague
FOR -61859	2	LA SYLVICULTURE EN REGION TROPICALE* M. Pineau
GFR -64418	3	GESTION DE L'EAU EN MILIEU TROPICAL
GFR -64440	3	TECHNOLOGIES DE L'AUTO-DEVELOPPEMENT D. Désilets
NTR -64441	3	NUTRITION ET SECURITE ALIMENTAIRE M. Beaudry

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'étude y compris au trimestre d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

Type A

1. Profil Science des sols (général). Les cours sont choisis parmi ceux offerts par le Département des sols et d'autres départements de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation ou de l'Université.
2. Profil Agriculture tropicale. Les cours sont choisis de la façon suivante:
18 crédits de cours parmi la liste non exhaustive des cours du tronc commun en agro-alimentaire, y compris les cours de sols étiquetés à cet effet (rubrique 11):
 - 12 crédits de cours en sols
 - 12 crédits de stage comprenant obligatoirement Stage en sols I et Stage en sols II
 - 6 crédits d'essai TRE-62006

Type B

L'étudiant termine les cours propres au programme dans les trois trimestres réguliers qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier, exception faite pour le cours SLS-63429. Le nombre de crédits de sujets spéciaux ne doit pas dépasser quatre.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Type A

Les stages et l'essai sont évalués par le professeur responsable à l'aide des rapports écrits correspondants et suivant un format pour lequel il y aura eu entente préalable entre

les parties concernées. Les stages ne peuvent débuter avant que l'étudiant ait terminé les cours obligatoires et les cours jugés importants par le conseiller. Le lieu des stages sera déterminé en fonction des objectifs poursuivis (apprentissage de méthodes de relevés de terrain, de méthodes analytiques, cartographiques, etc).

Type B

La forme de présentation du travail de recherche est le mémoire.

Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs dont le directeur de recherche. Les résultats de la recherche du mémoire sont obligatoirement présentés dans le cadre du cours SLS-63429.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSE

Les candidats peuvent obtenir des bourses des organismes suivants: le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (C.R.S.N.G.), le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (F.C.A.R.), le Conseil de recherches en pêche et agro-alimentaire du Québec (CORPAQ), le Centre de recherche et de développement international (C.R.D.I.), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ou de certaines industries privées. Ils peuvent consulter à cette fin la brochure *Bourses d'études, de recherche et de perfectionnement* publiée par le Bureau de la recherche subventionnée de l'Université Laval. Cette brochure est disponible au bureau de la recherche de la Faculté.

Il est conseillé aux candidats étrangers de s'informer auprès du personnel des ambassades canadiennes responsables de leur pays ainsi qu'auprès de leurs agents gouvernementaux locaux quant aux programmes de bourses disponibles.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

À condition d'être inscrit à temps complet, il existe des possibilités de travail à temps partiel en cours d'études comme assistant de recherche et d'enseignement.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui de ce programme sont individuelles ou collectives. Les candidats peuvent bénéficier d'un encadrement par des chercheurs mentionnés au programme Amérique, des chercheurs d'Agriculture Canada (équipe pédologique et stations de recherche) et des chercheurs du Service de recherche en sols du MAPAQ.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les industries agricoles et chimiques ainsi que les organismes gouvernementaux intéressés à l'amélioration, la conservation et la protection des ressources biologiques et agricoles recrutent la majeure partie des diplômés pour les affecter à la recherche, à l'administration, à la consultation, à la production, à l'enseignement, à l'information ou à l'inspection.

De plus, les organismes nationaux et internationaux offrent des emplois dans le cadre de l'aide aux pays du Sud.

DOCTORAT — Type: 10 3.343.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat vise à permettre aux candidats de poursuivre des recherches originales, de façon autonome, se rapportant aux champs de recherches définies dans les grandes orientations du Département des sols: évaluation et régie des terres agricoles, conservation des sols et du milieu, biodégradation des matières organiques, relations sols-plantes.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Pédologie

Genèse, morphologie et classification des sols, pédogéomorphologie, micromorphologie et minéralogie des sols, inventaire et évaluation des sols, régie et conservation des sols. Évolution des types d'humus.

M. Caillier, M.R. Laverdière, L.-É. Parent

Physique des sols

Hydrodynamique des sols, bilan hydrique et thermique des sols, conservation de l'eau, relations sols-plantes, érosion et dégradation des sols (voir aussi biologie végétale et génie rural).

A. Bentz, P.A. Dubé, R. Lagacé

Chimie des sols

Chimie des sols, des sédiments et de l'eau, conservation et dégradation du milieu, utilisation des produits résiduels agricoles, urbains, miniers et industriels.

M.P. Cescas, A. Karam, M.R. Laverdière

Biologie des sols

Biochimie de l'humus, biodégradation des matières organiques. Évolution des matières organiques dans les sols, écologie microbienne (voir aussi microbiologie agricole).

H. Antoun, S.A. Visser

Fertilité des sols

Régie de fertilisation des cultures, diagnostics de fertilité, régie et amélioration des sols, engrais et amendements organiques et minéraux, relations sols-plantes, calibration des sols.

M.P. Cescas, L.-É. Parent

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sols

Directeur: Michel Pierre Cescas

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sols

Responsable: Michel Pierre Cescas

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise en sols ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat choisit son directeur et son domaine de recherche au cours du premier trimestre où il poursuit son programme d'études.

Le projet de recherche doit être précisé et approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du deuxième trimestre d'inscription.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme
Thèse

9 crédits
81 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale du programme est de huit trimestres.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
SLS -60841	3	GENESE, MORPHOLOGIE, CLASSIFICATION DES SOLS M.-J. Caillier
SLS -60842	3	MICROMORPHOLOGIE DES SOLS M.-J. Caillier
SLS -60844	3	MINERALOGIE ET CHIMIE DES COLLOIDES DU SOL* M.-R. Laverdière
SLS -60848	1	SEMINAIRE M. Caillier
SLS -61210	3	CHIMIE DU PHOSPHORE DANS LES SOLS M.P. Cescas
SLS -62187	1	SUJETS SPECIAUX (SOLS)
SLS -62188	2	SUJETS SPECIAUX (SOLS)
SLS -62189	3	SUJETS SPECIAUX (SOLS)
SLS -62190	4	SUJETS SPECIAUX (SOLS)
SLS -62711	3	PEDOGEOMORPHOLOGIE J.-C. Dubé
SLS -62815	2	MODELISATION EN FERTILITE M.P. Cescas
SLS -63059	2	FERTILISATION DES CULTURES DES REGIONS CHAUDES Professeur invité
SLS -63060	3	GENESE ET FONCTIONNEMENT DES TYPES D'HUMUS* L.-É. Parent et collaborateurs
SLS -63061	2	EVALUATION DES TERRES M.-R. Laverdière
SLS -63067	3	BIOCHIMIE DE L'HUMUS S.-A. Visser
SLS -64405	2	RELATIONS SOL-PLANTE EN FERTILITE L.-É. Parent
SLS -64416	2	CHIMIE DES METAUX LOURDS DANS LES SOLS A. Karam
SLS -64422	6	STAGE EN SOLS I Groupe de professeurs
SLS -64423	6	STAGE EN SOLS II Groupe de professeurs
SLS -64439	2	CHIMIE DES SOLS TROPICAUX M.P. Cescas

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les trimestres d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant termine les cours propres au programme dans les trois trimestres réguliers qui suivent sa première inscription comme étudiant à temps complet. Au plus tard après la période ci-dessus mentionnée, l'étudiant est soumis à un examen écrit ou oral portant sur les cours reliés à son programme, afin de vérifier le niveau de connaissances acquises et pour faire le point sur l'état d'avancement de ses travaux de recherche pratiques. Le directeur de recherche ainsi que trois professeurs du Département ou chercheurs d'organismes extérieurs, choisis par le Comité d'admission et de supervision, composent le comité d'examen.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par un jury composé d'au moins quatre examinateurs dont le directeur de recherche. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval. La soutenance est publique.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe des possibilités de travail à temps partiel comme assistant d'enseignement et de recherche en cours d'études. Il existe également des possibilités d'emploi d'été. L'étudiant inscrit à temps complet à ce programme est admissible au Fonds de soutien au revenu de l'Université.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui de ce programme sont individuelles ou collectives. Les candidats peuvent bénéficier de l'encadrement par les chercheurs mentionnés au programme, de même que par des chercheurs des stations de recherche et de l'équipe pédologique d'Agriculture Canada et par des chercheurs du Service de recherche en sols du MAPAQ.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

La recherche et l'enseignement au niveau des gouvernements et des universités, ainsi que des postes de conseillers scientifiques dans l'industrie et pour le compte de différents gouvernements, sont les principales perspectives d'emploi de ce programme.

De plus, des organismes nationaux et internationaux offrent des emplois dans le cadre de l'aide aux pays du Sud.

TERMINOLOGIE ET TRADUCTION

MAÎTRISE — Type A: 11 2.171.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en traduction et terminologie a pour but de permettre à l'étudiant de se perfectionner en traduction, d'apprendre à faire de la recherche systématique en terminologie bilingue et à travailler sur les aspects théoriques du problème. Il peut aussi, par l'étude approfondie de traductions existantes, développer son potentiel de réviseur. Le programme vise également à former des traducteurs spécialisés, c'est-à-dire des personnes aptes à réfléchir sur des problèmes spécialisés de la traduction dans un domaine particulier. Ceci explique l'importance très marquée accordée à la terminologie bilingue dans ce programme. L'essai requis pour l'obtention du diplôme peut porter sur le domaine de spécialité du candidat.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Traduction

D. Juhel, C. Kirsch, L. Meney, A. Manning, D. Nakos, P. Saint-Pierre, S. Vouvé

Terminologie

P. Auger, J.-C. Boulanger, D. Nakos

3. GRADE

Maîtrise en arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Terminologie et traduction

Directeur: Denis Juhel

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Terminologie et traduction

Responsable: Lionel Boisvert

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Seront admissibles au programme de maîtrise en traduction:

- les titulaires d'un baccalauréat spécialisé en traduction délivré par l'une des écoles de traduction agréées par le gouvernement fédéral ou son équivalent;
- les titulaires d'un B.A. en linguistique et les titulaires d'un autre diplôme de premier cycle, reconnu par l'Université Laval, qui veulent se spécialiser en traduction générale ou dans le domaine dans lequel ils ont obtenu ce diplôme de premier cycle. En plus de leur connaissance approfondie des deux langues, ces étudiants devront justifier d'une formation suffisante en traduction et en linguistique.

Les possibilités d'accueil du programme étant limitées, les candidats seront soumis à un examen d'admission. Seuls les candidats ayant conservé une moyenne égale ou supérieure à 3,5 pour leur baccalauréat seront convoqués à l'examen d'admission.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant choisira un conseiller en fonction de son domaine de recherche. Ce choix devra se faire à la fin du premier trimestre d'inscription.

Le choix du sujet d'essai se fera en accord avec le conseiller et sera soumis pour approbation au Comité d'admission et de supervision.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	30 crédits
Essai	18 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet, ou son équivalent.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
TRD -62782	3	SÉMINAIRE DE TRADUCTION I S. Vouvé
TRD -62783	3	SÉMINAIRE DE TRADUCTION II A. Manning
LNG -61038	3	ANALYSE DIFFÉRENTIELLE DU DISCOURS*
LNG -61039	3	LINGUISTIQUE DIFFÉRENTIELLE*
TRD -62807	6	STAGE
TRD -62851	3	LECTURES DIRIGÉES EN TRADUCTION* P. Saint-Pierre
TRD -62852	3	SÉMINAIRE DE TRADUCTION III D. Juhel
TRD -62853	3	SÉMINAIRE DE NEOLOGIE TERMINOLOGIQUE* J.-C. Boulanger
TRD -63332	3	TERMINOLOGIE GÉNÉRALE J.-C. Boulanger
TRD -63333	3	TERMINOLOGIE TRADUCTIONNELLE
TRD -63347	3	REDACTION ET TRADUCTION TECHNIQUE*
TRD -62370	3	SUJETS SPÉCIAUX (TRADUCTION)
TRD -64036	3	VERSION LITTÉRAIRE S. Vouvé
TRD -64180	3	TRADUCTION ET TERMINOLOGIE
TRD -64181	3	RECHERCHES EN TRADUCTION

À ces cours peuvent s'ajouter des cours du programme de maîtrise et de doctorat en linguistique.

12. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Ce programme s'adresse plus particulièrement aux étudiants francophones. Les candidats doivent aussi faire preuve d'une excellente connaissance de l'anglais.

13. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le programme de maîtrise en traduction comporte dix-huit crédits d'essai. Il pourra s'agir d'un travail de terminologie, d'une traduction spécialisée assortie d'un commentaire, de l'étude d'une traduction existante ou d'une étude linguistique appliquée à la traduction. Le travail sera évalué par deux examinateurs et la note établie par concertation entre les membres du jury.

14. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Tout étudiant du programme doit faire un stage qui a une valeur de six crédits et dont la durée est fixée à l'équivalent de huit semaines à temps complet.

Ce stage fait partie du travail préparatoire qu'exige tout essai de terminologie ou de traduction spécialisée et sera organisé en collaboration avec le conseiller. Au besoin, la personne responsable du stage pourra participer à la direction de l'essai. À la fin de son stage, l'étudiant devra soumettre un rapport à son conseiller.

15. ASSISTANAT EN TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe, pour les étudiants inscrits à ce programme, des possibilités d'obtenir un emploi en cours d'études comme assistants de recherche, assistants d'enseignement ou correcteurs.

16. UNITÉS DE RECHERCHE

Le Centre International de recherche sur le bilinguisme (CIRB).
Les différents projets de recherche des professeurs du programme.

17. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Emplois dans des services de traduction et de terminologie publics et privés.

THÉOLOGIE

DIPLOME DE DEUXIEME CYCLE — Type: 70 2.582.05 (version 001)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Approfondir la formation théologique de base ou la mettre à jour après un certain nombre d'années passées dans l'animation pastorale ou l'enseignement religieux en vue d'une tâche pastorale et catéchétique renouvelée.

Rendre l'étudiant capable d'utiliser ses connaissances et son expérience avec un esprit critique.

Rendre l'étudiant capable d'utiliser les méthodes appropriées à l'exercice de sa tâche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Dogme, écriture sainte, éducation de la foi, éthique, pastorale, histoire du christianisme et des autres religions.

3. GRADE

Diplôme en théologie

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Théologie
Directeur: Jean-Paul Rouleau

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Théologie
Responsable: Jean-Paul Rouleau

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admis à ce programme, le candidat devra déjà posséder un diplôme universitaire de premier cycle, dont au moins une majeure en théologie ou son équivalent. Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en théologie qui désirerait passer à la maîtrise ès arts verrait son dossier évalué par le Comité d'admission et de supervision, en fonction des objectifs du programme auquel il veut s'inscrire.

Ce programme accepte de nouveaux candidats au trimestre suivant: automne.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 30 crédits de cours.

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de deux trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES

NMC	Cr	Titre
THL -61809	3	THEOLOGIE DE L'EVANGELISATION M. Pelchat
THL -62948	3	QUESTIONS DE THEOLOGIE FONDAMENTALE R.-M. Roberge
THL -62712	3	QUESTIONS DE MORALE FONDAMENTALE* P. Gaudette, G. Chénard, H. Beaumont

COURS OPTIONNELS (prendre au moins 12 crédits dans cette liste)

THL -61734	3	LES EVANGILES DE L'ENFANCE* P.-R. Côté
THL -61707	3	LE MINISTÈRE SACERDOTAL* J.-G. Pagé
THL -60876	3	LA PRIÈRE EUCHARISTIQUE L. Côté
THL -63465	3	OUVRAGES DE L'ACTUALITÉ THEOLOGIQUE J. Richard
THL -62575	3	SALUT ET LIBÉRATION* P.-R. Côté, R.-M. Roberge

THL -62685	3	THEOLOGIES POLITIQUES ET THEOLOGIES DE LA LIBÉRATION* G. Chénard, J. Richard
THL -63292	3	LA PLACE DE LA FÉMINITE EN ECCLESIOLOGIE CATHOLIQUE J.-G. Pagé
THL -62863	3	LES LIVRES HISTORIQUES DE L'A.T.: L'HISTOIRE DEUTÉRONOMIQUE J.-C. Filleau
THL -60859	3	EXÈGESE DU NOUVEAU TESTAMENT ET LITT. INTERTESTAMENTAIRE* M. Roberge
THL -60895	3	PROBLÈMES DE BIOÉTHIQUE* H. Beaumont
THL -60889	3	MORALE HUMAINE, MORALE CHRÉTIENNE F. Rousseau
THL -60896	3	MORALE DES SACREMENTS H. Beaumont
THL -63300	3	LECTURE DE MAÎTRES SPIRITUELS H. Giguère
THL -61374	3	SPIRITUALITÉ DU MINISTÈRE PRESBYTERAL* H. Giguère
THL -60892	3	L'ÉGLISE ET LA QUESTION SOCIALE* J. Racine
THL -63536	3	DESARMEMENT ET PAIX MONDIALE L. O'Neill
THL -63006	3	L'ÉGLISE ET LES DIVORCES REMARIÉS* H. Beaumont et équipe
THL -60903	3	PASTORALE LITURGIQUE I* L. Robitaille, R. Guimond
THL -62750	3	PASTORALE LITURGIQUE II L. Robitaille
THL -63005	3	SOCIOLOGIE ET PASTORALE J.-P. Rouleau
THL -60934	3	PSYCHANALYSE ET RELIGION P.-E. Couture
THL -60928	3	PSYCHOPATHOLOGIE GÉNÉRALE
THL -63872	3	REINCARNATION ET FOI CHRÉTIENNE A. Couture

COURS AU CHOIX

L'étudiant peut prendre ces cours dans les listes des concentrations de la maîtrise en théologie. Conformément au Règlement des deuxième et troisième cycles (II-2.5.4), il peut aussi choisir, au maximum, 6 crédits dans la liste des cours du programme de baccalauréat en théologie.

MAÎTRISE — Type A: 11 2.582.03 (version 002)
Type B: 12 2.582.03 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise en théologie ont pour but de rendre l'étudiant apte à exercer son jugement critique sur des problèmes théoriques et pratiques inhérents aux champs d'études théologiques, à développer de façon autonome des connaissances et des habiletés propres à ces champs d'études et de recherche et à maîtriser les méthodes reliées à ces champs d'études et de recherche.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués.

DOGME

Salut et Libération (P.R. Côté, R.M. Roberge, G. Chénard, J. Richard); l'Église et son ministère (J.G. Pagé); théologie du magistère (R.M. Roberge); la femme et l'Église (J.G. Pagé); le récit de l'Institution de l'Eucharistie (L. Côté); christologie (G. Langevin, P.E. Langevin); Paul Tillich (J. Richard).

ÉCRITURE SAINTE

Les Épîtres du Nouveau Testament (P.E. Langevin); les Actes des apôtres (P.E. Langevin); la christologie du Nouveau Testament (P.E. Langevin); atlas biblique (J.C. Filteau); la Thora: l'histoire et la loi (J.C. Filteau); les livres historiques de l'Ancien Testament (J.C. Filteau); bibliographie biblique (P.E. Langevin); les psaumes (S. Farrel); Jean VI (M. Roberge); les synoptiques (P.R. Côté); les évangiles de l'enfance (P.R. Côté); les apocalypses synoptiques (P.R. Côté); la montée à Jérusalem dans saint Luc (P.R. Côté).

ÉDUCATION DE LA FOI

La dynamique symbolique et l'éducation de la foi (R. Brodeur); pastorale et Écriture (R. Truchon); spiritualité des personnes âgées (G. Rinfret); éducation de la foi des adultes (M. Pelchat).

ÉTHIQUE

Les absolus en morale (P. Gaudette); la loi naturelle (F. Rousseau); courage ou résignation et violence (F. Rousseau); l'éducation morale (G. Chénard); la spiritualité du ministère presbytéral (H. Giguère); bioéthique (H. Beaumont); évolution de l'enseignement social de l'Église du Québec (L. O'Neill); les divorcés remariés et l'Église (H. Beaumont); les nouveaux groupes spirituels (H. Giguère); sexualité et éthique (G. Chénard).

HISTOIRE DU CHRISTIANISME ET DES AUTRES RELIGIONS

Le gnosticisme et les textes de Nag Hammadi (P.H. Poirier); banque d'information bibliographique en patristique (R.M. Roberge); histoire de l'Église du deuxième millénaire (R. Lemieux); histoire du christianisme ancien et patrologie (P.H. Poirier); les groupes religieux minoritaires (A. Couture); les religions orientales, en particulier l'hindouisme (A. Couture); pour une histoire de la socioculture en Amérique française: la production catéchétique (XVII-XX^e siècle) (R. Brodeur); histoire de la spiritualité chrétienne (H. Giguère).

INTERVENTION SOCIO PASTORALE

Nouveaux ministères et évangélisation (M. Pelchat); pastorale sacramentelle (L. Robitaille); fondements de la pastorale (M. Viau); étude de milieu et intervention pastorale (J.P. Rouleau); l'anthropologie de l'éveil spirituel (R. Brodeur); l'inculturation (R. Lemieux).

PASTORALE CLINIQUE

Agir pastoral et empathie (B. Lemay); psychanalyse et religion (P.-E. Couture).

SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION

Réincarnation et christianisme (A. Couture); société traditionnelle, modernité et religion (J.P. Rouleau); évolution de l'enseignement religieux et évolution socioculturelle au Québec (J.P. Rouleau); les programmes d'enseignement religieux au secondaire et la maturation de la foi des adolescents (M. Aubert); enseignement de la religion et école primaire (M. Aubert); le vécu religieux des adolescents (R. Richard); spiritualité et psychologie (R. Richard); les croyances au Québec (R. Lemieux); l'Église contemporaine au Québec (R. Lemieux); épistémologie des sciences de la religion (R. Lemieux).

3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Théologie
 Directeur (type A): Marc Pelchat
 Directeur (type B): Gilles Langevin

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Théologie
 Responsable: Jean-Paul Rouleau

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

La baccalauréat récent en théologie ou un diplôme jugé équivalent est la condition d'admission à ce programme. Le titulaire d'un baccalauréat en catéchèse de l'Université Laval est également admissible à ce programme. De plus, l'étudiant devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3,7 pour être admis à la maîtrise en théologie.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Pour le candidat dont le cheminement est de type B, le choix du directeur de recherche et du sujet du projet de recherche doit être soumis à l'approbation du Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription à temps complet.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	
Cours propres au programme	39 crédits
Essai	6 crédits
Type B	
Cours propres au programme	21 crédits
Mémoire	24 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

CONCENTRATION EN DOGME

NMC	Cr	Titre
THL -61707	3	LE MINISTÈRE SACERDOTAL* J.-G. Pagé
THL -60882	3	MOUVEMENT OECUM. MODERNE: HIST. DOCTRINALE G. Langevin
THL -61836	3	CHRISTOLOGIE CONTEMPORAINE* G. Langevin
THL -62948	3	QUESTIONS DE THEOLOGIE FONDAMENTALE R.-M. Roberge
THL -60886	3	LA THEOLOGIE DE PAUL TILlich I* J. Richard
THL -63377	3	LA THEOLOGIE DE P. TILlich II J. Richard
THL -60876	3	LA PRIERE EUCHARISTIQUE L. Côté
THL -63292	3	LA PLACE DE LA FEMINITE EN ECCLESIOLOGIE CATHOLIQUE J.-G. Pagé
THL -63465	3	OUVRAGES DE L'ACTUALITE THEOLOGIQUE J. Richard
THL -62575	3	SALUT ET LIBERATION* P.-R. Côté, R.-M. Roberge
THL -62685	3	THEOLOGIES POLITIQUES ET THEOLOGIES DE LA LIBERATION* G. Chénard, J. Richard

CONCENTRATION ÉCRITURE SAINTÉ

Cours obligatoires

- THL -64040 3 SEMINAIRE METHODOLOGIQUE EN ECRITURE SAINTÉ I
S. Farrell et équipe
- THL -64041 3 SEMINAIRE METHODOLOGIQUE EN ECRITURE SAINTÉ II
S. Farrell et équipe

Prendre au moins 6 crédits dans la liste suivante:

- THL -60851 3 ARCHEOLOGIE ET GEOGRAPHIE D'ISRAEL
J.-C. Filteau
- THL -61736 3 CIVILISATION URBAINE ET ANC. TEST.
J.-C. Filteau
- THL -62863 3 LES LIVRES HISTORIQUES DE L'A.T.: L'HISTOIRE
DEUTERONOMIQUE
J.-C. Filteau
- THL -60859 3 EXEGESE DU NOUVEAU TESTAMENT ET LITT.
INTERTESTAMENTAIRE*
M. Roberge
- THL -62533 3 LES ORIGINES (GENESE, CC. I-II)*
M. Roberge
- THL -61734 3 LES EVANGILES DE L'ENFANCE*
P.-R. Côté

CONCENTRATION EN ÉTHIQUE

Cours obligatoires

- THL -64042 3 SEMINAIRE DE METHODOLOGIE DU DISCOURS
ÉTHIQUE I
G. Chénard, P. Gaudette, J. Racine
- THL -64043 3 SEMINAIRE DE METHODOLOGIE DU DISCOURS
ÉTHIQUE II
G. Chénard, P. Gaudette, J. Racine

Prendre au moins 6 crédits dans la liste suivante:

- THL -60895 3 PROBLEMES DE BIOETHIQUE*
H. Beaumont
- THL -60890 3 LA LOI NATURELLE
F. Rousseau
- THL -60889 3 MORALE HUMAINE, MORALE CHRETIENNE
F. Rousseau
- THL -60896 3 MORALE DES SACREMENTS
H. Beaumont
- THL -63300 3 LECTURE DE MAITRES SPIRITUELS
H. Giguère
- THL -61374 3 SPIRITUALITE DU MINISTERE PRESBYTERAL*
H. Giguère
- THL -62712 3 QUESTIONS DE MORALE FONDAMENTALE*
P. Gaudette, G. Chénard, H. Beaumont
- THL -60892 3 L'ÉGLISE ET LA QUESTION SOCIALE*
J. Racine
- THL -60893 3 DOCTRINE SOCIALE AU QUEBEC: HISTOIRE
J. Racine
- THL -63378 3 EVANGILE ET POLITIQUE
L. O'Neill
- THL -63536 3 DESARMEMENT ET PAIX MONDIALE
L. O'Neill
- THL -63006 3 L'ÉGLISE ET LES DIVORCES REMARIES*
H. Beaumont et équipe

CONCENTRATION EN INTERVENTION SOCIOPASTORALE

Cours obligatoires

- THL -63660 3 SEMINAIRE METHODOLOGIQUE EN PASTORALE I
M. Viau et équipe
- THL -63662 3 SEMINAIRE METHODOLOGIQUE EN PASTORALE II
M. Viau et équipe
- THL -63661 3 STAGE D'INTEGRATION EN PASTORALE I
M. Viau et équipe
- THL -63663 6 STAGE D'INTEGRATION EN PASTORALE II
M. Viau et équipe

Prendre au moins 3 crédits dans la liste suivante:

- THL -60901 3 LABORATOIRE HOMILETIQUE
L. Robitaille
- THL -60907 3 LABORATOIRE D'ANIMATION EN PASTORALE*
P.-E. Couture
- THL -64044 3 LABORATOIRE D'ENTREVUE PASTORALE
P.-E. Couture

Autres cours:

- THL -60903 3 PASTORALE LITURGIQUE I*
L. Robitaille, R. Guimond
- THL -62750 3 PASTORALE LITURGIQUE II
L. Robitaille
- THL -63005 3 SOCIOLOGIE ET PASTORALE.
J.-P. Rouleau
- THL -61809 3 THEOLOGIE DE L'ÉVANGELISATION
M. Pelchat
- THL -60944 3 SOCIOLOGIE DES GROUPES RELIGIEUX*
J.-P. Rouleau

CONCENTRATION EN HISTOIRE DU CHRISTIANISME ET DES AUTRES RELIGIONS

- THL -64039 3 SEMINAIRE METHODOLOGIQUE EN HISTOIRE
P.-H. Poirier, A. Couture
- THL -60893 3 DOCTRINE SOCIALE AU QUEBEC: HISTOIRE
J. Racine
- THL -60869 3 ANTHROPOLOGIE PATRISTIQUE
P.-H. Poirier
- THL -63004 3 PROBLEMES D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE AU QUEBEC*
R. Lemieux
- THL -60939 3 PROBLEMES D'HISTOIRE DES RELIGIONS*
P.-H. Poirier
- THL -62577 3 ÉTUDE DE TEXTES RELIGIEUX DE L'INDE
A. Couture
- THL -63878 3 THEOLOGIES DES RELIGIONS NON CHRETIENNES
A. Couture
- THL -61408 3 HISTOIRE DE LA SPIRITUALITE
H. Giguère
- THL -63872 3 REINCARNATION ET FOI CHRETIENNE
A. Couture
- CAT -63464 3 HISTOIRE DES CATECHISMES QUEBECOIS
R. Brodeur

La participation au Séminaire méthodologique en histoire est fortement recommandée à tous ceux qui s'inscrivent à une maîtrise de type B et dont le mémoire porte sur un sujet appartenant à cette concentration.

CONCENTRATION EN PASTORALE CLINIQUE

Cours obligatoires

- THL -64038 3 SEMINAIRE METHODOLOGIQUE EN PASTORALE
CLINIQUE
P.-E. Couture
- THL -61145 6 STAGE DE PASTORALE CLINIQUE I*
- THL -61586 6 STAGE DE PASTORALE CLINIQUE II*

Prendre 3 crédits dans la liste suivante:

- THL -60901 3 LABORATOIRE HOMILETIQUE
L. Robitaille
- THL -60907 3 LABORATOIRE D'ANIMATION EN PASTORALE*
P.-E. Couture
- THL -64044 3 LABORATOIRE D'ENTREVUE PASTORALE
P.-E. Couture

Autres cours:

- THL -60934 3 PSYCHANALYSE ET RELIGION
P.-E. Couture
- THL -60928 3 PSYCHOPATHOLOGIE GÉNÉRALE

COURS HORS CONCENTRATION

- THL -60943 3 SENS ET CULTURE I*
P.-E. Couture, R. Lemieux, R. Richard
- THL -63001 3 SENS ET CULTURE II
R. Richard, R. Lemieux, P.-E. Couture
- CAT -60912 3 CATECHÈSE AUX ADULTES I*
- CAT -63463 3 ÉCOLE PRIMAIRE ET INIT. CHRETIENNE
M. Aubert
- THL -62239 1 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62240 2 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62241 2 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62242 3 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62247 3 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62248 3 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62329 3 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62367 3 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62368 3 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)
- THL -62369 3 SUJETS SPÉCIAUX (THEOLOGIE)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par des trimestres d'été.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'essai de 6 crédits doit porter sur un même sujet. Le sujet de l'essai et le nom du directeur doivent être soumis à l'approbation du Comité d'admission et de supervision avant la fin du deuxième trimestre d'inscription à temps complet. Les essais de six crédits sont déposés en deux copies auprès du responsable du comité.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant qui s'inscrit à ce programme peut obtenir un poste à temps partiel comme assistant de recherche si un tel poste est disponible.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont tant individuelles que collectives. Selon le sujet de son projet, l'étudiant pourra s'insérer dans une équipe ou un groupe existant. En voici la liste: Bibliothèque copte de Nag Hammadi; Base d'information bibliographique en patristique; Histoire des catéchismes en Amérique française; Salut et Libération; les absolus en morale; Paix et désarmement; l'oeuvre de Paul Tillich; le statut épistémologique des études pastorales; études sur une alternative en enseignement scolaire de la religion; les croyances au Québec; recherches en bioéthique; analyse des interventions en éducation de la foi des adultes au Québec.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les principales perspectives d'emploi du programme sont: l'enseignement religieux au secondaire et au collégial, la recherche et l'animation au niveau des organismes et offices diocésains, le ministère presbytéral, l'animation pastorale et l'éducation de la foi des communautés chrétiennes, l'animation pastorale en milieu scolaire, l'animation pastorale en milieu hospitalier et l'information religieuse.

DOCTORAT — Type: 10 3.582.01 (version 003)**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les objectifs généraux du doctorat en théologie sont d'assurer l'approfondissement de la formation théologique et surtout d'en arriver à une spécialisation la plus poussée possible dans un secteur particulier de la discipline théologique, de sorte que le candidat puisse fournir un apport nouveau à la science théologique.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués.

DOGME

Salut et Libération (P.R. Côté, R.M. Roberge, G. Chénard, J. Richard); l'Église et son ministère (J.G. Pagé); théologie du magistère (R.M. Roberge); la femme et l'Église (J.G. Pagé); le récit de l'Institution de l'Eucharistie (L. Côté); christologie (G. Langevin, P.E. Langevin); Paul Tillich (J. Richard).

ÉCRITURE SAINTES

Les Épîtres du Nouveau Testament (P.E. Langevin); les Actes des apôtres (P.E. Langevin); la christologie du Nouveau Testament (P.E. Langevin); atlas biblique (J.C. Filteau); la Thora: histoire et la loi (J.C. Filteau); les livres historiques de l'Ancien Testament (J.C. Filteau); bibliographie biblique (P.E. Langevin); les psaumes (S. Farrel); Jean VI (M. Roberge); les synoptiques (P.R. Côté); les évangiles de l'enfance (P.R. Côté); les apocalypses synoptiques (P.R. Côté); la montée à Jérusalem dans saint Luc (P.R. Côté).

ÉDUCATION DE LA FOI

La dynamique symbolique et l'éducation de la foi (R. Brodeur); pastorale et Écriture (R. Truchon); spiritualité des personnes âgées (G. Rinfret).

ÉTHIQUE

Les absolus en morale (P. Gaudette); la loi naturelle (F. Rousseau); courage ou résignation et violence (F. Rousseau); l'éducation morale (G. Chénard); la spiritualité du ministère presbytéral (H. Giguère); bioéthique (H. Beaumont); évolution de l'enseignement social de l'Église du Québec (L. O'Neill); les divorcés remariés et l'Église (H. Beaumont); les nouveaux groupes spirituels (H. Giguère); sexualité et éthique (G. Chénard).

HISTOIRE DU CHRISTIANISME ET DES AUTRES RELIGIONS

Le gnosticisme et les textes de Nag Hammadi (P.H. Poirier); banque d'information bibliographique en patristique (R.M. Roberge); histoire de l'Église du deuxième millénaire (R. Lemieux); histoire du christianisme ancien et patristique (P.H. Poirier); les groupes religieux minoritaires (A. Couture); les religions orientales, en particulier l'hindouisme (A. Couture); pour une histoire de la socioculture en Amérique française: la production catéchétique (XVII-XX^e siècle) (R. Brodeur); histoire de la spiritualité chrétienne (H. Giguère).

INTERVENTION SOCIO-PASTORALE

Nouveaux ministères et évangélisation (M. Pelchat); pastorale sacramentelle (L. Robitaille); fondements de la pastorale (M. Viau); étude de milieu et intervention pastorale (J.P. Rouleau); l'anthropologie de l'éveil spirituel (R. Brodeur); l'inculturation (R. Lemieux).

PASTORALE CLINIQUE

Agir pastoral et empathie (B. Lemay); psychanalyse et religion (P.-E. Couture).

SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION

Réincarnation et christianisme (A. Couture); société traditionnelle, modernité et religion (J.P. Rouleau); évolution de l'enseignement religieux et évolution socioculturelle au Québec (J.P. Rouleau); les programmes d'enseignement religieux au secondaire et la maturation de la foi des adolescents (M. Aubert); enseignement de la religion et école primaire (M. Aubert); le vécu religieux des adolescents (R. Richard); spiritualité et psychologie (R. Richard); les croyances au Québec (R. Lemieux); l'Église contemporaine au Québec (R. Lemieux); épistémologie des sciences de la religion (R. Lemieux).

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Théologie
Directeur: Jean Richard

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Théologie
Responsable: Jean-Paul Rouleau

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise en théologie ou un diplôme jugé équivalent est exigé pour l'admission à ce programme. Le candidat doit faire la preuve de son aptitude à la recherche à la satisfaction du comité. Normalement, cette preuve est fournie par un mémoire ou par un essai d'une qualité scientifique remarquable.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de son admission, le candidat doit donner une bonne idée de l'orientation de sa recherche dans un texte d'une cinquantaine de lignes et indiquer le nom du directeur qui le supervisera.

L'étudiant à ce programme doit avoir fait approuver par le Comité d'admission et de supervision le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Thèse	84 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
THL -64333	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT I J. Richard
THL -64334	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT II J. Richard

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les trimestres d'été.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Si le sujet l'exige, l'étudiant peut être tenu de se familiariser avec une des langues anciennes ou modernes. La thèse est présentée en français, à moins que le Comité d'admission et de supervision n'autorise l'usage d'une autre langue.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle ou de deuxième cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C sous peine d'exclusion du programme.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant qui s'inscrit à ce programme peut obtenir un poste à temps partiel comme assistant de recherche si un tel poste est disponible.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme sont tant individuelles que collectives. Selon le sujet de son projet, l'étudiant pourra s'insérer dans une équipe ou un groupe existant. En voici la liste: Bibliothèque copte de Nag Hammadi; Banque d'information automatisée en bibliographie patristique; Histoire des catéchismes en Amérique française; Salut et Libération; les absolus en morale; Paix et désarmement; l'oeuvre de Paul Tillich; le statut épistémologique des études pastorales; études sur une alternative en enseignement scolaire de la religion; les croyances au Québec; recherches en bioéthique.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Voir Maîtrise, rubrique n° 20.

En plus des principales perspectives d'emploi mentionnées pour la maîtrise en théologie, le doctorat prépare le titulaire à l'enseignement au niveau universitaire.

ZOOTECNIE

MAÎTRISE — Type A: 11 2.345.01 (version 001)
Type B: 12 2.345.01 (version 002)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectifs de faire acquérir des connaissances approfondies en zootechnie et une méthodologie de recherche dans un des domaines suivants: la génétique, la nutrition, la reproduction et la régulation.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Nutrition animale

Ce domaine a pour but l'étude des facteurs qui régissent l'utilisation des aliments par l'animal. Les principaux objectifs sont de déterminer les exigences nutritives des animaux, d'évaluer l'efficacité d'utilisation des nutriments par l'animal, d'étudier la valeur nutritive d'aliments conventionnels ou de sources nouvelles, d'apprécier l'influence de la ration sur la composition corporelle et les produits animaux. R. Belzile, J.F. Bernier, G. Brisson, G. St-Laurent, R. Seoane, P. Filpot (1), C. Girard (1), J. Matte (1), G. Pelletier (1), J. de la Noë (2)

Reproduction animale

Ce domaine a deux buts principaux: l'étude de la physiologie de la reproduction et l'étude des moyens d'intervention en reproduction animale. Les points d'intérêt comprennent l'endocrinologie, la spermatogénèse, le spermatozoïde, l'ovaire, l'ovule, l'utérus, l'embryon et l'interaction embryon-tractus génital. Les études se rapportant à ces thèmes sont de nature descriptive, physiologique ou biotechnologique.

J.J. Dufour, J.P. Laforest, M.A. Sirard, R.R. Tremblay (3), R. Lambert (3), M.A. Fortier (3), L.A. Guilbault (1)

Génétique animale

Ce domaine vise à approfondir les principes et les méthodes d'amélioration génétique chez les animaux domestiques. Le champ des recherches recouvre les études théoriques, expérimentales et appliquées des méthodes de sélection et de croisement avec un accent sur la productivité et la qualité du produit final.

J.P. Paré, F. Silversides, G. Roy (1), F. Minvielle (4)

Régulation des productions animales

Ce domaine traite de l'organisation et de la régulation des différents systèmes de productions animales en tenant compte de plusieurs paramètres qui affectent l'efficacité de ces systèmes. L'objectif poursuivi est plutôt d'ordre global et de nature pluridisciplinaire. Ce domaine est généralement axé sur au moins une des trois disciplines de base de la zootechnie, c'est-à-dire la nutrition, la physiologie et la génétique.

J.J. Dufour, J.P. Paré, G. Saint-Laurent, R. Seoane, M.A. Sirard

- (1) Professeur associé - Station de recherches, Agriculture Canada, Lennoxville, Case postale 90, Québec, J1M 1Z3.
- (2) Département de sciences et technologie des aliments, Université Laval.
- (3) Centre hospitalier de l'Université Laval, 2705, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Québec, G1V 4G2.
- (4) Professeur associé - Institut national de la recherche agronomique, Jouy-en-Josas, France.

3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Zootechnie

Directeur: Jean-François Bernier

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Zootechnie

Responsable: Jean-François Bernier

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat ès sciences (bio-agronomie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme dans une discipline connexe à la zootechnie sont admissibles au programme, mais, selon leur préparation antérieure, ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire composée de cours du premier cycle. Le candidat, dans tous les cas, doit avoir maintenu une moyenne égale ou supérieure à 3,5 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Dans la limite des capacités d'accueil, les nouveaux candidats au programme de maîtrise de type B sont acceptés aux trimestres suivants: automne, hiver et été tandis que ceux du programme de maîtrise de type A sont acceptés aux trimestres suivants: automne et hiver seulement.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant la fin du premier trimestre d'inscription.

Le projet de recherche doit être déterminé, soumis à l'approbation et approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Le cheminement de type A est possible seulement pour le profil zootechnie des pays chauds.

Le cheminement de type B est dispensé pour les champs et domaines d'études et de recherche explicités à la rubrique n° 2.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A		
Cours propres au programme		42 crédits
Essai		6 crédits
Type B		
Cours propres au programme		12 crédits
Mémoire		36 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Pour le cheminement de type A, les cours sont choisis parmi les cours offerts par le Département de zootechnie et ceux offerts dans la banque de cours en agriculture des pays tropicaux présentée ci-dessous. Pour le cheminement de type B, les cours sont choisis parmi les cours offerts par le Département de zootechnie ou par d'autres départements de la Faculté ou de l'Université.

Certains des cours offerts par le Département de zootechnie ne se donnent que par cycle de deux ans.

Voici la liste des cours offerts par le Département de zootechnie:

NMC	Cr	Titre
ZTC -60964	3	EVALUATION NUTRITIONNELLE DES PROTÉINES R. Belzile, J. Amiot
ZTC -60965	3	BIOENERGETIQUE ANIMALE* J.-F. Bernier
ZTC -62195	1	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECNIE)
ZTC -62196	2	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECNIE)
ZTC -62197	3	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECNIE)
ZTC -62198	4	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECNIE)
ZTC -62523	3	PHYSIOLOGIE ET NUTRITION DES RUMINANTS J.R. Seoane
ZTC -63122	3	GENETIQUE ANIMALE ET QUANTITATIVE* F. Silversides
ZTC -63587	2	THEMES D'ACTUALITE EN RECHERCHE J.J. Dufour
ZTC -63665	4	REPRODUCTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES J.-P. Laforest, J.J. Dufour
ZTC -64025	3	BIOTECHNOLOGIES DE LA REPRODUCTION M.-A. Sirard

Cours obligatoires pour la maîtrise de type A

- ZTC -64424 6 STAGE EN ZOOTECHE DES PAYS CHAUDS I
Groupe de professeurs
ZTC -64425 6 STAGE EN ZOOTECHE DES PAYS CHAUDS II
Groupe de professeurs

Cours obligatoire pour la maîtrise de type B

- ZTC -60966 1 SEMINAIRE
J.-F. Bernier

Voici la liste non exhaustive des cours offerts dans la banque commune de cours en agriculture des pays tropicaux:

- ZTC -64417 3 ZOOTECHE DES PAYS CHAUDS
R. Betzle et collaborateurs
BVG -64419 3 PHYTOTECHE DES PAYS CHAUDS
Groupe de professeurs
BVG -64415 3 PHYTOPATHOLOGIE SPECIALE (PAYS CHAUDS)
Groupe de professeurs
SLS -63059 2 FERTILISATION DES CULTURES DES REGIONS
CHAUDES
Professeur invité
SLS -64439 2 CHIMIE DES SOLS TROPICAUX
M.P. Cesca
ERU -60195 3 VULGARISATION AGRICOLE
A. Bouchard
ERU -60196 3 PROGRAMMATION DE LA VULGARISATION
A. Bouchard
ERU -62997 3 ECONOMIE DE L'AGRICULTURE TROPICALE
Groupe de professeurs
ERU -63399 3 RURALITE ET SOUS-DEVELOPPEMENT
M. Carel, G. Debaillieu, G. Ghersi
ERU -63277 3 AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
G. Debaillieu
ERU -61891 3 GESTION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
M. Carel
DRI -64073 3 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT TROPICAL ET D.R.I.
M. Madagascar
FOR -61859 2 LA SYLVICULTURE EN REGION TROPICALE
M. Pneu

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme (résidence) pendant au moins un trimestre à partir de la première inscription. Pour les étudiants suivant le cheminement de type B, cette exigence de temps complet peut être satisfaite pendant le trimestre d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIERES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit normalement avoir terminé les cours propres à son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Pour le cheminement de type A, les cours propres au programme sont normalement ainsi répartis: 18 crédits de cours du Département de zootechnie et 24 crédits à prendre dans la banque interdépartementale de cours en agriculture tropicale.

Les stages peuvent se faire pendant deux trimestres ou à l'intérieur d'un seul trimestre. Il est important qu'ils s'effectuent dans un milieu autre que celui dans lequel l'étudiant a vécu. Donc, pour un étudiant québécois, les stages doivent normalement se faire en milieu tropical.

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle doit obtenir une note égale ou supérieure à C pour chacun d'eux.

15. EXIGENCES PARTICULIERES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Pour l'étudiant inscrit au programme de type A, le travail de recherche est présenté sous la forme d'un essai. L'essai est soumis à l'évaluation de deux examinateurs dont le directeur. L'étudiant doit déposer un exemplaire de son essai au Département. Il n'y a pas de soutenance.

Pour l'étudiant inscrit au programme de type B, le travail de recherche est le mémoire. Le mémoire, après lecture préalable, est soumis à l'évaluation de trois examinateurs. Outre les exemplaires exigés par l'École des gradués, l'étudiant doit déposer un exemplaire de son mémoire au Département. Il n'y a pas de soutenance.

17. PROGRAMMES SPECIAUX DE BOURSES

Les citoyens canadiens ou immigrants reçus peuvent obtenir des bourses des organismes suivants: le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le fonds F.C.A.R. et le Conseil des recherches en pêche et agro-alimentaire du Québec. Des

bourses spéciales attribuées par des associations de producteurs du Québec ou dans le cadre d'ententes intergouvernementales peuvent également être obtenues.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant qui s'inscrit à ce programme peut obtenir un poste à temps partiel comme assistant de recherche, ou d'enseignement si un tel poste est disponible.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche pour le mémoire ou l'essai se déroulent généralement à l'Université Laval, mais l'étudiant a certaines possibilités de poursuivre ses travaux à l'extérieur, comme à Agriculture Canada (Lennoxville, La Pocatière, Normandin, Ottawa, Kapuskasing), à Agriculture Québec (Deschambault) ou au Centre de recherches du Centre hospitalier de l'Université Laval.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les diplômés du programme de maîtrise de type A oeuvrent normalement en enseignement, en recherche appliquée ou en vulgarisation dans les régions chaudes. Ils peuvent également agir comme conseillers scientifiques dans différents organismes publics ou privés de la coopération internationale.

Les diplômés du programme de maîtrise de type B peuvent oeuvrer en enseignement, en recherche, en vulgarisation, ou comme conseillers scientifiques dans différents organismes publics ou privés.

DOCTORAT — Type: 10 3.345.01 (version 004)

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat en zootechnie a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquies une formation spécialisée dans un des domaines d'études et de recherches suivants: la nutrition, la physiologie, la génétique et la régie des troupeaux. De plus, il vise à rendre l'étudiant capable de poursuivre, de façon autonome, des recherches originales de nature fondamentale et appliquée.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines d'études et de recherche sont suivis des noms des personnes habilitées auprès de l'École des gradués à diriger l'étudiant.

Nutrition animale

Ce domaine a pour but l'étude des facteurs qui régissent l'utilisation des aliments par l'animal. Les principaux objectifs sont de déterminer les exigences nutritives des animaux, d'évaluer l'efficacité d'utilisation des nutriments par l'animal, d'étudier la valeur nutritive d'aliments conventionnels ou de sources nouvelles, d'apprécier l'influence de la ration sur la composition corporelle et les produits animaux. R. Belzile, J.F. Bernier, G. Brisson, G. St-Laurent, R. Seoane, P. Filpot (1), C. Girard (1), J. Matte (1), G. Pelletier (1), J. de la Noë (2)

Reproduction animale

Ce domaine a deux buts principaux: l'étude de la physiologie de la reproduction et l'étude des moyens d'intervention en reproduction animale. Les points d'intérêts comprennent l'endocrinologie, la spermatogénèse, le spermatozoïde, l'ovaire, l'ovule, l'utérus, l'embryon et l'interaction embryon-tractus génital. Les études se rapportant à ces thèmes sont de nature descriptive, physiologique ou biotechnologique.

J.J. Dufour, J.P. Laforest, M.A. Sirard, R.R. Tremblay (3), R. Lambert (3), M.A. Fortier (3), L.A. Guilbault (1)

Génétique animale

Ce domaine vise à approfondir les principes et les méthodes d'amélioration génétique chez les animaux domestiques. Le champ des recherches recouvre les études théoriques, expérimentales et appliquées des méthodes de sélection et de croisement avec un accent sur la productivité et la qualité du produit final.

J.P. Paré, F. Silversides, G. Roy (1), F. Minvielle (4)

Régie des productions animales

Ce domaine traite de l'organisation et de la régie des différents systèmes de productions animales en tenant compte de plusieurs paramètres qui affectent l'efficacité de ces systèmes. L'objectif poursuivi est plutôt d'ordre global et de nature pluridisciplinaire. Ce domaine est généralement axé sur au moins une des trois disciplines de base de la zootechnie, c'est-à-dire la nutrition, la physiologie et la génétique.

J.J. Dufour, J.P. Paré, G. Saint-Laurent, R. Seoane, M.A. Sirard

(1) Professeur associé - Station de recherches, Agriculture Canada, Lennoxville, Case postale 90, Québec, J1M 1Z3.

(2) Département de sciences et technologie des aliments, Université Laval.

(3) Centre hospitalier de l'Université Laval, 2705, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Québec, G1V 4G2.

(4) Professeur associé - Institut national de la recherche agronomique, Jouy-en-Josas, France.

3. GRADE

Philosophias doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Zootechnie

Directeur: Jean-François Bernier

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Zootechnie

Responsable: Jean-François Bernier

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences type B (zootechnie) de l'Université Laval ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Dans la limite de ses capacités d'accueil, le programme accepte les nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été. L'étudiant qui a suivi avec succès les cours gradués de son programme de maîtrise et qui a fait la preuve de son aptitude à la recherche peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise à condition que son projet de recherche s'y prête.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission, ce qui suppose qu'il a déjà pris contact avec un professeur qui a accepté de diriger son projet de recherche.

Un comité d'encadrement est formé avant la fin du premier trimestre d'inscription du candidat et comprend, après approbation par le Comité d'admission et de supervision, le directeur de recherche ainsi que deux autres professeurs ou chercheurs, incluant le codirecteur s'il y a lieu. Au plus tard, à la fin du troisième trimestre après la première inscription, le candidat doit soumettre par écrit son programme de cours et de recherche qui sera étudié pour approbation par le comité d'encadrement lors d'une présentation orale.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	20 crédits
Thèse	76 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de résidence qu'il comporte, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Les cours sont choisis parmi les cours offerts par le Département de zootechnie ou par d'autres départements de la Faculté ou de l'Université. Certains des cours suivants ne se donnent que par cycle de deux ans.

Voici la liste des cours offerts par le Département de zootechnie:

NMC	Cr	Titre
ZTC -60964	3	EVALUATION NUTRITIONNELLE DES PROTEINES R. Belzile, J. Amiot
ZTC -60965	3	BIOENERGETIQUE ANIMALE* J.-F. Bernier
ZTC -60966	1	SEMINAIRE J.-F. Bernier
ZTC -62195	1	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECNIE)
ZTC -62196	2	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECNIE)
ZTC -62197	3	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECNIE)
ZTC -62198	4	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECNIE)
ZTC -62523	3	PHYSIOLOGIE ET NUTRITION DES RUMINANTS J.R. Seoane
ZTC -63122	3	GENETIQUE ANIMALE ET QUANTITATIVE* F. Silversides
ZTC -63587	2	THEMES D'ACTUALITE EN RECHERCHE J.J. Dufour
ZTC -63665	4	REPRODUCTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES J.-P. Laforest, J.J. Dufour
ZTC -64025	3	BIOTECHNOLOGIES DE LA REPRODUCTION M.-A. Sirard

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins quatre trimestres à partir de la première inscription. Cette exigence peut être satisfaite en partie pendant les trimestres d'été.

14. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à temps plein doit avoir terminé les cours propres du programme avant la fin des six premiers trimestres d'inscription.

Le candidat doit s'acquies avec succès de l'obligation de scolarité complémentaire avant d'entreprendre les cours propres au programme. De plus, si la scolarité comporte des cours de premier cycle, l'étudiant doit obtenir la note minimale C pour chacun.

L'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 4 sur 5 pour l'ensemble des cours suivis dans son programme.

Une fois qu'il a suivi ces cours avec succès, le candidat doit passer un examen prédoctoral. Le comité d'examen est formé des membres du comité d'encadrement plus un autre professeur ou chercheur choisi par le Comité d'admission et de supervision. L'autorisation de dépôt de la thèse pour évaluation est conditionnelle à la réussite de l'examen prédoctoral.

15. EXIGENCES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Le candidat peut y intégrer les publications et les articles scientifiques reliés à son sujet de recherche. La thèse, après lecture préalable, est soumise à l'évaluation d'au moins quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et a lieu si au moins trois examinateurs sont présents.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le candidat au doctorat a la possibilité de travailler à temps partiel en cours d'études, comme assistant de recherche ou d'enseignement.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche à l'appui du programme se déroulent généralement à l'Université Laval, mais l'étudiant a certaines possibilités de poursuivre ses travaux dans d'autres établissements, comme Agriculture Canada (Lennoxville, La Pocatière, Normandin, Ottawa, Kapuskasing), Agriculture Québec (Deschambault) ou au Centre de recherches du Centre hospitalier de l'Université Laval.

20. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les spécialistes formés dans ce programme peuvent obtenir un emploi dans l'enseignement, la recherche et la vulgarisation. Les organismes gouvernementaux, dont les stations de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, les universités et les industries agricoles et alimentaires sont les principaux employeurs.